Digitized by Google

HELENÆ·AVGVSTÆ·DVCISSÆ
EX·LIBRIS

BIBLIOTECA
S.A.R.
DVCHESSA HÉLÈNE D'AOSTA
CAPODIMONTE

B
VI
33

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

Mlle DE MONTPENSIER

PETITE-FILLE D'HENRI IV

COLLATIONNÉS SUR LE MANUSCRIT AUTOGRAPHE

AVEC NOTES BIOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES

PAR A. CHÉRUEL

Maître de conférence à l'Ecole normale, professeur suppléant
à la Faculté des lettres de Paris

TOME QUATRIÈME

PARIS

CHARPENTIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

28, QUAI DE L'ÉCOLE

1859

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

Mlle DE MONTPENSIER.

IV.

PARIS. — Imprimé par E. THUNOT et Cᵉ, 26, rue Racine.

Digitized by Google

548711

MÉMOIRES

DE

MLLE DE MONTPENSIER

PETITE-FILLE DE HENRI IV

COLLATIONNÉS SUR LE MANUSCRIT AUTOGRAPHE

AVEC NOTES BIOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES

PAR A. CHÉRUEL

INSPECTEUR DE L'ACADÉMIE DE PARIS

TOME QUATRIÈME

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE III NAPOLI

PARIS

CHARPENTIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

28, QUAI DE L'ÉCOLE

1859

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

MLLE DE MONTPENSIER.

CHAPITRE VII.

(1664-1666.)

Disgrâce de M. et de madame de Navailles. — Madame de Montausier est nommée dame d'honneur de la reine, et la maréchale de La Mothe gouvernante du Dauphin. — Conversation de Mademoiselle avec le roi. — Le prince de Condé lui parle du mariage de son fils. — Franchise de Mademoiselle. — Elle quitte Fontainebleau. — Maison religieuse fondée par madame de Saujon.—Elle vend sa charge dans la maison de la duchesse d'Orléans à madame de Poussé. — Mademoiselle prend près d'elle mademoiselle de Prie. — Différends entre Mademoiselle et messieurs de Saint-Sulpice. — Elle obtient d'avoir Saint-Severin pour paroisse. — Accouchement et maladie de la reine. — Retour de Mademoiselle à Paris. — Maladie de la reine mère.— Madame (Henriette d'Angleterre) se blesse et accouche d'un enfant mort. — Sa mère revient en France. — Mademoiselle va à Forges; elle est rappelée à la cour par la nouvelle du danger de la reine mère. — Elle retourne à Forges, puis à Eu. — Fin de ses discussions avec sa belle-mère pour le partage de la succession de Gaston d'Orléans. — La cour va à Villers-Cotterets. — Nouvelle de la mort du roi d'Espagne. — Progrès de la maladie de la reine mère. — Elle reçoit les derniers sacrements. — Sa mort.—On donne lecture de son testament devant toute la famille royale. — Mademoiselle conduit le cœur de la reine mère au Val-de-Grâce, et son corps à Saint-Denis. — État de la cour. — Revue passée par le roi. — Gaieté du roi.

—Chansons qu'il compose. — Voyage à Versailles. — Attention du roi pour Mademoiselle. — Chanson ridicule de madame de Châtillon. — Caractère de madame de Montespan. — Dames du palais de la reine. — Intrigue pour mademoiselle de Poussé. — Elle échoue. — Mademoiselle obtient pour sa sœur la permission de venir à Versailles. — Conduite de cette dernière, qui se fait exclure des promenades de la reine. — Mariage de mademoiselle de Nemours l'aînée avec le duc de Savoie, et de la cadette avec le roi de Portugal. — Suites de ce dernier mariage. — Le roi de Portugal est déposé, et la reine épouse son frère.

Madame de Navailles (1) eut ordre de se retirer, et M. de Navailles aussi et de se défaire de ses charges. La reine mère et la reine en furent fort fâchées. Je l'allai voir; je la trouvai sur un petit lit de repos, lisant les psaumes de David. C'est une femme qui a de la vertu et du mérite; mais elle est d'un si extraordinaire ménage, que cela lui nuisoit et à son mari. Comme ils sont fort dévots tous deux, le mari voulut raisonner avec le roi sur ses amours, qui ne le trouva pas bon, et à dire le vrai, il faut avoir un caractère autre que celui de M. de Navailles pour reprendre non pas le roi, mais les autres gens. Les scènes inconsidérées ne réussissent pas toujours. Comme c'est un homme de mérite, il fut plaint. Pour elle, elle n'étoit pas aimée; car outre l'inclination que la reine avoit par l'habitude d'Espagne à être en son particulier, madame de Navailles y contribuoit encore. Cette disgrâce ne ruina pas leurs affaires; car ils eurent de grosses sommes d'ar-

(1) Ce fut le 25 juin 1664 que le maréchal de Navailles et sa femme furent disgraciés. — Voy. l'Appendice sur les causes de cette disgrâce.

gent de la charge des chevau-légers et du gouvernement du Havre. Le duc de Chaulnes eut l'une, et le duc de Saint-Aignan l'autre; madame de Montausier fut dame d'honneur de la reine, à quoi elle étoit bien plus propre qu'à gouverner M. le Dauphin. C'étoit une femme de grand esprit, de la dernière politesse, qui se connoissoit mieux en jolies choses qu'au lait des nourrices et au jargon qui endort les enfants. Mais elle fit bien connoître que les grands esprits sont propres à tout quand il leur plaît, s'étant fort bien acquittée de cet emploi tant qu'elle l'a eu (1). La maréchale de La Mothe lui succéda; c'est une femme de bonne mine, une prestance de gouvernante; propre à entretenir les nourrices, les femmes de chambres, à compter les bouillons qu'il faut pour donner la cuisson nécessaire à la bouillie; sa grand'mère avoit nourri le roi. Elle tient bonne table et fait honneur à la cour; tout le monde en fut bien aise.

Le temps que je fus à Fontainebleau, on me traita à merveille; le roi me mena à un *médianoche* sur le canal avec Madame où étoit la musique; c'étoit dans le temps de la faveur de La Vallière qui étoit fort belle pour lors. Je demandai fort à la reine mère ce que j'avois fait; elle me dit qu'il ne falloit plus parler du passé. Je crois qu'ils avoient honte d'avoir tant fait de choses pour rien. Un soir après la comédie, le roi me mena sur une petite terrasse et me dit : « Il faut oublier le passé; soyez persuadée que vous recevrez toutes sortes de bons traitements de moi à l'avenir, et que je vais songer

(1) Phrase omise dans les anciennes éditions depuis *mais elle fit bien connoître* jusqu'à *tant qu'elle l'a eu.*

à votre établissement; M. de Savoie est un bien meilleur parti qu'il n'étoit : sa mère est morte. Il connaîtra la différence qu'il y a de votre sœur à vous. Ainsi vous serez fort heureuse et j'y travaillerai sérieusement. » Je lui répondis que le seul bonheur que je pouvois avoir étoit ses bonnes grâces; que je ne songeois qu'à cela, que j'avois été au désespoir de les avoir perdues sans savoir pourquoi; que si j'osois, je lui demanderois un éclaircissement sur le passé; que j'avois sur le cœur que M. de Turenne lui avoit donné parole sur le fait de Portugal, et que voyant que j'y avois manqué, il m'avoit chassée; que je ne lui avois jamais donnée. Il me dit encore : « Je suis content de vous; ne parlons plus de rien. » Je lui voulus baiser les mains; il m'embrassa, et en sortant il dit : « Nous venons de nous embrasser, ma cousine et moi. » La première fois que j'y dînai, il causa fort avec moi et me disoit : « Avouez que vous vous êtes fort ennuyée. » Je lui dis : « Je vous assure que non et que je pensois souvent, lorsque je m'occupois : *on est bien attrapé à la cour, si l'on croit me mortifier; car je ne m'ennuie pas un moment.* » Il railloit fort avec moi et il a toujours témoigné ne s'y pas ennuyer.

M. le Prince me dit qu'il vouloit avoir une conversation avec moi : ce fut pour me parler du mariage de son fils, et pour me conter ce qu'avoit fait madame de Choisy. Je lui dis : « Elle a eu tort, car vous saviez mieux que personne du monde tout ce qu'elle vous disoit. J'avoue qu'après tout ce que je vous ai ouï dire de la princesse palatine, je ne comprends pas comme vous avez voulu prendre sa fille pour votre fils. J'aurois souhaité avec passion qu'il eût épousé ma sœur ; elle

n'est pas jolie, mais votre belle-fille ne l'est guère plus. Ma belle-mère est une femme extraordinaire; mais elle est grande dame, d'une vertu sans reproche, femme de mon père; sa fille est ma sœur; mais c'est une affaire faite. Il falloit une fois que je vous disse cela; vous auriez toujours cru que j'avois sur le cœur de vous le dire. J'oublie tout et j'approuve ce que vous avez fait; je suis votre amie et la veux toujours être. » Voilà comme la conversation se passa.

M. de Turenne vint à ma chambre le matin comme j'allois prendre ma chemise, de sorte qu'il attendit une demi-heure dans l'antichambre sur les coffres. On crut que je l'avois fait exprès, et je n'y songeai pas (1). Quoiqu'il fît très-beau à Fontainebleau et que j'eusse sujet de m'y trouver bien, il ne faut s'engouer de rien. Je pris congé pour m'en revenir ici (2). Je ne couchai point encore à Paris par la même raison (3). Je m'en revins, sans séjourner même à Saint-Denis.

Madame de Saujon ne pouvant profiter ni aux pauvres auprès de Madame, ni pour contribuer au bâtiment de l'église de Saint-Sulpice (Madame donnant tout aux Lorrains), ces messieurs [de Saint-Sulpice] lui inspirèrent de bâtir une maison proche de Saint-Sulpice, qu'on appelleroit les *Filles de l'intérieur de la Vierge;*

---

(1) On a ajouté dans les anciennes éditions la phrase suivante dont il n'y a pas de trace dans le manuscrit : « Notre conversation fut très-honnête et peu cordiale; je n'étois pas satisfaite de lui, et lui avoit à se reprocher que j'avois raison de ne la pas devoir être. »

(2) A Eu.

(3) On a vu t. III, p. 584, que Mademoiselle n'avait pas séjourné à Paris par crainte de la petite vérole.

qu'elles n'auroient point de clôture; qu'elles iroient à la grand'messe à la paroisse et au reste du service; que les jours ouvriers elles pourroient l'entendre dans leur chapelle; qu'elles seroient toujours conduites tant pour le temporel que pour le spirituel par messieurs de leur séminaire; que leur principale occupation seroit l'oraison. Pour le reste de leurs constitutions, je ne les sais point. Elles devoient avoir des appartements pour les personnes du monde qui y voudroient aller faire des retraites; ces personnes-là apparemment auroient pris habitude avec messieurs de Saint-Sulpice. Ainsi c'étoit une maison pour leur attirer beaucoup de directions; ce qu'ils aiment fort, les cherchant de tous côtés (1). Elle fut longtemps à ajuster tout cela, à avoir les permissions. Quand tout fut fait, elle vendit sa charge de dame d'atour à madame de Poussé, belle-sœur du curé de Saint-Sulpice. C'étoit une bonne femme, qui n'avoit bougé de la campagne depuis qu'elle étoit mariée. Avant que de l'être, elle avoit demeuré avec madame Bouthillier, qui étoit amie de sa mère qui [la] lui avoit recommandée en mourant; mais elle avoit fort l'air de campagne. Son mari étoit homme de qualité et elle aussi. Pendant que madame de Langeron fut en Savoie, elle suivoit ma sœur d'Alençon. Je ne sais si ce fut elle qui voulut quitter ou si Madame l'ôta; mais elle ne fut plus à ma sœur, et on la mit dame d'honneur de madame la Duchesse. Je crois que l'on lui donna de plus gros appointements; mais elle eut moins d'honneur: elle n'alla plus

(1) Passage omis dans les anciennes éditions depuis *ces personnes-là* jusqu'à *de tous côtés.*

dans le carrosse de la reine, ne mangea plus avec elle; ce qui la mortifia assez (1).

J'avois avec moi à Fontainebleau mademoiselle de Vandy et mademoiselle de Prie. Madame de Créqui l'ayant menée à Rome, madame la grande-duchesse eut envie de l'avoir auprès d'elle; madame de Créqui étant approchée des États de M. le grand-duc dans le temps de l'affaire de M. de Créqui (2), qui s'absenta pour quelque temps de Rome, [la] lui envoya. Elle se conduisit fort bien en cette cour; mais comme tous les François que ma sœur y avoit menés, n'avoient pas fait de même, M. le grand-duc demanda permission au roi de les renvoyer, croyant que cela donneroit plus de repos à ma sœur et qu'ils vivroient mieux, son mari et elle; car ils commençoient à n'être pas trop bien. Mademoiselle de Prie revint comme les autres. En arrivant à Paris, elle alla descendre chez madame de Créqui. Ses parents ne s'en voulant pas charger, c'est-à-dire la maréchale de La Mothe et madame de Bonnelles, qui étoient ses cousines-germaines, lui conseillèrent de me venir trouver; ce qu'elle fit. Ce fut quelques mois avant que j'eusse été à la cour, lorsque je pensois le moins à y retourner. Mademoiselle de Vandy étoit délicate et avoit peine à me suivre. Prie avoit une bonne santé; elle avoit de l'esprit, et me contoit mille choses; ainsi elle me divertissoit. J'eus de cette manière une fille, sans y songer.

---

(1) Ce passage depuis *c'étoit une bonne femme* jusqu'à *la mortifia assez* a été omis dans les anciennes éditions.

(2) C'est-à-dire de l'insulte faite par les gardes corses du pape au duc de Créqui, ambassadeur de Louis XIV; le roi en exigea une éclatante réparation.

Puisque nous venons de parler de ma sœur, il faut que je dise une affliction qu'elle eut au commencement de son mariage. M. le cardinal, qui étoit l'homme qui savoit le moins les rangs, dit à M. de Beziers, lorsqu'elle partit, quand il lui demanda si elle passeroit devant sa belle-mère, sans songer ce qu'elle étoit et que sa belle-mère étoit fille d'un petit souverain d'Urbin : « Il faut que sa belle-mère aille devant elle, » et comme sa belle-mère faisoit passer madame de Parme, qui étoit sa belle-sœur, quand elle l'alloit voir, elle alla à Florence voir ma sœur; de sorte que ma sœur vit passer toutes ces petites souveraines devant elle. J'en voulus parler à M. le cardinal qui se moqua de moi et qui me dit : « Vous voulez la rendre malheureuse pour des bagatelles. » Elle en eut un mortel chagrin et eut raison.

Je me reposai ici après être revenue de la cour; puis je fus à Forges. Je revins ici. J'étois si désaccoutumée de la cour, et avois si bien goûté le repos de la campagne, que je ne fus pas en état d'y retourner sitôt. Le soin avec lequel j'allois à la paroisse me faisoit juger que plus j'irois en avant et plus j'y prendrois de plaisir et que Dieu me feroit la grâce de me donner du goût à le servir. Je n'en avois pris nul à aller à Saint-Sulpice depuis que j'étois logée au palais d'Orléans. Je les avois vus (1) fort s'intriguer pour faire sortir madame de Saujon des Carmélites pour avoir sa dévotion et pour se rendre nécessaires auprès de Monsieur. Dans mon affaire de Champigny ils avoient sollicité

(1) Mademoiselle veut parler des prêtres de Saint-Sulpice.

contre moi publiquement et avoient fait des prières de même pour le gain du procès de madame d'Aiguillon; même un secrétaire de M. Madelaine, dont j'ai parlé ailleurs (1), n'avoit pas gardé des écritures de trop bonne foi, qui alloit à confesse chez eux. Depuis le retour de ma belle-mère, ils s'étoient fort partialisés pour elle contre moi en toutes occasions, et au lieu de ne se mêler entre nous qu'avec un esprit de charité, que tout chrétien doit avoir et surtout des gens de ce caractère, je n'étois pas persuadée qu'ils l'eussent fait. On me dit (2), m'entendant plaindre d'eux : « Il y a un procès qui est commencé il y a fort longtemps entre Saint-Sulpice et Saint-Côme (3). Ainsi tant qu'il durera vous pourrez aller à laquelle des deux paroisses qu'il vous plaira, et quand Monsieur est venu loger céans, M. l'archevêque de Tours (4) lui a demandé de quelle paroisse il vouloit être et lui a dit cette raison. Son Altesse royale a dit : *l'église de Saint-Côme est trop petite. Si j'y allois le jour de Pâques, personne n'y pourroit entrer.* » Je demandai à M. de Tours si cela étoit vrai. Il me dit que oui sans autre chose.

Madame de Belloy accoucha; j'envoyai à Saint-Côme

---

(1) Voy. t. III, p. 175 et suiv.

(2) On a mis dans les anciennes éditions *M. l'archevêque de Rouen me dit.* Il n'est pas question de ce prélat dans ce passage, mais seulement plus loin.

(3) L'église Saint-Côme était située à l'angle formé par la rue de l'École de Médecine et la rue de la Harpe. Elle a été détruite en 1838.

(4) Il a été question (t. III, p. 426) de Victor Bouthillier de Rancé, archevêque de Tours et premier aumônier de Gaston d'Orléans.

pour que l'on vînt baptiser son enfant. Ils y vinrent sans difficulté. Le curé de Saint-Sulpice m'en vint faire des plaintes. Je lui dis en vertu de quoi je l'avois fait. Il n'eut rien à répondre, et fit faire quelque signification à Saint-Côme. Saint-Sulpice s'est fait faire un reposoir à la grande porte de Luxembourg depuis quelques années pour autoriser mieux ce droit; car depuis que j'y loge, j'ai été avec la procession au petit Luxembourg au reposoir. La Fête-Dieu vint; ils eurent peur que je ne fisse venir la procession de Saint-Côme; ce qui n'eût pas été un droit: car au Palais-Royal, quand le roi y logeoit (il (1) est de Saint-Eustache), les processions de Saint-Germain l'Auxerrois, des Quinze-Vingts, de Saint-Honoré, de Saint-Thomas, de Saint-Nicolas, tout cela y venoit, et Saint-Eustache n'y trouvoit point à redire. M. [le curé] de Saint-Sulpice vint à midi chez moi et me dit : « On m'a averti que vous vouliez demain faire venir la procession de Saint-Côme ici; nous ne le souffrirons pas. » Je lui dis : « Je n'y songe point. » Il demeura tout le jour chez moi. Je crois que c'étoit pour voir à qui je parlerois et ce que je ferois. Le soir le maréchal d'Aumont vint chez moi, qui venoit de Saint-Germain, me dire que le roi me défendoit de faire venir la procession de Saint-Côme à Luxembourg. Je lui dis que je n'y avois pas songé. Il me dit que c'étoit Madame qui avoit envoyé M. de Sainte-Mesme, à la prière du curé de Saint-Sulpice, et qu'il avoit ajouté que j'avois fait semer parmi le peuple que je les soutiendrois et qu'ils ne se missent pas en peine.

---

(1) Le Palais-Royal.

Cela étoit fort méchant, voulant dire que moi, qui sortois de la guerre civile, je savois émouvoir le peuple; même qu'ils avoient prié le maréchal d'Aumont de commander dans le quartier au peuple de se contenir. On peut juger de la confiance que je pouvois avoir à de telles gens.

Je contai tout cela à M. l'archevêque de Rouen (1), qui me dit : « Vous ferez fort bien de n'aller plus à cette paroisse; mais quand vous en demanderez permission à M. l'archevêque de Paris (ce qu'il peut faire aisément ; nous sommes maîtres de ces choses-là : nous changeons tous les jours des particuliers de paroisse, quand ils ont sujet de se plaindre de leurs curés ; à plus forte raison une personne de votre qualité) ; mais que dans la permission qu'il vous donnera il ne mette pas à cause du procès de Saint-Côme ; car messieurs de Saint-Sulpice sont [sûrs que] tôt ou tard ils emporteront ce qu'ils voudront sur cette paroisse ; que votre permission soit fondée sur des raisons que vous avez et que M. de Paris connoît bonnes et légitimes; car de mettre que vous avez méchante opinion d'eux et les raisons énoncées, cela ne seroit charitable ni à vous de les dire ni à lui de les répéter. » J'écrivis à M. de Paris (2) et je lui mandois que voulant dorénavant aller à ma paroisse avec plus d'assiduité que je n'avois fait par le passé, je le priois de m'en donner une autre que Saint-Sulpice, et que je lui en mandois les raisons. Il m'envoya une permission non-

(1) François de Harlay de Chanvalon, qui devint dans la suite archevêque de Paris.

(2) L'archevêque de Paris était alors Hardouin de Péréfixe.

seulement pour moi et mes domestiques d'aller aux sacrements et à tous les devoirs de paroisse à Saint-Severin, mais à tous ceux qui demeureroient de mon côté au palais d'Orléans et à tous mes domestiques demeurant en quelque endroit que ce fût du faubourg.

Quand je retournai à Paris, huit ou dix jours après, mon chirurgien tomba malade. On lui apporta Notre-Seigneur un dimanche après la messe de paroisse. Cela leur fit un grand dépit, et encore plus quand l'on ouvrit son testament, où il donnoit sept ou huit mille francs à la paroisse où il mouroit. De temps à autre, ils ont fait des tentatives auprès de M. l'archevêque (1), quand quelqu'un a été malade, que l'on a porté les Sacrements; mais il répond : « Je n'ôterai pas à Mademoiselle ce que mon prédécesseur lui a donné et que je lui donnerois, si elle ne l'avoit pas et qu'elle me le demandât. » Ils se contentent de se mêler, en tout ce qu'ils peuvent, où j'ai intérêt, contre moi; je les trouve toujours en mon chemin. Dieu veuille que je souffre cela avec plus de patience que je n'ai fait. En ce monde ils ne me feront point de mal; mais que je ne dise rien d'eux qui me les fasse trouver en l'autre. Ils déchirent messieurs de Saint-Severin, où il y a de très-honnêtes gens, qui ne se mêlent que de leur ministère et qui ne sortent point des bornes de leur paroisse, où il y a assez à travailler et où il n'y en a pas tant qu'à Saint-Sulpice. Ils seroient bien fâchés que la trop grande quantité [d'affaires] les pût faire manquer à leur devoir par

(1) François de Harlay de Chanvalon était archevêque de Paris à l'époque où Mademoiselle écrivait cette partie de ses Mémoires (1677).

l'impuissance de donner du secours, et l'ambition ne leur fera point trouver leurs bornes trop petites.

Il me prit un grand rhume. La reine tomba malade et accoucha et à huit mois (1), ayant de grands accès de fièvre tierce. Ce rhume m'empêcha de partir; car j'ai toujours fort aimé ma santé. Après sa couche, sa fièvre continua; elle fut si mal qu'elle reçut Notre-Seigneur (2). Cette nouvelle alarma fort. Dès que je fus en état de partir, je m'en allai à Paris; j'y arrivai un peu avant Noël. Je me souviens que la reine ne voyoit encore personne; que l'on parloit bas dans sa chambre; que la reine mère revint, qui venoit des Théatins, de la neuvaine que l'on y fait devant Noël. On commençoit à parler tout bas de son cancer. On me l'avoit écrit, comme une chose fort secrète. Elle me fit mille amitiés, me témoigna avoir eu de l'impatience de mon retour; me conta la maladie de la reine, la peur et la douleur qu'elle avoit eues; comme la reine avoit pris de l'émétique. La reine disoit qu'elle étoit fort malade, mais elle se portoit bien; elle n'avoit plus que de la foiblesse; elle paroissoit avoir bien de la peur d'une comète qui

(1) 16 novembre 1664. La fille dont la reine accoucha fut nommée Marie-Anne de France. Elle vécut peu de temps.

(2) Ce fut le 18 novembre que la reine reçut les sacrements en viatique. « Je fus hier chez M. le chancelier, écrit Olivier d'Ormesson le 19 novembre 1664; il nous dit que M. Colbert lui avoit mandé que le roi désiroit que la chambre [de justice] ne travaillât point, tandis que partout on étoit en prières pour la reine, qui avoit hier reçu le Saint-Sacrement à huit heures du soir, Monsieur et M. le Prince étant allés le querir à Saint-Germain; que le roi l'avoit reçu dans l'entrée du bâtiment neuf accompagné de toute la cour, avec grand nombre de flambeaux blancs. »

paroissoit. La reine [mère] disoit : « C'est moi qui en dois avoir peur avec le mal que j'ai. N'en avez-vous point entendu parler, ma nièce ? » Je ne répondis rien; elle me dit : « Je ne le cèle plus. » Je répondis : « ce ne sera peut-être rien, Madame; on craint quelquefois des maux qui se dissipent, et puis ce n'est plus rien. » Elle me répondit avec beaucoup de résolution et de piété, et me fit quasi pleurer.

Monsieur me conta l'effroi que l'on avoit eu sur la maladie de la reine, le monde qui étoit au Louvre lorsque l'on lui apporta Notre-Seigneur, et comme M. l'abbé de Gordes, présentement évêque de Langres, son premier aumônier, s'étoit évanoui d'affliction; que M. le Prince avoit ri, et tout le monde ensuite; que la reine avoit fait une mine (je ne m'en étonnai pas; quand l'on est dans cet état et que l'on voit rire, on n'est pas trop aise); que la fille, dont elle étoit accouchée, ressembloit un petit maure, que M. de Beaufort avoit amené, qui étoit fort joli, qui étoit toujours avec la reine; que quand l'on s'étoit souvenu que son enfant y pourroit ressembler, on l'avoit ôté, mais qu'il n'étoit plus temps; que la petite fille étoit horrible; qu'elle ne vivroit pas; que je me gardasse bien de le dire à la reine ni qu'elle mourroit. Ces avis étoient assez inutiles : on ne dit guère de ces choses-là à moins que de vouloir fâcher les gens, et on n'a pas cette intention pour la reine.

J'allois tous les jours au Louvre. Comme elle commença à se mieux porter, elle me conta qu'elle n'avoit point été à l'extrémité; que c'étoit madame de Brégy, qui avoit entré dans sa chambre fort parfumée; que cela lui avoit donné des vapeurs qui lui avoient fait perdre la parole, et que pour marque de cela elle fai-

Digitized by Google

soit signe que l'on la saignât au pied ; que l'on l'avoit fait, et que l'on lui avoit donné de l'émétique un peu brusquement; mais qu'heureusement cela avoit réussi; le chagrin où elle avoit été de quoi l'on avoit ri, lorsque l'on lui avoit donné le viatique; qu'elle sentoit bien qu'elle n'étoit pas en cet état-là; mais que la reine mère lui ayant proposé de le recevoir, elle n'avoit osé le refuser. Je ne sais si ce fut en ce temps-là ou depuis qu'elle m'a dit une chose qui lui déplut beaucoup, et avec raison : Madame (1) étoit ajustée avec mille rubans jaunes, comme si elle eût été au bal, au lieu d'avoir une grosse coiffe et l'air affligé. Elle s'en souvient encore. A dire le vrai, dans ces temps-là, Madame avoit peu d'égards.

La reine mère fut coucher au Val-de-Grâce, les fêtes de Noël. Je vis la comète, sans la vouloir voir, dans le jardin, la nuit de Noël, en revenant de la messe des Carmes. Je fus faire ma cour à la reine, les fêtes. On la pansoit les soirs. Une parente de madame la comtesse de Fleix, nommé mademoiselle de Vieux-Pont, qui se donnoit des airs d'autorité, dit : « Que tout le monde sorte. » Je sortis comme les autres; ainsi je ne vis point le mal de la reine. On disoit qu'il ne se fût pas ouvert sitôt, et qu'à ces maux-là il n'y faut rien mettre, et que d'en avancer l'ouverture c'est avancer la mort, et que c'étoit M. Vallot, premier médecin du roi qui avoit donné d'une eau qui l'avoit fait ouvrir (2), dont il étoit

(1) Henriette d'Angleterre.

(2) Voy., pour la maladie de la reine mère les *Mémoires de madame de Motteville* aux années 1664 et 1665, et les lettres de Guy Patin.

fort blâmé. La reine ne le croyoit pas ouvert, et lui maintenoit qu'il l'étoit. La reine se mit entre les mains d'un certain curé (1) de Vauvre (2) en Beauce, que l'on disoit un homme habile sur ces sortes de maux et qui avoit fait vivre fort longtemps des gens qui en avoient. On ne parloit d'autre chose.

J'avois toujours mes affaires avec ma belle-mère et les tuteurs de mes sœurs, qui ne finissoient point. Comme mon père avoit laissé fort peu de bien et beaucoup de dettes, et que j'en avois, Dieu merci, assez d'ailleurs pour ne chercher point d'embarras et que je n'eusse pas voulu me prévaloir de mon autorité pour ruiner de misérables créanciers, je renonçai à tout et me tins au douaire de ma mère. On avoit grand'peine à me le donner. On ne songeoit qu'à se rattraper. Pendant mon exil on m'avoit fait plusieurs propositions : quelquefois je prenois la peine d'y répondre; d'autres je n'en étois pas en humeur. Le bien ne m'a jamais guère occupée; mais quand l'on m'a voulu tromper, je me suis mise en colère : ainsi il se passa beaucoup de scènes sur tout cela assez ridicules et dont j'étois assez sotte pour me chagriner. Cela faisoit que j'étois des temps sans voir ma belle-mère, puis on nous raccommodoit. Souvent on se moquoit de nous et quasi toujours, et on avoit raison, et nous n'en avions guère de ne nous en pas apercevoir.

---

(1) Il se nommait Gendron d'après madame de Motteville.

(2) Ce mot est très-douteux. On pourrait lire dans le manuscrit *Roue* ou *Rove*. J'ai adopté Vauvre, parce que Gui Patin écrit le 3 mars 1665 : « On n'est point content à la cour du curé de Vauvre (à quatre lieues de Chartres), nommé Gendron, qui ne soulage point la reine mère, etc. »

La cour fut à Saint-Germain à l'ordinaire; on alloit souvent à Versailles. Madame s'y blessa; elle accoucha d'une fille, qui étoit morte il y avoit déjà dix ou douze jours; elle étoit toute pourrie. Ce fut une sage-femme de Saint-Cloud qui la servit; on n'eut pas le temps d'aller à Paris. On éveilla le roi et la reine; on fut querir le curé de Versailles; on la porta à la chapelle pour voir si elle auroit vie pour la pouvoir baptiser; mais le curé trouva que cela ne se pouvoit. Madame de Thianges, qui y étoit, dit au curé : « M. le curé, prenez garde à ce que vous faites; on ne refuse jamais le baptême à un enfant de cette qualité. » Monsieur voulut pourtant que l'on l'enterrât à Saint-Denis, et M. de Valence (1), qui l'y mena, assura qu'elle avoit été baptisée. J'étois à Paris; je fus à Versailles voir Madame. Monsieur alla le soir à Saint-Germain, où j'allai coucher. La reine étoit au désespoir de quoi elle avoit accouché d'un enfant, qui n'avoit pas eu baptême. Elle croyoit que c'étoit de se promener, de faire tout ce que les autres font, [que venoit l'accident]; qu'elle ne se conservoit pas assez. Mais Madame disoit que ce qu'elle avoit [eu] avoit été en inquiétude du duc d'York; que l'on lui étoit venu dire qu'il y avoit eu un combat, sans rien dire de lui, et que depuis ce moment elle n'avoit pas senti son enfant. Ce qui fut cause que l'on laissa Madame, dès le même jour qu'elle fut accouchée, et que l'on alla à Saint-Germain, c'est que la reine sa mère arrivoit d'Angleterre, et que l'on lui vouloit laisser Versailles. Le roi

(1) Daniel de Cosnac, dont les mémoires ont été publiés par la *Société de l'histoire de France*. Il ne parle pas de ce fait.

fut la voir à Pontoise à l'abbaye de Saint-Martin, qui étoit à M. de Montaigu; puis elle vint dîner avec leurs Majestés et ensuite s'en alla à Versailles, où il y avoit beaucoup de fêtes; mais je ne voulois pas aller à toutes: j'étois en méchante humeur des affaires de ma belle-mère. Le roi ne vouloit pas me prier d'y aller de peur que je refusasse, et ne vouloit pas, quand je n'y allois pas, me dire qu'il en étoit fâché. M. de Guitry, qui étoit fort de mes amis, fit force allées et venues pour me faire aller à une; mais je ne voulus pas. J'ai toujours été une demoiselle qui n'aimoit pas à se contraindre (1).

La reine d'Angleterre n'étoit pas charmée de la beauté de sa belle-fille, mais de sa bonté; elle disoit qu'elle n'avoit jamais tant vu prier Dieu; qu'elle avoit amené des moines avec elle, qui chantoient d'une manière tout extraordinaire.

Je ne fus pas bien longtemps à la cour; c'étoit la saison de Forges; j'y allai. Comme je prenois mes eaux un matin, on m'envoya un courrier pour me dire que la reine mère se mouroit (2). Je partis en relais, et j'arrivai à dix heures à Pontoise. L'assemblée du clergé tenoit. Je trouvai M. de Paris, qui étoit lors l'archevêque

---

(1) Ce passage depuis *puis elle vint dîner* jusqu'à *à se contraindre* ne se trouve pas dans les anciennes éditions.

(2) Ce fut le dimanche 2 août 1665 qu'eut lieu cette crise. « J'appris que le dimanche, les médecins ayant trouvé le pouls foible et intermittent crurent qu'elle (la reine mère) alloit mourir; qu'elle avoit reçu le saint-sacrement comme viatique et ensuite l'extrême-onction et qu'elle avoit donné sa bénédiction au roi et à Monsieur avec une fermeté de courage extraordinaire. » *Journal d'Olivier d'Ormesson*, à la date du lundi 3 août 1665.

de Rouen (1), qui me dit que la reine mère se portoit mieux. Je couchai aux Carmélites, et m'en allai dîner à Saint-Germain, où on me témoigna savoir gré de mon empressement. Voyant la reine en bon état, je m'en retournai avec la même diligence que j'étois venue. La reine avoit pourtant reçu le viatique. J'avois vu son mal devant que de partir, qui m'avoit étonnée. Je ne vins ici qu'un tour de trois ou quatre jours. Je retournai à Paris, où on termina notre affaire, entre ma belle-mère et moi. Le roi s'en mêla : on me donna la moitié de Luxembourg et des rentes et quelques petits domaines : tout cela faisoit ensemble cinquante mille livres de rente pour mes quatre cent mille écus. Ils tournèrent cela de manière que le Luxembourg ne pouvoit jamais être vendu, afin qu'il retournât au roi. Il me fallut faire ce qu'il voulut. On m'apporta le contrat à signer après ma belle-mère; elle avoit signé Marguerite de Lorraine; ce qui ne se fait pas : car les femmes des fils de France, signent, comme leurs maris, rien que le nom de baptême. Comme je vis cela je signai au-dessus. M. Colbert, qui étoit présent, me dit : « Vous signez devant Madame? » Je lui répondis : « Quand elle signera comme femme de mon père, je signerai après; mais comme sœur de M. de Lorraine, puisqu'elle met son nom, j'irai toujours devant elle. » Elle croyoit que l'on lui passeroit cela; je n'avois garde. On en parla le soir chez la reine; le roi dit que j'avois raison. On refit un autre contrat,

(1) François Harlay de Chanvalon, dont il a déjà été question; il était né en 1625; il devint archevêque de Rouen à vingt-six ans, succéda, en 1670, à Hardouin de Péréfixe dans l'archevêché de Paris, et mourut en 1695.

et Madame parut enrager. Je m'en allai à Saint-Fargeau, pendant que tout le monde délogeoit pour me laisser mon côté libre (1). Madame délogea Belloy, qui étoit capitaine des gardes de feu mon père, et refusa un logement à son premier maître d'hôtel, Saint-Remy. Ce sont d'honnêtes gens que j'aimois; je leur en donnai. On commença à travailler à mon appartement du côté que j'avois. Je fus encore deux ans logée à celui de Madame, quoiqu'elle me fît solliciter souvent d'en sortir; mais je craignois la senteur de la peinture, et je la voulus laisser passer, avant que d'y aller loger (2).

Le roi avoit fait un petit voyage de cinq ou six jours à Villers-Cotterets, où l'on fut toujours en justaucorps, magnifiquement vêtus; on alloit à la chasse l'après-dînée; le soir on dansoit, l'on avoit la comédie. Ce n'étoit que plaisirs. La reine mère n'y vint point. On eut, deux jours après être revenu, la nouvelle de la mort du roi d'Espagne (3); ce qui fâcha fort les reines et qui nous mit dans un grand deuil. Je fus à Saint-Fargeau trois semaines. Quand je revins je trouvai le mal de la reine bien empiré. Ce n'étoit plus le curé de Vauvre qui la traitoit; c'étoit un médecin de Bar-le-Duc, nommé Alliot (4), qui prétendoit avoir un remède qui ne man-

(1) Le côté de Luxembourg qui avait été attribué à Mademoiselle.

(2) Passage omis depuis *on commença* jusqu'à *d'y aller loger*.

(3) Philippe IV mourut le 17 septembre 1665; la cour recut la nouvelle de sa mort le 26 septembre. « Je sus que le samedi 26 septembre, au retour de Villers-Cotterets, le roi avoit reçu la nouvelle de la mort du roi d'Espagne. » *Journal d'Olivier d'Ormesson.*

(4) Gui Patin écrivait le 11 septembre 1665 : « Enfin ces mes-

quoit point de cancer; il les mangeoit avec des poudres. Elle s'affoiblissoit tous les jours.

La reine étoit allée aux Gobelins voir tous les ouvrages que le roi y fait faire (1). En revenant nous

---

sieurs les archiatres ont chassé le prêtre Gendron d'auprès de la reine mère et y ont fait entrer M. Ailiot, médecin de Bar-le-Duc. »

(1) Ce doit être en novembre 1665 que se place cette visite de la reine aux Gobelins, d'après le passage suivant de la *Muze historique* de Loret (Lettre du 22 novembre 1665) :

Le Roy, qu'un chagrin accompagne
Pour les languenrs de sa compagne,
Luy voyant quelque amendement,
Alla, par divertissement,
Voir les superbes broderies,
Peintures et tapisseries,
Que l'on fait pour Sa Majesté
En certain logis écarté,
Clair, plaisant et point du tout sombre,
Où des ouvriers en grand nombre,
Travaillent l'hiver et l'été
Avec grande assiduité
. . . . . .
Et dont ce rare personnage,
Monsienr Lebrun, est directeur
Et le suprême ordonnateur,
Étant pour de pareils ouvrages
Un de nos plus grands personnages,
Et qui, de l'esprit et des mains,
Fait de plus transcendants dessins.

Olivier d'Ormesson parle aussi des Gobelins, dans son *Journal* à la date du 30 novembre 1665 : « Je fus dîner avec M. Lebrun aux Gobelins, où étoient ma femme et mon fils; il nous fit bonne chère et de bonne grâce. Nous vîmes les grands bassins et les vases d'argent que le roi fait faire, tous d'ornements différents; il y en aura vingt-quatre. Nous vîmes les tableaux admirables de l'histoire d'Alexandre et des principales actions du roi, dont le roi fait faire de belles tapisseries, enfin tous les ouvrages qui sont sous la conduite de M. Lebrun. »

trouvâmes le roi qui s'en alloit à la comédie avec Monsieur et Madame. Nous demeurâmes auprès de la reine [mère] qui avoit un peu de fièvre. Sur le soir elle lui redoubla; il la fallut saigner. J'envoyai en avertir le roi, qui la trouva assez mal. Nous demeurâmes jusqu'à ce qu'elle s'endormît; mais la fièvre ne la quitta plus. Un samedi comme la reine revenoit de Notre-Dame (1), on nous dit qu'elle étoit évanouie en allant d'un lit à l'autre, et que ses femmes n'ayant pas la force de la porter, on avoit appelé quelqu'un. M. de Créqui s'étoit trouvé là, qui l'avoit reportée dans son lit. Il nous dit qu'il avoit eu une sensible douleur de la voir en l'état où elle étoit, et qu'il avoit bien jugé, par la puanteur de son mal, qu'elle ne dureroit pas longtemps; qu'il avoit pensé s'évanouir de cette senteur.

La reine alla l'après-dînée à l'abbaye de Saint-Antoine; c'en étoit la fête. Elle (2) dormit; mais au retour nous la trouvâmes fort malade; elle communia cette nuit-là à quatre heures. Mais c'étoit pour le dimanche, à son ordinaire. On voyoit son mal empirer; c'étoit une telle puanteur, que l'on ne pouvoit quasi souper, quand l'on s'en retournoit après l'avoir vu panser. Elle tenoit toujours un éventail de peau d'Espagne à son nez.

Le lundi, 18 janvier 1666, elle étoit encore plus mal; on marchanda si on lui diroit le péril où elle étoit. Enfin M. l'archevêque d'Auch lui dit : « Madame,

---

(1) Ce passage depuis *la reine étoit allée* jusqu'à *Notre-Dame* a été omis dans les anciennes éditions des *Mémoires de Mademoiselle.*

(2) La reine mère.

votre mal empire; on vous croit en danger. » Elle reçut cela fort chrétiennement. L'on fit descendre la châsse de Sainte-Geneviève le mardi matin. Le roi nous consultoit tout le soir dans le cabinet s'il le feroit; je lui dis qu'il sembloit que l'on ne devoit point mettre les miracles à tous les jours; que le mal de la reine étoit d'une nature à ne pouvoir guérir; qu'il en faudroit un pour cela, et que nous n'étions plus dans un temps qu'ils se faisoient; que nous n'étions pas assez gens de bien pour nous attirer ces bénédictions. Il me dit : « C'est mon avis; mais tout le monde le veut; on dit que c'est l'usage. » Il ne décida rien; pourtant le lendemain on me vint dire que l'on l'alloit descendre (1). J'y courus; l'après-dînée je m'en allai à Sainte-Geneviève voir les processions, qui y venoient de toutes les paroisses et couvents de Paris; c'est l'usage; mais comme il étoit tard, j'en vis peu. Je fus à ma paroisse au salut, où le saint-sacrement étoit exposé pour la reine. Puis je m'en allai au Louvre; en entrant, on me dit : « Elle est très-mal. » On la pansa; quand on découvrit sa plaie, on la trouva sèche et quasi noire. Les chirurgiens et M. de Sens se regardèrent; elle avoit une oppression, toussoit fort comme une personne dont la poitrine se remplissoit. On acheva de la panser. Je demandai à un chirurgien nommé Dalancé, qui avoit été à M. le Prince : « Comment trouvez-vous la reine (2)? » Il me dit : « C'est

(1) Ce fut le mardi 19 janvier 1666 que l'on descendit la châsse de Sainte-Geneviève. La reine mère mourut le mercredi 20 janvier.

(2) Passage omis dans les anciennes éditions depuis *quand on découvrit la plaie* jusqu'à *comment trouvez-vous la reine?*

une femme morte. » Je voyois que personne ne le disoit au roi, je lui dis : « Sire, il me semble que cela va bien mal, et que Votre Majesté leur devroit commander de vous dire la vérité, afin que l'on songeât à lui faire recevoir ses sacrements. » Le roi les appela et leur dit : « Dites-moi la vérité ; peut-elle encore aller loin ? » ils dirent : « Sire, puisque vous nous le demandez, nous vous dirons qu'elle peut mourir dans un moment ; elle a la fièvre bien forte ; elle va entrer dans son redoublement ; peut-être n'en reviendra-t-elle pas. » Il appela M. d'Auch et M. de Montaigu, et leur dit : « Il faut donc dire à la reine ma mère qu'il faut songer à la mort. » M. de Montaigu dit : « Ah ! sire, vous la ferez mourir de lui dire [cela] dans son redoublement. » Le roi se récria : « Quoi ! on la flatteroit et on la laisseroit mourir sans sacrements, après une maladie de six mois ? Cela ne me sera pas reproché. Il n'est plus temps d'avoir de la complaisance. » Tout le monde trouva que le roi avoit raison. M. d'Auch lui dit qu'il n'y avoit plus de moments [à perdre]. Elle reçut cela à son ordinaire, avec des sentiments tout chrétiens, mais pleins d'une grande crainte ; la voix lui changea. Elle fit venir son confesseur et puis nous dit à tous : « Retirez-vous, je n'ai affaire qu'à mon confesseur. » Le roi, la reine, Madame et moi, nous fûmes dans son cabinet, en attendant que l'on nous vînt avertir que l'on apportoit Notre-Seigneur (1). On résolut le deuil ; comme

(1) Les anciennes éditions ont changé ainsi la phrase *pendant que l'on apporta Notre-Seigneur* ; ce qui est contraire non-seulement au texte du manuscrit, mais encore aux usages du temps. La famille devait assister aux cérémonies religieuses de la com-

on feroit toute chose; où on logeroit à Saint-Germain; que le roi s'en iroit à Versailles dès le moment qu'elle [seroit] morte; Monsieur à Saint-Cloud; moi, que je demeurerois pour tout ce qui seroit nécessaire. Je suppliai le roi de me donner le moins d'emploi qu'il se pourroit auprès de son corps, à cause que j'étois fort peureuse, et comme je l'aimois fort que cela me toucheroit. Il me permit de le faire. On commanda les carrosses, toutes choses, afin que tout fût prêt.

Quand Notre-Seigneur vint, nous allâmes dans la cour au-devant; ce fut M. d'Auch qui l'alla querir à la paroisse. Il y avoit un monde infini dans la chambre; le roi et Monsieur tenoient la nappe pour communier. La reine, après avoir reçu Notre-Seigneur, appela le roi, la reine, et Monsieur et Madame, les uns après les autres, puis le roi et la reine ensemble, et Monsieur et Madame; mais cela dura peu. Je fus étonnée qu'elle ne dît pas un mot à M. le Prince ni à moi, qui étions là, après tout ce qui s'étoit passé, et particulièrement à moi qui ai toujours été nourrie auprès d'elle. Le roi fut reconduire le saint-sacrement jusqu'à la paroisse; nous ne fûmes que dans la cour. Quand M. d'Auch fut revenu, il ne bougea plus d'auprès d'elle ni M. de Montaigu. Je n'ai jamais entendu si bien parler que ce prélat et avec tant de capacité et de piété. M. de Montaigu avoit de bonnes intentions, mais comme il n'est pas François, il ne s'exprimoit pas si bien (1).

On envoya querir l'extrême-onction, que l'on ap-

---

munion et de l'extrême-onction. Mademoiselle d'ailleurs le dit formellement dans la suite de son récit.

(1) On a supprimé cette phrase dans les anciennes éditions.

porta dans son oratoire par une porte de derrière; elle la demanda et dit que les pieds lui froidissoient. On lui dit que rien ne pressoit; elle dit : « Je crois que l'on n'aura pas loin à l'aller querir; car j'ai entendu ouvrir la porte de mon oratoire, et je crois que ce l'est. » Ainsi on la lui donna. De voir mettre ces beaux chandeliers de cristal avec des diamants, et cette croix de même, que la reine, ma grand'mère, avoit fait faire avec tant de soin et de plaisir, dont celle-ci avoit paré son oratoire, tout cela ne paroissoit pas être fait pour un apprêt de mort. J'avoue qu'il y avoit bien de quoi faire des réflexions et que j'en ai souvent fait depuis sur tout ce que j'avois vu; car dans le temps on étoit si troublé que l'on ne savoit ce que l'on faisoit (1). Elle reçut ce sacrement avec beaucoup de dévotion. Comme l'on porte jusqu'à la mort ses habitudes, je vais dire une chose qui le prouvera assez : comme l'on lui mettoit les saintes huiles aux oreilles, elle dit à madame la comtesse de Fleix, qui étoit près d'elle : « Levez bien ma cornette, de peur que cette huile n'y touche; car cela sentiroit mauvais (2). » Monsieur lui baisa les pieds; pour moi, je n'eus pas cette force. Un quart

(1) Les anciennes éditions ont remplacé ce passage depuis *tout cela ne paroissoit pas* jusqu'à *ce que l'on faisoit*, par la phrase suivante : « Je dis encore une fois que je fis des réflexions qu'il me seroit utile que j'eusse toujours présentes dans mon esprit, pour connoître l'abus de cette vie, et pour penser plus sérieusement que je ne fais à une autre qui ne finira jamais. »

(2) Les anciennes éditions ajoutent ici une phrase qui n'est pas dans le manuscrit autographe. La voici : « Ainsi elle porta l'aversion du malpropre jusqu'à la fin de sa vie, parce qu'elle étoit naturellement extrêmement propre. »

d'heure après elle demanda quelque chose; on appela un peu haut; le roi crut que la reine se mouroit; il tomba sur mademoiselle d'Elbœuf et sur moi, quasi évanoui. Nous l'ôtâmes de la ruelle; M. le Prince et M. de Créqui l'emmenèrent dans le cabinet. Il étouffoit; on lui jetoit de l'eau; cela ne passoit pas; je m'avisai de le déboutonner; il n'étrangla plus. On fut depuis dix heures jusqu'à six heures et demie toujours là; on alloit et venoit dans cette chambre. Monsieur ne bougea d'auprès d'elle. On empêcha le roi d'y entrer. Il y avoit un monde infini; tout y entroit; de toutes sortes de gens, qui l'alloient regarder au nez. Cela me faisoit la plus grande peine du monde.

Après minuit, on commença à dire des messes dans un oratoire; à quatre heures, elle demanda que l'on en dit une de la Passion. Je l'entendis et je la regardois de temps en temps; car son oratoire étoit dans la ruelle de son lit et elle entendoit la messe par la porte qui y donnoit. On lui donna à cinq heures un bouillon; elle l'avaloit comme une personne qui avoit grand besoin de nourriture. M. Seguin, son médecin, lui dit : « Madame prenez-le plus doucement. » Elle lui répondit : « Je le trouve bon; il faut se soutenir tant que l'on peut. » Madame de Beauvais, sa première femme de chambre, lui vint dire le soir, comme on lui annonçoit qu'il n'y avoit plus de remède, qu'un astrologue avoit dit que pourvu qu'elle ne mourût point le mardi, elle échapperoit. Elle demandoit souvent quelle heure il étoit; et il paroissoit que cela lui donnoit quelque espérance et qu'elle avoit impatience d'avoir passé minuit. Le roi entendit la messe à six [heures]. On sonna la grosse cloche de Notre-Dame, qui ne sonne qu'aux grandes

occasions. Je lui dis : « On croit la reine morte. » Un moment après on entendit Monsieur qui fit un cri, et le médecin entra; le roi dit : « Est-elle morte? — Oui, sire. » Il pleura fort. Madame la comtesse de Fleix apporta au roi les clefs; on alla atteindre (1) son testament dans son cabinet; et le roi dit : « Je pense qu'il le faut lire devant toute la parenté. » Monsieur s'en alla. Après la lecture que fit M. Le Tellier, le roi monta en carrosse, et moi je m'en allai chez moi me coucher.

Le lendemain et les deux jours suivants je fus fort visitée. Toutes les dames qui alloient à Saint-Germain voir Leurs Majestés avec leurs mantes, vinrent voir avec cet habit de cérémonie funèbre ma belle-mère et moi. Puis il fallut porter le cœur au Val-de-Grâce. Je l'allai querir au Louvre; mesdames les princesses du sang étoient avec moi, savoir madame la Princesse, madame de Longueville, la princesse de Carignan. Madame la Duchesse étoit grosse. M. d'Auch, qui portoit le cœur, se mit avec nous dans le carrosse du corps de la reine. Comme il étoit à la bonne place, on me voulut faire mettre auprès de lui; mais je ne voulus pas. J'y fis mettre madame de Longueville, comme la plus dévote. Il fallut passer par la chambre où étoit le corps. J'avoue que de voir le Louvre en deuil, le corps de cette pauvre reine et tous ces prêtres et ces officiers (car ils ont ce droit-là de demeurer auprès des corps de la maison royale), cela m'affligea fort (2).

---

(1) Ce mot est presque illisible dans le manuscrit; on l'a remplacé dans les anciennes éditions par *chercher*, qui n'est certainement pas le mot écrit par Mademoiselle.

(2) Ce passage depuis *il fallut passer* jusqu'à *cela m'affligea fort* a été omis dans les anciennes éditions.

Le lendemain je fus dîner à Saint-Germain et recevoir les ordres du roi pour la conduite du corps. Comme il fut au conseil, l'on me vint querir pour aller savoir ce que j'avois à faire; il n'y avoit que les ministres avec le roi; je menai madame de Montausier avec moi. Après que le roi eut donc ordonné comme tout seroit, je lui dis : « Mais s'il arrive des disputes entre les carrosses des princesses (étrangères, cela s'entend, personne ne disputant à celles du sang) et des duchesses, comme ferai-je? » Le roi dit : « Comme l'on a accoutumé. » Madame de Montausier dit : « Sire, cela n'a jamais été réglé; il seroit mieux qu'elles n'en menassent ni les unes ni les autres.» La chose fut réglée ainsi. Ce qui ne plut pas aux princesses, qui prétendoient l'emporter de hauteur. Ma sœur, mesdames les princesses du sang étoient dans les carrosses du corps du roi et des reines. J'étois dans celui de la reine mère; j'avois avec moi ses deux dames d'honneur et d'atour, mademoiselle de Guise, madame la princesse de Bade, mesdames les duchesses d'Épernon, de Sully et de Chaulnes; les autres [princesses du sang] avoient choisi d'autres duchesses.

On partit à sept heures du Louvre; on chanta un *Libera* devant que de partir, et comme il y a un passage un peu étroit en sortant de la chambre, il fallut traîner la bière avec des cordes; après l'on la porta dans le chariot. Pour la marche cela est en mille endroits (1). Il faisoit un froid horrible. On n'arriva qu'à

(1) Voy. la *Gazette de Renaudot* et les extraits du *Journal d'Oliv. d'Ormesson* à l'Appendice.

onze heures. On fut une heure dans l'église avant que le corps y arrivât, parce que les religieux de l'abbaye étoient allés en procession hors la ville. Jamais je n'ai eu un tel froid. Je crus avoir la fièvre; car, sans me chauffer, de l'excès du froid j'eus une grande chaleur à la porte; on y fut encore longtemps, parce que M. d'Auch fit une harangue et le prieur lui répondit. J'étois si lasse et si accablée que j'appuyai ma tête contre la bière et que je l'y eus longtemps, sans m'en apercevoir. On ne sortit de Saint-Denis qu'à deux heures. On fit ensuite des services à Saint-Denis, à Notre-Dame avec les cérémonies ordinaires : messieurs de Matignon et de Gamaches, chevaliers du Saint-Esprit, portoient ma queue. Si je m'embarquois dans cette cérémonie, j'en dirois trop.

Cela passé, chacun se rendit à la cour : Monsieur et Madame y retournèrent. La crainte de la reine mère avoit fait tenir l'affaire de mademoiselle de La Vallière un peu plus cachée; lors le roi ne se contraignit plus, et cela parut fort. J'avois oublié de dire que Madame a eu un fils, qui avoit deux ans quand la reine mère mourut, qui étoit parfaitement beau et joli (1). On fit en carême un voyage à Mouchy (2), où on fut trois jours

(1) Philippe-Charles d'Orléans, duc de Valois, né le 16 juillet 1664, mort le 8 décembre 1666.

(2) Mouchy-le-Châtel (département de l'Oise, arrondissement de Beauvais). Olivier d'Ormesson parle dans son *journal* de ces revues qui eurent lieu au commencement d'avril 1666 : « Le roi fut avec toute la cour voir la revue des troupes près de Mouchy. Elle dura trois jours : le premier à les mettre en bataille, et les deux autres à les faire défiler. Il y avoit quinze mille hommes. L'on convient qu'il ne se peut voir des troupes plus belles et plus

pour une revue. Le roi y fit venir quantité de troupes. Il y vint beaucoup de dames. On étoit en justaucorps de deuil. On se divertit fort bien; le roi étoit d'une grande gaieté; il fit des chansons pendant le chemin en revenant, pour envoyer à Monsieur et à Madame, qui étoient allés à Villers-Cotterets. On fit un petit voyage de cinq ou six jours à Versailles, où il y avoit très-peu de monde, qui fut fort agréable. On étoit depuis le matin jusqu'au soir avec le roi. Il se promenoit avec la reine; on y jouoit. Pour moi j'étois fort aise, ne m'ennuyant point où il est. Jamais il n'y eut rien de si honnête. Comme il sait que je n'aime point ni à jouer ni à voir jouer, il avoit peur que je m'ennuyasse les soirs. Il envoyoit chercher Dangeau ou Tréville pour se promener avec moi et causer dans le salon, sachant que c'étoit deux hommes avec qui j'avois accoutumé de parler et qui étoient de bonne compagnie.

Monsieur fit réponse aux chansons, en envoya qui n'étoient pas si jolies que celles que l'on lui avoit envoyées. Madame de Meckelbourg (1), autrefois madame de Châtillon, qui avoit épousé un souverain allemand, étoit à Villers-Cotterets; [elle] en fit une d'un langage bizarre d'un Allemand qui parleroit mal françois. Elle croyoit avoir fait quelque chose qui feroit rire agréablement. On en rit à la vérité; mais ce fut en tournant le tout en ridicule. Madame de Montespan sait faire

---

magnifiques, les officiers ayant fait des dépenses extrêmes. La compagnie de M. de La Trousse fut trouvée l'une des plus belles. Le roi lui a donné cinq cents écus. »

(1) Madame de Mecklenbourg. Voy. l'Appendice VIII du tome II des *Mémoires de Mademoiselle.*

cela le mieux du monde. Elle étoit toujours à la cour ; c'est mademoiselle de Mortemart qui avoit épousé le neveu de M. de Bellegarde, qui est dame du palais. Je trouvai à mon retour cette nouvelle (1). La reine avoit six dames, dont madame de Montespan étoit; depuis le nombre en a beaucoup augmenté. On alloit souvent à Versailles, mais comme il y avoit peu de logement il n'y alloit que les personnes que l'on nommoit. Ainsi cela faisoit de grandes intrigues pour y aller; ma sœur étoit de ce nombre; elle n'y parvenoit pas souvent.

Madame de Poussé, dont j'ai parlé, fit sortir une fille qu'elle avoit, de religion, et la prit avec elle. Madame de Choisy eut envie d'en faire quelque chose; elle l'ajustoit, prônoit sa beauté. On ne parloit d'autre chose; elle étoit fort jolie, une grande jeunesse, mais une vilaine taille et la grâce d'une demoiselle de campagne. Je dis un jour en dînant à Saint-Germain : « On aura demain une demoiselle qui est fort jolie, qui viendra avec ma sœur. » Le roi dit (il falloit qu'il en eût entendu parler) : « Je vous remercie, ma cousine, de m'en avoir averti; je me mettrai contre la muraille; car on dit qu'elle est si belle que l'on évanouira de l'étonnement de sa beauté; au moins je ne tomberai pas. » On vit bien par là que l'on lui en avoit parlé chez La Vallière, où madame de Montespan commençoit à aller. C'est une femme de beaucoup d'esprit; d'un esprit agréable; d'une conversation attachante. La Vallière en a peu; ainsi on commençoit à avoir be-

(1) Ce passage depuis *j'avois oublié de dire* jusqu'à *cette nouvelle* ne se trouve pas dans les anciennes éditions des *Mémoires de Mademoiselle.*

soin de ce secours pour amuser le roi. Si elle avoit été plus prudente, elle auroit cherché quelque dame, dont la beauté et les charmes de sa personne n'auroient pas répondu à celles de son esprit (1).

Ma sœur fut le lendemain à Saint-Germain, où mademoiselle de Poussé n'eut pas toute l'approbation possible. Je l'appris par une lettre de madame de Choisy, que je trouvai sur la table de ma sœur comme je l'allai voir; elle l'appeloit *mon ange*, et jamais rien n'y a moins ressemblé, selon que l'on les dépeint : « Mon ange, tout est perdu ; il n'y a eu que les dames qui aient trouvé la petite fille belle. Les messieurs n'en font pas de cas; j'en suis au désespoir (2). » Après l'avoir lue (il y avoit beaucoup d'autres choses), je la remis et ne dis mot. Ma sœur rougit ; apparemment madame de Choisy lui faisoit espérer quelque grand établissement par la réussite de ce dessein.

On refit un autre voyage à Versailles. Ma sœur, voyant que, par le crédit de madame de Choisy, elle n'avoit su réussir à y aller, me pria d'en parler au roi. Je l'en suppliai ; il me refusa. Enfin je le priai tant qu'il me l'accorda, à condition que je ne l'en prierois

---

(1) Les anciennes éditions ont remplacé cette phrase par les suivantes, dont il n'y a pas trace dans le manuscrit autographe : « Dans ce temps-là elle auroit regardé comme un malheur le projet que madame de Montespan avoit dans la tête, de travailler à se bien établir dans l'esprit du roi, afin de la détruire. Il est à croire que dans celui où elle se trouve elle doit bénir Dieu de l'avoir tirée d'un état qu'elle concevoit autant heureux qu'elle le doit considérer à présent comme pernicieux. »

(2) Cette citation de la lettre de madame de Choisy a été omise dans les anciennes éditions.

plus. Elle y vint, et comme elle étoit instruite par madame de Choisy, elle alla redire au roi quelque chose que la reine avoit dit dans la calèche, où il n'y avoit que la reine, madame de Montausier et moi, sur ce que l'on avoit lu une comédie où la reine avoit voulu aller et le roi ne l'avoit pas voulu, à la prière de Madame, à ce que la reine croyoit ; et pour voir tout ce qui se passoit il y avoit une terrasse qui régnoit autour du château, la reine s'y alla promener et les vit tous en passant, qui lisoient cette comédie. Elle se fâcha, pleura. Madame de Montausier et moi nous fîmes tout ce que nous pûmes pour l'empêcher d'en rien témoigner. En entrant à la ménagerie où on alloit faire collation, il y avoit un petit cabinet, où étoit le couvert et personne n'entroit à la ménagerie ; on alloit querir tout là pour le mettre sur la table. Mademoiselle d'Alençon bien finement conta cela au roi. Moi qui allois là, comme les autres, pour querir la collation, j'entendis sa relation qui ne fut pas juste, et elle dit : « Ma sœur a animé la reine contre Madame ; elle est cause par cette complaisance de son chagrin. » Je lui pris le bras, et lui dis : « Je vous prends sur le fait, mademoiselle; voilà des instructions de madame de Choisy. Sire, madame de Montausier est témoin de tout et dira à Votre Majesté comme les choses se sont passées, et il n'en faut pas parler davantage. » La demoiselle fut fort penaude. Le roi éclaircit l'affaire et trouva que ma sœur avoit grand tort. Il me dit : « Eh bien, vous avez voulu qu'elle vînt; voyez à quoi cela est bon. » La reine vouloit que l'on la renvoyât. Je la priai fort que non. Elle demeura penaude, honteuse, me demanda mille pardons et à la reine, et l'on disoit : « Quoi ! cela qui n'est

bon à rien n'a d'esprit que pour tracasser. » Madame de Choisy fut au désespoir. Quand la reine alloit promener les soirs après souper, on l'envoyoit coucher. Les voyages de Versailles ne finirent que par un de Fontainebleau, où je n'allai pas à même temps que la cour.

Je ne me souviens plus pourquoi madame de Vendôme amena à Versailles, avant que de partir, mademoiselle de Nemours dire adieu à Leurs Majestés, qu'elle menoit en Savoie pour se marier. Ce mariage ne soutenoit pas la grandeur de la maison de Savoie, qui n'avoit eu que des filles de rois depuis tant d'années. M. l'évêque de Laon, cousin germain de madame de Vendôme, de la maison d'Estrées, maintenant cardinal de ce nom, avoit fait ce mariage. Il avoit fait celui du prince Charles, et comme il (1) disoit en Allemagne qu'il n'étoit pas marié; que son père l'avoit épousée pour lui, et qu'il ne le tiendroit pas, M. de Laon avoit montré à plusieurs personnes des consultations de Sorbonne pour montrer que l'on ne pouvoit rompre ce mariage. Quand il voulut faire celui de Savoie (2), il consulta [pour établir] qu'il ne valoit rien. Je crois que ce fut à de différents docteurs. Enfin il fit si bien qu'au lieu d'un mari elle en avoit deux. Il maria peu après mademoiselle la cadette au roi de Portugal (3); c'est elle qui l'a fait cardinal.

---

(1) Le prince Charles.

(2) Marie-Jeanne-Baptiste de Nemours fut mariée au duc de Savoie, Charles-Emmanuel II, le 11 mai 1665.

(3) Marie-Françoise-Élisabeth de Nemours épousa le roi de Portugal, Alphonse VI, le 28 juin 1666. Elle avait quitté Paris

Mademoiselle d'Aumale prit congé de tout le monde, transportée de joie d'aller être reine et écrivant de là à toutes ses amies des biens du roi son mari comme du plus honnête homme du monde, que rien ne manquoit à son bonheur que d'avoir un enfant; qu'elle espéroit d'en avoir bientôt. J'ai vu une lettre qu'elle écrivoit à madame la comtesse de Béthune, qu'elle montra à la reine, où cela étoit. Un an ou deux ans après on dit qu'elle n'étoit pas mariée; que sa vie n'étoit point en sûreté, son mari étant un ivrogne, un brutal, qui tuoit les gens à sang-froid, et qu'elle auroit souffert toutes ses imperfections, si elle n'eût point craint pour sa vie. On le mit en prison; on l'envoya dans une île. Le pays, à ce qu'elle disoit, et ses amis la prièrent d'épouser le frère. Elle en fit difficulté; elle envoya consulter : M. le cardinal d'Estrées trouva qu'il n'y avoit point eu de mariage, et elle épousa le frère (1), que l'on appelle *le Prince* et elle *la reine*. Elle a eu une fille. On dit qu'il est fort débauché; mais comme il n'y a pas un troisième frère et qu'elle a des enfants, il y a apparence qu'elle en demeurera à ce mari. C'est une chose si extraordinaire dans ce siècle que, quoique cela n'eût nul rapport à moi, je ne me suis su empêcher de le mettre ici.

Je quittai la cour à Fontainebleau, ayant fait tou-

---

dès le 29 mai. Olivier d'Ormesson écrit dans son *Journal* à cette date : « Ce jour partit mademoiselle de Nemours la cadette pour être reine de Portugal. M. l'évêque de Laon va avec elle; elle doit être mariée à La Rochelle avant que de s'embarquer. »

(1) La reine de Portugal épousa le 28 mars 1668 Pierre, frère d'Alphonse VI et régent de Portugal.

jours plus de cas de ma santé que de mon plaisir au moins depuis bien des années.

CHAPITRE VIII.

(1666—1667.)

Régiment des dragons donné par le roi à Lauzun. — Beauté de ce corps que le roi fait venir à Fontainebleau. — Camp de Moret. — Lauzun est nommé colonel général des dragons. — Mariage de mademoiselle de Prie. — Mademoiselle prend deux filles d'honneur. — Elle revient de Forges à Paris. — Elle va ensuite en Berry, où elle prend une troisième fille d'honneur. — Retour de Mademoiselle à la cour. — Mort du duc de Valois, fils de Monsieur. — Camp d'Ouville près de Saint-Germain. — Mariage de Mademoiselle d'Alençon avec le duc de Guise. — Départ du roi pour la Picardie. — Mademoiselle va rejoindre la cour à Amiens. — Sa conversation avec le roi et madame de Montespan sur le mariage de sa sœur. — Le roi parcourt la frontière de Picardie. — Mademoiselle suit la cour. — Elle revient à Compiègne avec la reine. — La reine quitte Compiègne pour aller rejoindre le roi. — Fille de mademoiselle de La Vallière reconnue par le roi. — La duchesse de La Vallière vient rejoindre la reine. — Chagrin que la reine éprouve de son arrivée. — Étonnement et rumeurs de la cour. — Le roi rejoint la reine à Avesnes. — Relations du roi et de madame de Montespan. — Le Dauphin tombe malade de la rougeole. — Prise de Tournay et de Douai. — Le roi vient à Compiègne. — Il fait la cour à Madame de Montespan. — Scène plaisante avec la reine. — Prise de Courtrai. — Monsieur vient rejoindre la cour. — Arrivée au camp. — Mauvais souper que l'on y fait. — Mademoiselle passe la nuit dans une grange. — La cour arrive à Tournay. — Usages des villes de Flandre. — Départ de Tournay. La reine quitte le roi et va s'établir à Arras. — Le roi assiége Lille. — Intrigues de cour. — La reine est avertie par une

lettre de l'amour du roi pour madame de Montespan. — Victoire remportée par le maréchal de Créqui. — Part qu'y eut Lauzun. — Le prince de Vaudemont vient à la cour, ainsi que le duc de Monmouth. — Naissance d'un fils de mademoiselle de La Vallière.

Le roi avoit pris le régiment de dragons du maréchal de La Ferté et l'avoit mis sous son nom et l'avoit donné à M. de Péguilin, à la tête duquel il avoit fait de fort belles actions et même extraordinaires depuis l'âge de quatorze ans qu'il avoit servi, n'ayant été à l'académie que les hivers pour ne pas perdre le temps des campagnes. Il a fait les premières dans le régiment de cavalerie du maréchal de Gramont, son oncle. La manière dont sont utiles les dragons, qui les distingue des autres troupes, et celle dont ce régiment s'étoit distingué depuis que M. de Péguilin le commandoit, donna envie au roi de le montrer aux dames et de le faire venir à Fontainebleau. Ils campèrent un jour entre le parc et le mail. Tout le monde admira cette troupe, et le bon air qu'elle avoit et surtout celui de leur colonel; car j'ai ouï dire en ce temps-là (depuis il ne seroit pas surprenant que l'on me l'eût dit) que rien ne fût plus joli, mieux fait ni de meilleure mine que lui (1).

(1) Les anciennes éditions ont tellement modifié ce passage, que je crois devoir conserver leur texte en note. On fait dire à Mademoiselle à l'occasion des changements que fit le roi dans le régiment des dragons : « Il avoit voulu prendre un homme de mérite et de qualité pour le mettre à la tête. M. le Cardinal lui avoit voulu donner son neveu pour cela; il voulut de son chef aller prendre le marquis de Péguilin, qui étoit capitaine dans le régiment de Gramont, son oncle, dans lequel il avoit fait des actions extraordinaires; de manière que le roi trouva dans sa per-

Cela donna envie au roi de faire décamper les troupes

---

sonne un homme de la première qualité de France, d'une valeur infinie, et qui en avoit donné des marques dans des occasions où sa tête avoit autant de part que son courage. Lorsqu'il fut dans les dragons, il les rendit encore plus redoutables qu'ils n'avoient jamais été, par des actions qui surprenoient les généraux d'armée sous les ordres desquels il servoit, parce qu'ils voyoient qu'il ne les comptoit pour rien, tant il se sentoit un courage au-dessus de ce qu'il venoit de faire. M. de Turenne en donna une marque publique : il le choisit pour commander dans Furnes, qui étoit une place ouverte de tous côtés et au milieu des ennemis. Cela lui attira une telle envie, que celui qui commandoit le régiment de la marine se sentit blessé de ce que M. de Turenne ne lui avoit pas confié la garde de ce poste, et il voulut faire difficulté de lui obéir. M. de Péguilin ne consulta que le service du roi : il lui fit connoître qu'il n'avoit pas demandé à commander à sa place, ni pensé à lui faire aucune injustice; qu'il devoit songer à lui obéir, ou qu'il le mettroit en état de le devoir faire. L'autre continua dans sa première difficulté; il le fit arrêter prisonnier et tous ceux qui voulurent murmurer. Cette résolution et cette conduite, qui n'est pas ordinaire à un jeune homme de dix-huit ans, plut extrêmement au roi; ses amis en furent pénétrés, et ceux qui étoient jaloux de son mérite ne pouvoient pas se défendre de l'admirer. J'ai ouï parler de ce fait plusieurs fois; j'ai voulu expliquer les raisons que le roi avoit eues de rendre les dragons de bonnes troupes, parce que je dois être naturellement portée à justifier le bon goût qu'il a et le bon choix qu'il sait faire des gens et de tout.

» Cela m'a insensiblement fait sortir du campement de Fontainebleau, dans lequel je vais rentrer, pour expliquer que la maison du roi, les régiments des gardes françoises et suisses, étoient campés auprès de Moret, où nous les allions voir tous les jours. Les dragons avoient un camp séparé : ils n'étoient pas moins distingués dans la paix que par leurs actions dans la guerre; leur manière d'habillement avec leurs bonnets marquoit une espèce de bravoure dans cette troupe qui ne se voit pas dans les autres. Un jour le roi les voulut faire voir aux dames : il les fit venir

de sa maison. On fit un camp auprès de Moret (1) où

---

camper entre le mail et le parc ; on admira l'adresse avec laquelle cette troupe faisoit l'exercice, et personne n'étoit surpris d'entendre parler des actions qu'elle avoit faites pendant la guerre. Leur colonel parut avec un air qui le distinguoit autant des autres officiers, qu'il avoit fait dans les occasions, où ils ne pouvoient l'imiter qu'avec peine. Je parle de ce brave et de ces officiers ainsi que je l'apprenois et comme tout le monde le disoit dans ce temps-là. Dans celui-ci l'on ne seroit pas surpris de m'en entendre dire du bien, puisque celui que tout le monde m'en a dit et celui que je lui ai connu m'ont donné des sentiments d'estime pour lui qui ne lui sont pas désavantageux. Pendant le camp de Moret, le roi alloit visiter les troupes tous les jours ; un, entre autres, il mit pied à terre et entra dans la tente de M. de Péguillin, qu'il trouva magnifiquement meublée. Tout aussitôt qu'il fut dedans, il fit monter la garde par ses dragons devant la porte de sa tente : ce qui parut nouveau, parce que le régiment des gardes, qui n'étoit pas loin, doit toujours garder le roi. Celui qui avoit donné cet ordre étoit extraordinaire en tout : ce qui auroit paru une entreprise dans un autre devint pour lui une action naturelle pour tout le monde. Pour moi, qui le trouvois un homme de bon esprit, j'aurois dès ce temps-là aimé à lui parler, tant la réputation d'honnête homme et d'homme singulier me touche. Il étoit particulier ; il se communiquoit à peu de gens. Je savois plus de nouvelles de ce que je viens d'écrire par autrui que par moi-même ; et c'est de cette manière que j'appris que, lorsque la guerre fut déclarée contre l'Espagne, après le siége de Lille, où M. de Péguilin, selon son ordinaire, se comporta d'une manière surprenante, le roi augmenta les dragons de deux régiments et créa exprès la charge de colonel général pour la lui donner. »

(1) Cette revue eut lieu au mois de juillet 1666. On s'en occupait déjà en juin. Olivier d'Ormesson écrit dans son *Journal*, à la date du 26 juin : « La cour est à Fontainebleau, d'où l'on croit qu'elle reviendra bientôt à cause de la grossesse de la reine. L'on parle d'une grande revue de troupes dans la prairie de Moret ; que toutes les dames y doivent camper trois jours et que le roi a fait faire des tentes de toutes couleurs. L'on a ajouté que l'on

le roi alla et mit pied à terre dans les tentes de M. de Péguilin, que l'on trouva meublées et accommodées avec beaucoup de magnificence et de propreté, et quoique le régiment des gardes fût là, M. de Péguilin fit monter la garde, et lui à la tête de ses dragons, dans la tente où étoit le roi. On trouva cela extraordinaire; mais comme c'est un homme qui l'est en toute chose, personne n'y trouva à redire, ou peut-être on ne l'osa par la protection que le roi avoit la bonté de lui donner. Ces dragons plaisoient tant au roi qu'il résolut d'en faire d'autres régiments, et de créer la charge de colonel général en sa faveur. Je vis tout cela dans la *Gazette* et dans toutes les lettres que l'on écrivoit. J'étois fâchée de n'y avoir pas été. J'estimois fort M. de Péguilin; il me plaisoit: je le trouvois de bonne compagnie; mais je n'avois nulle habitude avec lui.

Je fis ma campagne ordinaire à Forges, et [je passai] quelques jours ici, où je mariai mademoiselle de Prie qui en fut fort aise, ayant grande envie de l'être (et elle avoit raison ayant de l'âge, peu de beauté et de bien, et beaucoup de qualité), à un gentilhomme nommé Gonneville (1), assez riche, un jeune garçon qui s'estimoit honoré de son alliance, qui vivoit avec elle avec

---

feroit le siége de Moret dans les formes pour montrer aux dames la manière de prendre les places. » Au mois de juillet, Olivier d'Ormesson dit : « La revue a été faite durant trois jours avec toute la magnificence possible, ne se pouvant voir des troupes plus belles de cavalerie. »

(1) Les anciennes éditions portent Goufreville. On ne trouve aucun village près d'Eu du nom de Gonneville ni de Goufreville. Celui qui s'en rapproche le plus est Goutseauville.

beaucoup de respect et de déférence, qui avoit une belle maison et pas éloignée d'ici ; elle trouvoit beaucoup d'agrément en cet établissement. Le secours que mademoiselle de Vandy tiroit de Prie la rendoit encore plus paresseuse ; ainsi j'étois quasi nécessitée à ne me pouvoir plus passer de filles. On m'en proposa deux sœurs de la maison de Créqui, qui n'étoient pas riches ; on me les amena pour les voir et je les trouvai à ma fantaisie : l'une étoit grasse, et l'autre maigre ; la cadette assez jolie ; elles avoient l'air de campagne ; mais les filles de qualité se font bientôt à la cour. Je les emmenai avec moi à Paris. Je trouvai la cour à Vincennes (1), où je fis la mienne souvent le temps que j'y fus. Je ne demeurai que quinze jours à Paris. Je ne montrai point les deux filles nouvelles. Je m'en allai en Berry, où j'ai des terres, dans le dessein de voir à vendre les bois, où je réussis mal ; on prit l'affaire de travers, et au lieu d'en faire une bonne j'en fis une très-mauvaise. Je fus voir madame de Saint-Germain-Beaupré en la Marche, qui n'étoit qu'à cinq ou six lieues d'Argenton, où je demeurai dix ou douze jours. C'est un fort vilain lieu ; le château est tel que je n'y logeai pas ; mais celui de Saint-Germain est très-beau, très-magnifique et sent bien sa maison de grand seigneur.

---

(1) La cour était à Vincennes au mois d'août 1666. Olivier d'Ormesson écrit dans son *Journal*, à la date du 26 août : « Ce jour le roi fit une revue des troupes de sa maison dans le bois de Vincennes ; ma femme y fut avec madame de Nogent. Il n'y eut jamais rien de si brave ni si magnifique en habits. » — On lit dans le même *Journal*, à la date du 15 octobre 1666 : « Le roi a quitté Vincennes pour se rendre à Saint-Germain. »

J'y fus deux jours où l'on me fit grande chère; je n'y en voulois être qu'un; mais ils avoient des poissons d'une si prodigieuse grandeur que cela m'obligea à y demeurer, par les instantes prières qu'ils m'en firent. Madame de Saint-Germain me vint conduire jusqu'à Chiverny, où je passai en revenant. Je passai aussi à Champigny, où madame de Palvoisin, veuve de feu Boisrogues, de la maison de Châtillon, me vint voir pour m'amener sa fille qu'elle m'avoit pressée de prendre et que j'avois acceptée. C'étoit encore une fille de grande qualité et de peu de bien; mais son père avoit été toute sa vie à Monsieur; ainsi je ne la pouvois refuser. Elle étoit petite, assez grosse et courte. Elle n'avoit pas bon air; mais en peu de temps elle se fit.

En arrivant à Paris je les menai avec moi à Saint-Germain. On n'en dit rien, qui étoit ce que je voulois. M. de Valois, fils de Monsieur, étoit dans une grande langueur; tout d'un coup il tourna à la mort, et mourut en parlant. Nous fûmes tout le jour à le voir agoniser (1); cela fâcha fort Monsieur. J'allois et venois de Saint-Germain à Paris. Aussitôt en carême je venois quelquefois un tour de plusieurs jours ici. Aussitôt après Pâques, le roi fit tendre ses tentes dans la garenne de Saint-Germain; elles étoient toutes neuves et parfaitement belles : les appartements étoient fort beaux; il y donna une grande fête; on étoit un monde infini à table. Madame de Montausier en fit une petite, où j'envoyai Châtillon et Créqui avec elle; c'étoit

(1) Philippe-Charles d'Orléans, duc de Valois, mourut le 8 décembre 1666. Les anciennes éditions ont omis ce passage.

assez qu'il y en eût une avec la reine; car la table de madame de Montausier étant dans le même lieu, celles qui n'auroient pas dû avoir l'honneur de manger avec la reine, n'auroient pas été admises à celle-là. J'ai ouï dire qu'à une fête de Versailles, où je n'étois pas, madame de Navailles en tint une, où madame de Langeron voulut aller; elle lui dit : « C'est comme celle de la reine. » Il venoit beaucoup de dames de Paris voir les tentes du roi. Le roi ordonna à M. le maréchal de Bellefonds de donner une fête, il y vint un moment. Je partis pour m'en venir en ce pays-ci. On me manda qu'il y avoit eu une revue dans la plaine d'Ouville (1), proche Saint-Germain, qui avoit duré trois jours; que cela avoit un air de guerre et que c'en étoit les préparatifs.

On ne parloit point du tout de marier ma sœur d'Alençon, quand je partis. Je fus tout étonnée que M. le Duc m'envoya un page et me manda que son mariage (2) étoit fait avec M. de Guise (je n'en fus point aise), et que le roi partoit pour aller en Picardie et me marquer le jour qu'il seroit à Amiens (3). Je résolus de m'y

(1) Tout ce qui concerne ce camp de Saint-Germain a été omis dans les anciennes éditions. Ce fut au mois d'avril 1667 qu'il fut réuni. Olivier d'Ormesson écrit dans son *Journal* à la date du 20 avril 1667 : « Le roi alla voir les troupes qui étoient campées dans la plaine d'Ouville, où le roi demeura durant trois jours, mangeant sous ces tentes et où toutes les troupes étoient magnifiques, les officiers y ayant fait beaucoup de dépense. On commença à parler que le roi devoit marcher en campagne le 15 mai, et se préparoit pour faire la guerre en Flandre. »

(2) Ce fut le 15 mai 1667 qu'eut lieu le mariage d'Élisabeth d'Orléans avec Louis-Joseph de Lorraine, duc de Guise.

(3) Le roi partit pour Amiens le 16 mai.

en aller et d'y être le lendemain qu'il y arriveroit. Madame m'écrivit pour me donner part du mariage; ma sœur, mademoiselle de Guise, M. de Guise, tous m'écrivirent. Je fis réponse. Comme il n'y a que dix-sept lieues d'ici à Amiens, je m'y en allai en un jour. Le lendemain, comme le roi vint dîner, il me dit : « Je ne vous ai point fait part du mariage de votre sœur, parce que ce n'est point moi qui l'ai fait; je n'y ai que consenti. Votre belle-mère m'est venue voir pour me dire qu'elle souhaitoit fort que sa fille épousât le prince Charles. Je lui ai dit que les choses n'étoient point en cet état. Elle m'a répondu : *Je souhaite de voir ma fille mariée devant que de mourir. Si Votre Majesté veut bien qu'elle épouse M. de Guise, je le souhaite fort.* Je lui ai dit que oui. Mademoiselle de Guise m'en est venue parler. On ne m'a rien demandé; je ne lui ai rien donné. M'en voilà quitte. » Je lui répondis : « Pourvu que vous ne lui ayez rien donné, cela sera fort bien; mais je crains qu'en croyant vous en défaire, vous ne m'en ayez fait (1).—Ce n'est pas mon intention. Votre belle-mère dit qu'il la falloit marier; cela est fait. On l'amena le dimanche au matin; on les fiança dans ma chambre; puis on les maria. Il n'y a pas eu d'autre cérémonie : on avoit si peu pourvu qu'ils n'eurent point de carreaux. On alla en chercher; on ne trouva que ceux des chiens de madame de Montespan; elle vous le contera (2). » Madame de Montespan me le conta

(1) Le sens de cette phrase paraît être que le roi, en croyant ne rien faire pour la sœur de Mademoiselle, lui aurait fait du bien à ses dépens.

(2) La plupart des paroles que Mademoiselle prête au roi et à

le plus plaisamment du monde. Elle dit : « J'étois dans la tribune ; quand ils se levèrent à l'Évangile et que je vis les carreaux de mes chiens ainsi honorés et servant à une telle noce; cela me fit rire. »

Comme le roi rôdoit sur la frontière de ville en ville, sans avoir déclaré la guerre, il ne laissoit pas de marcher en corps d'armée. Il mena la reine voir ses troupes; puis il partit et nous allâmes à Compiègne (1), où on menoit la vie ordinaire que la reine mène partout. Comme le conseil y étoit, cela amenoit du monde, et la proximité de Paris, étant assez grande pour y venir coucher et non pas pour retourner comme à Saint-Germain, faisoit qu'il y en avoit davantage. M. l'évêque de Noyon y venoit souvent. Madame de Montespan se promenoit fort à pied avec moi, pendant que la reine jouoit. Un jour qu'il lui manqua quelque joueur, elle voulut que madame de Montespan jouât; mais le jeu étant trop cher, on m'obligea à être de moitié; ce que je voulus bien. Nous nous étions promenées jusqu'à trois heures sur la terrasse de Compiègne. A cinq heures du matin, j'entendis du bruit sur ma tête, où logeoit la princesse de Bade. J'envoyai prier que l'on se tût; que j'avois fort envie de dormir. On me vint dire : « C'est que le roi a mandé la reine; on s'en va. » Je me levai fort vite, et je m'en fus toute déshabillée chez madame de Bade, où je trouvai madame de Montespan. Le prince de Bade me dit qu'il étoit arrivée un courrier et que le roi ordonnoit à la reine de

---

madame de Montespan ont été retranchées dans les anciennes éditions.

(1) La reine arriva à Compiègne le 20 juin 1667.

l'aller trouver à Avesnes et qu'elle partoit le lendemain; qu'elle s'étoit rendormie. Je donnai ordre à mon équipage et nous allâmes, madame de Montespan et moi, éveiller tout le monde. Ce fut des embarras non pareils pour les équipages. Pour moi le mien étoit en bon ordre; ainsi cela ne me fit nul embarras.

Avant que de partir [de Paris], le roi avoit déclaré une fille qu'il avoit de mademoiselle de La Vallière (1). En arrivant à Amiens, il la trouva dans le carrosse de la reine; on lui avoit fait un équipage, et l'on disoit qu'à l'avenir on ne verroit plus d'enfants. Quand le roi partit, elle s'en alla demeurer à Versailles, et mademoiselle Marianne (on appeloit ainsi cette petite fille) parut publiquement chez madame Colbert. On dit qu'il y avoit eu deux garçons, qui étoient morts. Elle étoit

(1) Cette fille fut Anne-Marie de Bourbon, connue sous le nom de *mademoiselle de Blois*. Née le 2 octobre 1666, elle fut légitimée en mars 1667. Madame de La Vallière fut créée duchesse peu de temps après, comme on le voit par le passage suivant du *Journal d'Olivier d'Ormesson* : « Le samedi 14 mai, les lettres d'érection de la terre [de Vaujours] en duché en faveur de mademoiselle de La Vallière et de sa fille, que le roi avoue pour être à lui, furent vérifiées sous le nom de La Vallière, en sorte que l'on l'appelle *madame la duchesse de La Vallière.* » — Louis XIV dit dans ses *Mémoires*, à l'occasion de cet événement (*OEuvres de Louis XIV*, t. II, p. 290, édit. de 1806) : « Avant que de partir pour l'armée, j'envoyai un édit au parlement. J'érigeois en duché la terre de Vaujours, en faveur de mademoiselle de La Vallière, et je reconnoissois une fille que j'avois eue d'elle; car n'étant pas résolu d'aller à l'armée pour y demeurer éloigné de tous les périls, je crus qu'il étoit juste d'assurer à cette enfant l'honneur de sa naissance, et de donner à la mère un établissement convenable à l'affection que j'avois pour elle depuis six ans. »

née à Vincennes après la mort de la reine mère ; et j'ai ouï conter bien des fois depuis que, comme elle étoit en mal d'enfant, Madame passa au travers de sa chambre pour aller à la messe à la Sainte-Chapelle ; on cacha Boucher, qui l'accouchoit (1). Elle dit à Madame : « J'ai la colique que je me meurs ! » Et quand Madame fut passée, elle dit à Boucher : « Dépêchez-vous ; je veux être accouchée devant qu'elle revienne. » C'étoit un samedi ; on joua dans sa chambre jusqu'à minuit. Elle mangea comme les autres à medianoche, avoit la tête découverte tout comme si elle n'eût point accouché le matin.

La reine, en partant de Compiègne, alla coucher à La Fère ; comme elle jouoit le soir, je voyois des allées et des venues. J'allai à ma chambre ; on me dit : « Madame de La Vallière doit arriver ce soir. » Je ne m'étonnai plus de toutes les mines ; après souper la reine parut fort chagrine. Je m'en allai me coucher. Elle avoit dit qu'elle ne partiroit qu'à dix heures, heureusement je m'éveillai matin ; à huit heures on me vint dire que la reine s'habilloit et que je me hâtasse. Je fus chez elle. Je trouvai la duchesse et la marquise de La Vallière (2) et madame de Roure (3), assises sur un coffre ; rien qu'elles trois dans la chambre de la reine ; elles

(1) Voy. l'Appendice.

(2) Gabrielle Glé de La Cotardaye, mariée à Jean-François de La Baume-le-Blanc, marquis de La Vallière. Cette belle-sœur de la duchesse de La Vallière devint plus tard dame du palais de la reine.

(3) Claude-Marie du Guast, mariée en 1666 à Louis-Scipion de Grimoard, comte du Roure.

saluèrent et me dirent qu'elles étoient fort lasses; qu'elles n'avoient point dormi; qu'elles étoient parties très-tard de Versailles. Je causai un moment avec elles. Je leur demandai : « Avez-vous vu la reine? » Elles me dirent que non. Je m'en allai dans le cabinet. Je trouvai la reine qui pleuroit, qui avoit vomi, qui se trouvoit mal. Madame de Montausier, la princesse de Bade, me disoient : « Voyez l'état où est la reine! » Madame de Montespan [aussi]. Je ne disois rien. Enfin elle alla à la messe dans une tribune en haut; la duchesse [de La Vallière] descendit en bas. La reine fit fermer la porte de peur qu'elle ne remontât; mais quelque précaution que l'on prît, elle se présenta à la reine comme elle montoit en carrosse, qui ne lui dit rien. A la dînée, la reine dit : « Qu'on ne lui envoie pas à manger; » mais je crois que Villacerf (1) ne l'osa pas.

On ne parla que d'elle dans le carrosse. Madame de Montespan disoit : « J'admire sa hardiesse de s'oser présenter devant la reine; de venir avec cette diligence sans savoir si elle le trouvera bon; assurément le roi ne lui a point mandé [de venir]. » Madame de Bade et madame de Montausier se récrioient. Enfin tout le monde raisonnoit sur sa venue. Madame de Montespan disoit : « Dieu me garde d'être maîtresse du roi! Mais si je l'étois, je serois bien honteuse devant la reine. » La reine pleuroit. J'écoutois et parlois peu, ayant toujours gardé un grand silence sur le chapitre du roi. Elle ne parut pas le soir. A Guise, la reine défendit que personne partît devant elle et aux troupes qui étoient

(1) Premier maître d'hôtel de la reine.

venues pour l'escorter de donner aucune escorte à personne. Elle ne sut partir devant la reine; mais comme nous fûmes proche du roi, que l'on le croyoit sur la hauteur, elle fit aller son carrosse à travers les champs et trotter à toute bride. La reine vit cela, qui vouloit l'envoyer arrêter; cela la mit fort en colère. Tout le monde la pria de ne rien dire; qu'elle le diroit elle-même au roi.

Le roi ne voulut pas monter en carrosse, parce qu'il étoit crotté, quoique l'on l'en pressât beaucoup; je pense qu'à la fin il s'y mit. En arrivant, il fut un moment avec la reine; puis alla chez madame de La Vallière, qui ne vint point ce soir-là. Le lendemain elle vint à la messe avec la reine; quoique le carrosse fût plein, on se pressa pour lui faire place, et elle dîna avec la reine. Les dames y mangèrent tout le voyage. On fut deux ou trois jours à Avesnes (1). Madame de Montespan me laissa jouer; elle logeoit chez madame de Montausier dans une de ses chambres, qui étoient proche de la chambre du roi; et l'on remarqua qu'à un degré qui étoit entre deux, où l'on avoit mis une sentinelle à la porte qui donnoit à l'appartement du roi, on la vint ôter, et elle fut toujours en bas. Le roi demeuroit souvent tout seul à sa chambre, et madame de Montespan ne suivoit point la reine.

Le roi s'en retourna de son côté, et nous du nôtre. Il y avoit une garde de cavalerie devant la maison du roi, tout comme en guerre, et si elle n'étoit pas déclarée. La reine fut à Vervins, et le lendemain à Notre-Dame

(1) La cour fut à Avesnes du 9 au 14 juin 1667.

de Liesse. Madame de La Vallière revint avec la reine. Elles furent à confesse, madame de La Vallière et madame de Montespan ensemble. On eut nouvelle que M. le Dauphin (1) se trouvoit un peu mal, puis qu'il avoit la rougeole. En arrivant à Compiègne, comme je ne lui étois point nécessaire, je n'entrai pas dans sa chambre; mais j'allois dans celle de la reine. Nous le trouvâmes quasi guéri; son mal avoit été très-léger, dont je fus fort aise, l'aimant fort. La reine fut malade; elle eut crainte d'avoir la rougeole; mais ce ne fut rien.

L'ambassadeur d'Espagne, qui étoit lors le marquis de Fuentes, étoit fort fâché de voir que la guerre s'acheminoit. Il disoit toujours que l'on ne l'auroit point. Quand il vit Tournay attaqué et pris (2) en peu de temps, il fut au désespoir. Pendant que l'on alla au *Te Deum*, que l'on chanta à Sainte-Corneille, il demeura avec la reine, qui étoit dans son lit. M. le Dauphin y fut, et tout ce qui étoit à Compiègne. Le roi attaqua ensuite Douai, qu'il prit de même en deux ou trois jours (3); puis il vint à Compiègne. J'étois logée dans son appartement; il ne voulut pas que j'en délogeasse pour si peu de temps : il prit seulement l'antichambre. Madame de La Vallière ne vint point à Compiègne; elle y demeura peu de jours après que la reine y fut (4). Le roi fut à Saint-Cloud voir Madame, qui

(1) Les anciennes éditions ont remplacé *M. le Dauphin* par *madame de Montespan*.

(2) Tournay fut pris le 26 juin 1667.

(3) Douai se rendit le 6 juillet.

(4) J'ai reproduit exactement le manuscrit; mais comme la phrase présente une contradiction évidente, il faut supposer que

avoit pensé mourir d'une fausse couche; Monsieur avoit été la voir lorsqu'il partit de l'armée.

Le roi y vit madame de La Vallière. Il voyoit souvent madame de Montespan, à ce que l'on disoit, à sa chambre. Pendant ce voyage elle logeoit au-dessus de lui. Un jour en dînant, la reine se plaignit de quoi on se couchoit trop tard, et se tourna de mon côté et me dit : « Le roi ne s'est couché qu'à quatre heures; il étoit grand jour. Je ne sais pas à quoi il peut s'amuser. » Il lui dit : « Je lisois des dépêches et j'y faisois réponse. » Elle lui dit : « Mais vous pourriez prendre une autre heure. » Il sourit, et pour qu'elle ne le vît pas, tournoit la tête de mon côté. J'avois bien envie d'en faire autant; mais je ne levai pas les yeux de dessus mon assiette. On alloit tous les jours se promener. Madame de Montespan y venoit. Le roi étoit d'une gaieté admirable.

J'avois résolu d'aller à Forges dès que le roi seroit parti, et comme il avoit pris son jour, il demanda quand je partirois, je lui dis à même temps que Votre Majesté. Un matin à la messe, il me dit : « Je mène la reine en Flandre. » Je lui dis : « Et moi aussi j'irai, et Forges ce sera pour une autre année. » Ce voyage-là me fit grand plaisir. Nous allâmes en partant coucher à Montdidier. Je ne soupai pas avec le roi; j'avois la migraine; je m'allai coucher. Le lendemain en entrant le roi me dit : « Madame de Montespan n'est plus de moitié avec vous : la reine voulut jouer gros jeu au brelan, et j'ai pris sa place, croyant

---

Mademoiselle a oublié quelques mots dans le premier membre de phrase; il faut peut-être lire : *Madame de La Vallière ne vint point à Compiègne* AVEC LE ROI.

que vous n'en voudriez pas être. » Je lui dis que j'en étois bien aise. Le roi l'étoit de la nouvelle qu'il venoit d'avoir que Courtrai étois pris par le maréchal d'Aumont (1), qui y commandoit l'armée. Cette place fut prise bien plus tôt qu'elle n'auroit été par un logement que M. de Péguilin fit sur la contrescarpe d'une manière la plus vigoureuse du monde, qui le rendit maître de tous les dehors du côté de son attaque, où il commandoit un corps séparé de six à sept mille hommes, que le roi avoit détaché de son armée. Les ennemis firent battre la chamade et envoyèrent un otage à même temps, avant que l'on en eût ouï parler au quartier du maréchal d'Aumont.

On continua le chemin à Amiens. [On passa à] Mailly, qui est un beau château, mais pas assez grand pour toute la cour. Ce fut là où Monsieur la vint rejoindre, puis à Arras (2), où on ne séjourna point; on n'y fit que coucher, mais à Douai (3) on y fut deux ou trois jours. C'est une assez belle ville, mais fort mélancolique. Comme il faisoit un grand chaud, on résolut de partir le soir. Comme toutes les mesures furent prises, la pluie vint; ainsi on n'eut pas chaud. En passant sur la chaussée près le fort de la Scarpe, pour faire honneur à Leurs Majestés, ils tirèrent à balle, et le boulet passa sur le carrosse. Nous l'entendîmes siffler.

On arriva à la nuit au quartier de M. de Turenne, où étoit toute l'armée en un village nommé Coutiche; on entra dans une grange qui étoit tapissée. La reine se

(1) La prise de Courtrai est du 18 juillet 1667.
(2) Le roi coucha à Arras le 22 juillet.
(3) La cour arriva à Doual le 23 juillet.

mit à jouer. J'allai écrire dans la chambre de M. de Turenne pour avoir le plaisir de dater du camp. Le feu prit à la cheminée de la cuisine de M. de Turenne. Cela déconcerta le souper, qui ne fut ni poli ni magnifique; mais le roi, qui savoit la manière dont M. de Turenne traitoit, nous en avoit avertis. On joua toute la nuit. Je dormis un peu la tête appuyée contre un poteau de la grange sur une chaise. La reine dormit dans le carrosse du roi où il couche à l'armée. Comme elle en sortit, je voulus m'y mettre pour voir si on y étoit à son aise. Je m'y endormis. Cependant on mit les chevaux au carrosse pour marcher; il s'en fallut rien que l'on ne m'emmenât; mais comme on battit le premier [rappel] dans le camp et que cela faisoit grand bruit, je m'éveillai. On partit à petit jour, qui fut plus tard qu'à l'ordinaire, parce que le temps étoit fort couvert. Je dormis dans le carrosse, et les tambours qui étoient avec les troupes détachées, qui étoient dans les bois pour la sûrcté de la marche, ni les trompettes qui étoient aussi sur notre chemin, tout cela ne m'éveilloit pas. Le roi et madame de Montespan s'avisèrent, comme nous passions sur le pont d'Orchies, de crier : *on verse.* Je m'éveillai en sursaut. Je vis des capucins avancés sur le bord du fossé contre les murailles de leur jardin, qui regardoient passer le roi. Je m'écriai : « Ah! la vilaine vision que des capucins. »

A la pointe du jour nous arrivâmes à Tournay (1). A six heures, on alla à la cathédrale, où il n'y avoit personne prêt à recevoir le roi. On entendit la première messe

(1) Le 27 juillet.

que l'on trouva. Puis les chanoines vinrent, mais pas assez en ordre, pour chanter le *Te Deum* pour la venue de la reine. On alla à son logis à l'abbaye de Saint-Martin, où nous trouvâmes le couvert mis. La reine ne voulut point manger. La plupart des dames firent de même. Le roi me dit : « Ne mangerez-vous pas ? » Je lui dis que oui. Il me demandoit : « Quelle façon est-ce là que font toutes ces femmes, parce que la reine n'y est pas, puisque vous y êtes ? » Enfin il en vint quelques-unes. Puis on s'alla coucher. On me dit que l'évêque étoit mort depuis peu. Je logeois à l'évêché ; j'eus peur que l'on me mît dans la chambre où il étoit mort. Je fus longtemps avant que de faire tendre ma chambre à faire des perquisitions pour savoir la chambre où il étoit mort. Enfin je trouvai une vieille servante qui me le dit ; ce qui me mit l'esprit en repos : car je suis fort peureuse. Après avoir bien dormi, je fus le soir souper chez la reine. Elle alla à toutes les églises et à tous les couvents. Madame de Montespan ne la suivit qu'à la messe. Les soirs, quand elle venoit chez la reine, elle disoit qu'elle avoit dormi tout le jour.

Dans toutes les villes de Flandre, ils ont de certains hommes gagés, que l'on appelle des bouffons et toute leur bouffonnerie consiste à avoir des sonnettes sur leurs habits. A Douai, il y eut quelque chose de bien joli ; mais on arriva si tard que l'on ne le vit quasi pas : C'étoit des machines au coin des rues ; l'une étoit une montagne, l'autre un jardin, un vaisseau ; tout cela rempli de beaucoup de personnages vêtus de différentes manières qui chantoient ou disoient des vers. C'étoient les jésuites, les jacobins et quelques colléges qui avoient fait cela. On en apporta les écrits le lendemain. Je me

suis bien repentie de ne pas les avoir gardés; car je crois que cela étoit bien plaisant. Il y avoit aussi un géant et une géante qui couroient par les rues tant que l'on y fut, qui faisoient rire, tant cela étoit sottement imaginé (1).

Après avoir été trois jours à Tournay, le roi me dit: « La reine a laissé ses officiers à Arras; j'ai mandé, qu'ils soient demain à Douai pour lui donner à souper; vous avez les vôtres ici, donnez lui à dîner à Orchies (2).» C'étoit un jour maigre. On n'a point de poisson en ce pays-là, au moins pendant la guerre, les pourvoyeurs ne pouvant aller avec sûreté. Je lui dis : « Je le veux bien, mais la reine fera méchante chère.—Il n'importe,» dit-il. On partit de Tournay à six heures du matin. On se sépara hors la ville le même jour. A deux ou trois heures de temps, les ennemis attaquèrent l'escorte du roi. Il y eut un combat où les gendarmes du roi et les officiers firent merveille. On le manda le lendemain. Je donnai à dîner à la reine à Orchies, mieux que je n'aurois osé espérer. Nous couchâmes à Douai, où la peste commençoit. Le lendemain, entre Douai et Arras, on eut une alarme. On alla plus vite qu'à l'ordinaire. On fit trotter la pauvre infanterie de l'escorte. Je ne trouvai rien de si plaisant que quantité de charrettes de

(1) Ce passage, depuis *dans toutes les villes de Flandre* jusqu'à *imaginé*, est omis dans les anciennes éditions des *Mémoires de Mademoiselle*. Les géant et géante dont elle parle sont probablement les personnages traditionnels qui figurent encore dans les fêtes, ou ducasses de Douai, sous le nom de Gayant et sa famille.

(2) La cour revint à Orchies le 29 juillet.

vivandiers, qui s'en venoient à Arras querir des vivres, de voir la vigueur et la force qu'une alarme donnoit à de méchants petits chevaux; ils couroient comme des Cravates. On envoya sur la hauteur, où l'on avoit cru voir des troupes. On ne trouva qu'un nombre d'hommes assez médiocre qui faisoient l'août, et le gentilhomme, à qui étoit le blé, qui le voyoit faire. On se moqua de ceux qui avoient eu si mauvaise vue. La [reine] demeura à Arras. On avoit tous les jours des nouvelles du roi. On prioit fort Dieu pour sa conservation et pour la prospérité de ses armes. M. le marquis de Montpezat, qui en étoit gouverneur, étoit un homme assez amusant. Il avoit des manières singulières qui divertissoient fort la reine et tout ce qui étoit avec elle. Madame de Montespan logeoit chez madame de Montausier, à son ordinaire; elle alloit souvent à un hôpital de petites filles les voir travailler. Les soirs chez la reine, elle nous contoit tout ce qu'elle avoit vu, les contrefaisoit le plus plaisamment du monde. La reine lui témoignoit beaucoup d'amitié et prendre un grand plaisir avec elle.

Le roi fit une longue marche; puis il vint assiéger Lille le jour de la Notre-Dame de la mi-août (1). L'on apporta le soir une lettre à la reine de la poste; je m'étois retirée de bonne heure avec la migraine, et même je l'eus si forte toute la nuit que je ne me levai que le lendemain au soir pour aller souper chez la reine; je me recouchai, après avoir entendu la messe, et dormis tout le jour. J'allai donc chez la reine comme elle jouoit, en robe de chambre. On ne dit rien; nous soupâmes. Après

(1) L'armée était arrivée devant Lille dès le 10 août 1667.

souper, comme tout le monde fut sorti, il n'y resta que madame de Montausier et madame de Montespan, elle me dit : « J'ai reçu hier une lettre qui m'apprend bien des [choses], mais que je ne crois pas. On me donne avis que le roi est amoureux de madame de Montespan et qu'il n'aimoit plus La Vallière, et que c'est madame de Montausier qui mène cette affaire; qu'elle me trompe; que le roi ne bougeoit de chez elle à Compiègne; enfin tout ce que l'on peut dire pour me le persuader et pour me la faire haïr. Je ne crois point cela et j'ai envoyé la lettre au roi. » Je lui répondis : « Votre Majesté a fort bien fait. »

Sur cela madame de Montespan me parla fort sur les obligations qu'elle avoit à la reine, les bontés qu'elle lui avoit témoignées, et qu'elle se doutoit bien d'où cela venoit. Je ne sais si dans la lettre on ne parloit point aussi de la princesse de Bade (1). On parla tout le soir de cela, et madame de Montespan et la reine en accusèrent d'abord madame d'Armagnac (2). La reine traita encore mieux madame de Montespan depuis la lettre. La princesse de Bade négligeoit fort la reine; elle ne la suivoit point; elle se faisoit attendre pour jouer. Un jour dans le petit cabinet, qu'il n'y avoit que madame de Montausier, la Molina et moi, la reine se mit à parler

(1) Louise-Christine de Savoie-Carignan, mariée, en 1653, à Ferdinand-Maximilien, margrave de Bade. Elle mourut le 9 juillet 1689. La princesse de Bade était, comme madame d'Armagnac, dame du palais de la reine.

(2) Catherine de Neufville-Villeroy, mariée le 7 octobre 1660 à Louis de Lorraine, comte d'Armagnac et grand écuyer. Voy. sur madame d'Armagnac les *Mémoires de Saint-Simon* (t. VI, p. 146 et suiv., éd. Hachette, in-8).

des manières de madame de Bade, qui lui déplaisoient; qu'elle faisoit la favorite; qu'elle déplaisoit à tout le monde; qu'elle voyoit bien qu'elle empêchoit les gens de lui faire la cour, parce que l'on craignoit son esprit; que si elle continuoit, elle la feroit chasser; qu'elle vivoit mal avec la Molina et qu'elle lui avoit les dernières obligations; qu'elle se vouloit mêler de toute chose. Madame de Montausier la voulut excuser et dit à la reine: « Puisque l'on m'accuse de vouloir donner des maîtresses au roi, à qui ne peut-on point rendre de mauvais offices? » La reine dit fort [haut] : « Je vois bien les choses; je ne suis pas si dupe que l'on s'imagine; mais j'ai de la prudence. » Cette conversation dura longtemps, et je ne compris point où cela aboutissoit. En sortant, Villacerf me demanda ce que c'étoit. Je lui dis : « Cela regarde madame de Bade. » Le lendemain il me vint voir et me dit : « On a bien dit d'autres choses. » Je lui répondis : « C'est que je ne sais pas raconter ce que j'entends. » Je crois que ce fut cette conversation qui fut sue, qui donna lieu à la lettre; car elle vint peu de jours après.

Lille dura plus que les autres places (1), mais pas à comparaison de ce qu'elle devoit durer, vu la grandeur et la force de la place et le peu de gens qu'il y avoit à l'attaquer, quoique l'armée fût forte; mais il en falloit une bien plus grande, si on avoit eu affaire à d'autres gens; mais la présence du roi, la manière vigoureuse dont elle fut attaquée, les étonnèrent. M. de Péguilin s'y fit distinguer par beaucoup d'actions particulières,

(1) La ville de Lille, assiégée le 10 août 1667, fut prise le 27 du même mois.

entre autres il prit la demi-lune, qui obligea les ennemis à battre la chamade à son attaque. Ils lui donnèrent les otages, qu'il envoya au roi par Lamy, qui lui servoit d'aide de camp. Le roi fut si content de ce qu'il venoit de faire, qu'il le fit relever devant que la capitulation fût signée, pour lui donner un détachement de deux mille chevaux, qu'il alla prendre à Tournay, pour aller joindre le marquis de Créqui, avec ordre de marcher avec lui aux ennemis qui avoient fait quelque mouvement pour venir secourir Lille, et comme ils apprirent, qu'ils étoient proche, et que M. de Bellefonds, avec un détachement, pouvoit se joindre à eux pour être en état de les aller combattre, ils lui proposèrent la chose, et l'ayant refusée, j'ai ouï dire que M. de Péguilin dit à M. de Créqui : « laissons-le aller où il voudra et marchons aux ennemis.» Ce qu'ils firent; le lendemain ils les combattirent. Comme les ennemis étoient beaucoup plus forts, la chose fut contestée assez longtemps (1), jusqu'à ce que M. de Péguilin s'avisa de faire mettre pied à terre à ses dragons qui vinrent faire une décharge en flanc qui ébranla les ennemis, qui lui donna une occasion de prendre un temps que les ennemis étoient ébranlés, et on les acheva de battre (2).

---

(1) Les anciennes éditions ont ajouté ici un passage qui ne se trouve pas dans le manuscrit autographe. Le voici : « M. de Péguilin fut deux ou trois fois pris et autant de fois débarrassé des ennemis, percé de dixcoups d'épée en son justaucorps, et une de ses bottes coupée d'un coup de sabre. Il opposa de nouvelles forces aux ennemis dans le temps que le marquis de Créqui en faisoit de même sur la droite, et que tantôt l'un étoit victorieux, un moment après l'autre renversoit ce qui lui étoit opposé. »

(2) Voici encore une addition des anciennes éditions dont je ne

Il y eut quantité de prisonniers considérables et beaucoup de morts (1). Le lieutenant général de la cavalerie, don Antonio de Cordova, le chevalier de Villeneuve, commissaire général, [furent du nombre des prisonniers]. Le Rhingrave s'en alla en Hollande sur sa parole. Le roi amena à la reine les deux autres à Arras.

M. de Péguilin eut tous ses habits déchirés de coups, sans en avoir reçu qui le blessât. Il l'avoit été à Lille; mais la hâte de partir l'empêcha de se faire panser, et il en guérit. Sans cela, dans la relation que le roi envoya à Arras il y étoit fort parlé de lui. Il n'a été en lieu du monde où on n'en ait toujours parlé.

Le roi revint en diligence nous trouver à Arras (2). En arrivant il dit à la reine : « Je vous ai amené deux prisonniers que vous serez bien aise de voir. Ils sont honnêtes gens, et ils ont été ravis quand je leur ai dit qu'ils viendroient ici. » C'étoit un samedi que le roi arriva de fort bonne heure. On attendit minuit pour faire *medianoche,* que l'on trouva long à venir, le roi s'étant levé fort matin. On parla fort de tout ce qui s'étoit passé à la campagne (3). On fut le lendemain

---

trouve pas trace dans le manuscrit : « Lamy, qui lui servoit d'aide de camp, lui rendit compte qu'il avoit exécuté son ordre ; il attaqua avec de nouvelles forces les ennemis, qui, dans le temps qu'ils voulurent revenir à la charge, reçurent la décharge des dragons, qui les mirent en désordre. M. de Péguilin s'aperçut de leur état, les poussa et acheva de les rompre. M. de Créqui en fit de même de son côté ; il y eut quantité de prisonniers, parmi lesquels il y avoit beaucoup d'officiers considérables, et extrêmement de tués. »

(1) Ce combat eut lieu le 31 août 1667.

(2) Le roi rejoignit la reine à Arras le 3 septembre.

(3) Les anciennes éditions, qui ont fait des additions aux

coucher à Péronne, où je pris congé de la cour pour m'en venir ici (1) me reposer. J'y fus deux mois. Je trouvai la cour à Paris, en y arrivant. M. de Lorraine envoya son fils, M. de Vaudemont, saluer le roi et lui faire sa cour, que l'on trouva très-beau et bien fait. Il avoit déjà été à Paris; mais on ne le montroit pas; on ne savoit comment on l'y traiteroit; c'étoit le fils de madame de Cantecroix (2). Il se croit légitime; tous les princes de cette maison le croient bâtard. Je ne déciderai de rien là-dessus. On le traita comme un cadet de Lorraine. Le roi d'Angleterre avoit envoyé son fils naturel, le duc de Montmouth, qui étoit fort joli et fort bien fait et aussi bien que M. de Vaudemont; mais c'étoit deux manières différentes.

Madame la duchesse de La Vallière étoit accouchée au mois d'octobre d'un fils en cachette, comme les autres fois et encore un samedi, et l'on avoit fait *medianoche* dans sa chambre; mais celui-là ne fut pas longtemps caché; on l'avoua et il fut légitimé au parlement sous le nom de comte de Vermandois, et la fille on la nomma mademoiselle de Blois. Ils logèrent et logent encore chez madame Colbert. On dansa un ballet dont Madame étoit, M. de Vaudemont y dansa fort bien. Il devint amoureux de mademoiselle de La Mothe, dont j'ai parlé.

---

pages précédentes, ont ici retranché une partie du texte de Mademoiselle.

(1) A Eu.

(2) Beatrix de Cusance, princesse de Cantecroix, que le duc de Lorraine avait épousée du vivant de sa première femme Nicole de Lorraine.

CHAPITRE IX.

(1668 — 1669.)

Conquête de la Franche-Comté. — Séjour de la reine à Saint-Germain. — Mademoiselle l'y accompagne. — Séjour à Eu, où elle marie une de ses filles d'honneur. — La princesse de Bade et madame d'Armagnac sont chassées de la cour. — Mademoiselle prend quatre filles d'honneur. — Changements à la cour : Rochefort devient capitaine des gardes, Villequier premier gentilhomme de la chambre et Vivonne général des galères. — Chansons satiriques à la cour. — Camp de Saint-Germain. — Le duc de Mazarin veut se défaire de la charge de grand maître de l'artillerie, et madame de Longueville l'acheter pour son fils le comte de Saint-Paul. — Le roi refuse son agrément pour ce traité et veut donner la charge de grand maître de l'artillerie à Lauzun. — Imprudence de Lauzun qui se fie à un valet de chambre du roi. — La charge de grand maître est donnée au comte du Lude. — Éloge de Lauzun. — Il prend immédiatement possession de la charge de capitaine des gardes du corps. — Le prince de Toscane, beau-frère de Mademoiselle, vient à Paris. — Fêtes qu'on lui donne. — Mariage d'une des filles de Mademoiselle avec le comte de Jarnac. — Fête que donne Mademoiselle à cette occasion ; le prince de Toscane y assiste. — Madame de Guise refuse d'y venir. — Détails sur M. et madame de Guise. — Madame du Deffant placée auprès de madame de Guise. — Détails sur madame du Deffant. — Madame d'Aiguillon la met en relation avec Madame. — Madame du Deffant est envoyée en Toscane. — Elle est ensuite attachée à madame de Guise. — Détails sur le prince de Toscane. — Mort de madame de Choisy ; différends qu'elle avoit eus avec Mademoiselle à l'occasion du partage du Luxembourg. — Madame de Saint-Chaumont renvoyée de la maison de Monsieur. — Détails sur le couvent des carmélites de la rue du Bouloy. — Il se sépare du grand couvent de la rue Saint-Jacques et forme le troisième couvent des carmélites à Paris. — La reine mère visite

souvent les carmélites de la rue du Bouloy, ainsi que la jeune reine.—Celle-ci y apprend l'amour du roi pour La Vallière.—Nature des Mémoires de Mademoiselle, qui n'écrit que pour elle et pour s'amuser. — Utilité qu'elle en retire : vanité des grandeurs humaines. — Le vrai repos ne se trouve que dans le service de Dieu. — L'évêque de Valence, chassé par Monsieur de sa maison, est exilé hors de son diocèse. — Mademoiselle passe la plus grande partie de l'hiver à Saint-Germain. — Attrait secret qui l'y retient. — Arrestation du chevalier de Lorraine. — Causes de sa disgrâce. — Le duc d'Orléans se retire à Villers-Cotterets. — Il revient à la cour. — Mademoiselle se lie avec Madame.

Le roi s'en alla sur la fin de janvier (1) à Saint-Germain pour mener la reine et M. le Dauphin. On parloit fort d'un voyage de guerre. Toutes les troupes marchoient; on ne savoit de quel côté elles alloient. M. le Prince étoit allé tenir les États de Bourgogne dès le commencement de janvier. Les derniers jours, le roi dit qu'il partoit, et le 1er de février qu'il alloit en Bourgogne. Il partit le 2 après la messe par un temps effroyable, fut en grande diligence droit à la Franche-Comté. On attaqua Dôle (2). On le prit en deux ou trois jours. Les autres places se rendirent. Tout cela alla si vite que Monsieur, qui étoit demeuré à Paris, en attendant que le roi fût attaché à quelque chose pour l'aller trouver, partit en diligence (3), sut à Auxerre qu'il revenoit et que tout étoit fait : il revint (4).

Je demeurai quasi toujours à Saint-Germain pen-

(1) Le 22 janvier 1668.
(2) Cette place, attaquée le 9 février, se rendit le 13.
(3) Monsieur partit le 14 février.
(4) Le roi revint à Saint-Germain le 24. Voy. l'Appendice.

dant ce temps-là. La reine étoit grosse. Je m'allois promener à pied dans le parc. Madame de Montespan et madame de La Vallière venoient avec moi. On fit des voyages à Versailles au retour du roi; on alloit et venoit à l'ordinaire. Je vins en ce pays, à Pâques, pour m'en retourner (1) prendre congé du roi. On me manda qu'il partoit dans huit jours; je n'en fus que très-peu ici. Je m'en retournai en grande diligence. En arrivant j'appris qu'il se parloit fort de la paix (2); que cela avoit retardé le voyage du roi. J'étois bien fâchée d'être venue; car je m'amusois fort ici : j'y faisois travailler. J'y demeurai jusqu'à la saison de Forges que je revins. Je mariai avant que de m'en retourner une de mes filles, l'aînée des Créqui, au marquis de Lisbourg, un vieux seigneur de Flandre, homme de grande qualité de la maison de Neuville, où il y a toujours eu des chevaliers de la Toison.

Je m'en allai à Paris assez tard. La princesse de Bade avoit été chassée, et madame d'Armagnac (3). On accusoit la dernière de la lettre que l'on avoit écrite à la reine; l'autre, on n'en disoit pas la raison. La reine ac-

---

(1) C'est-à-dire *dans l'intention de m'en retourner.*

(2) Le traité fut signé à Aix-la-Chapelle le 2 mai 1668. La paix fut publiée à Paris le 30 mai, et le même jour un *Te Deum* fut chanté à Notre-Dame.

(3) Saint-Simon (*Mémoires*, édit. Hachette, in-8, t. VI, p. 146), dit que madame d'Armagnac fut chassée pour les intrigues du comte de Guiche, de Vardes et de la comtesse de Soissons; c'est une erreur, comme le prouvent les *Mémoires de Mademoiselle.* Saint Simon a confondu la lettre remise au roi par la Molina en 1665 (voy. t. III, p. 551-552 des *Mémoires de Mademoiselle*) avec celle que lui envoya la reine en 1667.

coucha de M. le duc d'Anjou (1), pendant que j'étois ici. Ce fut une grande joie, ayant eu deux filles qui étoient mortes et ayant demeuré deux ans sans avoir d'enfants. J'envoyai faire mes compliments. Il y eut de grands divertissements à Versailles, et Monsieur et Madame furent fort mal à cause de M. de Montmouth. M. le chevalier de Lorraine s'étoit attaché à Monsieur, et devint un vrai favori, logea au Palais-Royal, se brouilla avec Madame. Je trouvai toutes ces tracasseries, quand je retournai à la cour; de quoi je m'informois le moins qu'il m'étoit possible, n'aimant pas les intrigues, et en étant plus éloignée que personne du monde.

Je pris, en la place de madame de Lisbourg, mademoiselle de Milandon, du pays de Liége. Sa grand'mère étoit de la maison de Joyeuse; sa sœur qui a épousé le comte de Rache, Flamand, qui a présentement la seconde charge en Flandre après le gouverneur, m'étoit venue voir ici. Quand madame de Lisbourg s'en alla en Flandre, sa sœur et Châtillon l'allèrent conduire. Madame de Rache m'écrivit pour me prier de prendre sa sœur; ce que je voulus bien. J'avois promis à madame de Courtenay de prendre sa nièce (2). Ainsi j'en eus quatre. Madame de Rache m'envoya sa sœur à Paris. La cour y étoit cette année-là.

M. Le Tellier et M. de Louvois, voulant établir Rochefort, et lui donner une autre charge que celle des

(1) Le 8 août 1668.

(2) Les anciennes éditions ajoutent après sa nièce *qui s'appeloit Catillon et à présent madame la comtesse de Lanoy.*

gendarmes de M. le Dauphin, trouvèrent la conjoncture heureuse de M. de Mortemart qui vouloit vendre la sienne de premier gentilhomme de la chambre (1). M. de Vivonne voulant avoir celle de général des galères, qu'avoit M. de Créqui, qui venoit d'être fait maréchal de France, avec Humières, Bellefonds (2). On avoit fait force ducs quelques années devant (3); mais les histoires sont pleines de cela. M. de Villequier, gendre de M. Le Tellier et beau-frère de M. de Louvois, fut fait premier gentilhomme de la chambre, et Rochefort ca-

(1) Ce changement dans les charges de la cour eut lieu au mois de mars 1669, comme le prouve le passage suivant du *Journal d'Olivier d'Ormesson :* « Le mardi 5 mars (1669), j'appris un changement dans les charges de la cour : M. le duc d'Aumont achète la charge de premier gentilhomme de la chambre de M. de Mortemart 800,000 livres, dont M. de Mortemart reçoit 400,000 livres pour payer ses dettes, en donne 400,000 à M. de Vivonne, qui achète la charge de général des galères de M. de Créqui 500,000 livres. M. de Rochefort est fait capitaine des gardes et donne 500,000 livres d'argent et la charge de lieutenant des gendarmes de monseigneur le Dauphin, que l'on donne à La Trousse pour 80,000 livres et sa charge de sous-lieutenant de la même compagnie. M. Le Tellier a souhaité ce changement parce qu'il a obtenu la survivance de la charge de premier gentilhomme pour les deux petits enfants de son gendre (Villequier), l'un à l'autre, et ils n'étoient pas en âge de l'avoir de celle de capitaine des gardes. » Louis-Marie-Victor d'Aumont, marquis de Villequier, était fils du duc d'Aumont, dont vient de parler Olivier d'Ormesson. Il avait épousé Madelaine-Fare Le Tellier, fille de Michel Le Tellier. La marquise de Villequier était morte peu de temps après son mariage, le 22 juin 1668, à l'âge de 22 ans.

(2) Ce fut au mois de juillet 1668 qu'eut lieu cette promotion de trois maréchaux.

(3) Voy. à l'Appendice la réception des ducs et pairs du 2 décembre 1665.

pitaine des gardes. Le roi fut à Saint-Germain, en carême, dîner, voir quelques changements qu'il faisoit faire à l'appartement de la reine et au sien. Après dîner, il fut voir une place où il faisoit faire un camp; il étoit tracé; on y travailloit; c'étoit les Suisses. Il y avoit des redoutes. C'étoit un vrai camp retranché.

Je me souviens que l'on avoit fait des chansons sur un air d'une fête de Versailles, qui étoient des contre-vérités. La comtesse de Soissons, qui étoit revenue, les chantoit. Il y en avoit une qui parloit de l'esprit de La Vallière et de M. Le Grand (1), qui disoit :

Et pour M. Le Grand,
Il est tout mystère;
Quand il est galand,
Il a comme La Vallière
L'esprit pénétrant.

Celle de M. de Lauzun parloit de beaucoup de gens; mais ce qui le regardoit disoit :

De la cour
La vertu la plus pure
Est en Peguilin.

Le roi dit : « Si on a voulu le fâcher, je trouve que l'on a tort, et que quand les gens agissent comme lui, ils ne se doivent inquiéter de rien; mais pour les autres on les traite fort mal. » On ne dit plus rien. Je pris plaisir à voir la manière dont le roi parloit de lui : j'avois quelque instinct de ce qui devoit arriver.

Après Pâques on alla au camp; les troupes y vinrent,

(1) Le grand écuyer, Louis de Lorraine, comte d'Armagnac.

et tous les commandants tenoient table et traitoient tous leurs amis. Le roi et la reine y alloient souvent. Ils donnoient la collation à la reine. Ils commandoient et traitoient par semaine. MM. les capitaines des gardes commencèrent, [puis] les commandants de la gendarmerie. Je ne sais pas si cela alla jusqu'aux colonels; mais je sais bien que Dangeau traita. Je crois que cela finit à lui ; car la dépense étoit forte (1).

M. le duc de Mazarin qui étoit devenu fort dévot, depuis la mort de son père le maréchal de La Meilleraye, se mit dans la tête qu'il ne pouvoit en conscience avoir beaucoup de charges et de gouvernements, et se voulut défaire de celle de grand maître de l'artillerie. Il le dit à madame la princesse de Conti, qui étoit fort dévote. Elle en parla à madame de Longueville, qui résolut de l'acheter pour M. le comte de Saint-Paul (2). Je ne sais si j'ai dit que M. de Longueville étoit mort (3), et comme l'on lui avoit donné la survivance (4) pour ses deux enfants, l'un après l'autre, et que n'étant pas en âge de l'exercer, on l'avoit donnée à M. de Montausier par commission, lequel a été duc depuis. M. le comte de

---

(1) Ces trois paragraphes, depuis *M. Le Tellier et M. de Louvois* jusqu'à *étoit forte*, ont été transposés dans le manuscrit au f° 120 du t. II. Tout ce qui concerne le camp de Saint-Germain a été omis dans les anciennes éditions des *Mémoires de Mademoiselle.*

(2) Charles-Paris d'Orléans, comte de Saint-Paul, né en 1649, tué au passage du Rhin en 1672.

(3) Le duc de Longueville était mort le 11 mai 1653.

(4) Il s'agit de la survivance du gouvernement de Normandie.

Dunois (1), l'aîné, en sortant du collége se fit jésuite. Le comte de Saint-Paul avoit toujours été plus joli et mieux fait que son frère, avoit servi de capitaine de cavalerie dans le régiment de M. le Prince, où il avoit fort bien réussi, avoit été en Candie, où il avoit fait de très-belles choses ; mais ce voyage ne lui avoit pas fait ce qu'il auroit fait à un autre : le roi n'avoit pas d'inclination pour lui. M. le prince de Conti étoit mort aussi (2). J'ai oublié de mettre les choses dans le temps où elles sont arrivées. C'est qu'il y en a une qui m'occupe tant que je ne puis marquer que ceux de sa durée (3).

M. de Mazarin donc traita avec madame de Longueville. M. le Prince en parla au roi pour avoir l'agrément, espérant que l'envie qu'il témoignoit par là de vouloir s'accrocher à tout pourroit lui faire rendre le gouvernement de Normandie, dont le brevet avoit déjà été renouvelé au bout (je crois même de plus) de trois ans (4), à M. de Montausier. M. de Longueville avoit un régiment de cavalerie. Le roi refusa l'agrément à M. le Prince et dit au grand maître qu'il vouloit acheter sa charge et ne la vouloit plus vendre. Le roi la voulut donner à M. de Lauzun. On commença à l'appeler

---

(1) Charles d'Orléans, comte de Dunois, né en 1646, mort en 1694.

(2) Le prince de Conti était mort le 21 février 1666.

(3) Ce passage, depuis *je ne sais* jusqu'à *de sa durée* a été omis dans les anciennes éditions. — Mademoiselle, comme on l'a déjà vu, a écrit cette seconde partie de ses Mémoires à l'époque de sa passion pour Lauzun.

(4) Louis XIV avait exigé que les provisions ou brevets des gouverneurs de province fussent renouvelés tous les trois ans.

ainsi : la terre de Péguilin ayant été vendue, et son frère aîné étant malsain et ne venant point à la cour, il prit le nom de sa maison, au moins de ses pères; car son vrai nom est Caumont. Il se confia à Chamarande, premier valet de chambre du roi, qu'il croyoit de ses amis et lui dit qu'il ne lairroit pas faire la charge à M. de Louvois et qu'il ne vouloit pas être son valet. Il (1) l'alla dire à M. de Louvois (2) et empêcha M. de Lauzun de parler au roi, disant qu'il étoit empêché, et M. de Louvois gagna les devants et fit donner la charge au comte du Lude, qui est un fort grand seigneur, qui en a le bien et la mine, comme la naissance, mais non pas l'humeur à rien soutenir contre un homme en faveur. Il donna sa charge de premier gentilhomme de la chambre au marquis de Gesvres, et on fit M. de Lauzun capitaine des gardes, et sa charge de colonel général des dragons, le marquis de Ranes, l'acheta une grosse somme qui entra dans le payement de ses charges (3); car celle de Rochefort et de M. de Lauzun avoient été payées à sept cinquante mille francs (4).

---

(1) Chamarande.

(2) Comparez le récit de Saint-Simon (*Mémoires*, t. XX, p. 140 et suiv., édit. Hachette, in-8). Il n'y a de différence que sur le nom du valet de chambre. Les anciennes éditions des *Mémoires de Mademoiselle* ont complétement changé ce passage. On y fait refuser à Lauzun la charge de grand maître de l'artillerie, parce qu'il ne voulait pas en partager les fonctions avec Louvois.

(3) Des charges de Lauzun.

(4) Ces ventes de charges eurent lieu au mois de juillet 1669. Olivier d'Ormesson écrit dans son *Journal*, à la date du 24 juillet 1669 : « L'on dit qu'il se faisoit à Saint-Germain un grand changement de charges : M. de Mazarin, qui a vendu à M. de

Je ne sais point ce détail par lui ; car jamais il ne contoit rien de ce qui le regardoit. Je l'ai appris depuis sa prison de gens, qui même ne le savoient pas de lui; mais tout se sait, et le grand intérêt que je prends à tout ce qui le regarde, fait que l'on m'en a conté beaucoup de choses, et même il y en a qui m'ont causé plus de chagrin que de plaisir. Toutes les choses qu'il a faites à la guerre, en mille ans il ne m'en auroit rien dit; mais comme il est fort aimé dans les troupes, n'ayant jamais fait que du bien et point de mal, je trouve partout où je vais des gens qui prennent autant de plaisir à me parler de lui que j'en ai à l'écouter. Ainsi on m'a conté tout cela dont il sera au désespoir quand il le saura; car il n'y a point d'homme au monde plus modeste sur les louanges (1).

Son affaire se fit dans le mois de juillet (1669), qui étoit son quartier (2); ainsi il prit le bâton au moment.

Chaulnes sa lieutenance de Bretagne 400,000 livres, à M. de Noailles son gouvernement de Vincennes 200,000 livres, remettoit au roi sa charge de grand maître de l'artillerie pour 600,000 livres; que le roi donnoit cette charge à M. le comte du Lude, en ayant attribué une partie à M. de Louvois; que la charge de M. du Lude de premier gentilhomme de la chambre passoit à M. de Gesvres but à but pour celle de capitaine des gardes, laquelle le roi donnoit à M. de Péguilin. » D'après Olivier d'Ormesson, Lauzun reçut du roi, sans rien débourser, une charge que Mademoiselle suppose avoir été payée à un prix très-élevé.

(1) Le témoignage de Mademoiselle sur Lauzun est naturellement suspect. On fera bien de comparer ce que Saint-Simon dit de Lauzun, qui était son beau-frère et qu'il avait parfaitement connu (*Mémoires*, t. XX, p. 37 et suiv., édit. Hachette, in-8).

(2) On a déjà dit que les capitaines des gardes servaient par quartier ou chacun trois mois alternativement,

Il faisoit cette charge du meilleur air du monde ; il étoit soigneux sans empressement, de la dernière exactitude. Je crois que ses soins étoient bien récompensés ; car il paroissoit qu'ils étoient agréables au roi. Quand je lui fis mes compliments, il me répondit qu'il étoit bien persuadé de l'honneur que je lui faisois, et que depuis quelque temps que je lui parlois tout bonheur lui arrivoit. Je commençois dès lors à l'entretenir avec plaisir : il est fort agréable ; bien des gens y en ont pris, mais sans aucune préoccupation ; c'est qu'il est de fort agréable conversation et a des manières de s'expliquer tout extraordinaires.

On attendoit, en ce temps-là, M. le prince de Toscane (1), mon beau-frère, qui avoit voyagé et qui étoit en Angleterre. Il lui arriva quelque chose de mal agréable avec l'ambassadeur de France ; je ne me souviens plus du détail ; mais le roi prit cela avec une grande hauteur ; ce qui lui déplut fort et ne contribua pas à le faire venir ici avec plaisir, quoique l'on lui en donnât beaucoup. Je ne fus point à Forges à cause de lui. On le régala fort : on lui donna des comédies à Saint-Germain ; on fit rejouer l'opéra de l'hiver de devant. A Versailles, on fit une grande fête, où M. de Lauzun, qui n'étoit pas accoutumé à cela, se donnoit de grands mouvements et s'en acquittoit fort bien. Je lui en donnai une par hasard. Il se rencontra que le

(1) On a mis dans les anciennes éditions *le grand-duc de Toscane ;* mais Cosme III ne devint grand-duc de Toscane qu'à la mort de son père, Ferdinand III, arrivée le 23 mai 1670. Mademoiselle l'appelle plus loin *grand-duc* par inadvertance ; il n'était alors que *prince de Toscane.*

comte de Jarnac, aîné de la maison de Chabot (1), se maria avec mademoiselle de Créqui, une de mes filles, que je fis ma dame d'honneur et à qui je donnai un très-gros mariage. Elle fut fiancée dans mon cabinet, où il y avoit un monde infini, la maison de Chabot étant parente de tout ce qu'il y a de plus grands seigneurs à la cour, la maison de Créqui de même, et sa mère à elle étoit de Lannoy. C'étoit un monde infini. Tout cela s'en alla; il ne resta que les plus proches du comte de Chabot: madame de Rohan, madame de Soubise, mademoiselle de Créqui et madame de Marsillac, qui étoit du côté de Lannoy, dont sa mère étoit, et quelques autres dames de mes amies particulières (cela faisoit vingt personnes), M. le grand-duc et force hommes. On joua *Tartufe*, qui étoit la pièce à la mode, et puis toutes ces dames soupèrent avec moi. M. le grand-duc étoit incommodé; il ne voulut pas manger. On les maria après minuit.

J'envoyai prier madame de Guise d'y venir; elle ne voulut pas. Comme elle n'étoit pas toujours à la cour, on ne la voyoit guère et on ne parloit guère d'elle. Aussi elle avoit demeuré à Luxembourg quelque temps après son mariage, et M. de Guise à l'hôtel de Guise; puis elle étoit allée aux Tuileries, où mademoiselle de Guise logeoit à la Volière; mais le roi reprit cette maison. Elle alla à l'hôtel de Guise, où on avoit fait raccommoder les appartements. M. de Guise n'avoit pas dix-sept ans quand il se maria; il étoit beau, bien

(1) Guy-Henry Chabot, comte de Jarnac, épousa Marie-Claire de Créqui, fille d'Adam de Créqui et de Jeanne-Lamberte de Lannoy.

fait, mais un air fade, délicat. On avoit grand peine à l'élever, et comme mademoiselle de Guise l'aimoit beaucoup, on le conservoit de même: il n'alloit point au serein; il ne mangeoit jamais hors de chez lui, parce que l'on lui donnoit ce que mademoiselle de Guise ordonnoit (1). Il ne faisoit rien sans sa permission, de sorte que ma sœur étoit plus soumise à mademoiselle de Guise qu'à sa mère: le mari et la femme n'osoient se parler sans sa permission. Je ne sais si ma sœur s'étoit attendue à cela; mais si elle n'avoit pas fait son compte là-dessus elle étoit attrapée. Il n'alloit point à Saint-Germain sans mademoiselle de Guise; elle couchoit dans un cabinet proche de leur chambre.

Trois ou quatre mois après qu'elle fut mariée, on lui chassa une femme de chambre qu'elle aimoit fort et à qui elle étoit accoutumée, l'ayant eue depuis qu'elle étoit au monde; on lui ôta son écuyer et son secrétaire, qui étoit frère de cette femme. Je crois que c'étoit par grandeur, parce que dans les pays étrangers on chasse les François d'ordinaire. Madame de Poussé étoit sa dame d'honneur et ne laissoit pas d'être dame d'atour de Madame. Sa fille, dont j'ai déjà parlé, qui a de l'esprit, causoit avec M. de Guise. On prit prétexte de dire que l'on craignoit que M. de Guise n'en devînt amoureux, on la chassa, et elle retourna à Luxembourg

(1) Ces détails sur M. et madame de Guise, depuis *comme elle n'étoit pas toujours* jusqu'à *ordonnoit*, ont été omis dans les anciennes éditions des *Mémoires de Mademoiselle*. Ce qui suit a été résumé dans les lignes suivantes : « M. de Guise avoit été élevé dans cette soumission (à mademoiselle de Guise), qui lui donnoit un air ridicule dans le monde, etc. »

auprès de Madame, et on y mit une madame Du Deffant, une femme du Poitou qui avoit été en Toscane. Son histoire est assez extraordinaire pour la mettre ici.

Madame Du Deffant est fille d'une manière de gentilhomme, qui avoit été maître d'hôtel de feu M. le comte de Fiesque, mari de ma gouvernante. Elle avoit quelque bien et [avoit] épousé le sieur Du Deffant, gentilhomme de Poitou. Cet homme avoit été fort débauché; elle s'étoit séparée d'avec lui. Elle étoit jolie femme avec de l'esprit; quand madame la maréchale de La Meilleraye alloit en Poitou, elle la prenoit avec elle, la menoit en Bretagne, l'avoit amenée une fois avec elle à Paris. C'étoit de ces dames qui appellent les grandes dames *madame* tout court. Elle en usoit ainsi pour madame de La Meilleraye. Le voyage qu'elle vint avec elle à Paris, elle vint voir madame la comtesse de Fiesque, et il me souvient que madame la comtesse de Fiesque lui disoit : « Asseyez-vous; » l'autre ne voulut pas. La bonne femme lui disoit : « Mais asseyez-vous; vous avez épousé un gentilhomme de bon lieu. » Je voyois cela en regardant à la porte, que l'on ne me voyoit pas. Comme cette dame demeuroit ordinairement à Poitiers et qu'elle étoit une des plus spirituelles, elle voyoit fort les intendants. Comme la cour fut à Poitiers, M. de Villemontée, qui y avoit été longtemps, en donna la connoissance à M. Le Tellier, qui aimoit à causer les soirs. Elle l'alloit voir et lui contoit toutes les nouvelles de la ville. Le gré qu'elle avoit pris à la cour, les connoissances qu'elle y avoit faites lui firent juger qu'elle pourroit parvenir par son savoir-faire, si elle alloit à Paris. Elle y vint, alla voir madame la duchesse d'Aiguillon; l'oncle de cette femme avoit été son tu-

teur, la famille des Vignerod étant originaire de Bressuire. Cela est imprimé dans des plaidoiries que feu M. le Prince fit faire lors de son procès contre elle. Cette femme est flatteuse, insinuante; elle plaisoit à madame d'Aiguillon, s'adonna à aller à Saint-Sulpice. madame d'Aiguillon étoit parvenue à gouverner ma belle-mère; la dévotion lui avoit fait oublier qu'elle l'avoit voulu faire démarier pour épouser mon père. Elle auroit pu l'oublier sans en faire sa principale amie; mais les humeurs sont différentes.

Madame d'Aiguillon étant donc un jour chez elle, ma belle-mère parloit que sa fille de Toscane étoit près d'accoucher; qu'il falloit qu'elle y envoyât quelque dame; qu'elle étoit en peine de savoir qui. Madame d'Aiguillon s'écria : « Grand Dieu! madame, quel effet de sa sainte providence! J'en ai une qu'il semble qu'il a envoyée tout exprès : c'est une femme de qualité de Poitou, que je connois il y a longtemps, qui a beaucoup d'esprit et d'une piété extrême. Elle a fait depuis peu une confession admirable à Saint-Sulpice, à ce que M. Piotte m'a dit. » Madame loua Dieu de cet heureux rencontre (1) et dit : « J'enverrai demander avis à la reine. » Madame d'Aiguillon dit : « Elle est connue de M. Le Tellier. » Quand on en parla à la reine, elle dit : « Je ne connois rien d'elle que de lui avoir vu danser le tricotet à Poitiers. » M. Le Tellier parla en sa faveur; on lui fit donner quelque petite somme par le roi, et Madame lui en donna aussi; ce qui étoit une grosse pour elle, et on l'envoya par le carrosse de Lyon, voi-

(1) Le mot *rencontre* était du genre masculin au XVIIme siècle.

ture qu'elle admira, n'ayant jamais été que par le messager ou le coche.

Par grand extraordinaire en arrivant en Toscane, elle se fit aimer de toute la famille. Je ne sais si, pour se faire valoir, elle ne contribua pas un peu à maintenir ma sœur dans le dégoût qu'elle avoit du pays. Elle y fit plusieurs voyages. On la mit auprès de madame de Guise pour sa dame d'honneur, quoique celles qui ont ces charges auprès des petites-filles de France aient l'honneur d'entrer dans le carrosse de la reine et d'y manger avez elle, on ne trouva pas cette dame d'étoffe à cela; mais elle étoit comme il la falloit à mademoiselle de Guise, souple. Ainsi elle regardoit plus le dedans de son domestique que la grandeur de ma sœur. Cela faisoit que, dès qu'il y avoit une fête, madame de Guise n'alloit point à la cour. Comme Madame vit que j'avois une dame d'honneur, qui par elle aussi bien que par moi pouvoit tout avoir, elle fit défaire madame de Poussé de sa charge, et madame Du Deffant fut sa dame d'atour et entra dans le carrosse de la reine. Je trouvai que cela nous faisoit tort et que l'on devoit l'y faire aller par madame de Guise; mais le peu de considération que l'on avoit pour elle en ce temps-là en fut cause.

[Madame Du Deffant m'a donné une occasion de parler de Toscane. J'ai quitté les noces de madame de Jarnac, où je m'appliquai à bien divertir M. le grand-duc, qui ne parut nullement embarrassé de la grosse et bonne compagnie que je lui avois donnée : il parloit admirablement bien de tout; il connoissoit fort bien la manière de vivre de toutes les cours de l'Europe; dans celle de France il ne fit pas une seule faute. Voilà

comme tout le monde en parloit, et voilà aussi ce que je dois dire que j'ai connu par moi-même, lorsque je voulus étudier son humeur et son esprit] (1). M. le grand-duc étoit d'entre deux tailles, un peu gros pour un homme de son âge, n'ayant que vingt-cinq ou vingt-six ans; une fort belle tête, les cheveux noirs et bouclés, de gros yeux noirs, une grosse bouche vermeille, de belles dents, le teint vif et de santé, enfin de ces gens qui n'ont rien qui déplaise; beaucoup d'esprit, agréable en conversation, sachant toutes choses comme s'il n'avoit bougé de France, étant instruit de même de toutes les cours où il avoit été; fort civil. Sa vue donna à ma sœur le tort d'avoir été mal avec lui. Il parla d'elle le plus obligeamment qu'il se pouvoit à tout le monde, et à moi particulièrement, avec qui il vécut avec une grande distinction de tout le reste de ma famille.

Madame de Choisy mourut, qui avoit eu de grands chagrins contre moi auparavant : quand nous avions séparé Luxembourg, on avoit séparé sa maison, dont elle avoit été fort fâchée. Elle vouloit me vendre des accommodements qu'elle y avoit faits; je ne voulus pas. Elle emporta tout, et ses lambris lui devinrent inutiles; elle les vendit peu. Je logeois mes pages dans cette maison et beaucoup d'autres de mes gens; mais les pages lui tenoient bien à cœur : elle disoit qu'ils l'empêchoient de dormir. Je n'eus nulle tendresse pour ses plaintes. Elle en avoit si mal usé pour moi qu'il y

(1) Le passage entre [ ] n'est pas dans le manuscrit de Mademoiselle. Ce qui suit, depuis *M. le grand-duc* jusqu'à *ma famille*, se trouve sur une feuille détachée du t. I, entre les p. 16 et 17.

avoit quelque justice à moi de ne lui faire nul plaisir (1).

Quand madame Du Deffant eut les honneurs (2), ma sœur fut plus souvent à la cour; elle s'y montra fort pendant le séjour que M. le grand-duc y fit. M. de Guise ne le quittoit pas; ce qui l'ennuyoit fort : car il avoit fort peu d'esprit, et étoit bien enfant; il y avoit peu qu'il n'appeloit plus mademoiselle de Guise *ma bonne tante*, devant le monde. Après que le grand-duc fut parti, je vins ici. En partant, M. de Lauzun me pria fort, si j'avois quelque commission à donner à la cour, que je m'adressasse à lui; qu'il seroit mon solliciteur; qu'il me prioit de croire que, quoique je le connusse depuis peu de temps, il ne céderoit en rien à mes plus anciens serviteurs; qu'il se persuadoit que j'avois quelque confiance en lui; que cela l'avoit touché vivement.

Comme je vins tard ici, j'y demeurai de même : je ne m'en retournai qu'au milieu de décembre. J'arrivai la surveille de la Notre-Dame (3), et le soir je fus coucher à Saint-Germain. Le jour que j'y séjournai je fus chercher Madame, qui étoit venue à Paris dire adieu à madame de Saint-Chaumont, que Monsieur avoit chassée (4), dont Madame étoit au désespoir. Elle étoit gou-

---

(1) Phrases omises dans les anciennes éditions depuis *mais les pages* jusqu'à *nul plaisir*.

(2) Voy. plus haut, p. 78, ce qui concerne les honneurs du carrosse de la reine.

(3) 6 décembre 1669.

(4) Ces événements eurent lieu en novembre 1669. La disgrâce de madame de Saint-Chaumont se rattache à celle de l'évêque de Valence (Voy. les *Mémoires de Daniel de Cosnac*, publiés par la *Société de l'histoire de France*, t. I, p. 396.) Le passage suivant

vernante de Mademoiselle (1) et tante du comte de Guiche. Madame lui dit adieu aux carmélites de la rue du Bouloi (2).

C'est un nouveau couvent. A la guerre de Paris, le grand couvent de Saint-Jacques (3) fut obligé de sortir pour rentrer dans la ville, et quoique ce soit de ces

---

du *Journal d'Olivier d'Ormesson* montre la coïncidence des deux événements. Il écrit au mois de novembre : « On dit l'aventure de M. l'évêque de Valence : ce prélat ayant fait des intrigues dans la maison de Monsieur ponr les intérêts de Madame contre le chevalier de Lorraine, il avoit été chassé de Paris, renvoyé dans son évêché avec ordre de n'en pas sortir. Néanmoins, continuant ses intrigues, il étoit venu à Paris en habit déguisé et s'étoit logé dans une petite chambre au troisième étage dans la rue Saint-Denis. Le roi, averti, envoie un prévôt des monnoies, lequel faisant semblant de chercher un faux monnoyeur, prit M. de Valence comme un homme suspect et le conduisit an For-l'Évêque, où ce prélat fut obligé de se faire connoître, ôter sa perruque et dire sa qualité. Nonobstant il coucha dans la prison ; mais le lendemain le roi ordonna qu'il se retireroit à l'Ile-Jourdain en Languedoc jusqu'à nouvel ordre. Tous ses papiers lui furent pris, et depuis le roi a renvoyé chez elle madame de Saint-Chaumont, qui étoit gouvernante de Mademoiselle. Madame en a témoigné du chagrin, a fait parler au roi par l'ambassadeur d'Angleterre, mais sans aucun fruit. » On voit, par les *Mémoires de Daniel de Cosnac*, évêque de Valence, que l'on saisit parmi ses papiers un billet de madame de Saint-Chaumont ; ce fut la cause de sa disgrâce.

(1) Marie-Louise d'Orléans, fille de Philippe de France, duc d'Orléans, et de Henriette d'Angleterre.

(2) Mademoiselle écrit toujours la rue *du Bouloir*, et quelquefois simplement les *Carmélites du Bouloir*. J'ai suivi pour ce nom, comme pour tous les noms propres, l'orthographe moderne.

(3) Le grand couvent des Carmélites était situé, comme on l'a vu, au faubourg Saint-Jacques.

choses qui n'arrivent qu'en mille ans une fois, soit pour les prévenir dès que l'on les a crues possibles, ou pour une espèce d'infirmerie, lorsque leur air, qui est très-subtil étant sur le haut de Paris, seroit mauvais à quelque religieuse, pour ne pas sortir de la clôture et ne pas blesser la régularité d'un ordre aussi réglé que celui des carmélites, elles achetèrent une petite maison dans la rue du Bouloi, où l'on mit dix ou douze religieuses, comme un hospice, où toutefois il y avoit une chapelle, où étoit Notre-Seigneur. On y envoya sœur Thérèse de Jésus (1), autrement Remenecour, qui a été fille de ma belle-mère, dont j'ai parlé dans ces Mémoires. Il y avoit une fille de Rouen (2), qui a de l'esprit et qui savoit parler espagnol avant que d'être religieuse, beaucoup de personnes sachant cette langue à Rouen, par le grand commerce qui fait qu'il y a beaucoup d'Espagnols. La reine mère y fut, qui les prit en amitié : elle y voulut fonder un salut à perpétuité le dimanche. Cette fondation leur donna envie de ne plus dépendre du grand couvent et d'en vouloir être séparées et de devenir un troisième couvent de carmélites à

(1) Les anciennes éditions appliquent ce nom à madame de Saint-Chaumont. Le texte de Mademoiselle est très-positif et confirmé d'ailleurs par le Catalogue des Carmélites qu'a publié M. Cousin (appendice à la *Jeunesse de madame de Longueville*). Mademoiselle de Remenecour y figure au n° 156, sous le nom de *mère Thérèse de Jésus*.

(2) Au lieu d'une *fille de Rouen*, les anciennes éditions portent *une fille de la maison d'Ardonne*. Le manuscrit ne laisse aucun doute sur ce point. Il est probable que cette demoiselle de Rouen était la mère Françoise de la Croix, de la maison rouennaise Le Seigneur de Reuville.

Paris. La reine mère donna là-dedans. Le grand couvent ne s'y opposa que médiocrement, voyant bien que l'on ne pouvoit résister aux volontés de la reine et ne voulant en cela que les choses à quoi leurs règles les obligeoient, leur étant indifférent, d'ailleurs, qu'il y ait un troisième couvent de leur ordre. La chose se décida, et elles firent le couvent du Bouloi (1). Je ne leur sais point d'autre nom.

La reine mère y alloit souvent; elles la partageoient sur la fin avec le Val-de-Grâce. Elles avoient plus d'esprit, savoient plus de nouvelles et étoient plus proches du Louvre, et comme sa santé baissoit, la commodité lui faisoit mieux aimer les lieux où elle la trouvoit. La reine y alla avec elle, au commencement; elle s'y accoutuma à cause de la supérieure qui parloit espagnol; ce fut son couvent. Comme il est très-petit, peu de gens y entroient. Elles étoient plus en liberté. Madame y alloit beaucoup aussi. Ce fut là où la reine apprit par la comtesse de Soissons l'amour du roi pour La Vallière. Elles l'entendirent, les carmélites, et ce fut par là que le roi le sut et pourquoi elle fut chassée. Car, quoiqu'elle eût part à la lettre (2), on ne le crut pas dans le temps; mais, comme j'ai déjà dit, je me méprendrai souvent, et la cause de mes distractions ne me permet pas de relire ce que j'écris; tels que sont ces Mémoires, ce n'est que pour moi : ainsi il n'importe pas qu'ils soient ni polis ni si justes. C'est seulement pour m'a-

(1) Le couvent de la rue du Bouloi fut définitivement organisé en 1664.

(2) Il s'agit de la lettre envoyée à la Molina, et dont Mademoiselle a parlé plus haut (t. III, p. 551-552).

muser, quand je serai vieille, comme j'espère et souhaite le devenir, afin de me faire souvenir de ma jeunesse : c'est une espèce de plaisir ; et pour le parti que j'en veux tirer, c'est pour mépriser de plus en plus le monde et de connoître le peu de sûreté qu'il y a à ses grandeurs, puisqu'étant née avec toute celle que l'on peut avoir et avec tous les avantages que Dieu m'avoit [donnés], j'ai été si malheureuse toute ma vie et connoître par là qu'il n'y a de vrai repos que lorsque l'on cherche à le servir et que l'on le sert véritablement. Comme je ne le fais pas, je ne suis pas aussi encore heureuse ; je tâche à le devenir et à prendre avec patience les soucis qu'il m'a donnés jusqu'ici.

Monsieur chassa aussi l'évêque de Valence (1), son premier aumônier, mais c'étoit par un ordre du roi qu'il fut envoyé hors de son diocèse. Monsieur fut longtemps à déliberer qui il donneroit à Mademoiselle ; mais enfin ce fut la maréchale de Clérembault ; elle est fille et femme de deux hommes qui avoient bien de l'esprit : M. de Chavigny et le maréchal de Clérembault, et qui savoient bien la cour. Pour elle, elle n'y avoit pas été ; c'est un esprit savant : elle sait le latin, l'astrologie et mille choses fort particulières ; elle aime sa santé, vit d'un grand régime et a beaucoup de politesse. J'allai donc, comme j'ai dit au mois de décembre, à Saint-Germain, d'où je ne partis point. Je m'y accoutumai fort. Je n'y étois d'ordinaire que trois ou quatre jours. On s'étonnoit du long séjour que j'y faisois :

(1) Voy. les Mémoires de cet évêque, Daniel de Cosnac, publiés par la *Société de l'histoire de France.*

J'y passai Noël. Le lendemain on fut à Versailles, où j'allai avec la reine, et comme elle s'en retourna la veille du jour de l'an à Saint-Germain, j'allai à Paris. Je m'y ennuyois fort et je ne pouvois dire ce que je faisois à Saint-Germain qui me divertît plus qu'à l'ordinaire. Je demeurai à Paris plus que je ne voulois : une de mes filles eut la petite vérole; quoique je ne l'eusse pas vue, parce qu'elle lui avoit pris chez moi, d'où elle délogea dès qu'elle eut paru, je demeurai deux ou trois jours, sans oser aller à Saint-Germain par respect. On me manda d'y aller; j'en fus fort aise: M. de Lauzun étoit souvent chez la reine; je causois souvent avec lui.

Le roi fit arrêter le chevalier de Lorraine (1). J'étois à

(1) Le *Journal d'Olivier d'Ormesson* fixe les dates. On y lit : « Le jeudi 30 janvier (1670) il se passa à Saint-Germain une histoire fort importante. La nouvelle y étant venue de la mort de M. de Langres, M. le duc d'Orléans, qui avoit promis à M. le chevalier de Lorraine les deux abbayes que M. de Langres avoit dans son apanage, fut demander au roi qu'il lui plût agréer son choix. Le roi lui ayant dit qu'il ne le pouvoit en conscience, et nonobstant toutes ses instances l'ayant refusé, Monsieur se retira fâché et commanda que l'on démeublât son appartement pour quitter la cour. Le roi cependant étant allé à Versailles, M. Le Tellier fut parler à Monsieur pour le détourner de son dessein; mais il ne le put, et Monsieur lui dit que, s'il avoit une maison à mille lieues, il iroit. Le roi en étant averti et revenu de Versailles, il crut que c'étoit le chevalier de Lorraine qui excitoit la colère de Monsieur, et commanda que l'on l'arrêtât prisonnier. Les gardes du corps furent redoublés autour de l'appartement de Monsieur, où étoit le chevalier de Lorraine. M. Le Tellier fut dire à Monsieur la résolution du roi, et M. le chevalier de Lorraine, après que Monsieur l'eut embrassé et [lui eut] témoigné beaucoup d'amitié, sortit, et au sortir de la chambre de Monsieur il

Paris ce jour-là. On me vint dire le matin : « Monsieur est arrivé la nuit, et Madame; ils s'en vont à Villers-Cotterets; le chevalier de Lorraine est arrêté. » J'allai au Palais-Royal; je trouvai Monsieur fort fâché, se plaignant de son malheur, ayant toujours vécu avec le roi comme il avoit fait, être assez malheureux pour en avoir un si mauvais traitement; qu'il s'en alloit à Villers-Cotterets, ne pouvant demeurer après cela à la cour. Madame étoit fort fâchée de voir Monsieur fâché. Elle disoit : « Je n'ai pas sujet d'être fâchée du chevalier de Lorraine : nous n'étions pas bien ensemble; mais il me fait pitié. » Elle faisoit très-bonne mine, et je crois qu'elle étoit fort aise : car le chevalier et elle étoient fort mal ensemble, et elle étoit fort bien avec le roi. Ainsi on eut peine à détromper le public qu'elle n'eût pas contribué à sa disgrâce. Monsieur vint l'après-dînée me dire adieu; le soir je retournai chez lui, où on rit assez.

Il y avoit longtemps que le chevalier n'étoit pas bien avec Madame; que ses manières ne plaisoient pas, à ce que l'on disoit, au roi qui avoit trouvé mauvais que Monsieur se fût plaint de quoi on ne lui avoit pas donné le gouvernement du Languedoc; que le chevalier de

---

trouva le capitaine des gardes qui l'arrêta prisonnier, et fut mené sur le chemin de Lyon pour être conduit à Montpellier. Monsieur partit à minuit de Saint-Germain avec Madame, vint à Paris, où il a demeuré un jour, et personne ne l'a été voir, sinon M. le Prince et M. le Duc, qui ne l'ayant pas trouvé chez lui le furent chercher à Luxembourg. Il est parti pour aller à Villers-Cotterets. » On voit par le récit de Mademoiselle qu'elle alla aussi visiter le duc d'Orléans à son passage à Paris.

Lorraine avoit parlé là-dessus, d'autres choses encore, dont le roi avoit témoigné à Monsieur le trouver mauvais. Voilà ce que le monde disoit.

Voici ce que je sais; je l'ai ouï dire au roi : le chevalier de Lorraine voulut avoir un éclaircissement avec lui sur beaucoup de choses. Le roi lui donna audience; après beaucoup de discours, le chevalier dit au roi : « Sire, Monsieur est un bon homme; il aime Votre Majesté; assurément il ne fera jamais rien qui vous déplaise, et j'en serai garant. Prenez-vous-en à moi, s'il fait quelque chose. » Le roi reprit : « M'en répondez-vous? — Oui, sire. » Le roi dit : « J'en suis bien aise. » A peu de jours de là l'évêque de Langres mourut (1), qui avoit plusieurs abbayes dans l'apanage de Monsieur, que feu Monsieur lui avoit données, et comme les fils de France présentent au roi et que c'est sur les nominations du roi que le pape pourvoit, Monsieur donna Saint-Benoît-sur-Loire au chevalier. Tout le monde lui en fit compliment. Le chevalier alla au secrétaire d'État en mois, qui dit que le roi ne le vouloit pas. Je pense, si je m'en souviens bien, que Monsieur en parla au roi, qui dit à Monsieur qu'il ne le vouloit pas. Monsieur bouda, alla chez lui, envoya Madame au roi. Le soir comme le chevalier de Lorraine sortoit de la chambre de Monsieur au château-neuf, le comte d'Ayen (2), capitaine des gardes en quartier, l'arrêta. On

(1) L'évêque de Langres (autrefois abbé de la Rivière, favori de Gaston d'Orléans) mourut le 29 janvier 1670.

(2) Anne-Jules de Noailles, né le 5 février 1650, avait depuis 1661 la survivance de la charge de capitaine des gardes du corps.

le mena au vieux-château, puis coucher au bourg, et le lendemain droit au château d'If (1).

---

(1) Les anciennes éditions, après avoir indiqué le motif de l'arrestation du chevalier de Lorraine, donnent sur cette arrestation même des détails, dont il n'y a pas trace dans le manuscrit autographe. Cependant j'ai cru devoir conserver ce passage en note : « Voilà le motif pressant qui obligea à le faire arrêter par le comte d'Ayen, capitaine des gardes du roi, qui servoit auprès de sa personne. Il étoit encore jeune et l'affaire étoit délicate; le roi avoit jeté les yeux sur M. le comte de Lauzun et lui donna ses ordres. Après lui avoir dit qu'il les alloit exécuter, il le supplia très-humblement de trouver bon qu'il lui représentât que c'étoit toujours le capitaine des gardes qui servoit auprès de sa personne, à qui il avoit la bonté de donner ces sortes de commissions. Le roi, qui n'a jamais résisté à la raison lorsqu'on la lui peut faire connoître, changea de sentiment et envoya chercher le comte d'Ayen, lui donna ses ordres, et voulut que M. le comte de Lauzun le suivît, pour l'empêcher de faire quelque faute. Ainsi M. le chevalier de Lorraine fut arrêté au château-neuf, lorsqu'il étoit dans une chambre renfermé avec Monsieur. Le comte d'Ayen le fit demander pour lui parler ; il vint et M. d'Ayen l'arrêta. Le chevalier de la Hillière, qui étoit avec lui, dit à M. le comte d'Ayen de lui faire rendre son épée ; ce qu'il fit; et après ils le menèrent dans la chambre du capitaine des gardes du corps dans le Louvre et ensuite coucher dans une maison dans le bourg. Il fut conduit à Lyon et mis à Pierre-Encise. Les officiers et les gardes du roi, qui l'avoient conduit, le laissèrent entre les mains de l'archevêque de Lyon ; comme ils revenoient, ils reçurent un ordre du roi de reprendre le chevalier de Lorraine, de lui ôter le valet qu'il avoit auprès de lui, d'empêcher qu'il ne reçût des nouvelles, ni qu'il eût communication avec personne ; de le conduire et de le garder au château d'If. Cela provenoit d'un voyage que M. Colbert avoit fait à Villers-Cotterets pour parler à Monsieur, qui ne voulut pas revenir auprès du roi qu'il ne lui eût rendu M. le chevalier de Lorraine. Jusqu'à Lyon on lui avoit toujours permis d'écrire à Monsieur et à ses amis ; les officiers avoient ordre de

Force gens allèrent à Villers-Cotterets ; on parla fort du retour de Monsieur. M. Colbert y fut, et il vint tôt après ; son absence ne dura pas plus de trois semaines (1). Le roi envoya un présent à Madame le plus joli du monde (2) : un coffre de calambour, garni d'or, où il y avoit de toutes sortes de bijoux, de gants garnis, que madame de Montespan avoit pris plaisir à garnir. Elle avoit pris grand plaisir à ajuster tout cela.

---

lui laisser librement prendre et donner des lettres à des courriers, que Monsieur lui envoyoit. Le roi crut que c'étoit lui qui lui inspiroit cette fermeté : il voulut châtier plus rigoureusement M. le chevalier de Lorraine et mortifier davantage Monsieur, et lui ôter les moyens de pouvoir lui faire donner ni recevoir de ses lettres. Ainsi il fut conduit et gardé au château d'If jusqu'à ce que Monsieur fût revenu à la cour et qu'il eût demandé au roi avec soumission de lui donner la liberté. Après qu'il fut sorti de cette prison, on lui dit de s'en aller à Rome, d'où il n'est revenu qu'après la mort de Madame. »

(1) Ce fut au commencement de mars que Monsieur et Madame revinrent à la cour, comme le prouve le passage suivant du *Journal d'Olivier d'Ormesson* : « Le lundi 3 mars (1670), M. le duc d'Orléans revint, avec Madame, de Villers-Cotterets coucher à Saint-Germain, où ils furent reçus avec la plus grande joie du monde. L'on prétendit qu'il étoit revenu sans conditions sur la parole de M. Colbert, qu'étant à la cour il obtiendroit du roi toutes choses. D'autres [disent] que ces deux abbayes se donnoient au frère du chevalier de Lorraine et à lui une pension de 10,000 écus. Le temps fera connoître le vrai ; mais ce qui est certain, c'est qu'il est parti un courrier porter les ordres de laisser le chevalier de Lorraine dans Marseille et lui donner la ville pour prison au lieu de le mener au château d'If, où on le menoit. »

(2) « L'on ne parle que du présent que le roi avoit envoyé à Madame à Villers-Cotterets, qui valoit, tant en vingt bourses de cent louis chacune que diamants et autres galanteries, cinquante mille livres. » (*Journal d'Olivier d'Ormesson.*)

Elle témoigna n'être pas des amies du chevalier de Lorraine : elle le regardoit passer dans la cour comme on le menoit. Ce fut une joie pour tout le monde quand Monsieur et Madame revinrent à la cour. Madame ne retournoit plus les après-dînées au château-neuf. Elle alloit dans un appartement, où il ne logeoit personne. Je pense que c'étoit pour être plus en liberté de parler à qui il lui plairoit qu'au lieu où étoit Monsieur. Je l'allois voir souvent. Nous avions toujours été, comme j'ai dit en plusieurs endroits, très-froidement; mais depuis quelque temps elle s'amusoit assez à causer avec moi, et me disoit : « Quand on vous connoît, on vous aime. » Je lui disois la même chose : car nous ne nous connoissions guère auparavant. M. de Lauzun étoit fort bien avec elle, il y venoit souvent, et deux ou trois fois [par jour]. Elle étoit quasi toujours sur le lit quoique habillée. Comme elle étoit fort délicate, elle étoit bien aise de se reposer; elle me disoit : « Allez-vous chauffer et amusez-les. » Je faisois cela volontiers pour lui faire plaisir. C'étoit d'affaires qu'ils parloient. Quoique Madame fût fort aimable, qu'elle eût pu être aimée et que M. de Lauzun aimât assez volontiers, je n'ai jamais ouï dire qu'il y ait eu rien entre eux.

CHAPITRE X.

(1670.)

Mademoiselle s'aperçoit de son amour pour Lauzun. — Réflexions qu'elle fait sur sa passion. — Elle s'efforce de la faire comprendre à Lauzun. — Sa conversation avec lui à l'occasion d'un projet de mariage entre elle et le prince Charles de Lorraine. — Elle prend Lauzun pour confident. — Conseils qu'il lui donne. — Nouvelle querelle entre Monsieur et Madame. — Projet d'un voyage de la cour en Flandre. — Lauzun désigné pour commander le corps d'armée qui accompagnait le roi. — Madame de Puysieux conseille à Mademoiselle d'épouser M. de Longueville. — Madame d'Épernon combat ce projet. — Voyage de la cour. — Elle s'arrête à Senlis. — Lauzun la quitte pour aller se mettre à la tête des troupes. — Il vient au-devant du roi à quelque distance de Saint-Quentin. — La cour s'arrête à Saint-Quentin et visite le camp. — Mademoiselle complimente Lauzun sur la manière dont il s'acquitte des fonctions de général. — Plaisir que ce voyage cause à Mademoiselle. — Mauvais temps. — État déplorable des chemins. — Inquiétude que la reine et Mademoiselle éprouvent près de Landrecies. — La cour est arrêtée par une rivière débordée. — Mauvais souper apporté de Landrecies. — La reine, le roi, Monsieur, les princesses et leurs femmes couchent dans une même chambre. — Incidents comiques de cette nuit. — La cour entre à Landrecies. — Mademoiselle y trouve un logement préparé. — Lauzun lui reproche la frayeur qu'elle avoit montrée. — La cour se rend à Avesnes. — Éloge des dragons et de Lauzun par le roi. — Joie qu'en éprouve Mademoiselle. — Inquiétude que lui inspire la santé de Lauzun. — Séjour à Avesnes. — Conversation de Mademoiselle avec Lauzun, qui déclare qu'il est près de se retirer dans un ermitage. — Sentiments de Lauzun sur le mariage. — Mademoiselle interroge le comte de Rochefort sur Lauzun. — La cour quitte Avesnes et se rend au Quesnoy.

Comme l'on ne sauroit demeurer bien quand l'on y est et que l'esprit de l'homme est changeant, l'ennui de ma condition, quoique heureuse, me prit et l'envie de me marier. Je raisonnois en moi-même (car je n'en parlai à personne) et je me disois : « Ce n'est point une pensée vague; il faut qu'elle ait quelque objet; » et je ne trouvai point qui c'étoit. Je cherchois, je songeois et je ne le trouvois point. Enfin, après m'être inquiétée quelques jours, je m'aperçus que c'étoit M. de Lauzun que j'aimois, qui s'étoit glissé dans mon cœur : je le regardois comme le plus honnête homme du monde, le plus agréable, et que rien ne manquoit à mon bonheur que d'avoir un mari fait comme lui, que j'aimerois fort et qui m'aimeroit aussi; que jamais personne ne m'avoit témoigné d'amitié; qu'il falloit une fois en sa vie goûter la douceur de se voir aimée de quelqu'un, qui valût la peine que l'on l'aimât. Il me parut que je trouvois plus de plaisir à le voir et à l'entretenir qu'à l'ordinaire; que les jours que je ne le voyois point, il m'ennuyoit. Je crus que la même pensée lui étoit venue; qu'il n'osoit me le dire; mais que les soins qu'il avoit de venir chez la reine, de se rencontrer dans la cour, quand elle sortoit, dans les galeries, enfin partout où l'on se pouvoit voir par hasard, me le faisoient assez connoître.

J'étois ravie d'être toute seule dans ma chambre; je me faisois un plan de ce que je pouvois faire pour lui, qui lui donneroit une grande élévation; mais je trouvois que le mérite qu'il avoit pour la soutenir étoit encore au-dessus de tout ce que je pourrois faire. Je me flattois agréablement dans ces pensées et j'étois ravie de voir, par l'estime qu'il avoit dans le monde, que je

ne voyois point tout ce que je dis par préoccupation; mais que c'étoit la vérité. Je me le persuadois et je me souvenois de certains vers de Corneille que j'avois vus autrefois dans une de ses comédies, que je n'ai jamais oubliés, mais que j'envoyai querir à Paris en grande diligence, que j'ai souvent relus depuis, que voici :

Quand les ordres du ciel nous ont faits l'un pour l'autre,
Lise, c'est un accord bientôt fait que le nôtre.
Sa main entre les cœurs, par un secret pouvoir,
Sème l'intelligence avant que de se voir;
Il prépare si bien l'amant et la maîtresse,
Que leur âme au seul nom s'émeut et s'intéresse.
On s'estime, on se cherche, on s'aime en un moment;
Tout ce qu'on s'entredit persuade aisément :
Et, sans s'inquiéter de mille peurs frivoles,
La foi semble courir au-devant des paroles.
La langue en peu de mots en explique beaucoup;
Les yeux, plus éloquents, font tout voir tout d'un coup;
Et de quoi qu'à l'envi tous les deux nous instruisent,
Le cœur en entend plus que tous les deux n'en disent (1).

Ces vers me parurent me convenir admirablement bien. Aussi occupoient-ils souvent ma mémoire et mon esprit et sont-ils bien fortement dans mon cœur. On les peut tourner de toutes les manières. Ils sont chrétiens, quoique d'une comédie. On ne sauroit mieux dire sur la prédestination des mariages ou la prévision de Dieu, qu'ils disent, et on peut trouver là une très-bonne morale et en faire des méditations; assurément que j'y ai souvent pensé à l'église. Ils sont aussi les plus galants et les plus tendres du monde; mais à toute chose on y

(1) *Suite du Menteur*, acte IV, scène première.

donne le tour que l'on veut, et c'est selon que notre cœur est tourné que nous donnons le tour aux choses. J'ai bien à rendre grâces à Dieu des dispositions qu'il a données au mien et de la manière dont il l'a fait (1). [Je pensois à] l'obligation qu'il m'auroit; combien cela me seroit glorieux; ceux qui me loueroient; ceux qui me blâmeroient; la douceur de demeurer en mon pays, où il y avoit si peu de gens au-dessus de moi, qui me devoit guérir du regret que je pourrois avoir de n'être pas reine dans des pays étrangers, dont les rois n'étoient pas faits comme M. de Lauzun. Pour les souverains, je trouvois que d'être sujet d'un aussi grand roi que le nôtre valoit bien les souverains. Enfin je me disois un jour tout ce qui me pouvoit donner tout le gré imaginable dans la pensée que j'avois : j'en trouvois à ôter l'espérance à mes héritiers d'avoir mon bien et de souhaiter ma mort, qui étoit bien grand. Un autre jour je cherchois tous les dégoûts que je pouvois et tout ce l'on diroit pour blâmer ce que je voulois faire. Je ne lui parlois qu'en tiers de choses fort indifférentes; jamais deux mots de suite. Sa vue me persuadoit et détruisoit les résolutions du jour que je ne l'aimois pas.

Comme j'étois souvent avec Madame et qu'elle l'aimoit fort, je mourois d'envie de lui parler de mon dessein, étant persuadée qu'elle l'approuveroit; mais je n'osois; je l'y préparois de loin tant [que] je pouvois. Enfin après avoir souvent passé et repassé le pour et

(1) Ce passage, depuis *qui lui donneroit* jusqu'à *il l'a fait*, est transcrit sur deux feuilles volantes qui ont été transposées dans le manuscrit aux p. 130 et 131 du t. II.

le contre dans ma tête, mon cœur décida l'affaire, et ce fut aux Récollets que je pris ma dernière résolution. L'on faisoit une neuvaine aux Récollets pour la canonisation de Saint-Pierre d'Alcantara. La reine y alloit tous les jours; le saint-sacrement y étoit exposé. Jamais je n'ai été à l'église avec tant de dévotion, et ceux qui me regardoient me trouvoient bien absorbée : car j'étois assurément tout occupée, et je crois que Dieu m'inspira ce qu'il vouloit que je fisse.

Le lendemain, qui étoit le second jour de mars, j'étois fort gaie; je causois fort avec lui en passant, il me parut fort gai; je ne sais s'il voyoit ce que j'avois dans le cœur. Je mourois d'envie de lui donner occasion de me dire ce que le sien sentoit pour moi. Je ne savois comment faire. Enfin il me vint un bruit que l'on disoit que le roi rendoit la Lorraine et que le roi me vouloit marier au prince Charles. Je me dis : « Voici une heureuse occasion pour en donner à M. de Lauzun de me parler. » Je l'envoyai chercher à sa chambre. On me dit qu'il n'y étoit pas. Comme il étoit fort ami de M. de Guitry, il étoit souvent à sa chambre. Guitry l'avoit fait accommoder depuis peu d'une manière extraordinaire ; car il l'étoit en tout ce qu'il avoit, et je lui avois dit que je l'irois voir. Je pars de ma chambre disant : « La reine prie Dieu; j'aurai le temps de voir la chambre de Guitry. » J'y allai; il n'y étoit pas. En descendant j'entrai chez la reine. Je trouvai M. de Lauzun, qui parloit à la comtesse de Guiche ; je lui dis : « Je suis ravie de vous avoir trouvé ; je vous avois envoyé chercher; j'ai une vraie affaire à vous [dire]. » La comtesse de Guiche me dit : « Vous l'aurez quand il vous plaira; mais pour moi, pendant que je le tiens,

je vous supplie de me le laisser. » Il me dit : « Dans un moment ce sera fait. » Le cœur me battit, et je crois qu'il lui battit bien aussi et qu'il augura par ma mine que je n'avois rien à lui dire que d'agréable. Il me regarda toujours en parlant à la comtesse de Guiche. Au moins me le sembloit-il.

Comme il la quitta, je m'en allai à lui et le menai dans une fenêtre. A sa fierté et à son air, il me parut l'empereur de tout le monde. Je commençai : « Vous m'avez tant témoigné d'amitié depuis quelque temps que cela me donne la dernière confiance en vous, et que je ne veux plus rien faire sans votre avis. » Il me dit, qu'il m'étoit bien obligé de l'honneur que je lui faisois ; qu'il en avoit la dernière reconnoissance ; qu'il voudroit que je visse son cœur et que je verrois que je ne serois point trompée dans la bonne opinion que je lui faisois l'honneur d'avoir de lui. Nous nous fîmes beaucoup de compliments les plus tendres du monde; puis je commençai : « On dit dans le monde que le roi me veut marier au prince de Lorraine ; en avez-vous ouï parler ? » Il me dit que non, et qu'il étoit persuadé que le roi ne voudroit que ce que je voudrois ; qu'il ne me contraindroit pas. Je lui dis : «En l'âge où je suis, on ne marie guère les gens contre leur gré. Jusqu'ici on a parlé de beaucoup de mariages pour moi ; j'ai toujours écouté tout ; mais au fait et au prendre j'aurois été au désespoir qu'ils eussent réussi. J'aime mon pays, j'y suis si grande dame que mon ambition s'y peut borner, et quand l'on a de la raison, on en doit être content et chercher le bonheur de la vie ; on n'en sauroit avoir avec un homme que l'on ne connoît point. Que s'il n'est pas honnête homme, on ne l'estime pas ; pour moi je

Digitized by Google

ne saurois aimer ce que je n'estime point. » Il me dit : « Vous avez là des sentiments bien raisonnables et qui doivent être approuvés ; mais vous êtes si heureuse ! songeriez-vous à vous marier? » Je lui dis : « Je suis heureuse véritablement ; mais j'enrage quand j'entends compter les gens qui aspirent à ma succession. — Ah ! dit-il, pour cela je serois au désespoir, et rien ne me donneroit tant d'envie que cela de me marier. » La reine vint. Il me dit : « Je veux profiter de l'honneur que vous me faites de vous fier à moi, et il y a trop de choses à dire sur un chapitre si important pour ne le pas reprendre où on en est demeuré. » Je songeois : voilà un grand pas de fait, et il ne peut plus douter de mes sentiments ; à la première occasion je connoîtrai les siens. J'étois bien contente de moi et de ce que j'avois fait.

Le lendemain, comme la reine eut dîné, il vint à moi et me dit : « On feroit un livre de tout ce qui m'a passé par la tête depuis que je n'ai eu l'honneur de vous voir : j'ai bien fait des châteaux en Espagne. » Je lui dis : « Et moi aussi ; mais ce pourroit être des vérités que tout ce que nous avons pensé. » Il me dit : « Oh ! je ne le crois pas. — Mais parlons sérieusement, lui dis-je ; car tout cela m'importe fort. » Il se mit à rire et dit : « Je serai bien glorieux d'être le chef de votre conseil ; j'aurai bonne opinion de moi. — Et encore plus, lui dis-je, [voyant] que vos conseils seront suivis et point contredits ; car de tout ceci je n'en parlerai à personne. Tout le monde m'est suspect et je suis persuadée qu'il n'y a que vous qui me conseillerez véritablement et sans intérêts que les miens. Venons donc au fait. — Vous demeurâtes, dit-il, que ce qui vous a fait naître la

pensée de vous marier est le chagrin que vous avez d'entendre dire : *un tel aura une terre ; l'autre une autre.* Je le trouve très-juste ; car il faut vivre tant que l'on peut et n'aimer point ceux qui souhaitent notre mort. Car de croire qu'il vous fût venu dans l'esprit : *Je me marierai, parce que je trouve quelqu'un qui me plaît,* cela ne peut pas tomber dans la pensée, n'y ayant au monde personne qui vous pût mériter. Ainsi je vous trouve assez embarrassée, et je plains l'état où je vous vois, et je vous trouve bien heureuse de m'avoir trouvé pour me décharger votre cœur quelquefois ; car je vois bien qu'il y avoit longtemps que vous cherchiez, sans trouver, quelqu'un digne de l'honneur de votre confiance. Je m'estime le plus heureux de tous les hommes de ce choix et j'ose vous dire que vous vous en trouverez fort bien, et que j'en vais faire mon plaisir et mon unique joie après le service du roi ; ce sera mon application. Il faut sortir de l'état qui vous donne de l'inquiétude. Vous n'avez rien à souhaiter pour la grandeur, pour le bien, l'établissement : tout vous rit sur ces chapitres. On vous estime, on vous honore par votre vertu, par votre mérite, autant que par votre qualité, chose agréable de se devoir cela à soi-même. Le roi vous traite admirablement bien ; il vous aime. Je vois qu'il se plaît avec vous. Qu'avez-vous à désirer? Si vous aviez été reine, impératrice, vous vous seriez fort ennuyée ; ces conditions-là ont peu d'élévation pardessus vous et ont plus de peine et moins d'agrément. Demeurez donc toute votre vie ici avec tous les agréments que vous y avez et tous les avantages que vous y possédez. Si vous avez envie de vous marier, vous avez de quoi faire un homme égal en grandeur et en puis-

sance aux souverains. Il saura par-dessus que vous aurez le plaisir de l'avoir fait; qu'il vous en aura l'obligation ; il dépendra du roi, qui est en goût pour vous, en tiendra sa grandeur comme de vous; ce qui vous en est un autre par l'amitié que vous avez pour le roi et par la relation de sa grandeur à la vôtre, dont vous êtes si vivement touchée. Il ne faut point dire comme il faut qu'il soit fait pour posséder un tel honneur; car en vous plaisant et étant choisi par vous, ce sera un homme admirable. Rien ne lui manquera ; mais où est-il ? Tout ceci est beau ; mais j'ai peur, comme j'ai dit, que ce ne soit un château en Espagne par l'impossibilité de trouver quelqu'un qui vous puisse plaire. » Je me mis à rire. Je crois que la joie avec laquelle je l'écoutois lui en faisoit une grande. Je lui dis : « Tout cela est possible, et je croirai votre conseil. »

Cette conversation dura bien deux heures, et si la reine n'étoit sortie de son oratoire, je crois qu'elle auroit bien duré davantage. J'étois fort contente; je crois qu'il l'étoit bien aussi. Nous nous parlions en passant quasi tous les jours; mais il ne venoit guère à moi. C'étoit moi qui allois à lui. A quelques jours de là je lui dis : « Eh bien ? » Il me dit : « J'ai trouvé mille difficultés. » Notre conversation détruisoit absolument la chose : il ne me fit voir ce jour-là que des dégoûts, que des difficultés. Elle ne me plut pas; mais elle ne fit point d'effet. Je voyois bien qu'il ne pensoit pas ce qu'il me disoit et que c'étoit pour voir ce que je dirois.

Les conversations que nous eûmes ensuite étoient assez éloignées. Nous ne nous parlions que les huit ou quinze jours; depuis elles le furent bien davantage. Je

lui dis : « J'ai bien songé à ce que vous m'avez dit; mais je trouve remèdes à tout, » et je [les] lui disois. Nous revenions, et il me disoit : « Si je n'entre pas toujours dans votre sens et que je vous contrarie, ne vous rebutez pas de moi : C'est que je vous parle sincèrement et que je ne vous veux pas flatter dans une chose où il y va de votre salut, du repos de votre vie. Je vous en vas bien dire qui ne sont pas gracieuses et qui vous déplairont peut-être : c'est que je trouve que vous avez raison de prendre un parti, rien au monde n'étant si ridicule, de quelque qualité que l'on soit, que de voir une fille de quarante ans, habillée dans les plaisirs, dans le monde, comme une de quinze qui ne songe à rien. Quand l'on est à cet âge, il faut ou se faire religieuse ou dévote ou habillée, modestement, n'aller à rien. A cause de votre qualité, vous pourriez une fois, pour faire votre cour, aller à un Opéra, encore ne faudroit-il pas que ce fût tout le temps, et vous en faire bien prier ; ne témoigner pas être aise ni y prendre plaisir, ne louer rien, par l'inapplication que vous y auriez ; aller à vêpres, au sermon, au salut, aux assemblées des pauvres, aux hôpitaux, ne s'acquitter des devoirs envers la reine, où votre qualité vous oblige, qu'en pareilles occasions, ou bien vous marier ; car l'étant, à tous les âges on va partout ; on est habillée comme les autres, pour plaire à son mari. On va aux plaisirs, parce qu'il veut que l'on fasse comme les autres ; mais ce mari me paroît une chose bien difficile à trouver ; et peut-être quand on l'auroit trouvé à sa fantaisie, auroit-il des défauts qui vous rendroient malheureuse ? C'est pourquoi on ne sait que dire là-dessus. »

Nous demeurâmes-là ; car il arrivoit toujours quelqu'un qui nous interrompoit, ou la reine sortoit. Il ne venoit point à ma chambre, et je n'osois lui dire d'y venir étant persuadée qu'il savoit bien ce qu'il faisoit. Je n'étois point embarrassée sur le choix des partis : je trouvois qu'il avoit raison en ce qu'il disoit, qu'il en falloit prendre un des trois, et il me paroissoit que connoissant mes intentions, il ne devoit pas me dire directement : « prenez-moi ; » que c'étoit à moi à l'entendre et que je comprenois fort bien, et qu'il me faisoit grand plaisir. J'aurois voulu qu'il m'eût parlé plus clairement, ayant assez de hâte de finir l'affaire ; mais j'ai connu depuis quels égards il avoit pour moi et combien je lui devois être obligée de la modération que tout autre que lui n'auroit pas eue en une occasion, où il y alloit d'une belle fortune que l'on ne hasarde guère pour la laisser trop traîner.

Revenons à la cour, Monsieur et Madame eurent un sérieux démêlé. L'absence du chevalier de Lorraine rendoit Monsieur fort chagrin. Un jour que la reine avoit été saignée, en sortant de chez la reine, elle alla chez les dames (car on ne disoit plus chez madame de La Vallière ; elle commençoit dès lors à n'être plus que la suivante de madame de Montespan) ; on le vint dire à la reine. La reine jugea qu'il y avoit quelque chose. Le lendemain Madame lui en parla. Monsieur fit un vacarme horrible ; je ne me souviens plus sur quoi ; lui ramena tout ce qu'il lui avoit pardonné et qui étoit passé. La reine alla le soir d'après à Paris. Madame y vint avec elle, qui conta ses douleurs à la reine avec tant d'honnêteté, que la reine, qui ne l'avoit jamais aimée, la prit en amitié.

Le soir, comme on revint, Monsieur parla à la reine; puis, comme elle alla jouer, il me prit dans une fenêtre et me dit rage de Madame. Je m'en allai fermer la porte. Enfin il me dit qu'il ne l'avoit jamais aimée que quinze jours, et me conta des choses qui m'étonnoient comme ils les pouvoit dire. Je lui disois : « Ah! Monsieur, songez que vous en avez des enfants; que c'est une jeune créature qui a pu manquer dans les choses extérieures, mais qui n'est point coupable; qu'elle reviendra, et que vous serez au désespoir de tout ce que vous m'avez dit. » Enfin je fis tout ce que je pus pour le radoucir. Madame me disoit le lendemain : « Si quand j'ai fait quelque faute, il m'avoit étranglée, il auroit bien fait; mais il m'a pardonné et me vient tourmenter pour rien. » Elle se plaignoit fort, de son côté, de sa manière de vivre, mais avec une grande sagesse, hors un peu de mépris, dont elle se fût [bien] passée; car cela est désagréable à un mari, quand il le sait. Enfin les choses, à force d'aller mal, allèrent bien : on les raccommoda. Le roi, à la prière de Madame, mit le chevalier de Lorraine hors de prison, et on l'envoya en Italie; de sorte que Monsieur prit d'autres airs avec Madame; mais je crois qu'ils ne vécurent guère mieux ensemble.

On parla de faire un voyage en Flandre; et quoique l'on eût la paix, le roi ne marchoit point sans corps d'armée. Le roi déclara que M. de Lauzun la commanderoit. J'étois à Paris; on me dit cette nouvelle, qui me fit un sensible plaisir, et quand je lui fis mon compliment, il me dit : « J'ai bien cru que cela vous feroit un vrai plaisir. » J'avois accoutumé de venir la semaine

sainte ici, et d'y être quinze jours ou trois semaines; cette année-là je ne parlois point d'y venir, et tous mes gens demandoient : « quand part-on ? » On me rendoit compte de ce que je faisois faire ici. Cela m'étoit fort indifférent : on en étoit étonné. La semaine sainte, je me résolus pourtant de m'en aller le vendredi saint, après ténèbres, à Paris pour y passer Pâques, et comme le roi et la reine y devoient venir le mardi, M. le Dauphin devant être parrain de mademoiselle de Valois avec moi, j'y demeurai jusque-là. Le vendredi, avant que de partir, en attendant ténèbres, nous causâmes longtemps : nous ne parlâmes que de dévotion ; il en parloit à merveille, comme de tout ce qu'il lui plaisoit; car il est naturellement éloquent, n'ayant nulle étude. Il me dit : « Avouez que vous vous allez ennuyer à Paris. » J'en convins. Je lui dis adieu.

Je m'en allai la veille de Pâques; je sollicitai un procès ; madame de Rambures y vint avec moi, qui me parla toujours de lui ; cela me fit un grand plaisir. Le lendemain de Pâques, je le trouvai dans la rue ; il faut savoir la joie que j'eus, et celle qu'il me parut avoir, d'un carrosse à l'autre, en passant.

Leurs Majestés vinrent le mardi au baptême; ils dinèrent chez Monsieur, et je m'en retournai avec eux. Je contai à M. de Lauzun l'ennui que j'avois eu à Paris, et il me disoit : « Mais autrefois vous ne vous y ennuyiez point; d'où vient cela ? Cherchons-en la raison. C'est que vous n'aviez rien dans la tête, et que vous y avez quelque chose et ce quelque chose vous n'en oseriez parler qu'à moi : ainsi vous vous ennuyez de ne me pas voir. Cela m'est bien honorable, si on le savoit sans en savoir la raison; car dès que l'on la

sauroit, on sauroit bien que je n'y ai nulle part (1). » Il badinoit ainsi avec moi.

Avant le voyage, je fus à Paris trois ou quatre jours pour y faire des remèdes. Un jour que j'avois été saignée, madame d'Épernon étoit chez moi, madame de Puysieux et madame de Rambures. Madame de Puysieux en me regardant dit : « Ce seroit là une belle et bonne femme; heureux seroit celui qui l'auroit. » Madame d'Épernon dit : « Personne ne sera cet heureux; car je ne crois pas que Mademoiselle se marie. Elle ne l'a pas voulu être à des rois; à qui le pourroit-elle être? » Madame de Puysieux dit : « Ce n'est pas avec des rois que l'on est toujours heureux. N'est-il pas vrai, grande princesse? » C'étoit une femme qui avoit des manières toutes particulières, et surtout celle de se faire craindre et honorer de tout le monde. Je répondis : « Je ne sais ce que c'est que d'être heureuse. Si je croyois l'être en me mariant, je me marierois dès demain, tant je suis lasse de n'avoir jamais eu que du chagrin en ma vie. » Madame d'Épernon dit : « Ah! je ne le crois pas.—Pourquoi? pour être heureuse, que ne fait-on pas? » Madame de Puysieux dit : « Épousez M. de Longueville (l'aîné s'étoit fait prêtre, et avoit donné tout son bien au comte de Saint Paul, de sorte que l'on l'appeloit ainsi) (2). C'est

(1) On fait dire à Lauzun dans les anciennes éditions : « Si vous m'en croyez, vous vous établirez un second confident à Paris pour partager votre plaisir; vous lui déchargerez votre cœur, et il ne vous ennuiera plus, et lorsque vous serez ici, vous m'en parlerez à mon tour. » Il n'y a pas un mot de tout cela dans le manuscrit de Mademoiselle.

(2) C'est-à-dire on appelait le cadet *M. de Longueville.*

un fort honnête homme, beau, bien fait, brave, riche, qui reconnoîtra fort bien l'honneur que vous lui ferez. Vous croyez bien que madame de Longueville sera toujours à vos pieds. Assurément vous serez heureuse. Mademoiselle votre sœur a bien épousé M. de Guise; il n'est pas aîné comme M. de Longueville; ils n'ont pas épousé tant de princesses du sang de suite; il n'est pas si riche ni si honnête homme; mais il est juste que vous ayez mieux que votre sœur. » Madame d'Épernon dit à madame de Puysieux : « Que dites-vous? Puisque l'on est en train de proposer, pourquoi Mademoiselle n'épouseroit-elle pas aussi bien mon neveu de Marsan? (1)» Je me récriai : «Ah! pour cela, il y a de la différence du dernier cadet de Lorraine à M. de Longueville et de madame votre sœur à une princesse du sang. » Madame d'Épernon dit d'un ton chagrin : « Je m'étonne que vous preniez plaisir à ces sortes de contes.» Je lui dis en riant : « Ni Dieu ni le prochain n'y sont offensés. » Il vint du monde; on changea de discours. Pour moi qui avois mon dessein dans la tête, je n'étois pas fâchée que le bruit courût que l'on parloit de me marier à M. de Longueville; il me sembloit que c'étoit en quelque façon accoutumer les gens à ce que je voulois faire.

Je demeurai le moins que je pus à Paris, où je m'ennuyois furieusement; je n'en cherchois plus la raison et je mourois de peur que l'on ne la devinât. Je ne revins plus à Paris qu'un petit tour devant le voyage.

---

(1) Charles de Lorraine, comte de Marsan, né le 8 avril 1648, mort le 13 novembre 1708. Voy. ce qu'en dit Saint-Simon (*Mémoires*, t. VI, p. 429-431, édit. Hachette, in-8.)

En m'en retournant je trouvai l'équipage de M. de Lauzun, qui partoit. Il tenoit toute la rue Saint-Honoré; il étoit très-beau et magnifique. Je pensois : l'année qui vient il sera encore plus beau. Je lui dis que je l'avois rencontré et comme je l'avois trouvé; il sourit.

En partant (1), on fut coucher à Senlis, et le lendemain à Compiègne (2), où je causai un peu avec lui; mais Guitry fut toujours en tiers. Je lui demandai : « Quand vous serez à la tête de votre armée, ne viendrez-vous plus ici? » Il me dit qu'il y viendroit le plus souvent qu'il pourroit. Le lendemain, à Noyon, je lui parlai un peu sans tiers; je lui dis : « Mes affaires demeurerontelles-là? Ne saurai-je qu'au retour de la campagne quel parti prendre? Me laisserez-vous dans l'embarras dont vous m'avez dit avoir tant de pitié? » Il me disoit : « Il ne faut songer qu'au voyage. » Pendant que la reine jouoit, le roi se promenoit dans le jardin; j'étois à la fenêtre; le roi me disoit : « Vous ne venez point vous promener ici. » Je mourois d'envie d'y aller; mais la reine auroit grondé. Je me contentai de parler à lui à tous les tours qu'il faisoit, et quelque mot en passant à M. de Lauzun, qui regardoit plus du côté de la fenêtre que de celui des gens à qui il parloit. Il monta chez la reine avec le roi et me dit qu'il partoit de grand matin pour aller assembler les troupes qui devoient arriver. Il vint au-devant du roi à un quart de lieue de Saint-Quentin, fort ajusté, avec beaucoup d'officiers qui le

(1) La cour partit de Paris le 28 avril 1670.

(2) La cour était à Compiègne le 30 avril. Voy. sur ce voyage de la cour les *Lettres historiques de Pellisson*, t. I, p. 1 et suiv.

suivoient. Je tournai fort la tête pour le regarder; car il étoit du côté du roi, et moi j'étois du côté de la reine.

Le jour que l'on séjourna à Saint-Quentin (1), j'allai à la messe avec la reine. Quoique j'y allasse assez souvent, le roi me dit : « Au voyage, où on aura quantité d'étrangers, je serai bien aise que la reine soit bien accompagnée. Je vous prie, ma cousine, d'être tous les jours à la messe avec elle et de la suivre partout. » Je trouvai en entrant M. de Lauzun, qui étoit dans l'antichambre, paré et ajusté. Rochefort y étoit aussi, qui mouroit de jalousie contre lui. Je leur fis la révérence, et j'appelai Rochefort et je lui dis : « On n'ose pas s'approcher d'un général d'armée. » Il vint à moi riant; nous causâmes un moment, Rochefort, lui et moi, tout haut. Le roi fut l'après-dînée au camp. J'étois à la fenêtre de la reine. M. de Lauzun partit un peu devant. Je vis avec plaisir M. de Soubise venir recevoir quelque ordre de lui; il ôta son chapeau, le remit, et M. de Soubise avoit le sien à la main. Cet air d'autorité lui seyoit fort bien. S'il eût vu que je le voyois, je crois que cela lui auroit fait plaisir; mais il l'eut le soir de le savoir : je ne manquai pas de lui dire.

On partit le lendemain de Saint-Quentin à sept heures du matin par un temps effroyable (2). On fit un très-mauvais dîner, étant un samedi qu'il n'y avoit point de poisson ni même de beurre frais ni d'œufs; le pain

(1) 2 mai 1670.

(2) Voy. Pellisson, lettre du 4 mai : « On avoit assez prévu que la journée étoit longue et le pays mauvais; c'est pourquoi le roi résolut de se lever hier à cinq heures et demie et partir sur les sept; ce qui fut exécuté. »

n'étoit pas cuit, et si on ne laissa pas d'être d'une grande gaieté (1). Pour moi, tout me plaisoit : ce voyage me paroissoit être fait pour moi; je croyois que tout le monde ne songeoit qu'à me plaire, comptant M. de Lauzun pour tout et tout le reste pour rien, hors le roi, qui a toujours été devant toute chose pour moi. Et quand je n'aurois pas eu ces sentiments nés avec moi, il me les auroit inspirés, tant il les a fortement dans le cœur.

Nous trouvâmes des chemins épouvantables, des chevaux morts, des mulets déchargés, étant tombés dans des boues; des charrettes embourbées, enfin tous les désordres qu'un mauvais temps peut causer à des équipages (2). Ce qui me déplaisoit fort, c'est qu'il étoit à cheval et qu'il étoit fort mouillé (3). A la fin de la journée, le roi se plaignoit de la longueur et des méchants chemins. J'avois peur que l'on ne s'en prît à M. de Lauzun et que l'on l'accusât de peu de prévoyance; mais le roi dit que c'étoit M. de Louvois qui avoit fait la route.

---

(1) Ces détails, depuis *on fit un très-mauvais dîner* ont été supprimés dans les anciennes éditions sans doute comme trop familiers et remplacés par ces mots *quelque incommodité que je pusse avoir.*

(2) On lit dans la même lettre (4 mai) de Pellisson : « Pour des chariots demeurés, des coffres dans l'eau, tout en a été plein. Le carrosse du maréchal de Bellefonds demeura dans un bourbier, à un quart de lieue, d'où lui et sa compagnie, c'est-à-dire M. de Villars, Rose et Benserade, furent obligés de venir ici à pied. »

(3) Les anciennes éditions, qui ont supprimé beaucoup de particularités, en ont ici ajouté. On fait dire à Mademoiselle, en parlant de Lauzun : « Lorsqu'il s'approchoit de lui (du roi), le chapeau à la main, je ne pouvois me contenir de lui dire : *Faites-lui mettre son chapeau.* » On trouvera ce trait plus loin.

Comme nous fûmes proche de Landrecies à une heure de nuit (1), le fils de Roncherolles, qui en étoit gouverneur, vint dire que la rivière étoit tellement grossie que l'on avoit peine à y passer au gué (2); que Bouligneux y avoit pensé être noyé, et qu'il étoit monté sur l'impériale de son carrosse. Il conta encore force choses de cette nature, pour montrer le peu de sûreté qu'il y avoit de penser au gué. On dit qu'il y en avoit un autre à une lieue fort sûr. A peine avoit-on des flambeaux. On en passa deux ou trois. Devant que d'aller à la rivière, le roi monta à cheval. La reine en avoit fort peur et moi aussi. Comme je crains l'eau, dès que je la vois je ne sais plus ce que je fais : je criai fort. La reine fut en inquiétude de ses femmes, moi des miennes, de mes filles, qui étoient dans mon carrosse avec mes pierreries. Enfin on faisoit grand bruit, [qui] faisoit peine au roi. Comme l'on vit que l'on ne pouvoit passer, on retourna au grand chemin; on trouva une méchante

(1) C'est-à-dire *pendant la nuit, à la nuit close;* on verra plus loin qu'il était dix heures lorsque la cour s'arrêta.

(2) Pellisson, témoin oculaire, confirme dans la même lettre tous les détails donnés par Mademoiselle : « Le pis étoit encore qu'il plut beaucoup, de sorte que les eaux, dont tous les pays sont pleins, croissoient à vue d'œil, particulièrement auprès de Landrecies, où ce ne sont que marais entretenus par le voisinage de la Sambre. Nous passâmes, M. d'Avaux et moi, sans quo notre carrosse fût inondé. M. de Crussol, qui vint quelque temps après, en eut les portières remplies. M. de Bouligneux, un peu après, désespéra d'en pouvoir sortir, et descendit en un endroit où la terre paroissoit comme une espèce d'île; puis voyant que les eaux gagnoient même cet endroit, il monta sur un de ses chevaux de carrosse, fit dételer les autres, et laissa le corps du carrosse, qui peut-être y est encore. » (*Ibid.*)

maison dans un pré; la reine mit pied à terre. Il étoit dix heures. On avoit une bougie. La reine voulut passer dans une autre chambre (il y en avoit deux); madame de Béthune qui l'éclairoit, lui aidoit. Je portois sa queue en la suivant; j'enfonçai jusqu'au genou dans la terre. La reine disoit : « Ma cousine, vous me tirez. » Je lui disois : « Madame, je suis enfoncée dans un trou; attendez que je m'en retire. » Je me trouvai toute mouillée, et tout cela sécha sur moi. La reine étoit fort inquiète. Le roi dit : « Il faut attendre le jour et se reposer dans les carrosses. » On les détela; je fis accommoder le mien avec les carreaux des autres. Je mis un bonnet, des cornettes sur ma tête et ma robe de chambre par-dessus mon habit; je me délaçai un peu. Je ne pus dormir : car c'étoit un bruit effroyable (1).

J'entendis la voix de Monsieur; j'envoyai voir où il étoit. On me répondit que son carrosse étoit assez près, et que Madame et madame de Thianges étoient avec lui, qui me mandoient de leur aller faire une visite. Je m'y fis porter. Madame, qui étoit délicate et qui ne se portoit pas fort bien, étoit abattue. Madame de Thianges causoit. Monsieur parloit au marquis de Villeroy et lui disoit : « Pour rien je ne me montrerois à tous comme étoit M. de Lauzun tantôt : Il n'avoit pas bon air avec ses cheveux mouillés; jamais je n'ai vu un homme si affreux. » Le marquis de Villeroy y répondit sur le même ton, et moi je pensois : « Et moi je le trouve

(1) Ce passage, depuis *on faisoit grand bruit* jusqu'à *bruit effroyable*, est omis dans les anciennes éditions. Tout le reste du morceau a été changé et est méconnaissable.

fort bien en quelque état qu'il soit, et il ne se soucie guère de vous plaire et je crois qu'il sait bien qu'il me plaît. » Monsieur ne l'aimoit pas. Le marquis de Villeroy avoit eu un démêlé avec lui autrefois; je crois que c'étoit pour madame de Monaco (1), et M. de Lauzun en avoit usé avec une grande hauteur avec lui. Depuis ils n'avoient eu nul commerce ensemble.

Je m'ennuyai là et m'en retournai à mon carrosse. On vint dire : « Voilà le roi et la reine qui vont manger. » On mouroit de faim. Je me fis porter; car il étoit impossible, à moins que d'être bottée, d'aller dans la boue. Je trouvai la reine fort chagrine, qui disoit qu'elle seroit malade si elle ne dormoit point : quel plaisir de faire de tels voyages! Le roi lui dit : « Voilà que l'on vient d'apporter des matelas; Romecourt a un lit tout neuf sur quoi vous pourrez dormir. » Elle dit : « Cela seroit horrible : Quoi! coucher tous ensemble! » Le roi dit : « Quoi! être sur des matelas tout habillés, il y a du mal? Je n'y en trouve point. Demandez à ma cousine; on peut s'en rapporter à elle et faire ce qu'elle dira. » Je ne trouvai pas qu'il y eut rien à dire d'être dix ou douze femmes dans une chambre avec le roi et Monsieur. La reine y consentit.

Le roi descendit pour donner ordre à tout : on apporta à manger. Ce repas venoit de Landrecies : il y avoit un potage sans viande dessus. La reine dit qu'il avoit mauvaise mine; qu'elle n'en vouloit point. Il

---

(1) Il a été question (t. III, p. 404, des *Mémoires de Mademoiselle*) du mariage de mademoiselle de Gramont avec le duc de Valentinois, prince de Monaco.

étoit si froid qu'il auroit figé, s'il avoit été assez cuit; mais le bouillon étoit fort maigre. Le roi commanda que l'on en mangeât avec lui, de sorte que Monsieur, Madame et moi nous nous mîmes à l'expédier avec une grande diligence, par l'avidité que causoit un grand besoin de manger. Quand il n'y eut plus rien, la reine dit : « J'en voulois, et l'on a tout mangé; » et se fâcha un peu. On avoit assez envie de rire; mais on nous apporta un plat, où il y avoit du rôti de toutes sortes de viandes de fort mauvaise mine, [si] dures, que l'on prenoit un poulet à deux par chaque cuisse et on avoit peine en le tirant de toute sa force d'en venir à bout. Le repas se passa de cette manière. Puis on fut dans cette chambre, où on avoit fait du feu. La reine se mit sur le lit qui étoit au coin du feu, tournée de manière qu'elle voyoit dans toute la chambre. Le roi lui dit : « Vous n'avez qu'à tenir votre rideau ouvert; vous nous verrez tous. » Madame de Thianges et madame de Béthune étoient auprès du lit de la reine sur un matelas; ensuite il y en avoit trois tout auprès les uns des autres, la place empêchant qu'il pût y avoir de distance : Monsieur étoit le premier, Madame, le roi, moi, madame de La Vallière et madame de Montespan; un autre en tournant où étoient madame la duchesse de Créqui, la marquise de La Vallière et une des filles de la reine, La Marck. Le roi et Monsieur mirent comme nous leurs robes de chambre par-dessus leurs habits et leurs bonnets de nuit, et on avoit quelques couvertures et des manteaux. Dans la chambre derrière étoient les grands officiers du roi [et] M. de Lauzun. On venoit à tout moment le demander. Enfin le roi dit : « Faites un trou à l'autre chambre, afin de

pouvoir donner vos ordres, sans passer ici. » En passant une fois, il fallut sauter par le coin d'un des lits; il accrocha un de ses éperons à la coiffe de la marquise de La Vallière; cela fit rire tout le monde, hors la reine. Puis tout d'un coup madame de Thianges se mit à dire en entendant des vaches et des ânes, qui étoient dans une étable derrière nous : « Voici qui me donne de la dévotion me faisant souvenir de la naissance de Notre-Seigneur. » De voir le roi dans une étable comme lui, cette pensée auroit pu donner véritablement de la dévotion, et la comparaison étoit assez juste; mais elle l'exprimoit d'une manière à faire rire. A cela la reine rit; ce qui fit plaisir au roi, qui étoit fâché de la voir gronder. On s'endormit.

A quatre heures, M. de Louvois vint à la porte et alla réveiller un aide-major : « Le pont est fait, [lui dit-il]; il commence à faire jour; il faudroit le dire au roi. » Il répondit que l'on dormoit. Je l'entendis et crus qu'il valoit mieux gagner la ville et dormir dans un lit, puisque l'on le pouvoit. Je dis au roi : « Sire, voilà M. de Louvois. » Le roi le fit entrer; on se leva. On peut juger comme tout le monde étoit fait : car les dames, qui mettent beaucoup de rouge, sont plus pâles le matin que les autres, et de n'avoir point dormi. J'étois la moins défigurée. Je suis forte et quasi toujours rouge, quand je m'éveille. On monta en carrosse et on alla droit à l'église. Après avoir entendu la messe, la reine se coucha; elle prit un bouillon. Il en restoit dans le pot, que j'avalai. Je n'avois personne; j'étois fort embarrassée où aller. On me vint dire : « Il y a là un carrosse qui vous attend. » Je fus fort aise. Je demandai à qui il étoit. On me dit : « C'est madame

Chetrupe, femme d'un capitaine Suisse qui est ici, qui vous l'envoie. » Je montai dedans. Il me mena à mon logis où je trouvai à dîner prêt et ma chambre tendue, et je n'avois point de femmes ni de hardes pour me coucher. Je trouvai M. de Rambures qui étoit là en garnison, à qui je demandai qui étoit cette madame Chetrupe, qui avoit eu tant de soin de moi. Il me dit que c'étoit une des filles de madame de Carignan qui avoit épousé un capitaine Suisse, nommée Fontaine. Je la connoissois et vis par là combien il est utile d'avoir des connoissances. Mes femmes arrivèrent; je me couchai à sept heures. En m'éveillant à trois ou quatre, je me trouvai dans la plus vilaine chambre du monde, que je n'avois pas eu le loisir de considérer le matin, tant j'avois envie de dormir. Mes filles me dirent : « Nous sommes bien en colère contre M. de Lauzun : il a fait passer vos femmes sur le pont une heure devant nous; il a fait défiler des troupes; les a envoyé chercher. » Je leur dis : « Il n'a pas tort; il a jugé que j'en avois besoin pour me coucher et que je dormirois plus tôt. Je lui sais bon gré de ce soin. » Il n'y avoit occasion où il me pût marquer son application pour ce qui me regardoit, qu'il ne [le] marquât. Dès que je fus habillée, je m'en allai chez la reine où il venoit. Il me gronda fort de quoi j'avois témoigné de la peur; que cela avoit fait peine au roi; que pour lui cela lui en avoit fait beaucoup; que je m'étudiasse à l'avenir. Enfin il me donna mille leçons dont j'ai tâché de profiter pour avoir plus de complaisance pour le roi. Je lui dis les inquiétudes où j'étois de ces mauvais chemins, de celle où je le voyois. On peut juger comme il reçut tout cela.

On séjourna un jour ou deux à Landrecies (1) pour laisser reposer les troupes et les équipages. Le roi alla à Avesnes dîner (2). On laissa tous les équipages; même beaucoup de gens de la cour demeurèrent. Je laissai mes filles et tout mon équipage. En sortant, nous trouvâmes un régiment de dragons qui s'en alloit et passoit à Landrecies. Je n'en avois jamais vu et j'en avois fort entendu parler à M. de Lauzun, qui les aimoit fort. Quelque pluie et vent qui donnassent au nez, je les regardai tant que je pus et les louai et admirai fort. Je trouvai occasion de parler à M. de Lauzun, que le roi appela, pour lui dire que je les trouvois jolis; que j'étois si aise de les voir; que je n'en avois jamais vu. Le roi loua la bonté de ces troupes : comme elles étoient utiles, tout ce qu'elles faisoient, leur manière de combattre à pied et à cheval, les belles actions qu'elles avoient faites et comme c'étoit M. de Lauzun qui les avoit mises sur ce pied-là et qu'elles n'avoient jamais rien fait que par ses ordres ou avec lui. C'étoit le louer indirectement. Les louanges du roi de cette manière ne sont pas une chose mal agréable pour ceux à qui il les donne et pour ceux qui s'y intéressent. J'avois souvent de ces contentements : car le roi parloit souvent à lui dans le carrosse, l'appeloit à tout moment pour lui donner quelque ordre. Il prévoyoit ce qu'il feroit pour dire qu'il étoit le plus soigneux homme du monde, qui entendoit le mieux les choses, qui les exécutoit d'une manière toute diffé-

(1) La cour séjourna à Landrecies du 4 au 6 mai.
(2) Le roi alla dîner à Avesnes le 6 mai.

rente des autres. Enfin tout ce qui peut faire plaisir à dire, le roi le disoit pour lui, et m'en donnoit de grands, et me sembloit qu'il l'aimoit autant que moi, et je l'en aimois mille fois mieux, et la tendresse que j'ai pour le roi m'avoit assurément inspiré celle que j'avois pour M. de Lauzun et son bon goût m'y en avoit fait trouver à tout ce qu'il faisoit.

M. de Lauzun lui parla en faveur d'un major nommé La Motte, qui vouloit avoir permission de vendre sa charge, et M. de Lauzun le mettoit brigadier dans sa compagnie. Il en parla au roi avec des bontés pour cet homme, [telles] que je n'étois pas étonnée s'il étoit adoré parmi tous les officiers, voyant de quelle manière il parloit au roi pour eux. Le roi en fit quelque difficulté. M. de Lauzun le pressa d'une manière qui me fit plaisir, parce qu'il me parut qu'il parloit au roi d'une manière libre et respectueuse qui faisoit connoître qu'il sentoit bien comme étoit le roi pour lui. Le roi lui parloit avec une amitié dont j'étois ravie; il étoit à cheval et étoit très-proche du roi. Personne n'entendit cette conversation; car ils parloient bas; mais quand l'on aime bien les gens et que l'on n'est appliqué qu'à eux, l'on entend de loin et surtout les choses qui nous plaisent. Il fit un temps effroyable ce jour-là. M. de Lauzun étoit à tout moment sans chapeau et se mouilloit fort la tête. Je disois au roi : « Sire, commandez-lui de mettre son chapeau ; cela le fera malade. » Enfin je le dis si souvent que j'eus peur que l'on le remarquât. La crainte que j'avois qu'il ne couchât au camp, si les troupes campoient, qui avoient laissé tout leur équipage, me fit dire au roi : « Sire, Votre Majesté devroit avoir la bonté de faire entrer les troupes dans la ville.

Digitized by Google

Tous les chevaux mourront, s'ils ne sont à couvert, et cette journée ruinera plus les troupes qu'une grande marche par le beau temps. » Le roi trouva que j'avois raison, et le soin que j'avois de M. de Lauzun leur valut cela.

Le roi dîna dans une maison bourgeoise, et puis on fut à la maison du gouverneur; il n'y a point de château [à Avesnes]. Je demeurai toute la journée chez la reine. Le soir, comme la reine commençoit à jouer, M. de Lauzun entra dans sa chambre; j'étois à une fenêtre, souhaitant fort qu'il vînt; il y avoit longtemps que je ne l'avois entretenu : il entra avec le comte d'Ayen, poudré, ajusté. Je leur dis : « Vous venez très à propos, messieurs, pour m'entretenir; je m'ennuyois fort toute seule. » M. de Lauzun dit : « Pour moi, je ne serai ici qu'un moment; il faut que je retourne à mon ambassadeur. » C'est que M. Morosini, ambassadeur de Venise étoit fort de ses amis; il l'avoit connu à Venise. Comme c'étoit un jeune homme, fort du monde, il avoit désiré de suivre le roi à ce voyage, où les autres ambasssadeurs n'étoient pas venus. Il étoit quasi comme inconnu; n'ayant point d'équipage, il alloit dans celui de M. de Lauzun, logeoit chez lui, même au camp.

Je me doutois bien, quoiqu'il dît, qu'il seroit plus longtemps qu'il ne disoit; car en disant : « Il faut que je retourne à mon ambassadeur, qui est tout seul, » il se mit en conversation. Le comte d'Ayen étoit en tiers. Il commença par être honteux d'être ajusté (1); mais que son habit étant mouillé, il n'en avoit point trouvé

(1) Il commença par dire qu'il était honteux d'être ajusté.

d'autre; que ses cheveux l'étant aussi, il avoit fallu mettre de la poudre, que les gens sans dessein, comme lui, et aussi vieux qu'il étoit, ne s'ajustoient plus; qu'il ne venoit jamais chez la reine, n'y ayant que faire; mais que le hasard l'y avoit fait entrer. Je lui dis : « Vous en repentez-vous, puisque vous m'êtes bon à quelque chose? — Non, dit-il; mais je ne le serai pas longtemps; car je m'en irai. » Le comte d'Ayen, qui connoissoit ses manières extraordinaires et qui ne savoit pas pour quoi il contoit tout cela et que c'étoit peut-être pour qu'il allât redire : « Vraiment M. de Lauzun est un homme bien particulier; il vient de dire telle chose à Mademoiselle; » le comte d'Ayen donc, de bonne foi, lui dit : « Mais je pense que vous êtes fou de parler de cette manière à Mademoiselle. — Moi, je ne suis point flatteur; je dis ce que je pense. Mademoiselle commence à me connoître assez pour savoir comme je suis fait. » Je riois à tous ces beaux discours. Je ne sais si M. de Lauzun croyoit que j'avois ouï dire le sot bruit qui avoit couru dans le monde qu'il vouloit épouser la duchesse de La Vallière, et si cela ne me faisoit pas de peine. Comme le comte d'Ayen fut parti, nous commençâmes par le temps; il me fit un remercîment pour les troupes du soin que j'avois eu de les faire entrer dans la ville et que j'avois fait connoître par là la bonté de mon cœur, la charité de compatir aux maux d'autrui. C'étoit un champ à dire de jolies choses : aussi s'en acquita-t-il fort bien; mais ce ne sont pas de celles qu'il faut redire. En pareilles rencontres, il suffit de les sentir et de les connoître; elles ne toucheroient pas les autres et seroient un sujet de raillerie. Je lui dis : « Je ne trouve rien de si agréa-

ble que de commander une armée. En temps de paix, on n'en peut pas commander une plus grande; et pour moi qui crains pour mes amis, j'aime mieux vous voir à la tête de celle-ci que d'une plus grande. » Comme cela ne répondoit pas à son inclination, il me dit : « Ce que vous dites fait pitié; vous en devriez avoir de moi de ne faire pas un autre personnage. Ce n'est pas que ce ne soit au-dessus de moi, quelque commandement que ce puisse être, par la manière dont le roi me l'a donné; mais comme il faut marcher à ses troupes, y être les soirs, les matins, que cela m'ôte mille moments que je voudrois mieux employer, j'enrage d'y être. » Je lui disois : « Mais à quoi les mieux employer? dites à quoi. » Il ne répondoit rien.

Il me disoit : « En l'état où je suis, je suis plus prêt à m'aller jeter dans quelque ermitage qu'à demeurer dans le monde; j'y entrevois de si belles et de si grandes espérances! et si elles me manquent, je mourrai de douleur; je ferois mieux de les prévenir par une telle retraite. Tout le monde diroit que je suis un fou, et je trouverois bien que je ne le suis pas. » Je lui disois : « Moi qui vous confie toutes mes affaires, faites-moi un peu part des vôtres. » Il me répondit : « Je n'en ai point. » Je lui demandois : « Mais ne songerez-vous jamais à vous marier, et n'avez-vous point eu de vues en votre vie pour cela? » Il me disoit : « Non; quand l'on m'en a voulu donner, je m'en suis toujours éloigné, et la seule chose à quoi je songerois si je me voulois marier, ce seroit à la vertu de la demoiselle : car s'il y avoit la moindre faute, je n'en voudrois pas; fut-ce vous, qui êtes au-dessus de tout. Si je vous pouvois épouser et que l'on eût dit quelque

chose de votre réputation et que vous ne me plussiez pas par votre personne, je ne voudrois jamais. » Je lui disois : « Dites-vous bien vrai? Car si cela étoit, je vous aimerois encore mieux. — Oui, je vous le dis, et rien ne me choqueroit davantage que d'entendre dire que je voulusse de quelque personne dont la vie ne seroit pas telle que la doit avoir une honnête fille. J'aimerois mieux épouser votre femme de chambre, si je l'aimois; je ne verrois plus le monde; je m'enfermerois dans mon logis et y vivrois avec honneur. » Je lui disois : « Mais vous voudriez bien de moi; car je suis sage, et je n'ai rien qui vous déplaise. — Ne faisons point de contes de *Peau-d'Ane*, quand nous parlons sérieusement. — Mais revenons donc à moi; quand me permettrez-vous de prendre une résolution et de sortir de l'état que vous me dites tous les jours qui vous fait pitié? — Vous ne songez pas que mon ambassadeur m'attend. »

Rochefort entra comme nous étions auprès de la porte; il lui dit : « Vous arrivez tout à propos pour entretenir Mademoiselle; vous le ferez plus agréablement que moi. » Je lui (1) contai que je l'avois entendu à deux heures après minuit, qui passoit devant mes fenêtres à Landrecies avec les troupes; que quand les trompettes m'avoient éveillée, je les avois bien maudites; mais que quand je l'avois entendu parler, j'avois eu pitié de le savoir à la pluie, et que je pensois : « Je suis plus heureuse que lui, quoique je ne dorme pas; il ne me

(1) Il s'agit toujours de Lauzun, comme le prouve la suite du récit.

faut pas plaindre. Il est plus à plaindre que moi; il a la pluie sur le dos. » Il me paroissoit fort content de lui aussi bien que de moi, lorsqu'il voyoit que j'en étois si occupée. Il demeura encore une heure à causer avec Rochefort, avec toute son impatience de s'en aller. Il avoit été deux ou trois heures à causer avec moi.

Rochefort me demanda : « Y a-t-il longtemps que vous êtes avec M. de Lauzun. » Je lui dis : « Il y a une heure. — Il ne vous a pas ennuyée; car vous tirez parti de toutes sortes de gens. Quand il veut, il a de l'esprit; ce n'est que belle malice qui lui fait conter des fagots que l'on n'entend point. — Il a ses raisons. — Que vous a-t-il dit aujourd'hui? » Je causois beaucoup avec Rochefort, afin que l'on ne s'aperçût pas que je causois avec M. de Lauzun. Je le connoissois du temps qu'il étoit à M. le Prince (1). Je lui dis : « Il m'a conté qu'il quitteroit un de ces jours la cour pour se faire ermite, et ce chapitre a quasi toujours duré. — J'admire cet homme de vous conter de telles choses. » Je me mis à parler de sa conduite, comme d'un homme sur lequel je lui faisois des questions. J'avois fort envie de savoir sa vie, et je savois ne me pouvoir mieux adresser qu'à Rochefort; il m'en dit tous les biens du monde : il ne croyoit pas qu'il eût une galanterie; qu'il étoit fort retiré; qu'il ne voyoit plus de femmes; qu'il n'étoit occupé que de faire sa cour; qu'il alloit quelquefois chez une petite femme de la ville, nommée madame de La Sablière (2);

(1) Ce marquis de Rochefort devint maréchal de France en 1675.

(2) Cette *petite femme de la ville* est plus connue que beaucoup de grandes dames, grâce à La Fontaine, dont elle fut la protec-

mais qu'elle avoit eu force galants, et en avoit encore; que c'étoit une paysanne à belle passion, qui étoit fort laide; que ce n'étoit pas pour elle qu'il y alloit; que c'étoit pour quelque intrigue à qui elle lui étoit bonne; qu'il avoit donné la charge de secrétaire des dragons à son frère, que l'on nommoit Hessin, qui étoit avec lui au voyage.

Le lendemain, je lui demandai (1) qui étoit un homme que j'avois vu dans son carrosse avec l'ambasssadeur. Il me dit tout ce que Rochefort m'en avoit dit, hors qu'il ne me dit pas qu'il fût frère de madame de La Sablière; que c'étoit un garçon de Paris qui avoit de l'esprit; qu'il l'avoit amené pour tenir compagnie à l'ambassadeur. Le matin que l'on partit d'Avesnes, comme les troupes étoient dans la ville avant que de marcher, il les fallut assembler dans la place. J'étois logée à une maison où il y avoit des balcons, qui donnoient sur cette place. Comme l'on sonna à cheval, je m'éveillai: je me levai vitement et m'en allai voir passer les troupes. Le roi avoit fort parlé des volontaires, qui marchoient en corps et qui avoient deux étendards, que l'on appeloit le *fanion* (2). Je les vis passer et remarquai les cavaliers. M. de Lauzun alloit et venoit souvent; il regardoit si j'y étois; même il me parla et me dit : «Vous êtes éveillée de bon matin;» il n'étoit que cinq heures. Je lui dis que j'avois voulu voir les volontaires et leur fanion. Quand je fus en carrosse,

---

trice. Son nom de famille était Hessin ou Lessin. Madame de La Sablière mourut le 8 janvier 1693.

(1) A Lauzun.

(2) Du mot allemand *fahne* qui signifie drapeau, étendard.

je contai tout cela au roi ; j'en fis ma cour à merveille. On retourna dîner à Landrecies, et on passa au Quesnoy, où on séjourna un jour.

CHAPITRE XI.

(1670.)

Suite du voyage de la cour; elle va du Quesnoy au Cateau-Cambrésis, puis au Catelet. — Nouvelle conversation entre Lauzun et Mademoiselle, qui lui déclare qu'elle veut se marier. — Horoscope qui a annoncé à Lauzun qu'il ferait une fortune extraordinaire par un mariage. — Conseils que lui donne Mademoiselle. — Plaisanterie de Lauzun. — La cour va à Bapaume et à Arras. — De là à Douai et à Tournay. — Le roi blâme Mademoiselle de s'être assise pendant que l'on adressoit une harangue à la reine. — Elle continue d'avoir Lauzun pour confident. — Mauvaise santé de Madame; dureté de Monsieur à son égard. — Le gouverneur de Flandre envoie son fils saluer le roi. — La cour s'arrête à Courtrai, où l'on apprend que le roi d'Angleterre viendra à Douvres et qu'il y attend Madame. — La cour se rend à Lille, où Madame la quitte pour aller s'embarquer à Dunkerque. — Promenade du roi dans les fossés de Lille. — La femme du gouverneur de Bruxelles, sa sœur et sa fille viennent saluer la reine. — Suite du voyage de la cour, qui va à Saint-Venant, à Bergues-Saint-Vinox et à Dunkerque. — Elle arrive à Calais, où l'ambassadeur de France en Angleterre vient saluer le roi. — Bruit du divorce du roi d'Angleterre et de son mariage avec Mademoiselle. — Conversation à ce sujet dans le carrosse du roi. — La cour arrive à Boulogne. — Mademoiselle entretient Lauzun à l'occasion de ces bruits. — La cour va à Hesdin. — Les troupes sont licenciées. — Mademoiselle, à la fenêtre avec Lauzun, voit passer une partie de la cour et n'y trouve personne qu'il lui convienne

d'épouser. — Elle se lie avec madame de Nogent, sœur de Lauzun. — Retour de la cour à Saint-Germain. — Mademoiselle va à Paris, puis à Versailles. — Madame de Thianges engage Mademoiselle à épouser le duc de Longueville. — Madame revient d'Angleterre. — Visite que lui fait Mademoiselle. — Conversation de cette princesse avec Monsieur sur le bruit de son mariage avec le duc de Longueville. — Conversation avec Lauzun sur le même sujet. — Mademoiselle prend la résolution de parler au roi de son désir d'épouser Lauzun.

Quand madame de Puysieux me vint dire adieu et que l'on partit, elle me dit : « J'ai conté à madame de Longueville la conversation du jour que vous aviez été saignée (1); elle a joint les mains et levé les yeux au ciel, et m'a dit : *il n'y a que cela à faire sur une telle chose*. Vous pouvez juger tout ce qu'elle a pensé là-dessus, et si elle osoit parler, ce qu'elle diroit ; mais pour moi qui dis tout ce que je pense, battez-moi après si vous ne le trouvez pas bon ; mais c'est la chose que je souhaiterois le plus, et je ne la crois pas impossible ; et croyez-moi vous seriez bien heureuse, bien honorée et respectée ; on sait en ce pays-là de quel esprit vous êtes, et tout le monde ne sait pas faire cas des choses selon leur valeur. » Je lui dis : « Je n'ai rien à dire là-dessus, sinon que j'honore infiniment madame de Longueville, que je l'aime et que je la trouve fort aimable. »

Du Quesnoy (2), nous fûmes à Cateau-Cambrésis, où je ne sais si je le vis ; car souvent il ne venoit pas chez la reine ; mais par les chemins il étoit souvent à la portière

(1) Voy. plus haut, p. 104-105.
(2) La cour étoit au Quesnoy le 8 mai.

du carrosse de la reine. On fut après au Catelet. Là il vint chez la reine, où nous eûmes une longue conversation. Je lui dis : « Je suis toute résolue de me marier; toutes les difficultés que vous m'avez fait voir sont toutes surmontées dans ma tête, et j'ai quasi trouvé cet heureux (au moins que vous appelez ainsi); il ne lui manque plus que votre approbation. — Vous me faites trembler de vouloir aller si vite en une telle affaire, il faut des siècles pour y songer. — Hélas! lui dis-je, quand on a quarante ans, que l'on veut faire une folie, il n'y faut pas penser si longtemps, on n'a qu'à voir si celui que l'on prend n'en fait pas une ; au moins il redresse celle qui la fait, et je suis si déterminée que le premier séjour que nous ferons, j'en veux parler au roi et me marier en Flandre; cela fera moins de bruit qu'à Paris. — Ah! gardez-vous-en bien; je ne le veux pas, moi qui suis le chef de votre conseil; je m'y oppose. » Nous parlâmes longtemps sur cela ; puis je lui dis : « Vous êtes plaisant, vous qui ne vous voulez pas marier, d'en empêcher les autres.— Si je voulois croire aux horoscopes, j'y songerois; car une personne que j'ai connue m'a dit qu'elle avoit fait tirer mon horoscope et que je ferois la plus grande fortune qu'homme ait jamais faite par un mariage ; elle en étoit au désespoir. —Elle n'étoit donc pas votre amie. » Il répondit : « Elle m'aimoit assez; mais c'est qu'elle étoit fâchée de n'être pas celle qui la feroit. Ce n'est pas une marque qu'elle ne m'aimât point. » Je lui demandai le soir qui elle étoit; il ne me le voulut pas dire, et puis il dit : « parlons d'autre chose. »

Je repris la conversation après quelques moments que nous fûmes sans parler : « Mais moi qui suis votre

amie et qui suis si bien vos conseils, il faut que vous suiviez les miens. Au nom de Dieu, songez à ce que l'on vous a dit ; mettez-vous dans la tête le plus grand dessein que l'on puisse avoir, et suivez cette affaire. Sans être astrologue, je suis persuadée que vous pouvez prétendre à tout. Songez donc à quelque chose, et ne perdez point de temps, croyez-moi. » Il m'écoutoit d'une manière, répondant de temps en temps, à me laisser croire qu'il pourroit à la fin croire mes conseils. Le roi vint souper. Nous nous séparâmes.

Le lendemain matin avant que de partir, M. de Lauzun étoit dans l'antichambre de la reine avec Guitry. Mes filles lui contèrent qu'il étoit mort à Saint-Quentin mon maréchal des logis, qui y étoit demeuré malade, en trois jours. C'étoit un garçon que tout le monde connoissoit. Je trouvai M. de Lauzun qui moralisoit avec elles là-dessus, et il me dit : « Nous parlions de la mort de Catanes. Il est assez bon de vous parler quelquefois là-dessus : vous craignez la mort et vous n'y songez point; je vous en veux faire souvenir. » Je m'en retournai dans la chambre de la reine. J'allois et venois, et en passant il me disoit : « souvenez-vous que vous êtes mortelle ; » et souvent il me disoit cela. Rochefort disoit : « Je ne comprends pas pourquoi il dit cela, et à quoi est bonne cette plaisanterie. »

On fut à Bapaume (1), à Arras (2), où l'on séjourna ; c'étoit le temps des rogations; il fut fort régulier : on

(1) Voy. dans les *OEuvres de Louis XIV* (t. V, p. 466) une lettre de ce prince datée de Bapaume (12 mai 1670).

(2) La cour arriva à Arras le 12 mai et y resta jusqu'au 14.

mangea maigre chez lui. Les jours de séjour, on ne pouvoit pas être plus ajusté qu'il l'étoit. En allant à la messe du roi, je le trouvai qui sortoit de l'église avec une grosse cour après lui; il vint à moi et me loua fort un habit neuf que j'avois et une jupe. Je lui dis: « Quelle merveille ! il me semble que vous ne remarquez jamais rien. » On fut à Douai, où Madame s'étant trouvée à des harangues que l'on faisoit à la reine s'assit, et moi aussi; la reine le remarqua et le dit au roi. Monsieur me dit: « Le roi a trouvé mauvais que vous vous soyiez assise, vous qui savez bien que cela ne se doit pas. » Je le remerciai. En arrivant à Tournay, je voulus en parler à M. de Lauzun. En descendant de carrosse, je me voulus appuyer sur lui; il s'en alla; je pensai tomber. Il faisoit quelquefois des choses qui paroissoient ridicules à ceux qui les voyoient, mais j'étois si persuadée qu'il avoit ses raisons lorsqu'il me fuyoit, que je n'en étois point fâchée. Le lendemain je lui contai ce que Monsieur m'avoit dit. Il me répondit: « N'en soyez point en peine; parlez-en au roi. » Le jour d'après je le trouvai heureusement comme il sortoit du cabinet de la reine, où il n'y avoit personne; je lui dis ce que Monsieur m'avoit dit. Il me répondit: « Mon frère vous a dit vrai. » Je lui répliquai: « Sire, je savois bien que je faisois une sottise; mais comme Madame ne devoit pas être assise non plus que moi et que je n'osois [le] lui dire, j'aimai mieux me faire gronder afin que l'on lui apprît: car si la reine n'avoit vu que Madame assise, elle auroit cru que cela devoit être ainsi. — Vous avez raison, ma cousine; je vois bien que mon frère ne vous a pas dit que j'avois trouvé aussi à redire que Madame s'assît [ainsi que] que vous. » Sur cela je lui dis que jamais

personne ne porteroit respect avec plus de joie à lui et à la reine que moi, et que je montrerois toujours en cela l'exemple aux autres. Il me fit force honnêtetés, dont je rendis compte à M. de Lauzun.

Tout les soirs, quand il sortoit de chez le roi et que la chambre de la reine donnoit ou sur la cour ou sur la rue, après qu'il étoit monté à cheval, il regardoit à la fenêtre si je n'y étois point, m'y ayant vue une fois. Il ne manquoit guère de m'y trouver.

En passant proche les places d'Espagne, on entendoit qu'elles tiroient le canon. Un jour on vit des escadrons sur une hauteur. M. de Lauzun envoya reconnoître: c'étoit des troupes qui étoient sorties de Cambrai et qui dirent que le gouverneur les avoit envoyées, de peur que, sous prétexte de la marche du roi, quelques cavaliers ne sortissent et ne volassent quelque équipage, s'excusant que ce seroient des François. Les officiers demandèrent à ceux qui étoient allés reconnoître s'ils ne pourroient pas parler à leur général. On les amena à M. de Lauzun, qui les fit voir au roi. Ils lui firent la révérence et s'en retournèrent charmés d'avoir vu le roi.

Madame étoit fort triste pendant ce voyage : elle parloit peu, avoit toujours la tête basse; comme elle prenoit du lait, elle ne soupoit point avec nous; elle mangeoit de bonne heure et souvent elle s'alloit coucher. Le roi l'alloit voir; il avoit de très-grands égards pour elle. Monsieur n'étoit pas de même : il ne perdoit pas une seule occasion dans le carrosse de lui dire des choses malagréables ; entre autres, on parloit un jour de prédictions, il dit : « On m'a prédit que j'aurois plusieurs femmes, et je le crois ; car, en l'état où est Ma-

dame, on peut croire qu'elle ne vivra pas, et si on lui a prédit qu'elle mourroit bientôt. »

Le gouverneur de Flandre, qui étoit le connétable de Castille, envoya son fils naturel, don F. de Velasque, faire des compliments au roi (1). Il avoit un fort grand équipage (2), et force gens de qualité avec lui; il avoit un ingénieur espagnol, que l'on disoit fort habile homme. Le roi l'entretint et voulut que l'on lui fît voir la citadelle de Tournay, à quoi on travailloit. On fut de là à Courtrai (3), où on eut des nouvelles d'Angleterre, comme le roi d'Angleterre mandoit à Madame qu'il la viendroit voir à Douvres. Monsieur fut fort fâché, et Madame fort aise. Il ne voulut point qu'elle y allât; mais le roi le vouloit absolument. On séjourna un jour à Courtrai, où Monsieur ne fut pas de bonne humeur, puis à Lille (4), où Madame garda le lit pour se reposer, devant le lendemain aller à Dunkerque pour s'embarquer. Tout le monde lui fut dire adieu; elle avoit beaucoup de cha-

---

(1) Pellisson insiste sur les mêmes faits dans sa lettre datée de Tournay (17 mars 1670) : « Il fut résolu que don Francisque de Velasque suivroit le roi à Tournay, et s'en retourneroit par Ath, pour voir les fortifications. Le roi témoigna désirer qu'on lui montrât toutes choses au lieu de les lui cacher, comme l'on fait d'ordinaire aux ennemis. Il recommanda particulièrement qu'on prît soin de bien loger un grand ingénieur qui est de sa suite. »

(2) « Son train étoit grand : il avoit trente chevaux de main les plus beaux du monde et trente gardes à justaucorps de velours bleu fort longs, fort galonnés d'argent partout. » Pellisson, *Lettres historiques, ibid.*

(3) La cour alla de Tournay à Oudenarde (20 mai), et de là à Courtrai (21 mai). Voy. Pellisson (lettre du 24 mai), et la *Gazette de Renaudot.*

(4) La cour arriva à Lille le 22 mai.

grin de voir l'état où Monsieur étoit et comme il faisoit paroître son chagrin à tout le monde. Le roi fut un peu indisposé; il ne laissa pas de sortir; mais il ne mangea pas à table. Le jour que Madame partit (1), en attendant le dîner, la reine prioit Dieu; nous étions, Monsieur et moi, dans sa chambre; il ferma la porte et s'emporta beaucoup contre elle (2), et de la manière dont il me parla j'eus lieu de croire qu'ils ne se raccommoderoient jamais; ce que je vis avec beaucoup de déplaisir (3).

Leurs Majestés se promenèrent dans les fossés de Lille en bâteau, qui sont fort beaux, et vint un certain jeu d'oie assez mal plaisant, mais ce sont de ces choses où il faut que les rois satisfassent. Ils se furent promener dans un jardin du maréchal d'Humières, qui est sur ce fossé hors la ville (4), où la femme du gouverneur de Bruxelles, la marquise de Rennebourg, se trouva inconnue; mais elle ne laissa pas de saluer la reine. Sa

---

(1) Ce fut le 23 mai que Madame partit de Lille.

(2) Contre Madame.

(3) Les anciennes éditions ont ajouté ici plusieurs lignes qui contiennent une explication du but du voyage de Madame. Les voici : « Elle s'attiroit la considération du roi parce qu'elle avoit du mérite et qu'elle négocioit des affaires avec son frère et le roi; de sorte que le voyage qu'elle alloit faire étoit aussi nécessaire pour les intérêts du roi que pour le plaisir particulier de Madame. » Ce voyage eut pour résultat le traité de Douvres, qui fut signé le 1er juin 1670. On trouvera ce traité et toutes les négociations qui s'y rattachent dans le t. III des *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, par M. Mignet.

(4) Passage omis dans les anciennes éditions depuis *Leurs Majestés* jusqu'à *ce fossé hors la ville*. Voy. les *Lettres hist.* de Pellisson, I, 50.

sœur étoit avec elle, mademoiselle de Varsin, et sa fille mademoiselle Calalin, qui étoit assez jolie (1). Le roi causa fort avec elle, dont elle parut assez aise ; je ne sais s'il lui disoit des douceurs ; mais je sais que l'on se moqua fort de l'air familier qu'elle avoit eu avec le roi, comme si elle l'eût vu toute sa vie. Le maréchal d'Humières donna une grande collation à Leurs Majestés, à son logis. La reine leur dit d'y venir ; elles s'excusèrent sur ce qu'elles étoient habillées de gris, ne croyant point se montrer. On parla fort d'elles dans le carrosse.

On fut coucher à Saint-Venant (2), puis à Bergues-

---

(1) Pellisson, dans sa lettre du 29 mai, donne aussi des détails sur les fêtes de Lille : « Le séjour de Lille finit par une fête galante que M. et madame d'Humières donnèrent au roi et aux dames.... Le lieu de la fête étoit un jardin de M. le maréchal dans les dehors de la ville, où le fossé plein d'eau courante fait un beau canal. Cela fut suivi d'une joute sur des bâteaux, d'une promenade des dames sur l'eau, d'un très-beau feu d'artifice au bout d'un bastion, dont le pied est dans ce canal et enfin d'un grand souper ou ambigu, dans la maison du maréchal d'Humières. La gouvernante de Bruxelles et sa fille furent de la fête du jardin. Le roi leur parla fort civilement et obligeamment et les fit même prier du souper. Elles s'en excusèrent sans manquer au respect sur la seule crainte de se faire une affaire avec l'Espagne, en recevant cet honneur, et même d'en avoir déjà trop fait par la curiosité qu'elles avoient eue de voir Leurs Majestés de si près. Le roi fit manger avec lui parmi les dames françoises deux dames de qualité du pays. La fille du gouverneur de Bruxelles fut trouvée jolie. »

(2) D'après les *lettres historiques de Pellisson* la cour alla de Lille à Bethune, puis à Bergues-Saint-Vinox. La *Gazette de Renaudot* est d'accord avec les *lettres de Pellisson*. La cour quitta Lille le 26 mai, passa le 27 à Bethune, puis alla à Saint-Venant, arriva le 28 à Bergues-Saint-Vinox et le 29 à Dunkerque. Elle en

Saint-Vinox et à Dunkerque, où on fut deux jours. Je causai là avec M. de Lauzun, mais en passant. Le duc de Bournonville, que j'avois connu à la guerre de Paris, n'osant me venir voir, m'envoya sa fille qui étoit fort bien faite, et me pria qu'elle ne vît la reine qu'inconnue. Elle fut dans les couvents et le soir au souper du roi, où les violons étoient tous les soirs, et les hautbois des mousquetaires à dîner. Par les chemins on les faisoit jouer souvent (1).

On s'en revint de Dunkerque à Calais, où M. Colbert (2), ambassadeur pour le roi en Angleterre, vint voir le roi. Le matin comme l'on partoit, on me vint dire chez la reine : « Vous ne savez pas la nouvelle qui court; il y a ici force Anglois qui disent que le roi d'Angleterre se démarie, parce que sa femme n'aura point d'enfants; que l'on la renvoie en Portugal, et que l'on parle tout haut en Angleterre de votre mariage avec le roi. Cette nouvelle m'étonna. Comme nous fûmes en carrosse, Monsieur dit : « Si je voulois je dirois une nouvelle que l'on m'a dite. » Le roi se mit à rire et dit à Monsieur : « Je m'étonnois que vous ne l'eussiez pas encore dite. » On se regarda. Le roi dit : « Je parie que ma cousine la sait, à la mine qu'elle fait. » Je ne répondis rien. Monsieur répliqua : « On ne parle d'autre chose depuis hier au soir. » Le roi dit : « Il faut que je lui dise,

---

partit le 1er juin et arriva le lendemain à Calais. Elle n'y resta qu'un jour et se rendit le 2 juin à Boulogne.

(1) Passage omis dans les anciennes éditions depuis *mais en passant* jusqu'à *jouer souvent*.

(2) Charles Colbert, marquis de Croissy, frère du contrôleur général. Il fut lui-même dans la suite secrétaire d'État.

mais ce n'est pas comme une chose certaine ni que l'on ait eu ordre de me dire; mais Colbert, mon ambassadeur en Angleterre, qui arriva hier au soir, dit qu'il est tout public en Angleterre, et même que toutes les personnes de qualité les plus considérables disent, que le roi s'en va démarier; que la reine y consent; qu'elle s'en retourne dans un couvent et que le roi d'Angleterre épousera ma cousine; voilà ce que j'en sais. » La reine dit : « C'est que cela seroit horrible! Quoi! ma cousine en voudriez-vous? » Je ne répondois pas. Le roi me dit : « Mais répondez; que pensez-vous là-dessus? — Je n'ai point de volonté que celle de Votre Majesté; mais je crois qu'elle ne voudroit pas que je fisse rien contre ma conscience. » La reine dit : « Quoi! vous vous en rapporteriez au roi? » Le roi dit : « Elle le pourroit; je ne me voudrois pas damner pour les autres. » Je me mis à pleurer de très-bon cœur. Monsieur disoit : « Pour moi, je trouverois cela fort beau : le roi d'Angleterre est si honnête homme! » Madame de Montespan dit : « Vous vous connoissez tant; il a été si amoureux de vous! cela seroit fort joli : vous écririez au roi; vous vous feriez mille présents, de ce qu'il y auroit de joli et de nouveau. » Plus on en disoit, plus je pleurois. Le roi disoit : « Mais pleurer d'un bruit! » Je lui dis : « Le seul bruit de quitter Votre Majesté m'attendrit. » Je crois qu'il y avoit quelque chose, et cela étoit vrai.

Ce me fut une occasion de témoigner de l'amitié au roi, qu'il reçut comme je pouvois désirer. La reine m'en parla, quand on fut arrivé à Boulogne, qui n'en avoit pas d'envie. Madame de Thianges, qui connoissoit fort le roi d'Angleterre et qui avoit joué à de jolis jeux chez

moi et fort dansé avec lui, disoit : « Nous l'irons voir (1). » Je trouvai M. de Lauzun en sortant, à qui je contai ce bruit. Il me dit qu'il en avoit ouï parler et même que j'avois pleuré ; que j'avois raison d'avoir ces sentiments de tendresse pour le roi ; qu'il en étoit ravi. Je crois qu'il l'étoit autant par la part qu'il y croyoit avoir.

On fut à Hesdin (2), où toute les troupes étoient en bataille. Le jour que le roi en partit, M. de Lauzun salua le roi à leur tête, et là toutes s'en retournèrent à leurs garnisons, et lui alla monter dans son carrosse. Je le trouvai le soir chez la reine ; il me dit : « Vous voyez l'homme du monde le plus aise d'être débotté et d'être venu en carrosse. » Je le grondai d'être si paresseux, et que, s'il savoit la bonne mine qu'il avoit à la tête des troupes, il n'en bougeroit jamais. Après, il alla chez la reine, qui jouoit ; je lui dis : « A cette heure que vous n'avez plus de camp à aller coucher, vous demeurerez ici jusqu'au souper du roi. — Je ne sais. » Nous étions à la fenêtre, quand il arriva. Je parlois à Maulevrier (3), qui s'en alla, quand M. de Lauzun approcha. Il me dit : « Vous lui demandiez si son frère l'ambassadeur lui avoit bien dit des nouvelles d'Angleterre ; car à l'heure qu'il est vous en êtes entêtée : les nouveautés vous plai-

(1) Passage omis dans les anciennes éditions, depuis *la reine m'en parla* jusqu'à *nous l'irons voir.*

(2) La cour, qui avait quitté Boulogne le 3 juin, arriva le même jour à Hesdin. Elle en partit le 4 pour aller à Abbeville, et de là à Beauvais.

(3) Édouard-François Colbert, comte de Maulevrier, seigneur de Vendières ; il était capitaine-lieutenant d'une compagnie de mousquetaires depuis 1665. Il mourut en 1693.

sent, et celle-ci vous doit plaire. Pour moi j'approuve fort que vous ayez du goût pour être une grande reine dans un pays, où vous pouvez servir le roi, et il n'y a rien qui dépendît de moi que je ne fisse pour y contribuer. J'honore fort le roi d'Angleterre : c'est un parfait honnête homme, des amis du roi. Après cela pourriez-vous douter que je ne souhaitasse passionnément cette affaire (1) ? »

Il ne croyoit pas ce qu'il disoit ; mais quoiqu'il dise qu'il n'aime pas à parler, c'est l'homme du monde qui dit le plus de choses, quand il veut faire parler des gens, qui paroissent inutiles ; mais elles ne le sont pas dans son intention. Je lui répondis : « Si j'en avois tant d'envie, je n'aurois pas fait ce que je fis hier, mais vous savez si bien le contraire de ce que vous dites, que je ne me veux pas donner la peine de vous répondre. »

Je crois que tout ce qu'il y avoit de gens de qualité à la cour passèrent, comme nous étions à cette fenêtre. Nous nous mîmes à les examiner, leur taille, leur air, leur mine, leur esprit ; enfin nous donnâmes notre avis sur tous. Après cela il me dit : « Par ce que je vois, ce n'est pas un de ceux-là que vous choisirez. — Non as-

(1) On lit dans les anciennes éditions : « Vous m'avez choisi pour prendre mes avis ; j'avoue qu'à votre place je serois tenté d'être une grande reine, et surtout dans un pays où vous pouvez servir le roi utilement. Si vous m'en croyez, vous n'hésiterez pas à faire cette affaire. Outre les raisons de l'intérêt du roi, qui vous doit être plus sensible que tout ce qu'il y a au monde, vous devez trouver de l'agrément d'épouser un parfait honnête homme, qui est intime ami du roi. Ces deux circonstances vous doivent avoir fait comprendre que tout mon conseil se réduiroit là, et qu'il ne se pouvoit pas faire que je ne souhaitasse l'affaire passionnément. »

surément. Je voudrois qu'il passât et vous le pouvoir montrer. Cherchons tout ce qui reste ici et qui n'a pas passé. » Il dit : « Charost qui est auprès du roi. » Le comte d'Ayen entra; je lui dis : « En voilà encore un qui ne passera pas. Il faut chercher : il y en a encore quelque autre. » Sur cela il sourit, et nous parlâmes d'autre chose.

A Beauvais (1), je causai longtemps avec la sœur de M. de Lauzun (2), dont j'ai parlé, qui étoit fille de la reine, quand elle fut mariée; elle avoit épousé le comte de Nogent. Je la voyois très-rarement; mais à ce voyage, nous avions fait une plus grande connoissance. C'est une femme qui a bien du mérite et de l'esprit. Quoique je dusse avoir l'esprit guéri des peines, que m'avoient données les bruits que les ennemis de M. de Lauzun avoient fait courir qu'il épouseroit la duchesse de La Vallière, par la conversation d'Avesnes (3), on aime toujours à se faire redire les choses que l'on est bien aise de savoir. Je lui dis : « N'avez-vous pas été bien fâchée de ces bruits que l'on a fait courre de M. votre frère. » Elle me témoigna qu'il en avoit été au désespoir, et elle aussi.

En arrivant à Saint-Germain (4), je trouvai ma chambre pleine de maçons; ce qui m'obligea d'aller le lendemain à Paris, dont je fus au désespoir, parce que ce

(1) Le 6 juin.

(2) Diane-Charlotte de Caumont; elle mourut le 4 novembre 1720. Saint-Simon en parle à l'occasion de sa mort (*Mémoires*, édit. Hachette, in-8, t. XVIII, p. 67).

(3) Voy. plus haut, p. 119-120.

(4) La cour arriva à Saint-Germain le samedi 7 juin.

que l'on y faisoit ne pouvoit être achevé de sept ou huit jours. Heureusement le roi alla à Versailles, où je fus en diligence. Madame de Thianges, un matin après la messe, se trouva seule avec moi; nous causâmes ensemble en nous promenant. Elle me dit: « Vous ne savez pas ma folie, c'est que je voudrois que vous vous mariassiez, et devinez à qui. » Je lui dis : « Je ne sais. — A M. de Longueville. » Et sur cela elle m'en dit tous les biens imaginables, et puis : « Qu'avez-vous à dire à cela? — Rien, sinon que je n'ai pas envie de me marier. » Elle me dit force choses qui se disent, mais qui ne se peuvent écrire: cela seroit trop long. On me vint querir pour dîner.

On retourna à Saint-Germain. Madame arriva d'Angleterre (1). Monsieur ne fut point au-devant d'elle, et empêcha le roi d'y aller; il l'en pria instamment. Le soir qu'elle arriva, elle étoit belle comme un ange, si honnête, si civile; tout le monde en fut fort satisfait; le roi la reçut parfaitement bien. Monsieur n'en fit pas de même. Le lendemain elle garda le lit; elle étoit fatiguée de son voyage. Tout le monde la fut voir; elle me parut fort chagrine. Je ne lui parlai point en particulier, toute la cour y étant. Je lui demandai des nouvelles du roi d'Angleterre et du duc d'York. Elle me dit qu'elle leur avoit fait mes compliments, et qu'ils étoient tous deux toujours fort de mes amis; que la reine d'Angleterre lui avoit paru une bonne femme, qui n'étoit pas belle; mais qu'elle étoit si honnête, si complaisante, que cela la faisoit aimer; que la

(1) Madame revint d'Angleterre le 12 juin 1670.

duchesse d'York avoit infiniment du mérite, et qu'elle en étoit fort contente. La cour d'Angleterre étoit encore en deuil de la reine mère d'Angleterre, ma tante, qui étoit morte il y avoit près d'un an (1); elle mourut à Colombes. C'étoit une femme fort délicate, qui étoit quasi toujours malade; elle prit des pilules en se couchant, qui la firent si bien dormir qu'elle ne s'éveilla point. Madame en fut fort fâchée : car elle s'entremettoit pour elle auprès de Monsieur, qui avoit des égards pour la reine, qui étoit fort bonne et qui avoit de l'esprit et du mérite. Pour moi, je l'aimois fort; elle m'avoit toujours témoigné bien de l'amitié. J'eus beaucoup de déplaisir de ne pouvoir accompagner son corps à Saint-Denis; mais il me prit ce jour-là, la nuit, un si grand mal de gorge que je n'y sus aller. Mademoiselle et ma sœur de Guise y allèrent (2).

Madame ne fut qu'un jour à Saint-Germain; le roi s'en alla à Versailles, et Monsieur ne voulut point y aller pour lui faire dépit. Il s'en alla à Paris; Madame avoit fort envie de pleurer, en nous voyant partir. Un moment devant, Monsieur me mena dans la chambre de la reine et me dit : « Je suis trop de vos amis pour ne pas vous parler d'une chose, que l'on dit hier à la promenade dans la calèche : on dit au roi que le bruit couroit que vous alliez épouser M. de Longueville. » Le roi dit qu'il n'en avoit pas entendu parler, et qu'il ne croyoit pas que cela fût par cette raison; que ma-

(1) La reine d'Angleterre était morte le 8 septembre 1669, à l'âge de soixante ans.

(2) Ce passage, depuis *qui avoit des égards* jusqu'à *y allèrent*, a été omis dans les anciennes éditions.

dame de Thianges parla fort là-dessus et dit : « Puisque Votre Majesté a bien voulu le mariage de M. de Guise, elle voudroit bien celui-ci ; » que le roi avoit répondu qu'il ne s'y opposeroit pas. Je dis à Monsieur : « Je ne sais ce que c'est ; je n'en ai pas ouï parler. » Il me dit : « M. de Longueville est de mes amis : j'en serois bien aise ; mais dites-moi vos sentiments. » Je lui dis : « Je n'en ai point là-dessus ; voilà la première nouvelle que j'en ai entendu ; ainsi il seroit difficile, n'y ayant pas songé, de dire mes sentiments là-dessus. »

On partit pour Versailles (1) ; je mourois d'envie de conter cela à M. de Lauzun. Il ne logeoit pas à Versailles : il étoit à une maison qui appartient aux Célestins de Paris, qu'on appelle Porchefontaine ; il étoit là pour se baigner ; ainsi on ne le voyoit pas si souvent qu'ailleurs. Quelquefois il dînoit chez Guitry. Pour lui donner de la curiosité et le faire venir bien vite chez la reine, j'envoyai chercher Guitry, que j'avois à parler à lui. Il vint à ma chambre ; je lui demandai s'il avoit entendu parler de ce que Monsieur m'avoit dit qui s'étoit conté dans la calèche ; il me répondit que non. Je montai chez la reine, où je trouvai M. de Lauzun à une fenêtre au haut du degré, qui me dit : « Vous aviez affaire à Guitry ? — Oui. — Qu'est-ce que c'étoit ? — Je n'ai pas envie de vous le dire. » Il n'en croyoit rien. Il me pressa, je lui dis ; il se mit à rire : « Eh ! bien, voilà

(1) « Le 20 du courant (juin 1670) Leurs Majestés, avec lesquelles étoient monseigneur le Dauphin, Madame et M. le duc d'Anjou, arrivèrent en ce château, où elles prennent les divertissements de la belle saison. » *Gazette de Renaudot.*

votre homme tout trouvé. Vous êtes bien obligée à madame de Thianges de l'avoir cherché; car vous n'y songiez point autrement. Vous lui êtes obligée; car elle vous veut donner ce qu'elle aime le mieux au monde, et le partager avec vous. »

La reine sortit pour aller à vêpres. Le soir, après souper, comme je me promenois de chambre en chambre, je vis M. de Lauzun; je fut fort étonnée. Il vint à moi. Je lui dis : « Quelle merveille! — C'est que j'avois à parler à M. de Longueville. » M. de Longueville s'approcha et Rochefort. On parla de choses de rien. Puis il me dit : « Il le croit que je le cherchois! mais c'est que je voulois voir quelle mine vous lui faisiez; car je commence à croire que vous n'avez plus de confiance en moi, et que c'est tout de bon que vous vous allez marier avec lui. » Il me dit force choses là-dessus. Je lui dis : « Assurément je me marierai; mais ce ne sera pas à lui. Je vous prie que je vous parle demain; car je suis déterminée, résolue de parler au roi, et je voudrois bien que tout ceci fût fini devant le premier juillet. »

Nous étions aux derniers jours du mois [de juin]. Il me dit : « Je m'en vais demain à Paris, et dimanche, sans faute, je serai ici, et nous causerons de toute chose; je commence à avoir aussi envie que vous de voir tout ceci fini. » On peut juger l'inquiétude où j'étois : car dans de tels moments il passe bien des choses dans la tête; mais il ne m'en passoit pas qui s'opposât à la résolution que j'avois prise ni qui me pût faire d'autre peine que la crainte que j'avois d'en trouver dans l'exécution. Je ne me méfiois point du roi : je voyois les bontés qu'il avoit pour M. de Lauzun. Je ne doutois

pas qu'il ne sût la chose tout comme moi par les manières dont il me traitoit. Celles de M. de Lauzun à mon égard étoient extraordinaires ; mais elles me paroissoient d'un homme bien sage, qui connoissoit mes sentiments pour lui, mais qui craignoit que, s'ils ne continuoient pas et que je vinsse à changer, ce ne me fût un embarras de me témoigner plus ouvertement les connoître. Je trouvai en cela une marque de son respect et de son amitié et d'un homme qui sait vivre avec les gens comme moi, avec qui on ne doit pas aller si vite en besogne qu'avec les gens de but à but (1).

---

(1) Vieille locution pour d'*égal à égal*.

CHAPITRE XII.

(1670.)

Conversation entre Mademoiselle et madame de Nogent, sœur de Lauzun. — On annonce la mort de Madame. — Détails sur sa maladie. — Elle se croit empoisonnée. — État de Madame à un voyage qu'elle avoit fait peu de temps auparavant à Versailles. — On annonce à la reine qu'elle est à l'extrémité. — La reine hésite à aller à Saint-Cloud. — Elle part enfin avec le roi et Mademoiselle. — Triste état de Madame. — Mademoiselle conseille de faire appeler un confesseur et de lui donner les derniers sacrements. — On choisit Bossuet pour l'assister. — Le roi, la reine et Mademoiselle retournent à Versailles. — Mort de Madame. — Bruits d'empoisonnement. — Ouverture du corps de Madame. — Le roi et la reine vont à Saint-Cloud. — Ils visitent Monsieur au Palais-Royal. — Maladie de madame de Montausier causée par une apparition. — Scène faite par M. de Montespan à madame de Montausier. — Mademoiselle fait ses visites en mante. — Importance que Monsieur attache au cérémonial. — Lauzun engage Mademoiselle à épouser Monsieur. — Mademoiselle conduit le corps de Madame à Saint-Denis. — Nouvelle conversation entre Mademoiselle et Lauzun, qui l'engage fortement à épouser Monsieur. — Elle déclare que ce mariage n'aura pas lieu et se décide à partir pour Forges. — Avant son départ elle a un entretien avec le roi sur ses projets de mariage. — Mademoiselle va à Forges et à Eu; elle en revient promptement. — Souvenir d'une conversation avec La Hillière sur le bruit du mariage de Lauzun avec la duchesse de La Vallière.

Ce dimanche venu, je causois l'après-dînée dans la chambre de la reine avec madame de Nogent, comme je faisois souvent. Elle avoit pu connoître par beaucoup de choses que je lui avois dites que j'avois quelque

chose dans l'esprit, qui me donnoit de l'inquiétude et que je n'étois pas contente de ma condition. Ce jour-là, je lui dis : « Vous serez bien étonnée dans peu de jours (elle m'écoutoit avec beaucoup d'attention); c'est que je m'irai marier; j'en demanderai demain la permission au roi, et l'affaire sera faite en vingt-quatre heures. Devinez à qui. » D'abord elle nomma M. de Longueville. Je lui dis : « Non; c'est un homme de fort grande qualité et d'un mérite infini, qui me plaît. Il y a sept ou huit mois que j'ai cette affaire dans la tête; je ne l'ai dite à personne; je ne sais même s'il s'en doute. Je crois bien que oui; mais par respect il ne me l'a osé dire. Regardez tout ce qui passera et, si vous le nommez, je vous le dirai. » Il parut beaucoup de gens; je disois toujours non. Tout d'un coup je lui dis : « Il est allé à Paris; il ne viendra que ce soir. » Je descendis un moment à ma chambre. On me vint dire : « La reine sort. » M. de Longueville y étoit; il cherchoit fort à me parler, c'est-à-dire indifféremment; mais me faisoit la cour avec plus d'assiduité qu'à l'ordinaire; il me mena au carrosse de la reine.

En sortant de ma chambre (2), je trouvai le comte d'Ayen, qui me dit : « Madame se meurt! Je cherche M. Valot (1), que le roi m'a commandé d'y mener. Je courois pour aller trouver la reine, qui m'attendoit. Je crus d'abord que c'étoit la fille du roi qui étoit demeurée à Saint-Germain, qui n'étoit pas trop saine. En montant en carrosse, la reine me dit : « Madame se meurt, et savez-vous ce qu'elle a dit? Qu'elle croyoit être empoi-

(1) Le 29 juin 1670.
(2) Premier médecin du roi.

sonnée. » Je me récriai : « Ah! quelle horreur! » Cela me mit au désespoir : nous, nous sommes de bonnes gens de notre race. Puis je lui demandai ce que c'étoit. Elle me dit : « Elle étoit dans le salon à Saint-Cloud en bonne santé; elle a bu un verre d'eau de chicorée, que son apothicaire lui a apporté ; un quart d'heure après elle s'est mise à crier qu'elle sentoit un feu dans l'estomac ; qu'elle n'en pouvoit plus. On lui a donné un remède. Ce mal a continué; enfin, elle crie sans cesse, et on l'est venu dire ici et querir M. Valot. J'y ai envoyé. » On se mit à la plaindre; car depuis quelque temps la reine l'aimoit mieux qu'à l'ordinaire. Elle contoit à la reine tous ses chagrins, et la reine en avoit pitié. On conta celui avec lequel elle étoit allée à Paris; que pendant qu'elle y avoit été elle en avoit paru (1) beaucoup, quoique l'on l'eût menée en bien des lieux pour la divertir.

Le jour qu'elle vint à Saint-Cloud, Monsieur et elle vinrent à Versailles; elle entra chez la reine comme une morte habillée, à qui on auroit mis du rouge, et comme elle fut partie, tout le monde le dit, et la reine et moi nous nous souvînmes que nous avions dit : « Madame a la mort peinte sur le visage, et Monsieur avoit raison de dire qu'elle ne vivroit pas, au visage qu'elle a. » Elle dit pourtant à la reine qu'elle se portoit assez bien ce jour-là; qu'elle étoit résolue de changer sa manière de vivre, croyant que sa santé seroit meilleure; qu'elle vouloit manger de toutes sortes de choses, à toute heure et ne garder plus aucun régime.

---

(1) Fait paraître.

Elle pria la reine de vouloir faire collation plus tôt, parce qu'elle avoit peur que Monsieur s'en voulût aller; qu'elle n'avoit pas mangé de tout le jour : aussi elle mangea furieusement. Elle avoit les larmes aux yeux, quand elle s'en alla (1).

Le gentilhomme, que la reine y avoit envoyé, revint et rapporta qu'elle étoit à l'extrémité; que les médecins disoient qu'elle avoit la colique, et que pour elle elle disoit qu'elle se mouroit et qu'elle lui avoit dit : « Dites à la reine que, si elle me veut voir, elle vienne bientôt; car si elle tarde, je serai morte. » La reine étoit sur le canal, qui se promenoit en bateau. L'on mit pied à terre, et l'on alla fort vite au château. Le roi prenoit des eaux (2) d'A...., il y avoit trois jours; il soupoit. Son carrosse étoit prêt. Le maréchal de Bellefonds vint dire à la reine qu'elle feroit aussi bien de n'y pas aller, et de laisser aller le roi. Sur cela je ne pus m'empêcher de dire : « Quoi! vous lairrez mourir votre belle-sœur à une lieue de vous, sans l'aller voir; que dira-t-on? » Elle dit qu'elle y vouloit aller. Le maréchal fit encore des allées et des venues, et insistoit toujours [pour] qu'elle n'y allât pas. Je ne dis plus rien, quoique la reine demandât à tout moment : « Que ferai-je? (3) » Je lui dis : « Votre Majesté me permet bien de m'y en aller. » J'avois là mon carrosse; tout fut inutile : elle ne voulut pas.

---

(1) Passage omis dans les anciennes éditions depuis *on lui a donné un remède* jusqu'à *quand elle s'en alla.*

(2) Je n'ai pu lire le nom des eaux que prenait le roi.

(3) On a également supprimé ce passage depuis *Sur cela* jusqu'à *que ferai-je.*

Le roi vint qui lui dit : « Venez si vous voulez. » L'on se mit dans le carrosse du roi, les vitres bien fermées, le roi, la reine, la comtesse de Soissons et moi. En chemin nous trouvâmes M. Valot, qui nous dit que ce n'étoit qu'une colique et que ce mal ne dureroit pas et qu'il n'étoit point dangereux. Cela nous parut au visage de tous ceux que nous trouvâmes en arrivant : car il n'y en avoit guère de mélancoliques. Monsieur étoit étonné; Madame étoit sur un petit lit que l'on lui avoit fait dans sa ruelle, quasi échevelée (on n'avoit pas eu le temps de la coiffer de nuit); sa chemise dénouée au cou et aux bras, de sorte que maigre comme elle étoit, le visage pâle et le nez retiré, cela avoit un air quasi d'une personne morte, si elle n'eût pas crié. Elle nous dit : « Vous voyez l'état où je suis. » Tout le monde se mit à pleurer, au moins ce qui étoit avec la reine; mesdames de Montespan et La Vallière vinrent. Elle faisoit des efforts pour vomir et ne pouvoit. Monsieur lui disoit : « Vomissez, madame, afin que cette bile ne vous étouffe pas. » Elle voyoit la tranquillité de tout le monde avec peine; car je n'ai jamais rien vu de si pitoyable que l'état où elle étoit, et celui où elle voyoit les autres. Elle parla au roi quelque temps bas. Je m'approchai d'elle, je lui pris la main; elle me la serra et me dit : « Vous perdez une bonne amie; je commençois à vous aimer et à vous connoître. » Je ne lui répondis rien; je pleurois. Elle demandoit fort de l'émétique; les médecins, à qui je le dis plusieurs fois, dirent : « Cela seroit inutile; son mal ne va que du plus au moins; ces coliques-là durent quelquefois neuf, dix heures, vingt, vingt-quatre et ne passent pas. » Le roi voulut raisonner avec eux. Ils ne savoient que dire,

et je leur disois : « On n'a jamais laissé mourir une femme, sans lui faire aucun remède. » Ils se regardoient et ne disoient mot. On causoit dans la chambre; on alloit et venoit; on rioit quasi.

Je m'en allai à un coin avec madame d'Épernon qui étoit touchée d'un tel spectacle, et je lui dis : « mais on ne parle non plus de Dieu à Madame que si elle étoit encore huguenote; cela est assez honteux, pour tout ce que nous sommes ici de gens, de ne s'en pas aviser : en cet état, il faut avoir auprès de soi des gens d'Église. » Madame d'Épernon me dit : « Elle a demandé un confesseur; le curé de Saint-Cloud est venu; mais c'est un homme qu'elle ne connoît point; elle a été confessée en autant de temps qu'il y a que nous en parlons. — Ce n'est pas assez, » lui dis-je.

Monsieur vint, à qui je dis : « Mais, Monsieur, on ne songe point qu'elle est en état de mourir, et qu'il lui faudroit parler de Dieu. — Vous avez raison, dit-il; cela est honteux. — Mais où est son confesseur? » Il me dit : « Son confesseur est un capucin, qui n'étoit bon qu'à faire figure dans un carrosse aux voyages, pour dire qu'elle en avoit un; mais il faut autre chose à la mort. Qui enverrons-nous chercher qui eût un bon air à mettre dans la *Gazette*, qui eût assisté Madame à la mort? » Je lui répondis : « Je ne sais; mais il faudroit que cet homme fût habile et homme de bien. — Ah! j'ai trouvé le fait : l'abbé Bossuet, qui est nommé à l'évêché de Condom, est habile homme, homme de bien. Madame lui parloit quelquefois; cela sera tout à fait bien. » Il l'alla dire au roi, qui lui dit : « Vous vous en deviez aviser plus tôt; il faut songer à lui faire recevoir Notre-Seigneur. » Monsieur lui dit : « J'attends

que vous soyez parti; si vous étiez ici, il faudroit aller reconduire Notre-Seigneur à l'église, et il y a trop loin pour aller au serein, vous qui prenez des eaux. » Elle voulut que l'on la remît dans son lit comme nous étions là. Le roi lui dit adieu; il l'embrassa. Elle lui dit force choses tendres, que le roi raconta; mais je crois qu'elle lui en dit qu'il ne dit pas. Elle embrassa la reine. Pour moi je lui dis adieu du pied du lit: je pleurois tant que je ne voulois pas l'approcher.

Nous retournâmes à Versailles; la reine alla souper. M. de Lauzun y vint à la fin, et en sortant de table, je lui dis : « Voici ce qui nous déconcerte. » Il me dit : « Beaucoup, et j'ai peur que ceci ne rompe tous nos projets. » Je lui dis : « Ah! non, quoi qu'il puisse arriver. » Je m'en allai me coucher; la reine avoit dit qu'elle iroit le lendemain à Paris, et que nous verrions Madame en passant; mais Madame mourut à trois heures (1), et le roi le sut à six; il résolut de quitter ses eaux et de prendre médecine. On me vint dire cette mort, dont je fus très-fâchée; je n'avois point dormi toute la nuit; je songeois : si Monsieur se met dans la tête de m'épouser, je ne changerai point de résolution; mais il faudra du temps pour rompre l'affaire honnêtement. Si le roi la veut, que ferai-je? Enfin j'étois dans un grand embarras, malheureux et sensible. Je m'habillai en grande diligence; je montai chez la reine, qui me dit : « Je m'en vais à la messe du roi. » Je la suivis. Le roi étoit en robe de chambre, qui dit : « je n'ose-

(1) Henriette d'Orléans mourut à trois heures du matin, le 30 juin 1670, à l'âge de vingt-six ans. Voy. l'Appendice.

rois me montrer de cette manière devant ma cousine. » Je lui dis : « Quand l'on est le maître et le cousin germain, il n'y a point de façon à faire. » Il pleuroit Madame, et m'en parla un peu après la messe; il alla à la fenêtre de sa chambre; il me dit : « Venez me voir prendre médecine, afin de ne plus faire de façons et de faire comme moi. » Quand il l'eut prise, la reine s'en alla à sa chambre. Le roi se coucha; puis on vint querir la reine; on ne parla d'autre chose que de Madame.

M. de Condom vint, qui nous conta comme Dieu lui avoit fait de grandes grâces et qu'elle étoit morte en très-bonne chrétienne; qu'il y avoit quelque temps qu'elle lui avoit dit : « Je vous prie de me venir voir quelquefois à des heures où il n'y ait personne, pour m'instruire de ma religion, dont je suis fort ignorante, et je veux songer sérieusement à mon salut; » et qu'il l'avoit vue une fois ou deux; qu'il l'avoit trouvée en de très-bonnes dispositions, et que, dès qu'elle l'avoit vu, elle lui avoit dit : « J'ai songé trop tard à mon salut; je connois bien à l'heure qu'il est ce que c'est de n'y avoir pas donné tout son temps. » Il étoit fort content des dispositions dans lesquelles elle étoit (1). Le roi pleuroit souvent, et moi aussi; elle étoit regrettée de tout le monde.

Après dîner, le roi se leva; il vint dans la chambre de la reine dès qu'il fut habillé, il me dit : « Ma cousine, venez un peu que nous parlions de ce qu'il faudra

(1) Voy. à l'Appendice la lettre de Bossuet sur la mort de Madame.

faire pour feu Madame; il faut que je donne mes ordres à Saintot (1), » qui étoit présent. Le roi me mena dans la ruelle de la reine, et après m'avoir parlé de cela, il me dit : « Ma cousine, voilà une place vacante : la voulez-vous remplir? » Je devins pâle comme la mort, et je lui dis : « Vous êtes le maître, je n'aurai jamais de volonté que la vôtre. » Il me pressa; je lui dis : « Je n'ai rien à dire que cela. — Mais y avez de l'aversion? » Je ne dis rien. Il me dit : « J'y travaillerai et je vous en rendrai compte. » Je m'en allai à la promenade avec la reine, où on ne parla que de la mort de Madame, de soupçons qu'elle avoit eus de sa prompte mort, de la manière dont Monsieur et elle étoient ensemble; qu'il en seroit bientôt consolé, et s'il se remarieroit; à qui? On me regardoit; je ne disois rien.

Au retour, les médecins vinrent, qui venoient de la voir mourir. Monsieur, qui sut les sots bruits (2) que l'on faisoit courre, et l'ambassadeur d'Angleterre qui y étoit présent, opinèrent que l'on l'ouvrît avant les vingt-quatre heures, de peur que la malignité de l'humeur, qui l'avoit tuée, n'eût gâté quelques parties qui autoriseroient la médisance cruelle que l'on vouloit faire courre sur sa mort. Jugez la douleur qu'un tel bruit pouvoit causer à Monsieur. On [l'ouvrit] donc douze ou quatorze heures après, [devant] les médecins et chirurgiens du roi, de la reine, de Monsieur, d'elle, l'ambassadeur d'Angleterre, et je crois un médecin ou

(1) Maître des cérémonies.

(2) Ce sont surtout les *Mémoires de Saint-Simon* qui ont accrédité ces bruits d'empoisonnement auprès de la postérité. Voy. l'Appendice.

un chirurgien de sa part (1). On trouva qu'elle avoit toutes les parties nobles les plus belles du monde, les poumons fort sains; ce que l'on n'avoit jamais cru, l'ayant toujours vue avec d'horribles rhumes. On ne trouva point de cause de sa mort qu'une bile échauffée, qui lui avoit causé ce mal dont elle étoit morte, qui s'étoit corrompue. Les médecins appellent cela un *cholera-morbus*. Voilà ce que les médecins de la cour rapportèrent; on les questionna fort sur son corps qu'ils dirent être effroyable; que rien au monde n'étoit si contrefait et si vilain. J'avoue que ce sujet me déplut et qu'il me sembla que l'on ne devoit point dire comme les gens étoient faits. On savoit qu'elle étoit bossue; c'étoit assez.

Le médecin de l'ambassadeur d'Angleterre fit un écrit, qu'il fit courre et qui fâcha fort Monsieur : car le roi d'Angleterre, à qui on l'envoya, se plaignit hautement. Toutes ces choses me faisoient beaucoup de peine.

Je vis M. de Lauzun le soir chez la reine; je lui dis : « Eh ! bien n'êtes-vous pas touché de Madame? J'en suis plus fâchée encore, parce que je sais qu'elle étoit votre amie. » Il me répondit : « J'y perds plus que personne; j'en suis au désespoir. — Et pour moi, lui dis-je, je l'aimois fort; mais dans la conjoncture j'en suis plus fâchée encore, parce qu'elle retarde mes affaires; car pour les changer, je vous assure que rien ne les changera.» Il ne voulut pas me parler plus longtemps.

---

(1) Le procès-verbal de l'ouverture du corps de Madame a été publié dans le t. III des *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, par Mignet.

Le lendemain qui étoit le premier jour de juillet, il prit le bâton (1), comme à l'ordinaire. Comme le roi sortit de la messe, on monta en carrosse; on passa à Saint-Cloud, où le roi et la reine entrèrent chez Monsieur, donnèrent de l'eau bénite au corps de Madame, qui étoit exposé, et puis furent voir Mademoiselle, et allèrent ensuite droit au Palais-Royal voir Monsieur. La reine y laissa le roi et s'en alla aux Carmélites (2) dîner et fut voir madame de Montausier en s'en retournant. Il y avoit quelque temps qu'elle étoit à Paris malade. Elle l'avoit toujours été depuis une chose qu'elle crut voir l'hiver que la cour étoit à Paris après le voyage de Flandre, peu avant que l'on allât à Saint-Germain. Il y a aux Tuileries un passage derrière la chambre de la reine, où on met un flambeau en plein jour, parce qu'il n'y a point de fenêtre; il y a des dégagements par là. Madame de Montausier sortoit; elle vit une grande femme qui venoit à elle, et comme elle fut tout proche, elle disparut. Elle le conta à tout le monde et fut malade dans ce temps-là et n'a pas eu de santé depuis.

L'été à Saint-Germain, M. de Montespan, qui n'étoit pas trop bien avec sa femme (c'est un homme fort extravagant et d'une conduite extraordinaire, mais qui a bien de l'esprit) se déchaîna fort sur le bruit de l'amitié du roi pour elle; alloit en parlant à tout le monde. Quand

(1) Le bâton était le signe de commandement des capitaines des gardes qui, comme on l'a vu, servaient par quartier. Le quartier de Lauzun commençait en juillet.

(2) Il s'agit des Carmélites de la rue du Bouloi, où l'on a vu que la reine allait souvent.

il alloit à Saint-Germain et qu'il faisoit de ces prônes, madame de Montespan étoit au désespoir. Il venoit fort souvent chez moi ; il est mon parent, et je le grondois. Il y étoit venu un soir et m'avoit fait une harangue, qu'il avoit faite au roi, où il lui citoit mille passages de la Sainte-Écriture, lui citoit David, enfin lui disoit force choses pour l'obliger à lui rendre sa femme et à craindre le jugement de Dieu. Je lui dis : « vous êtes fou ; il ne faut point faire tous ces contes. On ne croira jamais que vous avez fait cette harangue ; elle tombera sur l'archevêque de Sens, qui est votre oncle et mal avec madame de Montespan. » Cette harangue étoit admirable. Je fus à Saint-Germain le lendemain. J'avois chaud ; j'entrai sur la terrasse, qui est devant les fenêtres de la reine, et je dis à madame de Montespan : « Venez vous promener avec moi. J'ai vu votre mari à Paris, qui est plus fou que jamais ; je l'ai fort grondé et lui ai dit que, s'il ne se taisoit, il mériteroit que l'on le fît enfermer. » Elle me dit : « Il est ici qui fait des contes dans la cour : j'en suis si honteuse de voir que mon perroquet et lui amusent la canaille. »

On la vint demander de la part de madame de Montausier et on lui dit : « M. de Montespan en vient de sortir. » Elle me quitta. J'entrai un moment chez la reine, qui se retira. J'allai chez madame de Montausier, qui contoit à madame de Montespan l'extravagance que son mari venoit de faire. Elle étoit sur son lit, qui trembloit de la colère où elle étoit, et avec raison. Elle ne pouvoit quasi parler ; elle me dit : « M. de Montespan est entré ici comme une furie, et m'a dit rage de madame sa femme, et à moi toutes les insolences imaginables. J'ai loué Dieu qu'il n'y ait eu que de mes fem-

mes ici ; car si j'y avois eu quelqu'un, je crois que l'on l'auroit jeté par les fenêtres. » Le roi l'ayant su, on alla le chercher pour l'arrêter; mais il se sauva. Cela fit un bruit épouvantable dans le monde ; mais on l'apaisa tant que l'on put. M. de Montausier, qui étoit à Rambouillet, revint, et on ne lui dit pas, ou il ne jugea pos à propos de faire semblant de le savoir. Ce fut peu de temps après qu'il fut fait gouverneur de M. le Dauphin : ce choix surprit ceux qui ne l'aimoient pas et réjouit ceux qui l'aimoient. Pour moi, j'étois de ce nombre; mais ni les uns ni les autres ne pouvoient qu'y donner une grande approbation : car c'est un homme qui a toutes les qualités nécessaires pour se bien acquitter de cet emploi.

Comme la reine fut sortie de chez madame de Montausier, je fus chez Monsieur; il ne me parut pas trop affligé : il me conta qu'il avoit envoyé prier madame d'Aiguillon de lui prêter sa maison de Ruel, et qu'en l'état où il étoit, il ne pouvoit pas demeurer à Paris. Le lendemain j'y revins avec une mante voir Mademoiselle. Il y avoit en ce temps-là une des filles du duc d'York, qui avoit un grand mal aux yeux; on l'avoit envoyée à la reine d'Angleterre pour la faire guérir, et depuis sa mort, Madame l'avoit gardée. Elle étoit avec Mademoiselle : toutes deux avec des mantes; elles étoient assez petites ; mais Monsieur est fort régulier et aime ces choses. Mademoiselle de Valois, qui étoit en nourrice, recevoit aussi des visites; mais elle n'avoit point de mante. J'allai avec la mienne à Saint-Germain, étant du respect de voir Leurs Majestés avec ce harnois de deuil. Je soupai, je contai au roi ce que j'avois fait et les mantes de Mademoiselle et de la princesse d'An-

gleterre, et que mademoiselle de Valois n'en avoit point. Il me dit : « Ne raillez plus mon frère ; car si vous l'épousez, il vous en faudra désaccoutumer. » Après souper il me dit : « J'ai parlé à mon frère ; il m'a témoigné recevoir la proposition, que je lui faisois, fort agréablement ; mais qu'il n'étoit pas encore temps de songer à se marier. »

Le lendemain, à la messe, M. de Lauzun me dit : « Eh bien ! vous épousez Monsieur. » Je lui répondis : « Je ne compte point là-dessus. » Il me dit : « Il le faut ; car le roi le veut. Au moins je serai toujours ami de Mesdames : la défunte me faisoit l'honneur de m'aimer ; je vous prie de faire de même. — Ah? cela ne se fera point. — Ah ! si, et j'en serai bien aise ; car je préfère votre grandeur à ma joie et à ma fortune : je vous suis trop obligé pour avoir d'autres sentiments. » Ce discours me surprit ; il ne m'en avoit jamais tant dit ; mais l'occasion étoit si pressante qu'il ne pouvoit s'empêcher de parler. Il me dit : « Je vous demande une audience ; voulez-vous que ce soit chez vous ou chez la reine ? » Je lui dis : « Chez la reine. »

Après dîner, dès que le roi fut au conseil, il vint ; il me dit : « Le roi veut que vous épousiez Monsieur ; il lui faut obéir. Vous m'avez fait l'honneur d'avoir de la confiance en moi ; vous y en devez prendre plus que jamais : obéissez au roi sans égard, sans raisonnement ; ne suivez que votre devoir aveuglément, et ne songez qu'à cela ; vous vous en trouverez bien. Songez ce que c'est que Monsieur : il n'a que le roi et M. le Dauphin devant lui ; vous, vous n'y aurez que la reine ; vous serez la plus considérée du monde. Le roi iroit tous les jours chez vous, toute la cour. Ce sera des comédies, des

bals, enfin tous les plaisirs. — Songez, lui dis-je, que j'ai plus de quinze ans, et que vous me proposez des choses propres aux enfants. Je suis persuadée que le roi a de la bonté pour moi; que je me l'attirerai toujours par ma conduite, et il me suffit d'être sa cousine germaine. J'ai mon plan dans ma tête de ce que je veux faire pour être heureuse; je ne changerai point, quoi que vous me puissiez dire. — Il faut oublier le passé, me dit-il. Pour moi, je ne sais plus rien de ce que vous m'avez conté: depuis quelque temps j'ai tout oublié; je ne songe plus qu'au plaisir que j'aurai de vous voir Madame; quand vous passerez sur ce pavé pour aller au château neuf, vos gardes après vous, et que je serai à la fenêtre, je serai ravi de vous voir passer. Voilà de quoi je m'occupe tous les jours, et je fais mon plaisir de penser à votre grandeur, comme je le faisois le temps passé de songer à tout ce que vous m'aviez dit des peines de votre établissement. » La conversation dura une demi-heure; il avoit un air gai, libre, que je croyois affecté, me persuadant qu'il ne pouvoit être aise, et moi qui ne me pouvois toujours contraindre, je m'en allois pleurer dans ma chambre.

Je fus à Saint-Cloud querir le corps de Madame; je le menai à Saint-Denis; madame la Princesse et madame de Longueville y vinrent avec moi.

J'allai coucher ce soir-là à Paris, ou pour mieux dire ce matin, et après je retournai à Saint-Germain. M. de Lauzun y vint parler à moi une autre fois chez la reine. Il me dit : « Je viens vous supplier très-humblement de ne me plus parler. Je suis assez malheureux pour déplaire à Monsieur, parce que j'étois très-obéissant serviteur de feu Madame. Il croiroit que toutes les diffi-

cultés, que vous pourriez faire sur tout ce que l'on proposera, viendroient de moi. Ainsi, à moins que vous ayez quelque chose à dire directement au roi, [et] qu'il puisse dire qu'il sait ce que vous me direz, je n'aurai plus l'honneur de parler à vous. Ne m'appelez point en lieu du monde; car je ne répondrois pas. Ne m'écrivez ni m'envoyez. Je suis au désespoir d'être obligé d'en user ainsi; mais c'est une chose que je dois faire pour l'amour de vous. C'est pourquoi vous le devez trouver bon. » Je lui dis que j'en étois au désespoir; que je ne voulois point absolument épouser Monsieur; que je ne serois pas ainsi plus grande dame que j'étois; que tout ce que j'aurois de plus [étoit que] je serois suivie par des gardes; que je serois quelques années sans aller sur le strapontin, aux voyages; car quand M. le Dauphin seroit marié, et Madame fille du roi grande, Madame iroit [sur le strapontin]; que l'on ne s'assiéroit point devant moi et que l'on me donneroit un couvert à la table du roi; que hors ces quatre choses, dont l'une ne dureroit pas, qui étoit la plus commode (1), je ne me souciois pas de tout cela (2); que Monsieur étoit plus jeune que moi; que je ne serois pas d'humeur à me soumettre, non plus que feu Madame, au chevalier de Lorraine ou à quelque autre favori qui prendroit sa place, et que je voulois être heureuse; que j'étois persuadée que je ne le pouvois être avec Monsieur.

Il me disoit toujours que j'avois tort; qu'il falloit

(1) La place dans le carrosse du roi au lieu du strapontin.

(2) Les détails sur les honneurs rendus à Madame sont omis dans les anciennes éditions des *Mémoires de Mademoiselle.*

obéir que je serois la plus heureuse personne du monde et qu'il ne me parleroit plus. Je lui disois : « Mais au moins donnez-moi un temps dans lequel si mon affaire avec Monsieur ne se fait pas, vous me reparlerez; car je suis sûre que je la romprai, et je serois au désespoir de ne point parler à vous. — Adieu, me dit-il; ceci durera tant qu'il plaira au roi, et il ne me sera pas reproché que j'aie manqué en rien envers vous par mon imprudence. » Je lui disois : « Mais ne vous en allez pas. Quoi ! je ne vous parlerai plus ! — J'ai encore une chose à vous dire, me dit-il; c'est que voici le temps que vous avez accoutumé d'aller à Forges : je vous conseille d'y aller le plus tôt que vous pourrez; au moins si vous avez quelque chose dans la tête, vous vous la devez ôter présentement, et si c'est la vue de quelqu'un qui vous la maintienne, ne voyant ni ne parlant à ce quelqu'un, la santé vous le fera oublier, et s'il le connoît il sera assez sage pour faire toutes les choses du monde pour se faire oublier lui-même. » Nous nous séparâmes là-dessus. Je m'en allai pleurer, et peu de jours après je partis pour Forges.

Le roi me parla avant mon départ et me dit : « Mon frère m'a parlé; il m'a témoigné qu'il souhaiteroit fort l'affaire; mais qu'il ne seroit pas de bonne grâce qu'il se mariât si tôt; qu'il faut attendre à cet hiver; mais qu'il seroit bien aise que tout fût signé avant que vous allassiez à Forges. Je dis au roi : « Sire, Monsieur ne se mariera pas sans la participation du chevalier de Lorraine : s'il n'en a pas d'envie, il me seroit fâcheux qu'une affaire signée se rompît, et encore plus que Votre Majesté l'ayant faite fût obligée de la maintenir, et si Monsieur ne le vouloit plus, cela le commettroit avec Votre Ma-

jesté, et j'en serois cause. Je suis d'une qualité si égale à Monsieur, et il trouvera tant d'avantage à m'épouser auprès de tout ce qu'il y a de princesses dans l'Europe qu'à moins que Votre Majesté se veuille mêler de cette affaire, il n'y a avance que Monsieur ne dût faire, et il paroît qu'il n'en fait pas trop. C'est pourquoi Votre Majesté veut bien me donner le temps d'aller à Forges. A mon retour je verrai comme Monsieur en usera, et la volonté de Votre Majesté sera ma règle en toutes choses. Je pars pour aller à Forges où je ne resterai que précisément le temps qu'il est nécessaire d'en prendre [les eaux]. »

Je ne sais comment elles me firent du bien ; car j'étois fort inquiétée. Je vins ici seulement deux ou trois jours, pendant que je prenois des eaux ; j'en fis apporter ici, ne voulant pas retarder mon voyage. Au retour de celui de Flandre, un jour en causant avec le chevalier de La Hillière, qui étoit lors lieutenant des gardes du corps de la compagnie qu'avoit M. de Lauzun (c'est un fort honnête garçon que je connoissois, il y avoit quelque temps), il me disoit qu'il venoit de Porchefontaine dîner avec M. de Lauzun. Je lui dis : « Mais qu'est-ce que ce bruit que l'on fait courre qu'il va épouser la duchesse de La Vallière? » Il me dit : « Il m'en a parlé aujourd'hui et me dit en ces termes : *Je suis enragé contre les gens qui font ce conte; le roi n'a jamais déshonoré personne ; il ne voudroit pas commencer par moi.* » Cela me fit un sensible plaisir (1).

---

(1) Ce passage, depuis *au retour de celui de Flandre* jusqu'à *plaisir*, a été omis dans les anciennes éditions.

CHAPITRE XIII.

(1670.)

Retour de Mademoiselle à Saint-Germain. — Conversation de Mademoiselle avec le roi sur le projet de mariage avec Monsieur. — Madame de Puysieux la dissuade de ce mariage et l'engage à épouser M. de Longueville. — Conditions que Monsieur met à son mariage; elles achèvent d'en éloigner Mademoiselle. — Le roi et Mademoiselle plaisantent sur tous ces projets et sur les bruits répandus. — Madame de Puysieux insiste de nouveau en faveur du duc de Longueville. — Mademoiselle ne veut prendre aucun engagement. — Conversation entre Mademoiselle et Lauzun. — Voyage de la cour à Chambord. — Le chevalier de Beuvron, un des favoris de Monsieur, parle à Mademoiselle du projet de mariage avec le duc d'Orléans. — Plaisirs et fêtes de Chambord. — Conduite de Lauzun à l'égard de Mademoiselle : il affecte de ne pas lui parler et de se tenir à son égard dans une grande réserve. — On apprend que le Dauphin est malade. — La cour se prépare à revenir. — Mademoiselle déclare au roi qu'elle ne veut pas épouser Monsieur. — Le roi l'annonce à son frère et rend compte à Mademoiselle de sa conversation avec lui. — La cour revient de Chambord à Saint-Germain. — Disposition des gens de Mademoiselle au sujet des projets de mariage. — Elle reprend ses entretiens avec Lauzun. — Embarras de Mademoiselle pour déclarer à Lauzun que c'est lui qu'elle aime. — Elle écrit son nom sur une feuille de papier et le lui donne après lui avoir recommandé d'écrire au bas la réponse. — Lauzun feint de prendre la déclaration de Mademoiselle pour une raillerie. — Réponse qu'il écrit au bas du papier que lui avait remis Mademoiselle. — Lauzun continue de s'éloigner de Mademoiselle. — Elle l'entretient devant Dangeau, qui ne comprend rien à leur langage. — Elle réfute les objections tirées de la position de Lauzun et des défauts de son caractère. — Efforts qu'elle fait pour le persuader. — Lauzun affecte de préférer le service du roi à toute chose.

Je fus deux jours à Saint-Germain sans que le roi me parlât de l'affaire de Monsieur. A mon retour, Monsieur me faisoit force honnêtetés ; mais depuis la mort de Madame, à cause de tout ce que l'on disoit, cela nous faisoit vivre d'un air plus froid ; car nous avons toujours vécu ensemble fort familièrement. Il s'en alla à Paris et le jour que j'y allai, je dis au roi dans l'oratoire de la reine, avant dîner : « Eh ! bien, Sire, comment va mon mariage ? » Il se mit à rire et me dit : « Vous ne vous en souciez guère. — Je vous assure que si, Sire, et que je suis fort empressée pour cette affaire ; mais la crainte d'ennuyer le monde et d'en être ennuyée moi-même fait que je supplie très-humblement Votre Majesté de hâter l'affaire. »

Madame de Puysieux, qui me vint voir à mon retour à Paris, me dit : « Eh ! bien, épouserez-vous Monsieur? Pour moi qui parle franchement je vous dirai que vous ne le voulez pas ; que Monsieur le voudroit ; que le chevalier de Lorraine en a grand'peur ; qu'il fera tout ce qu'il pourra pour le rompre, sans y paroître ; mais que ce ne sera pas lui qui le rompra, et que le roi voyant que vous ne vous en souciez guère, ne s'en soucie pas aussi. Voyez si je suis bien instruite. » Je lui dis : « Vous en savez plus que moi ; car pour moi je crois que je le veux, parce que je le dois vouloir. Il me paroît que le roi en a fort envie, et Monsieur aussi. Après cela qui le peut empêcher? Pour le chevalier de Lorraine, il a toujours bien vécu avec moi ; pourquoi ne le voudroit-il pas ? — J'ajoute encore, grande princesse, que vous trouvez en Monsieur force choses qui vous déplaisent, que vous ne direz pas ; mais je trouve que vous avez raison et prie Dieu que vous vouliez M. de

Longueville. Je voudrois être aussi sûre de son affaire que je la suis que celle de Monsieur ne se fera pas. » Je fus fort étonnée de la voir si bien instruite de tout ce qui se passoit.

Quand je fus retournée à Saint-Germain, un matin (comme Monsieur étoit toujours avec le roi, il ne me parloit que quand il étoit allé à Paris, ou le soir quand il revenoit chez la reine; mais il étoit si tard pour l'ordinaire que cela n'arriva qu'une fois), un matin donc que Monsieur étoit allé à Paris, le roi me dit : « Mon frère m'a parlé; il souhaite qu'au cas que vous n'eussiez point d'enfants, vous donniez tout votre bien à sa fille, et il dit qu'il souhaite fort de n'en point avoir pourvu qu'il soit sûr que sa fille épouse mon fils. Je lui ai dit que je lui conseillois d'avoir des enfants, parce que ce n'étoit pas une chose sûre. » Je me mis à rire et dis : « Jamais en se mariant on n'a dit que l'on souhaite de n'avoir pas d'enfants. Je ne sais si ce propos est obligeant; qu'en dit Votre Majesté? » Le roi se mit à rire, et dit : « Il a dit bien d'autres choses sur ce chapitre plus ridicules, que je lui ai conseillé de ne pas dire pour son honneur. » La reine dit : « Votre frère est ridicule; cela est bien vilain. » Le roi disoit : « Voulez-vous que je le dise? » Il se moquoit un peu de moi. Je dis au roi : « A l'égard de donner mon bien pour épouser (1) M. le Dauphin, je ne crois pas que ce soit pour le bien que M. le Dauphin se marie et je ne crois pas que Votre Majesté voulût que l'on mît cet article dans le contrat. Quoique je ne sois pas jeune, je ne suis pas d'un âge à

(1) C'est-à-dire *pour que la fille de Monsieur épouse M. le Dauphin.*

Digitized by Google

ne pouvoir avoir d'enfants. A une créature fort inférieure on fait de ces propositions; ainsi Votre Majesté veut bien que je dise qu'elles ne me sont pas agréables.»

Le roi me dit : « Au moins devant que vous épousiez mon frère, je vous dirai (car je ne vous veux pas tromper) que je ne lui donnerai jamais de gouvernement, afin que, s'il en vaquoit, vous ne lui disiez pas d'en demander; que je n'en donnerai point à personnes attachées à lui ni à sa prière. Toutes les grâces que je lui ferai passeront par vous, afin qu'il vous considère : comme de lui donner quelquefois de l'argent, des pierreries, des meubles, mais pas d'autres choses. » Je disois au roi : « Avec l'empressement que j'ai pour cette chose, Votre Majesté veut y mettre tous les assaisonnements imaginables pour me la faire encore plus désirer; aussi suivrai-je assurément mon inclination et je ferai l'affaire. »

« A propos, me dit le roi, est-il vrai que lorsque Madame mourut, vous me deviez déclarer le lendemain que vous vouliez vous marier et m'en demander mon agrément? — Si on l'a dit à Votre Majesté, cela est vrai; si on ne vous l'a pas dit, cela n'est point. » La reine demanda : « Qu'est-ce que cela veut dire ? » Le roi se mit à rire et dit : « Je n'en sais rien. Est-ce à M. de Longueville ? » Je dis : « Non.— A qui pourroit-ce être? car vous n'épouseriez qu'un prince. » Le roi ne disoit rien. Je dis à la reine : « J'ai de quoi faire un plus grand seigneur, quand il me plaira, qu'un cadet de Lorraine, et donnerois un plus honnête homme et qui serviroit mieux le roi que M. de Guise; et puisqu'il a consenti au mariage [de ma sœur avec lui], j'ose espérer que je ferai ce que je voudrai et qu'il ne me con-

traindra pas. » Le roi dit : « Non sûrement ; je vous lairrai faire tout ce que vous voudrez et je ne contraindrai jamais personne. » La reine me disoit : « Mais à quoi est bon tout ceci ? Et l'affaire de Monsieur ? » Je pris la parole et dis : « Votre Majesté voit bien que le roi se réjouit ; qu'il fait des contes pour embarrasser Votre Majesté et moi, à quoi nous n'entendons rien ; car je veux tout de bon, Sire, l'affaire de Monsieur, et si Votre Majesté ne la fait, j'aurai sujet de me plaindre. Je la supplie d'y songer. — Allons dîner, » répondit-il.

A sept ou huit jours de là, le roi fut à Colombes, une maison que Madame avoit eue de la reine d'Angleterre, où il dîna, et le soir, en revenant, il me dit : « Mon frère a un grand empressement pour votre affaire ; il voudroit bien qu'on travaillât au contrat. Je lui ai dit qu'il falloit attendre au retour de Chambord ; n'êtes-vous pas de cet avis ? — Assurément, Sire ; le plus tard sera toujours le mieux. »

Je fus à Paris un jour dîner seulement. Madame de Puysieux me vint voir et me dit : « Je sais ce qui fut résolu hier à Colombes ; ce que le roi vous a dû dire hier au soir. L'affaire est rompue, et quoique l'on ait remis l'affaire au retour, on croit que vous la romprez devant. Vous m'allez trouver bien hardie : si elle se rompt, me donnez-vous parole pour M. de Longueville » ? Je lui dis : « Non ; car, si cela se rompt, c'est que j'ai des engagements ailleurs. — Mais s'ils se rompent. — Je n'en prendrai qu'avec madame de Longueville. » Dès que j'eus dit cela, je m'en repentis, craignant d'en avoir trop dit ; mais quelque habile qu'elle fût elle ne pénétra rien.

Le jour de Saint-François, je venois de confesse ; je

m'en allois chez la reine pour aller à la messe avec elle. M. de Lauzun sortoit de sa chambre, qui alloit au lever du roi. Comme il vit qu'il n'y avoit personne, il me suivit; car nous allions le même chemin. Je lui dis : « Vous êtes bien hardi de m'oser parler ; il est vrai que personne ne nous voit. — Où allez-vous si matin? me dit-il. — Vous le voyez bien, lui dis-je. Dites-moi des nouvelles de mon affaire : me marierai-je bientôt avec Monsieur? » Il me dit : « Je n'en entends pas parler; mais je le crois. Tout le monde dit que vous en êtes fort entêtée et que vous en pressez le roi tous les jours.— Je le veux, lui dis-je, comme le premier jour. — Mais vous me parlez, quand vous venez de confesse et que vous allez communier; cela est-il bien? — Oh! pour vous, il n'y a aucun temps où je ne vous parle; je n'aurai jamais de scrupule de la manière dont vous êtes pour moi. » Il me dit : « Je n'entends point cela.— Je l'entends fort bien, moi, et j'espère bien que bientôt vous l'entendrez mieux; car je suis fort lasse de tout ceci. » Il ne me dit plus rien, s'en alla de son côté et moi du mien.

Nous partîmes pour aller à Chambord. On se voyoit depuis le matin jusqu'au soir chez la reine; mais je ne lui parlois point. Je causois fort avec Rochefort et l'archevêque de Reims et ne parlois qu'à eux en particulier. Rochefort me disoit : « Je vous trouve brouillée avec M. de Lauzun; vous ne vous parlez plus. » Je lui disois : « Vous connoissez l'homme : il ne parle que quand la fantaisie lui en prend. »

Le chevalier de Beuvron (1), un des favoris de Mon-

(1) Charles d'Harcourt, mort en 1688. Il fut dans la suite ca-

sieur, me vint voir à Chambord (1), et me dit : « Je vous supplie de me donner une audience. — Tout à l'heure, lui dis-je. — Vous croyez que je ne souhaite point votre mariage et que je m'y oppose. Je vous assure que cela n'est point : j'aurois plus d'avantage que ce fût vous qu'une de ces princesses d'Allemagne, qui n'auroit pas un sou de bien, qui fera de la dépense; et vous vous en avez beaucoup. Ce que le roi donne, Monsieur en pourra faire des libéralités; ainsi nous y trouverons bien mieux notre compte; » et force choses aussi peu habiles que cela.

Il me dit encore : « Quand nous aurons fait (il parloit du chevalier de Lorraine) votre mariage, vous nous en aurez l'obligation; car vous savez bien que nous le pouvons. » Je lui répondis : « Je vous crois, le chevalier de Lorraine et vous, trop habiles pour ne chercher pas l'avantage de Monsieur, et le plus grand qu'il lui puisse arriver, c'est de m'épouser; mais c'est à savoir si je le souhaite autant que vous le croyez tous; car chacun a ses intérêts. Je vous remercie de l'affection que vous me témoignez. » Nous nous séparâmes. J'en rendis compte au roi le soir, qui me dit : « Il vous a parlé comme un sot; cela fait pitié que mon frère s'amuse à des gens comme cela. »

On se divertissoit fort à Chambord : on avoit tous les jours la comédie; on alloit à la chasse; on jouoit; mais

---

pitaine des gardes de Monsieur et porta le titre de comte de Beuvron. Voy. sur ce favori de Monsieur les *Mémoires de Saint-Simon* (édit. Hachette, in-8, III, 181).

(1) La cour partit de Saint-Germain le 6 octobre, arriva le 9 à Chambord et y resta jusqu'au 22.

comme il n'y a point de promenades à pied, cela me fâchoit fort: car j'aime à marcher. Je ne jouois point à mon ordinaire que des bijoux. Un jour nous jouâmes des montres, madame de Montespan, madame de La Vallière, M. de Lauzun et moi, jamais il ne regarda de mon côté. Un ruban de ma manchette se dénoua; je lui dis de le renouer. Il répondit qu'il n'étoit pas assez adroit. Ce fut madame de La Vallière : rien n'étoit si plaisant, et je m'étonne comme on ne remarquoit point les affectations qu'il avoit pour ne me pas parler ni regarder.

Il vint des nouvelles que la fièvre avoit repris à M. le Dauphin, qui l'avoit eue longtemps avant que nous allassions à Chambord (1); cela fit prendre la résolution au roi de s'en retourner et de partir deux jours après. Je ne perdis point mon temps. Le soir j'attendis le roi chez la reine; je le tirai à part et je lui dis : « Votre Majesté a dit que l'affaire de Monsieur et de moi seroit remise au retour de ce voyage; je serois fort aise qu'elle soit finie; j'honore Monsieur comme je dois; j'ai toute la reconnoissance du monde de l'honneur que Votre Majesté m'a fait de vouloir faire cette affaire. Mais je ne serois point heureuse par mille raisons que Votre Majesté sait; ainsi je la supplie que l'on n'en parle plus. — Quoi! voulez-vous que je le dise à mon frère? — Oui, sire. — Comment! voulez-vous que je lui dise que vous ne vous voulez jamais marier? — Non, sire, mais que je ne me veux pas marier avec lui; que nous se-

(1) On voit par la *Gazette de Renaudot* que le Dauphin avait eu la fièvre aux mois d'août et de septembre.

rons fort bien ensemble, cousins germains, comme Dieu nous a fait naître; mais qu'il en faut demeurer là. — Je lui dirai, » dit le roi; et n'en dit pas davantage et ne témoigna pas en être fâché.

Le jour que j'eus cette grande conversation avec le roi à Saint-Germain (1), il me parla de gouvernement et me dit : « Le chevalier de Lorraine ne reviendra jamais, de mon consentement, auprès de mon frère. Quoique j'eusse beaucoup de considération pour feu Madame, il y a eu encore d'autres raisons qui me l'ont fait éloigner de mon frère, et par ces raisons il ne reviendra pas. Si vous le pouvez, ne me priez point de le faire revenir; car je ne le ferois pas, et il faudroit que vous fussiez bien sotte pour le faire; mais on vous le feroit faire: on vous promettroit ce que l'on ne vous tiendroit pas. »

Le lendemain que j'eus fait ma harangue au roi le soir en venant chez la reine, il m'appela et me dit : « J'ai dit à mon frère ce que vous m'avez dit; il a été fort étonné, et m'a dit : *Elle vous a donc dit qu'elle ne se marieroit jamais. — Non; elle ne l'a pas dit; mais à vous* (2). Cela l'a fâché et ensuite il a dit : *Je sais bien qui a rompu cette affaire; il y a trois hommes à la cour qui sont de ses amis et qui ne sont pas des miens.* Je n'ai pas voulu lui demander qui ils étoient, ne voulant faire d'affaires à personne. Il m'a dit qu'il vivroit fort bien avec vous; il boudera peut-être; ne faites pas semblant de le voir. » Je dis au roi : « Je ne sais pas

(1) Voy. plus haut, p. 162-164.
(2) C'est-à-dire, *qu'elle ne se marieroit pas à vous.*

Digitized by Google

ceux qu'il accuse de m'avoir conseillé; car depuis la mort de Madame, je n'ai parlé en particulier à pas un homme qu'à M. de Reims, à Rochefort et à Roquelaure. Je ne sais pas s'il les accuse. » Le roi sourit et dit : « Je ne sais si c'est eux. »

On partit pour Saint-Germain. Dans le carrosse, j'étois auprès de lui. Il faisoit des mines et disoit des choses admirables, comme auroit fait un enfant. Je ne disois rien et souriois au roi. La reine fut au désespoir; car elle veut que l'on se marie et que l'on ait des enfants et ne songe pas si les mariages sont convenables ou non. Par les chemins, M. de Lauzun me fuyoit.

En arrivant à Saint-Germain, il continua. Je trouvai tous mes gens à Saint-Germain. Guilloire n'étoit pas venu à Chambord, ayant été malade; il ne désiroit pas le mariage de Monsieur, craignant que ses gens auroient tout fait et qu'il ne se seroit plus mêlé de rien. Il étoit donc fort aise qu'il fût rompu; mais il ne l'osoit dire. Segrais, qui se donnoit de grands airs dans ma maison, n'avoit pas été non plus pour cela; il avoit beaucoup de commerce avec des gens de Monsieur. Il me dit qu'il apprenoit qu'il étoit de la plus mauvaise humeur du monde; que je serois fort malheureuse. On n'avoit que faire de me rien dire pour m'en dégoûter. Je ne voulois pas; mais plus ils m'en parloient, plus je témoignois le désirer. Segrais étoit venu à Chambord; il souhaitoit fort le mariage de M. de Longueville. Tous les jours Catillon, qui étoit dans les mêmes intérêts, ne me parloit que de lui, de son mérite, de toutes les choses qu'ils croyoient qui me pouvoient plaire. Je les écoutois et ne disois rien. Je me moquois fort d'eux en

moi-même de voir qu'ils prenoient des peines si inutiles (1).

---

(1) Tout ce passage, depuis *en arrivant à Saint-Germain* jusqu'à *si inutiles*, a été omis dans les anciennes éditions. Segrais, dans ses *Mémoires-anecdotes*, p. 139 et suiv., a présenté les faits sous un tout autre aspect. Comme cet ouvrage n'est pas dans les grandes collections de mémoires, je citerai le texte en note ; on y reconnoîtra facilement que les *Mémoires de Mademoiselle* méritent plus de confiance que ceux de Segrais : « Après la mort de Madame, sœur du roi d'Angleterre, Monsieur songea de lui-même au mariage de Mademoiselle, disant, quand il n'auroit pas d'enfants d'elle, que ce seroit toujours une grande consolation pour lui de voir périr sa race dans la maison du roi, par le mariage de ses deux filles avec les deux fils que le roi avoit alors : car il se flattoit de ce double mariage. Il ajoutoit à cela que Mademoiselle avoit beaucoup de bien et qu'il étoit difficile qu'il en pût trouver davantage ailleurs. En ce temps-là j'allai voir M. le maréchal du Plessis, qui étoit auprès de Monsieur, et sachant que j'allois trouver Mademoiselle aux eaux de Forges, il me dit qu'il étoit bien fâché de n'avoir pas le temps de m'entretenir, qu'il me prioit de voir sa belle-fille, qui est aujourd'hui madame la maréchale de Clérembault, et d'y ajouter foi à tout ce qu'elle me diroit, comme s'il me le disoit lui-même. Je la vis, et après m'avoir fait confidence de la disposition où étoit Monsieur, touchant le mariage de Mademoiselle, elle me dit qu'elle ne le souhaitoit pas avec trop de passion ; néanmoins, si le mariage avoit à se faire, que M. le maréchal du Plessis et elle aimoient mieux que Mademoiselle leur en eût quelque obligation, en étant avertie plutôt par leur moyen que d'ailleurs, et qu'elle me prioit de lui en parler. J'allai à Forges, et la curiosité de Mademoiselle à demander des nouvelles de Paris me donna lieu de parler de ce mariage. Jamais elle ne put se résoudre d'en parler la première, voulant que Monsieur fît les avances ; mais, quoique Monsieur se fût déclaré à M. le maréchal du Plessis et à M. le chevalier de Lorraine, néanmoins il ne vouloit pas témoigner un si grand empressement à se marier sitôt après la mort de Madame, à cause des bruits qui

On fit un voyage de deux jours à Versailles, où M. de Lauzun me fuyoit comme à l'ordinaire. Cela me déplaisoit. Enfin un jour il étoit sur sa porte, comme je passois, je m'arrêtai et lui dis : « L'affaire de Monsieur est rompue, Dieu merci; je vous puis parler et je vous veux entretenir. » Il me dit : « Ce sera quand il vous plaira. — Je vous donne rendez-vous demain chez la reine. » Il n'y manqua pas; je lui contai tout ce qui s'étoit passé, quoique apparemment il en étoit déjà informé. Il approuva fort ma conduite et trouva que tout ce que j'avois fait étoit bien. Je lui contai tout ce que madame de Puysieux m'avoit dit; il savoit sur quoi cela étoit venu. Je lui dis qu'il falloit reprendre le pre-

---

couroient. Monsieur, de son côté, ayant su la prétention de Mademoiselle, se refroidit, et tous ceux qui étoient auprès de lui, sachant que Mademoiselle avoit déjà parlé de les faire éloigner au cas que le mariage se fît, l'en détournèrent.

» Avant cela, Mademoiselle avoit proposé d'elle-même à madame de Longueville de prendre M. le prince de Longueville, son fils, en mariage; et comme madame de Longueville avoit reçu cette proposition avec beaucoup de respect, tenant à grand honneur l'alliance qu'elle lui offroit, lorsqu'elle eut appris qu'on parloit de son mariage avec Monsieur, elle lui témoigna qu'elle seroit bien fâchée que l'honneur, qu'elle lui avoit fait, apportât le moindre empêchement d'épouser Monsieur, et qu'en cette rencontre elle pouvoit prendre un parti si avantageux sans crainte d'aucun ressentiment de sa part sur ce qu'elle lui avoit manqué de parole. Le mariage avec Monsieur se trouvant éloigné, et Mademoiselle voyant bien la difficulté qu'il y auroit d'obtenir l'agrément du roi pour se marier avec M. le duc de Longueville, parce qu'il ne vouloit pas agrandir cette maison, elle se détermina à s'attacher à M. de Lauzun, à cause de sa faveur auprès du roi, espérant que le roi lui accorderoit plus aisément la liberté de l'épouser. »

mier dessein, le suivre et l'exécuter; que c'étoit une chose que j'avois si fortement dans l'esprit que je ne pouvois douter que ce ne fût le repos de ma vie et la condition dans laquelle Dieu vouloit que je fisse mon salut. Il me conseilla fort de ne me pas hâter, de bien examiner toutes choses. Nous en parlâmes encore une fois; puis je lui dis que je lui voulois nommer celui que j'avois choisi. Il me disoit : « Ce choix me fait trembler; car si je ne l'approuve pas, résolue comme je vous vois, vous ne me voudrez jamais voir, et ce me seroit la plus rude chose du monde de perdre l'honneur de vos bonnes grâces. Aussi de trahir mon cœur et de ne vous pas dire ce que je pense, est ce que je ne puis faire; mais peut-être rendrai-je, sans le vouloir, de mauvais offices au meilleur de vos amis de lui retarder un si grand bonheur. Enfin je suis si troublé de tout ceci que j'ai quasi envie de vous supplier de ne m'en plus parler. » Plus il se défendoit, plus que je le priois de me conseiller.

Enfin un jour il vint chez la reine : c'étoit un jeudi, après souper, il passoit par l'antichambre pour aller chez le roi. Je l'appelai et lui dis : « Je veux vous dire déterminément qui c'est. » Il disoit : « Attendez à demain.—Cela ne se peut; car il seroit vendredi. —Ah! je ne puis vous dire en face ce que j'en penserai. — Si j'avois une écritoire, je vous l'écrirois. Je m'en vais souffler contre le miroir et je l'écrirai. » Nous badinâmes une demi-heure de cette manière. Comme minuit sonna, je dis : « Il n'y a plus moyen de le dire; car il seroit vendredi. »

Le lendemain, j'écrivis sur une feuille de papier tout au haut : « C'est vous; » et je la cachetai, et la mis dans

ma poche. Ce jour-là je ne le vis qu'en allant souper. Je lui dis : « J'ai le nom dans ma poche; mais je ne vous le veux pas donner le vendredi. » Il me dit : « Donnez-le-moi; je vous promets que je le mettrai sous le chevet de mon lit et que je ne l'ouvrirai pas que minuit ne soit sonné; vous croyez bien que je ne dormirai pas et que j'attendrai cette heure avec beaucoup d'impatience. Je m'en vais demain à Paris, d'où je ne reviendrai que fort tard. — Eh! bien j'attendrai à dimanche. »

Le dimanche, je le vis à la messe. Il vint après dîner chez la reine; il causa avec moi au cercle. Quand la reine s'en alla prier Dieu, je demeurai avec lui auprès de la cheminée. Je tirai [cette feuille], où il n'y avoit qu'un mot qui en disoit beaucoup; je lui montrai; je la remettois dans ma poche; je la mettois dans mon manchon. Il me pressoit fort de la lui donner, en disant que le cœur lui battoit; qu'il ne savoit ce que cela signifioit. Nous causâmes une demi-heure de conversation assez embarrassée et avant que de lui donner, je lui dis : « Vous répondrez dans la même feuille ce que vous trouverez à propos, et ce soir chez la reine nous parlerons ensemble. »

On vint dire : « La reine s'en va aux Récollets. » Je la suivis; je ne priai pas Dieu sans distraction; mais je le priai de bon cœur. Il faisoit un fort grand froid ce jour-là. Comme l'on revint, la reine entra chez M. le Dauphin, comme elle avoit accoutumé; elle alla droit à la cheminée. M. de Lauzun vint un moment après et s'approcha de moi. Nous n'osions nous parler ni même nous regarder. Je me jetai à genoux pour me mieux chauffer. Il étoit fort proche de moi; je lui dis sans le regarder : « Je suis transie de froid. » Il me dit :

« Je suis bien plus transi de ce que j'ai vu; mais je ne suis pas assez sot pour y donner : je vois bien que vous vous moquez de moi. » Je lui dis : « Rien n'est plus sérieux ni plus résolu. » Nous n'en dîmes pas davantage.

Le soir, après le souper, il se présenta à moi deux ou trois fois; mais je n'eus pas la force d'oser aller à lui ni lui à moi. Il me rendit ma lettre; je m'appuyai sur lui en me levant. Je la mis dans mon manchon. La reine fut ensuite chez M. d'Anjou, et cependant, je m'en allai dans un cabinet de la maréchale de La Mothe lire la lettre. Je ne me souviens point des termes; mais en peu de mots il se plaignoit que son zèle à mon service fût récompensé d'une raillerie aussi forte que celle-là et qu'il ne pouvoit point se flatter que ce pût être sérieusement que je pensasse à cela et qu'ainsi il n'osoit y répondre d'une autre manière; mais qu'il avoit un tel dévouement à mes volontés que je l'y trouverois toujours fort soumis. La lettre étoit fort prudente; mais au travers de tout cela j'y voyois ce que j'y voulois voir, et il me paroissoit un grand respect, qui n'étoit pas sans amitié.

Un jour ou deux devant, causant le soir avec madame de Nogent à ma chambre, je lui dis : « Devinez lequel c'est de ces trois hommes que je veux épouser. » J'avois écrit sur une carte en badinant : « Monsieur, M. de Longueville et M. de Lauzun. » Elle se jeta à genoux devant moi et me baisa les pieds une heure durant; voilà par où elle répondit. Quand j'hésitois à lui dire le nom, il (1) me nommoit tous les gens de la

(1) Lauzun.

cour et il me nommoit exprès les plus extraordinaires du monde, et quand je lui disois qu'il se moquoit; « mais que sais-je? » Il badinoit ainsi.

Le lendemain, on alla à Versailles, qui étoit le lundi; j'étois le matin avant que de partir sur la porte de la chambre de la reine; Charost et le comte d'Ayen vinrent parler à moi. Lui étoit contre le miroir, qui ne s'approchoit pas. Je l'appelai et lui dis : « Mais vous êtes bien sauvage de ne pas approcher des gens. » Il me répondit : « Je ne savois pas si vous n'aviez point d'affaires avec ces messieurs. » J'allois et venois; les autres s'en allèrent. Il demeura. Je lui dis : « Est-ce que nous ne parlerons point ensemble à Versailles?—Le moyen [de parler] aux gens qui se moquent des autres! » Je lui dis : « C'est vous qui vous moquez de moi, vous voyez très-bien que je parle sérieusement. » On alla à la messe (1).

On fut un jour entier à Versailles sans le voir. Je me promenois avec la reine dans l'orangerie : M. de Luxembourg (2) vint se promener avec moi; il raille

(1) Les anciennes éditions ajoutent ici un passage dont il n'y a pas trace dans le manuscrit. Le voici : Il me dit : « Il faut aller à la messe : si nous entrions davantage en matière, cela nous donneroit des distractions; cette affaire est d'une nature qui demande une grande application. Il faut prier Dieu de bon cœur; vous avez à lui demander pardon d'avoir mésusé de ma sincérité, parce que vous vous moquez de moi, et je lui offrirai les ressentiments de vengeance que j'en ai. Après cela il faut espérer que nos prières nous auront si bien réunis que nous en serons mieux ensemble toute notre vie. »

(2) Henri de Montmorency-Bouteville, maréchal duc de Luxembourg. Il est désigné dans la première partie des *Mémoires de Mademoiselle* sous le nom de Bouteville.

fort; il regarda des souliers neufs que j'avois, et me dit : « On pourroit dire de vous que vous êtes une demoiselle bien chaussée, sans vous offenser, qui seroit toute propre à faire la fortune d'un cadet de bonne maison.» Je lui dis : « Ne paroissez pas en rire; si je la faisois un de ces jours, vous seriez bien étonné. » Il me dit : « Point du tout; j'aime la noblesse françoise, moi qui suis le premier baron chrétien de la nation (1). » C'est que ce fut un Montmorency qui le fut du temps de Clovis (2).

Le soir je trouvai M. de Lauzun chez la reine; Dangeau et lui étoient auprès du feu. Nous causâmes longtemps sans que Dangeau entendît rien de ce que nous disions, quoiqu'il se mêlât à la conversation. Après le souper, Dangeau me dit : « Si je ne savois que vous n'avez nul commerce, M. de Lauzun et vous, je vous croirois dans une grande amitié, et tout autre que moi croiroit que vous vous entendiez bien et que j'en étois la dupe par le plaisir qu'il sembloit que vous prissiez à cette conversation; mais pour moi, qui ai l'honneur de vous connoître plus que lui, j'admirois comment il pouvoit dire tant de choses qui ne signifient rien et de la manière que vous y répondiez. »

Le jour d'après en sortant de table, je lui dis : « Le

---

(1) On sait que les Montmorency s'intitulaient *premiers barons de France.*

(2) Il serait inutile d'insister aujourd'hui sur la fausseté de cette tradition. Les Montmorency étaient les premiers barons, ou vassaux, du duché de France, au commencement de la troisième race. De là le titre *de premiers barons de France,* auquel on donna dans la suite beaucoup plus d'extension.

peu d'empressement que vous avez de me parler m'étonne; je n'en suis pas de même : j'ai grande impatience de vous parler. — Ce sera quand il vous plaira. — Tantôt si vous voulez, quand le roi sera sorti. » Dès qu'il le fut, il monta chez la reine, alla dans le salon, et un moment après mes filles se mirent dans une fenêtre, et lui et moi nous nous promenâmes près de trois heures. Je lui dis : « Qui commencera? » Il répondit : « C'est à vous à commander. » Je lui dis : « Je vous ai dit les raisons qui m'ont donné l'envie de me marier; mais je crois que la plus véritable de toutes, c'est l'estime que j'ai pour vous; et comme je vous ai dit sur d'autres choses, on aime aisément ce que l'on estime. Vous pourrez avoir les mêmes sentiments pour moi; ainsi nous serons heureux. » Il me dit : « Je ne suis pas assez fat pour croire ni pour m'oser flatter que ce puisse être une chose possible que ce que vous me faites l'honneur de me dire; mais puisque, pour vous divertir, vous voulez que l'on vous réponde, par le respect que l'on vous doit, il faut vous obéir. Je parlerai donc comme si je croyois ce que je ne veux pas croire : quoi! voudriez-vous épouser un domestique de votre cousin germain? Car rien au monde ne me pourroit obliger à quitter ma charge : j'aime tant le roi, et j'y suis si attaché par mon inclination, que je ne le quitterai pas pour l'honneur que vous me voulez faire. » Je répondis : « Mon cousin germain est mon maître aussi bien que le vôtre. Ainsi je ne trouve rien d'aussi glorieux que de le servir et je vous aime mieux d'avoir cet honneur et ces sentiments; si vous ne les aviez point, je vous les inspirerois, et si vous n'aviez pas une charge je vous en achèterois une, puisque je

n'aime rien mieux que le roi. — Je ne suis pas prince. Pour gentilhomme, je crois l'être assurément; mais ce n'est pas assez pour vous.—Je suis contente; vous êtes tout ce qu'il faut pour faire le plus grand seigneur du royaume; j'ai du bien et des dignités à vous donner.— Quand on se marie, il faut connoître l'humeur des gens. Je vous veux dire la mienne : je suis l'homme du monde qui aime le moins à parler, et il me semble que vous aimez fort la conversation. Je suis des trois ou quatre heures enfermé seul dans ma chambre; si mon valet entroit, je crois que je le tuerois, et je sens qu'il me seroit impossible de parler le reste du temps. J'ai une si grande sujétion auprès du roi, qu'il ne m'en resteroit guère pour voir ma femme, si j'en avois. Ainsi je serois un mari que l'on ne verroit guère, et, quand on le verroit, qui ne seroit pas divertissant. Elle n'auroit pas sujet d'être jalouse, si elle en étoit d'humeur; car je hais autant les femmes que je les ai aimées, et je ne comprends plus comme l'on s'y peut amuser, et j'aurois toutes les peines du monde à m'y raccoutumer. Vous croiriez peut-être que je voudrois avoir une plus grande charge et que l'élévation où je me trouverois me donneroit de l'ambition. Je n'en ai nulle : je ne veux point d'autre charge que la mienne; j'y ai un goût tout particulier par ce qui en déplairoit aux autres, qui est la sujétion. Je n'en trouve pas encore assez. Quand on me voudroit donner un gouvernement, je n'en voudrois point. Après tout cela me voudriez-vous? — Oui, je vous veux, et toutes ces manières me sont agréables. — Ne trouvez-vous rien à ma personne qui vous dégoûte? Car il faut encore regarder cela. » Je lui dis : « Quand vous avez peur de ne pas plaire, c'est que

vous vous moquez des gens : vous n'avez que trop plu en votre vie ; mais moi ! Ne trouvez-vous rien en ma figure de déplaisant ? Je crois n'avoir nul défaut extérieur que les dents que je n'ai pas belles ; mais c'est un défaut de race, et cette race en peut faire passer quelques-uns. — Assurément, dit-il. — Mais répondez. — Je ne dirai rien que mes défauts pour montrer que je me connois. — Vous n'en avez point. — Pour les autres choses, je ne dirai rien ; ce seroit de quoi vous moquer de moi toute ma vie. Je conte tout ceci comme des fables ; je suis bien fâché que vous les aimiez et je ne voudrois point en être le sujet ; mais puisque vous les aimez, je n'ai rien à dire ; mais je ne suis ni fou ni chimérique : plus vous m'en dites et moins j'y crois. »

Je me tuois de le persuader qu'il n'en croyoit rien. Nous fûmes tout le temps que j'ai dit à parler toujours de cette manière. Enfin le froid me saisit de telle manière que je le sentis, et mes filles, de qui la conversation n'étoit pas si échauffée et qui ne les occupoit pas tant, étoient transies. En sortant, il leur dit d'un air fort gracieux : « Mesdemoiselles, avez-vous chaud ? » Je crois qu'elles trouvèrent la plaisanterie mauvaise ; mais il avoit bien d'autres choses à songer.

Après souper, il revint chez la reine, me vint parler et me dit : « Il y a des moments où je crois que ce n'est point une illusion. Je me laisse aller à la joie ; puis je rentre en moi-même et je trouve que cela n'est point. » Nos conversations roulèrent quelques jours ainsi. Un [jour] il me dit : « J'ai fait réflexion pour un gouvernement. Si vous vous le mettiez bien dans la tête par complaisance, j'en prendrois un pour l'amour de vous, si on m'en vouloit donner, et même je le demanderois

peut-être. » Je lui contois les grandes terres que j'avois. Je lui parlois de la beauté de la situation de cette maison (1); de tout ce que j'y faisois faire; du plaisir que je croyois qu'il y prendroit à y venir. Il me demandoit: « n'est-ce pas du côté de Gisors? — Oui, il faut y passer pour y aller. — J'irai donc plus aisément; car il faut que j'y aille ce carême visiter un des quartiers de ma compagnie, qui y est, et je pourrai aller jusqu'à Eu. » Il ne pouvoit se rien proposer à faire qu'il n'y trouvât quelque chose, où il y allât du service du roi. Jamais homme n'en a tant aimé un autre.

---

(1) Le château d'Eu.

CHAPITRE XIV.

(1670.)

La cour revient à Paris pour l'époque de l'avent. — Dévouement et affection que Lauzun témoigne pour le roi. — Projets formés par Mademoiselle et par Lauzun. — Lettre de Mademoiselle au roi pour lui demander la permission d'épouser Lauzun. — Elle l'envoie par Bontemps. — Réponse du roi. — Lauzun en est plus satisfait que Mademoiselle. — Secret gardé par Mademoiselle. — Elle déclare qu'elle chassera ceux de ses gens qui manqueraient de respect à Lauzun. — Guilloire découvre le projet de mariage et en avertit Louvois. — Mademoiselle veut le renvoyer ; elle en est détournée par Lauzun. — Il lui conseille de parler immédiatement au roi. — Mademoiselle attend le roi jusqu'à deux heures du matin pour lui demander la permission d'épouser Lauzun. — Paroles qu'elle lui adresse. — Louis XIV l'engage à ne pas se décider à la légère et à garder le secret. — Le bruit du mariage de Mademoiselle avec Lauzun commence à se répandre. — Lauzun fait demander à Mademoiselle la permission de continuer à demeurer au Louvre après leur mariage. — Elle y consent. — Intérêt avec lequel elle suit le jeu de Lauzun. — Plaisanterie qu'en fait le roi. — Démarche projetée par plusieurs ducs auprès du roi pour obtenir l'autorisation du mariage de Mademoiselle avec Lauzun. — Propositions de mariage faites à Lauzun par le maréchal de Créqui. — Madame de Thianges engage de nouveau Mademoiselle à épouser le duc de Longueville. — Elle l'entretient aussi d'un projet de mariage entre Lauzun et mademoiselle de Retz. — Lauzun feint d'être jaloux du duc de Longueville.

On alla à Paris pour s'y établir et y passer l'hiver et pour entendre le premier sermon de l'avent. Il venoit

tous les soirs chez la reine, et avant qu'elle sortît nous avions de longues et fréquentes conversations et nous prenions nos mesures pour notre affaire; mais il n'y avoit pas un jour qu'il ne me dît que j'y songeasse bien; que je pourrois m'en repentir; qu'il n'y avoit rien de fait, puisque l'on n'avoit pas encore parlé au roi. Il me faisoit des frayeurs, quand il me disoit : « Mais peut-être que le roi ne le voudra pas ? » Je lui disois : « Il le sait. » Quand je parlois à lui, que le roi venoit, il me disoit : « Ne parlons plus; si le roi demande ce que c'est, que lui dirons-nous ? » Car il me disoit fort qu'il ne lui en avoit point parlé; je lui répondois : « Je ne vous le demande pas. Au nom de Dieu, portez ailleurs vos régularités pour le roi; mais à moi ne m'en dites rien. »

Quasi toutes nos conversations étoient du roi; car il en parloit sans cesse. Il avoit peur qu'il ne sortît sans lui; qu'il n'en eût besoin pour jouer. Je lui disois : «Si l'on voyoit comme vous ménagez votre fortune (car ce lui en étoit une assez grande de m'épouser pour me rendre des soins), on seroit étonné. » Il me disoit : « Je crois que rien ne vous a plu en moi que le grand attachement que j'ai pour le roi, le grand respect, et si l'on ose dire la grande tendresse, et comme je n'ai rien de bon que cela je vous fais mieux ma cour en [la] lui faisant que si je vous la faisois. Avec les personnes non-seulement de votre qualité, mais de votre humeur, on n'en use pas comme avec les autres demoiselles, et même, si je ne me savois contenir, je n'aurois pas l'honneur de vous voir et je ne m'échapperois point à dire des sottises : je m'en repentirois trop, si l'affaire ne se faisoit pas, comme je crois toujours, et

comme je commence à craindre; je m'échappe jusque-là présentement. »

Nous parlions de sa compagnie, il me disoit : « Si cela se fait, ma compagnie sera belle à la revue de mars. Il faut que les quatre brigades soient montées sur des chevaux d'Espagne, des barbes, des hongres, des cravattes, que tous les gardes aient des buffles neufs, avec manches chamarrées d'or et d'argent. » Je lui disois : « Il faut qu'ils aient tous des plumes blanches et vertes et des rubans couleur de feu. » Il étoit ravi de voir que j'y prenois un aussi grand goût, et puis il disoit : « Le roi dira : *ma cousine y prend autant de plaisir que vous.* » Je lui disois : « L'année qui vient, votre équipage sera bien plus beau que cette année : car vos couvertures de mulets et les caparaçons seront couverts de fleurs de lys. Vous ne ferez pas comme ma sœur qui a pris les livrées de M. de Guise et lui n'a pas mis ses armes; vous serez bien aise de prendre les miennes et d'avoir mes livrées, qui sont celles de feu Monsieur. »

Il me sembla qu'il étoit temps d'écrire au roi; car je ne lui voulois pas parler la première fois. Je le pressois tous les jours de consentir; à la fin, il le voulut. Je devrois avoir gardé la copie de la lettre; mais comme elle étoit longue et que je craignois toujours qu'il ne vînt quelqu'un, quand j'écrivois, qui ne soupçonnât ce que je faisois, je ne le fis point. En voici à peu près ce que je m'en suis souvenu :

« Votre Majesté sera surprise de la permission que je lui veux demander : c'est de me marier. Sire, je me trouve par ma naissance et par l'honneur que j'ai d'être votre cousine germaine, [tellement] au-dessus de tout, que j'ai lieu de me contenter de ce que je suis. Quand

l'on se marie à des étrangers on ne connoît point ni l'humeur ni le mérite des gens; ainsi il est difficile de se promettre une condition heureuse. La mienne l'est beaucoup; mais je suis persuadée que celle que je veux prendre la sera encore plus. C'est une chose si ordinaire de se marier, que je crois que l'on ne sauroit blâmer les gens qui le veulent être. C'est sur M. de Lauzun que j'ai jeté les yeux : son mérite et l'attachement qu'il a pour Votre Majesté est ce qui m'a plu davantage en lui. Votre Majesté se souviendra combien j'ai désapprouvé le mariage de ma sœur; tout ce que j'ai dit en ma vie que la passion de l'ambition m'a pu faire dire mal à propos, je supplie très-humblement Votre Majesté de l'oublier, et, si c'en est une autre qui me fait parler présentement, de croire qu'elle est fondée sur la raison et qu'il y a longtemps que j'examine ce que je veux faire, avant que de l'avoir proposé à Votre Majesté. Je crois que Dieu me veut faire faire mon salut en cet état : il me paroît que le repos de ma vie en dépend, et que sans cela je n'en puis jamais avoir. Ainsi je demande à Votre Majesté, comme la plus grande grâce qu'elle me puisse jamais faire, de m'accorder cette permission. L'honneur qu'a M. de Lauzun d'être capitaine des gardes de Votre Majesté ne le rend pas indigne de moi. M. le prince de Condé, qui fut tué à la bataille de Jarnac (1), étoit colonel de l'infanterie avant que cette charge fût un office de la couronne. Madame la princesse de La Roche-sur-Yon, femme d'un prince du sang, cadet de

(1) Louis I de Bourbon, prince de Condé, fut tué, le 13 mars 1669, à la bataille de Jarnac par Montesquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou.

la branche dont étoit ma mère, étoit dame d'honneur d'une reine; et moi, sire, je tiendrois à grand honneur d'être surintendante de la reine; et lorsque la comtesse de Soissons pensa mourir, j'avois dessein de supplier très-humblement Votre Majesté, au cas que madame la princesse de Carignan ne prît pas sa charge et que l'on la vendît, de me permettre de l'acheter. Je dis tout ceci à Votre Majesté pour lui marquer que, plus on a de grandeur, plus on est digne d'approcher de Vos Majestés, et comme rien n'est au-dessous de personne et que toutes les charges honorent, dès qu'il est question de vous servir. »

La lettre étoit plus longue et dans des termes plus pressants; mais en voilà le sens, je l'envoyai à M. de Lauzun, qui me manda qu'elle étoit bien. On peut juger si celle par où il me donnoit son approbation étoit soumise et reconnoissante. Il écrit bien, de bon sens; je voudrois avoir ses lettres à cette heure; elles m'auroient été d'une grande consolation depuis son absence; mais je les brûlai toutes.

Je l'envoyai à Bontemps (1), qui la donna au roi. Il me fit réponse à l'instant; j'ai fait la faute de la brûler, dont je me suis bien repentie, aussi bien que de celles de M. de Lauzun. Elle étoit fort honnête. Il me marquoit l'étonnement où il étoit; il me prioit de ne rien faire de léger; d'y bien songer; qu'il ne me contraindroit jamais; qu'il m'aimoit; qu'il m'en donneroit toujours des marques en toutes occasions. J'avois mis à la

(1) C'est-à-dire *j'envoyai ma lettre à Bontemps*. Ce Bontemps était un valet de chambre du roi, sur lequel on peut consulter les *Mémoires de Saint-Simon*.

fin de ma lettre que je le suppliois de me faire réponse par écrit et de ne m'en point parler que je ne commençasse.

Ce jour-là je recevois des ambassadeurs de Hollande, qui étoient nouvellement arrivés. Il y avoit une foule de monde horrible à Luxembourg. J'étois au milieu d'un grand cercle. J'avois dit à M. de Lauzun la veille : « Il est ridicule que causant souvent avec moi vous ne me veniez jamais voir ; venez-y demain dans la foule.» Il ne manqua pas ; il étoit derrière tout le monde. Après que les ambassadeurs furent sortis, je m'en allai auprès du feu. M. de Longueville y étoit ; je crois qu'ils étoient venus ensemble, et même je pense qu'il me dit qu'il lui avoit dit : «Je m'en vais chez Mademoiselle; y voulez-vous venir ? » J'entrai dans ma petite chambre, et lui dis : « vous ne l'avez point vue ; venez la voir.» Je lui lus la réponse du roi ; j'étois fâchée de quoi il ne consentoit pas d'abord. M. de Lauzun me dit : « Que voulez-vous qu'il vous dise de mieux ? Vous voulez faire une chose que vous ne devez pas ; il vous le représente, vous prie d'y songer et puis vous assure de son amitié, et qu'il ne vous contraindra en rien. Pour moi je trouve cela admirable.» Je lui voulus montrer mon cabinet. Il me dit : « J'aurai le temps de le voir, et il faut que je m'en aille ; je ne veux pas que l'on me voie si longtemps avec vous. »

M. de Longueville venoit tous les soirs chez la reine, au commencement de son jeu ; il n'y avoit personne. Quand il me trouvoit en conversation avec M. de Lauzun, il ne s'approchoit pas, et M. de Lauzun en s'en allant me disoit : « Allez l'entretenir ; cela fait des merveilles.» Et quand il venoit, que j'étois avec M. de Longueville,

qu'il n'y avoit personne, il lui disoit : « Monsieur, je vous demande pardon. si je vous interromps ; mais j'ai une affaire à Mademoiselle, et il faut que je m'en retourne jouer. »

Le lendemain de ma lettre, le roi prit médecine. J'allai dîner aux Tuileries ; le regardai toujours entre deux yeux, sans oser lui dire un mot. Je parlai devant lui à M. de Lauzun ; il me sembla qu'il nous regardoit d'un air aimable et de manière que nous en devions être contents. Il me dit : « Il ne m'a pas dit un mot de votre lettre, et je n'avois garde de lui en parler. » Je lui disois : « Mais me direz-vous toujours de ces choses ? Je suis sûre qu'il vous en a parlé ; j'en suis bien aise ; mais je la serois fort que vous ne me disiez rien plus tôt (1). »

Madame de Nogent venoit tous les soirs à Luxembourg avec moi, quand je m'en retournois du Louvre, et comme souvent je me souvenois de bien des choses que j'avois oubliées à dire à M. de Lauzun, je lui écrivois ; elle m'envoyoit sa réponse le lendemain. Il m'écrivoit bien aussi sans que ce fût en réponse. Nous avions assez d'affaires pour cela. M. de Guitry, qui étoit son bon ami, ne savoit rien de tout ceci. Il me défendoit tant d'en parler que je croyois que personne du monde ne le savoit, et je n'en parlois à personne. L'affaire étoit trop importante pour ne pas garder le secret ; même je fuyois le monde. J'étois plus assidue que jamais auprès de la reine : j'y allois dîner, et ne revenois que tard ; dès que j'avois soupé, je me couchois. Je ne

(1) La phrase est peu claire ; il semble que Mademoiselle a voulu dire qu'elle ne désirait pas que Lauzun lui annonçât cette nouvelle avant qu'elle eût parlé au roi.

parlois plus à personne chez moi, tous mes gens m'étant suspects, étant persuadée qu'ils seroient au désespoir de l'affaire. M. de Lauzun le croyoit aussi bien que moi, et je lui disois : « S'il y a quelqu'un de mes gens assez sot pour manquer dans cette affaire à parler de vous comme ils doivent, quand la chose sera déclarée, je les chasserai et ferai maison neuve, si vous voulez. » Il me disoit : « Il leur faudra pardonner le premier mouvement; car ils auront raison d'être fâchés. S'ils vous servent bien, nous serons bons amis; ceux qui vous serviront mal, point de quartier. »

Le jour de la Notre-Dame de décembre, comme je sortois du sermon des Tuileries, il dit à mon écuyer : « J'ai un mot à dire à Mademoiselle. » Il se recula, et il me donna la main et me dit : « Guilloire a découvert l'affaire et en est venu donner avis à M. de Louvois. Je vous en dirai davantage; où allez-vous? » Je lui dis : « Je suis la reine, qui s'en va aux Carmélites du Bouloi; mais j'irai où vous voudrez. » Il me dit : « Ce sera assez à temps de vous parler au retour de la reine; je serai ici. » On peut juger de l'impatience où j'étois. Je le trouvai chez M. d'Anjou, où la reine s'en alloit toujours.

En arrivant il me dit : « Guilloire est allé dire à M. de Louvois : *Je ne sais si c'est avec la participation* [*du roi*] *que Mademoiselle veut se marier avec M. de Lauzun; mais je vous en viens avertir pour y donner ordre, si on ne le sait pas.* » Je lui dis : « Si vous voulez, je le chasserai tout à l'heure. — Gardez-vous-en bien; mais je vous [le] dis pour vous en garder. » Je lui dis : « Il y a longtemps que je n'ai nulle confiance en lui, même que je le connois mal habile; mais je ne voulois rien changer à mon domestique ni à mes affaires que quand

tout seroit fait, afin que vous prissiez des gens à votre [goût] et que vous réglassiez tout de même.» Il me dit : «il ne faut plus tarder à parler au roi. Demeurez ce soir au coucher de la reine pour cela. — Si vous me vouliez dire ce que je lui dirai. — Si vous me croyez, vous lui direz : *Sire, comme les plus courtes folies sont les meilleures, j'ai fait réflexion sur ce que Votre Majesté m'a fait l'honneur de me dire et j'ai changé d'avis.* — Quoi ! voudriez-vous que je lui dise cela ? — Ne me faites rien dire ; car je ne veux pas parler ; mais pour vous, parlez selon votre cœur. »

Le roi joua très-tard ce jour-là ; il ne revint qu'à près de deux heures. La reine se coucha, et elle me disoit : « Il faut que vous ayez bien affaire au roi pour l'attendre si tard. — Madame, c'est que l'on doit parler demain au conseil d'une [affaire], qui m'est de la dernière importance. » Le roi vint ; il me trouva dans la ruelle de la reine. Il me dit : « Vous voilà bien tard, ma cousine.» Je lui répondis : « C'est que j'ai à parler à Votre Majesté. » Il sortit entre deux portes ; il me dit : « Il faut que je m'appuie ; car j'ai des vapeurs ce soir. » Je lui dis : « Allons nous asseoir. — Non ; me voilà bien. — Sire, c'est pour dire à Votre Majesté (le cœur me bat) ce que je lui ai écrit. Je ne change point de résolution : plus j'y pense, plus je l'examine, [plus] je trouve que je serai heureuse. J'estime, sire, et j'aime M. de Lauzun ; l'honneur que Votre Majesté lui fait m'a fait naître ces sentiments. J'ai de quoi l'élever plus qu'un prince étranger. L'honneur d'être votre sujet me le fait plus considérer qu'un souverain. C'est Votre Majesté qui l'élève ; ce n'est point moi ; car tout ce que j'ai et moi-même, je dépends de vous. Je ne fais rien pour lui ; c'est vous,

sire, qui faites tout et qui ferez aussi le repos et la joie de ma vie. Je ne l'aurois pas cru en une chose pareille autrefois; tout change. Je ne fais rien dans cette affaire contre mon honneur ni contre ma conscience. A toute chose on y donne un mauvais tour, quand l'on veut. L'approbation de Votre Majesté, la conduite que j'ai eue toute ma vie, me font croire que l'on n'y en sauroit donner un mauvais. Je ne trouve rien de blessé en cette affaire que mon ambition. Il s'en trouve à faire des choses extraordinaires : l'élévation d'un homme qui l'est autant que M. de Lauzun me paroît quelque chose de beau. »

Le roi me dit : « Après vous avoir tant vue blâmer le mariage de votre sœur, j'ai été surpris de votre lettre. Ce n'est pas que je trouve qu'il y ait de différence entre un grand seigneur de mon royaume, comme sera M. de Lauzun, qui l'est déjà par sa naissance, et qui le sera par les avantages que vous lui voulez faire, à un prince étranger. — Sire, les grands d'Espagne ne cèdent pas aux souverains. Par le cœur et par le mérite de M. de Lauzun et [par] ce que Votre Majesté voudra que je fasse pour lui, je crois qu'il soutiendra tout. — Enfin, ma cousine, songez-y bien; ce n'est pas de ces choses à faire légèrement. Je ne vous donne point de conseil : car on croiroit que ce seroit moi qui vous le ferois faire. Vous êtes en âge de voir ce qui vous est bon; je serois fort fâché de vous contraindre en rien. Je ne voudrois ni contribuer à la fortune de M. de Lauzun, y allant de votre intérêt, ni lui nuire. Aussi en quelque condition que vous soyez, je vous aimerai, je vous considérerai toujours à mon ordinaire et ne changerai jamais pour vous. Mais je ne

vous le conseille pas; je ne vous le défends point; mais je vous prie d'y songer. L'avis que j'ai à vous donner est que personne ne le sache; beaucoup de gens s'en doutent; les ministres m'en ont parlé. Bien des gens n'aiment pas M. de Lauzun. Prenez là-dessus vos mesures. — Sire, si Votre Majesté est pour nous, personne ne nous sauroit nuire. » Je lui voulus baiser les mains; il m'embrassa; nous nous séparâmes ainsi. Personne ne vit ni entendit notre conversation.

Deux jours après, on alla à Versailles. Madame de La Vallière dit à Madame de Nogent chez la reine : « Il se faut réjouir avec vous de l'affaire de M. votre frère. » Madame de Nogent dit qu'elle ne savoit ce que c'étoit. Elle m'en rendit compte, dès que nous fûmes arrivés; je le contai à M. de Lauzun, qui fut fâché contre madame de Nogent. Il me dit : « Je m'en vais renvoyer ma sœur à Nogent : c'est une causeuse; elle ne fera que m'embarrasser en tout ceci par un zèle inconsidéré. » Je lui dis : « Je ne le veux pas. — Je le veux moi; vous me gâterez ma sœur; je suis sur un pied dans ma famille, que l'on me craint. Je vous prie de ne me les pas gâter. » Je lui dis : « Ah! pour cette fois, vous n'y serez pas le maître; je veux être la maîtresse. » Il la gronda, et ce fut tout; elle demeura.

Il y avoit un gentilhomme, en qui il avoit la dernière confiance, qui étoit officier dans sa compagnie, nommé Baraille, que je mourois d'envie de connoître. J'en entendois dire mille biens à tous ces officiers des gardes, qui me venoient faire leur cour; et comme c'étoit un garçon que M. de Lauzun aimoit fort, je me l'étois fait montrer au voyage de Flandre. Toutes les fois que je

le rencontrois, je le saluois, et il faisoit comme s'il eût cru que c'étoit un autre, et ne vouloit pas s'en apercevoir, dont j'étois au désespoir. A Chambord, il servoit auprès du roi; je lui demandois en passant quelle heure il étoit, et comme j'allois et venois souvent de ma chambre à celle de la reine, il voyoit bien que c'est que je lui voulois parler et que je n'osois lui dire autre chose. Nous en avons bien parlé et en reparlons souvent, lui et moi. Depuis le retour, je me hasardois de lui donner mes gants, quand j'allois dîner ou souper; mais comme il se reculoit, je jugeai qu'il n'étoit pas à propos: je ne les lui donnai plus.

Madame de Nogent me dit : « M. de Lauzun m'a chargé de vous supplier de trouver bon qu'il garde sa chambre au Louvre, quand l'affaire sera faite. Il n'a osé vous le dire. » Je lui dis que je le voulois bien, et le soir même je lui dis : « Pourquoi m'avez-vous fait dire cela par madame de Nogent? — C'est que je n'osois vous le dire moi-même. Cela n'auroit pas bon air auprès d'une autre; mais pour vous, Mademoiselle, je suis persuadé que vous voudriez que l'on fût toujours aux pieds du roi, si l'on pouvoit, et comme je suis tous les jours à son coucher, dont je ne sors qu'à deux heures, et que le matin il faut se lever à huit heures pour être à son lever, et le chemin qu'il y a des Tuileries à Luxembourg feroit que j'y ferois un très-petit séjour. Ainsi il vaudra mieux que je demeure toujours aux Tuileries, et j'aurai l'honneur de vous voir le plus souvent que je pourrai. » Je lui dis : « Je vais tous les jours aux Tuileries; quand la reine priera Dieu, je vous irai rendre visite à votre chambre. » Il me répondit : « Mais cela seroit-il dans l'ordre? n'y trouveroit-on

point à redire? » Je l'assurai que non : car il avoit toujours peur de manquer à quelque chose.

A ce dernier voyage de Versailles, je me mettois souvent derrière lui pour le regarder jouer : le roi rioit, lui faisoit des mines et à moi de voir comme je m'y intéressois. Quelqu'un me dit : « On dit dans le monde que l'on verra bientôt une chose qui surprendra. » Je dis : « Ce sera que l'on fera une dame d'honneur; » car madame de Montausier étoit morte. On me dit : « Non; on croit que ce sera un mariage. » Je [le] lui dis après le jeu; il en fut au désespoir. J'allai causer ce jour-là avec Rochefort. Je lui dis : « Il me semble que je ne suis plus si bien avec votre camarade et que nos conversations se tournent d'une autre manière. » Il me répondit : « Je ne sais pas de quoi il vous parle; mais il me semble que ce n'est plus de la mort. » On vint dire que le souper étoit venu; notre conversation finit.

Le samedi, qui étoit le lendemain, on devoit retourner à Paris à cause du sermon; je me souvins le soir que j'avois oublié de lui dire quelque chose. Je lui écrivis; il vint dans ma chambre. C'étoit la première fois. Nous parlâmes fort de nos affaires : il me dit que le lundi, MM. les ducs de Créqui, de Montausier, le maréchal d'Albret et Guitry iroient trouver le roi de ma part pour le supplier de trouver bon que l'affaire s'achevât et pour le remercier aussi de l'honneur qu'il lui faisoit. Il arriva tant de choses dans ce temps-là que je ne me souviens pas précisément de ce qu'ils dirent; mais je sais bien que je demandai à M. de Lauzun pourquoi ce ne seroit pas lui et moi qui parlerions au roi. Il me dit que c'étoient des gens de ses amis qui entrant dans l'affaire feroient taire les crieurs; l'autori-

seroient par leur manière d'en parler que cela étoit à propos; qu'il s'en alloit dîner chez Guitry et qu'il lui en parleroit; que la veille il avoit été tout le jour chez Guitry, où le grand maître, qui est fort son ami, l'avoit extrêmement pressé de se marier, lui disant : « Tout change en ce monde. Si vous tombiez en disgrâce, vous n'avez nul établissement. Vous en auriez tel qu'il vous plaira : vous savez de quels partis on vous parle ; » qu'il ne répondit rien sinon : « J'ai la migraine; je ne vous parle pas; » qu'il s'étoit couché sur un lit.

Le grand maître (1) le vouloit marier à mademoiselle de Roquelaure, sa nièce (2), et toute la famille le souhaitoit avec passion. La comtesse du Lude (3), femme du grand maître, qui est une héritière qui n'a point d'enfants, lui vouloit dès à présent assurer son bien, qui est de plus de quarante mille livres de rente en fonds de terre, en gros châteaux. L'évêque son grand-oncle, qui jouissoit de cinquante mille écus de rente, tant de bénéfices que de patrimoine, et qui avoit beaucoup d'argent, comme il a paru à sa mort, proposoit de lui faire de grands avantages. M. de Roquelaure, qui lui a donné deux cent mille écus en la mariant au duc de Foix, témoignoit lui vouloir donner davantage, souhaitant pas-

(1) Henri de Daillon, comte du Lude, dont il a été question plus haut. Il était grand maître de l'artillerie.

(2) La sœur du grand maître, Marie de Daillon, avoit épousé Gaston duc de Roquelaure; elle avait laissé une fille, dont il est ici question, nommée Marie-Charlotte. Elle fut mariée le 8 mars 1674 à Henri-François de Candale, duc de Foix.

(3) La première femme du comte du Lude était Renée-Éléonore de Bouillé, fille unique du marquis de Bouillé; elle mourut le 12 janvier 1681.

sionnément ce mariage; qu'il étoit le plus embarrassé du monde, quand on lui parloit de ces choses, parce qu'il paroissoit fou de refuser un tel parti. « Je viens, me dit-il, d'écrire une lettre au maréchal de Créqui, qui le persuadera, et avec raison, que je le suis. Il voit le cardinal de Retz, qui est à Commercy, depuis qu'il commande en Lorraine, et il lui parle de me marier avec sa nièce, mademoiselle de Retz; c'est une héritière de deux cent mille livres de rente. Ils souhaitent cette affaire avec des honnêtetés pour moi incroyables; ils me donnent la carte blanche, et le maréchal de Créqui me pressoit, il y a trois mois, de rendre réponse. Vous jugez bien que je ne l'ai pas fait. Enfin aujourd'hui je me suis résolu, après avoir prié de faire mille remerciements à M. le cardinal de Retz de l'honneur qu'il me fait, mais que je ne me veux pas marier (1). Je lui dis qu'entre nous je ne me marierois jamais, ou que je me marierois mieux. Que peut-il croire de moi? Que la tête m'a tourné; mais j'espère que dans peu de jours, il verra que je suis sage et encore plus heureux. »

A propos de mademoiselle de Retz, madame de Thianges ne m'avoit plus parlé de M. de Longueville depuis la mort de Madame. Quand l'affaire de Monsieur fut rompue, elle m'en parla. Je lui dis : « Les mariages sont faits au ciel et tel croit ne se jamais marier qui se marie; il vient une inclination qui prend tout d'un coup, à quoi on ne s'attend point; on trouve une pierre en son chemin, qui fait broncher ceux qui marchent le

(1) Phrase irrégulière que l'on a conservée textuellement, parce qu'elle est intelligible.

plus ferme. Je n'en ai pas encore trouvé au mien. — Vous vous abandonnez bien à la destinée, » disoit madame de Thianges. Je répondis : « Étant ce que je suis née, y ayant eu autant de grands partis qui m'étoient sortables, et me voir, à l'âge que je suis, sans être mariée, rien au monde ne doit y faire ajouter tant de foi, et l'état où je suis m'en doit faire attendre les effets avec tranquillité. » Elle me disoit : « Pour moi j'ai toujours ouï dire que Dieu disoit : *Aidez-vous, je vous aiderai.* C'est pourquoi il n'y a rien que M. de Longueville et ses amis ne doivent faire pour qu'il parvienne à cet honneur. Seriez-vous fâchée s'il vous venoit de l'amitié pour lui à force de vous en parler ? — Non ; car je croirois que ce seroit un effet de cette destinée, à quoi je crois tant. » Nous parlions d'une affaire sérieuse en badinant ; puis elle me disoit : « Vous ne savez pas un mariage que j'ai encore dans la tête de faire. Toute la maison de Retz souhaite avec des passions fort grandes que M. de Longueville épouse mademoiselle de Retz, et hors vous M. de Longueville ne pourroit mieux faire, à ce que dit tout le monde. Pour moi, s'il n'a pas cet honneur, j'aimerois pourtant moins de bien et une grande alliance étrangère ; mais j'espère qu'il n'en sera pas là. Il a grand crédit dans la maison de Retz : vous épousant, il la mariera à qui il lui plaira, et ils n'oseroient s'offenser que l'on vous préfère à eux. Ce leur sera même un honneur, outre la proximité dont ils sont à la maison de Longueville, de l'avoir proposé. Vous ne savez pas à qui je la voudrois marier, à un homme que j'aime fort et à qui il me paroît que vous faites cet honneur aussi, à M. de Lauzun. Ce seroit son fait ; mais il faudroit que vous lui proposassiez. M. de

Longueville est son bon ami; vous verriez comme il agiroit. » Je lui dis : « M. de Lauzun est de mes amis; mais ce n'est pas au point de me mêler de le conseiller, et il me paroît qu'il croiroit mal aisément ce que l'on lui diroit et qu'il a aussi peu d'envie de se marier que moi. — Et pourtant, reprenoit madame de Thianges, cela seroit fort bien. »

Quand je [le] lui dis, il me dit : « Il faut qu'ils aient quelque soupçon de me voir parler à vous, et que M. de Longueville sache d'ailleurs combien il y a que l'on me presse pour cette affaire et que je ne rends point de réponse. » Un jour, comme il s'en alloit; il me disoit : « Allez entretenir M. de Longueville pour faire diversion sur ce que l'on pourroit dire; mais toutefois je ne sais ce que je fais : il est jeune, joli, ajusté; moi je suis vieux, négligé. Peut-être me trompé-je moi-même? J'ai envie d'être jaloux et de vous prier de ne lui plus parler. » Cela me réjouissoit fort; car je voyois bien, à la bonne humeur où il étoit, qu'il ne diroit plus : « Mais je doute encore; l'affaire ne se fera peut-être pas. »

CHAPITRE XV.

(1670.)

Prédiction faite à Lauzun. — Il avoue que c'était la reine de Portugal (alors mademoiselle de Nemours) qui avait fait tirer son horoscope. — Plusieurs amis de Lauzun viennent le visiter dans la chambre de Mademoiselle. — Mariage de mademoiselle de Thianges avec le duc de Nevers. — Lauzun en est le principal auteur. — Reproches adressés à Mademoiselle par madame d'Épernon sur son assiduité à la cour et sur les projets de mariage qu'on lui prêtait. — Démarche faite par les ducs auprès du roi pour obtenir l'autorisation nécessaire au mariage de Mademoiselle et de Lauzun. — Le duc de Montausier vient en annoncer le succès à Mademoiselle aux Carmélites de la rue du Bouloi. — Il lui conseille de ne pas perdre de temps pour faire célébrer le mariage. — Mademoiselle annonce son mariage à la reine, dont elle est fort mal accueillie. — Lauzun ne veut pas que le mariage ait lieu immédiatement. — Sentiments divers qui éclatent à la nouvelle du mariage de Mademoiselle et de Lauzun. — Remerciements adressés à Mademoiselle par le maréchal de Bellefonds pour l'honneur qu'elle faisait à la noblesse. — Elle reçoit aussi les compliments de La Feuillade et de Charost, capitaine des gardes. — La reine boude Mademoiselle. — Elle apprend que Monsieur a dit au roi que l'on racontait que c'était par son conseil que Mademoiselle épousait Lauzun. — Elle donne un démenti formel à ceux qui répandaient ces bruits. — Elle rappelle au roi qu'elle seule a voulu ce mariage. — Elle fait plus de cas des seigneurs français que des princes étrangers. — Réponse du roi. — Digression sur la maison de Caumont. — Lauzun affecte d'attacher peu de prix à l'illustration des ancêtres.

Revenons donc au samedi, au matin ; il me dit qu'il avoit rencontré un homme, il y avoit sept ou huit jours,

chez Guitry, qui lui avoit dit : « Vous serez bientôt un grand seigneur par un mariage. » Je lui dis : « Mais à propos de prédictions, dites-moi à cette heure qui c'est qui avoit fait tirer votre horoscope ; est-ce madame de Monaco ? — Non ; c'est une honnête personne. » Il me dit : « C'est la reine de Portugal(1) ; elle sera au désespoir de notre mariage. Elle m'a voulu épouser ; mais cela ne me convenoit pas. » Je le pressai de m'en dire davantage. Il ne voulut point ; mais j'ai appris depuis que les deux sœurs l'aimoient passionnément ; mais qu'elles ne se trouvoient pas assez riches pour l'épouser, si l'une des deux n'eût été religieuse, n'y ayant pas grand bien dans la maison de Nemours. Je crois qu'il n'y avoit que cent mille livres de rente. Elles tirèrent au sort laquelle l'épouseroit, s'estimant malheureuse celle qui ne l'auroit pas ; et ne pouvant [l'épouser], elles ne croyoient pas pouvoir épouser un autre. Elles tirèrent : le sort tomba sur mademoiselle d'Aumale, et elle lui fit proposer. Je ne sais si la force de son étoile, qui devoit être plus heureuse, ou la délicatesse qu'il avoit, fit qu'il ne la voulut point : car pour lors le parti étoit assez bon. Il lui répondit que le roi ne le vouloit pas, et, comme il a paru par sa conduite, les passions qu'elle avoit n'étoient pas de durée. La chose fut sue de peu de gens.

Ce matin donc, qui a tant attiré de choses différentes pour ne pas suivre notre conversation, quoique tout y revînt (mais quand on est sur un chapitre qui a beaucoup troublé, on est dans le même trouble quand l'on s'en souvient et surtout quand le cœur n'a pas changé de

(1) Voy. sur cette reine, p. 35-36.

sentiment et qu'il a toujours la même tendresse, quoique le même objet soit éloigné et que cette tendresse ait eu lieu de changer de bien des manières, quoiqu'elle soit toujours égale), il se souvint que Guitry, Vaubrun (1) et Langlée (2), qui devoient aller à Paris avec lui, l'attendoient, il y avoit une heure. Il leur envoya dire de le venir trouver dans ma chambre. Il me dit : « Ils seront bien étonnés que je sois ici et que je les envoie querir ; il faut commencer à aguerrir les gens là-dessus. On le saura si fort qu'il n'importe que l'on commence à s'en douter. » Ils vinrent, et Guitry lui dit : « Je ne vous aurois jamais cherché ici. » M. de Lauzun répondit : « Toutes choses ont leur commencement. » Guitry lui dit : « Le Nôtre est là avec le plan de notre bâtiment. » M. de Lauzun lui dit : « Faites-le venir ici. — Quoi ! répondit Guitry, nous ferons nos affaires chez Mademoiselle ! — Elle aime les bâtiments, dit M. de Lauzun ; elle sera ravie de voir Le Nôtre. » Nous en venions de parler, et nous avions dit que ces deux maisons, qu'il faisoit bâtir à Saint-Germain et [qui étoient] à M. de Sully à moitié, nous les acheterions tout entières ; même nous avions parlé de meubler un appartement, où il iroit manger quelquefois. Il me regarda en riant, et moi à lui. Guitry disoit : « Mais qu'est-ce que c'est ? Je n'y entends plus rien ; on se moque de moi. » Les autres regardoient et ne disoient rien. Je dis à Guitry : « M. de Lauzun vous dira à Paris

(1) Nicolas Bautru, marquis de Vaubrun, tué en 1675 au combat qui se donna au delà du Rhin peu de jours après la mort de Turenne.

(2) Voy, sur Langlée les *Mémoires de Saint-Simon* (édit. Hachette, in-8, t. II, p. 385-387.)

quelque chose que je l'ai prié de vous dire, qui ne se peut dire ici. » Enfin ils s'en allèrent, et la cour partit. L'après-dînée, je le vis un moment en passant chez la reine. Je m'en allai à Luxembourg avec bien du chagrin; car il me dit : « Je ne sais si je vous verrai demain; car je serai occupé tout le jour au mariage. »

On maria mademoiselle de Thianges à M. le duc de Nevers (1). C'étoit une affaire que M. de Lauzun avoit ménagée; il étoit fort de ses amis. On avoit été longtemps : M. de Nevers est un homme assez extraordinaire et qui n'avoit guère d'envie de se marier (2). Elle n'avoit point de bien; elle étoit fort jeune, n'ayant que treize ans; mais les Italiens, qui sont naturellement [soupçonneux], ne se prennent guère par l'attente; mais le savoir faire de M. de Lauzun l'avoit mené au point où madame de Montespan avoit voulu plutôt que sa faveur. Je disois toujours à M. de Lauzun : « Ne concluez l'affaire qu'après la vôtre, afin que madame de Montespan ait besoin de vous; mais il étoit si persuadé qu'elle ne lui manqueroit pas et que rien ne pourroit changer le roi pour lui qu'il se tenoit sûr de tout et me disoit : « Je ne me méfie que de vous. »

Le samedi au soir, il me dit : « Je ne sais si j'aurai l'honneur de vous voir demain; car je serai si occupé pour la noce. » M. de Nevers et les personnes de la noce devoient aller souper chez lui. Le dimanche, je le

---

(1) Gabrielle de Damas, fille du marquis de Thianges et de Gabrielle de Mortemart, épousa le 15 décembre 1670 Philippe-Julien Mazarini Mancini, duc de Nevers.

(2) Comparez sur le duc de Nevers les *Souvenirs de madame de Caylus* et les *Mémoires de Saint-Simon*.

trouvai pourtant chez la reine avant le sermon, et nous nous dîmes adieu pour ne nous plus voir de ce jour-là. Madame de Longueville, par un grand extraordinaire, vint au sermon aux Tuileries. Comme elle étoit délicate, je la pris sous le bras et je la menai au sermon. Les amis de M. de Longueville regardoient cela avec plaisir, et en passant M. de Lauzun sourit et pensoit en lui-même : « Ils n'en sont pas où ils pensent. » En arrivant au sermon, je trouvai Guitry. Madame de Sévigné étoit entre lui et moi (1). Je lui demandai : « Vous a-t-on parlé? » Il me répondit : « Vous a-t-on pas vue?— Oui ; mais je n'ai pas eu le temps de savoir si on vous avoit dit la nouvelle du jour. — Oui, et j'en suis fort aise. »

Après le sermon, la reine fut aux Carmélites du Bouloi. Remenecourt vint à moi et, tout hors de propos, elle me dit : « Je meurs d'envie (en regardant madame de Nogent) de connoître M. de Lauzun : on en dit tant de bien que je voudrois être de ses amies. » Je ne répondis rien. « Faites-nous faire connoissance. — Je ne le connois pas assez pour cela ; » et je m'en allai auprès de madame de Longueville. La reine sortit. Comme j'étois chez M. d'Anjou, il entra, et sans faire aucune réflexion je me laissai emporter au premier mouvement ; je lui criai : « Eh ! vous voilà ! vous m'aviez dit que l'on ne vous verroit d'aujourd'hui. » J'allai à lui ; il me gronda, et je lui dis : « Il n'y a plus grand mal ; tout le monde le saura demain. »

---

(1) Les anciennes éditions ont supprimé cette phrase sur madame de Sévigné.

Le soir, en arrivant à Versailles, madame d'Épernon me vint voir et me dit d'un ton fort aigre : « Que prétendez-vous de la cour d'y être avec tant d'assiduité?— Rien que m'y divertir et d'être en un lieu où je dois être naturellement : le roi me traite fort bien ; je l'aime et je suis bien aise de le voir. — Quoi! à votre âge, n'être pas rebutée de la cour?—Je suis née pour y être. — On m'a dit aujourd'hui une nouvelle, qui m'a fort mise en colère et qui est ridicule : que vous vous allez marier; la chose de soi l'est fort, et encore à celui que l'on dit, à M. de Longueville. » Je lui répondis : « On se marie à tout âge; ce n'est pas une chose ridicule. Je ne trouverois pas que c'en fût une de l'être à M. de Longueville. — Je suis surprise de quoi vous prenez cela de cette manière; j'en suis même honteuse. » Je lui répondis : « Je n'ai jamais rien fait qui dût faire de la honte à mes amis; mais quand je ferois celle-là, on n'en doit point avoir.—Vous me surprenez, et je m'en vais avec bien de la douleur de vous voir dans ces sentiments. »

Le lundi, M. de Lauzun m'avoit dit que ces messieurs parleroient au roi et que je vinsse de bonne heure aux Tuileries. Madame d'Épernon vint dîner avec moi et me dit : « Si vous n'allez que ce soir chez la reine, j'irai avec vous ; » mais comme elle [ajouta] : « Je ne me veux pas hasarder à aller dans de seconds carrosses; » je lui dis : « S'il n'y a pas de place pour mes gens dans le mien (1); mais il faut nécessairement que

(1) J'ai reproduit textuellement cette phrase, qui est intelligible quoique incomplète. Mademoiselle sous-entend *il faudra que vous alliez dans les seconds carrosses.*

j'aille de bonne heure aux Tuileries; j'y ai affaire. » Nous y allâmes de fort bonne heure. La reine, après avoir été un moment au cercle, entra dans son cabinet, et je demeurai dans sa chambre. M. de Lauzun vint et me dit : « Je voudrois bien vous dire un mot; j'allai à la fenêtre. » Il me dit : « Ces messieurs sont entrés; le roi est au conseil et il a fait appeler Monsieur. ».

La reine sortit et alla aux Récollets. Comme j'étois au sermon, on vint dire : « M. le duc de Montausier vous demande. » J'allai au parloir. Il me dit : « Je vous viens rendre très-humbles grâces de l'honneur que vous m'avez fait et rendre compte de ce qui s'est passé. Le roi a écouté ce que nous lui avons dit et nous a répondu que vous lui aviez déjà parlé; qu'il vous avoit dit ce qu'il y avoit à dire sur cette affaire et ce qu'il vous auroit pu dire, s'il avoit été votre père; que voyant que vous le vouliez, il n'avoit qu'à consentir; que puisqu'il avoit bien consenti au mariage de mademoiselle votre sœur avec M. de Guise, il ne pouvoit pas refuser celui-ci; que sur cela Monsieur s'étoit fort emporté sur la différence; que le roi lui avoit dit qu'il n'y en mettoit point; que pour lui il aimoit les étrangers (1), et qu'il étoit obligé de maintenir les grandeurs de son royaume. Sur cela Monsieur lui avoit dit : « Dites que vous êtes obligé à maintenir ce que vous avez fait; car c'est vous qui avez voulu cette affaire; » et que le roi avoit parlé avec beaucoup de bonté et d'honnêteté pour M. de Lauzun et pour moi, pour les grands seigneurs de son royaume;

(1) C'est-à-dire, que Monsieur aimait les princes étrangers, comme ceux de la maison de Lorraine ou de Guise, tandis que le roi maintenait dans leur dignité les grands de son royaume.

que les ministres n'avoient dit mot, et que tous ces messieurs avoient remercié le roi au nom de toute la noblesse de son royaume. M. de Montausier dit : « Voilà une affaire faite; je vous conseille de la laisser le moins traîner que vous pourrez, et si vous me croyez vous vous marierez cette nuit. » Je trouvai qu'il avoit raison, et je le priai de le dire à M. de Lauzun, s'il le voyoit devant moi.

Guitry vint ensuite, qui me conta les mêmes choses et qui me dit que M. de Lauzun me prioit d'en parler à la reine. Après que le salut fut dit, la reine entra dans une chambre. Je lui dis que j'avois un mot à lui dire. Je me mis à genoux devant elle et commençai : « Je crois que Votre Majesté sera surprise de la résolution que j'ai prise de me marier.—Assurément, me dit-elle d'un ton fort aigre; de quoi vous avisez-vous? N'êtes-vous pas bien comme vous êtes? — Je ne suis pas la première, madame, qui se marie, et Votre Majesté trouve cela si à propos aux autres. Pourquoi serai-je la seule au monde qu'elle ne voulût pas qui se mariât? — A qui? — A M. de Lauzun, madame, et s'il n'est pas prince du sang, madame, il n'est point de plus grand seigneur dans le royaume, et, quand Votre Majesté en saura les coutumes, elle apprendra qu'il ne cède point aux [princes] étrangers, qui n'ont de rang dans les cérémonies que quand le roi leur fait l'honneur de leur donner des dignités. — Je désapprouve fort cela, ma cousine, et le roi ne l'approuvera jamais. — Il l'approuve, madame, et c'est une chose résolue. — Vous feriez bien mieux de ne vous marier jamais et de garder votre bien pour mon fils d'Anjou. — Ah! madame, quels sentiments Votre Majesté me fait connoître! j'en

suis honteuse pour elle. Je ne vous en dirai pas davantage. »

Elle se leva, et moi aussi; on s'en alla au Louvre chez M. le Dauphin, où je parlai à M. de Montausier et à MM. de Créqui et de Guitry. La reine s'en alla en chaise et moi en carrosse chez madame de Nevers, qui étoit dans l'appartement de madame de Montespan, qui recevoit ses visites. Je n'y fus qu'un moment. J'y trouvai le maréchal d'Albret, qui me parla, et madame Tambonneau (1). On disoit la nouvelle tout bas. J'allai chez la reine; madame d'Épernon toujours avec moi, à qui je ne disois rien. En descendant de chez madame de Montespan, je trouvai un page de M. de Lauzun. Je lui dis : « Dites à votre maître que je m'en vais chez la reine et que je le prie de me venir trouver. » En entrant chez la reine, où il y avoit beaucoup de monde, je m'en allai à un coin, où étoient mesdames de Créqui, la duchesse et la maréchale, ne voulant pas parler à des gens que je savois qui n'étoient pas de mon avis.

---

(1) Madame Tambonneau, dont il est souvent question dans les Mémoires du dix-septième siècle, était femme d'un président de la chambre des comptes et sœur de la duchesse de Noailles, qui mourut en 1697. Saint-Simon parle de cette bourgeoise avec une sorte de respect : (*Mémoires*, t. II, p. 439, édit. Hachette, in-8) : « Cette madame Tambonneau étoit riche, bien logée et meublée, et avoit trouvé moyen de voir chez elle la meilleure et la plus importante compagnie de la cour et de la ville, sans donner à jouer ni à manger. Princes du sang, grands seigneurs dans les premières charges, généraux d'armée, grandes dames, n'en bougeoient. La jeunesse en étoit bannie et n'y étoit point admis qui vouloit. Elle ne sortoit presque point de chez elle, et s'y faisoit respecter comme une reine. »

Je ne voulus dire la chose à madame d'Épernon qu'en présence de M. de Lauzun, croyant qu'elle ne diroit rien devant [lui] de malhonnête; mais la reine sortit pour aller chez M. d'Anjou. En passant, elle me dit : « Je m'en vais, Mademoiselle; bonsoir, ma cousine. »

Je trouvai M. de Lauzun, qui me donna la main. Nous fûmes causer à un coin; je lui dis la manière dont la reine m'avoit traitée. Il me dit : « Il n'importe; Monsieur et la reine ne gouvernent pas le roi. » Je craignois à trouver Monsieur, n'aimant pas les picoteries. Je lui dis ce que M. de Montausier nous conseilloit, de nous marier tout à l'heure. Il me dit : « Je n'ai garde de faire cela. Je m'en vais remercier le roi de l'honneur qu'il me fait, jouer avec lui à l'ordinaire et montrer que je suis digne de l'honneur que vous me faites par la manière dont je le reçois avec modération. Demain j'aurai l'honneur de vous voir; mais à quelle heure le pourrai-je sans y trouver du monde? — Cela seroit mal, lui dis-je, que vous ne voulussiez pas que l'on vous vît : il faut faire comme les autres gens. » Je lui demandai où étoit madame de Nogent. Il me dit : « comme elle est transportée de joie, si elle alloit chez vous, quelqu'un de vos gens lui diroit peut-être quelque chose; je l'ai envoyée chez elle, et je lui ai dit de n'en bouger ces premiers jours. » Je lui dis : « Je m'en vais l'envoyer querir. — Elle ne viendra pas assurément. » Il s'en alla jouer.

Je trouvai à mon logis beaucoup de monde, les uns étonnés, les autres aises (ses amis), d'autres fâchés. Guilloire étoit comme un fou; il montra son peu de jugement. Il entra une femme avec une cape, qui vint se jeter à mes pieds. Je ne savois qui c'étoit. Enfin elle

leva la tête : c'étoit madame de Gesvres (1), qui me remercia comme si c'eût été son fils. Elle avoit beaucoup de bonté pour lui. Cela me réjouit fort. Comme elle a beaucoup d'esprit, elle dit des merveilles. Il y eut tout le soir du monde chez moi.

On peut croire que je me levai matin et que je ne dormis guère. Il vint encore un monde infini me voir. Il entra comme je me coiffois, se cachant derrière tout le monde; je m'en allai à lui. Il fit une révérence quasi prosternée. M. l'archevêque de Reims, fils de M. Le Tellier, y étoit, qui nous dit : « Me feriez-vous le tort de choisir un autre que moi pour vous marier? » Je lui dis : « M. l'archevêque de Paris a dit qu'il vouloit que ce fût lui. » J'appelai M. de Lauzun, et nous l'en remerciâmes. J'allai entendre la messe. Madame Tambonneau, qui étoit dans ma petite chambre, lui dit : « Vous êtes un fripon; j'ai envie de vous battre. » Il s'écria : « Mademoiselle, venez à mon secours. » Madame Tambonneau me dit : « C'est qu'il y a trois semaines qu'à la comédie à Saint-Germain j'avois la petite de Ligny avec moi. Je lui ai dit : *Monsieur, donnez-moi une place pour cette demoiselle; elle a cinq cent mille écus vaillant : ce ne seroit pas un mauvais parti pour un cadet de Gascogne.* Il m'a répondu : *qui voudroit de moi?* d'un ton moqueur. »

J'appris que la reine avoit parlé au roi avec beaucoup

(1) Léon Potier, duc de Gesvres, avoit épousé en premières noces Marie-Françoise-Angélique de Fontenay-Mareuil, qui mourut le 24 octobre 1702. Voy. son portrait dans les *Mémoires de Saint-Simon* (édit. Hachette, in-8, t. IV, p. 50) : « C'étoit une espèce de fée, grande et maigre, etc. »

d'aigreur contre M. de Lauzun et contre moi; que le roi s'en étoit mis en colère contre elle et qu'elle avoit pleuré toute la nuit. Monsieur avoit querellé le maréchal de Bellefonds et M. de Montausier même. Le roi l'avoit trouvé mauvais. Le maréchal de Bellefonds me vint voir, et se mit quasi à genoux devant moi, et me dit que toute la noblesse du royaume devoit baiser les pas où je passois, et qu'il avoit eu quelque froideur avec M. de Lauzun; mais qu'il espéroit qu'il mériteroit ses bonnes grâces. Il étoit présent; il lui fit de grandes révérences et dit: « Puisque Mademoiselle répond pour moi, je n'ai rien à dire; c'est un bon garant; on peut croire que je ne la dédirai pas. »

La Feuillade (1) vint encore, qui me fit des compliments et qui me dit : « Je vous demande de me raccommoder avec lui et de nous faire embrasser; je veux être son serviteur et son ami. » M. de Lauzun répondit encore par des révérences, et La Feuillade l'alla embrasser. On dit que La Feuillade alla dire au roi : « Sire, je vous remercie pour toute la noblesse de France de l'honneur que vous nous faites. » M. de Charost, le bonhomme, entra dans ma chambre disant : « Je ne donnerois pas ma charge pour deux millions. Quoi! être le cama-

(1) François d'Aubusson, duc de La Feuillade, mort le 19 septembre 1691. « De l'esprit, une grande valeur, une plus grande audace, une pointe de folie gouvernée toutefois par l'ambition, avec une flatterie et une bassesse insigne pour le roi, firent sa fortune, etc. » Note de Saint-Simon sur Dangeau à la date du 19 septembre 1691. On sait que ce fut le duc de La Feuillade qui fit élever la statue de Louis XIV sur la place Notre-Dame-des-Victoires.

rade du mari de Mademoiselle ! » et fit force contes qui me firent rire (1). La matinée se passa de cette manière. Je fus dès que j'eus dîné chez la reine. Ceux,

---

(1) Les anciennes éditions ont ajouté un passage qui n'est point dans le manuscrit; je le publie en note, parce qu'il est assez étendu : « Pendant que M. Charost me faisoit de ces sortes de plaisanteries, M. de Lauzun s'approcha de moi pour me dire : « Je ne suis pas surpris de voir que tout le monde le soit; lorsque je pense que je serai le maître du Luxembourg, j'ai besoin de toute ma raison pour m'empêcher de me tourner la tête. Je ne songe pas, me dit-il : peut-être que je ne le serai jamais, et quand même vous m'en auriez donné la direction, vous savez bien que ce sera toujours vous qui en serez la maîtresse. Vous m'accorderez quelques audiences réglées pour vos affaires; je prendrai vos ordres et j'aurai un grand soin de les faire exécuter. Il vous faudra, dit-il, avoir des dames que vous mettrez (menerez) chez la reine faire leur cour; vous les ferez dîner avec vous de temps en temps; vous donnerez quelques fêtes à la reine, des comédies, des bals et toutes sortes de divertissements. Tant (tandis) que vous vous occuperez avec soin à divertir la reine et à faire tout ce qui pourra plaire au roi, je traiterai quelques messieurs de mon côté, afin que chacun s'occupe et qu'on ne vous ennuie point. » Je lui dis : « Je veux bien remplir tous mes devoirs auprès de la reine et étudier ce qui la pourra divertir et tout ce qui devra faire plaisir au roi. Lorsqu'il ne sera question que de mes dames, et vous de vos messieurs, je me passerai très-bien de compagnie pour être seule avec vous. » Il me dit qu'il ne me faisoit cette proposition que pour prévenir l'ennui que je pourrois avoir avec lui. Je lui dis : « Ne vous y trompez pas; je chasserai tout le monde, afin que je sois seule avec vous. » Il me répondit d'un ton souriant : « Si vous ne me tenez le même discours encore une seconde fois, je ne le croirai point; dites donc, je vous en prie, qu'il ne vous ennuiera pas avec moi. » Après que cette conversation fut finie, il s'en alla, et moi j'allai chez la reine. Ceux qui étoient ses amis me firent des compliments; pour les autres qui ne l'aimoient pas, je ne m'en soucioïs guère. »

qui étoient ses amis, me firent des compliments; je ne me souciois pas des autres (1). La reine boudoit et ne me disoit rien.

M. de Montausier envoya querir M. de Lauzun à sa chambre, et nous avertit que Monsieur avoit été faire un vacarme au roi sur ce que je disois à tous les gens à qui je parlois : « Je fais cette affaire pour plaire au roi; c'est lui qui me l'a conseillée; » et que cela avoit fâché le roi. Je priai M. de Montausier d'aller lui dire que j'avois un mot à lui dire et qu'il me fît entrer. Il étoit au conseil; il n'y avoit que les ministres. Je lui dis : « Sire, il m'est revenu que Monsieur a dit ce que je viens de dire, à Votre Majesté; ceux qui l'ont rapporté à Monsieur sont des menteurs : il n'y a personne qui ose me dire que je l'aie dit, et si Votre Majesté a la bonté de faire nommer à Monsieur ceux qui [le] lui ont dit et qu'elle les envoie querir, ils pourront le dire. Comme M. de Lauzun est assez malheureux pour ne pas plaire à Monsieur, on aura pris plaisir à l'animer contre lui; mais cela est faux. Peu de gens osent entrer en matière avec moi pour quoi je me marie ou pour quoi je ne me marie pas. Je n'ai à rendre compte de mes actions qu'à Dieu et à Votre Majesté. Du reste, je ne me soucie guère de ce que l'on dira. J'ai vécu d'une manière à mettre les plus méchants au pis; ainsi je ne me soucie de rien. Il faut que vous voyiez bien que cela est inventé. »

Je jugeai que je ferois ma cour en disant ce qui s'é-

(1) Cette phrase est à peu près illisible dans le manuscrit. Je l'ai restituée d'après quelques mots que l'on peut déchiffrer.

toit passé. Je dis : « Votre Majesté ne m'a point conseillé de me marier; j'aurois tort de le dire. Elle m'a parlé avec toutes les bontés imaginables m'ordonnant d'examiner ce que je voulois faire et de ne me point embarquer [légèrement] dans une affaire de cette importance. Je l'ai fait, et après y avoir bien pensé Votre Majesté, qui a bien de la bonté et de l'accortise, n'a pas voulu me refuser une chose qu'elle a accordée à ma sœur, quoique différente ; car pour lui faire épouser M. de Guise, un enfant qui ne promet pas d'être un fort habile homme, et que l'on n'ose, étant bon François, souhaiter qu'il soit aussi honnête homme que ses pères (tant la mémoire en doit être odieuse à tous les bons François!), Votre Majesté lui a donné des sommes immenses, sans le vouloir, comme elle m'a fait l'honneur de me le dire, mais par l'habileté des gens qui avoient entrepris cette affaire et qui ont surpris Votre Majesté. Et moi, je ne vous demande rien; j'ai du bien, Dieu merci, pour soutenir l'élévation où Votre Majesté me permet de mettre M. de Lauzun; il la soutiendra par la grandeur de son cœur et de son courage, qu'il a fait paroître en toutes les occasions, où il a été pour le service de Votre Majesté. Il mangera donc tout mon bien à vous servir. Je me plaindrai toute chose (1) pour le voir employé là. Je l'estime plus, votre capitaine des gardes, que tous les souverains du monde. S'il n'avoit cette charge, je [la] lui acheterois demain : rien de si grand, de si glorieux que d'être à vous, de vous suivre.

---

(1) Vieille locution ; le sens est : *je me refuserai toute chose pour voir mon bien employé à votre service.*

Ces messieurs les princes étrangers, parce qu'ils sont sujets d'un petit prince, qui ne leur peut pas bien souvent donner du pain, viennent manger le vôtre, l'ôter à vos sujets et disent : *Nous tenons notre grandeur de nous mêmes et point du roi.* Enfin, sire, M. de Lorraine, qui est un des plus grands souverains de l'Europe, vous le chassez de ses États avec vos compagnies des gardes. Il ne vous en faut pas davantage; et ses cadets seront plus considérés que les grands seigneurs de votre royaume ! »

Le roi me dit qu'il étoit content de moi; qu'il savoit tout ce que je disois; qu'il en étoit persuadé. Je lui parlai longtemps et fort bien à ce que ces messieurs dirent. Quand on est animé de deux passions, on est éloquent; mais la plus forte, et qui anime l'autre, fait bien parler, à ce que j'ai toujours ouï dire. Je dis encore au roi que j'aurois bien des choses à lui dire sur la grandeur de la maison de Lauzun, mais qu'il seroit mieux à d'autres de le dire qu'à moi.

Je ne puis m'empêcher de dire sur la maison de Caumont, que tout le monde connoît être très-grande, qu'ils vouloient une chimère (1) : ils viennent des rois

(1) Les anciennes éditions prêtent ici à Mademoiselle une digression sur l'antiquité et l'illustration de la maison de Caumont. Ce passage est assez curieux comme preuve des altérations que des intérêts de famille ont pu introduire dans les copies des *Mémoires de Mademoiselle* et par suite dans les éditions faites sur ces copies. C'est ce qui m'a engagé à le donner en note : « Lorsque je fus sortie, je dis à M. de Lauzun ce que j'avois conté au roi. Il me répondit que s'il avoit eu la curiosité de me faire expliquer sur ce que je voulois lui dire de la maison de Caumont, il étoit persuadé qu'il m'auroit fort embarrassée. Je lui dis que c'étoit l'endroit où je me serois trouvée la plus savante; que je

d'Écosse (1) ; mais comme je le disois un jour à M. de

lui voulois apprendre, s'il ne le savoit pas, qu'en l'année 1422, sous Charles VI, Charles, duc de Lorraine, qui ne s'étoit pas encore élevé par les dépouilles des évêchés de Metz, Toul et Verdun, étoit au service du roi pour commander quatre-vingts hommes d'armes, moyennant trois cents livres par mois, pour être à la suite du duc d'Anjou, régent du royaume : cela se voit dans un registre de la chambre des comptes ; que, sous Charles VII, Antoine de Lorraine, comte de Vaudemont, bisaïeul du duc de Guise, servit avec trente et un homme d'armes et trente et un archers ; que, dans le même temps, Jean de Lorraine, son fils, servoit en qualité d'écuyer ; qu'il étoit capitaine de Grandville, petite place en Normandie, sous le duc d'Alençon, prince du sang ; que les seigneurs de Ville et de Grandcour, et ceux de Floringe, de la même maison de Lorraine, ne tenoient rang que d'écuyers dans l'armée ; ainsi que les seigneurs de Saint-Py, Hutin, seigneur d'Aumont, Bureau, seigneur de La Rivière, et plusieurs autres, y étoient, avec un pareil titre, dans la même considération que les princes lorrains, qui n'étoient pas pour lors en état de faire des traités de la force de celui que fit Jean Nompar de Caumont, seigneur de Lauzun, avec Jean de Bourbon, général des armées du roi dans la Guienne, en l'année 1404 : cela se voit dans les titres de la maison de Caumont ; il y en a de sept cents ans. Il promettoit, par ce traité, d'entrer dans le parti de la France avec ses terres, forteresses, et un certain nombre de troupes ; qu'outre cela je savois qu'il y avoit des titres anciens qui prouvoient que sa maison, et plusieurs autres que je lui nommai, avoient des rangs en France avant que celle de Lorraine se fût élevée par la faveur de deux ou trois rois. M. de Lauzun me dit qu'il me trouvoit bien informée ; que, si je voulois lui apprendre où j'avois vu cela, et lui en faire recouvrer les livres et les papiers, il les mettroit au feu ; qu'il ne comptoit pour rien ce qu'avoient fait ses pères.» On trouve au t. I des *Mémoires de Mademoiselle* une note écrite par quelque généalogiste et relative à la maison de Caumont. Elle a servi de base à la digression qu'on a intercalée dans le texte. Je donne cette pièce à l'Appendice.

(1) C'est-à-dire *que leur chimère consiste à prétendre descendre des rois d'Écosse.*

Lauzun, il me dit : « Je ne me repais point de chimères. Il est ridicule, selon moi, de se faire valoir par ses ancêtres. Il faut le faire par soi-même. Force gens me sont venus trouver pour me montrer des généalogies qu'ils avoient faites de ma maison et je ne les ai pas voulu écouter : j'en étois honteux ; mais j'ai pensé : *Il les faut envoyer à Mademoiselle : elle s'amuse à ces sottises-là*; mais je n'ai osé (1). »

---

(1) On a intercalé ici dans le texte une nouvelle digression historique, dont il n'y a pas trace dans le manuscrit. Je l'ai conservée en note. « Je lui répondis qu'il avoit raison; que j'étois de son sentiment; que je ne lui avois fait cette relation que comme inutile; que je me trouvois d'humeur à lui parler de tout ce que j'avois examiné avant que de me déterminer à l'épouser. Je voulois lui apprendre qu'après m'être entêtée de ce dessein, j'avois cherché tout ce qui me devoit persuader son exécution sans blesser ma gloire; que j'avois trouvé dans l'histoire que des filles et des sœurs de rois avoient été mariées à des particuliers moins grands seigneurs que lui; que, selon Grégoire de Tours, rapporté par sainte Marthe, des filles de Dagobert I, l'ainée, nommée Adèle, avoit épousé le comte Herman, qui n'étoit pas un homme fort considérable; que la seconde, nommée Rotelde, avoit été mariée à Lédéric, premier forestier de Flandre; que Landrade, fille de Charles Martel, épousa Sidromme de Hasbannin : elle fut mère de Godgrand, évêque de Metz et chancelier de France; Berthe, fille de Charlemagne, épousa Angilbert, gouverneur d'Abbeville, depuis abbé de Saint-Riquier; des filles de Louis le Jeune, la première épousa le comte de Champagne, et Alix, sa sœur, Thibaud, comte de Chartres et de Blois; qu'Alix, fille de Charles VII, avoit été mariée à Guillaume, comte de Ponthieu; qu'Isabelle de France, fille de Philippe le Long, épousa Gui, comte d'Albon; Catherine de France, fille de Charles VI, se maria, lorsqu'elle fut veuve, avec Owin Tyder, chevalier gallois, qui n'étoit pas considérable par sa naissance. Lorsque j'eus achevé de lui dire à peu près tous ces exemples, il me répondit qu'appa-

CHAPITRE XVI.

(1670.)

Mademoiselle est complimentée par le comte de Rochefort et le duc de Richelieu. — Mécontentement de la reine. — Conjuration de la maison de Lorraine pour s'opposer au mariage de Mademoiselle.—Lettre écrite par sa belle-mère au roi.—Démarche de M. le Prince, de M. le Duc et de mademoiselle de Guise dans le même but. — On conseille à Mademoiselle de hâter son mariage. — Guilloire lui demande pardon de son emportement contre Lauzun. — Le duc de Montausier presse Mademoiselle et Lauzun de se marier. — Discussion entre Mademoiselle, Lauzun et le duc de Montausier sur le lieu où l'on célébrera le mariage. — Lauzun propose la maison du duc de Richelieu à Conflans. — Objections de Mademoiselle. — Querelle entre Mademoiselle et Lauzun. — Ils conviennent de se marier à Conflans. — Lauzun lui demande pardon de son emportement. — Il lui amène le prince de Marsillac, qu'il lui présente comme un de ses amis. — Compliments que Mademoiselle reçoit des ministres. — Avis inquiétant que lui donne madame Colbert. — Mademoiselle fait à Lauzun donation du duché de Montpensier et de la principauté de Dombes. — Remarques de madame de Rambures sur les dames et demoiselles qui viennent féliciter Mademoiselle. — Impatience que ces observations causent à Lauzun.

---

remment j'avois trouvé du mérite à quelques-unes des dames qui avoient voulu se marier à leur fantaisie; que je n'avois pris la résolution de vouloir faire de même que pour imiter ce qui m'avoit paru extraordinaire; qu'il voyoit d'où lui venoit son bonheur. » Il n'y a pas trace dans le manuscrit de Mademoiselle de cette érudition que lui ont prêtée les anciennes éditions. J'ai donné le morceau, tel qu'il est dans ces éditions, sans rectifier les noms altérés, par exemple : *Owin Tyder* pour *Owen Tudor*, etc.

— Jalousie que témoigne Mademoiselle. — Respect affecté par Lauzun. — Détails sur Baraille. — Mademoiselle propose à Lauzun de se marier dans la maison de la maréchale de Créqui, à Charenton. — Ce que dit Lauzun de l'appartement qu'on lui préparait. — Conduite de madame d'Épernon en apprenant le projet de mariage de Mademoiselle. — Guilloire fait mille protestations de service à Lauzun. — Effet que produit sur mademoiselle de Châtillon la nouvelle du mariage de Mademoiselle avec Lauzun. — Conversation entre Mademoiselle et Lauzun, qui l'engage à rompre avec lui, si elle éprouve quelque repentir du parti qu'elle a pris. — Réponse de Mademoiselle. — Ils prennent les dernières mesures pour la célébration du mariage. — Triste pressentiment de Mademoiselle. — Louis XIV la fait appeler et lui déclare qu'il ne peut consentir à ce que son mariage avec Lauzun s'accomplisse. — Douleur et prières de Mademoiselle. — Le roi persiste dans sa résolution.

Tout ce qui se passa ces trois jours (1) et tout ce qui s'est dit sur cette affaire a été un temps si agréable pour moi que, si je pouvois toujours y penser et croire y être encore je serois bien aise. Je rappelle et fais durer ces moments comme les plus heureux de ma vie (2), en ayant eu de bien cruels depuis, comme l'on le verra par la suite.

En sortant de chez le roi, je trouvai Rochefort dans

(1) Ces trois jours sont le mardi 16 décembre, le mercredi 17 et le jeudi 18. Voy. à l'appendice un extrait du *Journal d'Olivier d'Ormesson*. Ce fut le 18 au soir que le roi déclara à Mademoiselle qu'il ne vouloit pas que le mariage eût lieu.

(2) On peut comparer sur cet événement les lettres de madame de Sévigné, et surtout la célèbre lettre du 15 décembre 1670, et celles des 19, 24 et 31 décembre. Voy. aussi les *Mémoires de Choisy, de La Fare*, les *Souvenirs de madame de Caylus*, les *Mémoires-anecdotes de Segrais*. J'ai réuni encore à l'appendice d'autres pièces relatives à cet événement.

le cabinet de la reine avec M. de Lauzun, qui me dit que je savois bien qu'un homme en quartier (1) ne pouvoit sortir; que sans cela il me seroit venu faire ses compliments; qu'il étoit ravi de l'affaire; qu'il m'avoit toujours honorée et qu'il m'honoroit encore davantage; qu'il vouloit vivre avec M. de Lauzun mieux qu'il n'avoit jamais fait; que l'on les avoit voulu brouiller, mais que l'on n'en viendroit jamais à bout; qu'il lui demandoit son amitié, qu'il me prioit de lui ordonner de lui donner. Il l'embrassa et lui parla avec toutes les honnêtetés imaginables. Il lui dit : « Je vous plains d'une chose : c'est que vous épousez une demoiselle de mauvaise vie; cela ôte tous les autres goûts que vous pourriez avoir en cette affaire. Mais quand vous marierez-vous? » Nous dîmes que nous ne savions. Il nous dit : « Le plus tôt est le mieux; il ne faut point tarder.—Nous avions la pensée que la chose se feroit à Versailles; mais madame de Montespan a été saignée du pied. » Rochefort nous dit : « Au nom de Dieu, mariez-vous plutôt aujourd'hui que demain. Au comble du bonheur où vous êtes vous devez tout craindre. » Il nous regardoit et disoit : « Je n'ai jamais rien vu de si heureux. Je voudrois que vous pussiez voir dans un miroir comme le contentement et la joie sont peints sur vos visages. » Je disois : « Je suis persuadée que j'en ai plus de sujet que M. de Lauzun. » Lui ne disoit rien, et Rochefort disoit : « Quoi! par-dessus tout on vous dit des douceurs, et vous n'en dites pas! » Il répondit : « La tête ne m'a pas

(1) Rochefort étoit alors capitaine des gardes du corps en quartier.

tourné de ma bonne fortune ; ainsi je ne dirai ni ne ferai point de folies. »

La reine sortit de son oratoire avec une mine qui nous sépara, et elle alla aux Théatins à la neuvaine. Je la suivis ; elle ne me dit rien. Ma sœur étoit avec elle, qui ne me parla pas. Le soir en revenant je vis toute la maison de Lorraine (1) attroupée ; car ils ne marchèrent plus qu'en corps pour combattre contre moi. Je me retirai chez M. d'Anjou, où la reine vint. J'y attendois M. de Lauzun, qui ne vint pas. On commença la comédie espagnole. Je m'en allai ; je passai devant son logis ; il n'y étoit pas. Je dis que l'on lui dît de me venir trouver.

En entrant dans ma chambre, je trouvai le duc de Richelieu, qui se jeta à mes pieds pour me remercier de ce que je faisois, aimant M. de Lauzun comme son frère. Je le remerciai de toutes les bontés qu'il me témoignoit avoir pour lui, à quoi j'étois fort sensible. Il vint un moment après ; madame de Thianges étoit dans ma chambre. Je lui dis en le montrant : « Madame, voilà la pierre que j'ai trouvée en mon chemin, dont nous avons parlé (2). » Nous rîmes tous trois ; car je [le] lui avois conté. Elle témoignoit être fort aise et l'aimer fort. Elle lui dit : « Il faut bien se divertir ces jours ; est-ce que vous ne viendrez pas en masque avec nous ? » Il répondit : « Je ferai tout ce qu'il plaira à Mademoiselle. » Madame de Thianges me dit : « Il y a une as-

(1) Les anciennes éditions portent *la maison de la reine*. On se rappelle que la sœur de Mademoiselle avait épousé le duc de Guise, de la maison de Lorraine, et que sa belle-mère était de la même maison.

(2) Voy. plus haut, p. 195.

semblée jeudi (elle nomma la maison) ; il faut que nous y allions. » M. de Lauzun dit : « Je vous demande le reste de la semaine. L'autre après cela, nous irons où vous voudrez. » On se mit à rire de quoi il avoit dit *nous*. Il en fut honteux.

Quand madame de Thianges s'en fut allée, nous allâmes causer avec M. de Guitry et encore quelqu'un ; mais je ne sais plus qui. Je lui dis que ma belle-mère avoit écrit au roi pour s'opposer à l'affaire ; que M. le Prince et M. le Duc étoient venus chez elle ; que mademoiselle de Guise se donnoit de grands mouvements ; que Madame envoyoit madame du Défant partout ; qu'enfin il se falloit marier au plus tôt. M. de Guitry dit : « Il ne faut pas s'amuser à se marier chez la reine, comme vous avez projeté (car depuis que madame de Montespan s'étoit trouvée mal, nous avions décidé que le mercredi au soir, quand le roi reviendroit de faire mediánoche, nous nous marierions dans la petite chapelle de la reine et que la reine me ramèneroit, et le roi, à Luxembourg) ; il faut changer de mesure. » M. de Lauzun répondit : « Il faut faire ce que Mademoiselle voudra ; pour moi, je n'ai point de volonté.—Je ferai, monsieur, tout ce que vous voudrez ; nous avons trop de gens déchaînés contre nous pour les laisser faire et nous amuser aux formalités ; j'irai me marier partout où il vous plaira. » Guitry dit : « Allons trouver M. de Montausier, et ce soir on parlera au roi. » J'étois fort fâchée de ne pas voir madame de Nogent, qui ne venoit point à Luxembourg. Je l'envoyai querir, et elle ne venoit point. Madame de Guise ne me quittoit pas d'un moment. Guilloire se repentit en apparence de tout l'emportement où il avoit été : il me demanda pardon, disant que l'on n'étoit pas

maître du premier mouvement et qu'il me supplioit de le présenter à M. de Lauzun.

Je me trouvai mal la nuit; j'eus des vapeurs: j'étois assez troublée pour cela. Je m'éveillai tard. On me dit : « M. de Montausier et M. de Lauzun sont là-dedans. » J'avoue que je ne me voulus pas montrer si mal coiffée que j'étois devant lui. Je mis une cornette ajustée; puis ils entrèrent.

M. de Montausier me dit : « Je viens vous gronder; j'ai grondé M. de Lauzun de quoi votre affaire ne s'avance point; il m'a dit que c'étoit vous qui en étiez cause. » Je lui dis : « Je m'étonne qu'il parle ainsi; il sait bien que je lui ai dit lundi ce que vous nous aviez conseillé aux Récollets, de nous marier dès le soir; qu'il dit que cela paroîtroit un homme trop entêté de sa bonne fortune, et une demoiselle qui auroit grande hâte de se marier. A quoi je lui avois répondu : *Quand nous serions ce que vous dites, il n'y auroit point de honte ni pour vous ni pour moi.* » M. de Montausier dit : « Avez-vous cru vous marier en cérémonie, comme si c'étoit un roi, et a-t-il cru que l'affaire se traiteroit de couronne à couronne? » Je répondois toujours, et je dis : « Je n'ai rien cru; je lui ai toujours dit qu'il étoit plus habile que moi; que tout iroit comme il lui plairoit; mais pour moi, mon avis avoit été qu'après avoir le consentement du roi nous nous devions marier sans le dire à personne qu'au roi et que tout d'un coup on vît paroître M. et madame de Montpensier. » M. de Montausier dit que j'avois raison et qu'il n'y avoit que cela à faire.

Il (1) étoit appuyé contre la quenouille de mon lit.

(1) Lauzun.

qui regardoit force tableaux qui étoient dans ma ruelle. M. de Montausier se mit en colère contre lui et lui dit : « Voulez-vous faire une boutique de peintre, au lieu de vous marier ? En l'état où vous êtes vous avez autre chose à songer qu'à regarder des tableaux. Voyons donc : car vous n'avez pas de temps à perdre. Ne songez-vous point à vos affaires ? — Oui, je prierai M. Boucherat de se trouver avec les gens de Mademoiselle pour travailler au contrat de mariage. » Je lui dis : « Il ne faut point s'arrêter à mes gens ; je vous l'ai déjà dit. Faites-le dresser par qui il vous plaira ; rien n'est si aisé, puisque je vous veux tout donner. » Il m'avoit parlé d'un fort honnête homme, nommé M. de Lorme, de ses amis. Je lui demandai : « Pourquoi ne prenez-vous pas M. de Lorme plutôt que M. Boucherat ? » Il me dit : « C'est que vous le connoissez ; il a été votre arbitre dans votre affaire avec mademoiselle de Guise. » Je lui dis : « Mais j'aimerois mieux M. de Lorme. » Il se récria : « Cela est admirable ; elle aime mieux un homme qu'elle ne connoît pas ! — Il est vrai ; mais il est votre ami, et vous ne connoissez pas l'autre ; c'est pourquoi je l'aimerois mieux. Et vous me dîtes hier que M. Colbert vous avoit offert de faire toutes vos affaires ; il vaudroit mieux que ce fût lui que personne (1). »

---

(1) Les anciennes éditions ont ajouté les lignes suivantes : « Il me dit que M. Colbert étoit un ministre ; que le monde se figureroit qu'il agissoit par les ordres de son maître ; que personne de chez moi ne lui étoit suspect ; qu'il désiroit que je pusse agir librement. M. de Montausier entendoit tout cela et ne lui disoit rien. Je voyois un grand désintéressement d'un côté et des raisons de bon sens de l'autre ; quelque impatience que j'eusse de vouloir

M. de Montausier dit : « Mais où vous marierez-vous? sera-ce à Eu, à Saint-Fargeau ? » Il s'écria : « Ah! non; il y a trop loin. Quitter trois jours le roi ! Il faut que ce soit en un lieu où je puisse revenir le lendemain. » M. de Montausier lui dit : « Voilà une terrible chose que vous ne puissiez trouver un lieu, vous qui connoissez tant de gens. — Je ne sais où, » dis-je. M. de Lauzun dit : « Ah ! j'ai trouvé : à Conflans, chez le duc de Richelieu. Ce sont des gens qui sont fort de mes amis; sa maison est jolie, propre et bien meublée; ils seront ravis. — Mais je ne les connois point, moi. — Qu'importe ? ce sont mes amis; c'est assez. — On va voir les amis des autres; mais on ne se va guère marier chez des gens, avec qui on n'a pas d'habitude particulière.— Mais il faudra bien que vous vous en fassiez, puisque j'y en ai. » Je lui dis : « Croyez-vous que si vous avez des amis, qui ne me plaisent pas, qu'ils deviendront les miens particuliers? » M. de Montausier dit : « Vous voilà admirables tous deux de vous quereller. » Il dit : « Moi je ne querelle point Mademoiselle; mais nous sommes trop vieux tous deux pour changer d'humeur et pour nous contraindre l'un pour l'autre. Quand on se marie, on se prend comme l'on est. — Il est vrai, dis-je; nous avons fait ce traité. — Vous l'exécutez fort bien, à ce que je vois, dit M. de Montausier; je souhaite qu'il vous tienne aussi bien tout ce qu'il vous promettra; car de votre côté il n'a rien à craindre. » Enfin nous résolûmes que nous irions nous marier à Conflans, puisqu'il le vouloit.

---

finir l'affaire, je ne pouvois condamner les égards qu'il venoit de m'expliquer. »

On vint dire qu'il y avoit là force gens. M. de Montausier sortit. Il (1) vint me dire : « Je vous demande pardon ; j'ai fait le sot. Je ne serois pas consolable si un autre que M. de Montausier m'avoit vu disputer contre vous. Pardonnez-le moi. — N'en parlons plus ; on a bien d'autre chose à songer. — Je vous demande en grâce, me dit-il en sortant, de faire dire tantôt que vous êtes sortie, et que je ne trouve personne ici. »

Il rentra et m'amena M. de Marsillac par la main. Je lui dis : « Vous faites déjà l'honneur de céans. » Il vint un monde infini ensuite : M. de Louvois, les trois ministres (2). On me faisoit de grandes révérences ; on causoit, et on ne parloit point de l'affaire. Madame Colbert me vint voir, qui me dit : « M. de Lauzun a beaucoup d'envieux ; il y a de si méchantes gens au monde, et l'on entend parler de si terribles choses, que l'on doit tout craindre. Au nom de Dieu, mandez-lui de n'aller point tout seul, et qu'il se garde, et que c'est moi qui vous le dis ; car je ne parle point en l'air. » Cela me donna beaucoup d'inquiétude ; je lui écrivis un billet, que l'on peut croire qui étoit assez tendre ; le sujet et l'occasion m'ordonnoient assez de lui en témoigner. Il vint beaucoup de monde chez moi ; ma maison ne désemplissoit pas. Sur le soir, je fis semblant de sortir pour m'en défaire. Je montai en carrosse et fis seulement le tour du jardin et m'en revins. Il ne vint

(1) Lauzun.

(2) Les ministres secrétaires d'État étaient alors : de Lyonne, pour les affaires étrangères, Colbert pour la marine, et Michel Le Tellier, qui était toujours ministre titulaire du département de la guerre.

plus personne. Après l'avoir fort pressé, il voulut bien que madame de Nogent revînt. Ce nous fut à toutes deux bien de la joie de nous revoir, et en l'état où étoient les choses.

Il revint à cinq heures. En entrant je lui dis : « J'ai vu le croissant (1) à droite. — Et moi aussi, » me dit-il. Nous avions tous deux grande foi à cela. Assurément que j'en suis bien revenue par cette rude expérience. M. Boucherat (2) vint. Il entra dans ma petite chambre avec mes avocats ; nous y entrâmes aussi, mais il étoit à un bout et nous à l'autre auprès de la cheminée. Un de mes avocats l'appela *Monseigneur*. Il disoit : « Je crois que l'on se moque de moi. » Ils nous demandèrent si nous ne voulions point faire quelque avantage aux enfants qui viendroient, donner quelque terre. Il ne disoit rien ; personne ne répondoit. Il me dit : « comme je n'ai rien, c'est à vous à parler. » Je leur dis que les coutumes [des pays], où étoient mes terres, régloient si bien cela à ma fantaisie que je ne voulois rien changer. Il me disoit après : « Voilà des gens bien hardis de vous parler d'enfants. Pour moi j'en suis honteux. » On dressa une donation que je lui faisois de la duché de Montpensier et de la principauté de Dombes, afin que l'on mît cela dans ses qualités au contrat et à la publication des bans.

Nous laissâmes ces gens-là et nous allâmes dans le cabinet où étoient mesdames de Nogent, de Gesvres,

---

(1) Il s'agit sans doute de la lune, qui jouoit un grand rôle en astrologie. Ce passage a été omis dans les anciennes éditions.

(2) Louis Boucherat, conseiller d'État ; il devint chancelier de France après la mort de Michel Le Tellier. Voy. sur Boucherat les *Mémoires de Saint-Simon*.

de Rambures, Guitry, La Hillière, et je leur dis : «Voilà M. le duc de Montpensier que je vous amène; je vous prie de ne le plus appeler autrement. » On se mit à causer, et madame de Rambures, qui est fort plaisante, fit un conte et qui étoit véritable; elle disoit qu'elle avoit remarqué depuis deux jours que toute la France étoit venue me voir, dans ce nombre beaucoup de femmes et de filles de qui M. de Lauzun avoit été amoureux, ou pour mieux dire de qui il l'avoit fait; car il ne l'a jamais été que de madame de Monaco, par ce qu'il m'en a dit ou que j'ai attrapé. Je l'ai souvent mis sur le chapitre de ses amours; mais pour ne pas répondre et m'empêcher de le questionner et me faire taire plus tôt, il me disoit : « Ce n'est pas là un chapitre, dont il faut qu'une aussi honnête fille que vous parle.»

Mais ce jour-là il falloit bien qu'il souffrît tout ce que l'on lui disoit. Madame de Rambures conta donc qu'elle avoit remarqué que, [de] ces dames et demoiselles, l'une se jetoit à mes pieds et disoit : « Que vous êtes adorable! » L'autre en baisant ma robe disoit : « Quelles grâces n'a-t-on pas à vous rendre! » On me baisoit les mains en disant : « Vous savez comme je suis pour lui; » et que, sans faire de réflexion, je leur disois : «je sais bien que vous l'aimez fort. » A une autre : «Aimez-le bien, je vous en prie; vous avez trop de bonté pour lui; je vous en suis obligée. » Enfin que nous disions toutes ce que nous ne voulions pas dire; qu'elles parloient malgré elles et m'apprenoient ce qu'elles ne vouloient pas que je susse; que je les remerciois de choses dont je serois très-fâchée; enfin que la tête tournoit à tout le monde. Il étoit au désespoir. Elle lui conta d'une qu'elle nomma, qui étoit venue dès

le matin me voir et qui par sa longue persévérance m'avoit obligée à la prier de dîner avec moi, qu'elle me disoit : « On aura souvent l'honneur de vous voir; car je suis parente de M. de Lauzun; » et que je ne lui avois jamais rien répondu; que cela l'avoit étonnée; qu'elle croyoit que je lui dirois comme aux autres et que je l'aurois priée de me venir voir souvent pour le divertir. Je me récriai : « Qu'il ne s'attende pas que je lui fasse venir des compagnies pour l'amuser, de quoi je ne m'amuserois pas. » Tout le monde se mit à rire de ma brusquerie et nous rentrâmes dans la petite chambre. Il disoit : « Vous disiez que vous ne seriez point jalouse. » Je lui dis : « Nous nous sommes bien dit des choses inutiles, vous et moi; [rien] n'est plus loin de nos pensées. » Je voulois qu'il demeurât à souper avec moi. Il répondit : « Si l'affaire se rompoit et que je n'eusse plus cet honneur, je serois au désespoir. Il ne me faut avancer en rien et porter mon respect tout le plus loin qu'il pourra aller. »

Nous résolûmes de nous marier le lendemain à midi, de nous en aller à Conflans. Il s'en alla à huit heures; à dix il envoya Baraille que je n'avois pas encore vu; je l'avois fort demandé et j'avois témoigné à M. de Lauzun avoir une grande estime pour lui et une grande envie de le connoître. Il m'avoit dit qu'il viendroit loger à Luxembourg et qu'il se promèneroit tous les jours après souper avec moi. C'est que je lui disois que les soirs j'aimois fort à me promener et à jouer, et il m'avoit parlé de lui comme d'un homme de grand mérite, de beaucoup d'esprit, d'un esprit agréable et de bonne conversation. Je fus ravie de le voir; je lui fis mille amitiés.

Il m'apporta un billet par où M. de Lauzun me mandoit que M. de Richelieu l'étoit venu trouver et lui avoit dit que madame de Richelieu, ayant des mesures à garder auprès de la reine, qui étoit fort déchaînée contre cette affaire, ne pouvoit lui prêter sa maison; qu'il en avoit été bien aise, parce que je lui avois paru ne l'avoir pas agréable; que M. le duc de Créqui lui avoit offert Epone; mais que, comme c'étoit à sept ou huit lieues de Paris, il la trouvoit [trop] éloignée. Je dis à Baraille : « Il y a encore une difficulté, c'est qu'elle est du diocèse de Chartres; M. de Chartres n'est pas à Paris et faudroit du temps pour les dispenses (Il nous falloit celle de l'Avent et des bans); mais la maréchale de Créqui en a une à Charenton; ce seroit notre fait. » Après avoir bien entretenu Baraille, il s'en alla. On écrivit les qualités pour les bans qu'il emporta.

On étoit fort gai et content. La comtesse de Fiesque, qui étoit aussi chez moi le soir, dit à Guitry : « Mais on ne songe point à lui faire accommoder un appartement. » On [le] lui dit; il s'en embarrassa et dit : « Je serois bien honteux d'avoir une grande chambre. » Je lui fis excuse de quoi je n'avois qu'un ameublement de campagne à y faire mettre. Il disoit : « Eh! tant mieux au moins cela m'accoutumera au grand appartement; car s'il y avoit un ameublement magnifique, je croirois toujours être chez un autre (1). »

Le jeudi je me levai fort matin; madame de Nogent vint à dix heures, qui me dit que l'on n'avoit pu achever

(1) Omis dans les anciennes éditions depuis *on étoit fort gai* jusqu'à *chez un autre.*

le contrat ; et que ce ne pouvoit être pour ce matin-là. Je dis : « Ce sera donc pour demain au soir ; car je ne me marierai pas un vendredi. » Ce me fut un coup de massue ; il sembloit que c'étoit un avant-coureur de ce qui arriva.

Le soir, Forfé qui étoit brigadier (1), dont j'ai, je crois, déjà parlé, vint me dire que madame la maréchale de Créqui l'avoit envoyé chercher pour offrir sa maison à M. de Lauzun, mais qu'il ne l'avoit point trouvé. C'étoit M. le maréchal de Créqui qui lui avoit donné [cet ordre]. Je lui dis : « Vous n'avez que faire de le chercher ; retournez trouver madame la maréchale et lui dites que nous lui sommes fort obligés et que nous acceptons l'offre qu'elle nous fait (2). »

J'envoyai le mardi au matin Segrais, qui étoit au désespoir, mais qui n'en faisoit pas semblant, dire à madame d'Épernon la résolution que j'avois prise. Elle en usa fort mal pour moi : elle se mit au lit, et on l'alla consoler, comme si elle avoit perdu quelqu'un de ses proches (3).

Guilloire me pria de le présenter à M. de Lauzun ; je le fis ; il lui fit mille protestations de service, lui demanda pardon aussi bien qu'à moi, et l'honneur de ses bonnes grâces. Il lui dit : « Mais vous avez eu raison de faire tout ce que vous avez fait, et c'est une marque de l'affection que vous avez pour Mademoiselle. Servez-la bien, et nous serons bons amis ; car je n'ai d'autre vue au monde que de lui plaire et de la servir. »

---

(1) Ce titre équivalait à celui de général de brigade.

(2) Ce passage est également omis dans les anciennes éditions depuis *le soir* jusqu'à *nous fait*.

(3) Paragraphe omis dans les anciennes éditions.

Mademoiselle de Châtillon étoit avec moi aux Récollets : elle m'avoit suivie, lorsque j'étois allée parler à M. de Montausier. En revenant je lui dis : « Je m'en vais vous apprendre une nouvelle ; je me vais marier. — Et à qui ? — à M. de Lauzun. » Elle devint pâle comme la mort et pensa s'évanouir, dont je ne lui sus pas trop bon gré, comme on peut juger (1).

Ce malheureux jeudi, il vint beaucoup de monde chez moi. M. de Lauzun y vint ; il n'étoit pas trop ajusté non plus que les autres jours. Il étoit si occupé de toutes les choses mal agréables, qu'il trouvoit en son chemin, et prenoit tant de soin de me les cacher, que cela lui ôtoit celui de s'ajuster. Il y trouva beaucoup de monde. Il me dit : « Sortez ; allez-vous en aux Carmélites. » Je lui dis : « J'en ai envie dès hier ; je demeurerai à vous attendre. » Je sortis ; mais l'impatience de revenir ne me permit pas d'aller aux Carmélites. Comme je fus à la porte du jardin, je tournai et je m'en revins. Je trouvai des dames qui étoient demeurées avec lui : c'étoit mesdames de Grancé ; elles eurent la bonté de s'en aller et de nous laisser.

Nous nous mîmes à causer. Je lui dis : « Asseyez-vous. » Il ne voulut pas. « Ah ! quelle façon ; il n'y a plus rien à ménager. — Non ; je ne m'assiérai pas. Je ne veux pas, si je suis assez malheureux pour que l'affaire manque, que j'aie à me reprocher que j'aie ni fait ni

(1) Voici encore un paragraphe omis depuis *mademoiselle de Châtillon* jusqu'à *juger*. Il semble que les anciens éditeurs aient retranché systématiquement tous ces souvenirs qui reviennent à Mademoiselle et entravent son récit au moment où l'on touche à la catastrophe.

dit aucune chose, qui vous ait pu manquer de respect. Je vous supplie encore très-humblement de songer [à] ce que vous allez faire; que vous vous exposerez au repentir. Peut-être tout ce que l'on vous a dit depuis trois jours vous a-t-il donné quelque embarras et fait repentir d'avoir déclaré une affaire que vous voudriez à cette heure n'avoir pas commencée? N'ayez nul égard pour le monde; il est fait d'une manière que vous trouverez plus d'approbation en rompant l'affaire qu'en la faisant. A mon égard, j'aurai de la joie de ne vous être pas un sujet de chagrin toute votre vie. Je ne perdrai jamais la reconnoissance de l'honneur que vous m'avez voulu faire; mais songez que, quand vous seriez devant le prêtre, si tout ce que je vous dis vous passe par la tête, ne dites pas *oui* est la grâce que je vous demande. — Et moi, monsieur, faites-moi celle de ne me plus parler de cette manière et de me dire si c'est que vous vous en repentiez et que vous n'ayez point d'amitié pour moi. — Je suis, me disoit-il, tout comme je dois être; mais je ne dirai que ce que je dois dire. — Quoi! ne m'aimez-vous pas? lui dis-je. — C'est ce que je ne dirai qu'en sortant de l'église: j'aimerois mieux être mort que de vous avoir pu faire connoître ce que j'ai dans le cœur pour vous, hors la plus grande reconnoissance du monde. »

Nous résolûmes donc tout ce que nous avions à faire: je devois le lendemain au matin aller à contesse, et partir à quatre heures, pour aller chez la maréchale de Créqui; je lui demandai: «Où allez-vous, afin que, si on a affaire de vous, on sache où vous trouver. — Je m'en vais chez madame Colbert, où j'ai affaire, et coucher chez des baigneurs. » Je le priai de n'y pas aller, parce

qu'il étoit fort enrhumé. Il me dit qu'il iroit le lendemain matin à confesse aux pères de la doctrine chrétienne, et que M. Colbert porteroit le contrat de mariage à signer au roi, et à la reine et à M. le Dauphin (pour Monsieur ni tous mes autres parents, on n'y songea pas; le chef de la maison étoit assez), et qu'il seroit à cinq heures et demie à Charenton. Nous ne voulûmes plus que l'archevêque nous mariât. Il nous revint quelques contes que l'on dit qu'il avoit faits, qui ne nous plurent pas. Le curé du lieu nous parut bon pour cela. Je lui disois : « Ce qui seroit admirable et tout extraordinaire, comme vous n'êtes pas un homme qui fassiez rien comme les autres, ce seroit, dès que la messe sera dite, qui finira à minuit et demi, vous montassiez en carrosse et que vous allassiez au coucher du roi. » Il n'en convint pas, et ce projet ne fut point de son goût. Nous devions le samedi matin revenir dîner à Luxembourg, et lui aller au dîner du roi. Il croyoit qu'il me feroit l'honneur de me venir voir et d'y faire venir la reine (mais j'en doutois), et que le dimanche j'irois dîner chez la reine et au sermon à mon ordinaire. Nous parlâmes tout le temps de cela. Je le voulois encore retenir à souper; mais il étoit fort enrhumé. Il s'en alla à sept heures. Nous causâmes auprès du feu avec les dames qui étoient là, madame de Nogent, la comtesse de Fiesque, madame de Rambures et madame de Guitry. Il avoit fort mal aux yeux. Je lui disois : « Vous avez les yeux bien rouges. » Il me répondit : « Vous font-ils mal au cœur?— Non; car ils ne sont nullement dégoûtants. » Ces dames se moquèrent de nous. On étoit fort gai. Je ne sais pourtant quel pressentiment j'avois. Je me mis à pleurer en le voyant partir; il fut

triste; on se moqua de nous. Toutes ces dames s'en allèrent aussi; il ne resta que madame de Nogent.

A huit heures, on me vint dire qu'il y avoit un ordinaire du roi, qui demandoit à parler à moi. J'allai dans mon cabinet; c'étoit un nommé Montsoreau (1); il me dit : « Le roi m'a commandé de vous dire de le venir trouver tout à l'heure. » Je lui demandai : « Joue-t-il? — Non; il est chez madame de Montespan. — Je m'en vais tout à l'heure. » Je dis à madame de Nogent : « Je suis au désespoir; mon affaire est rompue. » Elle me dit : « Ah! M. de Lauzun le sauroit. » Je ne songeai à rien; j'envoyai querir mon carrosse, et je trouvai l'ordinaire à la Croix-du-Trahoir, qui me venoit dire que le roi me mandoit d'aller droit à sa chambre et de passer par la garde-robe. Cette précaution ne me fut pas de bon augure.

Madame de Nogent demeura dans le carrosse. Comme je fus dans la garde-robe, Rochefort vint, qui me dit : « Attendez un moment. » Je vis bien qu'il entroit quelqu'un dans la chambre du roi que l'on ne vouloit pas que je visse; puis il me dit : « Entrez. » On ferma la porte sur moi. Je trouvai le roi tout seul, ému, triste, qui me dit : « Je suis au désespoir de ce que j'ai à vous dire. On m'a dit que l'on disoit dans le monde que je vous sacrifiois pour faire la fortune de M. de Lauzun; cela me nuiroit dans les pays étrangers, et

(1) Ce nom est difficile à lire. Il peut y avoir *Monthonot* ou *Montsorot*. Comme Mademoiselle altère l'orthographe des noms, j'ai adopté un nom connu qui se rapprochât du texte du manuscrit. On trouvera dans Saint-Simon des détails sur la famille de Montsoreau, à laquelle appartenait le grand prévôt de l'hôtel.

que je ne devois point souffrir que cette affaire s'achevât. Vous avez raison de vous plaindre de moi; battez-moi, si vous voulez. Il n'y a emportement que vous puissiez avoir que je ne souffre et que je ne mérite.— Ah! m'écriai-je, Sire, que me dites-vous? Quelle cruauté! mais quoi que vous même fassiez, je ne manquerai jamais au respect que je vous dois; il est trop fortement dans mon cœur, et M. de Lauzun me l'a trop inspiré, depuis que je le connois, et quand ces sentiments n'auroient pas toujours été dans mon cœur, il les y auroit mis, et on ne peut pas l'aimer, sans les avoir.» Je me jetai à ses pieds et je lui dis : « Sire, il vaudroit mieux me tuer que de me mettre en l'état où vous me mettez. Quand j'ai dit la chose à Votre Majesté, si elle me l'eût défendue, jamais je n'y aurois songé; mais l'affaire ayant été au point où elle est venue, la rompre, quelle apparence! Que deviendrai-je? Où est-il, Sire, M. de Lauzun? — Ne vous mettez point en peine; on ne lui fera rien. — Ah! Sire, je dois tout craindre pour lui et pour moi, puisque nos ennemis ont prévalu sur la bonté que vous aviez pour lui. »

Il se jeta à genoux en même temps que moi et m'embrassa. Nous fûmes trois quarts d'heure embrassés, sa joue contre la mienne; il pleuroit aussi fort que moi: « Ah! pourquoi avez-vous donné le temps de faire des réflexions? Que ne vous hâtiez-vous? — Hélas, Sire, qui se seroit méfié de la parole de Votre Majesté? Vous n'en avez jamais manqué à personne, et vous commencez par moi et par M. de Lauzun! je mourrai, et je serai trop heureuse de mourir. Je n'avois jamais rien aimé de ma vie; j'aime et aime passionnément et de bonne foi le plus honnête homme de votre royaume. Je

faisois mon plaisir et la joie de ma vie de son élévation. Je croyois passer ce qui m'en reste agréablement avec lui, à vous honorer, à vous aimer autant que lui. Vous me l'aviez donné; vous me l'ôtez, c'est m'arracher le cœur. » Je criois : « Et si cela ne fera pas que je vous en aime moins; mais cela rendra ma douleur plus cruelle de me venir de ce que j'aime le mieux au monde. »

Je dis au roi tout ce que l'on peut dire de plus passionné et de plus honnête pour M. de Lauzun, de plus tendre et de plus respectueux pour lui. J'entendis tousser à la porte du côté de la reine. Je lui dis : « A qui me sacrificz-vous là, Sire? Seroit-ce à M. le Prince (1)? Je ne crois pas, après toutes les obligations qu'il m'a, qu'il voulût être spectateur à une scène aussi cruelle pour moi, et Votre Majesté n'auroit pas bonne opinion de lui, après lui avoir sauvé la vie, qu'il voulût attaquer la mienne par haine pour un homme, qui n'a de défauts pour tous les gens qui lui en veulent que parce qu'il ne dépend que de vous. Quoi! Sire, M. le Prince seroit-il de la cabale de la maison de Lorraine? Les voilà sur le pinacle, et M. de Lauzun leur rend un grand service. Après cela que ne fera pas mademoiselle de Guise contre vous? — Ah! ma cousine, ceci ne servira qu'à vous rendre plus heureuse. L'obéissance que vous me rendez en une occasion, qui vous est si sensible, me met en état de ne vous pouvoir jamais rien refuser. — Ah! Sire, quel est le mien! je ne vous demande qu'une

(1) On verra, dans un morceau cité à l'Appendice, que M. le Prince était, en effet, caché derrière la porte de la chambre du roi.

chose où il y va de votre grandeur, de tenir votre parole. Que dira-t-on dans les pays étrangers? Si cette affaire vous étoit honteuse, que vous ne saviez pas ce que vous faisiez; que l'on vous a redressé, au lieu que les grands rois doivent soutenir ce qu'ils ont fait. Il y a bien plus de honte de m'empêcher de faire une bonne action que de me l'avoir permise. Quoi! Sire, ne vous rendrez-vous point à mes larmes? »

Il élevoit sa voix afin que l'on l'entendît : « Les rois doivent satisfaire le public. — Assurément vous vous y sacrifiez bien; car ceux qui vous font faire ceci se moqueront de vous. Je demande pardon à Votre Majesté si je dis cela; mais il est très-vrai. » Il me répondit : « Il est tard. Je n'en dirois pas davantage ni autrement, quand vous seriez ici plus longtemps. » Il m'embrassa, et me mena à la porte où je trouvai je ne sais plus qui (1). Je m'en allai le plus vite que je pus à mon logis, où je criai les hauts cris.

---

(1) Les anciennes éditions ont ajouté ici plusieurs phrases dont il n'y a pas trace dans le manuscrit; les voici : « Je lui dis : Vous pleurez de compassion, vous êtes le maître de mon repos, vous avez pitié de moi, et vous n'avez pas la force de refuser aux autres le sacrifice que vous leur en faites! Ah! sire, Votre Majesté me tue, et elle se fait à elle-même le plus grand tort du monde. » C'est une paraphase de ce que Mademoiselle a dit plus haut.

CHAPITRE XVII.

(1670-1671.)

Mademoiselle reçoit la visite de MM. de Montausier, de Créqui, de Guitry et de Lauzun. — Le duc de Montausier lui déclare que le roi est satisfait des sentiments qu'elle lui a témoignés. — Désespoir de Mademoiselle. — Le roi vient la voir et cherche à la consoler. — Elle déclare que rien ne pourra faire changer ses sentiments pour Lauzun. — Elle reçoit les visites de la reine, de Monsieur, de mesdames de Montespan et de La Vallière. — Elle fait refuser sa porte à madame de Longueville. — Desintéressement de Lauzun, qui veut rendre à Mademoiselle la donation qu'elle lui avait faite. — Lenteur qu'avait mise Boucherat à dresser les articles du contrat. — Dépérissement de la santé de Mademoiselle. — Profondeur de sa tristesse. — Lettre qu'elle écrit à mademoiselle d'Épernon la carmélite. — Ingratitude de madame d'Épernon envers Mademoiselle. — Cette princesse retourne à la cour sur les instances de Lauzun. — Vive émotion qu'elle y éprouve. — Le roi la partage. — Il l'autorise à continuer de voir Lauzun et à le traiter comme son meilleur ami. — Elle reçoit le soir la visite de Lauzun. — Il la traite en enfant. — Mademoiselle passe les fêtes de Noël dans des couvents, et surtout aux Carmélites de la rue du Bouloi. — Portrait de M. de Lauzun fait par Mademoiselle à madame de Noailles. — Mademoiselle prend seule le deuil du fils de l'électeur de Bavière, afin de ne pas porter de couleur. — Elle accompagne le roi et la reine aux Jésuites de la rue Saint-Antoine le premier jour de l'an 1671. — Effet que produit sur elle la vue de Lauzun. — Mort de mademoiselle de Saint-Gelais aux Carmélites de la rue du Bouloi. — Le roi défend à la reine d'aller dans ce couvent. — Mademoiselle accompagne la reine à l'Opéra. — Cause de son assiduité à la cour. — Le roi exige qu'elle aille à Vincennes, où la cour se livre aux plaisirs. — Tristesse de Mademoiselle au milieu des fêtes. — Ce qu'elle répond quand

on lui demande depuis combien de temps elle avait résolu d'épouser Lauzun. — Aventure arrivée dans la maison de M. le Prince. — Madame la Princesse est emprisonnée à Châteauroux. — On blâme la conduite de M. le Duc son fils. — Mademoiselle veut renvoyer Guilloire. — Cabale formée par les gens de Mademoiselle contre Lauzun et en faveur de M. de Longueville. — Brays revient de Normandie. — Mort de l'archevêque de Paris, Hardouin de Péréfix.

Je vis entrer MM. de Montausier, Créqui, Guitry et M. de Lauzun. En le voyant, je criai les hauts cris, et lui eut beaucoup de peine à s'empêcher de pleurer. J'avois passé au Louvre, où logeoit M. le Dauphin pour parler à M. de Montausier; mais le roi l'avoit envoyé querir. M. de Montausier me dit : « Le roi nous a commandé d'amener ici M. de Lauzun pour vous remercier très-humblement de l'honneur que vous lui avez voulu faire et pour vous dire qu'il est très-content de vous et de lui, et que la manière avec laquelle vous lui avez parlé, ne vous étant pas emportée et ayant conservé dans votre douleur beaucoup de respect, l'obligera à avoir à l'avenir plus de considération pour vous qu'il n'a jamais eu, et que pour M. de Lauzun il fera pour lui des choses si considérables que vous aurez sujet [d'en être contente]. » Je pleurai beaucoup et je leur dis : « Il a beau faire, je ne serai jamais contente, séparée de lui. Et vous (1), [vous] avez cette force d'esprit que tout le monde vous croira indifférent pour moi. Que dites-vous? » et je sanglotois à chaque parole. Il me dit d'un grand sang-froid : « Si vous croyez mon conseil, vous irez demain dîner aux Tuileries et remercier le roi de

(1) Mademoiselle s'adresse ici directement à Lauzun.

l'honneur qu'il vous a fait d'avoir empêché une chose, dont vous vous seriez repentie toute votre vie. — Je ne croirai pas votre conseil : je pleurerai toute ma vie; mais j'espère qu'elle ne durera guère, et ne me repentirai jamais. » Je leur dis : « Vous voulez bien que j'aille parler à lui? » Je le menai dans ma ruelle; il me fit plaisir: car il pleura. Il ne me sut jamais parler, ni moi non plus. Je lui dis seulement : « Quoi! je ne vous verrai plus? Si cela est, je mourrai. » Puis nous retournâmes.

Ces messieurs s'en allèrent, à qui je ne sus rien dire. Je me couchai; je fus vingt-quatre heures sans parler, quasi sans connoissance. Quand on me nommoit M. de Lauzun, je demandois : « Où est-il? Que dit-il? » Quand il venoit quelqu'un de ses amis (car je ne voulois voir personne), je disois : « Ayez soin de lui. » M. de Créqui me vint voir, qui me dit que le roi vouloit venir chez moi. Je le fis prier qu'il n'entrât personne dans ma chambre avec lui que MM. de Créqui et de Rochefort. Quand il entra, je me mis à crier de toute ma force; il m'embrassa encore et fut toujours sa joue contre la mienne. Je lui disois : « Votre Majesté me fait comme les singes qui étouffent leurs enfants en les embrassant. » Il me dit qu'il me prioit de me consoler; qu'il m'assuroit que je serois avec lui d'une manière à faire enrager mes ennemis. Je lui dis que toutes choses m'étoient indifférentes; que je n'en voulois qu'une au monde, et que la vie me l'étoit même sans celle-là; qu'il ne me feroit plus la guerre que j'aimois à vivre, puisque je ne me souciois plus de mourir. [Il ajouta] qu'il feroit des choses admirables pour M. de Lauzun. Je lui dis que j'en serois fort touchée, mais que ce

n'étoit que des paroles que les biens qu'il nous promettoit et que les maux étoient réels et sensibles; que les mêmes gens qui l'avoient fait changer le feroient bien changer encore; que pour moi je ne changerois jamais; que je ne pouvois pas lui parler incessamment de M. de Lauzun; mais que je le suppliois d'être persuadé que toutes les fois que je me présenterois devant lui et que je le regarderois, ce seroit pour le lui redemander, comme un bien qui étoit à moi et que l'on m'avoit ravi. Je lui dis que l'on m'avoit dit : « Le roi a dit que c'étoit une fantaisie qui vous a prise en trois jours et que dans trois vous en serez consolée; » que je serois au désespoir qu'il pût avoir dit cela et que j'étois sûre qu'il ne l'avoit pu penser. Il appela Créqui et Rochefort pour m'assurer que cela n'étoit point et qu'il étoit très-fâché de cette sottise; qu'il diroit le contraire. « Je supplie très-humblement Votre Majesté de croire, lui dis-je quand il sortit, que le respect que j'ai pour elle et la tendresse que j'ai pour M. de Lauzun ne sortiront jamais de mon cœur et que rien que cela ne le peut occuper. »

La reine me vint voir qui ne savoit que me dire. Le roi me pria par M. de Créqui de ne lui rien dire. Monsieur y voulut venir; le roi envoya savoir si je le voulois et m'assurer qu'il ne me diroit rien. J'étois sur mon lit : il parla toujours de parfums, et je ne dis guère de choses. Ma belle-mère y voulut venir, ce me semble (je ne m'en souviens pas tout à fait bien), et ma sœur; je trouvai cela inutile. Elles ne vinrent point. J'envoyai querir madame de Montespan, que je priai fort de parler au roi. Elle me parla fort honnêtement. Madame de La Vallière m'étoit venue voir pendant le temps des

réjouissances ; elle m'avoit dit : « Vous faites une belle chose, j'en suis bien aise; M. de Lauzun est de mes amis. » Elle y revint dans la douleur et me dit : « Je vous plains fort; car une personne de votre condition avoir fait les pas que vous avez faits inutilement, cela est digne de pitié. Pour M. de Lauzun, il n'est point à plaindre; car le roi lui donnera plus de dignités et du bien plus que vous ne lui en donneriez, et quand il ne se mariera pas il en sera plus heureux. » Je trouvai ce discours fort sot. Madame de Longueville, pour une personne fort habile, en fit un dont le roi fut fort fâché. Madame de Sévigné, madame de La Fayette (il y avoit encore une autre que j'ai oubliée) l'étant allées voir un jour que mon mariage faisoit du bruit, on en parla. Ces dames-là n'étoient pas amies de M. de Lauzun, c'est-à-dire elles ne le connoissoient pas. Elles croyoient faire leur cour à madame de Longueville, en témoignant trouver la chose extraordinaire et disant : « Il faut que l'amitié que le roi lui témoigne ait ébloui Mademoiselle et qu'elle ait cru faire sa cour par là. » Madame de Longueville dit : « Si Mademoiselle a cherché de la faveur, elle devroit bien plutôt prendre le fils de M. Colbert. » Cela fut au roi qui envoya querir M. le Prince et qui en sut très-mauvais gré à madame de Longueville. On me le vint dire. Elle vint pour me voir dans le temps que je ne voyois personne; elle envoya en haut. On lui manda que je ne voyois personne. J'appris que le roi fut bien aise de ce que j'avois fait. On m'en blâma. Je dis : « Elle n'a pas songé si elle me fâcheroit dans son premier mouvement; j'ai suivi le mien. J'avoue que j'ai tort et que je devois l'excuser, puisque c'est la douleur qu'elle a eue de quoi je préférois M. de Lauzun

à son fils qui l'a fait parler, et ce motif est obligeant pour moi. »

[Le lendemain que le roi m'eut parlé pour rompre mon mariage, M. de Lauzun alla à six heures du matin chez M. Boucherat, pour le prier de me rapporter la donation que je lui avois faite du duché de Montpensier et de la souveraineté de Dombes : son désintéressement étoit si grand qu'il ne voulut pas même recevoir cette marque de mon amitié. Il trouva que Guilloire y avoit été à minuit pour la retirer de ma part; il ne m'en dit rien et j'appris cette circonstance de gens à qui M. Boucherat l'avoit contée. Depuis le commencement jusqu'à la fin, il porta de grandes longueurs à dresser le contrat, quoiqu'il n'y eût qu'à y mettre que je donnois généralement tout mon bien, sans en rien réserver. Après lui avoir dit et redit que c'étoit là mon intention, il ne laissa pas de me venir redemander s'il ne me laisseroit pas la maîtresse de quelques terres ou d'une somme d'argent, pour en pouvoir disposer à ma mort. Je lui répondis que non; que je voulois tout remettre entre les mains de M. de Lauzun, qui donneroit lui-même ce qu'il trouveroit à propos aux gens pour qui j'aurois eu de l'amitié et aux domestiques qui m'auroient bien servie; que j'étois assurée qu'il s'en acquitteroit avec plus de régularité que moi. Enfin je lui déclarai que je voulois absolument lui donner tout ce que j'avois. Quoique j'eusse décidé et donné mes ordres de cette manière et que je les eusse plusieurs fois répétés à M. Boucherat, il ne laissa pas d'envoyer un des gens de mon conseil pour me dire de sa part qu'il se croyoit obligé de m'avertir que je ne serois pas la maîtresse de rien, quand je serois mariée; que j'y prisse

garde; que je devrois au moins me réserver quelque bien, quand ce ne seroit même que pour faire des dispositions pieuses. Je lui écrivis un billet, par lequel je lui mandai que de me donner à M. de Lauzun, c'étoit lui faire un présent qui valoit mieux que tout mon bien; que je voulois absolument qu'il en fût le maître; qu'à l'égard des dispositions pieuses, que c'étoit le meilleur service que je pusse rendre aux pauvres, parce que si j'étois libérale envers eux, M. de Lauzun leur seroit prodigue; que je savois qu'à un cœur fait comme le sien il y avoit plutôt à craindre le trop que le trop peu, et que je ne serois jamais mieux la maîtresse de mon bien que lorsque je lui aurois tout donné; que je le priois de dresser mon contrat sur ce pied-là (1)].

Je vis tout le monde à la fin; mais je ne parlois point. J'étois maigre, les joues creuses, comme une personne qui ne mangeoit ni ne dormoit, et je pleurois, dès que j'étois toute seule, ou que je voyois des amis de M. de Lauzun, que l'on parloit de choses qui avoient relation à lui; j'en voulois toujours parler; il me venoit dans l'esprit: «il y a remède à tout, hors à la mort;» ce m'étoit une espèce de consolation; mais cette consolation me paroissoit si éloignée qu'elle ne faisoit que nourrir ma douleur. Elle m'avoit seulement ôté de l'esprit l'envie de mourir, qui me donnoit en quelque manière plus de tranquillité par l'espérance d'une prompte fin que d'une fin heureuse et éloignée (2). Enfin mon état étoit

(1) Le passage entre [ ] ne se trouve pas dans le manuscrit de Mademoiselle.

(2) C'est-à-dire *que ne pouvoit m'en donner l'espérance d'une fin heureuse et éloignée.*

pitoyable, et il faut l'avoir senti pour le comprendre et ce sont de ces choses que l'on ne sauroit exprimer. Il faudroit les connoître par soi-même pour en juger, et personne ne sauroit avoir senti une douleur comparable à la mienne; il n'y a rien à quoi on la puisse comparer. Dans toutes ces circonstances il n'y avoit que Dieu dont j'aurois pu tirer de la consolation; mais comme il vouloit que je fusse à lui par la souffrance, il ne m'en vouloit pas donner. Mademoiselle d'Épernon (on la connoît mieux par ce nom que par celui de sœur Anne-Marie) m'écrivit pour me demander de mes nouvelles. Je lui fis réponse, et comme je lui demandois, il y a quelque temps, à voir ma lettre (tout ce qui me le ramène me faisant plaisir), elle me la rendit, et je l'ai trouvée sous ma main en cherchant autre chose. Ainsi je la mettrai ici :

« Je suis partie deux fois de céans pour vous aller rendre compte de mes intentions, étant persuadée que vous ne désapprouveriez pas que je fisse une chose, à laquelle il n'y alloit ni de mon honneur ni de ma conscience, et où il n'y avoit que l'ambition blessée; elle m'a si longtemps possédée et j'en ai été si maltraitée, que j'avois résolu de l'abandonner pour chercher mon repos; je le trouvois dans la condition que j'avois choisie, par le mérite de la personne, dont tous ses ennemis ne peuvent disconvenir. S'il avoit été connu de vous, je suis sûre qu'il vous auroit plu; il a la meilleure âme du monde et le cœur le plus noble; enfin il avoit su toucher le mien. Le roi y avoit consenti après avoir fait toutes les choses imaginables pour me détourner de cette pensée; mais voyant combien ma résolution étoit forte et prise de longtemps, il avoit eu pitié de

ma foiblesse : l'affaire avoit été jusqu'au moment d'être faite; elle est finie de la manière que vous voyez. Jugez par là de ma juste douleur, et priez Dieu qu'il me console. Vous pouvez juger de l'état où je suis, et par combien d'endroits je suis blessée. Je me recommande à vos bonnes prières et [à celles] de la mère Agnès (3). J'irai vous voir le plus tôt que je pourrai; dites-lui que je suis contente au dernier point de la manière dont le maréchal de Bellefonds en a usé pour moi : je lui en serai obligée toute ma vie. Je suis au désespoir de n'être pas de même pour madame d'Épernon. »

J'écrivis cette lettre dans les premières vingt-quatre heures que je ne savois ce que je disois; même s'il me l'eût fallu relire, je ne sais si je l'aurois pu; ce fut ce qui me la fit demander à voir. J'avois envie de voir ce que l'on dit, quand on est en l'état où je me souvenois d'avoir été, qui me paroissoit bien terrible; car à force de trop sentir, je ne sentois rien. Madame d'Épernon envoya savoir comme je me portois, et si j'aurois agréable qu'elle me vînt voir : je crois que je dis qu'oui; car elle y vint. Elle me dit que je lui faisois pitié; je ne lui répondis rien. C'étoit la femme du monde qui m'avoit le plus d'obligation; je l'avois servie dans des temps et dans des occasions, où elle avoit peu d'amies,

(1) La mère Agnès de Jésus Maria (mademoiselle de Bellefonds) avait fait profession en 1629. Bossuet en a fait le plus touchant éloge dans une de ses lettres (édit. Le Bel, t. XXXIX, p. 690) : « Nous ne la verrons donc plus, cette chère mère; nous n'entendrons plus de sa bouche ces paroles que la charité, que la douceur, que la foi, que la prudence dictoient toutes et rendoient si dignes d'être écoutées, etc. » Voy. M. Cousin, *Jeunesse de madame de Longueville*.

non pas de ma qualité, mais de véritables. Je n'en dirai pas davantage, ne voulant pas perdre le mérite de ce que j'ai fait; il ne faut pas que son ingratitude me l'ôte. Si j'avois pu être sensible à quelque chose, j'aurois dû l'être à cela; car tous ceux qui m'ont manqué en cette occasion me devoient être une chose rude; mais comme le fort emporte le foible, j'ai été touchée de la chose même, et elle est toujours si vive dans mon cœur que je suis indifférente pour tout ce qui n'y a pas rapport.

On me dit qu'il falloit aller à la cour; que cela étoit bien mal d'être huit jours sans voir le roi. Je croyois qu'il étoit plus respectueux de ne lui pas montrer un objet qui le faisoit souvenir de ce qu'il avoit fait et de ce qui me paroissoit lui avoir déplu à faire. Je lui dis (1), dans les premiers moments, que je voulois m'en aller et que je ne mettrois jamais le pied à la cour. Il me pria fort de demeurer : il en eut peur; il me manda plusieurs fois que je ne le fisse pas. Après donc avoir bien marchandé, j'allai aux Tuileries, la veille de Noël, le matin. J'arrivai que l'on étoit à la messe. La reine revint, qui me demanda comme je me portois. Je lui dis : « Fort bien. » On alla dans la galerie. En passant dans la chambre où ce cruel arrêt m'avoit été prononcé, je fus saisie. Comme on fut dans la galerie où étoit le roi, il se promena. Au premier tour je me mis à pleurer, et je demeurai dans une fenêtre, n'étant pas bien aise de donner la comédie à bien des gens qui étoient ravis de me voir en cet état.

(1) C'est toujours à Lauzun que pense Mademoiselle, quoiqu'elle ne le nomme pas; c'est à lui qu'elle adresse la parole.

Le roi, après avoir fait son tour, revint tout seul et me dit : « Je suis plus fâché que vous de vous voir en l'état où vous êtes. Je vois bien que c'est moi qui vous cause tous ces pleurs, et ils sont si raisonnables que je ne sais que vous dire. » Il s'en alla. Je vis bien que c'est qu'il avoit aussi envie de pleurer que moi.

Je suis si troublée en pensant à tout ceci et les choses se représentent si vivement à moi, que je ne dis pas tout; ainsi il m'en revient que je n'ai pas mises en leur place. Le jour que le roi me vint voir, je demandai au roi de quelle manière il vouloit que je vécusse avec M. de Lauzun ; que si j'étois privée de le voir, ce me seroit un sensible déplaisir; même que je croyois que cela ne feroit pas un bon effet dans le monde pour moi; que j'avois perdu tous mes amis dans cette affaire ; qu'ils m'avoient tous abandonnée ; que si le roi ne me permettoit pas de voir les siens, il faudroit que je vécusse comme un ermite; mais que plutôt que de déplaire au roi ou de nuire à M. de Lauzun, je me priverois de toute chose ; que je donnois une marque de mon obéissance au roi, après laquelle je pouvois tout faire. Il me dit : « Je ne vous défends point de le voir; il doit, par la reconnoissance qu'il vous a de l'honneur que vous lui avez voulu faire, avoir un grand attachement à vos intérêts pour vous la marquer, et assurément vous ne sauriez prendre avis d'un plus honnête homme ni plus habile en tout ce que vous aurez à faire, que de lui. — C'est mon intention, sire, et je suis trop heureuse que vous veuillez bien que ce soit mon meilleur ami et que je n'aie point d'amis que les siens et ses parents; mais au moins, Sire, ne changerez-vous pas,

comme vous avez fait? Je ne puis m'empêcher de vous faire ce reproche. »

Comme nous étions dans cette galerie, on vint querir le roi pour dîner. Il me dit : « Votre santé ne vous permet pas de venir à Versailles demain avec nous? » Je lui répondis : « Je n'en suis pas en état, » et je passai par son appartement, parce qu'il n'y avoit personne, fondant en larmes. En passant dans la salle des gardes, je trouvai force officiers qui pleuroient en me voyant. Il fallut me délacer en arrivant; je crevois. Je fis dire que je ne voyois personne. M. de Lauzun vint sur le soir, assez ajusté, avec un air riant. Je me mis à crier. Il n'y avoit que la maréchale de Créqui et mes filles; après ces premières larmes (il pleura un peu, malgré sa mine riante), nous allâmes causer à une fenêtre. J'étois ravie de le voir; mais quand la cruauté que l'on avoit eue pour nous me revenoit, je repleurois et lui disois : « Il faut espérer; tout change.—Quoi! pouvez-vous croire cela, et peut-on y penser, si le roi ne veut pas? » Et il se contraignoit. Nous fûmes environ deux heures à causer. Quand il s'en alla, je recommençai à pleurer tout le reste du soir. Je n'allai point à la messe de minuit; je n'étois pas assez tranquille pour faire mes dévotions. Il m'y exhorta, me faisant des sermons sur ce que c'étoit que le monde; mais j'étois si touchée de lui dans ce moment qu'il ne me sut toucher par ce qu'il me disoit. Je lui demandai : « Mais ne reviendrez-vous pas bientôt ici? — Non, si vous faites ainsi. Le moyen de me voir, c'est de ne plus pleurer. » Il me traitoit comme une enfant.

Je passai les fêtes de Noël dans des couvents; je fus aux Carmélites du Bouloi; je me plaignis fort à elles

de la manière dont la reine en avoit usé pour moi. Elles en étoient fort honteuses et ne savoient que dire; elles me firent force honnêtetés; qu'elles étoient au désespoir; qu'elles me plaignoient. Madame de Noailles y étoit. Elle me dit : « Je n'ai jamais vu M. de Lauzun; dites-moi comme il est fait. » Au travers de mes pleurs et de ma douleur, je raillois un peu avec elle. Je lui dis : « Mais vous ne croirez pas ce que je vous en dirai; il est mieux que M. de Noailles vous le dise que moi. — Non; je veux que ce soit vous. » Je commençai : « C'est un petit homme; personne ne sauroit dire qu'il n'ait pas la taille la plus droite, la plus jolie et la plus agréable. Les jambes sont belles; un bon air à tout ce qu'il fait; peu de cheveux blonds, mais fort mêlés de gris, mal peignés et souvent gras; de beaux yeux bleus, mais quasi toujours rouges; un air fin; une jolie mine. Son sourire plaît. Le bout du nez pointu, rouge; quelque chose d'élevé dans la physionomie; fort négligé; quand il lui plaît d'être ajusté, il est fort bien. Voilà l'homme. Pour son humeur et ses manières, je défie de les connoître, de les dire ni de les copier (1). Enfin il m'a plu; je l'aime passionnément. Présentement je suis pour lui comme il plaît au roi; n'en parlons plus; car j'ai assez pleuré. Parlons d'autre chose. » Elles me contèrent que Saint-Gelais (2) étoit morte la nuit et ne me dirent point

(1) Comparez le passage de Saint-Simon sur Lauzun (*Mémoires*, t. XX, p. 39 et suiv., édit. Hachette, in-8).

(2) Il ne se trouve point de religieuse de ce nom dans le Catalogue des Carmélites, publié par M. Cousin à la suite de la *Jeunesse de madame de Longueville*. Le nom qui se rapproche le plus est celui de *Jessé*, religieuse morte en effet en 1670.

de quoi. On ne peut pas faire plus d'amitiés qu'elles m'en firent. J'y retournai deux jours après en attendant la reine, qui revenoit de Versailles (1).

Je pris le deuil d'un enfant de M. l'électeur de Bavière, dont personne ne le prit; mais je ne voulois point avoir de couleur. Je me trouvai à l'arrivée de Leurs Majestés aux Tuileries. Le roi me dit quelques mots en passant, et s'en alla; la reine de même, et je m'en allai. On me demanda de qui je portois le deuil; que personne ne l'avoit que moi. Je dis que j'étois amie de madame de Bavière, aussi bien que sa parente, et que je voulois le porter.

Le premier jour de l'an (2), Leurs Majestés vont toujours aux Jésuites (3). J'allai aux Tuileries pour les y accompagner. Le roi s'alloit mettre à table; il me demanda si j'avois dîné. Je lui dis qu'oui, et comme les violons étoient là, je ne les voulois pas entendre; je m'en allai dans la chambre de la reine; madame de Rambures étoit avec moi. Comme je regardois à la porte, je vis venir M. de Lauzun et M. de Guitry; je fermai la porte; ils vinrent. Madame de Rambures dit à M. de Lauzun qu'elle avoit une affaire à lui parler. Comme elle me l'avoit dite, je lui dis : «Je ne crois pas qu'il se charge de cela; car je m'intéresse pour ceux contre qui vous parlez, et apparemment M. de Lauzun

(1) Ce passage, depuis *madame de Noailles y étoit* jusqu'à *de Versailles*, a été omis dans les anciennes éditions des *Mémoires de Mademoiselle.*

(2) 1671.

(3) Aux Jésuites de la rue Saint-Antoine, qu'on appelait les *Grands-Jésuites.* C'est maintenant le lycée Charlemagne.

n'entrera jamais en rien contre moi. » En disant cela, je me mis à pleurer et m'en fuis. Il vint après moi et me dit : « Si vous faites de ces vies-là, je ne me trouverai jamais où vous serez; vous me ferez fuir le monde. » En m'exhortant à ne pas pleurer, il pleura lui-même et s'enfuit. Quand le roi revint de dîner, je fis ce que je pus pour avoir l'air riant; mais j'avois les yeux rouges et gros comme le poing. Enfin je pleurois sans cesse; mais quand je le voyois, je criois les hauts cris sans m'en pouvoir empêcher.

La reine avoit une grande affliction. On découvrit que Saint-Gelais, une fille de la reine, qui s'étoit faite carmélite au Bouloi, où j'avois été le jour de sa mort, étoit morte de la petite vérole, et que pendant son mal la reine y avoit été, même je ne sais si elle n'y avoit pas mené M. le Dauphin. Cela mit le roi fort en colère; il défendit à la reine d'y aller. On disoit qu'elles avoient été fort déchaînées contre mon mariage, quoiqu'elles m'eussent fait beaucoup d'amitiés. Elles étoient amies de madame de Guise. La reine fut au désespoir; car on ne les pouvoit justifier d'avoir fait une telle faute.

Il y eut cette année-là un Opéra admirable; je ne manquai pas une fois à y aller. On ne voyoit guère clair à l'endroit où étoit la reine, toutes les lumières étant sur le théâtre; ainsi je pleurois tant que je voulois. J'avois le plaisir de rêver quatre heures et de n'être interrompue par personne. M. de Lauzun venoit toujours sur la fin et se mettoit dans une loge, et je le regardois. Mon assiduité auprès de la reine ne diminua pas, quelque sujet que j'eusse eu de me plaindre d'elle; mais c'est que je voyois M. de Lauzun et que j'étois contente

de le voir, encore plus quand je lui pouvois parler, quoique je pleurasse souvent; mais il me regardoit tant que je n'osois plus pleurer, et le pouvoir qu'il avoit sur moi retenoit mes larmes; c'est en avoir beaucoup : car on n'en est pas maître soi-même.

Le roi proposa d'aller passer à Vincennes trois jours, pendant lesquels il y auroit tous les jours bal, comédie, chasse; que l'on seroit un jour parée, comme l'on l'est aux cérémonies; l'autre de chasse, et le dernier en masque. Cela occupoit beaucoup les dames et les messieurs. Je suppliai très-humblement le roi de me dispenser d'y aller; que je n'étois ni en humeur ni en état de prendre plaisir à rien; que l'on se moqueroit de moi d'aller du blanc au noir et que l'on auroit raison de dire qu'en trois jours les choses me passent de la tête; que j'y pleurerois et y ferois une vilaine figure; qu'en toute manière je n'y devois pas aller. Il me dit qu'il le vouloit absolument. Je le pressai fort ce jour-là de me permettre de venir ici (1). Il me le défendit encore. M. de Lauzun vint chez moi pour me dire qu'il falloit que j'y allasse et que je fusse plus ajustée que personne et que l'on remarquoit que j'étois négligée; qu'il ne savoit pas pourquoi je ne faisois pas comme j'avois accoutumé; qu'il en étoit étonné; ce que j'avois. Je lui disois : « C'est qu'autrefois j'avois eu quelque envie de plaire à un certain petit homme (je ne sais si vous le connoissez), et on ne veut plus que je lui plaise. Je ne me soucie de rien. — A propos on dit que vous avez tant dit de choses au roi. Si vous me contiez tout cela,

(1) A Eu.

j'en serois bien aise. Ce n'est pas que je le crois; mais comme un conte; car cela ne sauroit être vrai. » Nous contions mille choses de cette force, qui amusoient notre douleur; mais après cela elle revenoit tout d'un coup, et on pleuroit.

Le temps de Vincennes vint; j'y allai. J'y fus comme les autres; mais je n'y avois pas le cœur, comme les autres; je ne prenois plaisir à rien. Au bal M. de Lauzun se mit derrière tout le monde et étoit fort négligé. Je lui dis en sortant du bal : « J'étois au désespoir de vous voir fait comme vous êtes; car on vous aura regardé; on aura demandé : *Où est M. de Lauzun*? Et quand on vous aura vu tout crasseux, on aura trouvé que j'avois un méchant goût. Pour mon honneur, vous deviez vous ajuster. » Il rioit.

En dansant une courante avec le duc de Villeroy, je demeurai tout à coup au milieu de la salle, et je me mis à pleurer. Le roi se leva et me vint querir. Il mit son chapeau devant moi, et dit : « Ma cousine a des vapeurs. » Personne, je crois, ne douta du sujet. M. de Lauzun fit le plongeon, et étoit dans le dernier embarras. Il masqua comme les autres, mais sans se faire connoître, et il ne fut qu'un moment. Il s'alla déshabiller, et se vint mettre derrière madame de Crussol, qui étoit auprès de moi; je causai beaucoup avec lui.

En retournant à Paris, le roi parla beaucoup des carmélites du Bouloi. Cela fit grande peine à la reine. Madame de Guise étoit à Vincennes, mais elle ne se montra guère; elle étoit toujours derrière; elle étoit grosse. Elle avoit déjà un fils.

Le roi écrivit dans les pays étrangers pour leur donner

part de mon affaire (1). Je crois que ceux qui la proposèrent crurent que cela seroit fort désavantageux pour M. de Lauzun, et tous ses amis trouvèrent qu'il n'y avoit rien que de fort glorieux pour lui; que le roi le traitoit aussi obligeamment qu'il se pouvoit et l'élevoit au-dessus des princes étrangers. Je crois que celui qui la fit suivit bien l'intention du roi et crut faire sa cour en la tournant ainsi. Les premiers jours que je vis le monde, on me questionnoit un peu, et il n'eût pas été bien que j'eusse évité de parler; il eût semblé que je me repentois et que j'eusse voulu que l'on eût oublié ce qui s'étoit passé. Ainsi quand l'on me demandoit s'il y avoit longtemps que cette affaire étoit résolue et combien il y avoit que l'on y avoit pensé, je disois : « Elle est résolue du voyage de Flandres. » La Hillière me dit que M. de Lauzun avoit dit à quelques personnes qui lui en avoient parlé que nous n'avions résolu la chose qu'au Catelet. Ainsi je le dis toujours pour que nous nous trouvassions justes. Il y avoit plus longtemps, comme l'on voit; mais on n'étoit pas obligé d'en rendre compte.

Il arriva une aventure (2) chez M. le Prince assez mal

---

(1) La lettre du roi se trouve dans les papiers Conrart, t. XI, in-f°. Voy. l'Appendice.

(2) Ce fut le 13 janvier 1671 qu'eut lieu cet événement, d'après le *Journal d'Olivier d'Ormesson*. On suit dans ce *Journal*, écrit au moment même où les faits se passaient, tous les bruits qui coururent à cette occasion : « Le mardi 13 janvier 1671, MM. Le Laboureur ayant dîné avec nous, on vint leur dire sur les trois heures que madame la Princesse venoit d'être assassinée dans sa chambre par un de ses valets de pied. M. le bailli de Montmorency y alla, et à son retour dit que c'étoit un

agréable. Depuis la mort du cardinal de Richelieu, on a

---

nommé Duval, qui avoit été son valet de pied et que M. le Prince avoit chassé de sa maison, lequel étoit entré dans la chambre de madame la Princesse à l'issue de son dîner et l'ayant trouvée seule lui avoit demandé de l'argent, et elle l'ayant refusé sur ce qu'elle n'en avoit point, il avoit tiré son épée et l'avoit frappée dans le corps. Cette action fut aussitôt répandue partout et trouvée fort extraordinaire.

» Le mercredi 14 janvier, étant allé voir les orangers avec M. l'abbé de Villiers, il me dit que l'histoire de madame la Princesse étoit une infamie, et que l'on vouloit étouffer cette affaire, et que M. le duc d'Enghien avoit fait évader ce nommé Duval, afin qu'on ne le prit point.

» Le jeudi 15 janvier, je fus le matin aux Jésuites, où j'appris que ce nommé Duval avoit été pris chez le nommé Frontin, chanoine de la Sainte-Chapelle, et avoit été conduit à l'hôtel de Condé et de là aux prisons de Saint-Germain ; que l'on avoit informé du fait et que les informations portoient que ce nommé Duval, ayant pris querelle contre un autre et tiré l'épée, madame la Princesse étoit sortie au bruit pour les séparer, et que dans ce rencontre elle avoit été blessée par l'un d'eux d'un coup d'épée ; que l'on avoit conté au roi cette histoire de la sorte par bien des raisons.

» Le samedi 17 janvier, je fus le matin au Palais. Avant l'audience, les trois gens du roi entrèrent. M. Talon dit qu'ils avoient eu avis que, mardi dernier, deux hommes, l'un nommé Duval, l'autre Rabutin, avoient pris querelle dans l'antichambre de madame la Princesse et tiré l'épée ; qu'elle ayant couru au bruit pour les séparer avoit été blessée par l'un d'eux ; et qu'un crime de cette qualité, pouvant passer pour être lèse-majesté en la personne d'une princesse du sang, ils étoient obligés de requérir qu'il plût à la cour de commettre deux de Messieurs pour se transporter à l'hôtel de Condé et recevoir la déclaration de madame la Princesse, interroger ce nommé Duval, qui étoit prisonnier aux prisons du faubourg Saint-Germain, et à cette fin qu'il seroit transféré, continuer les informations commencées pour ce fait, etc. Eux retirés, M. Hervé auroit lu leur requête, sur laquelle il fut ordonné suivant les conclusions. L'après-dînée, parlant à M. le

toujours assez méprisé madame la Princesse (1), mais on ne l'avoit laissée manquer de rien. On lui laissoit voir le monde; elle étoit comme une autre. Depuis que madame la Duchesse est mariée, on a redoublé le mépris que l'on avoit pour cette pauvre femme. Elle étoit si abandonnée qu'elle ne voyoit plus personne. Un garçon, qui avoit été son valet de pied, à qui on dit qu'elle avoit promis quelque récompense, ou qui avoit dessein de la voler croyant qu'elle avoit de l'argent, entra dans sa chambre; il n'y avoit avec elle qu'un gentilhomme qui sortoit de page de M. le Duc. Soit qu'il lui eût demandé de l'argent insolemment ou que ce gentilhomme l'eût vu qui vouloit voler (car on n'a pas su le détail), ils mirent l'épée à la main; madame la Princesse voulut les séparer; elle reçut un coup d'épée dans le côté. Il vint du monde. On prit le valet de pied; le gentilhomme se sauva (2). On envoya querir M. le Prince, qui étoit à

---

procureur général de cette affaire, qui étoit fort différente du premier récit, il me dit qu'elle étoit vraie, sinon que la querelle s'étoit faite dans la chambre et non dans l'antichambre. »

Olivier d'Ormesson ajonte un peu plus loin : « Duval, pour le coup d'épée donné à madame la Princesse, fut jugé au Parlement, la Grand'Chambre et Tournelle assemblées, et fut condamné aux galères. Madame la Princesse n'avoit pas voulu parler devant les commissaires du Parlement, et l'instruction pour la preuve n'étoit pas entière. »

Quant à Rabutin, il réussit à s'enfuir et s'enrôla dans les armées de l'empereur, où il fit fortune. (Voy. *Mémoires de Saint-Simon*, édit. Hachette, t. V, p. 15-16).

(1) Claire-Clémence de Maillé-Brézé était, comme on l'a vu dans le tome I des *Mémoires de Mademoiselle*, nièce du cardinal de Richelieu.

(2) Les anciennes éditions ont ajouté la phrase suivante, qui

Chantilly. Le valet de pied fut condamné aux galères. Dès que madame la Princesse fut guérie, on l'emmena à Châteauroux, une maison de M. le Prince en Berri, où elle a été longtemps en prison. A cette heure (1), on dit qu'elle se promène; mais elle est comme gardée avec peu de gens. On parla fort de cela, et ce fut un grand bruit à Paris. On blâma fort M. le Duc de traiter ainsi sa mère, et l'on crut qu'il étoit bien aise d'avoir cette occasion de l'éloigner pour qu'elle ne fît point de dépense. Il auroit pu trouver des prétextes plus avantageux.

Guilloire continua sa mauvaise conduite; il ne se put passer de témoigner de la joie de la rupture de mon affaire; il se contraignoit un peu devant moi; mais je connoissois le fond de son cœur; ainsi j'avois beaucoup d'impatience de m'en défaire. Je le dis plusieurs fois à M. de Lauzun. Un jour il le vouloit; l'autre, non. Je lui dis comme je m'étois engagée en le prenant de lui donner quelque récompense (on le voit dans ces Mémoires), quand il vint à mon service. M. de Lauzun trouvoit cela raisonnable; il remit à M. de Montausier de dire ce qu'il lui falloit donner. D'abord M. de Montausier le trouvoit bonhomme; puis il le trouva tracassier.

Tous mes gens enrageoient de voir toujours madame de Nogent chez moi. Ils espéroient que le roi l'empê-

---

n'est pas dans le manuscrit : « L'abbé Lenet, sur l'avis qu'on avoit donné que le premier s'étoit sauvé dans le Luxembourg, me vint demander permission de le laisser prendre; il ne s'y trouva point et il fut pris dans la ville. »

(1) Mademoiselle a écrit cette partie de ses Mémoires en 1677, comme on l'a vu plus haut.

cheroit d'y venir. Segrais redoubloit son espérance pour M. de Longueville, et un nommé Saint-Germain, mon maître d'hôtel, que j'avois pris pendant la guerre. Les conseils se tenoient chez madame d'Épernon. Madame de Rambures y entroit pour quelque chose. On alloit rendre compte à madame de Puysieux. Brays arriva de Normandie le soir que l'affaire se rompit. C'est un homme sage : il ne dit rien et ne pensoit à rien ; mais je crois qu'il n'eût pas été plus aise que les autres.

Cette année-là, l'archevêque Péréfix mourut. Le roi donna l'archevêché à M. l'archevêque de Rouen (1).

---

(1) Hardouin de Péréfix, archevêque de Paris, mourut le 1er janvier 1671. Il eut pour successeur Harlay de Chanvallon, archevêque de Rouen.

CHAPITRE XVIII.

(1671.)

Retraite de mademoiselle de La Vallière à Sainte-Marie de Chaillot. — Elle est ramenée à la cour par Colbert. — Le nouvel archevêque de Paris, Harlay de Chanvallon, visite Mademoiselle et lui fait connaître la conduite de Guilloire et de Segrais à l'égard de Lauzun. — Leurs démarches auprès du P. Ferrier, confesseur du roi. — Il en instruit le roi et Lauzun. — Mademoiselle renvoie Segrais. — Lauzun lui conseille de prendre Rollinde pour remplacer Guilloire. — Efforts de ce dernier pour rester auprès de Mademoiselle. — Elle ne veut pas consentir à le garder. — Le roi donne le gouvernement de Berri à Lauzun. — Mademoiselle obtient du duc de Roquelaure qu'il lui donnera Rollinde. — Sentiments qu'elle exprime sur les faveurs accordées à Lauzun par le roi. — Rollinde entre au service de Mademoiselle. — Le roi approuve ce choix. — Aventure de Lauzun avec le duc de Longueville, qui le prend pour confident de ses projets. — Efforts de la sœur Anne-Marie de Jésus pour réconcilier Mademoiselle avec madame de Longueville. — Cette réconciliation a lieu au grand couvent des Carmélites. — Mademoiselle se réconcilie également avec le prince de Condé et avec sa famille. — Indisposition de cette princesse. — Voyage de la cour en Flandre. — Conduite de l'abbé de Saint-Léger, confesseur de Mademoiselle. — Elle le renvoie. — Séjour de la cour à Chantilly. — Aventure de Vatel. — On croit Mademoiselle hydropique. — Discussion entre cette princesse et Monsieur. — Le roi donne raison à Mademoiselle. — Lauzun à Chantilly. — M. et madame de Verneuil y viennent. — Il est question pour Lauzun d'acheter le gouvernement de Languedoc. — Mademoiselle se rétablit. — *Campagne des brouettes.* — Jeu du hoca. — Mademoiselle obtient de Lauzun la grâce de Saint-Germain-Beaupré. — Mademoiselle refuse de recevoir le duc de Guise, qui partait pour l'Angleterre. —

Bruits répandus sur un mariage secret entre Mademoiselle et Lauzun, et publiés dans la *Gazette de Hollande*. — Mademoiselle entraîne la reine à une revue où Lauzun paraît avec éclat. — Mort de la duchesse d'York. — Lauzun offre à Mademoiselle de négocier son mariage avec le duc d'York. — Réponse de Mademoiselle, qui déclare qu'elle ne songe qu'à Lauzun. — Elle reçoit la visite de Colbert de Croissy, ambassadeur de France en Angleterre, qui lui dit que son projet de mariage avec Lauzun a été approuvé dans ce pays, et particulièrement par le roi. — La cour va à Tournay, puis à Ath. — Mademoiselle visite un jardin célèbre près d'Enghien. — Ses conversations avec Lauzun. — Larmes qu'elles lui font verser.

La cour alla le premier jour de carême à Versailles. Il y avoit eu un bal en masque aux Tuileries, où madame de Montespan et madame de La Vallière n'avoient pas paru. Madame de La Vallière s'en alla dès six heures du matin à Chaillot, aux filles de Sainte-Marie (1). Le roi y envoya M. Colbert et M. de Lauzun. Nous allâmes à Versailles. Tout le chemin se passa en pleurs, le roi, madame de Montespan et moi; je pleurois de compagnie; les deux autres pleuroient madame de La Vallière, qui les consola bientôt : elle revint; tout le monde dit qu'elle en avoit usé fort sottement : ou

(1) Cette retraite de mademoiselle de La Vallière eut lieu le 11 février 1671. Voy. les lettres de madame de Sévigné, en date des 12 et 18 février. Le *Journal d'Oliv. d'Ormesson* en parle en ces termes : « Le 11 février, madame de La Vallière se retira à Chaillot chez les religieuses de Sainte-Marie, et laissa une lettre pour le roi, qui lui marquoit sa retraite et qu'elle n'emportoit que son habit gris, laissant le surplus, comme étant au roi. Le roi lui envoya M. de Belfonds, et ensuite M. Colbert, avec ordre de la mener à Versailles, où il alloit ; ce qu'il fit, et la dame y alla sur la parole que le roi trouveroit bon qu'elle se retirât, si elle persévéroit. »

qu'elle devoit demeurer, ou faire ses conditions bonnes, et elle revint comme une sotte. Quoique le roi eût pleuré, il auroit été très-aise de s'en défaire dès ce temps-là. On parla fort différemment, comme l'on fait de toute chose, de cette retraite, des motifs de ceux qui lui avoient fait faire. Pour moi cela m'étoit si indifférent que je l'ai oublié, et je ne veux point parler, comme j'ai déjà dit, de ce qui ne me regarde pas.

Comme nous fûmes retournés à Saint-Germain, M. de Paris me vint voir; il a toujours témoigné beaucoup d'amitié à M. de Lauzun. En arrivant à Paris, il me parut prendre grande part à notre disgrâce. Il m'entretenoit donc de mes affaires; il me dit : « Eh ! bien Guilloire n'est plus à vous ? » Je lui dis : « Il y est encore. — J'admire votre patience après ce qu'il a fait. » Je lui dis : « Je ne sais rien de nouveau. — Oh ! vraiment me dit-il, je croyois que M. de Lauzun vous l'eût dit. » Je lui dis : « M. de Lauzun m'a dit souvent qu'il souhaitoit que je l'ôtasse, et c'est mon intention : il en a si mal usé pour lui que je ne puis le souffrir; mais il tarde toujours. — Et Segrais y est-il encore? — Oui. » Je le pressai de me dire l'histoire dont il étoit question. Il me dit : « Il y a deux mois que Matomesnil, que vous connoissez (c'étoit un gentilhomme du comté d'Eu) me dit : *MM. Guilloire et de Segrais m'ont prié de les amener céans.* Comme il y avoit peu que j'étois archevêque, je crus que c'étoit pour me faire compliment; je lui dis que ce seroit quand ils voudroient. Il me les amena le lendemain; je n'étois pas levé. Après m'avoir fait des honnêtetés, M. Guilloire me dit : *Vous avez toujours eu tant de bonté pour Mademoiselle, et pris tant d'intérêt à tout ce qui la regarde, que je crois que vous*

devriez bien continuer dans l'occasion présente : elle est dans un état pitoyable. Je leur dis : *Assurément il s'est passé des choses bien désagréables pour elle ; mais on ne parle plus de cela. — Ah ! monsieur* (1), *que dites-vous ? Elle est plus entêtée que jamais de M. de Lauzun, et c'est une œuvre digne de vous et à quoi vous êtes obligé en conscience, de finir cette affaire ; il faudroit empêcher que cet homme ne la vît.* Je répondis : *C'est au roi à faire cela, et non pas à moi.—Mais vous devriez lui représenter qu'il y va de sa conscience.* Segrais dit : *Il y auroit un expédient*, comme suppléant à la mémoire de Guilloire ; il paroissoit que c'étoit le souffleur et que l'autre avoit oublié son rôle et ce qu'ils avoient concerté ensemble. — *Et quel ?* lui dis-je. — *D'envoyer M. de Lauzun ambassadeur en Espagne ou en Angleterre, ou commander quelque province, quelque troupe.— Je suis très-humble serviteur de Mademoiselle ; je la servirois en tout ce qui dépendroit de moi. Si elle me faisoit l'honneur de me demander des avis sur la conscience, je lui en donnerois d'aussi fidèles que personne : c'est mon métier. Je lui en donnerois de même sur toutes choses ; mais je crois qu'elle n'en a besoin sur rien ; je ne lui en donnerai pas. Pour le roi, je ne me mêle pas de lui donner des avis, et M. de Lauzun ne m'a rien fait pour le vouloir faire chasser, et je crois, messieurs, que vous*

---

(1) Les anciennes éditions ont remplacé *monsieur* par *monseigneur* ; mais indépendamment du texte de Mademoiselle, les documents historiques du dix-septième siècle attestent que l'on ne donnait pas alors habituellement aux évêques le titre de *monseigneur*. On trouve l'origine de cet usage dans les *Mémoires de Saint-Simon* (édit. Hachette, t. VII, p. 171).

devriez modérer votre zèle ; vous le portez un peu trop loin. Ils ne furent pas contents de m'avoir parlé, ils furent trouver le confesseur du roi, pour lui dire la même chose. Le père Ferrier me vint trouver, qui me dit qu'il le diroit au roi et à M. de Lauzun. Je le dis à l'un et à l'autre, qui en furent fort surpris et qui blâmèrent fort la conduite de ces gens-là. Le roi ne douta pas que vous ne les chassassiez ; j'ai été étonné que cela ne fût pas fait. »

Je lui dis : « Vous aviez raison, et moi j'en ai beaucoup de me plaindre de M. de Lauzun d'en avoir ainsi usé avec moi. » Je l'envoyai chercher ; il étoit à Paris. J'écrivis à Guilloire de dire à Segrais qu'il se retirât et que j'étois mal contente de lui (1). Ils allèrent tous

(1) Segrais parle de sa disgrâce dans ses *Mémoires-Anecdotes*, mais il est loin de s'accorder avec Mademoiselle. Il m'a semblé convenable de rapprocher ici le témoignage de Segrais de celui de Mademoiselle. « La cause de ma disgrâce auprès de Mademoiselle ne vient pas de ce que j'ai voulu la dissuader de se marier avec M. de Lauzun. Je n'y ai jamais songé, parce que je ne le devois pas, étant son domestique, et qu'elle ne m'en donnoit pas l'occasion, quand j'aurois eu dessein de le faire. Quand son mariage, qui ne se fit pas, fut arrêté, elle me chargea d'en aller porter la nouvelle à madame d'Épernon, et elle me dit ce qu'elle vouloit que je lui rapportasse de sa part, et elle se retira de moi avec tant de précipitation, de crainte apparemment que je ne lui répliquasse, que je ne pouvois pas en avoir le temps ; mais M. Guilloire, son secrétaire des commandements, qui parloit plus librement que moi à Mademoiselle, par la confiance que sa charge lui donnoit auprès d'elle, lui dit tout ce qu'un véritable zèle pouvoit lui faire dire là-dessus. Et un jour étant dans l'antichambre, je l'entendis lui dire dans sa chambre assez haut, en lui parlant : *Vous êtes la risée et l'opprobre de toute l'Europe.* Je sus la rupture de son mariage vingt-quatre heures avant

deux le lendemain chez M. de Paris, et lui dirent : « Ah! monsieur, vous nous avez perdus. Il n'y a encore que moi de chassé, dit Segrais; mais M. Guilloire le sera.» M. de Paris leur dit : « Vous l'avez dit à d'autres qu'à

---

elle. M. de Lauzun la lui cacha lui-même. M. de Lauzun se comporta en cette occasion en grand courtisan, quand le roi lui dit qu'il ne vouloit pas qu'il songeât davantage à ce mariage, en assurant que c'étoit pour des raisons qui ne le regardoient pas, il se jeta à ses pieds, et lui dit : « Sire, il m'arrive en cette occasion ce que j'avois le plus souhaité au monde de trouver, celle de vous donner la plus grande marque de ma soumission aux volontés de Votre Majesté, comme je la trouve en ce moment. » Le roi lui en sut bon gré, et il lui dit qu'il lui feroit tant de bien pour le consoler, que ses envieux en seroient jaloux. En effet il le fit peu de temps après gouverneur du Berri, et lui fit présent de cinquante mille livres pour s'acquitter de ses dettes. On a cru mal à propos que nonobstant la rupture du mariage qui devoit se faire en public et solennellement, il y avoit un mariage de conscience entre Mademoiselle et lui. Pour preuve que cela n'a pas été, c'est que Mademoiselle chercha depuis à se marier avec M. de Marsillac et ensuite avec M. de Longueville (*). De plus elle chassa Madelon, sa femme de chambre, ce qu'elle n'auroit pas fait, si elle avoit cru qu'elle eût pu dire quelque chose sur ce sujet, sur l'empressement qu'elle témoigna alors de se vouloir marier. En effet le temps pressoit; car elle avoit quarante-cinq ans. *Mademoiselle*, disoit madame de Nemours, *croit qu'elle ne peut pas s'en donner au cœur joie, si le sacrement n'y a passé.* A mesure que les affaires de Mademoiselle avançoient vers leur conclusion, elle trouvoit des prétextes de rien qui les faisoient échouer. La raison qu'elle apporta pour ne pas se marier avec le duc de Lorraine, c'est que les salines n'étoient pas d'un aussi grand revenu qu'elle avoit cru (**) »

(*) Mademoiselle affirme au contraire dans ses *Mémoires* qu'elle ne voulut pas consentir aux propositions qu'on lui fit pour ces projets de mariage.

(**) On a déjà vu dans les *Mémoires de Mademoiselle* (t. III, p. 522) qu'elle avait eu un tout autre motif pour refuser le duc de Lorraine.

moi.» Il m'écrivit un billet pour me prier de ne le point nommer; ce que je fis. Guilloire vint à Saint-Germain et me dit : « Voilà des tours de M. de Lauzun : il a fait agir M. de Paris; » et étoit fort fâché. Je le renvoyai à Paris.

M. de Lauzun vint, que je grondai fort. Il me dit : « C'est que j'ai peine à faire du mal. On dira dans le monde que je veux faire le maître; que je veux tout gouverner chez vous.» Je lui dis : « Plût à Dieu que vous le voulussiez! c'est ce que je souhaite avec passion.» Il me dit encore : « On dira que je chasse les vieux domestiques; mais, à dire le vrai ceux-là vous traitent fort cavalièrement. Envoyez chercher le père Ferrier; il vous dira la même chose que M. de Paris, et ils étoient cause que je n'osois quasi aller chez vous.»

M. de Montausier se mit dans la tête de sauver Segrais et de presser M. de Paris pour me dire qu'il n'avoit dit mot. Je dis toujours à M. de Lauzun : « Ils sont également coupables; Guilloire a moins d'esprit : il n'a pas imaginé la chose; mais il a été ravi de la faire. Après cela voyez si je pourrois garder un homme qui en a usé ainsi pour vous. Songez donc à me trouver un homme en place de Guilloire.» Il me dit : « On m'en a proposé deux ou trois; mais ce sont gens qui ont eu des attachements à des gens, qui ne vous sont pas agréables. J'ai jeté les yeux sur Rollinde. Je vous en parlois cet hiver; je vous disois que je l'avois envoyé en Guienne pour les affaires de ma maison; qu'il avoit accommodé celles que nous avions avec M. de Roquelaure, et que quoiqu'il ait été contre nous je l'avois trouvé si honnête homme et si habile que j'avois prié M. de Roque-

laure de trouver bon qu'il se mêlât de mes affaires. » Je lui dis : « Je veux bien cet homme-là; Roquelaure a toujours été de mes amis. » Il me dit : « Il lui en faudra parler. » Guilloire me vint trouver et me dit : « Je sais que M. de Lauzun vous veut donner un nommé Rollinde, qui est un très-honnête homme, qui est très-habile; mettez-le en la place de M. Losandière, ou ayez-les tous deux; je lui lairrai tout faire, et ne m'ôtez pas. »

Il alla chercher Pertuis, qui est fort des amis de M. de Lauzun pour lui demander pardon; pour lui faire des protestations de service. Jamais je n'ai vu un homme si fâché de s'en aller, si souple, si désavouant sa conduite passée. Je voulus qu'il s'en allât.

Le lendemain de Pâques, M. de Lauzun m'envoya Pertuis pour me dire que le roi lui avoit fait l'honneur de lui donner le gouvernement de Berri. Je le savois déjà; un brigadier de sa compagnie me l'étoit venu dire; il étoit vacant par la mort du maréchal de Schulemberg. Il me manda aussi que M. de Roquelaure étoit à Saint-Germain, et que je l'envoyasse chercher pour lui demander Rollinde; ce que je fis. Il vint chez moi dès que j'eus dîné; je lui dis qu'il y avoit un homme dont j'avois ouï dire beaucoup de bien, qui étoit en grande réputation de capacité et de probité, et que j'avois un grand besoin que l'on eût soin de mes affaires; qu'elles étoient en désordre, et que je le priois de me le donner. Il me fit de grands discours, qui ne signifient rien : c'est un grand diseur de riens, fort bonhomme et bon ami. Il a toujours passé pour cela. Il l'avoit toujours été de M. de Lauzun. La conclusion fut qu'il me l'amèneroit.

Le soir je trouvai M. de Lauzun chez la reine, à qui je fis mon compliment, qu'il reçut comme on peut juger; je lui dit tout bas : « Je ne suis contente de rien de ce que le roi vous donne; je voudrois qu'il me donnât à vous; jusque-là je ne me réjouirai de rien. » Il me répondit qu'il étoit de mon avis et que tout lui faisoit dépit (1).

M. de Roquelaure m'amena Rollinde, et le laissa avec moi. J'en fus fort contente. Je le dis le lendemain à M. de Lauzun, avec qui j'eus une longue conversation chez la reine, qui nous trouva; elle ne regarda pas cela de bon œil. Belloy ajusta avec Guilloire les choses pour son payement. M. de Lauzun me dit qu'il avoit dit au roi qu'il me donnoit Rollinde, et qu'il l'avoit eu fort agréable. Cela me faisoit un grand plaisir quand je voyois l'approbation que le roi donnoit au commerce que j'avois avec M. de Lauzun. Guilloire s'en alla : ce fut une grande désolation pour tous ses amis, la plupart ne l'étant que parce qu'il s'en alloit; ils ne l'étoient pas auparavant.

Sœur-Anne-Marie de Jésus (2), me parla de me raccommoder avec madame de Longueville; je ne voulus pas. Je le dis à M. de Lauzun, qui me dit : « Et pour-

(1) Les anciennes éditions ont remplacé cette phrase si simple par les suivantes : « Il me répondit que mon souhait étoit trop obligeant; qu'il n'y pouvoit répondre que par une protestation à mes genoux, et qu'il n'étoit pas dans un endroit pour l'oser faire; qu'il me prioit pourtant d'être sensible à la bonté avec laquelle le roi lui avoit donné ce gouvernement. »

(2) La sœur Anne-Marie de Jésus était mademoiselle d'Épernon, qui s'était faite carmélite en 1649, et dont il a été souvent question dans les *Mémoires de Mademoiselle.*

quoi? vous n'avez pas sujet d'être fâchée contre elle; ce qu'elle a dit part de bonne amitié pour vous. Pour moi, je serois ravi que vous fussiez raccommodées; au moins je reverrois M. de Longueville, qui a toujours été de mes amis et que je n'ai pas vu depuis tout ceci. »

Il s'étoit passé pendant notre affaire une assez plaisante aventure entre M. de Longueville et M. de Lauzun. Il me la conta : M. de Longueville étoit des amis de M. de Lauzun; il lui faisoit la cour et M. de Lauzun en usoit très-bien avec lui. Il lui dit un jour : « Je voudrois bien avoir une conversation avec vous sur une affaire de la dernière importance pour ma fortune. » Il lui dit : « Ce sera quand il vous plaira. » M. de Lauzun, qui savoit son dessein, appréhendoit fort de se trouver tête à tête avec lui. Un matin à la messe du roi, il lui dit : « Dînez-vous chez vous? » M. de Lauzun lui dit : « Je ne sais; si je trouve un homme avec qui je suis engagé d'aller, je n'y dînerai pas. » Il crut en être défait; M. de Longueville ne le perd pas de vue : ainsi il le voit monter chez lui; il le suit. Les voilà tous deux à dîner. M. de Lauzun ne sut faire autre chose que de dire à ses valets : « Laissez entrer tous ceux qui viendront; » chose qui lui étoit fort extraordinaire : car sa porte étoit toujours fort barricadée, et personne n'y entroit. Les voilà à table. Ils achèvent de dîner; personne ne vient; il étoit au désespoir. Les voilà assis auprès du feu. M. de Longueville commence : « Vous m'avez toujours témoigné tant de bonté que je ne veux penser à rien, sans vous en rendre compte et vous en demander votre avis. Il y va de ma fortune à cette affaire, et elle me seroit mille fois plus agréable si elle me venoit par vous; » enfin toutes les honnêtetés que l'on peut dire à

un homme pour qui on a beaucoup d'estime, qui a beaucoup de crédit, et que l'on veut engager à obliger par la reconnoissance, que l'on lui témoigne avoir avant l'obligation.

M. de Lauzun lui dit en regardant souvent du côté de la porte, comme un homme qui espère du secours : « J'ai toujours été votre serviteur et votre ami ; vous me faites justice de vous fier à moi et de croire que je vous servirai en tout ce qui en dépendra; mais de quoi est-il question ? car vous ne m'avez parlé que généralement. » Il dit qu'il trembloit : il ne vouloit pas dire son secret à M. de Longueville; il ne le vouloit pas tromper. Un homme est bien embarrassé [dans cette position.] Heureusement il entra quelqu'un, qui ôta M. de Lauzun de son embarras.

L'affaire fut publique deux jours après. Il lui fit un compliment en passant, chez la reine; car chez lui personne ne l'y trouva, ou il étoit sorti, ou il le faisoit dire; car en pareille occasion on est accablé d'amis et d'ennemis. Le vent de la prospérité pousse également tout le monde; mais celui qui le mène, quand il est aussi peu capable d'en prendre que M. de Lauzun est, il sépare le bon d'avec le mauvais et ne respire que le bon et celui qui est nécessaire pour ne s'en pas enfler. L'affaire de madame Longueville (1) arriva; ainsi il ne vit ni ne parla plus à M. de Lauzun (2).

Il vint un jubilé à Pâques : sœur Anne-Marie m'écri-

---

(1) Voy. plus haut, p. 241.

(2) Ce passage, depuis *il s'étoit passé* jusqu'à *ne parla plus à M. de Lauzun*, a été résumé en quelques lignes dans les anciennes éditions.

vit encore pour me raccommoder avec madame de Longueville. Je lui fis réponse que je le voulois bien; mais que je la priois de lui dire de ne me parler de rien, que la matière m'étoit si sensible, que la plaie étoit encore si fraîche qu'il ne la falloit pas renouveler. Il y avoit force choses tendres pour M. de Lauzun. Le roi étoit même cité. J'envoyai voir ces lettres à M. de Lauzun qui les trouva bien, et comme c'étoit le mercredi et que je n'arrivai à ténèbres qu'après qu'elles furent commencées, je dis au roi ce qui m'avoit empêché de venir. Je lui montrai ma lettre, ne voulant rien faire sans son avis. Je lui en avois parlé dès auparavant. Il avoit approuvé que je me raccommodasse; mais comme ma lettre étoit fort tendre pour M. de Lauzun, j'étois bien aise de la lui montrer pour lui faire connoître que je ne changeois point et dans l'espérance de le rattendrir et de lui faire pitié de mon état pour le finir.

Je fus à Paris la semaine de Pâques. Je fus droit aux Carmélites au grand couvent. Madame de Longueville vint où j'étois; nous arrivâmes l'une d'un côté et l'autre de l'autre dans la chambre de la reine. C'est que la reine ma grand'mère y avoit fait bâtir un appartement; il n'y a point changé de forme ni de nom, et c'est où l'on va d'ordinaire. Nous nous embrassâmes. Elle me dit : « C'est de fort bon cœur; je n'ai jamais eu dessein de vous fâcher. — Ni moi non plus. — Je suis fort fâchée de ce que j'ai fait. » Nous nous mîmes en conversation; puis on nous sépara. Nous nous embrassâmes encore, et je lui dis : « J'ai plus de torts envers vous en ce que j'ai reculé de vous voir. Je vous en dis ma coulpe; car sœur Anne-Marie m'en a parlé plusieurs fois, et je suis obligée de vous dire qu'il y a des gens

qui n'ont pas l'honneur d'être connus de vous qui m'ont fort pressée de me raccommoder et qu'il n'a pas tenu à eux que je ne l'aie fait plus tôt, et que ce fut une grande joie hier au soir quand je leur dis que je venois ici pour cela. » Elle me répondit : « Je leur suis fort obligée.— C'est de très-bonne foi, lui dis-je, que je me raccommode. » Elle me dit de même, et nous nous séparâmes fort tendrement de part et d'autre, et depuis nous avons fort bien vécu ensemble. C'est une personne d'une grande et austère vertu et de beaucoup de mérite.

Je m'en retournai à Versailles; je rendis compte de la conversation à M. de Lauzun. Je parlai à M. de Longueville chez la reine. Il s'approcha de moi; je lui dis : « J'ai vu ce matin madame votre mère aux Carmélites. » Il me témoigna en avoir une grande joie. M. de Lauzun se vint mettre en conversation. J'en rendis compte au roi mot pour mot. Il trouva que cela s'étoit bien passé. M. de Longueville fut dîner chez M. de Lauzun. Pertuis l'y mena. M. de Longueville me vint voir le lendemain. Le roi témoigna à M. le Prince (à qui il n'avoit rien dit à mon égard, quoiqu'il eût trouvé à redire qu'il eût discontinué de me voir, puis qu'ayant blâmé ce qu'avoit fait madame de Longueville il ne devoit pas entrer là dedans), qu'il étoit bien aise que nous fussions raccommodés. Il me vint voir, M. le Duc et madame la Duchesse; mais ils ne me parlèrent de rien.

Je me trouvai mal; j'eus un grand rhume qui me fit demeurer à Paris huit ou dix jours. M. de Lauzun ne me vint point voir; ce qui me fit beaucoup durer le temps. Il envoyoit tous les jours savoir de mes nouvelles.

On s'en alla en Flandre (1). J'avois un confesseur que j'avois pris ici, lors de mon exil; c'étoit un curé de la paroisse, religieux de Sainte-Geneviève, à qui j'avois fait donner une abbaye de Saint-Léger de Soissons, de leur ordre. Il demeuroit à Luxembourg. Je ne sais comme quoi mal à propos je m'avisai un jour, tout au commencement de mon affaire, de [la] lui dire; je croyois que ce que l'on disoit à son confesseur étoit une chose dont il gardoit le secret, comme de la confession. Quand Madame mourut il me demanda : « Ceci ne vous fera-t-il point changer de résolution? » Je lui dis que non. A mon retour de Chambord, il me dit : « L'affaire de Monsieur est donc rompue; vous allez achever celle de M. de Lauzun. » Cette curiosité me déplut; je lui dis : « Je n'y songe plus. » Le jour de la Notre-Dame de décembre, qui fut le jour que M. de Lauzun me dit que Guilloire en avoit été avertir M. de Louvois, le matin, en sortant de confesse, mon confesseur me dit : « Je vous avertis que M. Guilloire a quelque vent de l'affaire de M. de Lauzun et qu'il m'en parla hier au soir, et je ne lui répondis rien; je fis semblant de dormir. » Je lui dis : « Ah ! si vous le lui aviez dit et que vous vinssiez au-devant, ce seroit une horrible chose. » Il me dit : « Je ne serois pas digne de mon caractère, si je l'avois fait. » Je lui répondis : « Je vous demande pardon d'avoir pensé cela. » Au temps du mariage, il me dit : « Il n'y a rien à dire à la chose; mais tant de gens se déchaînent contre; je ne hâterois point l'affaire; je lairrois revenir tout le monde pour leur faire connoître le tort

(1) La cour partit pour ce voyage au mois d'avril 1671.

qu'ils ont de s'y opposer.» Je lui dis : «le roi est le maître, qui y consent ; je ne me soucie ni du monde ni de ma belle-mère et de ma sœur.» Depuis je ne fus point à confesse à lui, et je n'y fus qu'au jubilé à un Augustin déchaussé des Loges auprès de Saint-Germain. Car quand on a le cœur blessé, il faut se donner du temps pour revenir ; il ne faut pas s'approcher des sacrements, si on ne s'en sent pas digne. M. de Lauzun me prêchoit tous les jours que je devois mettre tous les ressentiments que je devois avoir aux pieds de Notre-Seigneur, le remercier des grâces qu'il m'avoit faites et profiter de cette disgrâce ; mais on ne fait pas cela tout d'un coup. Je ne parlois quasi plus à l'abbé de Saint-Léger, quand j'allois à Paris. Quand il vit que j'avois été à confesse à un autre, il jugea bien qu'il s'en iroit. Quand il vit Guilloire et Segrais partis, il me dit : « Je m'en irai peut-être aussi. » Je ne lui disois rien. Comme je partis pour le voyage, il me dit : « C'est cette fois que je m'en vais. » Je lui dis : « Je crois que vous serez aussi bien à votre abbaye qu'ici. » Nous nous séparâmes (1).

Je ne me portois pas bien quand l'on partit. Je me trouvai mal à Chantilly, où le roi séjourna un jour. J'avois le visage bouffi et les jambes enflées et les mains ; mais mon médecin dit qu'il n'y avoit point de danger ni à craindre de devenir hydropique ; que ce n'étoit que des vapeurs de rate causées par la mélancolie. Cela ne laissoit pas de mettre en peine M. de Lauzun. En parlant à moi, il me paroissoit avoir de l'inquiétude de

(1) Les anciennes éditions ont omis complétement ce passage depuis *J'avois un confesseur* jusqu'à *nous nous séparâmes.*

me voir ainsi, sans me l'oser témoigner, de peur de m'en donner. Il arriva un tragique accident comme la cour étoit à Chantilly. Un maître d'hôtel de M. le Prince, qui avoit toujours été fort sage, se tua. On dit que c'étoit qu'il avoit trouvé que quelque chose n'alloit pas bien à sa fantaisie et qu'il s'en étoit tué de dépit (1).

On fut coucher à Liancourt; je m'allai coucher de bonne heure. Le lendemain le roi me dit en carrosse : « Comme je venois hier au soir chez la reine, je trouvai tout le monde en entretien; madame de Nogent pleuroit. Mademoiselle d'Elbœuf leur dit que vous étiez hydropique, et que vous ne vivriez pas six mois. » Cela ne m'alarma pas.

Quand Guilloire s'en alla, Monsieur me dit à table : « Guilloire n'est plus à vous, ma cousine, et vous avez pris un M. Rollinde en sa place. — Oui, Monsieur. — Guilloire étoit honnête homme. » Je ne dis rien. « Segrais n'est plus à vous aussi; voilà bien des gens qui s'en sont allés. » Je lui dis : « On fait chez soi ce que l'on veut. » Le roi sourit et voyoit que Monsieur avoit bien envie de parler et qu'il n'osoit dans le carrosse. Il me dit : « Vous n'avez donc plus votre confesseur ? — Non, Monsieur; il a voulu aller à son abbaye. — C'est-à-dire comme les chiens que l'on fouette. — Monsieur, il étoit obligé en conscience d'y aller, et je ne le savois pas. » Le roi dit : « Quand un moine est hors de son couvent, il perd la tramontane et ne sait plus ce qu'il fait : il veut se mêler des affaires du monde et ne les

(1) Voyez sur cette aventure de Vatel la lettre de madame de Sévigné en date du 26 avril 1671.

entend pas. Ma cousine a bien fait de le laisser aller chez lui. » Cela ferma la bouche et me fit un sensible plaisir; car cela montroit qu'il étoit bien aise que je me défisse de tous les gens qui n'étoient pas amis de M. de Lauzun.

Il (1) ne vouloit point venir à Chantilly. Il m'avoit dit le soir que nous partîmes de Saint-Germain qu'il ne me verroit de deux jours et qu'il nous rejoindroit à Liancourt. Je fus tout étonnée quand, à la dînée, je le vis passer dans un carrosse de louage avec Nyert et Moreau, premiers valets de chambre et de garde-robe du roi. Il ne menoit point son carrosse au voyage, ayant donné ses chevaux à madame de Montespan. A tous les autres [voyages], c'étoit la duchesse de La Vallière qui voituroit ses femmes; à celui-là, elle s'avisa, la veille, de mener son carrosse; elle n'avoit point de chevaux. On trouvoit toujours à point nommé toutes choses chez M. de Lauzun, et ces dames-là en usoient avec une grande autorité, et lui, pour plaire au roi, avoit soin de leur rendre toute sorte de services. Il ne s'empressa pas fort avec M. le Prince et M. le Duc, quoiqu'ils lui fissent mille honnêtetés (2).

M. et madame de Verneuil (3) vinrent faire leur cour à Chantilly au roi et à la reine. Nous causâmes fort, madame de Verneuil et moi, sur un bruit qui couroit que M. de Verneuil vouloit se défaire du gouvernement de

---

(1) Lauzun.

(2) Ce passage, depuis *il ne vouloit point* jusqu'à *honnêtetés*, est omis dans les anciennes éditions.

(3) Henri de Bourbon-Verneuil, fils naturel de Henri IV. Sa femme était Charlotte Séguier, fille du chancelier.

Languedoc entre les mains de M. de Lauzun, et que M. de Sully (1) auroit celui de Berri, avec quelque autre récompense; elle me dit qu'elle le souhaiteroit fort, qu'elle y contribueroit de tout son pouvoir; que M. de Verneuil n'étoit plus en âge de faire de si longs voyages qu'étoit celui de Languedoc et qu'il auroit une vraie joie de le voir entre les mains d'un homme, pour lequel il avoit autant d'estime et d'amitié. Je la remerciai fort par l'intérêt que j'y prenois.

Le lendemain, en partant, on ne fut pas plus tôt en carrosse que Monsieur dit : « J'ai oublié de demander à madame de Verneuil s'il est vrai que son mari vend le gouvernement de Languedoc, comme le bruit en court. » Personne ne dit mot. Monsieur reprit : « C'est un beau gouvernement; votre père l'avoit, ma cousine. » Le roi dit : « Il l'a eu, parce qu'il l'avoit voulu avoir pendant la régence; car en un autre temps il ne l'auroit pas eu (2). » Monsieur dit encore quelque chose, sans nommer M. de Lauzun; mais on voyoit bien où cela alloit. Le roi répondit d'une manière fort obligeante et qui regardoit aussi M. de Lauzun indirectement. Je sais bien que j'en fus fort contente et lui aussi, à qui j'en rendis compte, dès que nous fûmes arrivés à Liancourt; mais je ne me souviens plus ce que c'étoit.

Si j'eusse continué à être incommodée, je m'en serois

---

(1) Le duc de Sully était fils de Charlotte Séguier, qui avait épousé en premières noces Maximilien de Béthune, duc de Sully.

(2) Les anciennes éditions font dire au roi : *Je ne lui aurois pas accordé*, sans songer que Louis XIV avait six ans à l'époque où le gouvernement du Languedoc fut donné à Gaston d'Orléans.

venue ici d'Abbeville, où on devoit passer; mais le voyage, qui fatigue les gens, me guérit. On alla droit à Dunkerque (1). M. de Duras commandoit les troupes. On appela cette campagne *la campagne des brouettes* (2); le roi alloit tous les jours voir travailler. On jouoit à un jeu que l'on appelle *hoca* (3). On y perdit de grandes sommes; mais comme l'on ne payoit pas régulièrement, ceux qui gagnèrent ne profitèrent pas beaucoup. Le roi et M. de Lauzun payoient fort bien (4).

Le roi trouva M. de Louvois à Montreuil, qui lui dit l'état où il avoit trouvé les troupes, et que la brigade de Saint-Germain-Beaupré, de la compagnie de M. de Lauzun, étoit fort mauvaise. M. de Lauzun fut au désespoir et gronda fort Saint-Germain; car il ne leur recommandoit autre chose que d'avoir de bonnes brigades. J'étois dans le cabinet de la reine avec madame de Nogent, pendant qu'elle jouoit dans sa chambre. Saint-Germain vint et se jette à genoux devant moi, et me

---

(1) La cour arriva à Dunkerque le 3 mai 1671.

(2) Cette plaisanterie, si on y attachait quelque importance, donnerait une fausse idée d'une campagne dans laquelle on acheva les fortifications de Dunkerque.

(3) Le *hoca* avait été introduit en France par le cardinal Mazarin. Il se jouait avec une table divisée en trente compartiments, numérotés depuis un jusqu'à trente. Les joueurs plaçaient à volonté leur argent sur un de ces compartiments; on tirait un numéro d'un sac qui en renfermait trente, et ce numéro désignait le compartiment gagnant. Le banquier payait vingt-huit fois la somme placée sur ce compartiment et gardait le reste. Ce jeu de hasard fut prohibé dans la suite.

(4) Ce passage, depuis *on appela cette campagne* jusqu'à *payoient fort bien*, a été omis dans les anciennes éditions.

dit : « Vous voyez un homme au désespoir ; si vous n'avez pitié de moi, je suis perdu : M. de Lauzun me veut casser. Parlez-lui. » Je lui dis : « Votre brigade est-elle bonne? » Sans savoir ce que c'étoit ; il me dit que oui, et me pria de lui parler. Comme il jouoit avec le roi, je ne jugeai pas à propos de l'envoyer querir en sortant, parce qu'il étoit bien aise de se reposer. Je lui écrivis et lui mandai que le pauvre Saint-Germain étoit au désespoir et que je le priois d'avoir un peu d'égard pour lui; que sa mère étoit mon amie. Je le vis le lendemain à la messe; il ne me dit rien. Mais en arrivant à Boulogne, Saint-Germain me vint remercier qu'il lui avoit fait force honnêtetés. Je ne lui parlai qu'à Dunkerque; il vint chez la reine, comme elle arrivoit, pour me présenter Robert, l'intendant de Dunkerque, qui m'offroit son logis; que mon maréchal des logis n'avoit pas voulu déloger. M. de Lauzun me dit que je le prisse; que je lui ferois plaisir; que c'étoit un honnête homme de ses amis. Ensuite il me pria de ne me jamais mêler de lui faire des recommandations; que je l'embarrassois, et que cela pourroit déplaire au roi. Cela finissoit tout.

On le logea fort mal à Dunkerque; il étoit fort en colère contre le maréchal des logis. Il me disoit : « Hélas! je m'aperçois tous les jours que je suis un misérable; autrefois j'étois accoutumé à l'être et je ne m'en souciois point; mais après ce que j'ai pensé être, tout me manque.» On peut juger si nous pleurions tous deux.

M. de Guise alla en Angleterre pour faire comme les autres : car tous les jeunes gens y alloient; il envoya d'Alesso, qui étoit auprès de lui comme une manière

de gouverneur (c'étoit un homme de qualité, qui avoit été cornette des chevau-légers de feu Monsieur), pour savoir si je trouverois bon qu'il vînt me dire adieu. Je lui mandai que, comme il avoit cessé de me voir sans raison, qu'il n'étoit pas nécessaire sans raison aussi d'y revenir; que s'il croyoit en avoir eu, qu'elles subsistoient encore et que je n'étois pas changée; ainsi qu'il ne devoit pas changer. Je le dis le soir chez la reine à M. de Lauzun, qui écoutoit cela sans rien dire, et puis il disoit : « Vous n'êtes pas changée? — Non, et je changerai jamais. » On fit courre le bruit que nous nous étions mariés avant que de partir de Paris, et la *Gazette de Hollande* le [dit]. On me l'apporta pour me la montrer. Il rioit; je ne dis rien; je [la] lui envoyai (1).

La garde de cavalerie de la maison du roi étoit devant mes fenêtres. Je l'allois voir avec grand plaisir et plus particulièrement quand c'étoit la compagnie de M. de Lauzun. Je reprochai en passant un jour à Barail qu'il ne me venoit pas voir. Enfin il y vint un samedi matin; il entra dans ma chambre avec un air riant. Je crus qu'il avoit quelque chose à me dire; j'entrai dans mon cabinet en grande hâte; il me dit : « Il est admirable aujourd'hui; il a un habit neuf tout uni, et un ruban couleur de rose à sa cravate; mais tout cela est d'un air charmant. J'ai été si aise de le voir ainsi que je suis venu tout courant vous le dire. Je lui ai dit que j'y venois; il m'a dit que j'étois un fou; je lui ai répondu que j'étois sûr que vous en seriez bien

(1) Ces deux paragraphes, depuis *on le logea fort mal* jusqu'à *je la lui envoyai*, ont été omis dans les anciennes éditions.

aise. » Il est vrai que cela me fit plaisir de voir la manière dont il me le disoit, et l'amitié qu'il avoit pour lui et pour moi.

Il y avoit des revues de cavalerie sur le rempart du côté de Mardick, tous les samedis. La reine y alloit toujours. Je dis à Barail : « On le verra tantôt à la revue. » Je fus chez la reine, qui dit : « Je n'irai point à la revue aujourd'hui ; je m'irai promener de l'autre côté. » Je fus fort fâchée et j'espérois qu'elle changerois ; je lui dis fort qu'il y falloit aller. Plus je l'en pressois, plus elle s'opiniâtroit à n'y pas aller. J'allai l'après-dînée voir Madame Colbert, qui étoit arrivée la veille de Paris, où je trouvai madame de Soubise. Nous dîmes fort à madame Colbert qu'il falloit qu'elle vînt à la revue voir son gendre, M. de Chevreuse, à la tête des chevau-légers, et y faire aller la reine ; je me tourmentai tant que la reine y fut, et je vis M. de Lauzun avec le ruban tant vanté. Je fus de l'avis de Barail et je lui fis signe qu'il avoit raison.

Madame la duchesse d'York étoit morte il y avoit peu de temps ; tout d'un coup il prit une fantaisie à M. de Lauzun que je voulois l'épouser (1). Il vint à mon logis un soir que la reine venoit de la promenade. Il envoya savoir si j'étois chez moi. Nous entrâmes dans mon cabinet. Il me dit : « Je viens vous dire que, si vous voulez épouser M. le duc d'York, je supplierai le roi de m'envoyer demain en Angleterre pour négocier votre mariage : je ne souhaite au monde que votre grandeur et vous voir contente. Je ne suis bon qu'à

(1) Le duc d'York.

vous servir. Je serois le dernier des hommes et le plus ingrat si je songeois à autre chose. Employez-moi donc et dites-moi sincèrement ce que vous pensez là-dessus. — Je ne pense à rien qu'à vous; je ne suis occupée d'autre chose; je ne songe qu'à perdre mon temps pour parler au roi et lui dire que l'on ne dira point qu'il m'a sacrifiée à vous, quant il me permettra de vous épouser; que s'il m'en empêche, on blâmera sa cruauté; on dira qu'il me tient comme une esclave pour avoir mon bien; qu'il est de son équité et de sa justice de me laisser en liberté. Voilà, monsieur, à quoi je songe. » Il se jeta à mes pieds et fut longtemps sans parler; j'eus quasi envie de le relever; mais je me reculai bien vite et le laissai au milieu du cabinet. Il me dit : « Voilà où je voudrois passer ma vie; mais je ne suis pas assez heureux. Il ne faut songer à rien qui déplaise au roi. Pour moi, je n'ai que la mort à souhaiter. » Je pleurois beaucoup, et il s'en alla.

M. Colbert, ambassadeur de France en Angleterre, vint à Dunkerque; il me dit qu'en Angleterre on n'avoit point désapprouvé cette affaire; que l'on avoit été fort fâché de quoi elle étoit rompue; que tout le monde aimoit et estimoit M. de Lauzun et que le roi d'Angleterre lui avoit dit : « Il faut que j'aie bien de la considération pour M. de Lauzun, et que je fasse grand cas de sa personne et de son mérite pour n'être pas fâché que Mademoiselle l'ait préféré à moi, de qui elle n'a pas voulu. Je l'ai toujours regretté et j'aurois été au désespoir qu'elle eût épousé un autre; mais pour M. de Lauzun, j'en suis bien aise. » M. le duc de Buckingham, qui est fort de ses amis, vint voir le roi; il me vint voir; nous parlâmes fort de lui; il me dit qu'en toutes

les choses où M. de Lauzun et moi aurions besoin du roi d'Angleterre, qu'il nous serviroit et que pour lui nous pouvions compter comme sur un homme qui feroit tout ce que nous voudrions.

Je crois qu'il est inutile de dire que MM. les capitaines des gardes n'alloient aux revues que quand le roi y étoit, pour se mettre à la tête de leur escadron pour le saluer, quand il passoit, ou la reine, et particulièrement M. de Lauzun, qui n'auroit pas obéi volontiers à Duras.

Quand ce que le roi faisoit faire [à Dunkerque] fut achevé, on s'en alla à Tournay. On passa ou on séjourna. Le roi s'alloit promener tous les jours, comme il faisoit à Dunkerque, et voir les ouvriers. M. de Lauzun envoya M. de Pertuis me dire qu'il s'en alloit à Bruxelles; qu'il étoit fort fâché de ne me pouvoir venir dire adieu. Il n'y vint point; je le vis seulement chez la reine. Nous ne fûmes pas longtemps à Tournay; on alla à Ath. On parla de la beauté d'un jardin, qui est à Enghien, à trois lieues de là. C'est une petite ville qui appartient au duc d'Arschott. Monsieur eut envie d'y aller; le roi le permit. Madame de Montespan y devoit venir; mais elle n'y vint pas; il n'y eut que Monsieur et quelques dames qui y vinrent avec nous. Force seigneurs y suivirent Monsieur, [et formèrent] une escorte par honneur; car on étoit en paix. Le château est grand, mais vieux. Pour le jardin, c'est la plus belle chose du monde et la plus extraordinaire; mais il faudroit un temps infini à en faire la description, et après cela on n'y comprendroit rien, si on ne l'avoit vu. C'est le chemin de Bruxelles à Ath. En y arrivant, nous trouvâmes M. de Lauzun et Guitry, qui revenoient dans

un carrosse sans livrée. Valentinois étoit avec eux; on ne vit que lui; ils se cachèrent; mais je les vis bien. Monsieur y donna à dîner; on se promena et on revint fort entêté de tout ce que l'on avoit vu. Le comte de Charny m'y vint voir; Monsieur lui fit mille honnêtetés.

Le récit que nous en fîmes, Monsieur et moi, y fit aller mille gens : les ministres y furent, le maréchal de Villeroy. Tous revenoient aussi entêtés de ce jardin que Monsieur et moi. Le roi eut envie d'y aller et la reine, et les Espagnols fort mal gracieusement y envoyèrent une garnison; cela choqua le roi, qui n'y voulut plus aller.

Au retour d'Enghien, M. de Lauzun vint chez la reine, qui me conta son voyage de Hollande; j'étois fâchée de quoi il étoit parti sans me dire adieu. Ainsi je lui aurois volontiers fait la mine; mais dès qu'il voyoit que j'avois envie de gronder, il avoit des manières à me ramener et à me mettre de bonne humeur, qu'il n'y en eut jamais de pareilles; il est tout comme le jardin d'Enghien : en de certaines choses il faut le voir ; car on ne sauroit le dépeindre ni l'imiter.

Je m'allai souvenir qu'en causant, dans le temps de notre mariage, on parloit de voyage. Il me dit : « J'en ferai un cette année; quand le roi sera en Flandre, je veux aller à Bruxelles, à Anvers, en Hollande, voir toutes les places pendant la paix; cela est quelquefois utile en temps de guerre, vous ne vous ennuierez pas; je ne serai que quinze jours; mais comme ce sera la première fois que je vous aurai quittée, vous vous en apercevrez plutôt que quand vous y serez accoutumée. » Je lui disois : « Mais je vous verrai si peu en tous lieux, qu'il me sera égal que vous soyez où je suis ou ailleurs.

— Mais quand je vous dirai adieu, dites donc, serez-vous un peu attendrie? — Non. — Je crois que si. » Il me pressa tant que je pleurai, et cela lui fit tant de plaisir que souvent il recommençoit.

Il me parloit aussi de celui qu'il auroit à aller à l'armée avec plus de considération qu'il n'en avoit eu; qu'il feroit des choses extraordinaires, quand il songeroit qu'il falloit mériter l'honneur que je lui avois fait; « au moins, s'il mouroit que l'on pût dire : *La conduite qu'il a en toutes ses actions, qui le distingue des autres, autorise le choix que Mademoiselle en a fait.* On meurt content après cela. » On peut juger si ce voyage de trois semaines ou d'un mois m'attendrissoit, si ce discours ne me faisoit pas fondre en larmes. Ce souvenir-là nous fit pleurer fort longtemps, et j'eus toutes les peines du monde à essuyer mes yeux, pour qu'il n'y parût point en soupant.

Il me disoit : « Pour vous consoler, songez ce que je vous ai dit cent fois que, dès que vous seriez en chagrin contre moi, vous me diriez, sans que je vous eusse donné aucun sujet : *Vous êtes un ingrat; songez ce que je suis, et que vous n'êtes pas roi.* » Et moi, je lui disois : « Souvenez-vous que, toutes les fois que vous m'avez tenu ce discours, je vous disois que vous me reprocheriez : *Si j'étois roi, je vous reprocherois que vous avez quarante-trois ans.* C'est pourquoi connoissant ce que nous nous pouvions reprocher l'un à l'autre et le prévoyant; nous ne nous serions jamais fait de reproches. »

Dans le temps que notre affaire n'étoit pas encore déclarée et que nous songions aux mesures que nous avions à prendre, comme on a vu en plusieurs endroits

et comme l'on voit encore par ce que je viens de dire, la considération qu'il avoit pour moi prévaloit toujours sur toutes choses et sur un intérêt aussi grand que celui qu'il avoit, et montre bien la bonté de son cœur et comme il l'avoit pour moi. Il me disoit : « Je voudrois que tout le monde pût savoir votre dessein, avant qu'il fût exécuté, pour que l'on pût vous dire tout ce que l'on voudroit contre moi. Si vous trouviez qu'il y eût autant de mal que l'on vous auroit dit, vous ne feriez point l'affaire, et quoi qu'il en soit vous feriez fort bien de changer. Si on ne vous disoit point de mal de moi ou que vous vérifiassiez celui que l'on vous auroit dit être faux, lors vous feriez ce qui vous plairoit, et vous auriez l'esprit en repos pour toujours. Autrement, quand nous serons mariés, je vous connois, dès que l'on vous viendra dire quelque chose, vous bouderez, vous serez chagrine, et moi plus chagrin encore quand je le verrai. A force de vous prier, vous me direz ce que c'est, puis qui l'aura dit. Cela sera fini ; la même personne n'osera revenir; mais au bout de trois mois il en viendra une autre, qui fera la même chose, et je serai au désespoir de vous voir ainsi. C'est pourquoi je voudrois pour tout ce qui peut arriver, qui vous pourra déplaire, y pouvoir remédier. »

Depuis je lui disois quelquefois : « Vous m'êtes bien plus obligée de vous vouloir encore ; car je sais tout ce que l'on dit de vous. Je ne croirois plus que les femmes vous fissent peur, comme vous me disiez ; je ne vous croirois plus insociable, comme vous me disiez que vous étiez. Enfin sur tout ce que vous m'aviez dit pour me faire peur, je suis rassurée; et sur toutes les choses sur quoi vous disiez que je ne devois pas craindre, j'en sais

assez pour m'y précautionner. » Il me disoit : « Ce sont toutes précautions inutiles. Nous n'en devons jamais avoir ni vous ni moi que pour ne rien faire qui déplaise au roi. — Mais je voudrois, lui dis-je, qu'elles pussent à la fin être bonnes à quelque chose. » Il soupiroit et ne répondoit rien (1).

---

(1) Ces conversations de Mademoiselle avec Lauzun ont été altérées à chaque ligne dans les anciennes éditions. On pourra s'en convaincre par la comparaison des textes.

CHAPITRE XIX.

(1671.).

Suite du voyage de la cour. — Le roi va à Charleroi. — Voyage de Lauzun en Hollande. — Inquiétude qu'il cause à Mademoiselle. — La reine visite Mariemont. — Mademoiselle obtient du roi permission d'aller à Mons. — Elle fait le voyage incognito avec la maréchale d'Humières et plusieurs autres dames. — Elles sont reçues par le duc d'Arschott. — Chanoinesses de Mons. — Mademoiselle visite dans cette ville le couvent des filles de Sainte-Marie. — Honneurs qu'elle y reçoit. — Elle rend compte de sa conduite au roi, qui en paraît satisfait. —Elle lui fait connaître les forces de la garnison de Mons. — Inquiétude que cause à Mademoiselle l'absence de Lauzun. — Joie qu'elle éprouve de son retour. — Maladie du duc d'Anjou. — Sa mort. — Chagrin qu'en ressent Mademoiselle. — La cour loge à Maisons. — Elle va ensuite à Versailles, où Mademoiselle reçoit et loge madame de Nogent. — Mademoiselle se prépare à aller à Forges ; son chagrin en quittant Lauzun. — Maladie de madame de Guise. — Mort de M. de Guise. — Séjour de Mademoiselle à Eu. — Manières étranges d'un gentilhomme que lui envoie Lauzun. — Retour de Mademoiselle à la cour. — Il est question du mariage de Monsieur avec Charlotte-Élisabeth de Bavière. — Lauzun engage Mademoiselle à aller passer quelque temps à Versailles, sans y rester. — Elle suit à regret ce conseil. — La cour quitte Versailles pour Saint-Germain ; Mademoiselle l'y accompagne. — Elle se décide à visiter la duchesse de Guise, sa sœur.— Paroles qu'elle lui adresse. — Silence de madame de Guise. — Rupture définitive entre Mademoiselle et sa sœur. — Mort de madame de Montausier. — Négociations pour le mariage de Monsieur. — Peu de cérémonie pour le contrat de mariage. — La princesse de Bavière est amenée à Strasbourg par son père et conduite à Metz par la princesse palatine. — Elle embrasse la religion catholique. —

Son mariage a lieu immédiatement. — Le maréchal du Plessis l'épouse par procuration. — Monsieur va à la rencontre de la princesse jusqu'à Châlons. — Voyages de la cour à Versailles et à Saint-Germain. — Tristes pressentiments de Mademoiselle. — Lauzun est arrêté. — Désespoir de Mademoiselle. — Le roi va au-devant de Madame jusqu'à Villers-Cotterets. — Éloge qu'il fait de cette princesse. — Arrivée de Madame à la cour. — Ballet. — Tristes pensées de Mademoiselle au milieu des fêtes de la cour. — Motifs qui la déterminent à y rester. — Artagnan conduit Lauzun à Pignerol. — Mademoiselle retourne à Saint-Germain pour voir Artagnan.

Le roi eut envie d'aller à Charleroi. On fit venir des troupes, c'est-à-dire de la cavalerie pour ce voyage. On alla coucher à Binche (1). Le soir, comme j'allois souper, M. de Lauzun étoit sur la porte, qui me dit : « N'avez-vous rien à me commander? » Je lui dis : « Qu'est-ce que cela veut dire? — Mais dites donc, » me dit-il. Il avoit de ces certaines manières, que je viens de dire, que l'on n'entendoit point quelquefois. Je passai mon chemin. En carrosse le roi dit : « Guitry et M. de Lauzun me demandèrent hier au soir d'aller en Hollande. » Monsieur dit : « Pourquoi n'y ont-ils pas été (2)? — Je ne sais, dit le roi. — Quand reviendront-ils? Car M. de Lauzun doit entrer en quartier; il faut qu'il revienne bientôt : il n'y a que huit jours d'ici au premier juillet. » Le roi ne répondit rien. En arrivant à Binche, sa compagnie étoit en garde tout entière; je

(1) Ville de Belgique, dans la province de Hainaut, à l'est de Mons et de Jemmapes.

(2) La phrase a été ainsi complétée dans les anciennes éditions : *Pourquoi n'y ont-ils pas été de Bruxelles et d'Anvers ?*

Google

ne vis point Barail, à pas un de ses escadrons (1). J'envoyai chercher La Hillière et lui dis comme M. de Lauzun m'avoit dit en badinant si je n'avois rien à lui commander et ce que le roi m'avoit dit. Il me dit : « Je n'en savois rien. » Je fus en peine si ce voyage n'étoit point mystérieux ; car je craignois toujours.

Nous fumes à Charleroi ; on y retourna. Le roi fut à Philippeville et je crois à Marienbourg. La reine fut se promener à Faraine, une maison dans le pays de Liége qui est au comte de Bucquoi, où il y a un très-beau jardin ; il n'est pas comme celui d'Enghien ; mais il est agréable. La maison est belle ; mais on n'y entra pas. Nous trouvâmes un monsieur avec des dames qui en revenoient. La reine passa à un couvent de cordeliers, que l'on appelle de Saint-François, et comme ils avoient ouï dire que la reine aimoit les saluts, ils dirent complies à une heure après midi et le salut. En sortant, je leur dis : « Vous avez dit vêpres bien matin. » Ils me dirent : « Elles ne sont pas dites ; mais nous avons eu peur d'ennuyer Sa Majesté. » Charleroi est une fort petite ville toute neuve ; mais la place est admirable ; elle n'étoit pas tout à fait achevée.

En s'en retournant on passa à Mariemont, qui étoit une maison de plaisance du roi d'Espagne, que la reine de Hongrie, sœur de Charles-Quint, avoit fait bâtir. L'infante Isabelle s'y plaisoit fort ; elle n'est qu'à neuf

(1) On a ajouté dans les anciennes éditions, en parlant de Barail : « L'on me vint dire que depuis quatre jours il étoit parti du camp ; qu'on ne savoit où il étoit allé ; qu'il avoit dit qu'il avoit encore une affaire pressée à Paris ; qu'il s'en étoit allé en poste, afin d'être plus tôt de retour. »

lieues de Bruxelles. C'est un fort petit château de pierres blanches, avec une basse-cour. Le château est régulier dans son irrégularité; il est assez joli, logeable; de petites pièces, des terrasses, des parterres et de grands buis, qui représentent toutes sortes de figures de bêtes, de gens, des carrosses; cela a sa beauté. La maison est au milieu du parc. Il y a de fort belles allées, des prés. Le jardin a des berceaux de bois, des arcades, des appartements, des cabinets, des chambres pavées, où il y a des fontaines les plus petites que j'aie jamais vues; mais si ce lieu-là étoit habité, que l'on en eût soin, c'est un agréable désert. On retourna coucher à Binche.

On parla dans le carrosse d'aller à Mons entendre la messe chantée par les chanoinesses. Madame de Montespan dit qu'elle avoit envie d'y aller, et madame de La Vallière. Je leur offrois de les y mener si le roi le trouvoit bon; il dit que oui; que j'irois inconnue. On ne parla d'autre chose tout le soir. J'allai en demander la permission au roi chez madame de Montespan. Elles n'y voulurent plus venir; mais le roi dit qu'il trouvoit bon que j'y allasse, et qu'il falloit que Courtin, qui connoissoit le duc d'Arschott, lui écrivît que la maréchale d'Humières y devoit aller et y mèneroit des dames avec elle, et lui dire que c'étoit moi, mais que je voulois être inconnue. A souper le roi me dit : « Vous serez bien accompagnée; mille gens m'ont demandé permission de vous suivre. Je crois que cela fera peur aux Espagnols, qui craignent toujours tout et qui croient que l'on a des desseins. Au moins ils se tiennent sur leurs gardes; le voyage de Charleroi les a fort inquiétés ; car j'ai appris qu'il est entré bien des gens cette

nuit à Mons et qu'ils ont fait venir de l'infanterie en croupe derrière des cavaliers. Peut-être qu'ils vous prieront de n'y pas aller, et cette alarme leur est venue de quoi M. de Louvois y a passé inconnu. » Courtin eut réponse le lendemain que je serois la très-bien venue et que, puisque je voulois être inconnue, l'on ne me feroit nul honneur.

Je partis entre cinq et six heures dans un carrosse de la maréchale d'Humières; nous étions, la maréchale d'Humières, les duchesses de Créqui, de Chevreuse, la marquise de Thianges, les comtesses de Saint-Aignan et de Nogent; dans un autre carrosse les quatre filles que j'avois en ce temps-là, Châtillon, Milandon, Catillon et Du Cambout. Les filles de la reine étoient dans le leur avec leur gouvernante. MM. de Longueville, de Bouillon, et beaucoup de messieurs vinrent savoir à mon logis, où je voulois qu'ils se trouvassent, pour m'accompagner. Je leur dis : « A l'entrée de l'église. » M. de Guise y fut; mais comme il ne me voyoit pas, il fut fort embarrassé de sa personne. En arrivant nous trouvâmes de la cavalerie hors la porte, une fort grosse garde à la porte de la ville, et quantité de François dans les rues, c'est-à-dire tous les valets de la cour, et tous les honnêtes gens à l'entrée de l'église. J'avois dit au roi que j'irois le trouver à la dînée, qui n'étoit qu'à une lieue de Mons. La maréchale d'Humières nous dit en y allant, qu'il y avoit un couvent de filles de Sainte-Marie à Mons, où il y avoit beaucoup de Françoises; comme elle les nomma, je me souvins d'en avoir vu une au couvent de la rue Saint-Jacques. Madame de Thianges dit : « Il faudroit y aller dîner. » Je dis que, si j'avois su cela, j'y aurois envoyé mes officiers. Madame de

Thianges dit : « Qu'importe de ne pas dîner pour un jour; on mangera ce que l'on trouvera. » J'en fus fort d'accord et madame de Créqui, qui disoit : « Je serai ravie d'y aller. » La résolution se prit ainsi. La maréchale d'Humières nous dit qu'elle croyoit y avoir des officiers; qu'elle ne l'avoit pas ordonné, mais qu'elle espéroit que le hasard les y auroit fait aller. Personne ne compta sur ce dîner. En arrivant à l'église, le duc d'Arschott vint au-devant de la maréchale d'Humières, accompagné de force gens de qualité, qui avoient leurs troupes en garnison dans cette place; il mena la maréchale.

En entrant dans le chœur, il lui dit : « Voilà la place où se mettroit le roi, s'il étoit ici. » Il y avoit un grand drap de pied et des carreaux. Je pris ma course et je m'en allai à l'autre bout du chœur, tant cet appareil me fit peur; mais j'oubliai que j'étois inconnue. Je pris un seul carreau qui étoit là, et je ne le laissai point aux autres. Toutes ces dames se vinrent mettre où j'étois. Le duc d'Arschott demanda s'il m'oseroit parler; je dis que oui. Il vint et me dit que, quand la reine sauroit que j'avois été dans ses États, et que l'on ne m'y auroit pas rendu ce qui m'étoit dû, elle seroit fort fâchée, et le gouverneur du pays aussi; mais qu'il s'excuseroit sur ce que je l'avois voulu et qu'il m'avoit obéi. Il me demanda si je trouverois bon que sa femme me vînt voir; je lui dis que j'en serois fort aise. Elle vint et salua la maréchale d'Humières la première et puis les autres dames, et moi la dernière. Elle est Espagnole, a été nourrie dame du palais, une femme d'âge qui n'est pas belle. Les chanoinesses vinrent les unes après les autres. Mademoiselle d'Épinoi, que je connoissois l'ayant

vue à Paris, me vint saluer, et une madame de Conflans (1), nièce de Vateville, dont j'ai fort entendu parler au marquis d'Escars, qui l'avoit voulu épouser, quand il étoit en Flandre avec M. le Prince ; il l'adoroit.

Il y avoit une grande presse dans cette église. La maréchale d'Humières lui dit (2) qu'il falloit faire ranger le monde; il dit qu'il n'avoit osé, par respect, mener ses gardes ; on les envoya querir. L'habit des chanoinesses est fort beau. Il y en a de trois façons, les plus anciennes, les jeunes et les enfants; car il y en a qui n'ont que cinq ou six ans. Il y en avoit deux de cet âge qui prirent amitié pour moi, qui étoient fort jolies; elles ne me vouloient pas quitter, et me prioient de les porter dans ma poche, pour voir la cour de France, à condition que je les renverrois. L'une étoit fille du marquis de Richebourg, frère du prince d'Épinoi; et l'autre du prince de Manine (3). Cela est fort beau de voir toutes ces filles de qualité avec un air et un habit majestueux faire l'office.

Après la messe, nous allâmes aux Filles de Sainte-Marie. La duchesse d'Arschott pressa fort madame d'Humières d'aller dîner chez elle ; mais elle ne voulut pas. Le duc d'Arschott dit qu'il seroit notre guide, et marcha à cheval à la portière de notre carrosse. Comme les filles de Sainte-Marie sont dans une place; on nous

(1) Les anciennes éditions appellent cette personne *mademoiselle de Nanteuil*. Je n'ai pu lire que *madame de Conflans*.

(2) Dit au duc d'Arschott.

(3) Le mot *Manine* est écrit lisiblement; mais comme l'orthographe de Mademoiselle est très-fautive, on pourrait substituer à ce mot *Malines*; ce qui semblerait mieux convenir pour la Belgique.

fit passer par l'autre bout, où toute l'infanterie étoit en bataille, qui saluèrent la [maréchale d'Humières]; le comte de Hennin (1), frère du duc de Bournonville (2), étoit à la tête. Il y avoit beaucoup d'Espagnols naturels dans cet infanterie. Je crois qu'ils étoient nouveaux venus : il y en avoit beaucoup de jeunes et assez mal vêtus, et armés de même. Je suis si accoutumée à voir les troupes du roi, qui sont si belles et en si bon ordre, que difficilement puis-je en trouver de belles.

Nous entrâmes dans le couvent; il (3) demanda si je trouverois bon que sa femme me vînt voir l'après-dînée; on peut juger si je le voulus bien. Pendant que nous entendions la messe, les filles de Sainte-Marie envoyèrent faire des compliments à la maréchale d'Humières et lui dire qu'elles n'osoient me laisser entrer sans permission du gouverneur, de peur que l'on leur rendît quelque mauvais office à cause qu'elles étoit françoises. Le gouverneur l'entendit et leur manda que j'avois le même pouvoir en Flandre qu'en France, et que les personnes de ma qualité avoient leurs privilèges dans tous les royaumes. Comme nous fûmes dans ce couvent, madame de Thianges s'informa du dîner; il se trouva que les officiers de la maréchale n'étoient pa

(1) Il y a dans le manuscrit de Mademoiselle *comte de Berlin* mais je pense que c'est une erreur et qu'il faudrait *comte de Hennin;* ce comté appartenait, en effet, à la maison de Bournonville. Voy. t. II, p. 167 des *Mémoires de Mademoiselle.*

(2) Le duc de Bournonville (Michel-Joseph) était gentilhomme de la chambre du roi; il mourut le 2 octobre 1733, à l'âge de quatre-vingts ans. Voy. sur ce duc et sa famille les *Mémoires de Saint-Simon*, t. XVIII, p. 374 (édit. Hachette, in-8).

(3) Le duc d'Arschott.

venus; mais elle ne laissa pas de nous donner un léger repas, qui profita plus qu'un grand: car on rit fort de toutes les choses que madame de Thianges dit sur cela, qui est une femme d'un esprit fort agréable. Le seul embarras que l'on eut, c'est que l'eau de Mons se couperoit avec un coûteau, tant elle est épaisse; de la bière, qui est le breuvage ordinaire, tout le monde n'en boit pas. Nous prîmes le parti du vin pur; on boit des vins blancs souffrés, qui ne sont pas mauvais.

Après dîner, madame la duchesse d'Arschott vint. J'étois dans la *récréation*, qui est la plus belle chambre des filles de Sainte-Marie. Elle m'apportèrent une chaise, qui étoit très-haute, qui me parut être celle où l'on faisoit les conférences au parloir. Je m'y mis. Les religieuses disoient : « Il faut que Mademoiselle soit une grande dame, puisque madame la duchesse la vient voir et qu'elle ne l'a pas été voir; elle est dans une chaise, et madame la duchesse n'est que sur un siége.» Les Flamandes étoient fort étonnées.

Tout le chapitre des chanoinesses vint en corps avec leur habit d'église : elles me saluèrent l'une après l'autre, et l'ancienne me fit un compliment pour me remercier de l'honneur que je leur avois fait; qu'elles en chargeroient leur registre comme d'un titre très-glorieux pour leur chapitre. Je les questionnai fort. Elle étoit ravie de voir les louanges que je donnois à leur institut et le cas que j'en faisois. Le duc d'Arschott me vint voir au parloir; il me présenta tous les officiers qu'il avoit avec lui. Je demandai des nouvelles du prince de Bournonville (1) à son frère; je lui en dis

(1) Philippe-Alexandre de Bournonville, frère de Michel-Joseph.

du duc, qui est à Paris. Le duc d'Arschott me témoigna le déplaisir qu'il avoit eu de ne savoir le passage de M. de Louvois à Mons qu'après son départ; qu'il eût été ravi de le régaler et de voir un homme d'un si grand mérite et d'une si grande réputation. Il dit des merveilles de M. de Louvois, à quoi je répondis comme il falloit. Je lui parlai de sa maison d'Enghien, qu'il me parut aimer fort et avec raison. Nous parlâmes de la reine; sa femme m'en parla beaucoup aussi, ayant l'honneur d'être connue d'elle. Quand je sortis, il me vint accompagner jusque hors des portes. L'infanterie étoit comme le matin et la cavalerie étoit dans les carrefours avec les officiers à la tête. Quand je fus sortie de la ville, le canon tira. Pendant la messe, je le priai de faire prendre garde qu'il n'arrivât quelque désordre, parce que j'avois vu tant de valets françois dans les rues, qui pourroient s'ennuyer, et que je serois fâchée que mon voyage à Mons, qui leur avoit donné occasion d'y venir, pût le causer. Il me dit qu'il n'y avoit rien à craindre et que je ne pouvois que porter bonheur partout où j'allois.

Je rendis compte au roi de mon voyage, quand il vint chez la reine. Il me dit : « J'entrois au camp quand vous êtes sortie de Mons. J'ai entendu le canon, et j'ai dit : *Voilà ma cousine qui sort, on n'a pas voulu tirer quand elle est entrée, parce qu'elle vouloit être inconnue; mais en sortant on lui a voulu faire honneur ; cela est d'un habile homme d'en user ainsi.* » Il fut fort content de tout ce que j'avois fait, et me dit : « Vous avez agi

---

Voy. ce qu'en dit Saint-Simon (*Mémoires*, t. V, p. 54, même édit.).

prudemment, et le duc d'Arschott me paroît un honnête homme de la manière dont il en a usé, et qui sait vivre. » Je fis les compliments de la duchesse à la reine. Le roi me questionna sur les chanoinesses, sur la garnison. Je lui dis ce qu'il m'en avoit semblé et à peu près à quoi elle montoit; ayant compté les rangs de la cavalerie et de l'infanterie et ayant supputé par la garde de la porte où j'avois passé, je fis mon compte là-dessus. On ne parla d'autre chose, à souper, que de mon voyage. Le lendemain à dîner, il me dit : « Votre supputation est exacte ; car un commissaire, qui étoit allé à Mons et qui a compté les troupes, m'a dit la même chose que vous. » Quand on a vu des troupes aussi souvent que j'en ai vu, il n'est pas difficile de faire cette supputation.

Le dernier jour de juin vint. M. de Lauzun ne revenoit pas (1). La Hillière me dit : « Je commence à croire qu'il ne viendra pas si tôt : car devant que de partir il avoit fait le quartier, sans me dire qu'il s'en allât, et je m'en avise à cette heure, et quand je lui ai demandé quel exempt il mettroit chez la reine, il m'a répondu : « Châtillon a envie d'y servir ; il le faut laisser faire ; il en priera Mademoiselle, qui me l'ordonnera, et je le ferai. » Et il me dit : « Comme il n'est pas ici, Châtillon m'est venu parler. Je l'ai renvoyé à Votre Altesse royale ; si elle le veut, on n'attendra point M. de Lauzun, puisque je sais son intention. — Vous ferez donc bien, puisque vous la savez, de le faire servir. » Cha-

(1) On a vu plus haut que Lauzun devait entrer en quartier le 1er juillet.

rost me disoit : « Mais qu'est-ce que c'est ? Si mon camarade ne vient point, j'en suis en peine. »

Le premier juillet, comme la reine revenoit de la promenade, je crus voir quelqu'un des gens de Guitry. En arrivant, je sus que je ne m'étois pas trompée : M. de Charost me vint dire qu'il étoit venu. Comme j'étois chez la reine, il y vint encore d'autres personnes, qui me le vinrent dire. En m'en allant à mon logis, à chaque pas que je faisois, je trouvai quelque officier des gardes, ou des gardes, qui me disoient : « M. de Lauzun est venu. » Il auroit grondé s'il avoit vu cela, et si pourtant ce lui auroit été un plaisir de voir l'empressement que l'on avoit, m'en croyant faire et celui que je sentois véritablement. Il ne vint point chez la reine. Elle fut le lendemain à Notre-Dame de Tongres faire ses dévotions : c'étoit la visitation de la Vierge. Nous le trouvâmes en passant par la chambre du roi ; il l'attendoit. Le roi n'étoit pas encore levé. Je lui dis que je me réjouissois de le voir ; il me dit : « Tout de bon en êtes-vous bien aise ? » Je lui dis : « non, » et je passai fort vite. Le jour d'après, il envoya Pertuis savoir si je ne dînerois point chez moi et s'il me pourroit voir l'après-dînée. Je lui mandai que oui, et je ne fus point dîner chez la reine. Je grondai de quoi il s'en étoit encore allé sans me dire adieu. Sa visite fut courte aussi bien que la conversation ; il amena avec lui du monde.

Il vint des nouvelles que M. le duc d'Anjou étoit fort malade. Il avoit toussé tout l'hiver depuis un grand rhume qu'il avoit eu ; on disoit que c'étoit la rougeole ; on l'avoit laissé à l'air, et qu'elle lui étoit rentrée. Les médecins disoient fort que non ; mais je me souviens que dans le temps qu'il commença à être malade, ma-

dame de Rohan, qui se connoît en enfants, me dit : « si vous craignez la rougeole, n'approchez point de cet enfant ; car il en a toutes les marques. » Je n'approchai point. La reine me gronda et dit au roi : « Ma cousine n'a pas approché d'aujourd'hui de mon fils ; elle s'imagine qu'il a la rougeole. » Cet enfant, qui étoit le mieux fait et le plus joli du monde, traîna toujours depuis. La reine pleura fort, et s'en alla à une abbaye auprès d'Ath. En revenant, La Hillière, qui l'avoit escortée, lui dit que l'on lui venoit de mander du camp que l'on partoit le lendemain matin. En arrivant le roi lui cria par la fenêtre de l'appartement de madame de Montespan, où il étoit : « Madame, nous partons demain ; il vaut mieux s'en aller ; on seroit trop en peine de mon fils. On en saura plus souvent des nouvelles. »

On fut coucher au Quesnoy, à Saint-Quentin, à Compiègne, à Luzarches. Il étoit toujours mal le soir ; comme le roi soupoit, M. de Lauzun revint de souper, qui parla au roi tout bas. Il me montra la reine ; je jugeai bien que M. d'Anjou étoit plus mal. En sortant, il me dit : « Il est à l'extrémité ; mais il ne le faut pas dire à la reine. » Le matin en m'éveillant, on me dit que M. de Condom étoit arrivé, et un petit fou, qui étoit à la reine, nommé Bricmini, entra dans ma chambre et me dit : « Vous mourez vous autres grands, comme les autres ; votre neveu est mort (1). » Je me dépêchai ; j'allai chez la reine. Le roi étoit enfermé. Je la trouvai très-affligée ; je causai un peu avec M. de Lauzun ; je le priai de m'avertir, quand on pourroit parler au roi. Il

(1) Le duc d'Anjou mourut le 18 juillet 1671.

me vint querir; j'allai dans sa chambre. Il étoit très-touché, et il avoit raison. Je l'étois beaucoup. On le peut juger par la grande affection que j'ai pour ma maison et par le respect et l'amitié que j'ai pour le roi.

Nous allâmes à Maisons. M. le Dauphin vint au-devant du roi. A la dînée (je ne me souviens plus du nom du village), je ne vis point M. de Lauzun. Dès que je ne le voyois pas où il devoit être, j'étois en inquiétude. Un moment après le roi m'en tira. Il dit : « J'ai envoyé M. de Lauzun à Maisons pour voir si nous y pourrons loger tous; car on ne peut pas aller à Saint-Germain, et Versailles ne sera meublé que demain. » J'espérai y trouver un logement tel qu'il fût, jugeant bien que M. de Lauzun prendroit ce soin. En arrivant au bac de Maisons, il vint dire au roi : « Votre Majesté sera fort bien logée; il y a du logement pour elle, pour la reine, M. le Dauphin, Monsieur et Mademoiselle, et tout le service. » Le roi dit : « Les dames s'en iront à Saint-Germain ou à Paris, si elles veulent. Il est d'assez bonne heure pour prendre le parti qui leur plaira, et celles qui auroient leurs maris pourront demeurer. » Madame de Nogent demeura, et le soir prit congé de la reine pour aller à Paris; je ne sais pourquoi; car son mari étoit en année (1). J'en étois fort fâchée. Je trouvai le matin, comme j'allois à la messe de la reine de bonne heure, M. de Lauzun sur le degré, qui alloit chez le roi. Je lui dis que j'étois très-fâchée que madame de Nogent

(1) Armand Bautru, comte de Nogent, était maître de la garde-robe du roi, et en cette qualité servait par année alternativement avec son collègue.

ne vînt point à Versailles. Il me dit qu'il ne savoit rien de cela, qu'il ne s'en mêloit point. Après la messe je m'en retournai à ma chambre, m'habillai. On me vint querir, que l'on alloit dîner. Je courus et trouvai le comte d'Ayen, qui me dit : « Monsieur donne son antichambre à la marquise de la Vallière à Versailles. Si vous voulez que madame de Nogent y aille, vous lui pourrez donner la vôtre. Car le roi dit hier au soir, lorsque Monsieur proposa cela pour la marquise de La Vallière : *Si ma cousine veut, elle en peut faire autant pour madame de Nogent ; le logement est égal.* » Je le priai de l'envoyer querir. Je trouvai M. de Lauzun, à qui je dis : « En passant, envoyez à votre sœur ; je la logerai. » Elle vint ; ce qui me fut un grand plaisir.

On fut quelques jours à Versailles ; puis on alla à Saint-Germain, où je ne fus guère. Je vins à Forges, comme j'ai accoutumé. Je pleurai beaucoup en partant : mon chagrin se renouveloit souvent. Comme on parloit fort du voyage de Fontainebleau, je dis à M. de Lauzun : « Ayez soin de mettre une calotte, quand vous y serez : le serein en est mortel pour les dents, vous qui êtes sujet à avoir mal aux yeux, à être enrhumé ; cet air fait tomber les cheveux. — Il me dit pour les dents, j'en ai à conserver. Je crains le rhume ; car pour les yeux rouges, dont vous me faites la guerre, c'est à force de veiller que j'y ai mal quelquefois. Pour mes cheveux, j'en ai si peu que je n'ai rien à ménager. — Ce n'est pas la poudre qui vous les gâte ; car vous n'en mettez guère, et si vous en aviez mis on ne vous auroit pas reproché que vous auriez tiré votre poudre aux moineaux. » Il sourit, et je pleurai ; car rien ne me faisoit rire un moment que je ne pleurasse après.

On trouva madame de Guise à Maisons, que l'on avoit laissée malade; elle avoit accouché avant terme d'un enfant mort, à Saint-Germain. Tant qu'elle fut en danger, j'envoyai savoir de ses nouvelles; mais je ne la fus pas voir. M. de Guise en arrivant du voyage, eut la petite vérole; il l'avoit prise à Compiègne dans un logis, où il étoit logé, où elle étoit. Je partis, comme il étoit malade à l'extrémité, pour Forges. En y arrivant j'appris sa mort (1). J'envoyai savoir à M. de Lauzun si j'enverrois faire des compliments à ma belle-mère, à ma sœur et à ma tante. Ils (2) en avoient si mal usé pour lui et pour moi que je ne croyois être obligée de garder aucune bienséance avec eux, à moins qu'il le voulût. Il me manda d'y envoyer, je le fis; je n'écrivis point.

Rollinde, qui revenoit de mes terres, me dit qu'il avoit passé à Fontainebleau, et me fit force compliments de M. de Lauzun, et me donna bien du chagrin en m'apprenant que Barail étoit à l'extrémité. Je vins ici me baigner, et j'appris peu de jours après qu'il se portoit mieux par un gentilhomme, que M. de Lauzun envoya savoir de mes nouvelles. Je lui en demandai de Fontainebleau. Il me dit qu'il n'en savoit point; qu'il n'y voyoit personne. Je m'étonnai qu'il ne m'apportât pas de lettre de madame de Nogent. Il me dit qu'il n'avoit pas l'honneur d'être connu d'elle. A l'instant, il s'en vouloit retourner; mais je voulus qu'il vît ma mai-

(1) Le duc de Guise mourut le 31 juillet 1671.

(2) Le manuscrit porte *ils*; j'ai conservé le masculin, parce que la réflexion de Mademoiselle s'applique à tous les princes de la maison de Lorraine.

son pour en rendre compte à M. de Lauzun. Il me dit : « A moins qu'il me demande quelque chose, je ne parle point à lui; ainsi il n'est pas nécessaire que je demeure. » On eut toutes les peines du monde à l'arrêter deux heures. Je lui voulus donner une lettre pour madame de Nogent; il faisoit difficulté de s'en charger. Rollinde l'assura que M. de Lauzun le trouveroit bon. Enfin il la prit. Je le trouvai bien changé; car c'étoit un garçon que j'avois connu autrefois, nommé La Palue (1). Il avoit été lieutenant des gardes de M. le Prince en Flandre et depuis capitaine de cavalerie dans le régiment de la reine, où M. de Lauzun l'avoit connu. Il fut réformé; M. de Lauzun le prit; il donnoit des manières à tout ce qui l'approchoit.

Après avoir achevé mes bains, je m'en retournai. Madame de Nogent vint au-devant de moi à Beaumont, qui me dit que l'on parloit de marier Monsieur à la fille de l'électeur palatin (2). Madame de Guise y prétendoit; les carmélites de la rue du Bouloi et la Molina vouloient faire cette affaire. La reine en parloit à Monsieur; mais cela fut inutile; elle se brouilla avec mademoiselle de Guise, dès que son mari fut mort. En arrivant à Paris, je trouvai La Hillière, qui me dit que M. de Lauzun me prioit d'aller voir ma sœur et qu'il trouvoit cela fort à propos. Je lui dis de lui dire que je n'en ferois rien, et même je fus choquée de cette proposition. Il me manda que j'allasse dîner à Versailles, et que si on me demandoit quand j'irois que je disse

(1) Les anciennes éditions l'appellent *La Pabe*.
(2) Charlotte-Élisabeth de Bavière, fille de l'électeur palatin.

que j'irois et viendrois jusqu'à ce que l'on allât à Saint-Germain ; que l'on y alloit si tôt, que je ne ferois qu'embarrasser le roi et que je ferois mieux ma cour d'en user ainsi. Je fus fort fâchée d'être obligée à suivre ce conseil ; il fallut pourtant le faire : j'y étois si accoutumée que je ne pouvois pas faire autrement.

A propos de conseils, dans le temps de notre affaire, un jour nous causions de mille choses qui étoient passées, et dans le temps de la Fronde que je n'avois pris avis de personne. Il me disoit : « Si vous aviez eu quelqu'un en ce temps-là qui vous eût conseillée fidèlement et qui eût su le monde, que n'auriez-vous point été ? Mais il faut que les gens qui en donnent soient crus et qu'ils se soient acquis une certaine autorité, que personne n'a jamais eue sur vous. » Je me mis à rire, et je lui dis : « Je ne sais si vous voudriez que quelqu'un eût eu cette certaine autorité sur moi, que vous sentez que vous avez, quoiqu'elle fût passée. Dites le vrai : ce vous est un vrai plaisir que vous soyez le premier à l'avoir. » Il convint que cela lui étoit un charme non pareil et qu'il comptoit un cœur neuf par-dessus tous les autres avantages qu'il trouvoit en cette affaire et que cela lui étoit sensible au dernier point (1).

Le jour que l'on alla à Saint-Germain, qui étoit le dernier septembre, je fus dîner à Versailles pour suivre Leurs Majestés à Saint-Germain, comptant pour beaucoup le plaisir d'être deux heures avec le roi que le chemin dure. M. de Lauzun m'avoit dit en arrivant : « J'ai

(1) Ce paragraphe a été complétement omis dans les anciennes éditions.

grande impatience d'être hors de quartier pour avoir l'honneur de vous voir ; car on ne vous voit qu'en passant. » Il venoit pourtant toutes les fois que j'allois à Versailles chez la reine; mais ce n'étoit que des moments. Il me parla encore de voir madame de Guise. Un jour madame d'Angoulême me vint voir et me dit : « Madame de Guise a toutes les envies du monde d'avoir l'honneur de vous voir, de rentrer dans vos bonnes grâces. Si vous lui faisiez l'honneur de l'aller voir, elle seroit ravie; elle ne bougeroit plus d'avec vous. » Cette bonne femme, pour qui j'ai de la considération me pressa tant que j'y fus. Madame de Nogent y avoit été, à qui elle avoit fort demandé de mes nouvelles et témoigné grande envie de me voir. Comme M. de Guise étoit mort de la petite vérole, quoique les appartements fussent séparés, elle n'avoit vu personne que deux ou trois mois après. Ainsi ç'auroit été une raison qui m'auroit pu dispenser de la voir plus tôt, quand je n'en aurois pas eu d'autre. J'envoyai querir madame de Nogent, n'y voulant pas aller sans elle. Je la trouvai au lit; je lui dis : « Madame d'Angoulême m'a assuré que vous étiez fort fâchée de tout ce que l'on vous avoit fait faire et que c'étoit contre votre inclination, et que vous en aviez beaucoup de bien vivre avec moi et que vous vous repentiez du passé. C'est pourquoi je vous viens voir, en étant persuadée, et qu'à l'avenir vous vivrez bien avec moi. » Elle ne me répondit pas un mot. Je fus la plus étonnée du monde de son silence; mais je ne devois pas l'être de son peu d'esprit; il y avoit longtemps que je la connoissois pour n'en avoir guère. J'y demeurai peu. Madame d'Angoulême, à qui je dis qu'elle ne m'avoit rien dit, l'excusa sur son affliction.

Je fus étonnée que mademoiselle de Guise ne me fût point venue voir; car quoiqu'elles ne fussent pas bien ensemble, elles se voyoient. Après cette visite, madame de Guise vint à Luxembourg sans me voir. Cela m'étonna. Enfin elle y revint, mais une fois seulement, et nous ne nous vîmes plus. On me dit que Madame ne vouloit pas que sa fille me vît, puisque je ne la voyois point.

Quand M. de Lauzun fut hors de quartier, il me vint voir. On fut à la Saint-Hubert à Versailles, où on demeura quinze jours. Madame de Montausier mourut à Paris (1); ce qui donna un grand mouvement pour une dame d'honneur.

Le marquis de Béthune fut en Allemagne négocier le mariage de Monsieur et de la fille de l'électeur palatin. La princesse palatine avoit fait la négociation. L'agent de M. l'électeur vint à Versailles tout seul, pour assister à la lecture du contrat de mariage (2). La reine alla dans la chambre du roi, où étoit Monsieur et ce qui se trouva, qui n'étoit pas grand monde, et cette cérémonie se passa sans qu'il y en eût aucune. La princesse palatine étoit en Allemagne, qui étoit allée querir la princesse. L'électeur son père l'amena à Strasbourg, et la princesse palatine l'amena à Metz dans un équipage, où elle trouva celui que Monsieur lui avoit en-

(1) Madame de Montausier mourut le 15 novembre 1671, à l'âge de 64 ans.

(2) Je ne fais plus mention des altérations du texte, parce qu'on en trouve à chaque ligne. Cependant en voici une que l'on doit relever. Les anciennes éditions portent : *La palatine avoit déjà disposé l'affaire avec l'*ARGENT *de M. l'électeur.*

voyé. La princesse palatine avoit mené le père Jourdan jésuite pour la faire catholique. Le roi et Monsieur ne voulant pas le mariage autrement; l'électeur consentit que l'on l'instruisît. Ce bon père s'en acquitta fort bien. Le lendemain qu'elle fut à Metz, elle abjura l'hérésie entre les mains de M. l'évêque de Metz, qui avoit été ci-devant archevêque d'Embrun, dont j'ai parlé, de la maison de La Feuillade. Tout de suite elle communia et fut mariée; elle avoit été à confesse ce jour-là pour la première fois; c'est bien des choses pour un jour. Le maréchal du Plessis l'épousa. On envoya un courrier à Monsieur, qui l'alla trouver à Châlons.

Pendant ce voyage, on fit celui de Versailles. On retourna à Saint-Germain. Le comte d'Ayen me dit un soir : « Je viens de Paris, où l'on m'a demandé si M. de Lauzun étoit arrêté. Ce bruit m'a déplu. » Je l'envoyai chercher pour lui dire; il étoit à Paris. Je le dis à Barail pour lui faire savoir. J'allois et venois souvent à Paris, on continuoit de dire que nous étions mariés. Nous ne disions rien ni lui ni moi, n'y ayant que nos amis particuliers qui nous en osassent parler, et on leur rioit au nez, sans en dire davantage : « Le roi sait ce qui en est. »

J'étois arrivée à Saint-Germain un soir fort tard. Le roi devant prendre médecine ce jour-là (1), je fus tout le matin dans sa chambre. M. de Lauzun étoit fort chagrin et moi aussi. En sortant de dîner avec la reine, je lui dis : « Je m'en vais à Paris. Il me dit : « Quelle

(1) Les anciennes éditions ont ajouté : « Qui sont des occasions (celle des médecines) que je n'ai jamais voulu perdre, par le plaisir d'être la meilleure partie de la journée avec lui. »

fantaisie! Vous en vîntes hier; demeurez. » Je lui dis : « Je ne sais ce que j'ai; je suis dans un chagrin si horrible que je ne puis durer ici. » Je ne le vis plus. Je m'en allai; tout le long du chemin, je pleurai. C'étoit le lundi. Il vint dès le matin le mardi, et s'en retourna le mercredi. Je m'en devois aller le jeudi.

Comme j'étois à table le mercredi, on vint dire quelque chose tout bas à madame de Nogent, qui soupoit avec moi. Elle sortit de table avec les autres. Je m'amusai un peu. En rentrant dans ma chambre, la comtesse de Fiesque me dit : « M. de Lauzun..... » Je crus qu'il étoit entré dans ma petite chambre par la garde-robe. J'entrai vite en lui disant : « Voilà de ses manières; je le croyois à Saint-Germain. » Je m'y en allois riant. La comtesse de Fiesque me dit : « C'est qu'il est arrêté.— Quoi! lui dis-je; M. de Lauzun est arrêté? » Je fus saisie au dernier point; je trouvai madame de Nogent quasi évanouie. Je fus longtemps sans parler; puis je demandai comment. Rollinde me dit qu'il avoit été arrêté une heure après avoir été arrivé à Saint-Germain; que Rochefort l'avoit trouvé dans sa chambre (1). On

(1) Voy. sur l'arrestation de Lauzun les *Mémoires de Saint-Simon* (t. XX, p. 47, de l'édit. Hachette, in-8). Cet auteur indique quelques-unes des causes de l'arrestation de Lauzun, mais avec moins de précision que ne l'a fait Segrais, dans le passage suivant de ses *Mémoires-anecdotes* : « Lorsque M. de Lauzun sut que c'étoit madame de Montespan qui avoit empêché que son mariage ne s'accomplît avec Mademoiselle, il conçut une haine implacable contre elle; et il commença à se déchaîner contre sa conduite, non-seulement dans toutes les occasions, et dans toutes

peut croire l'état où cela me mit. Je ne pus aller le lendemain à Saint-Germain. On peut juger celui où j'étois. On me conseilla d'y aller le vendredi ; j'y fus. Quand le roi vint souper, il me regarda avec un air assez triste et embarrassé. Je le regardai les larmes aux yeux ; je ne dis rien ; je sus qu'il avoit dit en rentrant chez les dames : « Ma cousine en a usé avec bien de l'honnêteté pour moi : elle ne m'a rien dit. » Il auroit été fort imprudent à moi de parler, car il étoit préparé à tout ce que j'aurois pu dire.

Ce fut le 25 novembre 1671, jour de la fête de Sainte-Catherine ; il est bien remarquable pour moi aussi bien

---

les compagnies où il se trouvoit, mais encore à deux pas d'elle, de telle manière qu'elle avoit entendu elle-même dire des choses très-cruelles de sa personne *. Madame de Maintenon, qui étoit auprès de madame de Montespan, sachant que le roi avoit résolu de faire la guerre aux Hollandois, comme il la fit en 1672, lui demanda ce qu'elle prétendoit devenir lorsque la guerre seroit déclarée et si elle ne considéroit pas que M. de Lauzun, qui étoit si bien dans l'esprit du roi et qui auroit lieu d'entretenir souvent le roi par le rang que sa charge lui donnoit, lui rendroit de mauvais offices, pendant qu'elle resteroit à Versailles. Madame de Montespan, effrayée par les sujets de crainte que madame de Maintenon venoit de lui dire, lui demanda quel remède on pourroit y apporter ? Elle répondit que c'étoit de le faire arrêter et qu'elle en avoit un beau prétexte, en représentant au roi toutes les indignités dont elle savoit que M. de Lauzun la chargeoit tous les jours, et qu'il n'en falloit pas davantage pour obliger le roi de la délivrer d'un ennemi si redoutable. Elle fit ses plaintes, et M. de Lauzun fut arrêté. »

* Voy. Saint-Simon (*ibid.*, p. 42-43) ; la scène avec madame de Montespan y est racontée de la manière la plus dramatique. Seulement Saint-Simon place cette scène à une époque antérieure ; mais il n'est pas d'une exactitude très-scrupuleuse pour la chronologie.

que celui du 18 décembre de l'année de devant 1671. Dieu veuille qu'il en vienne un si heureux que l'on puisse le marquer et qu'il fasse oublier ceux-là; mais il sera difficile que l'impression de chagrin que ceux-là ont faite s'efface si aisément. Je suis étonnée de n'en être pas morte.

Le roi fut à Versailles le lendemain, et le jour d'après il alla à Villers-Cotterets, voir Monsieur et Madame, qui y étoient arrivés. Il en revint si charmé, que c'étoit la femme qui avoit le plus d'esprit, d'agrément, qui dansoit bien, enfin que feu Madame n'étoit rien auprès; tout ce qui étoit avec lui étoit de même. Elle vint deux jours après; elle arriva avec un habit de brocard d'argent, parée plus que lorsqu'elle vit Monsieur; car il dit qu'il ne l'avoit pas trouvée telle la première fois. Il faisoit froid; elle n'avoit pas mis de masque; elle avoit mangé des grenades, qui lui avoient fait devenir les lèvres violettes. Quand l'on vient d'Allemagne, on n'a pas l'air françois. Elle nous parut fort bien, et Monsieur ne la trouva pas telle et fut un peu étonné; mais quand elle eut pris l'air de France, ce fut tout autre chose. Elle arriva à Metz habillée de taffetas bleu pâle, quoique ce fût à la Toussaint. Chaque pays a sa mode. Comme l'on a force fourrures en Allemagne, on croyoit que du taffetas auroit l'air plus françois. On s'en pouvoit prendre à ses femmes; car pour elle, elle ne s'ajuste pas; elle n'en amena pas une. Elle avoit seulement une dame, qui avoit été sa gouvernante, qui s'en retourna peu de jours après. Il ne lui resta de son pays que deux filles et un page; l'une de ses filles, qui étoit fort jolie, s'en alla un an après. On dit que c'étoit pour se marier en son pays. D'autres disoient que Monsieur en

étoit amoureux et que Madame en étoit jalouse; mais peu de gens le croyoient.

Le lendemain on fut voir Madame, qui ne parut pas si bien au jour qu'aux flambeaux. Le soir il y eut un ballet que l'on avoit fait de plusieurs entrées, qui étoit assurément plus beau que quoi qu'elle eût pu jamais voir en Allemagne. J'y demeurai. On peut croire le plaisir que j'y eus : il n'y avoit pas une entrée que je ne me souvinsse des anciens ballets que j'avois vus, où étoit M. de Lauzun. Cela m'en pouvoit donner; mais de songer qu'il n'y étoit plus, et qu'il faisoit un froid, une neige épouvantables et qu'il étoit par les chemins et pour aller en prison, ce qu'il souffroit en cet état, le mien étoit digne de pitié; et je crois que ceux qui étoient capables d'en avoir de lui, cela leur en donnoit de me voir et en un lieu où l'on savoit bien la peine que j'avois d'y être. Toute la consolation que j'y pouvois trouver, c'est que la continuation des sacrifices que je faisois au roi sans cesse pourroit par ma persévérance attirer sa pitié sur M. de Lauzun et renouveler sa tendresse, ne me pouvant persuader qu'il ne l'aimoit plus. J'étois trop heureuse si cela lui pouvoit être bon à quelque chose. Voilà le motif qui m'a attachée à la cour depuis sa prison, qui m'a fait surmonter ma juste douleur pour aller à toutes les choses, où mon devoir et mon inclination m'ont dû empêcher d'aller; mais ce même devoir qui m'auroit retenue chez moi à plaindre son état, à le pleurer sans cesse, à en parler avec ses amis, à aller dans les églises, à être sans cesse aux pieds du crucifix pour demander à Dieu la patience, qui nous est nécessaire à lui et à moi pour porter notre croix de manière à nous attirer sa grâce, m'a fait faire

tous les pas que j'ai faits, qui ne convenoient pas à une personne, dont le cœur est aussi pénétré qu'est le mien d'une tendre douleur.

Après avoir donc vu cette première fête, je crus me pouvoir priver avec bienséance d'un nombre infini d'autres. Je m'en allai à Paris, où Barail me vint voir, que je n'avois pas vu depuis la prison de M. de Lauzun. On peut juger quel renouvellement de douleur ce nous fut à tous deux. Il continua de me voir souvent. Madame de Nogent alloit et venoit à Saint-Germain, son mari étant en année; elle prenoit si bien son temps que nous nous voyions tous les jours. Ce furent les mousquetaires du roi qui le menèrent à Pignerol. Artagnan, qui les commandoit, un autre officier de la même compagnie, nommé Maupertuis, et un neveu d'Artagnan, officier du régiment des gardes, qu'il avoit mené avec lui, furent toujours dans le carrosse et couchèrent dans sa chambre. On fut longtemps sans savoir où on le menoit et on ne le sut que quand il y fut arrivé.

La veille de Noël, j'étois couchée sur des siéges devant mon feu, en attendant la messe de minuit; je me trouvois mal; j'avois des vapeurs. Madame de Nogent étoit avec moi; Nogent entra, qui me dit : « Je vous viens dire des nouvelles de M. de Lauzun; il est à Pignerol. Comme je descendois, j'ai trouvé le petit Artagnan sur le degré, qui en arrivoit, qui étoit chez M. Le Tellier. Il m'a dit : *J'ai laissé M. de Lauzun en parfaitement bonne santé à Pignerol.* » Cela [me] donna un peu de joie et une grande curiosité de parler à Artagnan; mais je ne savois comment, ne le connoissant guère. On avoit fait courre un bruit qu'il avoit été ma-

lade à l'extrémité d'un mal extraordinaire et on avoit pris plaisir de me le faire dire et à même temps qu'il étoit guéri pour voir ce que je dirois, et je ne dis rien. Il pouvoit être malade; cela peut arriver à tout le monde de l'être de maux que l'on n'a jamais eus; mais on vouloit que ce fût une incommodité ancienne. Tous ses amis, qui savoient bien qu'il se portoit bien, n'en furent pas en peine, et, si on l'avoit été, on auroit pu être hors de cette crainte par ses valets qui ne l'avoient pas suivi.

Je me trouvai si mal à matines que je ne sus entendre la messe de minuit. Je m'allai coucher et le lendemain je m'en allai à Paris, où je fus huit jours, m'étant toujours trouvée mal; puis je retournai à Saint-Germain, ayant grande envie de voir Artagnan.

CHAPITRE XX.

(1672.)

Mademoiselle retourne à Saint-Germain, où elle n'est occupée que de Lauzun. — Elle cherche vainement à s'entretenir avec le jeune Artagnan. — Souffrances physiques et morales de Mademoiselle pendant cet hiver. — Divertissements de la cour interrompus par la mort de la fille du roi. — La cour va à Versailles. — Mademoiselle entretient le jeune Artagnan, qui lui donne des nouvelles de Lauzun. — Relations antérieures de Lauzun et d'Artagnan. — Éloge de ce dernier. — Détails sur le voyage de Lauzun jusqu'à Pignerol. — Exclamation que lui arrache la vue de Petit-Bourg. — Il témoigne une vive reconnoissance pour les bontés de Mademoiselle. — Douceur de Lauzun à l'égard d'Artagnan et des mousquetaires qui le gardaient. — Ses conversations avec eux. — Plaisir que trouve Mademoiselle à écouter ces récits. — Retour d'Artagnan l'oncle, de Maupertuis et des mousquetaires qui avoient conduit Lauzun à Pignerol. — Entretiens de Mademoiselle avec Artagnan et Maupertuis. — Ouverture des cassettes de Lauzun. — Lettres scandaleuses qu'on y trouve. — Guerre de Hollande. — Le roi part pour l'armée. — Mort de la duchesse d'Orléans, belle-mère de Mademoiselle. — Réconciliation entre Mademoiselle et sa sœur, madame de Guise. — Le roi évite de prononcer le nom de Lauzun devant Mademoiselle. — Il le nomme à l'occasion d'un sauteur de corde qui lui avait appartenu. — Accouchement de la reine, qui donne naissance à un fils. — Nouvelles du passage du Rhin. — Éloge du roi. — Douleur de madame de Nogent, dont le mari avait été tué au passage du Rhin. — Réflexions sur la Providence. — Conquêtes rapides de Louis XIV en Hollande. — Négociations pour la paix. — Un des ambassadeurs anglais, le duc de Buckingham, parle à Louis XIV en faveur de Lauzun. — Les ennemis de Lauzun détruisent l'effet de cette recommandation. — On songe à lui enlever sa place de capi-

taine des gardes. — Retour du roi à Saint-Germain. — Arrestation à Turin d'un serviteur de Lauzun. — Il est conduit à Pignerol, où il se tue. — Mort du duc d'Anjou.

Il (1) vint en garde la veille des Rois (2), pendant une musique qu'il y eut avant souper. Je le regardai toujours, admirant le bonheur qu'il avoit d'avoir vu M. de Lauzun depuis moi, et me faisant un plaisir à cause de cela de le regarder. Il me regarda beaucoup. Je m'imaginois qu'il pensoit : « Elle m'envie de l'avoir vu depuis elle. » Je me persuadois qu'il lui avoit parlé de moi, et qu'il pensoit : « Si elle le savoit, elle auroit bien envie de me parler. » Enfin je m'occupois fort de tout cela et proprement je m'occupois de lui, et il seroit difficile que je le pusse être agréablement d'autre chose.

Après souper, le roi s'en alla à l'ordinaire chez les dames. La reine demeura à causer devant le miroir debout. Artagnan étoit dans la chambre du roi tout près de la porte, qui donne dans la chambre du roi. L'évêque de Dax, cousin de Guitry, qui étoit des amis de M. de Lauzun, et que je voyois souvent étoit dans la porte, à deux pas d'Artagnan. Je m'en allai à lui et je commençai à lui dire : « Tous ces plaisirs ne me touchent guère ; j'en aurois bien davantage, si je pouvois parler à un homme qui est ici. » Il me dit : « Dites-moi qui c'est ; je l'irai chercher. — Cela ne se peut ; je ne le connois pas assez pour l'envoyer querir, même pour l'appeler, et peut-être l'embarrasserai-je, si je lui parlois. Il faut passer cette envie ; je ne suis pas née pour avoir aucune

(1) Le jeune Artagnan.
(2) De l'année 1672.

joie. » M. de Dax me disoit : » Y a-t-il homme en France qui ne fût heureux de vous entretenir et de vous dire des choses que vous auriez envie de savoir. — Peut-être a-t-il aussi envie de me parler que moi à lui ; mais savez-vous pas bien que tout est mystérieux pour les gens malheureux ? » M. de Dax n'entendit pas ce que je voulois dire, et je ne m'en souciois pas ; mais Artagnan l'entendit fort bien : je le voyois à sa mine. M. de Dax me disoit : « Mais si on pouvoit le connoître, on le mèneroit chez vous. — Oh ! non ; vous ne le connoissez point ; mais peut-être trouverai-je quelqu'un qui le connoisse, qui me l'amènera, ou de lui-même il jugera qu'il sait quelque chose qui me feroit plaisir à savoir et où je prends intérêt ; il cherchera l'occasion de me parler et me donnera bonne opinion de lui, s'il en use ainsi ; car il me fera connoître qu'il a autant de mérite et d'esprit que des gens de ses parents, que j'estime fort. » M. de Dax ne me faisoit pas connoître qu'il en eût beaucoup ; il riochoit sans savoir de quoi, et il me parut qu'Artagnan comprenoit que je lui fisse sa leçon et qu'il en profiteroit. Il ne me vint point voir ; je le rencontrois et ne lui parlois point.

J'allois souvent à Paris ; j'étois peu à Saint-Germain, y ayant souvent bal, comédie ; je ne sais même s'il n'y eut point d'opéra, et comme je fuyois tout cela, j'étois plus à Paris qu'à Saint-Germain. J'eus mal à la gorge. On ne sera pas étonné que j'eusse beaucoup de mal tout cet hiver ; il est même étonnant que je n'en eusse pas davantage ; mais Dieu ne me vouloit pas donner tant de maux à la fois, et les uns pour les autres m'y ont rendu insensible, et il me vouloit faire souffrir par l'endroit le plus sensible, puisque je ne l'avois jamais été

à autre chose. Qu'il lui plaise que ce soit pour mon salut et que j'en profite!

On prépara des habits pour se masquer, admirables. La reine me manda qu'elle vouloit que j'y allasse. Mon mal de gorge n'étoit pas encore guéri; Il me sembloit que j'en devois être dispensée par là. On me vint dire qu'il falloit y aller; que cela déplairoit au roi. On me fit faire une belle robe de chambre avec une grande mante de crêpe à l'espagnole qui m'auroit cachée; mais le mal de Madame, fille du roi, qui étoit fort malsaine et qui, de temps en temps, depuis cinq ans et demi qu'elle étoit au monde, avoit de grandes maladies, redoubla. Je la trouvai à l'extrémité, et elle mourut le lendemain au matin, qui étoit le jour de carême-prenant (1). On s'en alla à Versailles, dès que l'on eût dîné : la reine étoit grosse, qui fut fort touchée aussi bien que le roi. On y fut quasi toute la nuit à la voir agoniser. Madame de Montespan et Madame de La Vallière y étoient.

En arrivant à Versailles, on me mit dans un appartement neuf le plus beau du monde. Toutes les fenêtres étoient ouvertes. Le soir comme j'y revins, il y faisoit une fort grande fumée, qui m'empêcha de sentir la peinture; mais quand je fus couchée, cette senteur me vint si violemment, que je ne sus dormir. Je me levai à la pointe du jour, et je m'en allai à Paris. Madame de Nogent, qui s'étoit blessée de son affliction, étoit au lit; [elle] fut fort étonnée de me voir entrer entre sept

(1) Marie-Thérèse de France, née le 2 janvier 1667, mourut le 1er mars 1672.

et huit heures dans sa chambre; j'y trouvai Barail et Rollinde. Je demeurai deux ou trois jours à Paris; puis je retournai à Versailles et logeai dans mon ancienne chambre, que je n'ai pas voulu quitter, la trouvant très-commode et y étant accoutumée.

A ce voyage-là, je parlai à Artagnan. Un soir, après souper, il se promenoit dans le salon; il faisoit chaud; je fis ouvrir le balcon qui donne sur la cour, disant que j'avois des vapeurs, que je cherchois l'air. Il me l'ouvrit et m'y suivit; il me dit qu'après ce que j'avois dit le jour des rois, il avoit bien jugé que je trouverois bon qu'il me rendît ses respects et qu'il n'avoit osé y venir qu'il ne m'eût demandé si je le trouverois bon. Je lui dis que j'en serois fort aise et qu'il vînt le lendemain à six heures du soir. Je lui demandai seulement : « M. de Lauzun n'a-t-il point été malade par les chemins? » Il me dit : « Non, Mademoiselle; j'en puis mieux répondre que personne : je ne l'ai pas quitté un moment; j'étois dans le carrosse avec lui et je couchois dans sa chambre. — Ne vous a-t-il pas parlé de moi? — Oui assurément, Mademoiselle, et avec beaucoup de douleur. — Demain nous en dirons davantage. »

La journée me parut bien longue, et j'avois grande peur qu'il ne vînt du monde me voir. L'heure sonna; il entra dans ma chambre, et me dit : « Je n'avois point l'honneur de connoître M. de Lauzun, et même je croyois par ses manières cachées qu'il ne parloit à personne, qu'il étoit glorieux et méprisant; je ne le cherchois pas même. Comme M. d'Artagnan n'avoit pas été trop bien avec lui ces derniers temps, cela m'en avoit fort éloigné.» C'est que M. de Lauzun s'étoit fâché contre lui à Hesdin, le jour que les troupes se séparè-

rent. Je ne sais même s'il avoit raison; mais ils s'étoient raccommodés dix ou douze jours devant sa prison. Ce qui me fit plaisir quand Barail me le dit; car il m'auroit paru un désagrément pour M. de Lauzun d'être mené en prison par un homme qu'il auroit désobligé. Il est vrai qu'il n'y avoit rien à craindre de la malhonnêteté d'Artagnan, même pour ses ennemis; car c'étoit un fort honnête homme, et qui méritoit bien l'estime et la confiance que le roi avoit pour lui. Revenons au petit Artagnan. Il me dit que, quand son oncle l'avoit envoyé querir pour aller avec lui mener M. de Lauzun, il en avoit été assez fâché. Brouilly, aide-major des gardes du corps, fut le dernier qui le vit. Il l'embrassa et lui parla en montant en carrosse. Chaseron, lieutenant des gardes du corps, qui fut toute la nuit avec lui dans la chambre de Rochefort, qui étoit en quartier, conta ce qu'il avoit dit, et quoique j'aie pris plaisir à le savoir, je l'ai oublié; mais il dit qu'il lui avoit dit : « Je crois que Mademoiselle sera bien fâchée de l'état où je suis. »

Artagnan me dit qu'il fut longtemps en carrosse devant que de parler. Maupertuis le connoissoit plus que lui. Il ne voulut pas lui rien dire; pourtant il paroissoit accablé, non pas de son état, mais de tendresse, comme sont les gens qui quittent ce qu'ils aiment. Cela ne me surprit pas, connoissant comme il aime le roi; il n'étoit pas capable d'avoir d'autres sentiments. Il fit donc quatre ou cinq lieues sans parler. En passant devant Petit-Bourg, il fit un grand soupir; il dit : « Hélas! cette maison me fait souvenir de la différence de l'état où je suis et de l'état où j'étois il y a un an. » Ils ne lui disoient rien. Après la mort de M. l'é-

vêque de Langres (1), un certain conseiller, qui vouloit hériter de lui, montra un testament qu'il avoit fait en sa faveur, par lequel il donnoit son buffet de vermeil doré au roi en souvenance des biens qu'il lui avoit faits ; à moi, par la même raison, pour ceux qu'il avoit reçus de feu mon père, il me donnoit Petit-Bourg; à M. Le Tellier, qui étoit son ami, un gros diamant que tout le monde connoissoit. Ce testament s'est trouvé faux, mais ça été depuis la prison de M. de Lauzun. Ainsi il croyoit que cette maison seroit à moi, et c'étoit sur cela qu'il se souvint de son état : « Cette maison a pensé être à moi, si j'eusse été assez heureux pour que la bonté que Mademoiselle avoit pour moi en ce temps-là eût eu son effet; » et les larmes [lui] venoient aux yeux.

Comme ils virent que cela pouvoit lui faire plaisir, ils le questionnèrent et le firent parler. Assurément ce ne fut pas plus qu'il ne vouloit; car il est homme qui n'en dit pas plus qu'il ne veut. Ce n'est pas qu'il n'ait pu manquer; il le faut croire, puisqu'il a déplu au roi; mais il y a des moments malheureux, dans lesquels on ne peut fuir sa mauvaise destinée. Le récit qu'il faisoit à ces messieurs en est bien un effet; car il ne put trouver celui d'achever une affaire comme étoit la nôtre. Il leur exagéra fort les obligations qu'il m'avoit, les bontés que j'avois pour lui; ce que c'étoit que l'élévation où il s'étoit vu à la veille d'être; quels agréments il trouvoit en cette affaire; les honneurs; les

(1) Il en a été souvent question dans la première partie des *Mémoires de Mademoiselle* sous le nom de l'abbé de La Rivière.

biens; la satisfaction; l'estime qu'il avoit pour moi et la tendresse, l'amitié. Il me dit qu'ils avoient pleuré à ce récit, et qu'ils avoient été dès ce moment touchés d'une grande amitié pour lui. Puis il tomboit dans son chagrin et ne disoit plus rien. Il étoit le plus doux et le plus civil du monde à tous ces mousquetaires; quand M. d'Artagnan lui demandoit s'il vouloit dîner, souper, à quelle heure il vouloit partir : « Tout comme il vous plaira; » ne trouvant de difficulté à rien.

Comme il ne dormoit point, Artagnan lui demanda si cela ne le fatigueroit point que l'on lui parlât. Il dit que non, et souvent il venoit sur mon chapitre; il lui disoit : « Je crois que Mademoiselle sera fort affligée. » Il répondoit : « J'en suis persuadé; elle m'a fort aimé, et depuis que le roi n'a plus voulu son mariage, elle m'a aimé comme un ami. Ainsi je crois qu'elle ne changera pas. Je crains qu'elle n'ait témoigné trop d'affliction; que cela n'ait déplu au roi. Toutefois je lui ai tant dit qu'elle prît garde de ne le point fâcher dans les temps où elle étoit affligée, que je crois qu'elle y prendra garde. » Maupertuis et lui parloient de la guerre, des occasions où ils s'étoient trouvés, des campagnes du roi, d'équipages, des chevaux qu'il lui avoit vus. Il aime fort les chevaux; ainsi c'étoit un chapitre sur quoi l'amuser.

Il demandoit à Artagnan : « Connoissez-vous Mademoiselle? L'allez-vous voir? car il me semble que les officiers du régiment des gardes y vont fort. » Artagnan disoit : « Je n'y ai guère été; mais j'y vais quelquefois. » M. de Lauzun disoit : « Je meurs de peur que l'on ne la veuille marier; je n'ai que le roi d'Angleterre à craindre, si sa femme mouroit, ou M. de Longueville. Je

ne le crains pas pourtant; elle a autant de peine à prendre une résolution, à ce qu'elle m'a dit, qu'elle est incapable d'en prendre une autre. Ce n'est pas que j'y songe plus; mais je ne serois pas bien aise qu'elle se mariât. » Artagnan répondit : « Mais, monsieur, ne savez-vous pas comme vous êtes avec elle?—Les gens de cette qualité-là changent. On ne sait quel fondement faire sur eux. Tout ce que j'ai à craindre sont mes amis : on dira mille choses de moi, qu'elle ne sait pas, quoique ce ne soient que des bagatelles, qui la fâcheront, si mes amis me veulent justifier. Si c'est mes ennemis qui lui disent, elle ne les croira pas et m'en aimera davantage; mais, hélas ! à quoi cela m'est-il bon? Je ne sais pourquoi je parle de tout cela; je n'y devrois jamais penser. Plût à Dieu que je pusse oublier le roi et elle! » En toutes les occasions où il pouvoit parler de moi, il le faisoit; comme un homme qui est plein d'une chose; il faut qu'il le fasse paroître malgré lui. On peut croire que cette conversation ne me déplut pas.

Artagnan me conta encore force choses qu'il disoit en parlant tout seul, qui ne signifioient rien, à ce qu'il croyoit, mais que j'entendois fort bien, et que M. de Lauzun, en les disant, avoit intention que l'on me redît, et Artagnan le servoit à souhait sans savoir ce qu'il faisoit. Il m'est venu voir souvent, et souvent je lui ai fait raconter la même chose; car on ne s'ennuie guère de telles répétitions. Les nouveautés sont fades auprès de telles redites.

Artagnan revint avec les mousquetaires. Je vis Maupertuis, qui me dit que, quand il ne l'auroit pas honoré comme il faisoit avant ceci, c'est qu'il seroit devenu son serviteur des manières dont il en use : « Jamais je n'ai

vu un homme si aimable et si charmant. » Je vis de loin Artagnan. Je ne lui voulus pas parler; je lui fis la révérence, les larmes aux yeux. La seconde fois je fus plus hardie : je l'appelai; il vint dans le salon. Je lui demandai des nouvelles de M. de Lauzun. Il me dit qu'il l'avoit laissé en bonne santé tout autant qu'il pouvoit être, ne voyant point le roi; qu'il dit des choses si touchantes sur son respect et son amitié pour le roi, que rien n'étoit égal. Je lui dis : « L'avez-vous dit au roi? — Assurément; enfin tout ce que je vous puis dire, c'est qu'il aime tout ce qu'il doit aimer, et qu'il n'a le cœur plein d'autre chose, et qu'il en sent la privation bien sensiblement. Il ne m'a chargé de rien dire, et il ne me convient pas de prendre de ces commissions; mais il est tout comme il doit être, et comme ceux qui l'aiment peuvent souhaiter. » Nous nous séparâmes.

Il donna à M. d'Artagnan un mémoire de sa main de la disposition de ses chevaux, qu'il donnoit à tous ses amis ou au moins à ceux qu'il croyoit l'être. Le roi ordonna à Artagnan de le donner à Barail. Quand il fut arrêté, on prit toutes ses cassettes. Quelque temps après le roi les fit rendre et ordonna que l'on les remît entre les mains de Barail et de Rollinde. On y trouva peu d'argent, beaucoup de lettres scandaleuses pour les dames qui lui avoient écrit, force portraits propres à faire le même effet. Je ne m'informai point de tout cela, et je crois que ces faveurs lui avoient été si communes avec beaucoup d'autres, qu'il n'y avoit guère d'honneur pour lui. Toutes les personnes de cette espèce n'ont guère de fidélité; aussi les messieurs ne les ménagent guère. Il a été plus malheureux qu'un autre; car je vois des gens qui lui veulent du mal des com-

merces qu'il a eus dans leurs familles, et ceux qui lui ont succédé sont les meilleurs de leurs amis. Comme je ne nomme personne, je ne crois pas médire; et comme je n'ai jamais trouvé que ce fût un des beaux endroits de sa vie, j'en parle le moins que je peux, et je voudrois qu'il eût été si bien caché à tout le monde que je n'en eusse rien su, et même je voudrois l'oublier et que tout le monde l'oubliât (1).

Le roi partit pour l'armée (2); il ne voulut pas que Barail servît à la compagnie, qui portoit toujours le nom de M. de Lauzun. Il lui demanda s'il vouloit une compagnie de cavalerie; il [la] lui avoit fait offrir, quand M. de Lauzun avoit été arrêté; mais il ne voulut pas. Il servit la campagne de Hollande, aide-de-camp du grand maître (3), qui étoit fort ami de M. de Lauzun.

Je fus malade : j'eus cinq accès de fièvre. Elle me prit à Saint-Germain; je m'en allai à Paris. Cette campagne fut extraordinaire : Le roi y prenoit tout ce qu'il vouloit. Dès que je fus guérie, j'allai à Saint-Germain. On me vint dire que la reine étoit en mal d'enfant, comme j'étois sur le Pont-Neuf. J'arrivai cinq ou six heures avant qu'elle accouchât (4). Je ne m'étois pas trouvée à pas une de ses couches.

---

(1) Le passage relatif aux lettres scandaleuses trouvées dans les cassettes de Lauzun a été entièrement retranché dans les anciennes éditions.

(2) Louis XIV partit pour la guerre de Hollande le 28 avril 1672.

(3) Le grand maître de l'artillerie était alors le comte du Lude, comme on l'a vu plus haut.

(4) La reine accoucha le 14 juin 1672 de Louis-François de France, qui mourut le 4 novembre suivant.

J'avois oublié de dire que ma belle-mère mourut le second jour de mars de cette année-là. J'arrivai à Paris; on me dit : « Madame est bien malade. » J'envoyai savoir de ses nouvelles les deux jours que j'y fus. Le troisième, elle se fit porter dans le jardin; je la regardai par la fenêtre. Si elle m'eût demandée, je l'aurois été voir; mais comme je n'avois point de pardon à lui demander et que c'étoit moi qui avois été maltraitée par elle, j'eus peur que, si j'y allois, elle crut que c'étoit pour me réjouir de la voir en cet état; ce que je n'aurois pas fait, étant chrétienne et n'aimant pas à voir la mort par la peur que j'en ai; ainsi je ne la souhaiterois jamais de personne. Je m'en allai à Versailles; je dis au roi qu'elle étoit fort mal et que l'on disoit qu'elle pourroit mourir la nuit; que je ne l'avois pas vue. « Vous en savez les raisons, Sire, et si j'ai sujet de m'en louer; » cela le faisoit souvenir de M. de Lauzun. Il me répondit : « Vous avez bien fait. » Le lendemain matin, on me vint dire : « Madame est morte. » J'avois déjà le deuil de l'autre Madame, je n'eus rien à faire qu'à supplier le roi que je n'allasse point à Saint-Denis et que l'on lui fît les mêmes honneurs que l'on avoit faits à feu Madame. Le roi le voulut bien et ordonna tout, comme je le désirois. Mademoiselle (1) alla accompagner son corps. Madame de Guise m'envoya demander mon amitié; je lui mandai que je l'irois voir.

(1) La petite Mademoiselle, dont il s'agit ici, était Marie-Louise d'Orléans, fille de Monsieur, frère de Louis XIV, et de Henriette d'Angleterre. Elle était née le 27 mars 1662, et fut mariée en 1679 à Charles II, roi d'Espagne. Les anciennes éditions ont substitué *mademoiselle de Guise* à Mademoiselle.

Je ne sus le jour même y aller ni le lendemain, parce qu'il falloit envoyer mon carrosse pour suivre le corps de ma belle-mère. J'y fus à Montmartre, où elle étoit. Mademoiselle de Guise s'y trouva, qui me demanda permission de me venir voir.

Depuis que M. de Lauzun étoit arrêté, le roi n'avoit pas nommé son nom devant moi. Un jour, en soupant, on parla de cheval, il dit : « Il avoit été....., » et demeura tout court, et rougit, me regarda, puis baissa les yeux. Tout le monde le remarqua, et on jugea qu'il n'avoit osé nommer ce nom de M. de Lauzun, de peur de me faire peine.

Comme la reine se promenoit à Versailles, il vint un sauteur de corde. Je le reconnus de l'avoir vu là près de M. de Lauzun. Il en avoit deux de ce métier. Je ne sais pourquoi en soupant le roi dit à la reine : « Avez-vous vu un sauteur de corde? » Je pris la parole et je dis : « Je l'ai vu. » Le roi me demanda : « L'avez-reconnu? —Oui, sire, j'ai dit tout à l'heure à Torte que je l'avois vu à M. de Lauzun. Sire, qu'est devenu l'autre? » Le roi me dit : « Je lui ai demandé; il n'en sait rien. » A l'occasion de ce sauteur, il nomma M. de Lauzun deux ou trois fois, et moi aussi. Tout le monde me regardoit; mais cela ne signifia rien, quoiqu'il en eût parlé d'un ton très-honnête et très-naturel.

Revenons à la reine, que j'ai laissée en mal d'enfant. Elle auroit bien voulu n'y demeurer pas plus longtemps que j'ai été à faire cette digression. Elle accoucha environ à minuit d'un fils; ce qui nous réjouit beaucoup.

Cinq ou six jours après, je m'étois allé promener avec madame de Crussol, dans un carrosse, au parc,

madame de Gesvres et encore une autre dame. Il vint un page de M. de Montausier (1) lui dire que la reine venoit d'avoir des nouvelles; elle qui y avoit son mari, fut fort en peine. Je fis aller vite. En arrivant au petit pont (on n'entroit pas en carrosse à cause de la reine), je trouvai un gentilhomme à moi, qui me dit : « Il y a eu beaucoup de gens de tués au passage du Rhin (2). » Je courus très-vite. La reine me dit que M. de Longueville étoit mort, Guitry et Nogent. Je fus fort fâchée de tous trois, mais [surtout] de Nogent à cause de sa femme. On montra la liste des autres morts et blessés, qui étoient en nombre; mais l'histoire en parlera. M. le Prince fut blessé à la main. Ce fut une chose extraordinaire que ce passage; mais il en sera fait assez de mention ailleurs. La vie du roi paroîtra une chose incroyable aux siècles à venir : jamais il n'y a eu un prince si heureux; aussi n'y a-t-il jamais eu un prince si brave, si habile et si prudent ni si appliqué à tout ce qu'il veut faire. J'écrivis à l'instant à Rollinde comment l'on pourroit dire cette triste nouvelle à la pauvre madame de Nogent et que l'on prît bien toutes les mesures nécessaires de peur qu'elle ne mourût sur-le-champ. Il n'y eut jamais une femme qui aimât tant son mari. Je ne trouve que madame de Montmorency que l'on puisse comparer à elle.

Au milieu de tous ces gens affligés que je me repré-

---

(1) On a déjà vu que madame de Crussol était fille du duc de Montausier.

(2) Ce passage avoit eu lieu le 12 juin 1672, près de Tolhuys. Voy. la lettre du roi à la reine, t. III, p. 195, des *Œuvres de Louis XIV*.

sentois, je pensois si on étoit bien soumis à la Providence de Dieu, que l'on seroit heureux, et que l'on devroit bien l'être par tout ce que l'on voit tous les jours! Si M. de Lauzun avoit été là, il auroit peut-être été tué, et Dieu a permis qu'il fût en prison pour me le conserver, et je ne l'en remercie pas, misérable que je suis! je ne prends pas sa prison avec patience, en considérant que c'est sa volonté. Plût à Dieu que toutes les occasions que cette guerre m'a fournies de faire ces réflexions eussent fait sur moi l'effet qu'elles devoient. Je serois en état d'obtenir par mes prières sa liberté, au lieu que je n'agis que pour le monde, où je vois le peu de profit que cela me fait et le peu de bénédictions que cela lui attire. Je m'en dois corriger.

Je fus à Paris le lendemain droit chez madame de Nogent, que je trouvai dans un état qui passe l'imagination. Elle étoit dans son lit en son séant comme une hébétée, riant, pleurant, parlant, ne sachant ce qu'elle disoit. Je n'ai jamais rien vu de si pitoyable. Comme on lui étoit fort inutile en l'état où elle étoit, je m'en retournai à Saint-Germain, et de là à Forges prendre mes eaux à l'ordinaire, et ensuite me vins baigner ici.

Les prodigieuses conquêtes du roi en Hollande étonnèrent tant tous les voisins et leur firent de telles frayeurs qu'ils demandèrent la paix à genoux. Le roi [d'Angleterre] envoya MM. les ducs de Monmouth et de Buckingham pour faire des propositions de paix, qui, j'ai ouï dire, étoient très-avantageuses (1). Le

(1) Les négociations entre Louis XIV et l'Angleterre furent dirigées par Halifax, Arlington et Buckingham. On en trouvera tous

roi eut ses raisons pour ne les pas accepter. M. de Buckingham, qui avoit été très-touché de la prison de M. de Lauzun, de qui il étoit fort ami, dit au roi qu'il avoit connu un si bon cœur à M. de Lauzun pour lui, qu'il ne pouvoit se défendre de le supplier de trouver bon qu'il lui en parlât. Le roi lui ayant répondu qu'il avoit eu ses raisons pour le mettre où il étoit, M. de Buckingham lui répliqua : « Seroit-il possible, sire, qu'un homme, à qui j'ai vu tant de tendresse pour la personne de Votre Majesté et tant de fidélité pour son service, fût perdu?» Le roi lui dit : «Il n'est pas perdu; mais il n'est pas encore temps de finir sa peine. » M. de Buckingham ayant connu que le roi s'étoit attendri en lui répondant cela, se figurant que M. de Duras et Fourilles étoient des amis de M. de Lauzun, leur dit qu'il n'étoit pas perdu ; qu'il l'avoit vu dans la réponse que le roi lui avoit faite et qu'il lui avoit permis de lui reparler pour lui. Il dit la même chose à La Motte, exempt des gardes du corps. Ainsi le bruit s'en étant répandu, les bonnes intentions de M. de Buckingham devinrent inutiles, parce que les ennemis de M. de Lauzun travaillèrent à ruiner le crédit qu'il avoit sur l'esprit du roi pour lui ôter le moyen de lui parler en sa faveur. On ne laissa pas d'avoir de la joie de connoître que le roi conservoit de la tendresse dans son cœur, malgré toutes les duretés que l'on avoit pour lui à Pignerol : car je ne veux jamais ni dire ni croire que ce soit par les ordres du roi.

On croit que, dès ce moment, on travailla pour lui

---

les détails dans les *Négociations pour la succession d'Espagne*, par M. Mignet, t. III, p. 45 et suiv.

faire ôter sa charge et même que le roi en disposa en faveur de Chamilly (1); on ne l'a dit qu'après sa mort. Son mérite étoit d'avoir servi M. le Prince toute sa vie. C'étoit un très-brave gentilhomme de Bourgogne, bon officier; mais il avoit toujours servi contre le roi. Mais c'est à quoi l'on n'a pas regardé; M. de Rochefort (2) avoit aussi été à M. le Prince.

Le roi revint (3) et laissa M. de Luxembourg commander en Hollande. En arrivant à Saint-Germain le marquis de Piennes, gouverneur de Pignerol, me dit : « On a arrêté à Turin un homme, que l'on dit être à M. de Lauzun. M. de Savoie a écrit ici qu'il avoit fait faire cette capture et qu'il croyoit que vous l'aviez envoyé; je vous en avertis. » Je n'en fus point étonnée, parce que je n'y avois nulle part; mais j'en fus fâchée, et j'eus crainte que cela ne pût nuire à M. de Lauzun. Je me doutai bien que c'étoit un garçon qui étoit à lui, une manière d'homme extraordinaire, qu'il avoit employé à beaucoup de sortes d'affaires, mais que je ne connoissois pas. J'avois envie de le voir; M. de Lauzun n'avoit pas voulu. Je ne l'avois vu que depuis sa prison, et j'avois toujours craint, par le zèle que je lui voyois et par son peu de cervelle, qu'il ne fît quelque chose de mal à propos. On le mena à Pignerol et on dit qu'il

(1) Érard Bouton, comte de Chamilly, avait été page du prince de Condé et avait fait sous ses ordres les campagnes de Rocroy et de Fribourg.

(2) Ce nom est presque illisible dans le manuscrit. J'ai préféré Rochefort, parce qu'on peut lire la dernière syllabe de ce nom, et que Rochefort avait une des charges de capitaine des gardes.

(3) Louis XIV arriva à Saint-Germain le 1er août 1672. Voy. pour les détails les *Œuvres de Louis XIV*, t. III, p. 250-251.

s'étoit tué. Enfin il est mort ; cela me fit pitié. Je crois que M. de Lauzun ne l'a pas su. On fit des contes sur les personnes qui l'avoient envoyé, qui me déplurent fort : car c'étoit des gens assez ridicules, et si quelqu'un de bon sens y avoit eu part, assurément on les auroit trompés. Dieu merci ! je n'y en avois pas et j'eus un grand chagrin de cette affaire. C'est un effet du malheur de M. de Lauzun que de tels gens eussent voulu faire parler de lui par eux. Je m'en souviens avec honte et douleur.

M. d'Anjou, qui n'étoit pas venu au monde avec une santé fort vigoureuse, changea souvent de nourrice, sans que ces changements lui profitassent. On lui mit un cautère, qui est de ces remèdes que l'on fait quand on ne sait plus que faire ; il dépérit à vue d'œil. Enfin le jour de la Toussaint (1), il mourut le soir. Leurs Majestés furent fort affligées. Il n'étoit pas baptisé ; le roi me dit : « Voulez-vous tenir cet enfant ? — Non, sire ; il est déjà assez mal ; je lui porterois malheur. » Il le fit tenir par le prince de Conti et la maréchale de La Mothe. On s'en alla le lendemain à Versailles.

Deux ou trois jours avant on eut nouvelle que les ennemis marchoient (2). Montal se mit en campagne. Comme ils le virent hors de Charleroi, ils allèrent pour

---

(1) D'après l'*Art de vérifier les dates*, il mourut le 4 novembre 1672.

(2) L'attaque dirigée par le prince d'Orange, d'abord contre Tongres et ensuite contre Charleroi (novembre-décembre 1672), est présentée d'une manière un peu confuse par Mademoiselle. Voyez, pour les détails, les *Œuvres de Louis XIV*, t. III, p. 259 et suiv.

l'attaquer. Le roi partit de Saint-Germain en dessein de l'aller secourir. Nous allâmes à Compiègne en trois jours, de Saint-Germain. Madame de Guise, qui n'avoit point encore fait de voyage, fut fort incommodée d'avoir fait ce long voyage. On eut nouvelle la nuit que l'on y arriva, qui étoit celle devant Noël, que Montal étoit entré dans la place et que le prince d'Orange en avoit levé le siége ; et nous revînmes le second jour de janvier (1) à Saint-Germain.

---

(1) 1673.

CHAPITRE XXI.

(1673—1674.)

La charge de M. de Nogent est donnée au marquis de Tilladet, parent de Louvois.—Le maréchal de Luxembourg obtient la charge de capitaine des gardes qu'avait Lauzun. — Chagrin qu'en éprouve Mademoiselle. — Ouverture de la campagne de 1673. — Siége et prise de Maestricht. — Artagnan y périt. — La reine s'établit à Amiens. — Elle y est souffrante. — Elle va rejoindre le roi. — Voyage de la cour.— Elle passe à Rethel, à Thionville, à Metz et à Nancy. — Mademoiselle renonce à aller à Forges. — Suite du voyage. — La cour passe à Lunéville, à Raon, à Saint-Dié, à Sainte-Marie-aux-Mines. — Mauvaise chère que l'on fait dans ce dernier lieu. — La cour va à Ribeauvilliers.— Mademoiselle couche dans une chambre où l'on avoit peu de temps auparavant déposé un mort. — Le souverain de Montbelliard, de la maison de Würtemberg, vient saluer le roi, ainsi que deux chanoines du chapitre de Strasbourg. — Bailli de Chatenoy sert de guide au roi et converse avec lui, ainsi qu'avec Mademoiselle et madame de Montespan. — La cour s'en divertit. — Il interroge le roi sur Lauzun, sans pouvoir obtenir de réponse. — La cour va à Brisach. — Frayeur que cause à Mademoiselle le passage du pont de Brisach. — Aspect de la ville et du château. — L'évêque de Bâle vient visiter la reine.—Le roi reçoit le serment des députés des cantons et des villes de la Suisse.—Le général des capucins entretient la reine.— La cour revient à Nancy, d'où elle va à Laon, puis revient à Paris.—Projets de mariage pour le duc d'York.— Digression sur madame de Würtemberg et sa fille. — Le duc d'York épouse la princesse de Modène. — Cette princesse vient en France. — Ses relations avec Mademoiselle. — La grande-duchesse de Toscane se brouille ouvertement avec son mari. — Le roi envoie l'évêque de Marseille pour les réconcilier. — Digression sur les relations antérieures de Mademoiselle avec le grand-duc

de Toscane. — Sentiments que ce prince avait témoignés à l'occasion de la rupture des projets de mariage de Mademoiselle avec Lauzun. — Sa correspondance avec Mademoiselle. — Causes frivoles de la résolution que prend la grande-duchesse de se séparer de son mari. — Lettre qu'elle lui adresse. — Réponse du grand-duc. — Efforts inutiles pour empêcher la séparation.

Il ne se passa rien dont je me souvienne cet hiver-là (1). Mes chagrins m'occupent tant que je ne le suis guère des affaires des autres. J'en eus beaucoup de celui de madame de Nogent. Quoique l'intérêt touche peu dans de pareilles douleurs, elle eut celui (2) que l'on donna la charge de maître de la garde-robe qu'avoit son mari au marquis de Tilladet, cousin germain de M. de Louvois; et d'une charge qui lui avoit coûté quatre cent mille francs, on ne lui donna que cinquante mille écus.

M. de Charost (3) vendit la sienne au duc de Duras. On fit MM. de Charost ducs, et la lieutenance de roi de Picardie [fut donnée] au fils (4), et de l'argent. On trou-

(1) On a effacé les quatre lignes du manuscrit depuis *il ne se passa rien* jusqu'à *j'en eus beaucoup*. Je les ai rétablies parce qu'elles sont nécessaires pour le sens.

(2) Le chagrin.

(3) Louis de Béthune, comte, puis duc de Charost; il mourut le 20 mars 1681, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Voy. ce qu'en dit Saint-Simon (*Mémoires*, édit. Hachette, in-8, t. IX, p. 430). Saint-Simon parle spécialement des motifs qui déterminèrent le vieux Charost à vendre sa charge de capitaine des gardes du corps.

(4) Armand de Béthune, fils du précédent. Cette lieutenance de Picardie était, selon Saint-Simon (*ibid.*, p. 431), « un morceau de quatre-vingt mille livres de rente. »

voit qu'il faisoit bon avoir servi M. le Prince, puisque de quatre capitaines des gardes, il y en avoit deux qui avoient plus servi contre le roi que pour lui. On y en mit un troisième : on donna la charge de M. de Lauzun à M. de Luxembourg. Je l'appris en allant à la messe; on le disoit sur le degré, comme je descendois; cela ne me réjouit pas trop. Je fus au dîner du roi avec les yeux fort pleurants; mais je ne me souciois pas que l'on le remarquât : je ne devois pas être insensible à ce qui me marquoit que le roi avoit moins de bonté pour lui; car pour la charge, un intérêt ne m'auroit pas donné un moment de chagrin. Je m'en allai passer celui que j'avois à Paris.

La campagne venue, le roi partit (1). Il avançoit toujours la campagne, et il surprenoit tout le monde de sa cour aussi bien que les ennemis. Nous allâmes avec lui jusqu'à Courtrai (2), d'où il partit. On y assembla l'armée, qui fut belle et très-grosse. Je n'en avois vu que de petites jusque-là; mais il y avoit plus de trente mille hommes. La reine alla à Tournay (3), où on demeura durant le siége de Maestricht, qui dura moins qu'il n'avoit fait, lorsque le prince d'Orange le prit. Ce prince y fut soixante jours de tranchée ouverte, et le roi onze (4). J'entendis dire cela; car je ne me suis

(1) Le roi partit de Saint-Germain le 1er mai 1673.

(2) La cour arriva le 15 mai à Courtrai.

(3) Le 23 mai.

(4) La tranchée fut ouverte le 17 juin et la place se rendit le 2 juillet. Voy. dans les *OEuvres de Louis XIV*, t. III, p. 303-396, un long récit du siége de Maestricht. Les anciennes éditions des *Mémoires de Mademoiselle* ont ajouté au texte : « Le roi fait attaquer les places d'une manière plus vigoureuse; il ôte le courage,

guère amusée à lire les guerres étrangères. Madame de Montespan étoit à Tournay ; elle logeoit à la citadelle, et ne vit la reine que deux jours avant que de partir. La duchesse [de La Vallière] logeoit chez la reine, à son appartement ordinaire. La reine eut beaucoup de vapeurs à Tournay.

Il y eut bien des gens tués à Maestricht; ce qui est ordinaire aux siéges. Artagnan y fut tué, dont je fus fort fâchée. C'étoit un homme à qui vraisemblablement le roi auroit pu parler quelquefois de M. de Lauzun, et il étoit homme à ne lui pas rendre de mauvais offices.

Le roi manda à la reine de s'en aller à Amiens, où elle auroit de ses nouvelles. Nous partîmes. A la dînée, entre Tournay et Douai, à Orchies, comme la reine dînoit, madame de Montespan passa dans une calèche du roi avec quatre gardes que l'on lui avoit envoyés de l'armée. On alla, sans séjourner, à Amiens, où la reine avoit encore des vapeurs. On fit venir des médecins de Paris pour consulter (1); elle étoit dans un fort grand chagrin. Le roi lui manda de l'aller trouver à Rethel et lui marquoit la route qu'elle tiendroit et le jour qu'il y seroit. Il étoit arrivé avant la reine. On y fut deux

---

à ceux qui les défendent, de lui pouvoir résister un moment. » Le commentaire a passé dans le texte, comme on l'a déjà remarqué plus haut.

(1) Comparez les *lettres historiques de Pellisson* (lettre du 14 juillet 1673) : « Nantia arriva là de la part de la reine, et apporta des lettres, par lesquelles le roi fit chercher en diligence M. le premier médecin. » La suite de cette lettre prouve que l'indisposition était légère et que la reine pût se mettre en marche peu de jours après pour rejoindre le roi.

jours (1); de là à Grandpré, à Verdun, à Malatour, à Thionville, où on séjourna cinq ou six jours. C'est une belle place de guerre : les remparts sont admirables, mais les logis sont affreux (2). On avoit grande hâte d'en sortir. On fut à Metz; on y arriva de bonne heure. La reine fut à la synagogue, qui est plus belle que celle d'Avignon. On fit danser les Juifs.

Le fils naturel de l'électeur palatin, qui venoit de faire compliment à Madame qui étoit accouchée d'un fils, salua le roi. De Rethel, Monsieur étoit allé à Paris voir Madame. De Metz (3), on alla à Nancy. C'est un beau pays que la Lorraine. Nancy est une assez belle ville, c'est-à-dire qu'elle a l'air d'une ville de campagne. Le logis des ducs, que l'on appelle la *cour*, marque de la dignité. Les appartements ne sont pas accommodés : il n'y a qu'une chambre fort dorée, mais mal entendue, que le maréchal de La Ferté avoit fait faire du temps qu'il y commandoit. Il y a beaucoup de logement; un jardin très-agréable et qui l'étoit encore davantage avant que l'on eût rasé les fortifications, étant sur un bastion. La cour y étoit fort agréable. Il y a beaucoup de couvents que la reine visitoit à son or-

(1) Les *lettres historiques de Pellisson* fixent les dates : « Le roi séjourna à Rethel les 17 et 18 juillet; il arriva le 19 à Grandpré, le 20 à Verdun, le 21 à Malatour et le 22 à Thionville. » Voy. spécialement la lettre du 24 juillet 1673.

(2) Pellisson dit de même (lettre du 1er août) : « La cour ne s'y trouva pas bien logée : c'est une ville de guerre fort pauvre, les maisons mal entendues et malpropres. Les fortifications très-belles; c'est un ouvrage de Charles-Quint. »

(3) La cour quitta Thionville le 30 juillet 1673 et arriva à Metz le même jour. Elle alla le lendemain à Nancy.

dinaire. Je vis celui où mon père avoit été marié. Je crois que la cour de Nancy a pu être jolie; il y a force femmes de qualité, bien faites, même de belles, mais quasi toutes de bon air et l'air de nobles; de l'esprit; elles venoient souvent à ma chambre. Pour les hommes, ils ne se montroient pas. La reine y prit des eaux de Spa, et moi de Pont-à-Mousson (1). J'avois envie de m'en aller à Forges; mais le roi me témoigna désirer que je demeurasse. Ainsi je pris de celles du Pont, qui m'échauffèrent un peu.

On ne s'ennuyoit pas trop à Nancy; on eut regret de s'en aller (2). On fit un tour en Alsace; on coucha à Lunéville, maison de plaisance des ducs; c'étoit le dessein de madame de Lorraine; on la bâtissoit, quand ils partirent. La situation est belle (3). On passa à Saint-Nicolas, qui est une grande dévotion. La reine y avoit été. Il y a un miracle d'un homme, qui étoit prisonnier en Turquie, les fers aux pieds et aux mains. Il fit un vœu à Saint-Nicolas; il se sauva et apporta ses fers à Saint-Nicolas. On peut juger si je le priai bien le jour que j'y fus. Je ne manquai pas de conter ce miracle au roi et de joindre mes mains en lui contant, pour qu'il comprît que l'on le prioit de faire un pareil miracle à Saint-Nicolas; je lui dis : « Sire, il faut que vous voyiez les fers de cet homme qui fut mis en liberté. » Il me sembloit que tout ce que l'on lui disoit qui par-

(1) Cf. Pellisson, *lettres historiques* : « Mademoiselle en prend (des eaux), et par conséquent a abandonné le dessein d'aller à Forges. » (Lettre du 13 août 1673.)

(2) On partit de Nancy le 24 août.

(3) Comparez Pellisson (lettre du 25 août).

loit de prison, ou de prisonnier, étoit des sollicitations que je lui faisois pour M. de Lauzun.

On fut à Ravon (1), un fort vilain lieu dans les montagnes des Vosges. J'étois logée dans une maison qui tomboit et où on disoit que revenoient des esprits. Comme je les crains, j'y eus peur. Après [on alla] à Saint-Dié (2), qui est une assez jolie ville au pied de la montagne. On y fait tous les ans une solennelle procession au pied, parce qu'il y a une vieille prédiction qui dit que cette montagne s'ouvrira et engloutira la ville. Les paysans de ces quartiers-là sont comme des bêtes; les femmes y sont fort laides, et les uns et les autres ont des goîtres; les eaux y sont très-froides. On fut de là à Sainte-Marie-aux-Mines, et nous passâmes par des chemins épouvantables, dans des bois, où il y a des chemins étroits sur le bord des précipices, où il passe des torrents. On a peine à y voir le ciel : ce sont des arbres d'un vert si noir et si mélancolique qu'il faisoit peur.

En arrivant à Sainte-Marie-aux-Mines, le pays est beau : on voit des plaines, force villes, des rivières. Le paysage est agréable. Sainte-Marie est une grande rue entre deux montagnes fort tristes et fort couvertes d'arbres. Il y passe un ruisseau, qui sépare la Lorraine d'avec l'Alsace. De ce côté-là le village est au prince palatin de Birkenfeld. Je dormis toute l'après-dînée le

(1) 25 août. Voy. Pellisson, *ibid.* Il appelle ce lieu Raon, et dit que c'est un *méchant village*. Le véritable nom est, en effet, *Raon-l'Étape* (départ. des Vosges).

(2) Ce fut le 26 août que la cour arriva à Saint-Dié.

jour que l'on séjourna (1). On faisoit très-mauvaise chère à ce voyage. Tout le sel sentoit la poudre (2) à tel point que l'on ne pouvoit pas même manger du potage; l'eau étoit si mauvaise, que l'on n'en osoit boire à cause de sa froideur, qui donnoit de ces vilains maux. Je ne vivois quasi que de bouillon, d'œufs et de vin du Rhin. Ces vins sont blancs et souffrés; je les trouvois bons.

On fut de là à Ribeauvilliers (3), qui est une petite ville, où il y a un fort beau château et fort extraordinaire, qui est à ce prince palatin. Il l'a eu du côté de sa femme, qui est fille du comte de Ribeaupierre. Il étoit mort, il y avoit six semaines; mais en Allemagne, on fait beaucoup de cérémonies aux enterrements; on prie quantité de monde, et sur le bruit que le roi iroit en Allemagne, le prince palatin, qui est au service du roi, mestre de camp du régiment d'Alsace, n'avoit osé prier personne de peur de cet embarras, si la cour y venoit, de sorte que le corps de son beau-père étoit dans un petit corps de logis au bout d'une terrasse sous

---

(1) « Nous séjournâmes le mardi 29 août à Sainte-Marie-aux-Mines. » *Lettres hist. de Pellisson*, t. II, p. 5.

(2) Les anciennes éditions ont remplacé ce membre de phrase par le suivant : *Comme la poussière s'attache à la viande, je n'y mangeai quasi rien.*

(3) « Nous allâmes coucher hier mardi 26 août à Ripoisville, qu'on appelle communément Ribeauvilliers, une jolie petite ville qui appartient au prince de Birkenfeld, ou à son beau-père, le prince de Ribeaupierre. » (Pellisson, *ibid.*) Ce titre de *prince* est bien ambitieux et je crois qu'il faudrait y substituer celui de *comte de Ribeaupierre*. C'est le titre que Mademoiselle donne avec raison à ce seigneur alsacien.

un drap mortuaire, et des chandeliers autour. Quand les gardes du roi, qui vont au logement, arrivèrent, ils trouvèrent tout cela. Ils dirent qu'il le falloit ôter; car le roi auroit vu les luminaires en entrant. On mit le corps dans une armoire, dans une chambre auprès. On marqua cette chambre pour moi, et celle où étoit le corps mort pour mes filles. Je n'en sus rien. Il étoit mort dans la chambre où couchèrent le roi et la reine. Le lendemain je trouvai le roi qui descendoit comme j'entrois. Il me dit : « Si vous saviez ce que je sais, vous seriez bien effrayée. » Je lui demandai ; il me le dit. Cela me surprit beaucoup.

A Sainte-Marie-aux-Mines, le matin avant que de partir, il étoit venu un petit souverain de Montbelliard, de la maison de Würtemberg, saluer le roi. Il l'avoit vu autrefois à Paris; il avoit épousé mademoiselle de Châtillon (1), fille du maréchal. Il me parut roide; il étoit habillé comme un maître d'école de village, sans épée. Il avoit un carrosse noir; il portoit le deuil de l'impératrice, sœur de la reine, que j'avois oublié de dire qui étoit morte (2), il y avoit quelques mois. Ses chevaux étoient couverts de housses noires traînantes, et ses pages et ses laquais étoient habillés de jaune, avec des galons rouges. Il avoit quinze ou vingt gardes avec des casaques de mêmes livrées, assez bien montés. Je crois que toute sa cour étoit dans son carrosse; car il en sortit dix ou douze personnes; il avoit assurément

(1) Anne de Coligny, mariée en 1648 à Georges, duc de Würtemberg, comte de Montbelliard.

(2) Marguerite-Thérèse, fille de Philippe IV, roi d'Espagne, était morte le 12 mai 1673.

tout ramassé et fait de son mieux pour paroître à la cour. Jugez ce que c'étoit par ce que j'en dis; pour faire cas des princes étrangers, il faut les voir en France; c'est où ils sont en lustre et soutiennent leur gloire ; car en leur pays ce n'est pas grand'chose.

Le doyen du chapitre de Strasbourg vint saluer le roi avec deux chanoines (le bonhomme avoit une soutanelle; je pense qu'il s'appeloit le comte de Mandrecheque) (1), et deux chanoines très-bien faits, de grands garçons, vêtus de gris avec de grandes épées, des écharpes noires, des franges d'or et d'argent, de fort belles têtes. Je ne sais s'ils n'avoient point de plumes. Ils avoient un carrosse avec de fort beaux chevaux, des gens bien montés avec eux, force laquais bien vêtus. Leur train étoit de plus bel air et plus magnifique que celui du souverain. L'un de ces messieurs étoit neveu de M. de Strasbourg, de la maison de Fürstemberg; l'autre étoit un parent; mais j'en ai oublié le nom. Ils parlèrent à moi à Chatenoy (2), une petite ville, qui est à leur chapitre, où on dîna, entre Sainte-Marie-aux-Mines et Ribeauvilliers.

Le bailli de ce lieu avoit été autrefois à Paris chez le président Tambonneau, pour montrer l'allemand à ses enfants. Comme il parloit françois, il s'offrit de guider le roi et vint à la portière du carrosse; on l'entretint et il donna assez de plaisir. Comme le président Tambonneau a toujours vu force gens de la cour, il con-

(1) Ce nom a été probablement altéré par Mademoiselle. Les anciennes éditions y ont substitué *Manderhail*.

(2) Bourg du département des Vosges, arrondissement de Neufchâteau.

noissoit tout le monde et en demandoit des nouvelles au roi. Il commença par me demander si je ne me souvenois plus de l'avoir vu, et à madame de Montespan la même chose. Depuis Thionville, elle étoit venue dans le carrosse de la reine. Madame de Maintenon, qui alloit avec elle, s'en étoit retournée. Nous lui dîmes que non. Il s'en étonna, disant à madame de Montespan : « J'ai souvent vu M. de Mortemart venir chez nous. Où sont les petits Bouillon? Je les ai tant vus aussi. » On lui dit qu'il y en avoit un cardinal (1); il en fut bien aise. « Et Péguilin, Sire? on m'a dit qu'il a changé de nom; où est-il? C'est un joli garçon que ce M. de Lauzun, que l'on appelle ainsi à cette heure. » On ne lui répondit rien. « Sire, dites-m'en donc des nouvelles; je l'aimois fort. On dit qu'il lui est bien arrivé des choses.» Enfin après s'être bien regardé, on se mit à rire. Il reprenoit : « Pourquoi Votre Majesté, sire, ne me répond-elle point sur celui-là comme sur les autres? Vous l'aimiez tant, quand j'étois à Paris. » A la fin il se lassa de questionner sur ce chapitre. Il parla d'autres gens. Cela me faisoit plaisir; tout ce qui pouvoit faire souvenir le roi de lui, en donne: on espère toujours que sa tendresse passée pour lui, reprenant sa première force, le tirera d'où il est.

La femme du prince palatin vint voir la reine. C'est une femme qui n'est pas mal faite; elle ne parle point françois; elle avoit une petite fille de cinq ans qui ne le parloit ni ne l'entendoit, et une sœur qui a un visage d'une longueur [telle], que je n'en ai jamais vu un pa-

(1) Emmanuel-Théodose de la Tour-d'Auvergne avait été nommé cardinal au mois d'août 1669.

reil. Madame de Soubise (1) la présenta. Ce prince palatin a une grand'mère de [la maison de] Rohan, et madame de Soubise l'étoit allée voir; nous l'y trouvâmes en arrivant.

On fut de là à Brisach. On passa devant Colmar (2). Le roi descendit de carrosse. Nous l'attendîmes pour aller voir les fortifications de cette ville, que l'on fit raser. On en en ôta toutes les munitions, les canons; on désarma le bourgeois; on ne trouvoit autre chose que des chariots, qui en étoient chargés sur les chemins. Jamais je n'ai vu des gens si consternés et une si grande désolation. On crioit fort sur la manière dont on en avoit usé; mais par la suite, on a vu que le roi avoit bien fait. Si ces places (car on en rasa plusieurs autres) fussent demeurées, elles auroient fort nui, étant entre Brisach et la Lorraine. Quand le roi revint, nous lui dîmes que ces pauvres gens-là faisoient grande pitié; qu'ils pleuroient. Il nous dit : « Quand vous serez à vingt pas d'ici, vous verrez si vous en aurez pitié. » Ils avoient fait faire un fort pour garder un pont sur une petite rivière qu'il faut nécessairement passer; il y avoit ordinairement des troupes. A dire le vrai, cela parut assez insolent, et je n'en eus plus de pitié.

En arrivant à Brisach (3), j'eus fort peur du pont. Il y en a deux, qui ne sont séparés que d'un petit terrain. Ils sont d'une grande longueur et hauteur sans

---

(1) Anne de Rohan-Chabot, mariée depuis 1663 à François de Rohan, prince de Soubise. Elle mourut le 4 février 1709.

(2) La cour s'arrêta le 30 août 1673 à Colmar. Voy. les *Lettres historiques de Pellisson.*

(3) 31 août. Voy. *Lettres hist. de Pellisson*

garde-fou, et ce sont des arbres de sapin tout ronds, qui ne sont point cloués, de sorte que l'on voit l'eau entre-deux, et ils font, quand l'on marche, comme une épinette (1). Le Rhin est une rivière fort rapide. Tout cela n'assure pas beaucoup ceux qui craignent l'eau, à y passer. On mit pied à terre. Beaucoup de gens y passèrent en carrosse. Le roi y passa à cheval. Le lendemain en s'allant promener, nous étions dans un jardin de la ville, qui regarde sur l'eau et si haut que je tremblois de le voir là et que j'admirois comme il fait toutes choses.

La ville de Brisach est petite et assez vilaine, les rues étroites; le château est fort mélancolique et a beaucoup d'air d'une prison. Les chambres sont obscures; les fenêtres grillées. Je disois au roi : « Votre Majeste n'étouffe-t-elle point dans cette maison? Elle est capable de donner des vapeurs. Pour moi, tout ce qui a l'air d'une prison m'en donne. » Et je m'étendis sur les horreurs de la prison. Il m'écouta et ne dit rien.

L'évêque de Bâle vint voir la reine. Les députés des cantons suisses et des villes vinrent faire serment au roi. La reine vit le père général des capucins, qui venoit faire sa visite en France. Il avoit été en Allemagne, avoit vu à Insprück la princesse que l'empereur avoit déclaré qu'il épouseroit. Elle étoit de la maison d'Autriche. Il n'avoit pas voulu qu'elle se mariât, la gardant toujours pour lui, parce que l'on lui avoit prédit qu'il auroit sept femmes. Il dit à la reine, ce bon

(1) Mademoiselle veut dire que les pièces de bois étaient mises en mouvement, comme les touches de l'instrument de musique appelé épinette.

père, qu'elle chantoit bien et que l'archiduchesse sa mère l'avoit fait chanter devant lui. Cela nous parut assez plaisant; en France on ne feroit guère chanter devant un capucin une grande princesse.

On s'en revint à Nancy par le même chemin (1). On parla d'aller faire un voyage à la Franche-Comté, puis on résolut d'aller en Flandre. On eut de très-mauvais chemins, un vilain temps, et de méchants gîtes. Quand on fut à Laon, on séjourna un jour. Tout d'un coup le roi manda à la reine qu'il partiroit le lendemain pour retourner vers Paris (2). Ce fut une grande joie à tout le monde.

Madame de Guise alla loger à Luxembourg pendant ce voyage. Elle avoit eu grande envie de se marier avec le duc d'York; elle faisoit mille amitiés à l'ambassadrice d'Angleterre; mais ce fut inutilement. Le roi conta un jour dans le carrosse à la reine que le duc d'York lui avoit mandé qu'il épouseroit qui il lui plairoit dans son royaume, pourvu que ce ne fût point madame de Guise. On parla fort d'une des filles de M. d'Elbœuf. M. de Turenne se donna de grands mouvements pour cela; mais le roi ne le voulut pas. On

---

(1) La cour quitta Brisach le 2 septembre. Voy. *Lettres historiques de Pellisson*. On suit dans ce dernier ouvrage tout le voyage du roi. Il arriva à Nancy le 8 septembre et en partit le 30. Il se dirigea vers Laon en traversant Saint-Mihiel et Sainte-Menehould. Il s'arrêta le 8 octobre à Laon.

(2) Voy. Lettre de Pellisson, en date du 9 octobre 1673 : « Ce matin, vers les onze heures, le roi a déclaré le dessein de s'en retourner à Saint-Germain, ou à Versailles, en quatre jours, couchant demain à Soissons, puis à Villers-Cotterets et à Dammartin. »

parla de mademoiselle de Créqui; le duc d'York la vouloit bien aussi; mais le roi ne voulut pas. Madame de Würtemberg, qui est flamande, fille du prince de Barbançon, étant veuve du comte d'Estrades, épousa le prince Ulrich de Würtemberg, qui avoit un régiment de cavalerie allemande dans les troupes du roi d'Espagne. Je l'ai vu ici, lorsque l'on en envoya à M. le Prince. Cette femme étoit belle; il en devint amoureux, l'épousa, se fit catholique, en eut une fille, puis la laissa à Bruxelles et se fit huguenot. On a dit que ses parents n'avoient pas reconnu son mariage. Elle dit toujours que, sans la religion, elle auroit été avec lui en Flandre, où on ne fait pas trop de cas de ces sortes de princes; elle avoit tous les jours mille désagréments; elle n'y avoit pas de bien. Elle vint en France avec cette petite fille, disant à la reine-mère, qui étoit bonne et charitable, que ses parents la vouloient emmener en Allemagne pour la faire huguenote; qu'elle la venoit mettre sous sa protection. La reine en eut pitié. Comme elle étoit de la connoissance de ma belle-mère et que c'étoit assez pour avoir ses bonnes grâces que de n'être pas François, elle logea à Luxembourg pour obliger la reine-mère à lui donner une pension; elle la supplia de la mettre dans un couvent, parce qu'elle s'en retournoit en Flandre, où elle avoit des affaires. La reine lui donna deux mille écus. Madame de Würtemberg alloit et venoit tous les ans. Le roi lui continuoit cette pension; c'est une femme intrigante. Cette fille se donna des airs, non pas de beauté (car elle ne les a pas à ma fantaisie), mais comme celles qui en ont; force monde alloit chez elle. Enfin par ses intrigues, on parla de la marier au duc d'York. Madame de Würtemberg vint à Nancy

pour cela. Le roi manda ce qu'il pensoit de la mère et de la fille, et le mariage fut rompu, et le roi fit celui de la princesse de Modène (1). Elle passa par Paris ; le roi et la reine la furent voir. J'allai à Paris exprès pour cela. Nous y fûmes ensemble, Mademoiselle (2), ma sœur et moi. Je la trouvai assez incivile ; nos rangs étoient si réglés que je ne m'en pouvois apercevoir qu'à son air. C'étoit une grande créature qui n'avoit rien de beau ni de laid, un air mélancolique, jaune, maigre. On dit qu'elle est fort changée depuis ; qu'elle est gaie, enjouée, même engraissée, et qu'elle est belle. Elle fut à Versailles, vint nous rendre nos visites à Paris ; puis elle s'en alla.

Le roi avoit envoyé M. l'évêque de Marseille (3) en Toscane pour tâcher de raccommoder M. le grand-duc et ma sœur, qui étoient tout à fait mal. Le bonhomme grand-duc, qui étoit un très-habile homme, empêchoit les éclats autant qu'il pouvoit ; mais après sa mort (4), personne ne garda de mesure. J'avois, dès les premiers démêlés, écrit à ma sœur avec toute la sincérité possible

---

(1) Marie d'Este, fille d'Alphonse IV, duc de Modène, fut mariée au duc d'York le 30 septembre 1673. Voy. *Lettres histor. de Pellisson*, t. II, p. 67, 75, 77, 78, 81.

(2) Il s'agit de la *petite Mademoiselle*, dont il a été question plus haut, p. 325.

(3) L'évêque de Marseille était à cette époque Toussaint de Forbin-Janson, dont madame de Sévigné parle souvent dans ses lettres. Voy. sur cette mission de l'évêque de Marseille une lettre de Louis XIV en date du 22 août 1673 (*OEuvres de Louis XIV*, t. V, p. 511.)

(4) Le grand-duc de Toscane, Ferdinand II, mourut, comme on l'a déjà dit, le 23 mai 1670. Il s'agit ici de son fils Cosme, qui avait épousé mademoiselle d'Orléans.

mes sentiments et comme l'auroient dû faire toutes les personnes, qui prenoient intérêt à son repos et à sa conscience; elle ne l'avoit pas trouvé bon. J'avois discontinué de lui écrire. Quand elle s'étoit raccommodée, elle m'avoit écrit des lettres les plus tendres et les plus reconnoissantes de ma manière d'agir, me disant que l'on ne pouvoit pas l'aimer et lui avoir parlé autrement que j'avois fait; qu'elle connoissoit que les gens qui l'avoient flattée étoient ses ennemis; enfin des lettres du meilleur sens et de la plus grande amitié du monde. Nous avions donc recommencé un grand commerce; elle me remercia fort de la manière dont j'avois parlé d'elle à son mari et dont j'avois agi avec lui.

M. de Lauzun étoit en quartier lorsque le grand-duc vint en France, et comme il fut souvent avec le roi, cela donna lieu à M. de Lauzun de le connoître davantage. Il en fut fort content et lui fit mille honnêtetés; depuis il lui faisoit faire souvent des compliments par l'ambassadeur de Venise, qui étoit leur ami commun. Comme mon affaire fut aussitôt rompue que résolue, je n'eus pas le temps d'écrire à M. le grand-duc pour lui en faire part. J'attendois la fin; mais celle qu'elle eut me mit en un tel état que je ne pus lui écrire sitôt. M. l'ambassadeur de Venise (1) me dit: « J'avois écrit l'affaire à M. le grand-duc; je crois qu'il en auroit été bien aise; car il estime fort M. de Lauzun, et je lui écrirai l'état où vous êtes. » Il reçut ces deux lettres si près à près qu'il ne fit qu'une réponse à toutes deux, qu'il me montra. Il mandoit que sa première

(1) Les anciennes éditions ont ajouté ici le nom de l'ambassadeur, qui s'appelait Contarini.

lettre lui avoit donné de la joie et qu'il tenoit à honneur l'alliance de M. de Lauzun; que la seconde lui avoit causé beaucoup de chagrin par celui que nous avions eu, nous honorant tous deux comme il devoit. Je le dis à M. de Lauzun; il me répondit : « L'ambassadeur m'a montré la lettre que j'ai lue; j'ai fait prier l'ambassadeur de Venise de l'en remercier et de lui faire vos compliments. »

Le jour que je lui parlai de cela, c'étoit l'hiver, dont notre affaire fut rompue. Le roi et la reine allèrent souper à l'hôtel de Guise. Il y eut un grand bal pour les noces de mademoiselle d'Harcourt (1), qui épousa par procureur le duc de Cadaval, Portugais. J'étois priée aux fiançailles; mais M. d'Elbœuf, qui est l'aîné de cette maison à cette heure, qui l'étoit de la branche, me pria de n'y pas aller. C'étoit chez la reine. Madame de Guise n'osa me prier d'y aller; je n'y aurois pas été assurément. M. de Lauzun y fut avec le roi. J'avois assez insisté [pour] qu'il n'y allât pas, n'étant point en quartier; mais il n'eut pas cette complaisance pour moi. « Quoi! vouloir que je quitte le roi, quand je puis être avec lui! » Il me gronda fort, me disant : « Tous les lieux me sont égaux; je ne veux voir que le roi, le suivre; tout le reste m'est indifférent. » On le pressa fort de souper. M. de Guise, mademoiselle de Guise, madame de Guise, tous s'empressèrent à lui faire des honnêtetés. Il recevoit tout cela fort fièrement. Nous causâmes fort longtemps ce jour-là, et il me disoit : « Ce grand-duc est-il

(1) Marie-Angélique de Lorraine fut mariée le 7 février 1671 à Nuño Alvarès Pereira de Mello, duc de Cadaval. Elle était fille de François de Lorraine, duc d'Elbœuf, et d'Anne d'Ornano.

honnête homme? Sait-il ce qu'il fait? Veut-il vous plaire? Dites donc. » Nous causâmes fort là-dessus.

Je m'écarte souvent des choses que je commence; Mais il y a de certains entraînements, qui sont quasi nécessaires pour en donner l'intelligence à ceux qui n'étoient pas de ces temps-là ou qui ne les ont pas sues, ou qui reviennent à ce qui me regarde.

M. de Marseille revint donc à Nancy fort étonné de tout ce qu'il avoit vu en ce pays-là. Il avoit fait force allées et venues pour tâcher de les faire voir sans pouvoir y parvenir. Le sujet de son voyage, c'est que ma sœur avoit demandé au grand-duc permission d'aller à une dévotion à deux journées de Florence, et comme elle avoit été à une de ses maisons, qui s'appelle le Poio Caiane, elle y étoit demeurée, et le grand-duc soit par dignité ou crainte qu'elle ne s'en allât, avoit envoyé des gardes à cette maison, qui l'accompagnoient. Cela n'avoit nul air de prison. Il m'écrivit et m'envoya la lettre qu'elle lui avoit écrite, [et] la réponse qu'il lui avoit faite. Voici celle qu'il m'écrivit (1):

« De Florence, le 24 décembre 1673 (2).

» Votre Altesse royale verra par la lettre ci-incluse de la grande-duchesse mon épouse la résolution qu'elle a prise. Votre Altesse royale peut juger de la grandeur de l'affliction où moi et toute ma maison sommes ré-

(1) La lettre suivante ne se trouve pas dans les anciennes éditions des *Mémoires de Mademoiselle.*

(2) Le manuscrit porte 1677, mais il faut lire 1673, époque de la mission de l'évêque de Marseille à Florence.

duits, dans laquelle je n'espère aucune consolation qu'en la protection que j'attends de Votre Altesse royale. Je la lui demande très-instamment, ma douleur ne me laissant rien autre chose à souhaiter. Le sieur abbé de Gondi dira plus particulièrement à Votre Altesse royale les circonstances de cette résolution de madame la grande-duchesse. Cependant je supplie Votre Altesse royale d'avoir compassion de moi et de mes enfants, et de m'honorer de ses commandements, l'assurant que je serai éternellement, etc. »

Les sujets (1), lesquels l'abbé de Gondi me dit qui avoient causé cette fuite, me parurent si petits, que je ne pus croire que ce fût les véritables, pour quelques pierreries que l'on n'avoit pas achetées aussi promptement que ma sœur avoit eu envie, pour quelque valet, qui avoit fait quelque sottise, que le grand-duc avoit chassé, enfin de si petites choses, que je ne le puis croire (2). Voici la lettre que ma sœur écrivit au grand-duc :

---

(1) Tout ce qui suit jusqu'à la fin de la seconde partie est entièrement omis dans les anciennes éditions des *Mémoires de Mademoiselle*. On ne sait comment s'expliquer une lacune qui comprend plus de vingt pages de notre édition. Les éditeurs ont-ils craint de parler de circonstances peu honorables pour une princesse de la maison d'Orléans? On est réduit à des hypothèses, dont aucune ne peut justifier une pareille mutilation du texte.

(2) Madame de Sévigné, dans une lettre en date du 3 juillet 1675, nous fait connaître à quel motif on attribuait le retour de la grande-duchesse en France : « Je suis persuadée qu'elle aimeroit fort cette *maison*, qui n'est point à louer. » La suite de la lettre prouve que cette *maison* est le cœur de Louis XIV. On peut aussi comparer les *Mémoires de Saint-Simon* (édit. Hachette, in-8,

Lettre de la grande-duchesse au grand-duc.

« J'ai fait ce que j'ai pu jusqu'à présent pour gagner votre amitié et n'y ai pas réussi, et plus j'ai eu de complaisance pour vous, plus vous avez eu de mépris pour moi. Je me consulte depuis longtemps pour voir s'il m'est possible de le souffrir; mais cela n'est pas en mon pouvoir; c'est ce qui me fait prendre une résolution qui ne vous surprendra pas, quand vous ferez réflexion au mauvais traitement que vous m'avez fait depuis près de douze ans; c'est que je vous déclare que je ne puis plus vivre avec vous. J'ai fait votre malheur, et vous faites le mien. Je vous prie de consentir à une séparation, afin de mettre ma conscience et la vôtre en repos. J'enverrai mon confesseur vous en parler. J'attendrai ici les ordres du roi, à qui j'ai écrit pour le supplier de me permettre d'entrer dans un couvent en France (1). Je vous demande la même

---

t. XVIII, p. 186-187). Saint-Simon s'est trompé en plaçant vers 1669 le retour de la grande-duchesse en France. Elle n'y rentra qu'en 1675.

(1) La lettre suivante de Louis XIV à la grande-duchesse prouve qu'il était loin d'approuver ses projets :

« Ma cousine, j'ai reçu votre lettre et entendu pleinement le sieur évêque de Marseille sur toutes les choses qui vous regardent, et je vous avoue que ce n'a pas été sans avoir le cœur attendri en quelques parties de son récit; mais plus je suis sensible à ce qui vous touche, moins je me trouve capable de vous flatter sur la séparation et sur la sortie dont il m'a parlé; ce sont des extrémités si peu dignes de vous et de moi, que je ne vous cèlerai pas que, si par malheur vous vous y portiez, vous ne devez plus attendre ni considération ni protection de ma part. Je me promets donc que,

grâce, vous assurant que j'oublierai tout le passé, pourvu que vous me l'accordiez. Ne soyez pas en peine de ma conduite; j'ai le cœur comme je le dois avoir, et qui ne me laissera jamais faire des bassesses, vu que j'aurai outre celle-là la crainte de Dieu et l'honneur du monde devant les yeux. Je crois que ce que je vous propose est le moyen le plus assuré pour nous mettre tous deux en repos le reste de nos jours. Je vous recommande mes enfants.

» MARIE-LOUISE D'ORLÉANS,

» grande-duchesse de Toscane. »

Réponse de M. le grand-duc à la lettre ci-dessus.

« Je ne sais si le malheur de Votre Altesse royale a été plus grand que le mien. Tant de marques de respect, de complaisance et d'amour que je ne me suis point lassé de vous rendre pendant près de douze ans, et qui ont reçu de tout le monde la justice que l'on leur devoit, ayant été régardées de vous avec tant d'indifférence, quoique je dusse être satisfait d'avoir l'approbation de tout le monde, je ne laisse pas de souhaiter que Votre Altesse connoisse aussi cette vérité. J'attends votre père confesseur que vous dites que vous m'envoyez, pour apprendre de lui ce qu'il a à me dire

---

faisant une sage réflexion sur les suites d'un tel projet, vous en perdrez la pensée, comme vous y êtes obligée par toutes sortes de raisons. Je vous en conjure aussi, et de vous reposer du reste sur l'amitié que j'ai pour vous, avec confiance que par ce moyen elle ne vous manquera jamais. »

de votre part, auquel je ferai connoître mes sentiments. Cependant je donnerai ordre qu'outre la commodité et la sûreté, on rende aussi à Votre Altesse en cette ville tout le respect qui lui est dû, l'assurant de nouveau que je suis, etc. »

Après ces lettres on peut juger de l'état où étoient M. le grand-duc et ma sœur. J'avois beaucoup de douleur de les y voir et de pouvoir si peu pour les raccommoder. M. de Marseille admiroit qu'après avoir entretenu ma sœur deux ou trois heures sur le même ton que ces lettres sont écrites, elle alloit se promener, avoit de la musique et faisoit cela avec autant de tranquillité que si elle n'avoit rien eu dans l'esprit. Il faut que Dieu donne des forces toutes particulières pour en user ainsi. Madame du Défant (1) se donnoit toujours de grands mouvements; madame de Guise s'en donnoit aussi, et ce lui étoit une occasion pour entretenir le roi. Je ne sais si c'étoit agir habilement.

(1) Il a été question plus haut de cette personne comme attachée aux filles du second lit de Gaston d'Orléans.

CHAPITRE XXII.

(1674—1676.)

Projets de retraite de la duchesse de La Vallière. — Elle annonce l'intention de se faire carmélite. — Légitimation de trois enfants naturels du roi. — Mademoiselle de La Vallière quitte la cour pour entrer aux Carmélites. — Campagne de 1674 — Séjour de Mademoiselle à Dijon. — Elle va visiter à Beaune le tombeau d'une religieuse, qui avait la réputation de faire des miracles. — Aventure extraordinaire qui y arrive à Mademoiselle. — Elle rejoint la reine à Dijon. — Elles en partent le lendemain pour aller retrouver le roi. — Mademoiselle couche dans un village aux environs d'Auxonne. — Singulier régal que lui envoie la dame du château où avait logé la reine. — La reine rejeint le roi près d'Auxonne. — Mademoiselle refuse d'aller assister au siége de Dôle. — Elle loge avec la reine à Chavan. — Misérable état du logis qu'elle y occupe. — Elle date ses lettres du camp de Chavan. — Prise de Dôle. — Mademoiselle accompagne le roi et la reine au camp de la Loie. — Description de ce camp et de la vie qu'on y menoit. — Retour du roi et de la cour. — Mademoiselle va à Forges et à Eu. — Elle apprend que Lauzun a été dangereusement malade. — Bruits répandus sur lui. — Succès de Turenne et de Condé pendant cette campagne. — Mademoiselle écrit au roi en faveur de Lauzun. — Maladie et mort du jeune duc de Guise. — Madame de Guise veut vendre la partie du Luxembourg qu'elle habitait. — Conversation à ce sujet entre Mademoiselle et M. le Duc. — Mademoiselle refuse son consentement à cette vente. — — Campagne de 1675. — Mort de Turenne. — Défaite du maréchal de Créqui à Consarbrück — La grande-duchesse de Toscane revient en France. — Elle se retire à l'abbaye de Montmartre. — Comment elle est accueillie par le roi. — Relations de Mademoiselle avec elle. — Elles vont visiter mademoiselle de La Vallière aux Carmélites. — Le roi ne veut pas que la

grande-duchesse sorte souvent de l'abbaye de Montmartre. — Assiduité de Mademoiselle aux sermons de Bourdaloue pendant le carême de 1676. — Nouvelles de Pignerol. — Tentative d'évasion faite par Lauzun.— Elle échoue.—Mademoiselle écrit au roi en sa faveur.

La duchesse de La Vallière se donna un air de dévotion au voyage (1) et tout l'hiver ensuite. On dit qu'elle se vouloit retirer. L'on disoit que c'étoit aux filles de Sainte-Marie de Chaillot, où elle étoit allée souvent voir La Motte-Argencourt, qui avoit été fille de la reine (2), qui la voulant ôter l'avoit mise dans ce couvent, tant qu'elle a vécu. Elle n'en sortit pas depuis sa mort(3); elle se promène et retourne au couvent. On dit dans le monde que le roi n'approuvoit pas qu'elle (4) se fût ainsi promenée, et qu'il lui avoit fait inspirer par le maréchal de Bellefonds d'être carmélite. Comme c'est un couvent d'une grande réforme et d'une grande réputation, cela seroit plus glorieux pour ses enfants qu'elle s'y retirât. Tout d'un coup on dit : « La duchesse de La Vallière va être carmélite. » Elle fut voir la reine pour lui en donner part, et je crois qu'elle lui parla sur des choses passées. La reine en étoit fort satisfaite.

Dans ce même temps, le roi déclara trois enfants naturels, deux garçons, dont l'un s'appelle le duc du

(1) Au voyage de 1673, dont il a été question dans le chapitre précédent.

(2) Elle avait été fille d'honneur d'Anne d'Autriche, comme on l'a vu dans les tomes précédents.

(3) Elle n'en sortit pas après la mort d'Anne d'Autriche.

(4) La duchesse de La Vallière.

Maine (1), [l'autre] le comte de Vexin (2), et une fille, mademoiselle de Nantes (3). Dans leur légitimation, on ne nomma point la mère. On suivit l'exemple du fils naturel de M. de Longueville que madame de Longueville avoit fait légitimer, son fils l'en ayant priée par son testament. On disoit que le chevalier de Longueville étoit fils d'une femme de qualité, dont le mari étoit vivant (4).

La duchesse de La Vallière demeura à la cour jusqu'à ce que l'on partît pour la Bourgogne (5). Le roi vint à la messe les yeux fort rouges. Monsieur dit : « Nous avons fort pleuré. » Elle prit congé de la reine le soir. Je vins si tard de Paris qu'elle ne put venir chez moi; j'allai lui dire adieu; je pleurai comme les autres. On en fut bientôt consolé; on parla d'elle, de ce qu'elle avoit fait; qu'elle avoit partagé ses pierreries à ses deux enfants, donné une bague, un bijou à plusieurs de ses amies; à sa mère, madame de Saint-Remy, deux mille écus de pension, sa vie durant; deux mille francs à sa sœur, mademoiselle de Saint-Remy, et à ses domestiques cent. Cela occupa quelques heures; on en reparloit quelquefois, quand on en recevoit des

(1) Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, né à Versailles le 31 mars 1670.

(2) Louis-César de Bourbon, comte du Vexin, né le 20 juin 1672; il fut légitimé, ainsi que son frère et sa sœur, en novembre 1673; il mourut en 1683.

(3) Louise-Françoise de Bourbon, née le 1er juin 1673.

(4) Voy. sur cette légitimation les *Mémoires de Saint-Simon* (édit. Hachette, in-8, t. XI, p. 56). Les mémoires n'ont pas imité la discrétion du parlement : la dame de qualité, que l'on ne nomma pas, était, dit-on, la maréchale de La Ferté.

(5) Le roi partit pour la Bourgogne le 20 avril 1674.

lettres. Elle paroissoit être véritablement touchée; ce n'est pas la première pécheresse qui s'est convertie.

La roi quitta la reine à Is-sur-Tille (1) en Bourgogne et s'en alla assiéger Besançon, et nous demeurâmes à Dijon (2). Le temps étoit épouvantable, et c'est une merveille comme les troupes y purent subsister; mais rien n'est impossible au roi. Je sentis des effets des eaux de Pont-à-Mousson à ce voyage; j'eus une quantité de clous fort grande. Pendant ce séjour à Dijon, j'en eus un à la tête, où il fallut donner un grand coup de lancette. J'y eus huit ou dix jours une fièvre sans avoir de l'émotion, quoiqu'elle m'empêchât de dormir cinq ou six nuits; mais mon tempérament est le meilleur du monde, Dieu merci. Je demandai à la reine d'aller à Beaune. Il y a un couvent de carmélites, où il y avoit une dévotion d'une bienheureuse sœur, qui est morte il y a vingt-cinq ou vingt-six ans, qui fait beaucoup de miracles (3). J'y avois déjà été avec la reine-mère. Madame la duchesse de Créqui y vint avec moi. Je couchai dans le couvent, et il y arriva une chose digne de remarque : en entrant dans le couvent, après avoir salué le saint-sacrement dans le chœur des religieuses, j'allai dans la chapelle qui est tout proche, où est enterrée la petite sœur Marguerite.

---

(1) Chef-lieu de canton du département de la Côte-d'Or.

(2) Mademoiselle passa à Dijon une partie des mois de mai et juin 1674, avec la reine et le Dauphin. Elle était logée chez le président Bouhier (Philibert de La Mare, *Mélanges*, mss. B. I., p. 51, art. 185).

(3) Cette carmélite de Beaune se nommait Marguerite Parigot, en religion *sœur Marguerite du Saint-Sacrement*. Elle était morte le 26 mai 1648.

On a été obligé de l'ôter du cloître, où l'on enterre les carmélites pour la mettre là et satisfaire à la dévotion publique. Il y a une petite grille en dehors, par où l'on voit sa sépulture. L'évêque d'Autun (1), qui l'étoit en ce temps-là du diocèse d'où est Beaune, et les supérieures ont permis cette translation. Le soir j'allai à matines, et je me mis dans cette chapelle. Je m'avisai de baiser ce tombeau, qui est une grande pièce de marbre, où l'on a écrit ce que l'on a de coutume sur ces sortes de choses. Je sentis une odeur extraordinairement bonne, mais qui ne ressembloit à aucune de celles que j'ai jamais senties, moi qui les ai fort aimées et qui en ai eu de toutes les sortes. Je songeai : « Mais n'est-ce point que je m'imagine sentir quelque chose et que je ne sens rien ? » Je me rebaissai. La seconde fois j'y demeurai plus longtemps ; cette odeur continua. J'avoue que cela me donna de la dévotion. Je dis à madame de Créqui : « Baissez-vous, je vous prie. » Elle se récria : « Jésus! Mademoiselle, qu'est-ce que je sens? — Voilà qui est admirable; je ne me suis donc pas trompée. » J'appelai mes trois filles, qui sentirent la même chose, [ainsi que] mes femmes et celles de madame de Créqui. Nous étions toutes en admiration. Quand la mère prieure m'y vint querir pour me mener à ma chambre, je [le] lui dis; elle s'en approcha comme nous, et nous dit qu'elle n'avoit pas encore vu pareille chose. Cela lui donna beaucoup de dévotion aussi bien qu'à nous. On eut envie de passer la nuit; mais comme

(1) L'évêque d'Autun, dont il est question plus loin, était à cette époque l'abbé de la Roquette, qui est fort connu par les lettres de madame de Sévigné.

le roi avoit mandé à la reine qu'elle se tînt prête et qu'il l'enverroit querir, j'avois peur, si je passois une nuit sans dormir par le chaud qu'il faisoit, d'avoir mal à la gorge et de ne pouvoir suivre la reine. Ainsi je m'allai coucher.

Je me levai bon matin voulant faire mes dévotions. Madame de Créqui et moi fûmes à confesse à un bon vieux père de l'Oratoire, nommé le père Parisot (1), qui avoit été directeur de cette sainte fille. Il fut ravi quand lui contâmes ce qui étoit arrivé. Il me dit : « Elle ne peut témoigner mieux la reconnoissance qu'elle a de l'honneur que vous lui faites, qu'en faisant ce qu'elle a fait. J'espère que vous recevrez des graces particulières par son intercession auprès de l'enfant Jésus, où elle a une dévotion plus grande qu'à tous les autres états de la vie de Notre-Seigneur. » Une novice me conta, à la récréation, qu'elle avoit senti cette même senteur un soir à matines, étant du côté de la chapelle; mais qu'elle ne l'avoit osé dire. Cette senteur dura tant que j'y fus. Toutes les religieuses et quantité de femmes de la ville qui y entrèrent s'en aperçurent aussi bien que moi. J'y

(1) Le père Parisot, docteur en théologie, avait rédigé sur cette religieuse des Mémoires, d'après lesquels fut composé l'ouvrage intitulé : *L'Enfance de Jésus et sa famille honorées en la vie de sœur Marguerite du Saint-Sacrement, religieuse carmélite déchaussée de Beaune.* (Paris, 1654, in-8, de l'imprimerie royale.) Cet ouvrage, dédié à la reine, avait pour auteur Jean Auvray, prêtre, prieur de Saint-Odon-des-Bossets.—En 1655, il parut une seconde vie de cette religieuse sous le titre de *Vie de la sœur Marguerite du Saint-Sacrement, carmélite de Beaune*, par un prêtre de l'Oratoire (le père Amelotte), in-8 de 744 p. (Paris, 1655, Le Petit.)

aurois demeuré plus longtemps, si je n'avois point craint que la reine ne partît, ne m'y ennuyant pas; mais il fallut s'en aller, et j'appris, en arrivant près de Dijon, par un de mes gens, qui vint au-devant de moi, que la reine partoit le lendemain.

Je fus descendre chez elle; je lui contai tout ce que j'avois vu et senti. Elle me porta bien envie; elle avoit eu grande peine à me laisser aller par l'envie qu'elle avoit d'en faire autant; mais elle ne voulut pas quitter M. le Dauphin. On fut coucher à un fort vilain château près d'Auxonne; mais comme il y avoit eu des maladies contagieuses [à Auxonne], on n'y voulut pas aller. Je logeai dans une petite maison de village, où il n'y avoit point de fenêtres; je me coiffai par le jour de la porte. Le lendemain la dame du château, où avoit logé la reine, m'envoya un régal, qui me fit rire, tant il étoit désassorti : c'étoit deux œufs frais dans une feuille de chou, avec des fleurs d'oranger, le tout dans une assiette en étain, par une servante très-mal vêtue. La fleur d'orange me fit grand plaisir; j'en fis faire de la conserve.

On partit très-matin; on passa à Auxonne, les vitres du carrosse bien fermées. A une lieue de là, on trouva le roi et Monsieur, qui étoient bien hâlés, mais fort gais, qui nous contèrent des nouvelles du siége de Dôle, qui duroit encore (1). Monsieur me proposa d'y

(1) La ville de Dôle fut investie le 26 mai 1674 et attaquée le 28; elle capitula le 6 juin et ouvrit ses portes le 7. On voit par les lettres de Louis XIV que Mademoiselle lui avait écrit peu de jours auparavant pour le féliciter du succès de ses armes. Il lui répondait le 27 mai 1674 : « Ma cousine, j'ai trouvé deux sortes d'a-

aller et de mener les dames avec moi; mais comme le roi ne dit rien, je connus bien que je n'y devois pas aller, le regardant, pendant que Monsieur parloit, pour répondre selon sa mine. Je m'en excusai; Monsieur me paroissoit n'en être pas bien aise; mais il n'y avoit guère d'apparence que je quittasse la reine pour aller voir un siége, et la vérité est que je ne m'en souciois point. La reine demanda au roi s'il ne dîneroit pas avec elle; il lui dit que non; qu'il avoit dîné et qu'à l'armée on dînoit matin. On parla de la duchesse de La Vallière, qui avoit pris l'habit avec beaucoup d'édification de tous ceux qui s'y étoient trouvés. Nous avions appris cette nouvelle dès Dijon; mais quand on se revoit, on parle des choses qui sont arrivées.

En descendant de carrosse le roi alla chez madame de Montespan. Le reine étoit fort en inquiétude; elle disoit : « Quoi! s'en retournera-t-il sans me voir? » Il vint un moment sur les sept heures et puis s'en alla. Le village où on étoit s'appeloit Chanvan. La reine avoit trois chambres, une jolie avec des planchers en bas, bien dorée, des vitres et un verger devant les fenêtres. Moi j'étois dans le château, qui avoit été raccommodé depuis peu; mais on avoit eu affaire des planches pour

---

gréments dans le compliment que vous m'avez écrit sur la prospérité de mes armes : l'un dans la facilité que j'ai eue à lire votre billet *; l'autre d'y voir tant d'amitié dans la manière dont vous vous montrez touchée de mon bonheur. Croyez que rien ne vous est plus sûr que la continuation de la mienne, ni plus véritable que la satisfaction que j'aurai de vous en donner des preuves effectives. »

* Allusion à la mauvaise écriture de Mademoiselle.

l'artillerie, de sorte que tous les planchers étoient à claire-voie. On voyoit le toit, hors ma chambre qui étoit avec un plancher. J'y fis mettre une porte. Il y avoit des châssis de papier et une seule vitre; encore étoit-ce le milieu du verre, qui est en cul de lampe; mais on ouvrit les fenêtres et on y alluma toujours du feu, quoique l'on fût en été. Le village étoit abandonné; il n'y avoit pas un paysan. L'église étoit fermée; on la fit ouvrir et les aumôniers de la reine la firent accommoder. On y remit une lampe. Le saint-sacrement y étoit. Nous étions là au milieu du camp; il y avoit des troupes tout autour. On appeloit [ce lieu] *le quartir de la reine*, et toutes les lettres que j'écrivois, je datois du camp de Chanvan. Tous les officiers me vinrent faire leur cour le matin. Ils étoient au dîner de la reine. Comme je jouois dans ma chambre, les fenêtres étoient ouvertes; je vis venir un mousquetaire, qui avoit été mon page, qui me dit : « Dôle capitule. » Je m'en allai chez la reine. Le roi vint à dix heures; il coucha à notre quartier.

Le lendemain il alla à Dôle voir sortir la garnison (1). Nous fûmes sur leur chemin pour les voir passer. Le marquis de Bourgmonné, de la maison d'Este, en étoit le gouverneur. Il venoit pour l'être de la Franche-Comté; mais il n'arriva qu'à Dôle, qu'il défendit en très-galant homme, n'y ayant pas beaucoup de troupes, à ce qu'il parut devant la reine. Tous les soldats s'étoient débandés; il y avoit des Suisses et des Allemands, peu d'équipages. Ils devoient être embarqués à

(1) Ce fut le 7 juin 1674, comme on l'a déjà dit, que la garnison sortit de Dôle.

Auxonne sur la Saône pour aller jusqu'à Lyon pour gagner le Milanais; mais ils prirent quasi tous parti parmi nos troupes, avant que de s'embarquer; il n'y eut que les officiers qui s'en allèrent. Ce marquis avoit fort bon air, mais un air consterné et dit à la reine que, quelque gloire que l'on eût d'être pris par un grand roi, c'étoit être toujours vaincu et que cela n'étoit pas agréable. On l'avoit vu à Paris avec le comte de Fuensaldagne; je le reconnus.

Le jour d'après le roi mena la reine à Dôle, c'est-à-dire au camp; on n'entra pas dans la ville. La reine dîna dans une tente. La maison, où étoit le roi, n'étoit pas jolie, une vraie maison de paysan. Après dîner, on alla voir les troupes et faire le tour de la place; les tranchées étoient déjà rasées. Le roi avoit envoyé sa cavalerie en Allemagne. Il n'y avoit que celle de sa maison, et toute l'infanterie qui avoit servi à ces deux siéges (1). On voyoit bien qu'elle avoit souffert, y ayant quantité de soldats et d'officiers qui avoient les bras en écharpe, les têtes bandées, force emplâtres, sans ceux qui étoient à l'hôpital. Aussi avoit-on été bien vite en besogne. Le roi nous montra l'attaque, nous expliquoit si bien chaque chose, que l'on auroit cru avoir vu le siége. Il y avoit encore du sang, sur la muraille, des officiers qui avoient été tués; les mines fumoient encore, et il y en avoit une dans la ville qui étoit chargée, dont le gouverneur avertit le roi; et comme on n'avoit pas eu le temps de la décharger, on y avoit mis des sentinelles. Nous en passâmes tout près.

(1) Les siéges de Besançon et de Dôle.

Le lendemain le roi alla à la Loie, un autre camp très-agréable, un assez grand village et au bas une prairie, où passe une rivière. Nous passâmes celle qui passe à Dôle, sur un pont de bateaux. Le roi ne voulut pas, à cause qu'il y a toujours quelque mauvais air dans les places qui ont été assiégées, par la quantité de malades et de blessés qui y sont, que la reine ni M. le Dauphin y allassent. Monsieur s'en alla à Paris. Nous vîmes Dôle du côté où on ne l'avoit pas vu; le paysage est très-beau; il y a autour de Dôle des maisons de bourgeois comme autour de Paris; le costume est juste comme [celui] de Paris. A Dôle, à la Loie, on logeoit dans des maisons de paysans. Sa Majesté mangeoit dans une tente. La chambre où couchoit la reine avoit des vitres et des planchers. Pour moi la mienne n'avoit que de la terre et étoit si basse qu'il avoit fallu faire des trous pour enfoncer mon lit, qui touchoit au plancher (1). Elle étoit fort jolie; on avoit mis de la tapisserie partout, un tapis en bas. J'y dormis aussi bien qu'à Luxembourg. Il n'y avoit point de vitres; mais il y avoit deux fenêtres, qui donnoient sur la place où étoit le marché. Ainsi il y avoit toujours du bruit, hors depuis une heure juqu'à trois; mais le bruit m'endort. S'il eût plu, on auroit été fort incommodé; car les toits n'étoient pas bien joints. Les maisons sont couvertes de bois quasi toutes. Mes gens logeoient dans la même maison; une partie de mes chevaux y étoit aussi. Je les entendois hennir et taper

(1) On a déjà vu que Mademoiselle se sert du mot *plancher* pour désigner la partie de l'appartement que l'on appelle aujourd'hui *plafond*.

des pieds, tant j'en étois près. Nous fûmes là dix jours (1). La reine s'alloit promener tous les jours dans les camps; ils étoient fort jolis. Comme c'est un pays de bois et qu'on ne l'épargnoit pas, tous les camps étoient par allées, et les tentes des cabinets. Celui des deux compagnies de mousquetaires étoit si joli, que l'on y eût été promener comme dans de jolis jardins d'auprès de Paris, tant les palissades étoient belles. Les violons, les hautbois étoient toujours au dîner et au souper du roi; on avoit les derniers les soirs à la promenade. On s'étoit avisé de jouer les après-dînées; pendant que le roi étoit au conseil et la reine à prier Dieu, on jouoit à la ferme (2) chez madame de Montespan. J'y allai deux ou trois fois. A dîner, le roi me disoit d'y aller, et il y venoit et nous voyoit jouer; cela faisoit bien plus de plaisir que le jeu. M. de Metz, qui avoit fait le voyage, jouoit chez madame de Montespan et avoit bien de la douleur quand il perdoit; c'étoit une farce que de le voir; il nous faisoit beaucoup rire. La reine voulut jouer à ce jeu-là; on joua chez elle. Madame de Montespan y vint.

Quand le roi dit qu'il s'en iroit à Versailles (3), ce fut une grande joie, tout le monde aimant fort les environs de Paris. Pour moi, j'aime les voyages; on voit le roi souvent et je suis persuadée que ma présence a fait souvenir de M. de Lauzun; c'est pourquoi je vou-

---

(1) On trouve dans les *OEuvres de Louis XIV* (t. V), une lettre datée du camp de la Loie, le 14 juin 1674.

(2) Espèce de loterie.

(3) Le roi partit de Dôle le 19 juin pour se rendre à Fontainebleau, où il arriva le 25.

drois être toujours devant ses yeux. Après ce que je lui dis lorsqu'il rompit mon mariage, je ne puis croire qu'il ne prenne toujours mes regards pour des supplications en sa faveur.

Au retour de Bourgogne, je demeurai peu de temps à Paris; je vins à Forges et ensuite ici (1). En arrivant à Paris, j'appris que M. de Lauzun avoit été à l'extrémité, et depuis cette nouvelle il n'en étoit point venu; ce qui faisoit croire qu'il étoit mieux, puisque l'on ne mandoit point sa mort. On peut juger l'état où j'étois; mais quand on est accoutumé à la douleur, on pourroit croire qu'elle est moins sensible. Pour moi j'éprouve le contraire; car je ne suis plus sensible qu'aux choses qui me fâchent; mais je les sens plus vivement que si je n'en avois jamais eu. M. de Louvois étoit malade; ainsi madame de Nogent alloit chez M. Le Tellier en savoir des nouvelles; elles furent de mieux en mieux. On dit qu'il avoit reçu ses sacrements avec beaucoup de dévotion et supporté son mal avec beaucoup de patience, aussi bien que sa prison contre ce que l'on auroit cru, lui qui est assez impatient naturellement. On conta dans ce temps-là que l'on lui avoit donné quelques livres à lire, qui étoient dédiés au roi, et que par l'épître, où on parloit des conquêtes de Sa Majesté, il avoit vu que l'on avoit la guerre; que cela l'avoit fort affligé. On fit courre un bruit, au commencement qu'il étoit en prison, qu'il avoit voulu mettre le feu à sa chambre. Personne ne le crut, et on fut bien aise de ce bruit, parce que cela faisoit parler de

(1) A Eu.

lui, et quelquefois en croyant nuire aux gens, on leur rend de bons offices.

Le roi fut fort heureux cette campagne ; en revenant de Bourgogne, il apprit que M. de Turenne avoit gagné un combat en Allemagne (1). M. le Prince gagna aussi la bataille de Senef (2). Depuis la manière dont il en a usé pour M. de Lauzun et pour moi, j'ai été fort indifférente pour tout ce qui l'a regardé.

Barail avoit servi sur les vaisseaux, l'année du siége de Maestricht (3). La campagne d'après, il fut volontaire en Flandre avec un de ses amis, le marquis de Sauvebœuf, qui étoit un garçon de mérite et fort attaché à M. de Lauzun. Quand il sut en Flandre, où il étoit, sa maladie, il vint à Paris, où il apprit qu'il étoit guéri.

L'hiver se passa à l'ordinaire; [il y eut] des opéras, où j'allois par bienséance et pour faire connoître au roi que je surmontois tout pour lui plaire. La maladie de M. de Lauzun me fut une occasion de lui écrire une lettre fort pressante pour lui demander du soulagement, et que la permission qu'il m'avoit donnée de lui parler en sa faveur faisoit que je me donnois l'honneur de lui écrire, connoissant bien que, si je lui parlois, je ne lui pourrois rien dire et que les larmes n'expliqueroient pas si bien ce que je lui voulois faire savoir que ma

(1) Turenne battit le duc de Lorraine à Sintzheim le 16 juin 1674. Louis XIV lui écrivit, à cette occasion, une lettre en date du 22 juin, qui a été publiée dans ses *OEuvres* (t. III, p. 510 et suiv.).

(2) La bataille de Senef fut livrée le 11 août.

(3) 1673.

lettre. Elle étoit la plus courte que je pus, et je crois qu'elle en disoit pourtant assez. Je [la] lui donnai un soir que j'allois le lendemain à Paris. Il me demanda de qui c'étoit, en voyant une lettre. Je lui dis : « Sire, c'est un billet qui expliquera à Votre Majesté ce que je n'aurois pas le temps de lui dire. » Il la prit et me fit fort bonne chère, quand je revins.

Madame de Guise se raccommoda avec mademoiselle de Guise, après la mort de ma belle-mère ; elles se voyoient souvent. Mademoiselle de Guise avoit pourtant été fâchée, à ce qu'elle témoignoit, de quoi on lui avoit ôté son petit neveu (1), et que ma sœur l'avoit mené avec elle. C'étoit un enfant très-malsain, qui ne se soutenoit pas à six ans, étoit tout misérable. On avoit souvent des alarmes sur sa santé, à la fin il tomba malade d'un grand rhume, au carême. J'étois à Paris, il y avoit quelques jours à cause que j'avois mal à un pied. Ainsi j'étois dans mon lit. Ma sœur vint de Saint-Germain, et me dit : « On m'a fort alarmée; on m'a mandé que mon fils étoit malade, et il n'est qu'enrhumé. » Le lendemain, elle revint dans ma chambre et me dit : « Si je croyois les médecins, je le ferois saigner ; mais je n'ai garde. » Le soir on envoya querir Bellay, mon médecin, qui est un des plus habiles de ce temps, pour le voir. Il revint dans ma chambre et me dit : « Je ne sais pas comme on l'entend ; mais M. votre neveu est fort mal et il étouffera faute d'être saigné. Je l'ai proposé au médecin de madame de Guise ; on a dit que demain on enverroit querir M. Brayer et que nous consulterions

(1) François-Joseph de Lorraine, duc de Guise, né le 28 août 1670, mourut le 16 mars 1675.

ensemble. Il pourra très-bien mourir devant la consultation. »

C'étoit le soir à neuf heures. Le matin on m'éveilla, [en me disant] qu'il se mouroit. Je me levai, quoique j'eusse fort mal au pied; j'y fus une demi-heure; je le vis expirer. Ma sœur cria, et mademoiselle de Guise fut fort affligée; mais elle ne se déconcerta pas. M. l'évêque d'Autun étoit là; elle emmena madame de Guise à Montmartre (1), où elle fut trois ou quatre semaines. Tout le monde l'alla voir là. Pendant ce séjour mademoiselle de Guise lui fit quitter force choses qu'elle devoit avoir de son fils pour fort peu d'argent, et puis elle sortit. Ce fut des pleurs en rentrant à Luxembourg. Pour mademoiselle de Guise, elle n'y est venue qu'une fois cette année que ma sœur a été malade. Petit à petit elle se consola. Elle disoit qu'elle ne se consoleroit jamais; qu'elle ne verroit plus d'opéra, de comédie; qu'elle n'auroit aucun divertissement. A la fin, elle a fait comme auparavant (2). »

---

(1) A l'abbaye de Montmartre, qui était dirigée par une sœur de mademoiselle de Guise.

(2) Mademoiselle a ajouté sur une feuille détachée le passage suivant, qui se rapporte à l'année 1675 : « On passe ordinairement les carêmes à Versailles. Le mercredi saint, je revenois des ténèbres; je vis passer madame de Montespan toute seule, qui monta en chaise et alla du côté de l'église. Le soir le roi ne parut pas trop gai en faisant collation. Je m'allai coucher de bonne heure. Le matin je montai chez la reine. Je trouvai grand monde dans sa chambre. On parloit d'un démêlé que M. Le Grand * avoit eu avec M. de Montausier, à la cène. M. Le

* Le grand écuyer. C'était alors Louis de Lorraine, comte d'Armagnac. Voy. sur ce personnage les *Mémoires de Saint-Simon*, particulièrement à l'année 1716, époque de sa mort.

Mademoiselle de Guise, à ce qu'il m'a paru, lui mit dans la tête de vendre la moitié de Luxembourg à M. le Prince, pour l'hôtel de Condé, une maison à Asnières auprès de Paris, qui est à la princesse palatine et quinze mille livres de rente. Ce qui me fait croire que c'étoit mademoiselle de Guise qui l'avoit conseillée, c'est qu'elle devoit loger avec ma sœur à l'hôtel de Condé, et qu'elle auroit vendu l'hôtel de Guise; ainsi elle y auroit gagné tout. Cela se ménagea par l'évêque d'Autun, sans que l'on en sût rien. M. le Duc vint un soir à Versailles me trouver dans ma chambre et me dit : « Je viens savoir si vous aurez agréable un marché que madame de Guise me propose de faire ; » et me dit ce que je viens de dire. Cela me surprit; il le vit bien et continua en disant : « Madame de Guise et vous ayant logé ensemble, qui n'étiez pas fort bien apparemment, j'ai cru que vous ne seriez pas fâchée de nous avoir, M. mon père et moi. » Je répondis : « Comme nous sommes fort bien ensemble, j'aurois peur que cela nous brouil-

---

Grand, qui est fort goguenard, en plaisantoit. Comme M. de Montausier est fort de mes amis et que je lui suis obligée, je n'entrai point là-dedans. Je m'en allai donc au cabinet de la reine. J'en ouvris la porte : M. de Montausier, M. de Condom et M. le Dauphin étoient avec elle. Elle me dit : « Allez-vous-en pour un moment; j'ai affaire. » Madame de Béthune me demandant : « Savez-vous rien? » Je lui répondis : « Tout le monde sait cette dispute. »

Ce passage des *Mémoires de Mademoiselle* reste interrompu ; il s'agissait de toute autre chose que de la discussion entre le grand écuyer et le duc de Montausier. Il y eut à cette époque une sorte de rupture entre le roi et madame de Montespan. Mademoiselle revient sur ces faits dans la troisième partie de ses *Mémoires*, où elle a réuni un peu pêle-mêle tous ses souvenirs.

leroit, et il y a différence de demeurer avec sa sœur ou avec d'autres gens; mais si vous avez envie d'avoir Luxembourg, achetez-le tout entier; je serai fort aise de le vendre. » Il me dit : « Et combien en voudriez-vous? » Je lui dis : « Il me tient lieu de deux cent mille écus et j'y ai dépensé deux cent mille francs. » Il me dit : « Mais que concluez-vous? » Après une conversation d'une heure, je lui dis : « Je verrai ce qui convient à mes affaires et je vous en rendrai réponse. — Et quand? Car je voudrois l'avoir promptement. Envoyez querir vos gens à Paris. — Non, lui dis-je; j'irai demain. — Je vous prie, me dit-il, n'en parlez point. »

Cela m'occupa un peu; je crus que j'en devois parler au roi. Le soir après souper, comme il vint chez la reine, je lui dis ce que M. le Duc m'avoit dit. [J'ajoutai] : « Votre Majesté voit par là comme madame de Guise en use avec moi. » Le roi fut étonné et me dit : « Comment demeurer avec M. le Prince et M. le Duc? Cela seroit assez extraordinaire. » Je lui dis : « Sire, après cela il ne faudroit plus que donner mon bien à ses enfants, et je crois que c'est leur vue, et qu'ils l'avoient lorsqu'ils agirent comme Votre Majesté sait contre M. de Lauzun et moi. Votre Majesté voit par tout cela les desseins de tout le monde contre moi; si elle ne me protége, ils m'ôteront tout pour avoir mon bien. Cela auroit un grand air pour M. le Prince d'être à Luxembourg; mais Luxembourg le perdroit bien. » Il me dit : « Je ne sais ce que c'est que tout cela; on ne m'en a point parlé; vous ferez fort bien de ne le pas faire, si vous le pouvez.—Assurément, Sire, je le peux et j'irai demain à Paris pour cela. » Le roi me fit mille honnêtetés; j'en fus fort contente. Le matin madame de Guise

vint chez la reine, comme nous allions dîner. Elle me demanda : « Ma sœur, ne voulez-vous rien mander à Paris ? — Non, ma sœur ; je m'y en vas. — Vous n'en disiez rien hier. — C'est qu'il m'est venu une affaire qui m'y fait aller, que je ne savois pas. » Elle avoit un air gai.

Comme j'arrivai à Paris, Rollinde me dit que M. le Prince avoit envoyé Gourville lui dire que, quand M. le Duc lui avoit rendu compte de ce qu'il avoit fait, il avoit été au désespoir; qu'il n'y avoit nulle part et qu'il aimeroit mieux mourir que de faire rien qui me déplût; que c'étoit une affaire que l'évêque d'Autun avoit faite avec M. le Duc. On envoya le contrat que j'avois fait avec ma sœur depuis la mort de ma belle-mère, par lequel ma sœur ne pouvoit vendre sa part qu'avec mon consentement, et que si je voulois vendre la mienne, il m'en falloit donner huit cent mille francs en rente, si je voulois, au denier vingt (1) ? et qu'après ma mort il n'en demeureroit à madame de Guise que quatre cent [mille] ; les quatre cent [mille] autres, je les pouvois donner à qui il me plairoit, et je n'avois passé ce contrat avec elle que parce que Luxembourg ne peut être vendu, le roi voulant toujours en être le maître et les tuteurs de mes sœurs ayant fait par là leur cour à nos dépens, et mes gens ayant été assez sots pour ne m'en pas avertir, y ayant des tours dans ce contrat que plus habiles gens que moi n'ont pas connus.

Quand M. le Prince eut vu tout cela, il fut fort honteux, et M. le Duc aussi, et plus encore de ce que le

(1) 5 p. 0/0.

roi ne l'approuva pas. Ce fut ce qui les obligea à me faire faire des civilités; car, s'ils l'avoient pu faire, ils n'auroient pas gardé de mesure avec moi (1).

Madame de Guise, en arrivant, avoit été à l'hôtel de Condé avec mademoiselle de Guise et avoit visité toute la maison et destiné les appartements. J'allai chez madame de Longueville, à qui je contai cela, qui fut fort surprise et qui ne savoit me répondre autre chose : « M. mon frère n'en sait rien; c'est M. le Duc qui fait tout cela avec Gourville et M. d'Autun. »

Madame de Guise envoya querir Rollinde et monta sur ses grands chevaux, lui dit force impertinences, et il lui répondit avec beaucoup de respect, mais il lui fit connoître qu'elle n'en usoit pas avec moi comme elle devoit. Elle disoit : « Quoi! me faire demeurer malgré moi dans la maison où est mort mon fils! » Et je disois : « Elle n'aimoit donc point sa mère et son mari; car elle loge à Luxembourg et a demeuré à l'hôtel de Guise. » Je la trouvai aux carmélites du Bouloi; elle me dit : « Je m'en retourne à Versailles. — Et moi je demeure, quoique j'aie fait ce que j'avois à faire ici. » Elle fut embarrassée; car naturellement elle l'est fort. Son procédé fut fort blâmé, et celui de M. le Prince; il me vint voir, et me fit mille compliments. M. le Duc m'évitoit et ne me vint voir que dix ou douze jours après que le roi partit pour s'en aller à l'armée (2);

(1) Mademoiselle revient sur ces détails dans la troisième partie de ses Mémoires, mais avec moins de précision et sans fixer aucune date.

(2) Le roi partit de Saint-Germain-en-Laye le 11 mai 1675; il arriva le 15 à Cateau-Cambresis, où il y avait un corps d'armée.

il me vint dire adieu et ne me parla de rien ni moi à lui. Il amena quelqu'un de peur de se trouver tête à tête avec moi; j'avois autant de peur de lui parler que lui à moi. M. le Prince commanda l'armée sous le roi cette campagne; les histoires font mention de ce qui s'y passa (1); je n'en dirai rien. Je vins ici de bonne heure. La petite vérole étoit à Forges; ainsi je n'y allai point; je pris mes eaux ici.

Quand le roi retourna à Paris (2), je mandai à Barail de venir ici, qui avoit fait la campagne, comme l'autre, avec bonheur. M. de Turenne fus tué (3). M. le Prince alla en Allemagne. Le maréchal de Créqui perdit une espèce de bataille (4), dont je fus fort fâchée; car il est des amis de M. de Lauzun et des miens. J'eus beaucoup de déplaisir de la mort de Sauvebœuf, et je louai bien Dieu d'avoir mandé Barail; car nous aurions été peut-être assez malheureux pour le perdre. Je mariai, avant que de partir d'ici, une de mes filles Catillon au comte de Lannoi, gouverneur du comté d'Eu.

Ma sœur la grande-duchesse étoit enfin parvenue à quitter son mari (5). Après avoir proposé bien des couvents, le grand-duc agréa qu'elle vînt à Montmartre, dont madame de Guise, ma tante, est abbesse. Le

---

(1) Voy. le tome IV des *OEuvres de Louis XIV* et les *Lettres historiques de Pellisson*, t. II, p. 247-377.

(2) Le roi remit le 17 juillet le commandement de l'armée au prince de Condé et arriva à Versailles le 21 du même mois.

(3) Turenne fut tué à Saltzbach le 27 juillet 1675.

(4) Le maréchal de Créqui fut battu le 11 août 1675 à Consarbrück, près de Trèves.

(5) On voit par les lettres de madame de Sévigné que la grande-duchesse vint à Paris au mois de juin 1675.

roi le trouva bon. C'est une fille de grande vertu et de beaucoup de mérite, et comme les religieuses n'oublient par leur communauté elle se trouva bien de la venue de ma sœur, M. le grand-duc y ayant fait bâtir une maison fort belle, dont la moitié est en dedans, qui sera un très-bon logement pour l'abbesse quelque jour, et [l'autre] au dehors fort commode, où logent ses gens, [avec] de beaux parloirs; ce qui n'étoit pas à Montmartre. Madame Du Défant ne vit pas son œuvre achevée; elle mourut avant que ma sœur partît. Comme son mari étoit gentilhomme, elle bourgeoise à demi demoiselle, elle trouva invention de faire tout le train de ma sœur de sa famille : sa fille, madame du Bouchet, fut sa dame d'honneur aussi bien que de madame de Guise; son cousin, écuyer; ses cousines à elle, femmes de chambre. Ma sœur m'écrivit de Lyon (ce qu'elle n'avoit pas fait, il y avoit longtemps) sur ce que le parlement de Dombes lui avoit été faire compliment, et sachant que c'étoit par mon ordre, elle m'en remercioit et me témoignoit en même temps la joie et l'impatience qu'elle avoit de me voir. Je lui envoyai un gentilhomme, et lui fis réponse.

Elle arriva à Paris le même jour que le roi de l'armée (1). Ainsi elle fut un jour ou deux sans aller à Versailles, où elle fut bien reçue. Elle y fut une autre fois, et s'en retourna à minuit. J'ai ouï dire que cela ne plut pas à madame de Montmartre qui la supplia de retourner de meilleure heure. Je la fus voir en arrivant à

(1) On a vu plus haut que le roi était arrivé à Versailles le 21 juillet 1675.

Paris; elle me fit force amitiés, et moi à elle. Je la trouvai fort changée, quelque chose de vieux, de tiré. Je fus à Versailles, où on me reçut fort bien à l'ordinaire, me reprochant fort mon long séjour. On me parla de ma sœur; mais je ne trouvai pas que l'on en fût fort empressé, et que la grâce de la nouveauté, qui donne des charmes ordinairement, lui en eût beaucoup donné. Elle y vint dîner, le roi parla peu. Il vint seulement avec la reine pour la mener partout; voilà la seule chose extraordinaire qu'il fit. Elle alloit devant avec lui, lui faisoit beaucoup de questions; car elle parle extrêmement et conte force choses. A quoi le roi répondoit oui et non. Il lui dit : « Je m'en vais encore me promener; allez-vous en avec la reine. Il est bientôt temps de vous en retourner. » Elle fit collation avec la reine. Quand le roi revint et qu'il la trouva, il lui dit : « Vous voilà encore. » On jouoit ce voyage-là dans le grand appartement. Tout cela ne me parut pas une faveur extraordinaire. Je l'allois voir tous les quinze jours ou trois semaines.

La cour fut à Fontainebleau, dès que je fus arrivée; mais je n'y voulus pas aller. Je demeurai à Paris pour me baigner; comme la saison étoit avancée, je me baignois deux fois le jour. Ma sœur la grande-duchesse eut envie de voir la duchesse de La Vallière, qu'elle avoit fort connue et avec qui elle avoit eu toujours commerce. J'envoyai demander permission au roi qu'elle vînt dîner avec moi pour l'aller voir. Le roi me le permit; mais ce fut en m'ordonnant de ne lui demander pas souvent de telles choses, parce qu'il avoit promis à M. le grand-duc qu'elle ne sortiroit point. Je l'allai querir à Montmartre; elle étoit assez aise de se voir à Luxembourg.

Nous fûmes aux Carmélites; puis je la ramenai à sept heures à Montmartre. Madame de Guise demanda au roi deux jours après pour la mener au Bouloi; le roi la refusa et dit qu'il ne vouloit pas qu'elle sortît si souvent. Elle alla à Saint-Germain une fois ou deux à l'opéra, logeant dans la chambre de madame de Guise. Le carême (1), elle vint un fois ou deux aux sermons du P. Bourdaloue, qui y prêchoit. J'allois tous les samedis à Paris pour être au prône de ma paroisse, le vicaire prêchant parfaitement bien, et m'en allois après bien vite à Saint-Germain pour ne pas perdre le sermon du P. Bourdaloue.

En sortant, un jour que ma sœur y étoit, l'on me dit qu'il étoit venu des nouvelles de Pignerol; que M. de Lauzun s'étoit pensé sauver. Cette nouvelle me troubla, comme on peut penser. Tout le monde ne parla d'autre chose. On me regardoit. J'appris que le roi avoit écouté la relation que l'on lui en avoit faite, assez humainement, je ne puis dire [avec] pitié. S'il en avoit eu, seroit-il encore là? L'on conta qu'il y avoit trois ans depuis qu'il travailloit à faire un trou et qu'il avoit fait une corde avec du linge la mieux faite du monde par où il étoit descendu la nuit à un endroit où c'étoit un miracle qu'il ne se fût pas cassé le cou. Il commençoit à faire un peu de jour. Il vit une porte ouverte; il entra; c'étoit un bucher, où une servante venoit querir du bois. Il lui promit de l'argent pour le sauver. Elle lui dit : « Je suis accordée à un soldat; s'il veut que je vous sauve et se sauver avec vous, je le ferai. » Il

(1) De l'année 1676.

lui promit comme on peut croire bien des choses; elle s'en alla. Il ne savoit par où passer, ne connoissant pas les êtres de Pignerol, n'y ayant jamais été. Ce soldat l'alla dire à un officier, qui le vint trouver. Il fit ce qu'il put pour le gagner. Saint-Mars (1) vint; on le remena en prison. On trouva sur sa table une lettre qu'il écrivoit au roi et une à M. de Louvois. Dangeau, qui n'est point son ami particulier, se trouva chez madame de Montespan, où on jouoit, lorsqu'elle fut lue (je crois que le roi l'avoit vue encore devant); [il dit] que jamais il n'a vu une lettre si tendre, si respectueuse pour le roi et de si bon sens. Il lui disoit, à ce que j'ai ouï dire, que, depuis qu'il avoit su qu'il y avoit de la guerre, il n'avoit fait que travailler pour pouvoir l'y aller servir; que, s'il étoit assez heureux pour se sauver, il iroit attendre ses ordres chez quelqu'un de ses alliés. Tout rouloit là-dessus (2).

Ce me fut une occasion pour écrire au roi sur l'état misérable, où il se trouvoit de se voir renfermé de nouveau. Je donnai ma lettre au roi. Enfin je n'en perdois pas une de tâcher à le servir. Il semble qu'après ce que j'ai fait, quand mon cœur ne soutiendroit pas la chose comme il fait, ma raison le devroit faire, et je suis très-persuadée que je ne fais rien en cela qui déplaise au roi, et qu'il m'en estime davantage. Toutes ces choses-là réveillent également et la douleur et la tendresse et rendent le monde encore plus ennuyeux

---

(1) Gouverneur de Pignerol.

(2) Voyez sur la tentative d'évasion de Lauzun les lettres de madame de Sévigné, en date des 8 et 11 mars 1676.

par le plaisir que l'on a d'être seule, [et] à s'abandonner à l'une et à l'autre (1).

La campagne vint; le roi alla à l'armée (2). MM. les princes de Conti et de La Roche-sur-Yon (3)....

---

(1) A la douleur et à la tendresse.

(2) Le roi partit pour l'armée le 16 avril 1676 et arriva le 21 au camp devant Condé.

(3) Là s'arrête le manuscrit écrit par Mademoiselle à Eu en 1677. Le reste forme la troisième partie de ses Mémoires, et s'étend du f° 252 au f° 292.

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE.

TROISIÈME PARTIE.[1]

CHAPITRE PREMIER.

(1676—1680.)

Mademoiselle reprend ses Mémoires après un long intervalle de temps.—Elle revient sur le grand-duc, sur Barail, sur madame de Nogent, sur les causes de la disgrâce de Lauzun, sur la retraite de mademoiselle de La Vallière, sur madame de Longueville et ses fils.—Relations de Mademoiselle avec l'abbé de Rancé. —Elle fonde un hôpital à Eu et un séminaire des sœurs de charité. — Relations de Lauzun et de Fouquet. — Mariage de Marie-Louise d'Orléans avec le roi d'Espagne. — Mariage du Dauphin avec une princesse de Bavière. — Détails sur la mère de cette princesse. — Retraite de madame de Montespan. — Mademoiselle va la visiter à Paris.—Retour de madame de Montespan à la cour.—Le roi et la reine vont au-devant de madame la Dauphine. — Le Dauphin l'épouse à Châlons. — Présents qu'on lui fait. — Caractère de la reine. — Autorité qu'avoit sur elle la Molina.—La reine n'aimait que les mets qui venaient de chez cette femme. — La Molina est renvoyée en Espagne. — Autre favorite de la reine, nommée Philippa.

[Quand le grand-duc vint en France, M. de Lauzun lui fit des honnêtetés], qui furent fort bien reçues (2) et

---

(1) Cette troisième partie des Mémoires de Mademoiselle a été écrite vers 1689 ou 1690. Mademoiselle y revient sur plusieurs des faits racontés dans la seconde partie, mais avec une confusion qui trahit l'affaiblissement de sa mémoire.

(2) Le commencement de la troisième partie manque dans le

que le grand-duc parut n'avoir pas oubliées : car dans le temps de mon mariage il pria l'ambassadeur de Venise, qui étoit son ami (dont j'ai parlé plusieurs fois sans le nommer; il s'appeloit Contarini) de lui faire ses compliments, qu'il reçut le mieux du monde. Malgré le déchaînement de Madame, il lui manda qu'il tenoit à honneur de l'avoir pour son beau-frère et qu'il trouveroit toujours en lui un bon ami. L'ambassadeur eut un grand plaisir à me dire cette réponse, et quelque mal que je fusse avec Madame, il continua la même amitié et correspondance qu'il a toujours fait avec moi.

Barail fit quelques campagnes avec le marquis de Sauvebœuf (1), qui avoit un régiment de dragons, que M. de Lauzun lui avoit fait donner. Il avoit été cadet dans la compagnie. Tout ce qu'il y avoit de gens de qualité en ce temps-là se mettoient dans les gardes du corps ; c'étoit la mode. La compagnie de Noailles et celle de Lauzun et particulièrement cette dernière avoient tout, et les autres peu. Barail fit aussi une campagne sur mer. Il ne perdit nulle occasion de servir le roi et de se distinguer dans les occasions, croyant par là être plus en état de pouvoir servir M. de Lauzun pour lequel il avoit une véritable passion.

Les hivers il venoit à Paris et venoit plutôt deux fois qu'une à Luxembourg, où il servoit M. de Lauzun fort utilement; car les manières de madame de Nogent ne me plaisoient pas toujours ; je découvris qu'elle étoit

---

manuscrit autographe (f° 252) ; je l'ai rétabli d'après le sens général de la phrase, en mettant entre [ ] les mots ajoutés.

(1) Les anciennes éditions ont remplacé ce nom par celui de *Fabert;* mais il y a ici, comme plus haut (p. 376) *Sauvebœuf.*

la plus grande comédienne du monde (1), et que son mari et elle étoient si mal ensemble, quand il mourut, qu'elle étoit sur le point de se séparer, qu'il étoit toujours amoureux, mangeoit son bien, et la méprisoit fort; ce qui n'est pas une chose fort agréable pour une femme et surtout pour elle qui étoit d'une qualité au-dessus de lui, qui lui avoit porté plus de bien qu'il n'en pouvoit espérer par les bienfaits du roi et qui lui avoit donné la lieutenance de roi d'Auvergne. Elle l'avoit choisi par son inclination, contre le gré de M. de Lauzun; il en étoit méconnoissant. Elle jouoit son personnage à merveille; car elle s'évanouissoit avec des convulsions, dès qu'elle voyoit des personnes qui avoient perdu quelqu'un au passage du Rhin, ou qui y avoient quelque rapport. M. de Vaubrun (2), son beau-frère, fut tué en Allemagne; j'étois lors à Eu (3), où elle étoit avec moi quand elle en apprit la nouvelle. Je savois qu'elle ne l'aimoit point; elle ne laissa pas de faire toutes ses démonstrations de douleur, comme si elle en eût eu véritablement. Elle avoit un ouvrage tout composé de larmes, d'os, de têtes de morts, de flammes, de cœurs, pour faire un parement d'autel à Saint-Evenard, où elle disoit qu'étoit le corps de M. de Nogent, quoique personne ne lui eût dit. C'est un village

(1) Mademoiselle, qui a écrit cette partie de ses Mémoires lorsqu'elle était dégoûtée de Lauzun, dit le contraire de ce qu'elle a raconté plus haut.

(2) Nicolas Bautru, marquis de Vaubrun, qui fut tué en Allemagne en 1675

(3) Mademoiselle mettait toujours antérieurement *ici* pour *Eu*, dans la partie de ses Mémoires qu'elle a écrite dans ce château.

près de Tolhus : elle y vouloit fonder un couvent de capucines et s'y mettre quand elle auroit établi ses quatre enfants, deux fils et deux filles, dont l'aînée n'avoit que dix ans. J'écoutois tout cela avec beaucoup de pitié et de tendresse, pour mieux dire avec sottise ; car je ne savois pas qu'ils fussent mal ensemble ; je croyois qu'elle l'aimoit véritablement ; mais je ne devois pas m'attendrir d'une chose si éloignée, et le projet d'enterrer un homme noyé et de bâtir un couvent de capucines, tout cela me devoit faire voir l'impossibilité de son projet et le caractère de son esprit d'en croire abuser les gens. Et quand elle témoignoit tant d'empressement pour M. de Lauzun, je me devois souvenir que M. de Lauzun m'avoit dit cent fois : « Ma sœur est une comédienne : elle ne m'aime point, ni ce bourgeois d'Angers (1). S'ils croyoient que j'eusse de l'argent dans les os, ils me les casseroient, tant ils sont intéressés. »

Comme on ne se souvient pas toujours des choses dans les temps et qu'il est difficile, étant aussi occupée d'une seule chose que je l'étois, lorsque j'ai écrit l'endroit de ces Mémoires qui font assez connoître que je l'étois, j'ai oublié mille choses dont je me souviens à cette heure que je ne la suis plus. Il paroîtra assez que je les ai discontinués bien des années (2) : ce qui fait

(1) Les Bautru, comtes de Nogent, étaient originaires d'Angers.

(2) Ces passages, aussi bien que le changement d'écriture, et d'autres textes que nous signalons plus loin, prouvent que Mademoiselle avait laissé une longue interruption entre la seconde et la troisième partie de ses Mémoires. Elle paraît même avoir oublié la plupart des détails qu'elle avait déjà racontés.

faire bien des digressions qui pourront être ennuyeuses. Quand M. d'Artagnan revint de mener M. de Lauzun à Pignerol, il dit au roi et à M. de Louvois qu'il lui avoit dit de supplier très-humblement le roi que Nogent ni sa sœur ne se mêlassent de rien de ses affaires et ne missent pas la main sur le peu d'argent qu'il avoit laissé, ni sur ses pierreries, sa vaisselle d'argent, qui n'étoit pas en grand nombre, et que ce fût Barail et Rollinde qui s'en mêlassent. On trouva, à ce que j'ai ouï dire à M. de Rochefort, force portraits de dames, entourés de médiocres diamants. Si j'avois eu bien de la curiosité, j'aurois pu voir ceux qui étoient de manière à pouvoir être vus; mais je ne m'en souciai pas, et j'en ai même oublié les noms ; je crois qu'elles en ont toutes fait pénitence et qu'il n'en reste plus au monde. Madame de Nogent fut fort fâchée quand je sus ce qu'Artagnan avoit dit au roi et à M. de Louvois. Il étoit fort de ses amis, et c'étoit une ancienne amitié du temps qu'elle étoit fille de la reine. Elle avoit une compagne, nommée Saluce, fort jolie, dont M. de Louvois étoit amoureux; elle en étoit confidente; elle étoit sa parente, et comme M. de Louvois la vouloit épouser, ce commerce n'étoit que bon, le mariage étant fort avantageux pour sa parente (1). Quoique M. de Louvois ne fût pas des amis de M. de Lauzun, madame de Nogent a toujours conservé beaucoup de commerce avec lui, et j'ai su qu'elle lui avoit promis, peu de temps après sa prison, qu'elle ne feroit jamais

(1) On a ajouté ici dans les anciennes éditions : « Cependant M. de Louvois cessa d'être amoureux, et madame de Nogent contribua beaucoup à rompre le mariage de sa parente. »

un pas pour sa liberté sans son ordre ; et que si je voulois agir pour cela et qu'elle en eût connoissance, elle lui diroit. Dans les commencements, on ne faisoit que des sottises, et l'on savoit si peu la cause de sa prison, et ses amis et les personnes qui s'y intéressoient étoient si étourdis de son malheur et de la douleur qu'elle causoit, qu'ils ne savoient quasi que faire pour sa liberté. M. de Louvois et M. Le Tellier, son père, lui avoient toujours été fort contraires : le premier ne lui avoit jamais pardonné l'amour qu'il avoit eu pour sa fille, madame de Villequier. Pour l'autre, qui vouloit être le maître de la guerre, [et] que toutes les charges qui la regardoient et les commandements dépendissent de lui, il ne pouvoit souffrir la grande ambition de M. de Lauzun, qui vouloit pousser sa fortune par là et qu'il voyoit bien qui n'étoit pas d'humeur à se soumettre à lui ; la grande inclination que le roi avoit pour lui, tout cela lui donnoit beaucoup de jalousie contre M. de Lauzun : on disoit que c'étoit lui qui avoit empêché qu'il ne fût grand maître de l'artillerie, lorsque le comte Du Lude le fut (1). Ils avoient eu mille démêlés en toutes rencontres (2), où M. de Lauzun prenoit toujours les choses d'une grande hauteur. Ainsi on l'accusoit fort d'avoir, par ses mauvais offices, contribué à sa prison, et son père (3); et [on disoit] que l'on l'avoit fort battu en ruine

(1) Voy. les *Mémoires de Saint-Simon* (édit. Hachette, in-8, t. XX, p. 40 et 41).

(2) Mademoiselle fait toujours *rencontre* masculin, suivant l'usage du XVIIe siècle. Nous y avons substitué le féminin pour ne pas trop choquer le lecteur moderne.

(3) C'est-à-dire *ainsi que le père de Louvois*, Michel Le Tellier, qui fut successivement ministre de la guerre et chancelier de France.

Digitized by Google

sur ce qu'il étoit capable d'avoir de grands desseins, puisqu'il avoit osé avoir celui de m'épouser.

On croyoit aussi que madame de Montespan, qui avoit été fort de ses amies, avoit changé ; car on ne croira pas que cette affaire, qui ne paroissoit pas désagréable au roi, ait pu lui être à elle (1). Enfin quand le malheur en veut aux gens, on y cherche des causes qui en sont fort innocentes. Quelquefois je crois que ce fut son malheur seul qui lui attira et celui-là et tous ceux qui lui sont arrivés depuis. Pour moi, je n'avois garde de croire que ce fût mauvaise conduite : je ne lui connoissois point de défauts en ce temps-là, et j'ose dire que j'avois cela de commun avec le roi. Peu de temps après la rupture de notre mariage, le roi le voulut faire duc et maréchal de France ; il le refusa et dit que rien ne pouvoit jamais le consoler de ce qu'il avoit perdu et que rien ne pouvoit réparer sa perte ; il remercioit très-humblement le roi ; qu'il ne vouloit rien. Cela fut approuvé de peu et blâmé de beaucoup, parce qu'il avoit des envieux ; car autrement rien n'étoit si beau que cela. On se servit de ce refus pour lui nuire, disant qu'il prenoit les choses avec trop de fierté ; il est vrai qu'il ne l'avoit jamais été tant que depuis notre affaire : il me semble qu'il en avoit raison de l'être. Il avoit, à ce que l'on dit, souvent des démêlés avec madame de Montespan : cela n'est pas venu à ma connoissance et je ne m'en suis pas informée ; mais je sais bien qu'ils prennent aisément feu tous deux (2).

---

(1) Voy. les *Mémoires de Saint-Simon* (t.XX, p. 42); on y trouve de curieux détails sur la conduite de Lauzun à l'égard de madame de Montespan.

(2) Saint-Simon raconte (*Mémoires*, t. XX, *ibid.*), que Lau-

Je reviendrai souvent à Barail, quoique j'en paroisse éloignée. Je lui contois tout ce que j'entendois dire de M. de Lauzun ; personne ne travailloit à lui rendre de bons offices auprès de moi [que Barail]. Comme l'on croyoit que les soins que je prendrois pour le faire sortir pourroient être de quelque poids, on tâchoit de lui nuire en tout ce que l'on pouvoit, et Barail me trouvoit fort souvent bien dégoûtée de tout ce que l'on m'en disoit : il raccommodoit tout et s'en alloit bien content. Personne ne se seroit jamais avisé de ce que j'ai fait pour le faire sortir ; mais il n'est pas encore temps de le dire. Madame de Nogent croyoit qu'en me disant force choses si impertinentes que je n'ose les dire, tant elles sont pauvres et basses, cela maintiendroit (1) son frère auprès de moi : et tout cela faisoit un effet contraire et me mettoit en colère, et Barail raccommodoit tout : je n'ai jamais vu un si fidèle ami que celui-là et savoir si bien ménager une personne aussi difficile à gouverner que moi. On se lasse de tout, et il est aisé, quand on ne voit pas les gens, que l'on a bien aimés, et que l'on vient dire : «Il ne vous aimoit point ; quand on lui a promis de lui donner des biens, des charges, il vous a plantée là ; le jour que le roi

---

zun, se défiant de la sincérité de madame de Montespan, se cacha un jour dans sa chambre avant que le roi arrivât. La conversation qu'il entendit confirma ses soupçons. Peu de temps après il accabla d'injures madame de Montespan. Ce fut certainement une des causes de sa disgrâce. Il faut lire cette scène dans Saint-Simon. Voy. aussi le passage des Mémoires de Segrais cité plus haut, p. 308, note.

(1) Il y a bien dans le texte *maintiendroit* et non *desserviroit*, comme le portent les anciennes éditions.

rompit votre mariage, il joua tout le soir avec une [grande] tranquillité; il ne se soucioit point de vous. » On ne me disoit autre chose, et cela si souvent, que n'étant pas [là] pour se défendre contre de si cruels ennemis, je ne sais si mon cœur eût pu combattre tous les jours en sa faveur contre moi-même, n'étant soutenue de personne, et Barail venoit à son secours.

L'état où je me représente n'étoit pas bien heureux. M. de Lauzun fut malade à l'extrémité; j'étois à Eu. En arrivant, j'arrêtai à Saint-Denis, aux Filles de l'Annonciade, où étoit la fille de madame de Nogent. Madame de Rannes (1), sa belle-sœur, et madame de La Moresan, sœur de madame du Frenoy, vinrent au-devant d'elle. Il est bon de dire que madame du Frenoy est une fort belle femme, dont M. de Nogent avoit été amoureux, et qu'une fois en la trouvant chez la reine, elle en étoit si jalouse qu'elle s'évanouit à sa vue, dans la ruelle du lit de la reine, qui étoit en couche, et depuis la mort de son mari elle l'aimoit passionnément, croyant, à ce qu'elle disoit, devoir aimer tout ce qu'il avoit aimé. Le mari de cette femme étoit commis de M. de Louvois, et on disoit que celui-ci en étoit amoureux; elle étoit belle-sœur de Saint-Mars, qui commandoit dans la citadelle de Pignerol, et qui gardoit M. de Lauzun. Ainsi elle avoit bien des raisons pour avoir des égards pour ces femmes, et ces femmes en avoient peu pour M. de Lauzun. Madame de La Moresan me demanda si je ne savois rien; je lui dis que non, et je ne soupçonnai ja-

(1) Charlotte Bautru, mariée à Nicolas d'Argouges, marquis de Rannes, colonel général des dragons.

mais que cette question regardât M. de Lauzun. Elle s'étonnoit que je fusse si gaie; je n'y entendois encore rien.

Quand je fus à Paris, je trouvai beaucoup de gens à Luxembourg, entre autres l'archevêque d'Embrun et la maréchale de Créqui, qui en avoit toujours très-bien usé pour M. de Lauzun, et son mari aussi; ce que n'avoient pas fait bien des gens qui lui avoient de l'obligation. Je ris avec l'archevêque, comme j'avois accoutumé : il voyoit bien que je ne savois rien; la maréchale étoit sur des épines. Enfin elle me dit : « Venez un moment dans votre petite chambre; » j'y allai; elle me dit : « M. de Lauzun a été à l'extrémité; mais il est hors de danger; je mourois de peur qu'on ne vous l'eût dit mal à propos. » Je la questionnai et la remerciai beaucoup. Madame de Nogent, qui s'étoit mise dans le carrosse de sa belle-sœur, vint, entra par la garde-robe, et s'assit effrayée, pleurant et faisant son manége ordinaire sur la santé de M. de Lauzun. Madame de La Moresan lui disoit : « Hélas! madame, de quoi vous fâchez-vous? Vous auriez été bienheureuse que M. votre frère fût mort d'une mort ordinaire : c'est un homme si emporté, qu'un de ces jours on le trouvera pendu; il est tout propre à faire quelque folie. » Elle continua un quart-d'heure de cette force. J'admirai madame de Nogent d'entendre un tel discours de sa folle amie, et qu'elle eût assez peu de jugement pour ne pas comprendre que c'étoit me manquer de respect que de parler ainsi de M. de Lauzun devant moi, après tout ce qui s'étoit passé. J'admire aussi ma sagesse et ma modération; mais il a bien fallu que j'en eusse dont j'ai bien souffert; mais on a quelquefois plus de mérite à se taire qu'à parler avec de certaines gens.

Je faisois toujours ma cour avec soin, et quand je trouvois quelque occasion de parler de M. de Lauzun devant le roi, ou de dire quelque chose qui l'en pouvoit faire souvenir, j'étois ravie. Je faisois les voyages de la cour; quand j'y étois, je voyois madame de Montespan souvent. Elle ne me faisoit plus sa cour; car elle ne sortoit point qu'avec le roi; elle alloit même peu souvent avec la reine : mais quand elle y venoit, ou que j'allois chez elle, elle n'a jamais discontinué de vivre avec moi à l'ordinaire, c'est-à-dire avec beaucoup d'empressement pour tout ce qui me regarde. Elle accoucha de mademoiselle de Nantes à Tournay (1), pendant le séjour que la reine y fit durant le siége de Maestricht; elle logeoit dans la citadelle. Je sus à point nommé le jour qu'elle accoucha; je connoissois des officiers qui étoient en garnison dans la citadelle, qui me l'apprirent. M. du Maine étoit né quelques années devant (2); il y en avoit eu encore un qui étoit mort, que l'on n'a jamais vu. On avoit mis auprès d'eux madame Scarron, femme de beaucoup d'esprit, fort aimable, que madame de Montespan avoit connue chez madame la maréchale d'Albret, d'où elle ne bougeoit. Je l'avois vue autrefois, mais peu, et je la connus à ce voyage qu'elle fit avec madame de Montespan (3). Elle demeuroit au faubourg Saint-Germain, par-delà les

(1) Louise-Françoise de Bourbon, mademoiselle de Nantes, était née le 1er juin 1673.

(2) Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, était né le 31 mars 1670.

(3) Voy. ce que Mademoiselle a dit de ce voyage dans la seconde partie de ses Mémoires.

Carmes, où étoient ces enfants. Je ne sais pas s'ils n'avoient pas été ailleurs avant; car cela étoit si caché que l'on n'en parloit point. J'ai ouï conter à M. de Lauzun que le jour qu'elle accoucha de M. du Maine (c'étoit à minuit sonnant, le dernier jour de mars ou le premier d'avril, si l'on veut; cela est si peu important, que je ne me donne pas la peine d'en chercher l'année), on n'eut pas le temps de l'emmailloter, on l'entortilla dans un lange, et il le prit dans son manteau et le cacha et l'emporta dans un carrosse qui l'attendoit au petit parc de Saint-Germain. Il mouroit de peur qu'il ne criât.

Comme madame de La Vallière n'a jamais été autant de mes amis que madame de Montespan, j'oublierai plus volontiers ce qui la regarde. Depuis qu'elle étoit revenue à la cour, du couvent de Chaillot, où elle n'avoit été que douze heures, elle avoit mené une vie plus retirée qu'à l'ordinaire, et tout comme une personne qui se vouloit retirer tout à fait : elle s'habilloit plus modestement. J'oubliois à dire qu'elle avoit eu deux garçons, dont l'un étoit mort de la peur qu'il eût d'un coup de tonnerre; cela ne marquoit pas qu'il eût été un grand capitaine, ni qu'il tînt du roi. Ainsi je crois que l'on s'en consola, aussi bien que du dessein que la mère prit de se retirer tout à fait. Elle étoit fort jolie, fort aimable de sa figure. Quoiqu'elle fût d'une fort grande [taille] (1), elle dansoit bien, étoit de fort bonne grâce à

(1) Les anciennes éditions portent : « Quoiqu'elle fût un peu boiteuse. » Le manuscrit de Mademoiselle ne dit rien de semblable. On y lit : « Quoiqu'elle fût d'une fort grande.... » Le substantif a été oublié.

cheval : l'habit lui en seyoit fort bien; car les justaucorps cachent la gorge qu'elle avoit fort maigre, et les cravates font paroître plus grasse. Elle faisoit des mines fort spirituelles; car les connoisseurs disoient qu'elle avoit peu d'esprit, et même on disoit que la lettre qu'elle avoit écrite au roi, en s'en allant à Sainte-Marie, c'étoit M. de Lauzun qui la lui avoit faite, et qu'il croyoit rallumer l'amour du roi par cette retraite. Le maréchal de Bellefonds, qui est fort dévot, s'attacha fort à la voir; même on croyoit qu'il lui avoit indiqué, pour la conduire, le P. Sécar, carme déchaussé, qui lui conseilla de se faire carmélite. On disoit que son dessein avoit été de demeurer dans une maison, vivant avec beaucoup de régularité et faire élever ses enfants; mais on la trouva encore trop jeune pour cela : le roi [le] lui refusa. On disoit que c'étoit sa mère, qui y trouvoit son intérêt, qui étoit de cet avis; mais le roi n'aimoit ni n'estimoit sa mère, et même elle n'avoit pas la liberté de la voir souvent; et comme le roi connoissoit l'humeur de madame de La Vallière, il craignoit, à ce que l'on dit, de la laisser sur sa bonne foi. Elle jouissoit d'un gros bien, avec beaucoup de pierreries, de meubles; ainsi il se seroit peut-être trouvé des gens qui auroient été bien aises de les escroquer, et on vouloit les conserver pour ses enfants. Depuis que le roi ne l'aimoit plus, il avoit couru un bruit que M. de Longueville en étoit amoureux; mais on empêcha que cela ne courût plus longtemps. On dit même qu'elle s'étoit mise dans la tête d'épouser M. de Lauzun; mais je crois que ce sont ses ennemis qui avoient fait courre ce bruit-là : il a le cœur trop bien fait pour [que], en quelque état qu'il ait pu jamais être, il eût voulu la maîtresse d'un

autre, même du roi; et après ce qui lui étoit arrivé, auroit-on pu dire pis de lui? Aussi on attribua cela à ses ennemis. Madame de La Vallière avoit encore eu la pensée de se retirer à Chaillot avec mademoiselle de La Motte (1), qui est fort son amie. Cet état incertain (2) ne plaisoit point au roi, qui en vouloit un honorable pour ses enfants. Enfin elle se mit aux Carmélites et y alla un jour que le roi partit pour un voyage (3); elle entendit la messe du roi et monta dans son carrosse, et alla aux Carmélites. Je lui fus dire adieu le soir chez madame de Montespan, où elle soupoit. Elle prit l'habit pendant que la cour étoit dehors, et au bout de l'an elle fit profession, où la reine fut, et j'eus l'honneur de l'y accompagner. Depuis ce temps on n'a plus parlé d'elle. Elle est une fort bonne religieuse et passe présentement pour avoir beaucoup d'esprit : la grâce a fait ce que n'avoit pas fait la nature, et les effets de l'une lui ont été bien plus avantageux que [ceux] de l'autre. Il est difficile que les chagrins ne fassent pas avoir des retours à Dieu.

Comme j'ai toujours beaucoup aimé les Carmélites et que j'y ai été souvent, je me mis à y aller encore plus qu'à l'ordinaire; j'allois tous les dimanches à ma paroisse et je m'affectionnai à aller au prône. Il y avoit un vicaire qui en faisoit de fort beaux; je fus à confesse à lui et je l'entretenois souvent aux Carmélites. C'est un fort homme de bien, mais qui ne connoît point

(1) Voy. plus haut, p. 357.

(2) Mademoiselle a expliqué ailleurs ce qu'il faut entendre par ces mots *état incertain*. Voy. p. 357.

(3) Voy. plus haut, *ibid.*

du tout le monde. Il me prit fantaisie de louer un appartement dehors des Carmélites, que madame de Longueville avoit fait accommoder avant qu'elle eût la maison de M. Le Camus, où elle est morte, voulant y aller demeurer les bonnes fêtes, ne voulant pas coucher dans le couvent, mais y aller passer les journées et revenir le soir pour les passer à causer avec Barail. Je lui communiquai ce dessein; il le désapprouva, et me dit que ce seroit une manière de retraite qui ne me convenoit point, ni à l'état de M. de Lauzun; que ce seroit abandonner ses intérêts. Il en parla à Rollinde, qui me déconseilla fort aussi.

A propos de madame de Longueville (1), je ne puis pas me passer de dire que je la regrettai fort; elle m'avoit toujours donné de grandes marques d'estime et d'amitié. Car depuis que je l'eus revue et que M. de Lauzun fut arrêté, elle me fit reparler tout de nouveau par madame de Puysieux et par mademoiselle de Vertus, d'épouser son fils. On lui avoit fait quelques propositions pour le faire roi de Pologne, les Polonois voulant ôter le roi Michel (2), dont ils ne s'accommodoient pas, et l'Empereur voulant bien démarier sa sœur (je ne sais par quelle raison il croyoit en pouvoir user ainsi); mais il ne vouloit pas consentir qu'ils élussent un autre roi, s'il n'épousoit sa sœur. Madame de Longueville me fit dire qu'elle me demandoit encore une fois si je voudrois faire l'honneur à son fils de le vouloir épouser, et qu'il n'y avoit ni royaume ni

(1) Madame de Longueville mourut le 15 avril 1679.

(2) Michel Coribut Wiesniowiecky, élu roi de Pologne en 1669, mourut en 1673.

sœur de l'Empereur à quoi elle ne me préférât; que l'affaire de M. de Lauzun n'avoit rien changé à son dessein; que ce n'étoit pas une chose extraordinaire que l'on eût voulu un homme de son mérite, pour qui j'avois de l'inclination et que je pouvois faire un fort grand seigneur; et que voyant l'affaire rompue, j'avois assez de raison pour croire que je n'y songerois plus; qu'ainsi elle souhaitoit l'affaire plus que jamais. Je lui répondis que je ne me voulois plus marier; que c'étoit de ces envies que l'on ne pouvoit avoir deux fois, et que d'en avoir eu envie c'étoit assez pour connoître que l'on étoit bien heureux que l'on n'y eût pas réussi; et que cette marque d'estime qu'elle me donnoit m'étoit si sensible, que j'en étois touchée de la plus vive reconnoissance que l'on pouvoit sentir.

Elle s'embarqua à l'affaire de Pologne, et un gentilhomme de Normandie, nommé Caillières, qui avoit entré dans cette négociation, m'a dit depuis que la chose étoit faite quand il mourut (1), c'est-à-dire à l'égard des Polonois; car, quoique le roi eût permis cette négociation, je ne sais s'il en eût eu la réussite agréable, et s'il ne la traversoit point; car il n'a jamais aimé M. de Longueville. En toutes occasions il a paru qu'il ne l'aimoit pas; il avoit des manières qui ne plaisoient pas à tout le monde. Ils étoient deux frères : l'un étoit fort mal agréable et l'autre fort joli, étant petits (2), et madame de Longueville avoit toujours mieux aimé

(1) Le duc de Longueville fut tué, comme on l'a vu plus haut, au passage du Rhin, le 12 juin 1672.

(2) Voy. plus haut, sur les fils de madame de Longueville, p. 69-70.

le comte de Saint-Paul, qui étoit celui-ci; c'étoit le cadet; M. de Longueville aimoit mieux l'aîné. En croissant, il devint fort extraordinaire et avoit des dévotions qui l'étoient aussi. Il voulut être jésuite; on fit ce que l'on put pour l'en empêcher; enfin il prit l'habit, puis le quitta; il voulut être prêtre. M. le Prince, qui voyoit bien que ce ne seroit point un grand personnage, y consentit. On eut une dispense du pape pour qu'il le fût avant l'âge : on l'appela l'abbé d'Orléans, et l'autre M. de Longueville. Quand le père mourut, le roi ne lui donna pas le gouvernement (1). M. de Longueville avoit le visage assez beau, une belle tête, de beaux cheveux, mais une vilaine taille et l'air peu noble. Les gens qui le connoissoient particulièrement disent qu'il avoit beaucoup d'esprit; il parloit peu; mais il avoit un air fort méprisant, qui ne le faisoit pas aimer. Il l'étoit fort des dames; il avoit beaucoup d'amies : madame de Thianges l'étoit fort, comme j'ai déjà dit, la marquise d'Uxelles et beaucoup d'autres : elles vouloient aller en Pologne avec lui. Quand il mourut, elles en portèrent le deuil et témoignèrent une grande douleur.

Dans le temps que j'allois tous les jours aux Carmélites, M. l'abbé de La Trappe (2) vint à Paris; cet homme dont on parloit tant de la retraite et des austérités dans ce temps-là, et dont j'ai dit qu'il avoit assisté mon père à la mort, je le vis souvent; on disoit qu'il

(1) Mademoiselle veut parler du gouvernement de Normandie, qu'avait le duc de Longueville.

(2) Il a déjà été question de Le Bouthilier de Rancé, abbé de la Trappe, au t. III, p. 426-427, des *Mémoires de Mademoiselle*.

me vouloit inspirer d'être carmélite; mais il n'y songea jamais. Il avoit trop d'esprit pour ne connoître pas que les personnes de ma qualité peuvent faire plus de bien dans le monde que dans la retraite, et qu'elles se sauvent en sauvant les autres, quand elles savent user de leur qualité pour donner de bons exemples et assister la veuve et l'orphelin de leur bourse et de leur protection (1). Dans cet esprit je fis bâtir un hôpital à Eu pour l'instruction des enfants, que je fondai (2), gouverné par des sœurs de la Charité, que l'on appelle *l'hôpital de Sainte-Anne*. Quand j'y suis, je vais souvent les voir travailler, et je m'informe avec soin s'il est bien administré. J'ai fait bâtir aussi un séminaire des mêmes sœurs de la Charité à Eu, où elles sont douze qui portent la marmite aux malades, comme à Paris, et instruisent les pauvres enfants : tout cela est bien fondé.

Pendant que j'étois sur le chapitre de M. de Longueville et ses enfants, j'ai oublié à dire qu'il déclara un bâtard qu'il avoit, au parlement, afin qu'il lui pût donner du bien. On ne nomma point la mère. Comme il faut des lettres-patentes du roi pour cela, on ne fut pas fâché de cet exemple; car on déclara lors M. du Maine et mademoiselle de Nantes. Je ne me souviens plus si M. le comte du Vexin et mademoiselle de Tours le furent en même temps. La mère du chevalier de Longueville étoit une femme de qualité (3), dont le mari

(1) Les anciennes éditions ont remplacé ce passage par le suivant : « Et que le bon exemple et le secours qu'ils donnent à ceux qui en ont besoin sont beaucoup plus méritoires devant Dieu et plus profitables au prochain. »

(2) C'est-à-dire *que je dotai.*

(3) La maréchale de La Ferté, sur laquelle on peut consulter

étoit vivant, qui disoit à tout le monde dans ce temps-là : « Ne savez-vous point qui est la mère du chevalier de Longueville? » Personne ne lui disoit, et si tout le monde le savoit.

M. de Lauzun se pensa sauver : il avoit fait un trou à sa cheminée, il étoit sorti hors de la citadelle; il n'avoit plus qu'une porte à passer; mais la sentinelle d'un magasin l'arrêta; et quelque prière qu'il lui pût faire et quelque pitié qu'il lui témoignât avoir de lui, il appela, et l'on le mit dans sa même chambre plus gardé qu'auparavant. M. Fouquet étoit à Pignerol : ils se voyoient et mangeoient souvent ensemble; même il y eut un temps qu'il voyoit madame Fouquet, qui avoit eu permission d'aller voir son mari, et mademoiselle Fouquet, sa fille. Madame de Saint-Mars (1) alloit chez madame Fouquet, jouoit avec eux. Il y eut plusieurs démêlés entre eux : les officiers de la garnison les voyoient; ils avoient assez de liberté. Je ne sais plus si c'étoit devant ou après qu'il voulut se sauver. Il se fit force contes, dits et redits sur des galanteries qui les brouillèrent, M. Fouquet et lui (2). Les officiers étoient curieux de raconter ces belles intrigues : M. de Lauzun en fut sevré (3). Comme toutes ces histoires ne lui

---

les *Mémoires de Saint-Simon* (édit. Hachette, in-8, t. XI, p. 55-56). Mademoiselle a déjà raconté ce fait plus haut, p. 358; mais je n'ai pas cru devoir supprimer des redites, qu'elle-même a avouées au commencement de la troisième partie de ses Mémoires.

(1) Femme du gouvernenr de Pignerol.

(2) Voy. les *Mémoires de Saint-Simon* (t. XX, p. 48 et suiv.) sur les relations de Lauzun et de Fouquet.

(3) Les anciennes éditions portent *ferré*. Il est impossible de lire ce mot. Il y a *muré* ou *sevré*. Ce dernier mot est celui qu'il est

étoient pas avantageuses, on prenoit un grand soin de me les cacher; aussi ne les ai-je sues que depuis. Barail eut permission d'y aller; il y resta huit jours; les premiers, Saint-Mars étoit toujours en tiers. Enfin M. de Lauzun trouva invention de mettre une lettre dans un morceau d'étoffe que l'on met devant les cheminées, et Barail lui fit réponse; après quoi il fut fort gai, et Saint-Mars lui disoit : « Voilà comme il faut être; » et il trouva moyen d'entretenir Barail d'une manière qu'il lui fit entendre tout ce qu'il voulut, sans que Saint-Mars s'en aperçût, et il (1) disoit à Barail : « Vous voyez bien que sa prison lui a changé l'esprit; car il dit mille choses que l'on n'entend point. » Vous jugez bien qu'il lui parla fort de moi, et que Barail n'oublia rien de tout ce qu'il me falloit dire pour m'engager plus que jamais à être dans ses intérêts. M. de Lauzun se plaignoit d'avoir un bras dont il ne s'aidoit point, et demandoit que l'on lui envoyât un chirurgien. Madame de Nogent fit force allées et venues pour l'obtenir; Barail y alloit aussi. Tant qu'il n'y eut que madame de Nogent, elle n'obtint rien; enfin les assiduités de Barail à se montrer devant le roi, et les persécutions qu'il faisoit à M. de Louvois, firent que l'on lui permit d'y mener un chirurgien, et ce fut la cause de son voyage. Le chirurgien dit qu'il ne pouvoit guérir qu'il ne prît des eaux de Bourbon.

Toutes les affaires de M. de Lauzun font que j'oublie de mettre les choses dans les temps où elles sont arrivées.

---

le plus facile de lire. Mademoiselle a sans doute voulu dire que Lauzun fut privé de cette société et de ses intrigues.

(1) Saint-Mars.

Le roi maria Mademoiselle (1), fille de Monsieur, au roi d'Espagne. Le détail de tout ce qui se passa à cette cérémonie sera assez écrit ailleurs sans que j'en parle; tout ce que j'en dirai, c'est que Monsieur eût bien voulu, et avec raison, qu'elle eût épousé M. le Dauphin. Je disois souvent à Monsieur : « Ne menez pas votre fille si souvent ici; cela lui donnera des dégoûts pour tous les autres partis, et si elle n'épouse pas M. le Dauphin, vous lui empoisonnez le reste de sa vie par l'espérance qu'elle en aura eue. » M. le Dauphin ne donnoit nulle marque qu'il souhaitât ce mariage, ni le roi non plus. Quand on déclara celui d'Espagne, M. le Dauphin lui vint dire : « Ma cousine, je me réjouis de votre mariage; quand vous serez en Espagne vous m'enverrez du tourou (2) : car je l'aime fort. » Cela la mit au désespoir, et elle ne l'oublia pas. Car après avoir pris congé du roi, qui l'étoit allé conduire dans la forêt de Fontainebleau, elle monta vite en carrosse sans dire adieu à Monseigneur. La princesse d'Harcourt (3) l'accompagna, qui est une fort sotte femme, et qui en usa fort

(1) Marie-Louise d'Orléans, fille de Philippe de France, duc d'Orléans, et de Henriette d'Angleterre, fut mariée le 31 août 1679 à Charles II, roi d'Espagne. On raconte que cette princesse était fort triste de ne pas épouser le Dauphin. « Je ne pourrois faire mieux pour ma fille, lui dit Louis XIV.— Ah ! répondit-elle, vous pourriez faire quelque chose de plus pour votre nièce. » Cette princesse mourut à Madrid le 12 février 1689. Saint-Simon prétend qu'elle fut empoisonnée.

(2) Touron ou tourou.

(3) Voy. sur cette princesse d'Harcourt les *Mémoires de Saint-Simon*, particulièrement le t. IV, p. 53 (édit. Hachette, in-8). Le morceau commence ainsi : « Cette princesse d'Harcourt fut une sorte de personnage qu'il est bon de faire connoître, pour faire

malhabilement en bien des choses qui ont nui à cette pauvre princesse, qui étoit fort enfant, et qui eût eu besoin de quelque personne prudente pour redresser mille légères fautes que les gens de son âge peuvent faire par l'imprudence de la jeunesse, et où il n'y a nul mal; mais les Espagnols ne pardonnent rien. M. et madame de Los Balbazès (1) étoient fort bonnes gens; mais il y avoit un grand d'Espagne qui vint après, qui s'appeloit le duc de Pastranne, qui dit force choses mal à propos, et qui ont bien contribué à son malheur et à sa tragique fin. J'ai ouï dire à des dames qui étoient auprès de lui au bal, que l'on ne lui sut jamais faire louer la reine, qui étoit fort belle et qui dansoit à merveille. Il dit en Espagne, à ce qu'on a su, qu'il n'y avoit pas une seule femme en France qui valût quelque chose. Il en trouva quelques-unes d'assez bonne volonté, à ce que l'on dit dans ce temps-là; mais il falloit l'être beaucoup pour qu'il pût plaire; car il paroissoit assez mal fait. Il donna beaucoup de parfums et de pastilles à Fontainebleau, à ce que j'ai entendu dire; car il arriva peu de temps avant le mariage, et partit aussitôt après; j'allai à Eu. Le comte de Mansfeld (2) est celui qui est cause de sa mort, à ce que l'on a dit; je ne sais rien de certain, sinon qu'elle est

---

connoître plus particulièrement une cour qui ne laissoit pas d'en recevoir de pareils, etc. »

(1) Voy. sur le marquis de Los Balbazès les *Mémoires de Saint-Simon* (même édit., t. XVIII, 423-425).

(2) Ce comte de Mansfeld (et non de Mauselle, comme on lit dans les anciennes éditions des *Mémoires de Mademoiselle*) était ambassadeur de l'empereur Léopold à Madrid.

morte, et que j'en ai été fort fâchée. Elle m'écrivoit souvent et me témoignoit beaucoup d'amitié.

L'hiver d'après (1), on parla fort que Monseigneur se marieroit. Un jour le roi, en entrant devant le dîner chez la reine, comme il avoit accoutumé, tenoit un portrait à sa main, qu'il attacha sur la tapisserie, et dit : « Voilà la princesse de Bavière (2). » Il l'avoit montré à Monseigneur chez madame de Montespan, qui étoit fort content. Le roi dit : « Elle n'est pas belle, mais elle ne déplaît pas; elle a beaucoup de mérite. » Tout le monde approuva ce choix : pour moi, qui aimois fort sa mère sans l'avoir jamais vue, j'en fus fort aise. Elle étoit de Savoie et ma cousine germaine; elle avoit pris une amitié pour moi fort grande; elle m'écrivoit souvent, et moi à elle; elle m'envoyoit des présents, et je lui en envoyois de bien plus beaux, elle m'envoyoit aussi les livres de tous les ballets qu'elle dansoit, dont elle avoit fait les vers; car elle avoit l'esprit un peu romanesque. On dit que la cour de Savoie avoit fort de cet air-là, et le peu de politesse qu'elle avoit trouvée à la cour de Bavière, et la manière dont on y vivoit, qui avoit un peu de celle d'Espagne, l'y confirmoient; car elle ne faisoit que lire tous les romans en toutes langues et des vers. Elle m'écrivoit fort civilement : ce qui n'est pas ordinaire, à ce que l'on dit, en Allemagne, où ils sont fort fiers. Une fois que l'on parloit d'elle devant le roi, M. le maréchal de Gramont, qui l'avoit vue et en disoit du bien, me demanda comme elle m'écrivoit. Je

(1) L'hiver de l'année 1680.

(2) Anne-Marie-Christine-Victoire, fille de l'électeur de Bavière, mariée à Louis, dauphin, le 7 mars 1680.

lui dis : « Au commencement : *Mademoiselle ma cousine,* et au bas : *Votre très-humble cousine et servante;* et qu'elle me traitoit d'Altesse royale; et au-dessus : *A Son Altesse royale Mademoiselle ma cousine,* et que je lui avois écrit de même. » Il me demanda : « Vous a-t-elle fait réponse? » Je lui dis : « Nous nous sommes écrit souvent, et sur les derniers temps, sans commencement et sans fin. » Il en douta, ou que ce ne fût pas sans la participation du beau-père. A quoi j'ajoutai que M. l'Électeur palatin, qui étoit mon parent du côté de ma mère, m'avoit écrit de même.

Pendant que je suis sur les rangs, j'ai oublié de dire que la reine d'Espagne me donna une chaise à bras, et aux princesses du sang une à dos; et quand on demanda à Los Balbazès si elle n'en useroit pas ainsi, il n'en fit nulle difficulté. Le feu roi d'Angleterre dernier mort (1) en usoit de même; pour la reine sa mère, elle ne me donnoit qu'un siége; elle étoit ma tante, et par cette raison je lui portois tout le respect imaginable, faisant plus de cas d'une fille de France que des reines, de quelque pays qu'elles puissent être.

Comme on étoit à Versailles (2), un carême au temps de Pâques (l'année sera marquée en tant d'endroits dans les histoires et mémoires de ce temps que je n'ai que faire de la mettre ici (3)), madame de Montespan s'en alla : on fut fort étonné de cette retraite; le roi en fut fort affligé. Il ne fit pas la cène,

(1) Charles II, roi d'Angleterre, était mort le 16 février 1685.

(2) Mademoiselle revient encore ici sur des événements anciens et dont elle a déjà parlé à leur date, mais rapidement.

(3) Année 1675.

même on le vit peu ce jour-là ; il vint chez la reine les yeux rouges, comme un homme qui avoit fort pleuré. On parla différemment de cette retraite. Je fus à Paris et je l'allai voir en cette maison, où étoient ses enfants. Madame de Maintenon, que l'on commençoit en ce temps-là à appeler ainsi, en ayant acheté la terre, étoit avec elle. Je lui demandai si elle ne reviendroit pas bientôt; elle se mit à rire et ne me répondit rien. Comme je l'aimois fort, je ne savois que souhaiter pour elle : elle ne voyoit personne. Comme tout le monde étoit fort alerte sur son retour, quoique personne ne parût s'en mêler, on sut que M. Bossuet (1), présentement évêque de Meaux et précepteur pour lors de Monseigneur, y venoit tous les soirs avec un manteau gris sur son nez; madame de Richelieu y venoit aussi. Enfin elle revint, et le roi la fut voir à Clagny. Et madame de Richelieu disoit : « Je suis toujours en tiers. » Apparemment ce tiers-là ne dura pas longtemps (2); car

(1) Voy. les lettres de Bossuet (*OEuvres*, édit. Lebel, t. XXXVII, p. 82 et suiv.). Il écrivait au roi : « Mes paroles ont fait verser à madame de Montespan beaucoup de larmes, et certainement, Sire, il n'y a point de plus juste sujet de pleurer, que de sentir qu'on a engagé à la créature un cœur que Dieu veut avoir. Qu'il est malaisé de se retirer d'un funeste engagement! Mais cependant, Sire, il le faut, ou il n'y a point de salut à espérer. » La dignité et la fermeté de ce langage répondent aux plaisanteries des courtisans, dont on trouve l'écho dans les *Mémoires de Mademoiselle* et surtout dans les *Souvenirs de madame de Caylus*.

(2) Comparez les Mémoires de madame de Caylus et les Lettres de madame de Sévigné. Ce fut au mois d'avril 1675 qu'eut lieu cette retraite de madame de Montespan. « Les deux amants, dit madame de Caylus (*Souvenirs*), pressés par leur conscience, se séparèrent de bonne foi, ou du moins ils le crurent. Madame de

madame de Montespan eut mademoiselle de Blois (1) et M. le comte de Toulouse (2), qui furent nourris chez madame d'Arbon, femme d'un commis de M. Le Tellier, et tenus fort cachés.

On alla au-devant de madame la Dauphine jusqu'à Châlons; le roi alla coucher à Vitry-le-François, deux jours après, et alla au-devant d'elle; elle y coucha, et la reine demeura à Châlons, fâchée que le roi l'eût vue avant

---

Montespan vint à Paris, visita les églises, jeûna, pria et pleura ses péchés. Le roi, de son côté, fit tout ce qu'un bon chrétien doit faire. Le jubilé fini, gagné ou non gagné, il fut question de savoir si madame de Montespan reviendroit à la cour. « Pourquoi non? disoient ses parents et amis, même les plus vertueux; madame de Montespan, par sa naissance et par sa charge, doit y être; elle peut y être; elle peut y vivre aussi chrétiennement qu'ailleurs. » M. l'évêque de Meaux fut de cet avis. Il restoit cependant une difficulté. « Madame de Montespan, ajoutoit-on, paroitroit-elle devant le roi sans préparation? Il faudroit qu'ils se vissent avant de se rencontrer en public pour éviter les inconvénients de la surprise. » Sur ce principe, il fut conclu que le roi viendroit chez madame de Montespan; mais pour ne pas donner à la médisance le moindre sujet de mordre, on convint que des dames respectables et les plus graves de la cour seroient présentes à cette entrevue, et que le roi ne verroit madame de Montespan qu'en leur compagnie, comme il avoit été décidé. Mais insensiblement il l'attira dans une fenêtre; ils se parlèrent bas assez longtemps, pleurèrent et se dirent ce qu'on a accoutumé de dire en pareil cas. Ils firent ensuite une profonde révérence à ces vénérables matrones, passèrent dans une autre chambre, et il en advint madame la duchesse d'Orléans et ensuite M. le comte de Toulouse. »

(1) Mademoiselle de Blois (Françoise-Marie de Bourbon) était née le 4 mai 1677. Par conséquent l'histoire que raconte Mademoiselle est antérieure de plusieurs années au mariage du Dauphin.

(2) Le comte de Toulouse (Louis-Alexandre de Bourbon) naquit le 6 juin 1678.

elle. Livry revint à Châlons pour dire à la reine l'heure qu'elle devoit partir le lendemain. La reine lui demanda comment il l'avoit trouvée; il lui dit : « Le premier coup d'œil n'est pas beau. » La reine ne fut pas bien loin de Châlons; on trouva le roi qui descendit de carrosse, et présenta madame la Dauphine à la reine. Elle étoit habillée de brocart blanc, des rubans blancs à sa coiffure, qui étoit défrisée; ses cheveux noirs; le froid l'avoit rougie. Elle a une fort belle taille; mais elle n'étoit pas en beauté (1), et Livry avoit raison de dire que le premier coup d'œil n'étoit pas beau. Elle salua ensuite Madame et moi; elle me fit mille amitiés. Dans le carrosse, elle me parla de celle que madame sa mère avoit pour moi, et qu'elle lui disoit toujours : « Si vous êtes mariée en France, faites votre première amie de Mademoiselle; c'est la mienne. » Elle ne fut point embarrasée; elle causa beaucoup. Si je ne me trompe, il n'y avoit dans le carrosse que le roi, la reine, madame la Dauphine, Madame et moi au devant, Monseigneur et Monsieur aux portières. Dans l'autre carrosse étoient madame de Guise et madame la Princesse, madame la princesse de Conti, mademoiselle de Bourbon et les dames de la reine.

On arriva à Châlons, où on mena madame la Dauphine dans sa chambre. Elle voulut se confesser comme on l'alloit marier : la première cérémonie avoit été faite à Munich. On fut fort embarrassé; car il n'y avoit personne qui sût l'allemand, et elle ne se savoit pas

(1) Le manuscrit porte *en beauté;* il faudrait lire *une beauté*, si l'on voulait se rapprocher des habitudes du style moderne.

confesser en françois. On trouva heureusement un chanoine de Liége, nommé de Viarset, qui étoit venu voir le cardinal de Bouillon, qui pour lors songeoit à être prince de Liége, celui qui l'étoit étant fort vieux; et comme cette dignité est élective, il ménageoit les gens du pays. Elle se confessa donc à M. de Viarset. Ce qui nous paroissoit un peu surprenant; car, hors qu'il étoit vieux, les chanoines de ce pays-là, comme j'ai dit ailleurs, sont habillés comme les autres, ont de grands cheveux, et n'ont pas l'air à donner de la dévotion de se confesser à eux. Comme en Allemagne on y est accoutumé, cela fit moins de peine à madame la Dauphine qu'à une Françoise. On demanda à M. de Viarset donc s'il vouloit confesser madame la Dauphine; il dit qu'il n'avoit jamais confessé qu'une fois, à un siége, un soldat qui avoit été blessé et qui se mouroit. Je crois qu'il fut aussi embarrassé que madame la Dauphine. Comme tout cela fut fait, on alla à la chapelle de M. de Châlons, où on les maria. Le roi, la reine et toute les princesses la furent coucher après souper. La reine lui donna sa chemise.

Le lendemain on alla à sa chambre, et on la mena à la messe à la cathédrale, où l'on fit encore quelque cérémonie (1). L'après-dînée on lui porta un présent que nous avions vu ranger chez madame de Montespan; il y avoit des pierreries et toutes sortes de jolies choses, et en grande quantité de tout ce que l'on se peut imaginer, madame de Montespan étant la femme du monde

(1) Les anciennes éditions portent : « Où l'on fit la cérémonie du poêle, qui ne se fait qu'à la messe. »

qui se connoît le mieux à toutes choses, et qui y avoit pris grand plaisir. En voyant tout cela, elle disoit : « Madame la Dauphine vous donnera de tout cela; ce lui sera un grand plaisir de donner ces bijoux. » Ce ne fut point cela; car à mesure qu'elle les voyoit, elle disoit : « Serrez cela; » et n'en offrit à personne, pas même à la reine, qui en auroit été fort aise, et qui disoit, quand on lui montra ce présent : « Le mien n'étoit pas si beau, quoique je fusse plus grande dame; mais on ne se soucioit pas tant de moi que l'on fait d'elle. » Car la reine avoit toujours dans la tête que l'on la méprisoit, et cela faisoit qu'elle étoit jalouse de tout le monde et de toute chose. Quand on dînoit, elle ne vouloit pas que l'on mangeât; elle disoit toujours : « On mangera tout; l'on ne me laissera rien ; » et le roi s'en moquoit. Au voyage que je fis avec elle, où nous demeurâmes longtemps à Arras, et celui où l'on fit un long séjour à Tournay, je mangeois souvent chez moi, parce que quand le roi n'y étoit pas, elle ne mangeoit que des mets à l'espagnole, des mets que l'on lui faisoit chez la Molina, une femme de chambre qu'elle avoit amenée d'Espagne, qui avoit été à la reine, sa mère, qu'elle aimoit beaucoup, et qui avoit une grande autorité sur elle.

Puisque l'occasion s'est présentée d'en parler, je dirai qu'elle se donnoit de grands airs de gouverner ; tout le monde lui faisoit la cour ; ma sœur de Guise lui baisoit les mains, et l'on dit qu'elle l'appeloit *maman*, et lui faisoit mille présents; et toutes les femmes lui en faisoient aussi pour être bien traitées de la reine. Pour moi, je ne lui faisois ni présents ni la cour ; je ne l'ai jamais faite qu'à mes maîtres ; je n'ai pas le vol pour le

subalterne. Cela n'est pas bon en bien des occasions, mais Dieu m'a fait naître dans une grande élévation : il y a proportionné mes sentiments, et on ne m'en a jamais vu de bas, Dieu merci. Les dames se pressoient, à la collation de la reine, à attraper quelque petit morceau des mets à l'espagnole, pour louer ce qui venoit de chez la Molina, qui étoit souvent assez mauvais; et c'étoit ce qui faisoit que, quand le roi n'y étoit pas, je n'allois guère manger chez la reine, et qu'elle me le reprochoit : « Est-ce que vous ne trouvez rien de bon chez moi ? » Je lui répondois : « Madame, j'aime les mets à la françoise. » Elle grondoit les gens qui ne la traitoient pas bien. Villacerf, son premier maître d'hôtel, me demandoit quand j'y allois, afin que l'on prît soin que les choses fussent bien apprêtées; car quand il n'y avoit que la reine, comme elle ne mangeoit que ce qui venoit de la Molina, il ne s'appliquoit pas beaucoup. Il le faisoit avec plaisir; car j'étois fort aimée chez la reine; je ne me plaignois jamais de rien. Madame de Guise n'étoit pas de même : elle brouilloit; trouvoit tout mauvais, et faisoit gronder la reine, la mettoit en méchante humeur.

Ce grand goût pour tout ce qui venoit de chez la Molina me fait souvenir d'un jour à Compiègne que la reine avoit été indisposée : elle prit médecine; et comme il faisoit fort chaud, elle la voulut prendre le soir à huit heures; elle la prenoit d'une manière un peu extraordinaire : c'étoit dans du jus de pruneaux et à cuillerée; Madame de Bade les lui mettoit dans la bouche. Quand le temps fut venu où l'on prend un bouillon, on lui en apporta un qui avoit la meilleure mine du monde; la reine dit qu'il lui faisoit mal au cœur, et qu'il ne valoit

rien : l'officier qui l'avoit porté étoit au désespoir, et Villacerf aussi. Nous en goutâmes toutes ; il étoit fort bon ; enfin elle n'en voulut point, et il fallut aller chez la Molina en querir un ; on trouva un vieux bouillon du matin. Car les oilles (1) de la reine étoient faites ainsi ; on lui en apportoit à dîner ; on en réchauffoit pour la collation, et la Molina en mangeoit tout le jour (2). Ce bouillon étoit noir, sentoit le roui, et par sa qualité n'étoit guère propre pour un jour de médecine, étant fait avec du poivre long et toutes sortes d'épiceries, des choux et des navets. En Espagne, ce mets dure quelquefois huit jours. La bonne Molina se donnoit de grandes libertés à parler : elle décidoit sur tout ; dans les commencements, on croyoit qu'elle se corrigeroit ; mais à la fin le roi s'en lassa ; elle chagrinoit la reine contre tout le monde, et même contre le roi : ainsi on la renvoya en Espagne, accablée de biens et de présents. On a su que, depuis qu'elle y est, elle peste autant contre l'Espagne qu'elle faisoit contre la France, quand elle y étoit. C'étoit la plus laide créature que l'on ait jamais vue ; cela faisoit toujours appréhender que la reine, qui la voyoit souvent, ne fît quelque enfant qui lui ressemblât. La reine avoit aussi amené une naine, qui étoit une monstrueuse créature ; car de ces monstres-là (car tous les nains le sont), il y en a quelquefois de jolis ; j'en ai eu plusieurs qui l'étoient fort. La bonne Molina donc ne m'épargna pas à l'affaire de

(1) Mot espagnol qui a passé dans notre langue et qui désigne une espèce de potage.

(2) Cette phrase, depuis *car les oilles* jusqu'à *tout le jour*, a été omise dans les anciennes éditions.

M. de Lauzun; elle dit : « Si en Espagne un sujet avoit osé prétendre à la fille du roi, on lui auroit coupé le cou; le roi en devroit user ainsi. » Le roi trouva fort mauvais son insolence, et l'on vit bien qu'elle étoit fort mal instruite des coutumes de son pays, où l'on fait bien plus de cas des grands du royaume que des princes étrangers.

La reine avoit amené avec elle une petite fille qui n'avoit que quinze ou seize ans, qu'elle appeloit Philippa. Elle demeuroit avec la Molina; elle n'étoit pas belle; mais elle avoit beaucoup d'esprit et de vivacité, comme ont toutes celles de sa nation; sa faveur crut comme elle. La reine la maria à son porte-manteau, nommé de Visé, de sorte qu'elle porta ce nom; mais la reine l'appeloit toujours Philippa. La reine disoit que c'étoit une enfant que l'on avoit trouvée dans le palais, que le roi son père avoit fait nourrir toujours avec soin, et qu'il falloit qu'elle fût fille de quelque dame du palais, et peut-être du roi, son père. Depuis le départ de la Molina, elle fit faire l'oille chez elle, et le chocolat de la reine, qui ne vouloit point que l'on sût qu'elle en prenoit; elle en prenoit en cachette, et personne ne l'ignoroit.

CHAPITRE II.

(1680.)

Barail revient de Pignerol. — Ses entretiens avec madame de Montespan, qui paraît favorable à Lauzun. — Maison de la Dauphine organisée. — Mécontentement de madame de Soubise. — Elle cherche à indisposer Mademoiselle contre le roi. — Elle s'éloigne pour quelque temps de la cour. — Maladie du Dauphin. — Madame de Montespan devient surintendante de la maison de la reine. — Affaire des empoisonnements. — Intrigues de cour. — On fait entendre à Mademoiselle que pour délivrer Lauzun elle devait faire le duc du Maine son héritier. — Manége de madame de Montespan pour l'y amener. — Mademoiselle parle au roi de ce projet. — Guérison du Dauphin par un remède extraordinaire. — Donation faite par Mademoiselle au duc du Maine. — Mademoiselle achète Choisy. — Description de ce château. — Galerie de portraits de famille. — Digression à l'occasion de ces portraits sur les maisons de Condé, de Guise, sur le prince de Toscane, la maison de Joyeuse, celle de Montpensier. — La nouvelle de la donation faite par Mademoiselle commence à se répandre. — Madame de Montespan déclare à Mademoiselle que le roi ne consentira jamais à son mariage public avec Lauzun.

Quand Barail revint de Pignerol, il vit madame de Montespan, qui commençoit, il y avoit longtemps, à témoigner vouloir servir M. de Lauzun, quand elle en trouveroit les occasions. Jamais elle ne m'a paru (1) aucune aigreur contre lui; mais comme c'est une femme

(1) Fait paraître.

de beaucoup d'esprit, elle fait ce qu'elle veut et dit de même. Barail venoit à Saint-Germain et causoit longtemps avec nous ; il ne venoit chez elle que le soir, et cela avoit une manière de mystère.

Quand on fut de retour du mariage de madame la Dauphine, elle avoit la grâce de la nouveauté ; le roi alloit souvent chez elle, et la reine aussi : elle ne venoit chez la reine que pour dîner et souper. Madame de Richelieu (1) fut sa dame d'honneur ; la maréchale de Rochefort, sa dame d'atour, et madame de Maintenon, seconde dame d'atour. Madame de Créqui fut dame d'honneur de la reine, en la place de madame de Richelieu. La reine ne perdit pas au change : car madame de Créqui est la plus aimable et la plus sage personne du monde, sans intrigue ; madame de Richelieu avoit un air bourgeois ; [c'étoit une] tracassière, qui ne savoit pas vivre. Depuis sa mort, la reine a dit qu'elle n'étoit pas bonne ; qu'elle rendoit de mauvais offices à tout le monde ; pour moi, je vivois honnêtement avec elle, et sans aucun commerce particulier. Depuis qu'elle avoit promis et refusé sa maison à M. de Lauzun, j'avois su à quoi m'en tenir.

Ce mouvement fit un grand bruit : car madame de Soubise (2) prétendit que le roi lui avoit promis qu'elle seroit dame d'honneur, et pour cela il lui augmenta sa

(1) Madame de Richelieu était Anne Poussart du Vigean, dont Mademoiselle a souvent parlé dans ses Mémoires. Elle avait épousé en premières noces François-Alexandre d'Albret, seigneur de Pons. Elle mourut le 29 mai 1684. Voy. à cette date les notes de Saint-Simon sur Dangeau. Madame de Caylus parle aussi dans ses *Souvenirs* des dames qui formèrent la maison de la Dauphine.

(2) Anne de Rohan-Chabot, mariée le 17 avril 1663 à François

pension, et on alloit faire des compliments à madame de Rohan (1) sur ce que sa fille avoit des entrées et des prérogatives pareilles à celles de la dame d'honneur. J'étois à Paris ce jour-là. Comme j'arrivai à Saint-Germain, on me dit que l'on alloit faire des compliments à madame de Soubise; j'y allai; je la trouvai sur un petit lit, disant qu'elle étoit fort malade, et je lui dis que je me réjouissois; elle me dit qu'elle ne savoit pas de quoi.

Le logement de madame la princesse de Conti étant trop petit pour son mari et pour elle (j'avois une chambre pour madame de Jarnac, qui y tenoit), le roi me pria de lui donner pour M. le prince de Conti et qu'il m'en donneroit une autre qui étoit de plain-pied à ma chambre. Je le voulus bien, et ne trouvai rien à dire à ce changement. Pendant que j'étois à Paris, j'allois et venois souvent. Le roi m'en avoit parlé, avant que j'allasse à Paris; madame de Soubise me dit : « Le roi vous a demandé une chambre de votre appartement pour donner à M. le prince de Conti? » Je lui dis qu'oui, mais qu'il m'en avoit donné une autre plus commode. Elle me vouloit tourner cela de manière comme si, en cette occasion, on m'avoit voulu maltraiter, et que j'eusse sujet de m'en plaindre. Quand les gens sont chagrins, ils veulent que les autres le soient. Comme elle est fort des amies de madame de Guise, qui est fort fâchée des

---

de Rohan, prince de Soubise. Elle mourut le 4 février 1709. Voy. à cette date les *Mémoires de Saint-Simon.*

(1) Marguerite, duchesse de Rohan, princesse de Léon, etc., qui avait épousé en 1645 Henri Chabot, d'où vint la branche des Rohan-Chabot.

distinctions qu'on fait d'elle à moi, je crus que l'on avoit dit quelque chose de désobligeant pour moi : je me fâchai. On ne parla tout le soir que de ce que madame de Guise avoit été courant par toute la maison pour dire : « Madame de Soubise n'est pas dame d'honneur ; mais elle aura des distinctions qui vaudront mieux. »

Je contai à madame de Montespan ce que madame de Soubise m'avoit dit, et elle m'en trouva émue ; elle le dit au roi, qui me dit chez la reine : « Donnerez-vous tous les jours de votre vie dans les panneaux que l'on vous tendra pour vous fâcher ? Je sais bien mettre la distinction que je dois entre la princesse de Conti et vous ; mais madame de Jarnac est mieux où je la mets, et il faut bien que le prince de Conti soit logé. » Sur cela, il me fit mille honnêtetés, et dit qu'il apprendroit bien à madame de Soubise de se mêler de parler mal à propos, et s'emporta fort contre elle. Elle lui avoit écrit une lettre fort emportée, à ce que l'on a dit, qui avoit fort fâché le roi, où elle lui reprochoit qu'il lui avoit manqué de parole ; il lui fit dire ce jour-là de s'en aller.

Comme nous revenions le soir de quelque dévotion avec la reine, madame de Montespan et moi, la reine entra dans son cabinet et fut longtemps enfermée avec madame de Soubise, que la reine avoit toujours fort aimée et qu'elle préféroit à tout le monde. On dit qu'après cette conversation elle en parla au roi et que le roi lui dit : « Elle vous trompe ; » et qu'il lui en dit beaucoup de choses désobligeantes. C'étoit pour lui dire adieu ; car elle alla à Paris, où elle fit semblant d'avoir la rougeole pour ne voir personne ; puis elle

s'en alla à La Chapelle, une maison de M. de Luynes; elle y passa son exil. Quand elle revint, la reine la reçut fort bien; car elle étoit fort aimée de madame de Visé.

Monseigneur tomba malade dans le temps que madame la Dauphine étudioit un ballet; il fut à l'extrémité d'un dévoiement. La reine étoit quasi tous les jours dans sa chambre où il n'entroit personne : en l'état où il étoit, tout le monde l'incommodoit. Madame de Montespan fut surintendante de la maison de la reine, à la place de la comtesse de Soissons, qui s'en alla hors de France (1). Elle étoit mêlée dans les affaires de la chambre ardente de l'Arsenal (2). Je n'entreprendrai pas de parler de cela : l'affaire est trop délicate, et il en faudroit être mieux instruite que je ne suis. Ce fut dans ce temps-là que M. de Luxembourg fut arrêté et mis à la Bastille pour ces sortes d'affaires-là (3).

Il se passa une petite histoire de galanterie en ce temps-là. Un soir, le roi ne revint qu'à quatre heures se coucher : la reine avoit envoyé voir ce qu'il faisoit et s'il étoit chez madame de Montespan; on dit que non. Il n'étoit pas chez lui; tout le monde raisonnoit; enfin on sut où c'étoit. On nomma la dame, et on dit que le roi, dans un chagrin qu'il eut contre elle, le dit à la reine; et que toutes les fois qu'elle vouloit qu'il allât chez elle (car elle avoit des précautions à prendre, ayant

(1) Voy. sur le départ de la comtesse de Soissons, la lettre de madame de Sévigné, en date du 30 janvier 1680.

(2) La Voisin et la Vigoureux, célèbres empoisonneuses, furent traduites devant cette chambre, établie le 7 avril 1679.

(3) On peut consulter pour cette affaire des poisons, et sur la chambre de l'Arsenal, les lettres de madame de Sévigné en date des 24, 26 et 30 janvier 1680.

un mari), elle mettoit des pendants d'oreilles d'émeraudes au dîner et au souper du roi, où elle se trouvoit (1).

J'allois tous les jours chez madame de Montespan et elle me paroissoit attendrie pour M. de Lauzun. Je crois qu'elle vouloit me faire venir au point où je suis venue; elle me disoit souvent : « Mais songez ce que vous pourriez faire d'agréable au roi, pour vous accorder ce qui vous tient tant au cœur. » Elle jetoit de temps en temps des propos de cette nature, qui me firent aviser qu'ils pensoient à mon bien. Je me souvins que Pertuis, qui étoit fort des amis de M. de Lauzun, m'avoit dit une fois : « Mais si vous leur faisiez espérer de faire M. du Maine votre héritier ! » Je l'avois dit à Barail; mais comme c'est un garçon fort considéré (2), quoiqu'il vît bien que leurs intentions pouvoient aller là par les manières de madame de Montespan, il ne me répondit rien sur un chapitre si délicat, quoiqu'il vît bien que c'étoit le seul endroit pour parvenir à sa liberté. Il ne prévoyoit pas ce qui en est arrivé; car il ne me l'auroit pas conseillé ni laissé faire; mais après avoir eu aussi bonne opinion de M. de Lauzun, il n'auroit jamais cru l'avoir si mal connu. Car pour changé, je ne dois pas croire qu'il ait jamais été autrement; mais je ne le connoissois pas, et ma seule consolation est que le roi, qui est plus éclairé que moi, ne le connoissoit pas aussi.

Depuis que madame de Montespan avoit ses enfants

---

(1) Plusieurs auteurs ont fait mention de cette intrigue; mais aucun écrivain digne de foi n'a nommé cette dame.

(2) Le mot *considéré* est employé ici par Mademoiselle dans le sens de *circonspect*.

auprès d'elle, je les voyois souvent chez elle et chez eux; on me les amenoit : ils étoient fort jolis et je m'en divertissois beaucoup, ayant toujours fort aimé les enfants. M. du Maine avoit un beau visage et beaucoup d'esprit; mais comme il avoit eu des convulsions des dents qui l'avoient rendu boiteux, il avoit une jambe plus foible que l'autre : la douleur que l'on avoit de le voir si bien fait d'ailleurs avoit fait chercher tout ce qui pouvoit remédier à ce défaut. Avant qu'il fût reconnu, madame de Maintenon l'avoit mené en Hollande pour le faire voir à un homme que l'on disoit avoir des secrets qui redressoient les boiteux; mais comme il n'y a que Dieu qui fasse des miracles, il n'en fit point et augmenta son mal. Ainsi il est demeuré fort boiteux, après lui avoir fait des maux extrêmes. Il a été deux fois à Baréges, d'où il écrivoit souvent; et même il m'écrivoit, et on faisoit fort valoir l'amitié qu'il avoit pour moi naturellement. Enfin je me résolus de le faire mon héritier, pourvu que le roi voulût faire venir M. de Lauzun et consentir que je l'épousasse. Je fus quelques jours à dire à madame de Montespan : « Il me passe tant de choses dans la tête dont je voudrois vous entretenir; mais il faudroit que j'en eusse le temps; on nous trouble toujours. » Elle me pressoit un jour; l'autre ne me disoit rien. Comme elle est beaucoup plus habile que moi, et [que] la passion qu'elle avoit de venir à ses fins pour M. du Maine n'étoit pas si violente que celle qui me faisoit agir, elle raisonnoit plus de sang-froid que moi, et elle prenoit bien plus de mesures pour aller à ses fins que moi aux miennes. Enfin je dis un jour à Barail de [le] lui aller proposer de ma part; il le fit, et elle le reçut comme vous pouvez juger.

Le lendemain j'y fus ; elle me remercia et me dit que, comme mes intérêts lui étoient plus chers que les siens, elle ne vouloit pas en parler au roi que l'on n'eût pris pour cela toutes les mesures nécessaires pour parvenir où je voulois. Elle me loua fort de la constance avec laquelle j'avois persévéré à vouloir faire la fortune de M. de Lauzun ; que les grands princes et princesses vouloient des choses dans des temps et les oublioient dans d'autres ; qu'elle n'aimoit point cela et me louoit beaucoup, et M. de Lauzun ; entra fort dans les raisons que j'avois de n'avoir point changé d'avis ; qu'elle croyoit que cela plairoit au roi, et que je voulois faire une si grande chose pour M. du Maine, que le roi aimoit tendrement, qu'elle ne pouvoit douter qu'après cela il ne fît tout ce que je voudrois.

Le jour d'après, elle me dit que le roi s'étoit malheureusement engagé à ne consentir jamais à mon mariage, par des lettres qu'il avoit écrites aux ambassadeurs dans tous les pays étrangers ; que c'étoit les ennemis de M. de Lauzun, qui croyoient par là lui avoir lié les mains ; mais que les conjonctures des temps changent les choses. Je lui témoignai un grand gré de tout ce qu'elle me disoit, et il me sembloit qu'elle agissoit de bonne foi. Barail venoit plus souvent à Saint-Germain qu'à l'ordinaire ; enfin, après avoir parlé plusieurs jours de l'affaire, je croyois que c'étoit assez de faire connoître ma bonne volonté sur une si grande chose, pour que l'on me proposât de la reconnoître en faisant ce que je désirois tant. Madame de Montespan me dit : « Vous voulez que M. de Lauzun sorte et vous faites des propositions pour cela, au coin de mon feu, sans vouloir que j'en parle au roi. Il ne devinera pas : il lui faut

parler. » Je la priai de le faire ; elle me dit : « Il faut témoigner au roi la vue que vous avez pour M. du Maine par l'amitié que vous avez pour lui et le désir de lui plaire et par là vous unir encore plus étroitement à lui, sans parler de M. de Lauzun. Il a peut-être autant d'envie que vous de le faire sortir ; mais vous savez bien tous les gens qui lui ont fait du mal, et qui le craignent et qui sont toujours à en dire au roi, dès qu'ils voient qu'il a quelque pitié de son état ; et plus le roi témoigne de la bonté pour lui, plus ils lui nuisent ; mais quand il aura à dire : *Ma cousine en use d'une manière avec moi que je ne lui puis rien refuser ;* ainsi vous traiterez tout cela avec lui, et on ne saura que M. de Lauzun en sortira que quand on en verra l'ordre pour le sortir au moment. Ne serez-vous pas bien aise d'avoir une affaire secrète à ménager avec le roi, que l'on verra éclore tout d'un coup, sans que l'on l'ait sue? Pour moi, je vous avoue que j'en sens du plaisir. »

Je consentis qu'elle en parlât au roi ; et nous résolûmes que le lendemain, quand il viendroit chez la reine, il me mèneroit dans les petits cabinets. Ce qu'il me fit et me dit : « Madame de Montespan m'apprit hier au soir la bonne volonté que vous avez pour le duc du Maine ; j'en suis touché comme je dois, voyant que c'est par amitié pour moi que vous le faites ; car il n'est qu'un enfant qui ne mérite rien. J'espère qu'il sera un jour honnête homme, et qu'il se rendra digne de l'honneur que vous lui voulez faire. Pour moi, je vous assure qu'en toutes occasions je reconnaîtrai les marques que vous me donnez de votre amitié. » Madame de Montespan fut ravie que j'eusse fait ce pas, et elle ne songeoit qu'à m'en faire faire un plus grand ;

car en ce temps-là je ne croyois que promettre; elle me flattoit et je n'avois de plaisir qu'à être avec elle. Car quoiqu'elle soit de la plus charmante conversation qu'il se puisse, cela augmentoit tous les jours par les soins qu'elle avoit de me plaire et de me dire tout ce qui me faisoit plaisir. Elle me venoit voir plus souvent qu'à l'ordinaire; nous allions promener ensemble. Le roi me parloit beaucoup plus qu'il n'avoit accoutumé; mais il ne disoit rien toujours de M. de Lauzun. Je la pressois d'en parler; elle me disoit toujours : « Il faut avoir patience. » Le duc du Maine revint; elle alla au-devant de lui; il fut chez le roi, puis elle me l'amena. Comme il avoit bien de l'esprit, on [le] lui dit, le connoissant capable de garder un secret; il me fit force remercîments et me venoit voir avec grand soin.

Comme Monseigneur commença à se mieux porter, on fit une banque chez lui, où madame de Montespan se donna beaucoup de mouvement. Il resta quelques bijoux de ceux que l'on avoit apportés, qui n'y furent pas mis, entre autres une petite coupe d'or, où il y avoit quelques diamants qui étoient fort jolis pour mettre sur la toilette. Madame de Montespan ayant vu que j'en avois envie, me l'envoya le soir par M. du Maine. Tous ces soins-là me ravissoient; quand l'on a affaire à une personne entêtée, il est bien aisé par des soins de la contenter et de la faire donner de plus en plus dans les panneaux qu'on lui tend. La guérison de Monseigneur fut attribuée à un remède qu'il prit. Comme son mal étoit venu d'avoir trop mangé de ces petits citrons doux du Portugal, ce dévoiement avoit duré tout le voyage de Flandre, sans qu'il eût discontinué de vivre à son ordinaire, et il est grand mangeur; on n'avoit

Digitized by Google

songé à lui faire aucun remède que quand cela avoit été à demeurer au lit. Les médecins donc, après avoir fait tous leurs remèdes (ce n'étoient pas toutes les personnes qui en apportoient, qui étoit un nombre infini de gens, qui venoient tous les jours avec leur suite, qui étoient infaillibles et qui amenoient des personnes qui en avoient été guéries; on écoutoit tout; on en faisoit quelques-uns, et pas un n'avoit de succès), il vint un M. Mandat, parent du conseiller du parlement, un homme qui a voyagé, qui apporta une manière d'œufs de poisson qu'il avoit apportés de ses voyages, et dont il avoit vu l'expérience dans le pays, où il les avoit pris, que j'ai oublié, et dont il s'étoit servi depuis son retour. On mettoit cela en poudre dans un bouillon; les médecins disoient qu'il n'y avoit nul hasard à s'en servir. Monseigneur parut avoir inclination pour ce remède; il n'en eut pas pris deux fois qu'il vida comme un abcès, et il en fut guéri assez promptement. Il ne lui resta qu'une grande foiblesse, qui suit ordinairement les grandes maladies, et particulièrement celle-là (1).

Madame de Montespan proposa à Barail que je fisse une donation de Dombes et du comté d'Eu. Il m'en parla; elle m'en parla ensuite. Je lui dis que ce seroit par mon testament que je donnerois; mais que je me portois trop bien pour vouloir songer davantage à la mort; que c'étoit assez de l'avoir dit une fois, sans en dire davantage. Elle dit que le roi le vouloit. M. Colbert entra dans l'affaire. Elle ne me disoit que des dou-

(1) Comparez les lettres de madame de Sévigné, et entre autres la lettre du 8 novembre 1680.

ceurs; mais à Barail, elle lui disoit : « On ne se moque pas du roi; quand l'on a promis, il faut tenir. » Je lui disois : « Mais je veux la liberté de M. de Lauzun, et si, après que j'aurai donné, on me trompe et que l'on ne le fasse pas sortir. » Toutes ces conversations me donnoient beaucoup d'inquiétude et me faisoient passer de méchantes nuits. Quand Barail avoit été à Pignerol, M. de Lauzun lui avoit dit : « S'il ne tient qu'à ma charge pour me faire sortir, je l'abandonne volontiers et en donnerai la démission sans aucune difficulté. » Je lui avois mandé que je donnerois de mon bien à M. du Maine pour cela. Il m'en avoit fort remerciée, et y consentit avec plaisir; car depuis qu'il étoit en prison, je lui avois donné le comté d'Eu, et madame de Nogent l'avoit accepté pour lui. Elle avoit fait ce qu'elle avoit pu pour avoir le contrat ès mains, mais je ne lui avois pas voulu laisser; il étoit entre celles de Barail.

Après bien des allées, des venues, on dit un jour à Barail que, si je n'exécutois ce que j'avois promis, on le mettroit à la Bastille. Cela m'alarma fort. Enfin je consentis à ce qu'ils voudroient, et je fis une donation à M. du Maine de la souveraineté de Dombes, et on se servit du même contrat que j'avois fait pour donner le comté d'Eu à M. de Lauzun, qui étoit une vente, parce que l'on ne peut donner son bien en Normandie. Ce contrat se passa chez madame de Montespan; elle accepta la donation et la rente avec pouvoir du roi. Il y avoit M. Colbert, son neveu Vaubourg, et Foin, notaire, et Chapé, madame de Montespan, Barail et moi.

Après que tout fut signé, M. Colbert l'alla dire au roi. Je demeurai chez madame de Montespan : Il n'y

avoit que Barail et moi. Elle me dit, après mille remercîments : « Je ne puis m'empêcher de vous dire que vous allez être la plus heureuse personne du monde, et vos ennemis ou envieux [vont être déconcertés]. Vous ne vous êtes point attiré les uns; car vous n'avez jamais fait mal à personne; mais pour les autres, on en a toujours : le bonheur et le mérite en attirent toujours; mais on s'en console. Songez qu'étant la cousine germaine du roi, et plus; car il vous a toujours aimée et considérée comme sa sœur, ceci va augmenter l'amitié et la confiance, vous lier étroitement; il ne songera qu'à vous donner des marques de sa reconnoissance, qu'à vous faire tous les plaisirs qu'il pourra imaginer. Vous serez de tous les siens, continuellement avec lui; il voudra que tout le monde voie la considération qu'il a pour vous. Il n'y aura personne, hors ceux qui espéroient [avoir] votre bien, qui ne dise que vous venez de faire un tour habile et d'une bonne tête. Pour moi, outre mon intérêt, par celui que je prends à tout ce qui vous touche, je me sens une joie sensible de tout ceci. » J'écoutois tout cela avec plaisir, et cet encens me montoit fort à la tête, et j'en étois bien remplie. Dès que je fus à ma chambre, je laissai tomber mon miroir, qui étoit une grosse glace de cristal de roche fort épais. Je dis à Barail : « Je meurs de peur que ce soit un augure que je me repentirai de ce que je viens de faire. » Il se moqua fort de moi.

Toute ma vie j'avois eu envie d'avoir une maison auprès de Paris; j'avois toujours cherché, et toutes celles que j'allois voir, quelque jolies qu'elles fussent, j'y trouvois toujours quelque défaut, soit à la situation ou au bâtiment; enfin je n'en avois point trouvé à

mon gré. On m'en indiqua une qui étoit à deux lieues de Paris, à un village nommé Choisy, au-dessus de Villeneuve, sur le bord de la rivière de Seine. J'y courus en grande hâte; je la trouvai à ma fantaisie, au moins la situation; car il n'y avoit point de bâtiment. Je l'achetai quarante mille francs; j'y menai Le Nôtre, qui dit qu'il falloit mettre tout ce qu'il y avoit de bois à bas. On me fit un plan d'une maison, où il n'y auroit qu'un étage. La proposition d'abattre le peu qu'il y avoit de couvert me déplut, moi qui aime à me promener à toutes sortes d'heures. Le Nôtre dit au roi que j'avois choisi la plus vilaine situation du monde; que l'on n'y voyoit la rivière que comme par une lucarne.

Quand j'allai à la cour peu de jours après, fort entêtée de ma maison, le roi me questionna et me fit grand plaisir. Après m'avoir bien laissée conter, il me dit ce que Le Nôtre lui avoit dit. Je le plantai là et fis accommoder ma maison et mon jardin à ma mode; je fis abattre un assez joli corps de logis pour un particulier comme étoit M. le président Gontier, homme mal dans ses affaires, puisque ses créanciers l'obligèrent de vendre cette maison de plaisir. J'employai Gabriel, un fort bon architecte, et qui fit ma maison à ma mode. C'est un grand corps de logis avec deux avances aux deux bouts, pour marquer des pavillons, tout de pierre de taille, sans aucun ornement ni architecture. Si j'avois voulu lire un des livres qui en traitent, j'aurois fait une belle description; mais c'eût été une affectation qui ne me convient point. Il y a une grande terrasse qui est devant la maison, qui règne depuis un bout jusqu'à l'autre du jardin. Monsieur m'a appris que quand il

n'y a que cent arpens, on ne peut donner le nom de parc; et tant dans les cours que dans le jardin il ne contient pas davantage. Au-dessous de cette terrasse est un parterre assez petit, mais borné par la rivière, que l'on voit de l'appartement, pas en toute saison. Comme j'ai fait bâtir ma maison pour y aller en été, j'ai pris mes mesures pour que l'on vît la rivière dans le temps où elle est la plus basse; de mon lit, je la vois et passer tous les bateaux. A droite et à gauche sont deux petits bois et une grande terrasse qui règne encore d'un bout du jardin à l'autre; il y a des fontaines autant qu'il en faut; et si j'en voulois davantage, j'en aurois. J'ai fait planter beaucoup d'allées qui viennent fort bien. Ce qu'il y a de plus agréable, c'est que de tous les côtés de ma maison on voit la rivière, et de tous les bouts de mes allées. D'un côté de ma maison on voit jusqu'à l'arc de triomphe; de l'autre Villeneuve-Saint-Georges, la forêt de Senart et vis-à-vis la plaine de Creteil, qui est toute pleine de villages et de châteaux. En éloignement sur les coteaux, par delà la Marne (1), on voit Saint-Maur, Villeneuve-le-Roi, à M. Pelletier (2), le ministre, où est un beau château que le chancelier Du Vair avoit autrefois fait bâtir; Il n'a fait que le raccommoder.

Il y a une belle orangerie, un beau potager, enfin tout ce qu'il faut pour rendre une maison agréable; elle est petite; mais elle a tout un air de grandeur dans sa petitesse. Il y a une fort belle galerie, qui n'est point

(1) On a passé ici deux lignes dans les anciennes éditions, depuis *qui est toute pleine* jusqu'à *par delà la Marne.*

(2) Claude Pelletier ou Le Pelletier, qui succéda comme contrôleur général des finances à J.-B. Colbert en 1683.

peinte; mais sans défauts; la chapelle est belle et bien peinte par La Fosse, un des meilleurs peintres de ce temps après M. Le Brun. La longueur du temps qu'il auroit fallu à peindre la galerie, et celui qu'elle eût senti après, ont causé qu'elle ne l'est pas. En tout, la maison est commode : il y a un petit cabinet où toutes les conquêtes du roi sont en petit, par Vander-Meulen, un des meilleurs peintres de cette manière. Le portrait du roi est partout, comme le plus bel ornement qui puisse être en lieu du monde, mais le plus honorable et le plus cher pour moi. Il y a une salle où je mange où sont tous mes proches, c'est-à-dire le roi, mon grand-père, la reine ma grand'mère, le feu roi Louis XIII, mon oncle, la reine Anne d'Autriche, sa femme, les reines d'Espagne et d'Angleterre, mes tantes, et les rois, leurs maris, les duchesses de Savoie, ma tante et ma sœur, et leurs maris, la princesse de Savoie, fille aînée de la première (1), et la duchesse de Parme, sa cadette; ma mère, ma belle-mère et l'infante Isabelle-Claire-Eugénie d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, à qui mon père avoit tant d'obligations, et dont il honoroit tant la mémoire, qu'il est bien juste de la placer parmi tous mes proches. Les portraits de MM. les princes Henri de Bourbon (2), Louis (3) et Henri-

(1) Il a été question antérieurement de la duchesse de Savoie, de la princesse Louise de Savoie, fille aînée de Christine de France, et de sa sœur Marguerite de Savoie. Voy. t. III, p. 302 et suiv. des *Mémoires de Mademoiselle.*

(2) Henri de Bourbon, était père du grand Condé et d'Armand de Bourbon, prince de Conti; né en 1588, il mourut en 1646 (11 décembre).

(3) Louis de Bourbon, connu sous le nom de *grand Condé*, et

Jules (1) et Armand de Bourbon (2), prince de Conti, y sont aussi, et mesdames les princesses Marguerite de Montmorency, Claire-Clémence de Maillé, et Anne, palatine de Bavière, et Anne Martinozzi.

Si M. le Prince, dernier mort (3), avoit pu y avoir une place où toutes ses grandes actions eussent pu être, c'est une belle décoration et qui fait plaisir à une petite-fille de France, dont la mère étoit de Bourbon. Tous leurs noms sont écrits à leurs portraits, afin que si quelqu'un avoit une ignorance assez crasse pour ne les pas connoître, on leur apprît. Ma belle-mère, on sait assez qu'elle est de Lorraine. M. de Montpensier y est aussi, avec madame sa femme Catherine-Henriette de Joyeuse; et moi sur la cheminée, qui tiens le portrait de mon père. Il m'a semblé mieux là qu'entre ses deux femmes, étant bien aise de ne mettre personne au rang de ma mère. Le petit cabinet où sont les conquêtes du roi, les siéges, les combats, les occasions y sont écrits, afin que l'on sache ce que c'est. On y connoît le roi partout; il y est fort bien peint; il est sur

---

dont Mademoiselle a si souvent parlé sous le nom de *M. le Prince*.

(1) Henri-Jules de Bourbon, duc d'Enghien, né le 9 juillet 1643, mort le 1er avril 1709. Mademoiselle en a tracé un portrait peu flatteur (t. III, p. 550). Il avoit épousé le 11 décembre 1663 Anne de Bavière, fille d'Édouard de Bavière, prince palatin, et d'Anne de Gonzague.

(2) Armand de Bourbon, prince de Conti, frère puîné du grand Condé et chef de la maison de Conti. Il avait épousé Anne Martinozzi.

(3) Le grand Condé (Louis de Bourbon), était mort le 11 décembre 1686.

la cheminée à cheval. Il est fâcheux que le cabinet soit trop petit; car il y a bien encore des choses à y mettre; mais je trouverai des places ailleurs, et comme [elles] s'augmentent tous les jours, j'augmenterois plutôt ma maison que de n'avoir pas le plaisir de les y voir, après celui d'en avoir appris les nouvelles. M. le duc d'Enghien, Louis de Bourbon et Françoise (1), légitimée de France, y sont aussi; mais comme ils y ont été mis les derniers, je ne m'en suis souvenue aussi qu'après les autres.

Il y a une salle du billard, où il y a encore des tableaux, celui du grand-duc, mon beau-frère, et de ma sœur, de ma sœur de Guise avec son mari, le duc de ce nom, de la maison de Lorraine; M. le duc du Maine armé, sous une tente, et un bataillon de Suisses, dont il est colonel général, auprès de lui. J'ai voulu qu'il fût peint de cette manière, aimant la nation, et croyant que ce leur seroit faire plaisir. Le comte de Toulouse est sur une coquille au milieu de la mer, en petit dieu de cet élément (2). Le grand-duc, père de mon beau-frère, la grande-duchesse, sa mère, M. de Guise, que madame de Montpensier (3) avoit épousé en secondes no-

(1) Louise-Françoise de Bourbon, mademoiselle de Nantes, avait épousé, le 23 juillet 1685, Louis de Bourbon, duc d'Enghien, qui est connu dans l'histoire sous le nom de *M. le Duc.*

(2) On sait que le comte de Toulouse étoit grand amiral de France.

(3) Henriette-Catherine de Joyeuse, mariée en premières noces à Henri de Bourbon, duc de Montpensier, épousa en secondes noces Charles de Lorraine, duc de Guise. Il a été question de ces personnages dans la première partie des *Mémoires de Mademoiselle.* J'y renvoie pour tous les détails généalogiques.

ces, et tous ses enfants : le prince de Joinville, qui mourut en Italie pendant l'exil de M. [son père] et madame sa mère à Florence; il étoit très-bien fait et de grande espérance; il avoit fait la campagne de Piémont, volontaire dans l'armée du roi, où il avoit beaucoup donné de marques de son mérite et de sa bravoure; il en rapporta la maladie dont il est mort. M. de Guise, son frère, qui devint l'aîné, et qui avoit été nourri pour être d'Église, qui étoit archevêque de Reims, et possédoit de si grands bénéfices. Pour moi, je suis persuadée que c'est ce qui a porté malheur à cette grande maison, qui est présentement finie, que le mauvais usage qu'il a fait du bien d'Église, et les cardinaux ses oncles. Beaucoup pourront dire aussi que la témérité avec laquelle le Balafré avoit osé attaquer le roi, mon grand-père, leur a peut-être aussi pu porter malheur; mais il vaut mieux que d'autres le disent que moi : car les Bourbons sont bonnes gens, et ont un fond de bonté qui leur doit toujours attirer la bénédiction de Dieu. Il y auroit bien des choses à dire de mon oncle Henri de Lorraine : la conquête de Naples en est une bien extraordinaire (1); mais cela est si court que l'on en parleroit plus longtemps que cela n'a duré, et assez d'autres gens en parleront. Il y a encore un duc de Joyeuse, mon oncle aussi, qui est mort en Italie, et M. de Joyeuse, dont j'ai parlé dans ces Mémoires (2), et madame l'abbesse de Montmartre et ma-

(1) Voy., entre autres ouvrages, les *Mémoires de M. le duc de Guise contenant son entreprise sur le royaume de Naples*, etc. (Paris, 1668, in-4°, et 1681, in-12).

(2) Il avait d'abord été désigné sous le nom de *chevalier de*

demoiselle de Guise, dont j'ai déjà parlé, et dont la mort me donnera bien occasion de parler encore. Le portrait de mon neveu, le prince de Toscane (1) y est, que l'on m'avoit envoyé à l'âge de quatre ans, avec son oncle qui n'en avoit que six, qui est à cette heure cardinal de Médicis. Je ne puis parler de mon neveu sans dire une chose avantageuse pour lui, que madame la Dauphine a dite plus d'une fois devant moi. Comme elle parloit du désir que madame l'électrice, sa mère, avoit toujours eu qu'elle fût mariée en France, par l'envie qu'elle avoit toujours eue d'y venir et le regret de n'y être pas, depuis sa mort on lui en parloit moins; mais enfin on en parla beaucoup, et les affaires ne s'avançoient point : on remettoit d'un jour à l'autre. Elle s'en impatienta, et l'Empereur fit parler à M. l'électeur pour le prince de Toscane. Un jour elle lui dit : « Le roi de France me traite comme son pis-aller; il me marchande; pour moi, je suis si lasse de ces manières-là, que je vous prie de me marier avec le prince de Toscane. » Et sur cela, elle ajoutoit qu'elle auroit été fort heureuse, et qu'elle souhaitoit fort que sa sœur l'épousât. Ce fut en cette occasion que je lui entendis dire la seconde fois : « Elle a eu ce contentement; car elle a vu ce mariage fait avant sa mort (2). »

Cette salle a fait beaucoup de digressions sur ces ta-

Guise; il ne prit le titre de *duc de Joyeuse* qu'après la mort de son frère.

(1) Ferdinand de Médicis, prince de Toscane, mourut avant son père, Cosme III, le 31 octobre 1713.

(2) Yolande-Béatrix de Bavière fut mariée le 21 novembre 1688 à Ferdinand de Médicis. Elle était sœur de la Dauphine Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière.

bleaux; mais elles ne sont pas à la fin. Une grande partie de la maison de Joyeuse y est : le maréchal de Joyeuse, et sa femme, Marie de Batarnai, d'une fort grande maison; l'amiral de Joyeuse, qui étoit son fils aîné, favori de Henri III, qui lui fit épouser la sœur de la reine Louise, qui étoit de Lorraine, fille de M. de Vaudemont; son père étoit cadet du souverain, aussi bien que celui de ma belle-mère. En lui proposant ce mariage, il (1) lui dit : « Je voudrois avoir une sœur à marier ou une fille, je vous la donnerois; mais je n'ai rien de plus proche que la sœur de la reine. » Le second fils étoit le comte de Bouchage, depuis le duc de Joyeuse, qui épousa la sœur de M. d'Épernon, dont il n'eut que madame de Montpensier, ma grand'mère : elle fut mariée à dix ans. M. le cardinal de Joyeuse, son oncle, frère de ceux dont je viens de parler, la maria, à Cléry, à M. de Montpensier, qui fut jusque-là au-devant d'elle. Elle n'avoit point de mère; madame de Pordeac, femme de qualité et sa parente, la mena; c'étoit la mère de madame la maréchale de Roquelaure. Il y a encore deux fils de M. le maréchal de Joyeuse, dont l'un mourut à la bataille de Coutras, de regret de quoi l'amiral l'avoit perdue; il étoit blessé et il ne voulut pas se laisser panser. La vie de M. le duc de Joyeuse est une chose assez extraordinaire : Il se fit capucin. Un gentilhomme de Normandie, nommé Caillières, l'a écrite et me l'a dédiée (2); elle est fort divertissante; celle du cardinal l'est aussi. Tous les gens

(1) Henri III.

(2) L'ouvrage de Caillières porte le titre suivant : *Le Capucin prédestiné, ou le duc de Joyeuse, capucin* (Paris, 1661, in-8).

de cette maison ont été aussi illustres par leur vertu que par leur naissance. J'en suis fort aise ; car je n'aurois pas aimé que ma grand'mère n'eût pas été quelque chose au-dessus du commun. J'ai eu contentement : car c'étoit une femme d'une grande vertu et de beaucoup de mérite. J'ai ouï souvent dire que si le roi, mon grand-père, eût vécu, elle ne se seroit pas remariée et qu'il l'en auroit empêchée. Ma mère n'avoit que trois ans quand mon grand-père mourut, et elle étoit accordée à mon oncle, le duc d'Orléans, qui mourut à sept. M. de Montpensier étoit déjà malade quand mon oncle mourut : il a été longtemps en état de voir qu'il ne pouvoit réchapper. Son mal étoit la poitrine : il y avoit eu un coup de pistolet à la bataille d'Ivry, qui avoit quelque relation au poumon, qui en fut attaqué dès lors. Il étoit jeune, aimoit mieux les plaisirs que sa santé, ne vécut pas de régime ; ainsi il mourut à quarante-deux ans.

Après la mort de mon oncle, le roi, mon grand-père, lui manda qu'il avoit encore un fils, et qu'il succéderoit à son frère, et qu'il seroit son gendre. Quoique l'on soit fort tendre dans la maison royale, on s'avise quelquefois de se donner des consolations que ne feroient pas les particuliers. J'ai ouï dire à madame la comtesse de Fiesque, ma gouvernante, que l'on habilla ma mère en veuve, hors que c'étoit du crêpe blanc, et que l'on l'envoya ainsi au roi, mon grand-père, et à la reine, ma grand'mère ; ce qui les fit un peu rire. Madame de Montpensier se maria avant l'année de la mort de son mari (1) et très-peu après celle

(1) Le sens est *avant l'année révolue après la mort de son mari.*

du roi mon grand-père. J'ai ouï dire que mon grand-père (1) disoit à M. de Guise : « Monsieur, je vous lairrai ma femme par testament, afin que vous m'en ayez de l'obligation ; car quand je ne le ferois pas, elle ne lairroit pas de vous épouser. » Elle n'avoit que vingt ans. Mon grand-père étoit fort beau et fort bien fait; mais il étoit fort débauché, avoit toujours des maîtresses; il n'amenoit guère sa femme à la cour : il avoit peur que le roi, mon grand-père, en fût amoureux; car on dit qu'elle étoit belle. Elle demeuroit toujours à Champigny ou à Gaillon (2), avec M. le cardinal de Joyeuse. Sans tout ce qui m'est venu dans l'esprit de dire sur les tableaux, on se seroit fort ennuyé à Choisy et on en auroit trouvé le séjour bien long. M. le maréchal de Bouillon, qui avoit épousé la cousine germaine de M. de Montpensier, qui étoit de Nassau et fille d'Isabelle de Bourbon, qui épousa Maurice, s'étant faite, d'abbesse de Jouarre, huguenote, dont j'ai parlé, y est; M. de Turenne et le cardinal de Bouillon. Il paroît, par le détail où je suis entrée sur Choisy, que je l'aime; c'est mon ouvrage : je l'ai toute faite; on m'en parloit souvent, et madame de Montespan me disoit, quand j'étois chez elle : « Le roi ne songera dorénavant qu'à vous surprendre par tous les agréments dont il se pourra imaginer : il vous fera mille présents de tout ce qu'il y aura de plus joli; il vous fera peindre Choisy : il n'est pas encore achevé.

(1) Il s'agit ici du grand'père du côté maternel, du duc de Montpensier.

(2) Petite ville du département de l'Eure. Les anciennes éditions en ont fait *Gation*. Les archevêques de Rouen (et le cardinal de Joyeuse l'était) avaient un magnifique château à Gaillon.

Vous trouverez, à tous les voyages que vous ferez, quelque chose de nouveau, une chambre peinte, une autre meublée, une fontaine, des statues; enfin il en fera son plaisir, comme de Versailles. » J'écoutois tout cela.

J'oubliois de dire que le jour que j'eus signé la donation, le soir il ne me dit rien qu'en passant : « Je crois que vous êtes contente, et moi aussi ; » et à souper il me faisoit des mines et causoit avec moi : cela avoit fort bon air. Le lendemain il vint chez madame de Montespan comme j'y étois; il me dit : « Je suis ravi que l'affaire soit achevée ; vous ne vous en repentirez pas, et je ne songerai qu'à vous donner des marques de ma reconnoissance; cette affaire nous unit plus que jamais et fait une amitié que rien ne sauroit rompre. Vous verrez, quand mon frère et M. le Prince sauront ceci fait, ce qu'ils feront; mais ne les craignez point, je vous maintiendrai bien contre eux. » Enfin il me dit tout ce qui se peut dire de tendre, d'engageant et de reconnoissant. J'étois ravie et me croyois au-dessus de toute chose. Cette semaine-là on me retint à faire *mediänoche* chez madame de Montespan : ce qui fut fort remarqué; et la comtesse de Fiesque, qui va flairant ce qui se fait partout, me dit quelque temps après que l'on disoit que j'avois donné mon bien à M. du Maine; je dis fort que non. Ensuite Monsieur me le dit, et que pour lui il m'avoit toujours aimée sans intérêt; qu'il continueroit et qu'il souhaitoit que cela me pût profiter, et que l'on me tînt tout ce que l'on me promettoit, et que j'eusse plus d'agrément que je n'avois eu par le passé.

Je parlois souvent à madame de Montespan pour M. de Lauzun, et elle me témoignoit beaucoup d'em-

pressement pour sa liberté. Un jour elle me dit : « Il ne vous faut point flatter : le roi ne consentira jamais que vous épousiez M. de Lauzun comme vous vouliez faire, ni que l'on l'appelle M. de Montpensier; mais il le fera duc, et si vous voulez vous marier, il ne fera pas semblant de le savoir; ceux qui le lui diront, il les grondera; ne sera-ce pas toujours même chose? » Je lui dis : « Quoi ! madame, il vivra avec moi comme mon mari, il ne le sera pas déclarément? Que pourra-t-on dire et croire de moi? » Elle me répliqua : « On n'en sauroit jamais rien croire que de bon; votre conscience ne vous reprochera rien; le respect que l'on a pour le roi et la considération que l'on a pour vous feront que l'on ne dira rien; et, croyez-moi, vous serez plus heureuse mille fois. M. de Lauzun vous aimera mieux : les mystères donnent du goût aux choses; nous irons souvent nous promener. » Elle faisoit tous les jours des projets nouveaux de plaisirs, et ne songeoit qu'à m'amuser. Ce lui étoit aisé, car j'ai beaucoup d'inclination pour elle, et elle est fort aimable; c'est une race de beaucoup d'esprit et d'esprit fort agréable que les Mortemart : madame de Thianges en a beaucoup aussi, et M. le maréchal de Vivonne. Madame de Montausier disoit qu'ils avoient un attrait pour la maison royale, et que quand ils étoient quelque part, nous ne les pouvions quitter.

Je m'impatientois quelquefois de la longueur du temps que l'on mettoit à faire sortir M. de Lauzun; je n'en parlois point au roi; mais il me sembloit que ce que j'avois fait étoit une sollicitation continuelle, et que toutes les fois qu'il voyoit M. du Maine sa présence le devoit faire souvenir de ce qu'il avoit à faire.

Madame la Dauphine devint grosse : ce fut une grande joie. Comme elle étoit fort délicate, elle demeuroit souvent à sa chambre, et même y gardoit quelquefois le lit; le roi lui rendoit les mêmes soins. Il commençoit dès ce temps-là à aller chez madame de Maintenon, qui avoit un appartement au-dessus de la chambre du roi. Auparavant le mariage de madame la Dauphine, elle logeoit chez mademoiselle de Tours; et peu de jours avant qu'elle allât au-devant de madame la Dauphine, elle avoit eu une chambre en haut, où demeuroit mademoiselle d'Elbœuf; mais le roi n'y avoit pas été.

J'avois oublié de nommer le duc de Verneuil (1), qui étoit fils naturel du roi, mon grand-père, dans la salle du billard de Choisy, et madame sa femme, qui étoit fille du chancelier Séguier (2); c'étoit un fort bon homme, qui avoit été, jusqu'à soixante ans, d'Église (3), et qui s'étoit avisé de se marier. Elle est fort bonne femme aussi, et a été toujours de mes amies; elle étoit veuve du duc de Sully.

---

(1) Henri de Bourbon, duc de Verneuil, fils naturel de Henri IV et de Henriette d'Entragues, duchesse de Verneuil. Il en a été souvent question dans les *Mémoires de Mademoiselle* ainsi que de sa femme.

(2) Charlotte Séguier, veuve de Maximilien-François de Béthune, duc de Sully, avait épousé en secondes noces, le 29 octobre 1668, Henri de Bourbon, duc de Verneuil.

(3) Henri de Bourbon-Verneuil était évêque titulaire de Metz.

CHAPITRE III.

(1681-1682.)

Madame de Montespan annonce à Mademoiselle que le roi a permis à Lauzun de sortir de Pignerol pour se rendre aux eaux de Bourbon, mais qu'il lui défend de songer à l'épouser. — Plaintes de Mademoiselle, qui a été trompée par madame de Montespan. — Lauzun est conduit à Bourbon par Maupertuis et douze mousquetaires. — Intrigues de madame de Nogent. — Mademoiselle intercepte une lettre écrite par Lauzun à la maréchale d'Humières. — M. de Luxembourg conserve la charge de capitaine des gardes, où Mademoiselle avait espéré que Lauzun rentrerait. — Lauzun va à Châlon-sur-Saône. — Sa mauvaise conduite. — Madame de Montespan va à Bourbon, où meurt une de ses filles. — Lauzun profite de cette circonstance pour faire sa cour à madame de Montespan. — Voyage du roi. — Lauzun transféré à Amboise. — Donation que lui fait Mademoiselle. — Capitulation de Strasbourg. — Instances de madame de Montespan près de Mademoiselle pour qu'elle augmente la donation faite à Lauzun. — La nouvelle de la donation de Mademoiselle en faveur du duc du Maine devient publique. — Félicitations qu'elle en reçoit. — Reconnaissance que lui témoigne en particulier madame de Maintenon. — Le comte de Toulouse et mademoiselle de Blois présentés à la cour. — Mot plaisant de la reine. — Lauzun demande avec instance la permission de quitter Amboise. — Le roi lui permet de venir à Paris, mais sans séjourner à la cour. — Arrivée de Lauzun. — Son costume étrange. — Comment il est accueilli.

Un jour que je ne songeois à rien, madame de Montespan envoya, comme j'étois à table, me dire qu'il faisoit beau promener; si j'y voulois aller. Je lui mandai que non. Elle renvoya me prier de passer par sa

chambre ; qu'elle avoit quelque chose à me dire. Je lui mandai que j'y passerois. Le roi demanda ce que c'étoit; je lui dis. Il me dit : « Allez-y, puisqu'elle a à parler à vous. » Le cœur me battit, et je jugeai bien que cela regardoit M. de Lauzun. J'envoyai, en y allant, dire à Barail, qui étoit à Saint-Germain, d'y venir. En entrant, madame de Montespan me dit : « Vous n'aviez guère hâte de venir, et j'en avois beaucoup que vous vinssiez. Le roi m'a dit de vous dire qu'il feroit sortir M. de Lauzun de Pignerol pour aller à Bourbon.» Je répondis : «Quoi ! il ne reviendra pas droit ici, après tout ce que j'ai fait? » Elle répondit : « Je n'en sais pas assez ; il vous laisse le choix de qui il vous plaira qui le garde; car il veut que cela ait encore un air de prison. » Je pleurai, et elle disoit : « Vous êtes bien difficile à contenter; quand vous avez une chose, vous en voulez une autre.»

Barail vint; nous nous en allâmes promener au Val, qui est un jardin au bout du parc de Saint-Germain. Quand nous fûmes là, elle me dit : « Le roi m'a dit de vous dire qu'il ne veut pas que vous songiez jamais à épouser M. de Lauzun. » Sur cela je me mis à pleurer et à dire beaucoup de choses sur ce que je n'avois fait les donations et les propositions de les faire qu'à cette condition. Madame de Montespan dit : « Je ne vous ai jamais rien promis. » Elle avoit son compte; ainsi elle souffrit sans rien dire tout ce que je pus dire. Barail étoit fort embarrassé, et ne disoit mot et plaignoit l'état où j'étois. Ils m'exhortèrent fort à me consoler; que c'étoit un parti que je devois avoir pris dès la première rupture. Je trouvai que madame de Montespan auroit pu se passer de me flatter là-dessus, comme elle

avoit fait, et qu'il auroit mieux valu me dire des duretés que de me flatter dans une chose que je souhaitois et qui étoit impossible; mais comme on va à ses intérêts plutôt qu'à ceux des autres, on se ménage et on ne les ménage point. Cette promenade fut fort longue; et quoiqu'elle n'aime guère à marcher longtemps, elle me tint toujours compagnie sans se plaindre.

Le soir, comme le roi vint souper, je le remerciai très-humblement de m'avoir accordé la liberté de M. de Lauzun; mais que la grâce ne seroit pas entière tant qu'il n'auroit pas l'honneur de le voir et d'être auprès de lui : ce qu'il souhaitoit par-dessus toute chose, sa liberté ne lui étant rien sans cela; que j'espérois qu'il reprendroit pour lui ses anciennes bontés et qu'il oublieroit ses fautes; que j'étois si attendrie de ses bontés pour moi et pour M. de Lauzun, que je craignois de pleurer devant le monde, et que je ne pouvois dire tout ce que je sentois dans mon cœur. Je crois que, le soir, madame de Montespan lui parla pour envoyer promptement les ordres. M. de Louvois envoya dès le matin chercher Barail, pour lui dire que le roi lui venoit de donner ordre de mander à Saint-Mars de mener M. de Lauzun à Bourbon, où il avoit besoin d'aller pour sa santé, et qu'il pouvoit y aller s'il vouloit; que le roi le trouvoit bon; et lui fit quelques honnêtetés, lui disant qu'il ne se vantoit pas d'y avoir contribué; que Barail en savoit plus que lui. Barail lui demanda s'il ne prendroit point congé du roi : M. de Louvois lui dit que oui, et qu'il se présentât dans la galerie lorsque le roi passeroit pour aller à la messe.

Barail vint m'éveiller pour me dire ce que M. de Louvois lui avoit dit, et qu'il vaudroit autant que M. de

Lauzun ne sortît pas que d'être accompagné de Saint-Mars ; qu'ils ont tous les jours des démêlés et que cela lui feroit de nouvelles affaires. Je me levai et m'en allai chez madame de Montespan pour [le] lui dire et je proposai que ce fût Saint-Ruth qui le gardât avec des gardes du roi, et quelque exempt des gardes du corps. Madame de Montespan envoya je ne sais pas qui parler au roi; le roi dit que ce ne pouvoit être des gardes du corps ni un officier qui le garderoit; mais que, comme ç'avoient été les mousquetaires qui l'avoient mené, il faudroit que c'en fût des deux compagnies (1); que je choisirois celui des officiers qui me seroit le plus agréable. Je dis à madame de Montespan : « Voyons. » Barail dit : « Tout est bon. » M. de Noailles vint chez madame de Montespan; il nomma Maupertuis, dont je fus fort contente. On l'alla dire au roi, qui dit, en passant pour aller à la messe : « J'ai changé l'ordre : ce sera Maupertuis. » Tout le monde fut fort étonné de voir Barail parler au roi et faire comme un homme qui prend congé.

En m'en retournant de la messe, je dis à Maupertuis : « Je vous souhaite un bon voyage. » Il me répondit : « Je ne sais ce que c'est. » Je lui répliquai : « Je ne vous en dirai pas davantage; mais je suis ravie que ce soit vous : je vous prie de lui bien faire mes compliments. » M. de Louvois renvoya querir Barail et lui dit : « Comme M. de Lauzun a eu quelques démêlés avec Saint-Mars pendant sa prison, le roi a jugé plus à pro-

(1) Il y avait deux compagnies de mousquetaires, que l'on distinguait par la couleur de leurs chevaux : les mousquetaires noirs et les mousquetaires gris.

pos d'envoyer M. de Maupertuis et des mousquetaires pour le garder; et comme le voyage est long et que la saison des eaux avance, Maupertuis avec quatre mousquetaires partiront en poste, et trouveront les autres au retour à Lyon. » Ils étoient douze et un maréchal des logis nommé Rouvillas.

Barail fut fort content : il partit incessamment. M. de Lauzun eut une très-grande joie, quand il arriva. M. Fouquet étoit mort (1) l'hiver auparavant; il l'avoit vu et s'étoit raccommodé. Madame Fouquet n'étoit pas contente de lui; car il en avoit fait force contes, et depuis même, pendant qu'il étoit à Bourbon. Il ne se sépara pas trop bien avec Saint-Mars et sa femme, ni avec d'Erville, gouverneur de Pignerol, qui est un fort bon homme, et qui avoit toujours eu beaucoup d'honnêtetés pour lui en toutes occasions. Je lui conseillai fort de ne voir personne à Bourbon; de témoigner qu'il ne songeoit qu'à voir le roi, et que tout hors cela lui étoit indifférent. Il écrivit des merveilles et ne fit pas de même.

Madame de Nogent avoit fait un voyage à Pignerol, il y avoit un an; elle avoit été à Turin voir madame de Savoie, et l'avoit fort priée, par l'ancienne amitié qu'elle avoit eue pour son frère, de vouloir travailler pour sa liberté. Elle s'étoit donné là des airs fort ridicules et qui m'avoient déplu, quoique je n'aie pas tout su; mais je crois qu'elle m'avoit fort reniée. Elle avoit fait une tracasserie que La Motte m'avoit découverte, étant enragée contre elle d'une affaire qu'elle lui avoit

(1) Le 23 mars 1680.

voulu faire, dont le détail seroit trop long et peu moral pour madame de Nogent et M. de Lauzun. La Motte, outrée donc contre madame de Nogent, m'avoit écrit une lettre de quatre feuilles de papier, me disant qu'elle ne pouvoit pas être toujours la victime de madame de Nogent, et savoir que je ne parlois pas d'elle avantageusement, elle qui ne m'avoit jamais rien fait et qui ne souhaitoit que l'honneur de mes bonnes grâces et à se justifier auprès de moi. Il y avoit dans le paquet une lettre de madame de Nogent, où elle me vouloit faire passer pour une sotte, écrivant à un de ses parents, qui avoit donné sa lettre à La Motte.

Un prêtre m'apporta ce paquet à Choisy de la part des carmélites et s'en alla. Quand madame de Nogent fut revenue de Pignerol, je lui montrai; et depuis ce temps-là je la vis moins. Je ne la menai point ici (1) avec moi; elle vit bien qu'ajustant cette lettre avec sa conduite, j'y avois connu des vérités qui ne lui étoient pas avantageuses. Je ne lui mandai rien du voyage de M. de Lauzun à Bourbon; M. de Louvois l'envoya querir et lui dit, à ce que j'ai su : « Votre frère sort pour aller à Bourbon; il faut que vous l'alliez querir à Lyon pour l'y mener, et que vous fassiez tout comme si vous aviez eu part à cette affaire, quoique Mademoiselle et Baraïl aient tout fait sans votre participation. » Quand elle me vint voir pour me dire adieu, elle me dit : « Quelques mauvais traitements que l'on me fasse, je ferai toujours mon devoir. » Je lui recommandai fort de dire à M. de Lauzun de ne voir personne.

---

(1) A Eu.

M. de Nevers, qui étoit chez lui avec M. de Vivonne, qui étoient ses anciens amis, lui envoyèrent faire un compliment, qu'ils l'iroient voir; il les pria de n'y pas aller; et madame la maréchale d'Humières (1) y fut, qui n'étoit point son amie particulière : il ne bougea de chez elle, me mandant toujours qu'il ne voyoit personne. Quand elle revint, elle me vint voir à Choisy où j'étois; elle dîna avec moi, y fut toute la journée, ne parlant que de tout ce qu'elle avoit fait à Bourbon, de la bonne compagnie qui y étoit; n'osa nommer M. de Lauzun; mais elle parla fort de madame de Nogent; qu'elles dînoient les unes chez les autres avec leur compagnie. A tout cela je ne disois rien, et elle s'en alla sans que je lui fisse aucune question. Elle ne garda pas le même silence à son égard chez M. de Louvois : elle y conta en dînant que M. de Lauzun étoit dans la plus grande santé du monde; qu'il n'avoit point pris d'eaux; qu'il disoit que sa poitrine étoit plus malade que son bras; mais que l'on savoit bien qu'il n'avoit fait le malade que pour sortir de Pignerol; qu'il étoit gai et tenoit des discours qui faisoient connoître qu'il espéroit de rentrer dans sa charge et de venir servir son quartier. On peut juger si ces discours me plaisoient.

M. de Luxembourg étoit sorti de la Bastille et étoit dans une de ses terres.

Il arriva une fort plaisante chose : M. de Belzunce,

---

(1) Voy. sur la maréchale d'Humières les *Mémoires de Saint-Simon* (édit. Hachette, in-8, t. XX p. 85-86). Elle était fille de La Châtre, colonel général des Suisses, qui a laissé des Mémoires sur les premières années de la régence d'Anne d'Autriche.

beau-frère de madame de Nogent, qui l'avoit été voir, passa à Choisy en revenant; je lui demandai s'il avoit bien des lettres pour Paris : il me nomma les gens pour qui il en avoit, entre autres la maréchale d'Humières. Je lui dis : « Donnez-la moi; je la lui enverrai. » Il ne crut pas me la devoir refuser, et que M. de Lauzun y pût trouver à dire. Quand il fut parti, je l'ouvris. Je trouvai une lettre pleine de tendresse : il lui parloit d'un livre qu'elle lui avoit donné; qu'il le baisoit mille fois le jour, parce que ne la voyant plus, c'étoit sa seule consolation; qu'il espéroit tout d'elle et de ses soins. Je brûlai cette lettre, et il me fit pitié de croire qu'elle lui pût être bonne à quelque chose.

La veille de la Saint-Jean, je m'en allois monter en carrosse pour aller à Versailles. Monseigneur arriva, qui venoit de la chasse, qui mouroit de faim. Heureusement il restoit encore quelques officiers. Après avoir mangé, il me dit : « Si vous me vouliez remener avec vous; je n'ai point mon carrosse et je suis fort las. » Vous jugez bien si je fus fort heureuse d'avoir cet honneur. M. le prince de Conti étoit avec lui, M. de Vendôme; je ne me souviens plus des autres. Quelqu'un lui proposa de s'en aller par eau et d'aller au feu de la Saint-Jean, à l'hôtel de ville. Je frondai fort cette proposition, croyant que le roi ne l'auroit pas agréable. Je lui dis qu'il n'étoit pas assez bien habillé pour se montrer au peuple; qu'il n'avoit que quatre ou cinq gardes; que cela n'auroit point de dignité. Il goûta ce que je lui dis et vint avec moi, et M. le prince de Conti. M. de Vendôme et quelques-uns s'en allèrent par eau, et le reste se mit dans le carrosse de mes écuyers.

En arrivant à Versailles, je m'en allai droit chez

madame de Montespan, qui me dit : « Vous serez bien étonnée de la nouvelle du jour : on a mandé M. de Luxembourg pour servir son quartier. Quand je l'ai su, j'ai dit ce que je devois dire. Qui l'auroit cru, après tout ce qui est arrivé, que le roi eût voulu qu'il servît auprès de sa personne ? » Elle m'avoit dit souvent, pendant qu'il étoit en prison : « Voici une affaire heureuse pour M. de Lauzun ; cela le fera rentrer dans sa charge. » Je fus fort affligée, car j'avois toujours compté là-dessus, et il le comptoit beaucoup aussi. J'envoyai querir Barail toute la nuit. Le lendemain, j'envoyai chercher M. Colbert, à qui je dis tout ce que peut dire une personne qui croit qu'on doit tout faire pour elle et pour qui on ne fait rien. M. Colbert me dit : « On n'a point du tout parlé de la charge ; car on n'a pas cru que M. de Lauzun pensât à y rentrer. »

Comme la saison de Bourbon fut passée, il fallut qu'il allât en quelque lieu pour y pouvoir retourner l'autre. On l'envoya dans la citadelle de Châlon-sur-Saône : on me donna le choix de deux ou trois lieux. Comme celui-là étoit plus près et plus beau que les autres, je le choisis ; il en fut fâché, quand je lui mandai ce qu'avoit dit la maréchale d'Humières, et qu'on trouvoit ridicule qu'il l'eût vue souvent. Il dit qu'il n'en étoit rien et que l'on se l'étoit imaginé. Quand madame de Nogent revint de Châlon, elle le désavoua ; je l'ai fort peu vue depuis ce temps-là. Quand il sut le retour de M. de Luxembourg, il fut au désespoir : il se conduisoit aussi mal à Châlon (1) qu'il avoit fait à Bourbon ; car il en-

(1) Mademoiselle a écrit ici *Chaumont*, sans doute par inadvertance.

voyoit prier tout le monde de l'aller voir, et tout ce qui passoit là revenoit à Paris, hommes et femmes. Les meilleurs de ses amis, madame la comtesse de Chamilly (1), qui est bonne femme, une joueuse, dont l'esprit et le jugement n'est pas exquis, ne parloit que de lui; qu'elle lui écrivoit; qu'elle en avoit reçu des lettres. J'entendois tout cela avec bien de la peine. La saison des eaux vint : j'y allai, ou je vins prendre mes eaux ici, je ne me souviens pas bien. Dès qu'elles furent achevées, je m'en retournai, n'étant occupée que de travailler à le mettre tout à fait en liberté.

En passant à Paris (car j'allois coucher à Choisy) j'appris que mademoiselle de Tours (2), que l'on avoit menée à Bourbon, y étoit malade à l'extrémité, et que madame de Montespan y étoit allée en relais et y avoit mené M. Fagon, en qui elle avoit grande confiance. Je ne sais même s'il n'y étoit pas allé avec elle; car cette enfant étoit fort délicate : elle mourut. C'étoit la plus jolie du monde : beaucoup d'esprit et de beauté. M. de Lauzun fit la cour à madame de Montespan. J'allai à Fontainebleau, où j'arrivai le même jour qu'elle. Elle me parla fort de M. de Lauzun, quoiqu'elle fût fort affligée : elle me dit que le roi avoit eu fort agréables les soins qu'il avoit eus de mademoiselle de Tours et d'elle.

---

(1) Catherine Le Comte-de-Nonant, mariée en 1660 à Erard Bouton, comte de Chamilly. On trouvera des détails sur cette famille de Chamilly dans les *Mémoires de Saint-Simon* (édit. Hachette, in-8, t. IV, p. 79 et suiv.).

(2) Il y a dans le manuscrit *mademoiselle de Nantes;* mais il s'agit évidemment de mademoiselle de Tours (Louise-Marie-Anne de France), qui mourut le 15 septembre 1681.

On parla dans ce temps-là d'un voyage que le roi alloit faire en Allemagne. M. Colbert me vint proposer de suivre la reine ; mais je ne le voulus pas : on me dit qu'il y avoit beaucoup de petite vérole sur les chemins, et je crains fort ce mal. Il vint un courrier de la part de Maupertuis, et M. de Lauzun m'en envoya un pour savoir où il iroit au sortir de Bourbon. On lui marqua Nevers; puis il ne le voulut pas; on renvoya après pour changer cela pour Amboise.

Le roi partit (1); moi je m'en retournai à Choisy, où en arrivant je croyois trouver Barail, que j'avois vu en partant de Fontainebleau. Comme c'est un garçon dans une grande piété et fort détaché de toutes les choses du monde, et qu'il disoit souvent que, quand M. de Lauzun seroit sorti, il se retireroit, je crus qu'il s'en étoit allé; je fus dans une douleur horrible. Le lendemain, je sus qu'il avoit suivi le roi à son voyage. Avant que de partir de Fontainebleau, madame de Montespan m'avoit fort pressée de déclarer la donation que j'avois faite; cela étoit de quelque utilité (2). Je ne le voulois pas que M. de Lauzun ne fût venu; je m'étois mise en colère contre elle : nous nous étions pourtant séparées bien ensemble. Le roi permit que je donnasse du bien à M. de Lauzun : d'abord c'étoit Châtellerault et d'autres terres; mais il ne le voulut pas. Il aima mieux

(1) Louis XIV partit de Fantainebleau le 30 septembre 1681. Il alla jusqu'à Brisach et à Fribourg-en-Brisgau. Il ne revint à Saint-Germain que le 16 novembre. On peut consulter sur ce voyage du roi les *Lettr. hist.* de Pellisson, t. III, p. 345 et suiv.

(2) On a remplacé, dans les anciennes éditions, cette phrase par la suivante : « Le temps d'y faire cette formalité alloit expirer. »

Saint-Fargeau, qui étoit lors affermé vingt-deux mille livres de rente; Thiers, qui est une fort belle terre en Auvergne (1), et dix mille livres de rente sur les gabelles du Languedoc. Comme Saint-Fargeau est une duché (2), je comptois qu'il n'y auroit qu'à la réclamer en sa faveur. Au lieu d'être bien content, j'appris qu'il disoit que je lui avois donné si peu de chose, qu'il avoit eu peine à l'accepter.

Le roi sut à Vitry (3) que Strasbourg s'étoit rendu, et que M. de Louvois y avoit fait entrer les troupes du roi. Je ne dirai rien de ce voyage : on en sait assez les particularités. Comme il n'avoit plus rien à faire, Strasbourg étant sous l'obéissance du roi, Barail revint me trouver; il fut voir madame de Montespan, qui l'entretint plus qu'elle n'avoit fait à Fontainebleau, où j'avois remercié le roi de la bonté qu'il avoit de trouver bon que je donnasse quarante mille livres de rente à M. de Lauzun. Dans la conversation que Barail avoit eue avec madame de Montespan, elle lui dit que M. de Lauzun n'étoit pas content, et qu'il falloit faire ce que l'on pourroit pour me faire donner jusqu'à cent mille francs. Barail lui dit qu'il ne croyoit pas que je le fisse, et qu'il ne m'en resteroit guère. Les gens qui ont été en faveur, à qui rien ne manque et qui ont tout ce

(1) On a ajouté dans les anciennes éditions *de la valeur de huit mille livres.*

(2) On a déjà vu que Mademoiselle faisoit ce mot féminin.

(3) Louis XIV arriva à Vitry le 2 octobre; il y reçut la nouvelle de la capitulation de Strasbourg, qui avoit été signée le 30 septembre 1681. Le texte de cette capitulation a été publié dans les *Œuvres de Louis XIV* (t. IV, p. 208 et suiv.).

qu'ils demandent, croient qu'il n'y a qu'à donner. Barail ne me dit cela qu'après le retour de la cour; que madame de Montespan m'en eut parlé avec de grandes instances. Quand je lui dis, il me répondit qu'elle lui avoit dit à Vitry.

Pendant le voyage de la cour, je demeurai à Choisy : le roi m'écrivit qu'il me prioit de vouloir déclarer ce que j'avois fait pour le duc du Maine, avec un si grand empressement et des manières si tendres, que je ne pus m'en défendre, et m'ordonnoit d'aller au-devant de lui à Villers-Cotterets (1), qui est une maison du duché de Valois. Cette nouvelle se divulgua et fut mise dans les gazettes; les uns admirèrent ce que j'avois fait, les autres le blâmèrent. Les amis de madame de Montespan et les gens de la cour qui étoient à Paris m'en vinrent faire compliment; Madame de Thianges et M. de Noailles furent des premiers.

J'allai à Villers-Cotterets; le roi me reçut à merveille et me dit que Monsieur, à qui il avoit dit l'affaire devant que de la dire à tout le monde, l'avoit fort bien prise, et qu'il lui avoit dit : « Tout ce qui sera agréable au roi, et que l'on fera pour vous plaire me fera toujours plaisir. » Il me dit la même chose, et qu'il m'avoit toujours aimée sans intérêt. Madame de Maintenon me dit que le roi [le] lui avoit dit, il y avoit longtemps; mais que ne lui ayant pas fait l'honneur de lui en parler, elle n'avoit osé commencer; qu'elle me supplioit de croire que cela lui feroit avoir un tel attachement à mon service, que j'aurois tout sujet de croire qu'elle

(1) Le roi arriva à Villers-Cotterets le 14 novembre 1681.

n'auroit jamais d'autre application qu'à me servir et à reconnoître, en tout ce qui dépendroit d'elle, les obligations que M. du Maine m'avoit; qu'elle l'avoit nourri; qu'elle n'aimoit rien mieux que lui; mais présentement elle osoit dire qu'elle m'aimoit davantage, et que c'étoit aimer ce qui me devoit être uni comme mon enfant. Elle me dit tant de choses honnêtes, reconnoissantes et tendres, que je n'aurois jamais pu croire que les effets n'y eussent pas répondu. Tout me rioit là; rien n'étoit si beau.

Le roi me dit : « Je m'en vais déclarer une fille et un fils que j'ai : on dit que ce sont deux jolis enfants, entre autres le garçon; ce sont deux créatures attachées à vous, et que l'on élèvera à reconnoître les obligations qu'ils vous ont; ils vous divertiront : car vous aimez les enfants. Enfin et eux et moi nous ne devons songer qu'à rendre votre vie agréable. »

On vint le lendemain coucher à Dammartin, d'où madame de Montespan partit fort matin pour aller voir M. le comte de Toulouse et mademoiselle de Blois. Elle me dit, le soir, que j'en serois contente. On les amena à Saint-Germain; le roi me dit à dîner qu'ils étoient venus, et que j'en serois contente. J'y fus en sortant de table : j'en fus fort contente. Le comte étoit beau comme les anges, un peu farouche; il n'étoit pas accoutumé à voir le monde. Il vouloit être toujours sur les bras de son valet de chambre, et il lui disoit sans cesse : « Picard, ne m'abandonnez point. » On les mena chez la reine, qui les trouva fort jolis, et qui disoit : « Madame de Richelieu disoit qu'elle répondoit de ce qui se passoit; voilà les témoins de cette cau-

tion (1). » On trouva cela fort plaisant. Elle disoit souvent d'assez plaisantes choses, et si elle avoit été aussi à la mode que madame la Dauphine fut d'abord (ce qu'elle n'avoit jamais été, la pauvre reine!), on en auroit fait plus de cas et on lui auroit trouvé de l'esprit.

Je reçus des lettres de M. de Lauzun, qui étoit à Amboise, qui pressoit fort pour revenir. Il disoit que l'air d'Amboise le tuoit; qu'il ne savoit pas pourquoi on l'avoit choisi et qu'il s'y ennuyoit; qu'il ne voyoit personne, et que, si Dieu ne l'assistoit, il seroit pis qu'à Pignerol. J'en parlois souvent à madame de Montespan et à M. Colbert, qui me disoient : « Il faut avoir patience. » On savoit tout ce qu'il faisoit; on trouvoit sa conduite ridicule. La marquise d'Alluye (2) étoit reléguée là, son mari en étant gouverneur; il ne bougeoit de chez eux (3). Force gens de Paris qui ont des maisons en ce pays-là, qui y étoient allés pour les vacances, [disoient que] M. de Lauzun ne bougeoit d'avec eux et se donnoit des airs galants avec les femmes; enfin tout ce qui le pouvoit tourner en ridicule, il le faisoit. Enfin le roi consentit qu'il revînt et qu'il le vît une fois seulement, et qu'il s'en iroit à Paris et partout où il voudroit, hors à la cour. C'étoit quelque chose; mais moi qui craignois qu'il n'eût pas une bonne conduite, j'ai-

---

(1) Voy. plus haut, p. 407.

(2) Benigne de Meaux du Fouilloux, mariée en 1667 au marquis d'Alluye. Voy. l'appendice I du t. III des *Mémoires de Mademoiselle.*

(3) Les anciennes éditions ont ajouté : *Et cependant il m'écrivoit qu'il ne la voyoit point et qu'elle lui étoit insupportable.*

mois mieux qu'il ne revînt point. Madame de Montespan dit : « A la cour il faut toujours prendre : tout vient l'un après l'autre. »

Barail l'alla encore querir, en dessein de lui bien dire tout ce qu'il avoit à faire pour ne manquer à rien. Toute la cour me vint voir pour m'en faire compliment. M. de La Feuillade me dit une chose bien sincère et de bonne foi. Il me dit : « Tout le monde se vient réjouir avec vous du retour de M. de Lauzun, et pour moi, je crains que son état n'empire, s'il ne le sait ménager. S'il fait bien, après avoir vu le roi, il ne vous verra pas; il s'en ira à Saint-Fargeau ou à Lauzun, jusqu'à ce qu'il plaise au roi qu'il revienne tout à fait auprès de lui; car il ne doit point avoir de véritable joie qu'en ce temps-là, craignant que le roi ne lui ait pas tout à fait pardonné. Si vous êtes de mon avis, tant mieux pour vous; mais si vous n'en êtes pas, tant pis. » Je lui dis : « J'en suis et commençois à lui écrire tout à l'heure. » Je lui envoyai un courrier. Il me manda que, quand on étoit en liberté après une longue prison, on étoit bien aise d'en jouir, et que de s'en aller dans une campagne sans compagnie, c'en seroit une autre pour lui. La réponse ne me plut pas. Il ne vint pas si vite qu'il auroit dû : car je croyois qu'il viendroit en poste ou en relais; mais il dit que sa santé étoit si affoiblie depuis sa prison, qu'il n'étoit plus fait comme les autres.

Barail vint devant et dit qu'il arriveroit le lendemain, et si le roi le trouvoit bon, qu'il iroit descendre chez M. de Noailles. On l'approuva. Barail me dit qu'il iroit loger à Paris chez Rollinde, jusqu'à ce qu'il eût pris ses mesures. Le roi devoit aller dîner à Versailles le jour qu'il arriva. Madame de Montespan me dit que le

roi lui avoit dit de me dire que, si je n'y voulois pas aller, je pouvois demeurer et même voir M. de Lauzun avant qu'il eût vu le roi; que je serois peut-être bien aise de l'entretenir. Sur quoi je me récriai qu'il faudroit que je fusse folle d'en user ainsi et que l'on se moqueroit bien de moi et avec juste raison. Nous allâmes dîner à Versailles : le roi fut de fort bonne humeur. On joua des bijoux, des hardes au trou-madame (1) : j'en gagnai. On demeura fort tard; on ne revint qu'aux flambeaux.

En arrivant je fus chez madame de Montespan, où M. de Lauzun vint après avoir vu le roi; il avoit un vieux justaucorps à brevet (2), de longtemps avant sa prison (car on les change tous les ans), trop court et quasi tout déchiré, une vilaine perruque (3). Il se jeta à mes pieds, et fit cela de bonne grâce; puis madame de Montespan nous mena dans son cabinet et dit : « Vous serez bien aises de parler ensemble. » Elle s'en alla, et je la suivis. M. de Noailles dit : « Il faut aller chez Monseigneur et madame la Dauphine, Monsieur et Ma-

---

(1) C'était un jeu où on faisait rouler des boules dans des trous, ou rigoles, marqués, les uns pour la perte, les autres pour le gain. (*Dict. de Furetière.*)

(2) On a vu antérieurement que c'était l'habit de cour, qu'on ne pouvait porter qu'avec un brevet du roi.

(3) On voit par les lettres de madame de Sévigné qu'un personnage qui avait jadis brillé par son élégance, le marquis de Vardes, et qui fut rappelé à la cour vers le même temps, ne parut pas moins étrange : « Le roi se moqua de son justaucorps. M. de Vardes lui dit : *Sire, quand on est assez misérable pour être éloigné de vous, non-seulement on est malheureux, mais on est ridicule.* » (Lettre du 26 mai 1682.)

dame. » Je demeurai chez madame de Montespan (1). Il vint à neuf heures trois quarts ; il me dit que l'on ne pouvoit pas avoir été mieux reçu qu'il l'avoit été de tout ce qu'il me venoit de nommer ; que c'étoit à moi qu'il devoit cela ; qu'il ne lui pouvoit jamais rien arriver de bien que par moi, de qui il tenoit tout. Il me tint des propos fort gracieux ; il avoit raison d'en user ainsi. Je ne disois mot ; j'étois étonnée. Barail étoit en tiers.

On me vint dire que la viande étoit portée ; je m'en allai. Madame la Dauphine et Madame vinrent à moi et me dirent qu'elles avoient fort regardé M. de Lauzun ; qu'elles le trouvoient parfaitement bien fait ; qu'il plaisoit, enfin mille douceurs, qui étoient des flatteries pour lui ; que ce qu'il leur avoit dit étoit d'un tour agréable, d'un air distingué. Je leur dis qu'il étoit fort changé ; qu'il avoit eu tant de maux, sans celui de la prison, que l'on changeroit à moins, et qu'il étoit si étonné, que l'on ne devoit pas prendre garde à ce qu'il disoit, et qu'elles lui rendoient justice de dire du bien de lui, et qu'il m'avoit paru être charmé de la manière dont elles lui avoient fait l'honneur de le traiter. Le roi n'en dit pas un mot. Monsieur m'en parla fort obligeamment, et tout le monde. Je m'informai le matin s'il étoit parti bientôt après être sorti de ma chambre ; l'on me dit que non et qu'il avoit été chez M. de Louvois, où il avoit demeuré depuis dix heures et demie jusqu'à minuit ; qu'il avoit été ensuite chez M. Colbert, qui étoit couché.

Je trouvai madame de Maintenon le lendemain chez

(1) Les anciennes éditions ont ajouté ici un membre de phrase : *J'allai à ma chambre ; il y vint*, etc.

Digitized by Google

la reine, à qui je demandai si elle avoit trouvé M. de Lauzun bien changé; elle me dit : « Il ne m'a pas fait l'honneur de me venir voir. » Je lui dis : « C'est que le roi étoit chez vous. » Elle me dit : « Il auroit pu y venir, quand il est sorti; mais il est allé chez M. de Louvois : il est plus utile de chercher ces gens-là que moi; » et ne me parut pas contente de lui; ce qui me fâcha. Je le dis à madame de Montespan, qui me dit : « Laissez-le faire; il sait bien ce qu'il fait, et j'ai grande peur qu'il ne fera pas toujours ce que vous lui direz; ainsi mettez-vous l'esprit en repos. « Je lui demandai ce que le roi en avoit dit et s'il en étoit content. « Il me le paroît assez et il ne le trouve pas changé en rien [de ses manières flatteuses] : il s'est jeté dix fois à ses pieds; enfin il ne le trouve pas changé. » Je lui dis que j'étois étonnée de ce qu'il avoit été si longtemps chez M. de Louvois. « Quoi! en êtes-vous encore là, me dit-elle, de vous étonner de quelque chose? En ce temps-ci, il ne se faut étonner de rien. » A deux jours de là, elle me dit : « On s'étonne que vous n'alliez point à Paris; vous y pourrez aller, sans qu'on le trouve à redire. Cela seroit trop affecté de n'y pas aller. »

CHAPITRE IV.

(1682.)

Lauzun vient à Choisy. — Il montre le même esprit critique qu'autrefois. — Mensonges de Lauzun découverts par Mademoiselle. — Sa conduite à l'égard de Fouquet. — Il se réconcilie avec madame Fouquet. — Lauzun se plaint de Mademoiselle en présence de madame de Montespan, qui lui reproche son ingratitude. — Mademoiselle obtient qu'il soit indemnisé de ses charges. — Emportement de Lauzun en présence de Mademoiselle, qui l'en reprend avec fermeté et douceur. — Lettre que Barail écrit à Mademoiselle pour lui annoncer sa retraite. — Chagrin qu'en éprouve cette princesse. — Vains efforts de Lauzun pour ramener Barail. — Mademoiselle découvre quelle a été la conduite de Lauzun à Amboise. — Lauzun désire commander l'armée d'Italie. — La duchesse de Savoie le demande; pour quel motif. — Madame de Montespan refuse d'intervenir dans cette affaire à moins d'en être sollicitée par Mademoiselle. — Elle en instruit cette princesse. — Reproches que Mademoiselle adresse à Lauzun. — Caractère de Lauzun. — Alternatives de respect et d'emportement avec Mademoiselle. — Son avidité. — Il reproche à Mademoiselle les dépenses faites à Choisy. — Mensonges audacieux et continuels de Lauzun. — Madame Fouquet lui interdit sa maison.

Je demeurai encore à Saint-Germain, et quatre jours après l'arrivée de M. de Lauzun, je m'en allai à Choisy, sans lui rien mander. Il y vint le lendemain au matin, avec Barail et La Hillière. Il dit : « J'ai été étonné de voir la reine toute pleine de rubans de couleur à sa tête. — Vous trouvez donc bien étrange que j'en aie, moi qui suis plus vieille (1) ? » Il ne dit rien. Je lui appris

(1) Mademoiselle avait commencé le récit de cette scène un

que la qualité faisoit que l'on en portoit plus longtemps que les autres; que je n'en portois qu'à la campagne et en robe de chambre. Je connus que l'esprit de critique qu'il avoit, avant sa prison, n'étoit pas changé. Il faisoit très-beau : nous nous promenâmes fort; il fut de très-belle humeur. Sur les cinq heures il dit : « M. Colbert, que je n'ai pas encore vu, m'a donné audience à sept heures : il ne le faut pas manquer. » Je le grondai de ne l'avoir pas vu plus tôt et d'avoir été deux heures chez M. de Louvois; il me dit : « Je n'y ai été qu'un quart-d'heure, et comme il n'est pas de mes amis, j'avois plus de mesure à garder avec lui. » Je lui reprochai de n'avoir pas été chez madame de Maintenon, et [lui dis] ce qu'elle m'avoit dit. Il me répondit : « Je n'ai osé y aller si tard. »

En partant il dit : « Je suis au désespoir de m'en aller : je suis enchanté de Choisy; mais j'aurai l'honneur de vous voir ce soir; » car je m'en retournois à Paris à huit heures. Barail vint me faire ses excuses de ce qu'il n'étoit pas revenu; mais qu'il s'étoit trouvé si las, lui qui étoit désaccoutumé de marcher, qu'il n'en pouvoit plus; qu'il s'alloit coucher. Je dis à Barail : « Est-ce de bonne foi ? » Il me dit : « Je le crois; je l'ai laissé chez Rollinde. »

Le lendemain, au matin, il vint à Luxembourg; il y avoit beaucoup de monde. Je ne lui parlai quasi point;

---

peu différemment : « Je me coiffois; il trouva à redire que j'eusse du ruban couleur de feu à ma tête; que je n'étois pas assez jeune. Je lui dis que les gens de ma qualité étoient toujours jeunes. Pour raccommoder ce qu'il avoit dit, il ajouta que la reine n'en devoit pas porter, etc. » Cette première leçon a été raturée.

il me dit seulement : « Je m'en vais chez M. le Prince, qui est ici, que je n'ai pas encore vu, et je viendrai tantôt avant que vous partiez, pour vous rendre compte de la visite que je rendis hier à M. Colbert. » Après qu'il fut sorti, madame de Langlée, sa bonne amie, et madame de Valentinois, vinrent. Je leur dis : « Vous avez été bien aises de revoir M. de Lauzun. » Elles dirent que je [le] pouvois croire et que, depuis qu'il étoit arrivé, il avoit ou dîné ou soupé chez eux. Madame de Langlée dit : « Hier au soir il vint chez moi et se jeta dans un chaise, disant : *Je me meurs ! Si Mademoiselle demeuroit ici et qu'elle me fît promener tous les jours autant que j'ai fait aujourd'hui, je mourrois.* Il ne se pouvoit remuer. J'avois soupé : on lui apporta une compote. Il fallut le faire manger avec une fourchette, ne pouvant pas lever les bras. »

Ce discours et cette visite, après ce qu'il m'avoit mandé, me surprirent un peu, je l'avoue. Ensuite elle dit : « Nous devons aller souper chez madame de Louvois ce soir ou demain ; je prends soin de le rapprivoiser ; car il me paroît bien sauvage.—C'est une grande charité, lui dis-je : mais je crois que vous n'aurez pas grande peine. »

Sur cela je changeai mon dessein d'aller à Saint-Germain. Après la messe, je dis : « J'ai un peu de vapeurs ; je ne m'en irai que demain après dîner. » Il vint ; je lui dis que je m'étois trouvée mal et que je demeurois ici : « Ah ! vous ne ferez pas bien : il y a deux jours que vous en êtes partie : que dira-t on qui vous arrête ici ? — On dira ce que l'on voudra : j'en ai assez fait pour ne me pas contraindre et pour contraindre les autres. Car je vois bien qu'en ce monde on se moque

des gens qui font du bien; que l'on s'ennuie avec eux; mais il n'importe. » Il fut embarrassé; puis je lui demandai : « Comment vous portez-vous ? Car hier au soir vous allâtes vous coucher en sortant de chez M. Colbert, à ce que Barail me vint dire de votre part ? — Assurément, j'étois dans mon lit à neuf heures.—Vous vous relevâtes donc pour aller chez madame de Langlée ? car vous y étiez à dix. — Quel conte ! — Dites-lui de n'en pas faire; car c'est elle et madame de Valentinois qui sont venues ici, qui m'ont conté la lassitude où vous étiez et la joie que vous aviez que je m'en allois aujourd'hui. » Il fut fort embarrassé, et je repris la conversation : « Vous avez été chez M. Colbert; en avez-vous été fatigué ? car vous lui avez de l'obligation. — Cette plaisanterie durera-t-elle longtemps ? — Tant qu'il me plaira; je suis en droit de dire tout ce que je voudrai, et vous [en obligation] de l'écouter. » La comtesse de Fiesque étoit chez moi; il l'appela : on se mit à parler d'autre chose. Il me demanda à voir mes pierreries; je [les] lui montrai. On s'amusa, et il me parut qu'il avoit beaucoup d'impatience de s'en aller : car souvent il disoit qu'il n'étoit plus propre pour la cour; qu'il ne se pouvoit tenir debout, qu'il ne pouvoit marcher, et ne se souvenant plus que Barail et moi savions bien qu'il n'avoit jamais eu mal au bras, il se prenoit le bras et disoit : « Que je sens de douleur ! »

Je m'en allai le lendemain à Saint-Germain, à son grand contentement. Lorsque j'arrivai, madame de Montespan me demanda de ses nouvelles; je lui contai [tout]. Elle me dit : « Qu'il ne nous donne pas de ces façons; elles ne seroient plus de mise, après avoir eu

le temps de faire des réflexions sur ses fautes passées. » Madame de Nogent venoit peu chez moi, au prix de ce qu'elle avoit accoutumé ; car elle n'en bougeoit. Elle étoit fort fâchée de quoi je la connoissois, et que, n'en étant pas contente, je l'avois exclue d'avoir part au bien que j'avois fait à M. de Lauzun, étant porté dans le contrat que ce bien n'iroit qu'à ses frères et que les filles n'en auroient rien. J'appris que, dans les voyages qu'elle avoit faits depuis sa liberté depuis Lyon jusqu'à Châlon, il la grondoit tous les jours, mais avec des manières outrageantes, devant ceux qui le gardoient. Ce fut au dernier voyage de Bourbon que les mousquetaires le quittèrent. Il alla tout seul à Amboise ; il avoit eu beaucoup de démêlés avec Maupertuis, qui avoit souffert ses mauvaises humeurs avec beaucoup de patience. Je le remerciai, quand il arriva, de n'en avoir rien dit au roi.

Je venois quelquefois à Paris, où je demeurois peu : M. de Lauzun venoit tous les jours chez moi, un moment le matin, et jouer le soir ; il me pressoit toujours fort de parler au roi pour son retour à la cour ; et quand je retournois, j'en faisois de grandes instances à M. Colbert ; car madame de Montespan me disoit : « Puisque M. Colbert s'en mêle, il est bien plus propre à parler au roi que moi ; ce n'est pas que je me veuille excuser de le faire ; car je n'ai rien tant à cœur que de vous plaire. » M. Colbert me disoit toujours : « Laissez-moi faire, je prendrai mon temps ; mais dites bien à M. de Lauzun de se bien gouverner. » Il m'avoit conté les sujets qu'il disoit avoir de se plaindre de M. Fouquet, dont il disoit pis que pendre, et de sa femme et de sa fille, pour me faire croire qu'il étoit mal avec eux. Pel-

lisson (1) et M. le maréchal de Créqui surent comme il en parloit. Ils dirent à Barail : « Il le faut raccommoder avec madame Fouquet; Mademoiselle l'aura-t-elle agréable ? » Il me le dit. M. de Lauzun me dit aussi que le maréchal lui en avoit parlé. Je trouvai cela fort à propos et j'entendois avec peine qu'il insultât la mémoire d'un malheureux, qui étoit beau-père de M. de Charost (2), qui avoit toujours été son ami et qui en avoit usé à merveille pour lui pendant sa disgrâce. Madame Fouquet (3) étoit petite-fille d'un surintendant de mon père, nommé Villemareuil, de la famille des Castille, gens que je considérois. Il se raccommoda et me dit : « J'ai été chez madame Fouquet; vous l'avez voulu : voilà qui est fait. »

Il se plaignoit toujours de ses maux; qu'il se mouroit; il se portoit pourtant à merveille. La semaine sainte arriva; je vins de Saint-Germain à Paris; madame de Montespan y vint aussi; je m'en devois retourner le mercredi, et elle aussi. M. Lauzun vint comme je sortois de la messe et me dit : « Je viens de chez madame de Montespan; elle s'en retournera avec vous aujourd'hui; elle va venir dîner ici. » Elle arriva un moment après. En entrant elle dit : « Il faut aller à ténè-

(1) Paul Pellisson-Fontanier avait été un des principaux commis de Fouquet et avait composé pour sa défense des mémoires qui sont restés ses chefs-d'œuvre.

(2) Marie Fouquet, fille du surintendant, Nicolas Fouquet, et de sa première femme Marie Fourché, avait épousé, en 1657, Armand de Béthune, duc de Charost.

(3) Nicolas Fouquet avait épousé en secondes noces Marie-Madeleine de Castille-Villemareuil.

bres aux Minimes de Chaillot, et on se promènera s'il fait beau. » J'en convins. Elle se tourna vers M. de Lauzun : « Vous y viendrez conduire Mademoiselle. » On causa un peu après dîner. Elle étoit de fort belle humeur, et M. de Lauzun aussi.

Nous fîmes notre voyage : on trouva ténèbres commencées. Tout d'un coup il prit des vapeurs à madame de Montespan ; elle sortit pour aller au jardin. Les Minimes lui dirent qu'elle n'y pouvoit pas entrer sans moi, et M. de Lauzun me vint querir. Nous nous y promenâmes bien deux heures par un froid enragé; mais madame de Montespan disoit toujours que l'on arriveroit de trop bonne heure à Saint-Germain. M. de Lauzun se plaignoit qu'il en mourroit. La conversation roula sur beaucoup de choses; enfin il se mit en colère et dit qu'il étoit le plus malheureux homme du monde que je me fusse mêlée de ses affaires, et que, s'il étoit sorti sans moi, comme il étoit sur le point de faire, il auroit encore sa charge, et qu'il sortoit comme un misérable. Madame de Montespan lui dit : « Que voulez-vous dire et quelle humeur vous prend ? Vous ne seriez jamais sorti sans Mademoiselle et on n'auroit point songé à vous sans elle. » Elle se fâcha contre lui, et moi aussi. Tout d'un coup elle se mit à rire, et se tourna de mon côté disant : « Quand les gens ont été longtemps en prison, ils croient ce qu'ils ont rêvé; il faut pardonner à M. de Lauzun ses rêveries d'ici à quelque temps, et il reviendra dans son bon sens; mais s'il veut suivre son humeur que je connois et que vous ne connoissez pas (car si vous l'aviez connu, vous n'auriez pas fait tout ce que vous avez fait), en ce cas il ne lui faut pas pardonner. »

M. Colbert, qui étoit chargé de travailler à ses affaires, c'est-à-dire de voir avec Barail ce qu'il falloit pour le prix de sa charge, les arrérages de ses appointements et de celle des becs-de-corbin (1), de sa pension de neuf mille francs, l'avoit envoyé querir, et il étoit à Saint-Germain. Il fut fort effrayé quand je l'envoyai chercher, en arrivant, pour lui dire tout ce qui s'étoit passé. J'oubliois que madame de Montespan lui avoit dit : «Sans Mademoiselle qui s'en est mêlée, seriez-vous payé de toutes les choses que je viens de dire, qui montent à des sommes immenses? Le roi le fait à sa considération : on n'a pas accoutumé d'en user ainsi après les disgrâces. »

On ne peut exprimer l'étonnement où étoit Barail : il avoit beaucoup d'empressement que ces affaires fussent finies; car son dessein étoit de se retirer et de dire à M. de Lauzun : « N'étant plus utile à votre service et ayant fait tout ce que j'ai pu en exécutant les ordres de Mademoiselle, je ne veux plus me mêler de rien; j'aurai l'honneur de vous voir de temps en temps. » Je combattois toujours ce dessein, voulant qu'il demeurât auprès de M. de Lauzun ; mais ne pouvant l'y faire résoudre, il m'avoit promis qu'il demeureroit toujours auprès de Luxembourg où il étoit, et qu'il viendroit quand je l'enverrois querir, et à Choisy et à Eu avec moi, quand je lui commanderois.

M. de Lauzun m'avoit dit quelquefois, depuis qu'il

(1) Il a été question plus haut (t. III, p. 478) des compagnies de gentilshommes au bec-de-corbin, qui faisaient partie de la maison militaire du roi. On a vu que Lauzun commandait la première de ces compagnies.

étoit venu, en parlant de mes affaires : « Il me semble que vous devriez tenir votre conseil toutes les semaines et me faire l'honneur de m'y appeler. Barail y seroit : au moins on sauroit comme toutes choses vont. » Je lui disois : « Vous êtes un plaisant homme d'affaires! Assurément que j'ai assez de confiance en vous pour vous les dire; mais cela seroit ridicule d'en user d'une autre manière que celle que j'ai eue jusqu'ici. » Ce n'étoit qu'en passant que cela se disoit. Je reprends à Barail; comme je dis : « Mais, hélas! cela finira bientôt, » il fut tout le soir à lamenter et à tâcher que je ne prisse pas garde à tout ce que M. de Lauzun avoit dit. On me vint dire que le souper du roi étoit arrivé.

Le lendemain il vint à ma chambre, avant que le service se fît, le jeudi saint, pour me dire que M. Colbert avoit achevé toutes les affaires de M. de Lauzun; qu'il en portoit toutes les expéditions. Il en avoit pour neuf cent quatre-vingt mille livres; il peut m'en avoir quelque obligation, et on verra par la suite que l'on me l'a assez reproché. Je revins le vendredi et le samedi à Paris pour y faire mes pâques. Je vis Barail le soir en arrivant, qui me dit qu'il ne savoit si M. de Lauzun viendroit; qu'il étoit aux Pères de la doctrine chrétienne (1), fort enrhumé. Il vint un moment après, et ne se souvenant point de tout ce qu'il avoit fait le mercredi mal à propos, ne parlant que de son rhume et de faire ses pâques, il dit à Rollinde de demander au curé de

(1) Les Pères de la doctrine chrétienne habitaient rue des Fossés-Saint-Victor une maison appelée *Maison de Saint-Charles*, parce qu'elle était sous l'invocation de Saint-Charles Borromée.

Saint-Germain qu'il les fit chez ces Pères où il étoit. Il parla fort de Dieu et paroissoit dans une fort grande dévotion, et fit sa visite courte.

Le lendemain, je fus le matin et l'après-dîner à ma paroisse. Au retour je le trouvai avec Barail; il s'étoit fort promené dans le jardin; il me parut fort en méchante humeur, et Barail fort triste. Je lui dis : « Voilà vos affaires finies; vous aurez bien de l'argent. » Il se mit à jurer qu'il n'en avoit que faire; qu'il jetteroit toutes ces assignations (1) volontiers dans la rivière; qu'il aimeroit mille fois mieux sa charge; que dans un traité qu'il avoit commencé du temps de M. Fouquet, on lui promettoit de la lui rendre, et que l'on recommençoit tout de nouveau, lorsque Barail arriva pour le faire sortir; qu'il ne douta point qu'après avoir tant donné je n'eusse obtenu sa charge, et qu'il avoit tant dit à Barail, quand il alla à Pignerol : « Point de liberté sans cela. » Je lui dis : « Vous n'avez point de mémoire ou vous m'avez caché ce traité; car vous m'avez souvent dit que pendant votre prison vous n'aviez eu nul commerce, et que vous ne saviez pas pourquoi on ne s'étoit pas plus donné de soin de chercher à en avoir pour votre charge. Lorsque vous sortîtes de quartier la dernière fois, vous disiez que vous en étiez las; que vous aviez les jambes tout écorchées d'être toujours à cheval après une calèche. » Il se mit à jurer et dit qu'il ne pouvoit y avoir que des coquins qui tinssent de pareils discours. Je lui dis : « Je suis donc une coquine? car c'est à moi que vous l'avez dit. » Il s'emporta fort; je

(1) Mandats sur le trésor assignés sur un fonds spécial.

ne savois contre qui c'étoit, ni ce qu'il avoit. Il n'y avoit que Rollinde, Barail et moi; cela dura longtemps. Quand il ne parla plus, je lui dis : « Vous devez être las d'avoir tant parlé et si mal à propos. Il faut que j'aie bien de la bonté pour vous et que vous soyez bien persuadé, comme vous avez lieu de l'être, de l'attachement de Barail et de Rollinde, pour faire une telle vie. » Il se radoucit sur l'attachement qu'il avoit pour le roi, sa tendresse, son amitié pour lui, qui le troubloient toutes les fois qu'il songeoit qu'il en étoit éloigné. Je lui dis que ce n'étoit pas le moyen de s'en rapprocher que de paroître toujours emporté, comme par le passé. Je lui fis une correction fort douce, mais fort bonne, dont il avoit un fort grand besoin, qu'il reçut fort bien, et m'en retournai à Saint-Germain le jour de Pâques.

Sur les six heures, je reçus un paquet de Rollinde où étoit une lettre de Barail. Rollinde me mandoit qu'il m'envoyoit une lettre qui m'en diroit plus qu'il ne m'en pouvoit dire; que Barail étoit parti, qu'on ne savoit où il étoit allé; qu'il étoit au désespoir, et M. de Lauzun, qui l'étoit allé chercher. Je lus sa lettre : il me demandoit pardon s'il s'étoit retiré, sans prendre congé de moi; mais qu'il croyoit que je n'en serois pas surprise; qu'il m'avoit toujours dit que, dès qu'il ne seroit plus utile à M. de Lauzun, il se retireroit; qu'il étoit temps de songer à son salut; qu'il ne s'étoit que trop occupé aux affaires du monde; qu'il prieroit Dieu sans cesse de me faire aussi grande dans le ciel que je l'étois sur la terre, et que je me voulusse aider des talents qu'il m'avoit donnés pour le servir et le connoître, et pour songer plus à l'autre monde qu'à celui-ci : la plus belle

lettre du monde, et la plus touchante, dont je ne me puis souvenir sans pleurer. Il me faisoit souvenir de tous les temps passés, où j'avois eu plus d'application à songer à mon salut; il me prioit de m'en ressouvenir, de remercier Dieu des chagrins qu'il m'avoit donnés, d'en faire un bon usage. Que ne me disoit-il point? La grande habitude que j'avois à lui parler et la grande confiance que j'avois en lui, lui donnoient bien lieu de me représenter mes défauts pour les corriger. Je suis au désespoir de n'avoir pas gardé cette lettre : il n'y a point de livre de dévotion dont la lecture m'eût pu être plus utile. Je m'en allai chez madame de Montespan; j'y entrai en pleurant; elle me mena dans son cabinet, où je criai les hauts cris. Elle prit grande part à ma douleur; elle connut la perte que j'avois faite; elle me dit : « Il faut savoir où il est et lui donner une lettre de cachet pour le faire revenir. » Je montai en haut, ayant essuyé mes yeux, et évitai de parler à personne qui pût entrer dans la douleur où j'étois, de peur de repleurer. Quand le roi vint, il me demanda : « Qu'avez-vous? vous avez les yeux comme une personne qui a beaucoup pleuré. » Je lui dis que je le suppliois très-humblement de ne me point parler, de peur que je ne pleurasse encore; que madame de Montespan lui diroit ce que c'étoit. Il ne me dit plus rien.

Le lendemain, madame de Montespan approuva l'envie que j'avois d'aller à Paris, et me dit que le roi l'enverroit querir dès que l'on sauroit où il étoit, et que je faisois bien de m'en aller pour en être mieux informée. Je partis dès que j'eus dîné; en arrivant, je pleurai fort avec Rollinde. La Hillière vint, qui me dit qu'il avoit laissé M. de Lauzun, le soir, à Notre-Dame-des-

Vertus (1), où il avoit trouvé Barail, qui avoit été fort surpris quand il les avoit vus entrer ; que M. de Lauzun avoit fort pleuré et Barail aussi, et qu'il ne témoignoit pas vouloir revenir ; que M. de Lauzun y étoit demeuré à coucher, et qu'il espéroit de le ramener ; que pour lui il ne l'espéroit pas. Dans ce temps-là M. de Lauzun revint, qui nous conta que le soir il croyoit l'avoir gagné ; qu'il avoit couché dans sa chambre ; mais que le matin il s'étoit levé comme il dormoit ; qu'il étoit sorti, et que personne n'avoit su dire où il étoit allé (2). Il paroissoit fort affligé : nous lamentâmes beaucoup tous deux.

Je fus un jour à Paris ; puis je m'en retournai à Saint-Germain. Le roi vint à Saint-Cloud, où il fut huit jours. Je vins un tour de trois à quatre heures à Paris ; M. de Lauzun vint chez moi ; madame la marquise de Lévi (3) y vint ; il me dit : « Ah ! la fâcheuse femme ! laissez-la là, afin qu'elle s'en aille. » Je lui dis : « Je lui vais parler ; après cela elle s'en ira. » Je vis sa belle-fille, qui s'approcha de lui et qui le traita comme une personne qui le connoissoit. Je demandai à madame de Lévi :

---

(1) Communauté de filles établie en 1681 dans la rue Saint-Bernard, au faubourg Saint-Antoine.

(2) Mademoiselle a ajouté sur une feuille volante (f° 279 du t. II du ms.) : « Quand il (Lauzun) fut à Notre-Dame-des-Vertus, il dit de porter un sac de mille pistoles et de le mettre dans le lit de Barail. Le sac fut reporté à Paris chez M. de Lauzun, avant qu'il arrivât. J'ai appris cela longtemps depuis. »

(3) Il s'agit probablement ici d'Anne Perdrier, troisième femme de Roger de Lévi. Sa belle-fille, Madeleine de Lévi, épousa Louis Fouquet, marquis de Belle-Isle. Ce qui rend notre supposition plus vraisemblable.

« Vous connoissez M. de Lauzun, de Bourbon? » Elle me dit : « Oui, et nous le voyons chez madame Fouquet. » Elles s'en allèrent. Il me dit : « J'ai trouvé cette créature une fois chez madame Fouquet; elle me parle tout comme si je la connoissois. »

Le beau temps étant venu, j'allai souvent à Choisy; même j'y fis quelque séjour pour m'y baigner. Un jour, madame de Lévi me dit : « M. de Lauzun a grande peur, quand il me trouve ici, que je ne vous conte tout ce qu'il fait. » Je lui dis : « Contez-le-moi, je n'en dirai rien. — En arrivant ici il a fait semblant d'être brouillé avec mademoiselle Fouquet (1). Pour la mère, elle étoit fort en colère contre lui : il avoit dit que M. d'Autun étoit amoureux d'elle. » Comme il me l'avoit dit, cela ne me paroissoit pas nouveau. Elle me dit mille biens de madame Fouquet, et que ce n'étoit pas une femme à donner occasion de mal parler d'elle; qu'elle avoit une solide vertu; mais que, sa fille n'étant pas de même, elle étoit au désespoir de ce qu'il ne bougeoit de chez elle; que c'étoit M. le maréchal de Créqui qui l'y avoit mené; qu'elle ne le vouloit point; qu'il y alloit les après-dînées, les soirs, se promener avec elle; qu'en entrant dans la chambre de mademoiselle Fouquet, il jetoit ses gants et son chapeau, et demandoit du chocolat, ou du thé, ou du café; et que, quoique sa mère pût dire, il y venoit tous les jours en revenant de Choisy. Quand il alloit à la promenade, il disoit : « J'ai mandé à Choisy que je suis malade; » que sa

(1) Marie-Madeleine Fouquet, qui épousa plus tard Emmanuel de Crussol-d'Usès, marquis de Monsalez.

belle-fille lui contoit tout cela, et elle me disoit : « Comment M. Rollinde ne sait-il pas tout cela? Il s'en retourne les soirs chez lui à pied. » (Car elle logeoit au quartier Saint-Honoré ; quand il l'auroit su, il ne me l'auroit pas dit.) Elle ajoutoit : « Il meurt de peur que vous ne le sachiez. » Je lui dis, un jour qu'il disoit qu'il avoit été malade : « Ne fûtes-vous point hier prendre l'air auprès d'Auteuil avec mademoiselle Fouquet? » Il étoit vrai qu'il y avoit été ; il fut dans un grand embarras.

Un jour qu'il n'étoit pas venu à Choisy, et qu'il avoit fait le malade et m'avoit envoyé faire des excuses, deux de mes gens, qui avoient été à Paris, me dirent qu'ils l'avoient vu tourner du côté de madame de La Fayette, et qu'après ils passèrent devant, ils y avoient vu son carrosse et celui de madame de Montespan. J'envoyai à Versailles et je priai madame de Montespan de me mander quel mystère c'étoit ; que j'avois appris que M. de Lauzun l'avoit été voir chez madame de La Fayette. Le lendemain il vint à Choisy comme je dînois avec la comtesse de Fiesque, et me dit : « Je fus hier toute la journée au lit ; je ne sortis point. » Je lui répondis : « Il faut se réjouir de votre guérison. » Et tout de suite : « Madame de Montespan fut hier à Paris : de mes gens la virent chez madame de La Fayette ; j'ai envoyé un page savoir de ses nouvelles. » Cela lui fit faire une mine.

Dès que j'eus dîné, je montai en carrosse pour aller à vêpres aux Camaldules (1) : c'étoit le jour de ma nais-

(1) Le couvent des Camaldules était situé près de Brunoi, sur le territoire de la paroisse d'Yères, dans les bois de Bouron.

sance, le 29 mai. Il me suivit, puis s'en alla à une maison d'un homme d'affaires de sa connoissance, et demanda si l'on ne vouloit rien mander à Paris; je lui dis que non. A mon retour je le trouvai qui revenoit; il dit qu'il n'y avoit personne, et revint à Choisy. Je reçus une lettre de madame de Montespan, qui me manda qu'elle avoit la migraine; qu'elle ne pouvoit écrire. Dès qu'il eut vu le page qui n'avoit point de lettre, il s'en alla. J'y renvoyai encore; elle me manda que c'étoit un long détail qui ne se pouvoit écrire; qu'elle espéroit que j'irois bientôt à Versailles. Je jouois quand le page arriva; j'allai lire ma lettre dans mon cabinet. Comme je revins il demanda : « Oseroit-on demander s'il n'y a rien de nouveau? » Je lui dis que non. Il fut assez embarrassé; il le fut beaucoup ce jour-là; car la marquise d'Alluye vint, qui joua avec moi, et en jouant elle parla fort d'Amboise, de tout ce qu'ils faisoient; des divertissements qu'ils avoient; des promenades, et elle disoit : « C'est beaucoup pour un homme de la cour et délicat comme M. de Lauzun, qu'il ne s'ennuie pas dans une petite ville. » Je disois : « Il me mandoit bien tout cela, et nous parlions souvent de vous. » Elle recommençoit : « Vous souvenez-vous de madame ..... (1) (des noms que j'ai oubliés); elle étoit fort jolie; nous en avions de Paris. Comme elles tenoient au bon air, M. de Lauzun s'ajustoit; il faisoit des merveilles, nous donnoit des collations, perdoit des discrétions, faisoit venir des bijoux de Blois; cela n'avoit-

(1) Les anciennes éditions ont mis ici un nom qui n'est pas dans le manuscrit : *Madame Tiquet*. Mademoiselle ne nomme personne et déclare même qu'elle a oublié les noms.

il pas bon air?» Quand j'eus quitté le jeu (il étoit venu avec M. le duc de La Force), ils s'en allèrent. En sortant, je lui dis : « En passant, allez conter la scène d'aujourd'hui à mademoiselle Fouquet; vous ne mentez jamais. »

Le lendemain il revint dès le matin (car j'allois à Versailles), faisant le miquelot (1), et ayant un air de belle humeur, afin de me prier, en partant, de parler à M. Colbert. J'allai à Paris par eau et je dînai dans le bateau. Pour gagner du temps, il fit mille singeries. Ce bateau étoit fort joli, peint, doré, meublé de damas cramoisi, avec des franges d'or. Le roi me l'avoit donné; il avoit été fait au Havre. M. de Seignelay m'en avoit fort fait sa cour.

En arrivant à Versailles, je fus chez madame de Montespan, qui me dit que M. de Lauzun souhaitoit d'aller commander l'armée du roi en Italie, et qu'il seroit fort utile pour les intérêts du roi en ce pays-là, étant fort des amis de madame de Savoie (2). Elle ne s'étoit pas encore déclarée ouvertement en vouloir aux Espagnols. Elle avoit pourtant ménagé le mariage de son fils (3) avec l'infante de Portugal, plus pour demeurer la maîtresse en Savoie que pour son avantage; car bien des gens aimeroient mieux être ducs de Savoie que rois de Portugal. Le petit homme fut de cet avis et

(1) La locution *faire le miquelot* était synonyme de *faire l'hypocrite*.

(2) La duchesse de Savoie était, comme on l'a vu plus haut (p. 35 de ce volume), Marie-Jeanne-Baptiste de Nemours.

(3) Victor-Amédée II, duc de Savoie depuis 1675. Sa mère conserva la régence pendant plusieurs années.

n'y voulut pas aller. L'ambassadeur venu à Turin pour l'y mener s'en retourna, et il reprocha à sa mère les raisons pour lesquelles elle se vouloit défaire de lui, qui n'étoient ni tendres ni respectueuses. Ainsi elle faisoit d'une pierre deux coups : en obtenant des troupes du roi, elle se défendoit des Espagnols qu'elle avoit désobligés, et se donnoit la protection du roi; et comme elle avoit fort connu M. de Lauzun autrefois, elle croyoit qu'il revenoit dans la faveur et qu'elle en auroit une grande protection. Elle en écrivoit fort pressamment à madame de La Fayette, et même avoit écrit à madame de Montespan, qui ne voulut pas recevoir la lettre. Elle dit [à M. de Lauzun] : *Quand vous en aurez demandé permission à Mademoiselle, et qu'elle l'aura bien voulu, et qu'elle s'en mêlera (car vous ne pouvez jamais rien faire à la cour que par elle; n'attendez jamais rien du roi par d'autres voies), lorsqu'elle me commandera de parler, je le ferai avec plaisir; mais autrement je n'agirai point; et pour madame de Savoie, je ne veux avoir aucun commerce avec elle; je ne me mêle de rien.* « J'avois la migraine (1); mes grandes vapeurs me prirent; on me délaça. Je le chassai et ne lui parlai plus. Je lui demandai s'il vous en avoit parlé; il me dit que non, et qu'il ne vous en parleroit point; qu'il me supplioit de faire de même. Je lui dis : *Si Mademoiselle m'en parle, je ne puis lui rien celer; si elle ne m'en parle point, je ne lui en dirai mot.* »

Madame de Montespan, avant cela, disoit toujours quand elle alloit et revenoit de Paris, où elle ne cou-

(1) Madame de Montespan s'adresse directement à Mademoiselle dans la suite du passage.

choit pas en ce temps-là : « On ne voit jamais M. de Lauzun ; » et lui se plaignoit que je ne l'en avertissois pas. Quand je le savois, je lui faisois savoir.

Je trouvai, le lendemain que je fus à Versailles, M. Colbert, en allant à la messe. Je lui dis : « Eh bien ! M. de Lauzun sera-t-il toujours là ? » Il me répondit : « Il ne se conduit pas bien ; le roi n'en est pas content. Il ne se conduit pas bien aussi à votre égard, et c'est ce qui déplaît au roi. » En arrivant à Paris, où je retournai peu de jours après (ne faisant qu'aller et venir ; pourtant les séjours de Versailles étoient toujours plus longs que ceux de Paris), je lui dis ce que M. de Colbert m'avoit dit. Il se fâcha et fit tout ce qu'il put pour que je me fâchasse ; que l'on n'avoit guère d'égards pour moi, après tout ce que j'avois fait ; mais il n'eut pas contentement ; je lui dis : « Le jour que vous fûtes si malade à Paris, que vous n'aviez bougé du lit, vous fûtes chez madame de La Fayette chercher madame de Montespan, que vous importunâtes fort ; elle avoit la migraine. — Ah ! il est vrai ; je l'avois oublié. Je me levai le soir, et je passai par hasard devant le logis de madame de La Fayette ; j'y vis un carrosse et j'y entrai. — Ne lui parlâtes-vous de rien ? — Non ; car elle se trouvoit mal. — Vous donna-t-elle la réponse qu'elle avoit faite à la lettre de madame de Savoie ? — Quelle lettre ? — Ah ! vous en faites le fin ! — Eh bien ! quand elle me voudroit pour commander ses troupes, auroit-elle tort, et ne seroit-ce pas la chose du monde la plus avantageuse pour moi ? — Mais comment cela se feroit-il, qu'un homme qui ne voit point le roi allât commander une de ses armées ? — Je prendrois congé de lui en partant, et ne devriez-vous

pas faire tout ce que vous pourriez pour cela? » Je lui répondis : « Votre Madame royale a tant de crédit et est une si grande dame, qu'il ne faut pas qu'une petite demoiselle comme moi se mêle de rien, où est son nom. C'est donc pour cela que vous me disiez que vous ne voyiez pas une princesse plus heureuse dans l'Europe que votre Madame royale (car il la nommoit toujours ainsi et en fatiguoit les oreilles à force d'en parler), honorée et considérée de toute l'Europe, pour laquelle le roi a tant de considération qu'il ne lui refuse rien. » Je lui dis : « Vous vous moquez des gens. On se moque d'elle; et quand on lui veut faire faire quelque chose, on n'a qu'à donner de l'argent au comte de Mazin, et pour peu de chose elle fait ce que l'on veut; car il y a peu d'argent en ce pays-là. » Feu Madame royale, qui s'appeloit justement ainsi, et que l'autre ne sauroit imiter en tout, avoit tant fait de libéralités, que les États de Savoie ne s'en remettront de longtemps. Je ne voyois pas qu'il eût de vue en me disant cela; mais quand je sus son dessein, je me ramenai son discours que je lui reprochai. Il me disoit : « Seriez-vous fâchée n'ayant pas le crédit que vous devriez avoir pour faire pour moi ce que je puis espérer du roi, qu'elle achevât ce que vous avez commencé et que vous laissez? Vous lui en devriez être obligée, si vous me considérez autant que vous dites. » Je répondis brusquement : « J'en ai fait ou voulu faire pour vous plus que personne ne sauroit jamais faire. Si par votre mauvaise conduite vous avez tout gâté, prenez-vous-en à vous-même, et très-volontiers je ne me mêlerai jamais de vos affaires. »

Nous nous séparâmes ainsi. Le lendemain il revint

doux, un air et un discours flatteur; et c'étoit de deux jours l'un, des accès de respect, de reconnoissance qui le faisoient agir; les autres, d'un ingrat furieux. En tout son procédé, il paroissoit fort intéressé; ce que je ne croyois pas, ni personne de ceux qui le connoissoient avant sa prison; car il paroissoit tout jeter par les fenêtres, et en bien des occasions il en usoit ainsi. Mais ses manières extraordinaires et cachées faisoient qu'il ne se faisoit paroître que dans les beaux jours, et que l'on ne connoissoit que les bons moments : il connoissoit son humeur et la savoit cacher; mais sa prison, au lieu de l'avoir corrigé, l'avoit fait si abandonné à lui-même, qu'il n'en étoit plus le maître.

Un jour il chanta pouille à Rollinde, au coin de son feu, devant Montaigu et La Hillière, de quoi il ne m'avoit pas empêchée d'acheter Choisy et d'y faire de la dépense, et qu'il auroit trouvé tout cet argent, qu'il m'auroit bien fait lui donner. Ces messieurs-là furent tout étourdis. Rollinde lui dit : « Vous m'avez donné à Mademoiselle comme honnête homme, et j'aurois été un fripon si j'avois eu d'autres égards que de la servir à sa mode, et de m'être voulu ingérer de lui donner des conseils qui s'opposassent à sa satisfaction. » Ensuite il lui demanda : « Où est l'argent de la chaîne de perles, dont madame de Nogent m'a dit qu'elle l'avoit vendue quarante mille écus? » Il lui dit : « Vous pouvez, monsieur, lui demander; elle fait ce qu'il lui plaît de son argent. » Il me demanda, le jour qu'il vit mes pierreries, s'il ne m'avoit pas vu autrefois une chaîne de perles. Je lui dis que oui; mais que je l'avois vendue pour bâtir Choisy. Il me dit un jour que j'y étois en me promenant : « Voilà un bâtiment bien inutile; il

ne falloit là qu'une petite maison à venir manger une fricassée de poulets et point pour y coucher. Toutes ces terrasses coûtent des sommes immenses : à quoi cela est-il bon? » Quelqu'un lui dit que ce n'étoit pas trop beau pour moi. Il se mit à jurer qu'il étoit bien aisé à ceux, à qui cela ne coûtoit rien, d'en parler. Je lui dis que je n'avois rien fait que par l'avis de M. Colbert. Il dit : « Vous le payera-t-il? Pour moi, j'ai sujet de trouver à redire; vous auriez mieux employé cet argent en me le donnant. » Je lui répondis doucement : « Je vous en ai assez donné et fait donner pour que vous soyiez encore content, et j'en ai assez donné aussi pour racheter votre mauvaise conduite. » Il alloit jouer partout, jouoit un fort gros jeu. Quand il perdoit, il étoit au désespoir; il venoit chez moi grondant.

Un jour je faisois mettre des pierreries en œuvre : on avoit besoin de deux diamants pareils. Rollinde dit : « Cela pourroit être fait avec un ou deux de ceux de M. de Lauzun; on les remettra : il y en a comme il faut. » Je ne voulois point; Barail m'en pressa : ils étoient ordinaires et ne servoient de rien (1). Quand il revint, je dis à Rollinde : « Je lui veux donner quatre diamants pour lui servir de boutons à ses manchettes. Ils seront fort beaux, de mille pistoles les quatre. » Rollinde le lui dit, et lui en porta à choisir; il en prit, les mit à ses manchettes et les montra à des dames qui jouoient avec moi. Le lendemain il dit : « Tout le monde les a trouvés vilains, et qu'ils ne valoient pas ce

(1) Les anciennes éditions portent : « Ils ne valoient pas plus de deux cents livres pièce. » Il n'y a pas un mot de cela dans le manuscrit.

prix-là. » Rollinde lui dit : « Il vaut mieux, monsieur, que vous preniez les mille pistoles, et vous en acheterez à votre fantaisie. » Il lui [dit] : « J'en ai trouvé de beaux ; mais il faudroit encore deux cents pistoles. » Je ne les voulus pas donner. Il prit l'argent, et huit jours après, [comme] on parloit en jouant de pierreries, il dit à madame de Palaiseau, qui étoit auprès de lui : « J'ai vendu mes diamants, que Mademoiselle m'avoit donnés, pour vivre ; car je n'avois pas un sou. » On n'a jamais entendu parler de pareilles choses : c'étoit tous les jours des farces, dont tout le monde se moquoit. Il alloit dans un carrosse de louage, n'en voulant point avoir qu'il ne fût duc et qu'il ne pût mettre le manteau ducal à ses armes. Il est vrai que l'on m'avoit promis qu'il le seroit; mais ces manières-là n'avançoient rien, et l'on se moquoit de lui. Je sus que madame Fouquet lui avoit défendu d'aller chez elle et qu'il lui fit dire qu'il épouseroit sa fille, dès qu'il seroit duc ; mais que jusque-là il ne vouloit pas se marier. Madame Fouquet ne donna pas dans ce panneau-là : elle voulut mettre sa fille en religion ; mais elle ne voulut pas aller en celle que sa mère voulut ; elle alla à l'Abbaye-aux-Bois, où il y avoit toutes sortes de gens. C'étoit une vieille madame de Lannoy, qui avoit bonne opinion de tout le monde (1). M. de Lauzun n'en bougeoit.

---

(1) Le sens de la phrase est *la supérieure étoit une vieille dame de Lannoy*, etc.

CHAPITRE V.

1682—1684.

Mademoiselle va à Forges et à Eu. — Lanzun promet de l'y suivre bientôt et se fait attendre trois semaines. — Sa conduite étrange pendant son séjour à Eu. — Il retourne à Paris, puis va à Lauzun pendant que la cour était à Chambord.—Il revient à l'improviste. — Aventure ridicule qui lui arrive. — Caractère de la princesse d'Harcourt; sa vanité. — Elle est humiliée par madame de Montespan. — Mademoiselle commence à se fatiguer de l'humeur de Lauzun. — Faveur croissante de madame de Maintenon. — M. de Jussac est nommé gouverneur du duc du Maine. — Le roi donne à ce prince le gouvernement du Languedoc. — Caractère du prince de Conti. — Il déplaît au roi. — Voyage de la cour. — Mademoiselle ne la suit pas. — Humeur de Lauzun. — Reproches qu'il adresse à Mademoiselle. — Ses prétentions; ses variations perpétuelles. — Conversation entre Mademoiselle et Colbert relativement à Lauzun. — Mauvais conseil que ce dernier donne à Mademoiselle; elle refuse de le suivre. — Mort de la reine Marie-Thérèse. — Mademoiselle se rend auprès du roi, puis revient à Choisy. — Elle assiste au service de la reine à Saint-Denis. — Réflexions que lui inspire cette cérémonie. — Le roi se démet le bras. — Mademoiselle retourne à Fontainebleau. — Anecdote sur les songes de Madame. — Mort du contrôleur général Colbert. — Souper donné par le roi. — Loterie que l'on y tire. — La charge des bâtiments est ôtée au fils de Colbert. — Franchise de Mademoiselle en parlant au roi. — Cette charge est donnée à Louvois. — Siége de Courtrai. — Le comte de Vermandois y prend part. — Mécontentement que sa conduite avait causé au roi. — Mort du comte de Vermandois. — Éloge exagéré qu'en fait Lauzun. — — Désordres de ce dernier. — Discussion entre Mademoiselle et madame de Montespan à l'occasion de Lauzun. — Départ du roi pour l'armée. — Scène entre Mademoiselle et Lauzun; elle le chasse de sa présence.

Le temps des eaux vint : je parlai de mon voyage de Forges. Je fus un jour dîner à Choisy : le duc du Maine y vint avec moi ; M. de Lauzun y vint l'après-dînée. Il avoit été à la chasse avec Monseigneur à Vincennes : il alloit souvent lui faire sa cour à ces voyages-là. Monseigneur le traitoit fort bien ; il avoit dîné ce jour-là avec lui. M. de Lauzun me témoigna la douleur qu'il avoit que le roi lui eût défendu d'aller à Eu, et qu'il auroit été ravi d'y venir. J'écrivis à madame de Montespan, qui me manda que cela étoit faux et que le roi trouveroit fort bon qu'il me suivît et qu'il me fît sa cour partout où je serois. Je lui montrai la lettre : ce qui le fâcha beaucoup, quoiqu'il voulût paroître bien aise, mais au désespoir de n'avoir point d'équipage, comme si à Paris on ne trouvoit pas en un moment tout ce que l'on a affaire. Je partis : il me dit fort qu'il partiroit le plus tôt qu'il pourroit. Il fut trois semaines sans venir ; pendant ce temps-là il écrivoit tous les jours pour marquer son impatience : c'étoient de mauvaises excuses. Il fut à la noce de M. de Blainville (1), fils de M. Colbert, qui épousa mademoiselle de Tonnay-Charente, une héritière de la maison de Rochechouart. La noce se fit à Sceaux ; madame de Montespan y étoit, qui m'écrivit : «J'ai été tout étonnée d'y trouver M. de Lauzun, se faisant de fête chez M. Colbert, y étant venu sans être prié. Je lui ai dit qu'il étoit là fort hors d'œuvre et s'il n'avoit pas honte de n'être pas à Eu ; il m'a répondu qu'on ne trouvoit aucune sorte de voi-

(1) Jules-Armand Colbert, marquis de Blainville, mort le 13 août 1704, par suite des blessures reçues à la bataille de Hochstedt.

ture pour aller à Eu. La réponse m'a paru extraordinaire. » Je lui fis réponse et lui mandai qu'il avoit tant dit de fois que l'on ne manquoit de rien quand l'on vouloit et que l'on avoit de l'argent, et que l'on lui disoit qu'il trouvoit toujours des expédients à tout; mais que cette fois-là on étoit pour lui comme le chien du bateleur est pour le roi d'Espagne, boiteux quand il faut sauter. Elle me répondit que la comparaison étoit fort juste, mais qu'il étoit fort mal agréable pour les gens qui obligent, après tant de grâces reçues, de parler ainsi d'eux; que l'ingratitude lui étoit insupportable.

Après trois semaines, il vint accompagné de l'évêque de Dax. Il trouva le château beau, qu'il avoit un air de grandeur, et il est vrai que je l'avois fort bien fait accommoder. Le lendemain je fus me promener à la chasse à la tirasse; puis il galopa, se perdit dans la plaine et ne revint qu'à neuf heures, que j'étois prête à me retirer. Prenant des eaux, je me levois matin pour les prendre : tout le monde me venoit faire la cour à cette heure-là; lui ne venoit qu'à onze heures, lorsque j'allois à la messe, puis alloit dîner et se reposer après; et souvent il montoit à cheval et ne venoit qu'à l'heure que j'ai dite. En quinze jours qu'il fut ici, on le vit très-peu.

Il fut un jour à la ville : on me dit que c'étoit pour parler à un courrier que M. le Prince lui avoit envoyé. De mes gens le reconnurent; à l'heure où il entra, je lui demandai [le sujet]; il ne voulut pas le dire. Comme M. le Prince ne lui avoit jamais fait l'honneur de l'aimer, j'en fus surprise; mais il le voyoit souvent chez madame de Thianges, depuis son retour : je n'en sus pas davantage. Un jour ou deux après, il reçut des let-

tres et il dit que l'on lui mandoit que madame la comtesse de Lauzun se mouroit; il parut affligé, même pleura et s'en alla dans le dessein de l'aller trouver, pour voir s'il ne contribueroit point à sa conversion; car elle étoit de la religion; mais en arrivant à Paris, il sut qu'elle étoit guérie. Il ne partit point.

Dès que mes eaux furent finies, je m'en allai à Paris, afin de suivre le roi à Chambord. M. de Lauzun vint au-devant de moi à une lieue en deçà de Gisors, fort fâché, à ce qu'il disoit, d'avoir été obligé de partir d'Eu, où il se plaisoit beaucoup. On partit pour Chambord. M. et madame Colbert lui conseillèrent d'aller voir madame la comtesse de Lauzun. Le roi n'étant point à Paris, le parlement en vacance, il ne restoit à Paris que des marchands; qu'il se donneroit quelque mérite auprès du roi d'aller travailler à la convertir. Il apportoit toutes les difficultés imaginables à ce voyage. Je ne comprenois ni pourquoi il en usoit ainsi, ni pourquoi on le pressoit tant de le faire; mais c'est que cet empressement qu'il avoit pour mademoiselle Fouquet paroissoit ridicule à tous ses amis, d'autant plus que la demoiselle l'étoit beaucoup. Enfin il se détermina; il partit quinze jours après la cour. Le comte d'Auvergne me dit : « J'ai laissé M. de Lauzun à Orléans ce matin; il est allé à Beauregard chez Fieubet. » En sortant de la comédie, je trouvai un gentilhomme qu'il m'avoit envoyé; il m'écrivoit qu'il me prioit fort d'aller le lendemain voir madame de Fieubet et d'y amener madame de Montespan; que nous ne pouvions pas lui refuser cette grâce. Madame de Montespan lui manda qu'il étoit fou et qu'il devoit passer le plus vite qu'il pourroit; qu'il ne songeoit pas qu'il

étoit à deux lieues du roi et qu'il écrivît une lettre en partant de Beauregard, que l'on pût montrer au roi. Tout d'un coup, quand j'en fus là de ma lettre, elle me dit : « Envoyons-lui une lettre toute faite qu'il écrira. » Nous lui envoyâmes, et ce lui fut un prétexte pour demeurer encore un jour à Beauregard, dont nous le grondâmes bien. On montra la lettre au roi, qui l'approuva fort, et madame de Maintenon aussi.

Il ne se passa rien à Chambord, dont je me ressouvienne. On revint à Fontainebleau, et moi à Choisy, étant fort enrhumée, la reine la fut aussi : ç'a été là le commencement de son mal. Je reçus une lettre de l'arrivée de M. de Lauzun à Lauzun, où il disoit qu'il s'ennuyoit fort, quoiqu'il n'y eût que deux jours qu'il y étoit. Il avoit écrit à M. de Périgueux, qui est son évêque, pour le prier d'aller à Lauzun voir madame de Lauzun, pour tous ensemble faire leur possible pour la convertir ; qu'il lui avoit mandé qu'il étoit malade et qu'il avoit bien peur de revenir sans le voir. Je trouvai cette lettre de mauvais sens : premièrement de n'avoir pas été voir M. de Périgueux au lieu de lui avoir envoyé un gentilhomme, et de revenir sans s'être donné aucun mouvement pour une affaire pour laquelle il étoit allé là exprès, et de l'importance dont elle étoit, par l'impatience de retourner à Paris, où il n'avoit que faire. Je lui écrivis ce que je viens de dire ; mais il reçut ma lettre à Paris, où il lui arriva une belle aventure.

Je fus tout étonnée, sans le savoir arrivé, comme je me promenois, de le voir entrer dans le jardin de Choisy. Je trouvai fort à redire à son retour ; à quoi il n'eut rien à répondre à toutes les raisons, qui l'auroient

obligé à demeurer plus longtemps à Lauzun, sinon : *Je m'ennuyois; je n'aime pas la campagne.* C'étoit la veille de la Toussaint; il s'en retourna et sa visite fut fort courte; car il n'aime pas à être contrarié, quoiqu'il contrarie volontiers les autres. Un jour ou deux après, un homme, qui étoit amoureux d'une demoiselle qui étoit à l'Abbaye-aux-Bois, crut que l'homme de qui il étoit [le rival], sortoit le soir en chaise (1); il fit arrêter les porteurs et commença par lui dire qu'il lui donneroit mille coups. M. de Lauzun sortit et parla; cet homme lui fit de grandes excuses et lui dit, je crois, pour qui il avoit eu dessein. On se moqua fort de lui, et il l'a bien désavoué. Je le sus quelques jours après, quoiqu'on eût pris grand soin de me le cacher, comme toutes les fredaines qu'il faisoit.

En revenant de Chambord, madame la princesse d'Harcourt (2), qui s'attache fort à la faveur et peu aux personnes, son amitié étant fort intéressée (quand madame de Montespan y étoit, elle ne bougeoit de chez elle, et elle a diminué comme la faveur; il y en avoit encore assez en ce temps-là pour en être importunée, et je lui disois toujours : « Cette créature est bien accablante : car elle est parleuse, et fort sotte et mé-

(1) Il a fallu modifier le texte du manuscrit, qui est inintelligible. Le voici : « Un jour ou deux après, un homme, qui étoit amoureux d'une demoiselle qui étoit à l'Abbaye-aux-Bois, crut *que l'homme de qui il l'étoit qui sortoit le soir en chaise*, etc. »

(2) Voy. sur cette princesse d'Harcourt les *Mémoires de Saint-Simon* (édit. Hachette, in-8, t. IV, p. 53 et suiv.). Ils confirment ce que Mademoiselle dit de la princesse d'Harcourt; Saint-Simon en parle avec sa verve et sa liberté ordinaires.

chante en ses manières, quoiquelle fasse la dévote »), elle étoit un soir chez madame de Montespan, comme j'y fus, pour y attraper à souper; elle nous dit : « Vous ne me demandez point des nouvelles de mon affaire avec mademoiselle de Guise, qui fait tant de bruit? » Madame de Montespan dit : « C'est que je crois que c'est une fable; car, quoi! vous, acheter le duché de Guise! Vous êtes gueuse, et vous en faites profession. — Pour [moi], dis-je, je ne m'informe point des affaires de ma tante; je la respecte trop pour trouver à dire à rien qu'elle fasse; même je ne m'en veux pas informer, et puis je n'y ai nul intérêt (1). »

Elle commença : « Mademoiselle de Guise ne voulant pas que la principale terre de sa maison et dont ses ancêtres, qui étoient de si grands personnages, [portoient le nom], tombe en des mains étrangères, a voulu choisir le plus digne sujet de sa maison, et celui en qui les créanciers ont plus d'assurance pour leurs dettes et par la probité dont on agira avec eux. » Madame de Montespan lui dit : « Quel conte! Tout le monde connoît M. votre mari; on sait votre peu d'argent et on ne sauroit croire qu'on se fie plus à vous qu'à d'autres. Je vous demande pardon si je vous parle ainsi; mais on se moquera de vous, si vous faites ce conte à d'autres gens. » Pour moi, je ne disois mot. Madame de Montespan lui rabattit fort bien sa vanité sur leur mérite, leur probité et leur argent comptant; car assurément ce sont les derniers de la maison de Lorraine.

---

(1) Ce passage, depuis *qui fait tant de bruit* jusqu'à *nul intérêt*, a été omis dans les anciennes éditions.

Je passai, à mon ordinaire, l'hiver (1) à aller et venir de Paris à Versailles. M. de Lauzun venoit tous les soirs à l'heure du jeu chez moi; son humeur périodique lui continuoit toujours. Je commençois à le connoître et à m'en lasser; mais je voulois soutenir la gageure et je ne voulois pas, après avoir tant fait pour lui, le laisser là sans avoir achevé, c'est-à-dire le faire duc, et qu'il retournât à la cour.

La faveur de madame de Maintenon augmentoit; celle de madame de Montespan diminuoit; le roi y alloit pourtant avant et après souper : elle étoit encore maîtresse de ses enfants. M. de Montchevreuil (2) étoit gouverneur de M. le duc du Maine; il se cassa un bras : cela obligea de mettre M. de Jussac auprès de lui. C'étoit un homme d'esprit, qui avoit eu l'honneur d'être à Monsieur, capitaine de la porte; le roi l'avoit donné [pour] gouverneur de M. de Vendôme. Il avoit de l'esprit, savoit la cour, et avec cela des manières particulières; étoit savant, savoit les poëtes, faisoit joliment des vers et écrivoit bien. Madame de Montespan ne le connoissoit point; elle me demanda quel homme c'étoit : je crois que ce fut madame de La Fayette qui lui en parla.

M. le duc de Verneuil mourut (3); le roi donna le gouvernement de Languedoc à M. du Maine. Dès l'instant que le roi en eut la nouvelle, il l'envoya querir

(1) L'hiver de 1682 à 1683.

(2) Henri de Mornay, marquis de Montchevreuil, mort le 2 juin 1706. Voy. sur ce personnage les *Mémoires de Saint-Simon* (t. I, p. 36-37, même édit.).

(3) Henri de Bourbon-Verneuil était mort le 28 mai 1682.

pour lui dire qu'il [le] lui donnoit et lui dit de venir à ma chambre me le dire. Je montai chez le roi, qui étoit dans la galerie. Il vint au-devant de moi et me dit : « Il faut bien que je lui fasse du bien, à votre exemple; mais je ne lui en saurois tant faire que vous lui en avez fait : je crois que je vous ai fait plaisir. » Je répondis : « J'en viens remercier Votre Majesté. » Puis je fus chez madame de Montespan, où je trouvai M. le duc de Noailles; le roi m'avoit dit qu'il le faisoit commandant en Languedoc sous M. le duc du Maine, comme M. de Schomberg l'avoit été sous feu Monsieur. Je lui fis mon compliment. Il me dit qu'il s'en alloit chez moi pour me le dire; il me pria de parler au roi pour que le chevalier d'Aulnay, qui étoit lieutenant des gardes de M. de Verneuil, le fût de M. du Maine; il avoit été son page. Je le connoissois et j'étois bien aise de faire plaisir à un gentilhomme, qui avoit été à mon oncle. Madame de Montespan dit qu'elle en parleroit aussi au roi. M. de Noailles assura qu'il étoit propre à cela et qu'il en répondroit; j'en parlai, et l'affaire ne fut pas difficile à faire.

Le roi ne parla d'autre chose tout le soir que de ce gouvernement; il étoit fort aise d'avoir fait cela. M. le prince de Conti (1) l'avoit demandé, et madame la princesse de Conti (2) le demanda pour M. son mari; ils furent tous deux fort fâchés et en témoignèrent publiquement leur ressentiment. On dit que Monsieur l'avoit

(1) Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, fils d'Armand de Bourbon, dont Mademoiselle a souvent parlé dans ses Mémoires et dont il est encore question plus bas.

(2) Anne-Marie de Bourbon, fille naturelle de Louis XIV.

aussi demandé, et que le roi avoit répondu : « pendant la vie du feu roi, mon père, mon oncle (1) n'a jamais eu que celui d'Auvergne ; et l'on n'en donne point aux fils de France (2). » M. le prince de Conti n'avoit pas une conduite qui fût agréable au roi : il hantoit beaucoup de gens qui ne lui plaisoient pas ; il se donnoit des airs de libéralité qui le faisoient fort louer et qui avoient un grand air de déréglement ; il empruntoit pour donner, sans savoir s'il auroit pour le rendre ; et ses amis disoient : « Les princes ne sauroient trop donner, ils ne manquent jamais de rien. » Et quand l'on meurt sans avoir payé, ces sortes de louanges ne sauvent pas les gens. Il avoit paru fort dévot dans sa jeunesse, et tout d'un coup il avoit planté là ses amis, qui étoient gens réglés, et la dévotion, pour être toujours avec des débauchés, et se piquoit de l'être. Ces hauts et bas ne seyent à personne. Il étoit beau

(1) Il s'agit dans ce passage de Gaston d'Orléans, oncle du roi Louis XIV.

(2) Voy. dans les *OEuvres de Louis XIV* (t. I, p. 96) les motifs qui lui firent refuser un gouvernement à son frère : « La mort imprévue du prince de Conti (Armand de Bourbon, mort en 1666) fit naître à mon frère une nouvelle ambition pour le gouvernement de Languedoc. Car d'abord il se persuada que feu mon oncle (Gaston d'Orléans) l'ayant occupé, c'étoit un exemple incontestable pour y avoir naturellement quelque droit ; mais je ne crus pas encore lui devoir accorder ce point, étant persuadé que, après les désordres que nous avons vu naître si souvent dans le royaume, c'étoit manquer absolument de prévoyance et de raison que de mettre les gouvernements des provinces entre les mains des fils de France, lesquels, pour le bien de l'État, ne doivent jamais avoir d'autre retraite que la cour, ni d'autre place de sûreté que le cœur de leur aîné. »

et bien fait; mais on voyoit bien à sa taille qu'il étoit fils d'un bossu, aussi bien que M. son frère, que l'on nommoit le prince de La Roche-sur-Yon (1). M. le prince de Conti (2) n'ayant point de nom à lui donner, me demanda la permission de lui faire porter celui-là, dont j'ai la terre, et qu'un cadet de la maison de Montpensier avoit porté.

M. le prince de Conti avoit beaucoup d'esprit, mais un esprit savant, contraint, distrait, qui convenoit mieux à la dévotion qu'à la galanterie. J'ai ouï dire que le roi ordonna à M. de La Feuillade de le faire suivre par un officier des gardes; qu'il s'en aperçut et qu'il eut un grand démêlé avec lui (3). Je n'en sais point le détail, et je ne l'ai su que depuis sa mort (4). Il eut un démêlé avec le chevalier de Lorraine, que j'avois oublié de dire qui étoit revenu d'Italie plus favori de Monsieur que jamais. Cette affaire fit grand bruit, et tel que cela sera écrit en bien des endroits, et je n'en ai pas chargé ma mémoire. Toutes ces choses déplurent fort au roi et firent qu'il le traita moins bien qu'il n'avoit accoutumé.

---

(1) François-Louis de Bourbon, prince de La Roche-sur-Yon, mort en 1709 (22 février).

(2) Il s'agit ici d'Armand de Bourbon, premier prince de Conti, et père des deux frères dont parle Mademoiselle.

(3) Voy. le *Journal de Dangeau* à la date du 26 décembre 1684: « MM. les princes de Conti s'étoient plaints assez aigrement de ce que M. de La Feuillade les avoit fait suivre la veille de Noël, qu'ils avoient soupé chez M. de Langlée; le roi déclara que c'avoit été par son ordre et qu'il avoit donné ce soin-là à M. de La Feuillade pour empêcher qu'il n'arrivât quelque chose entre ces princes et M. le comte de Soissons. »

(4) Le prince de Conti mourut le 9 novembre 1685.

La cour fit un voyage à Compiègne et ensuite en Allemagne (1); je n'y allai point; je demeurai à Choisy. Ces voyages de la cour avoient donné beaucoup de chagrin à M. de Lauzun et m'attiroient de grands reproches tous les jours, au lieu de remerciements; car il ne devoit jamais parler à moi sans m'en faire. Il me dit un jour que tout le monde s'étonnoit de la manière dont je le traitois; le peu de cas que je faisois de lui; que l'on disoit qu'il devroit tout faire chez moi, comme le chevalier de Lorraine tout chez Monsieur; qu'il me feroit mieux servir que je n'étois; que mon équipage seroit plus propre, plus magnifique; que je ne devrois pas prendre qui que ce fût que de sa main; quand j'aurois affaire d'argent, lui en demander; qu'il feroit mieux rendre compte à mon trésorier que mes gens ne faisoient. Je lui répondis à cela : « Je crois que vous riez; on se moqueroit bien de moi, et vous avez tant blâmé Monsieur de se laisser gouverner : voudriez-vous que je donnasse dans la même faute? J'aurois bien affaire, quand je voudrois de l'argent, de vous en envoyer demander. »

Une autre fois il me dit que l'on trouvoit à redire de le voir loger chez Rollinde, sans savoir où donner de la tête; qu'il auroit cru que j'aurois songé, dès qu'il a été sorti de prison, à lui faire meubler un logis, faire un équipage et qu'il n'a rien trouvé; que c'est ce qui l'a obligé d'acheter une maison dans l'île Notre-Dame (2),

(1) Il faut entendre ici par *Allemagne* l'Alsace, la Lorraine et la Bourgogne, où Louis XIV avoit établi des camps qu'il alla visiter.

(2) Aujourd'hui Ile-Saint-Louis.

pour n'être pas comme un gueux; mais que, si je faisois bien, j'ôterois mes pages et de mes gens qui sont au logis de madame de Choisy; que je lui ferois faire un bel appartement bien meublé et qu'il y viendroit quelquefois loger; que je lui ferois servir une table et qu'il pourroit y mener de ses amis manger; que cela auroit un bon air, et que je devrois avoir aussi un carrosse à six chevaux, qui ne fût que pour lui, quand il logeroit dans cet appartement.

Ces discours ne se faisoient pas en même jour; il les partageoit tantôt en reproches et en grondant, tantôt en demandant gracieusement; jamais un quart d'heure de même manière. Enfin après avoir dit : « Mais vous vous moquez! ce sont des visions, il n'est pas possible que vous pensiez cela tout de bon; mais le roi, ne le comptez-vous pour rien? Souffriroit-il cela? En vérité, vous devriez faire plus de réflexion aux choses que vous dites, et comprendre que, si je le voulois faire, vous ne le devriez pas vouloir, par la véritable affection que vous devez avoir pour moi; » il ne dit plus mot.

Comme le temps de Forges vint, avant que de partir pour Eu j'allai dire adieu à madame Colbert, et je demandai M. Colbert; nous nous promenâmes, lui et moi, une heure et demie dans un cabinet, à parler de M. de Lauzun. Il me disoit : « Il empire ses affaires; il ne sait ce qu'il fait; il tient des discours qui lui nuiroient, s'il les faisoit à d'autres qu'à moi. » Je le pressai fort de me les dire; il ne voulut pas. Enfin je lui dis : « Il m'en fait de bien extraordinaires aussi, et me cite sans cesse le chevalier de Lorraine. » Nous nous contâmes l'un à l'autre tout ce qu'il avoit dit, et il se trouva que c'étoit la même chose, et qu'il lui avoit répondu : « Si

Mademoiselle étoit capable de faire une telle chose, le roi vous chasseroit, et ne souffriroit pas qu'elle jouît de son bien; il y mettroit quelqu'un pour le gouverner. » Il ajouta : « Je vous plains fort, Mademoiselle, d'avoir fait du bien à un homme, qui en est si peu reconnoissant et qui ne vous donne que du chagrin. Dieu veuille qu'il change! mais je crains bien qu'il ne change pas et que vous ne soyez obligée à demander au roi, avec autant d'empressement, que l'on le chasse, que vous en avez eu à le faire revenir. Mais vous trouverez de la différence : car l'un s'obtiendra plus promptement que l'autre. »

Cette conversation m'étonna. D'ailleurs j'eus beaucoup de sujet d'en être fort contente; car il entra dans de grands détails de mes affaires. Il me dit : « Dès que vous serez de retour, je veux travailler avec Rollinde à vos affaires; il faut que votre bien augmente; que vous trouviez toute la facilité pour cela par le roi. Je veux que l'on me donne part de tout : je crois que vous le trouverez bon. » Enfin il n'y eut marque d'affection qu'il ne me donnât, et cela fort sincèrement; car c'étoit un homme de bonne foi.

M. de Lauzun vint à Eu peu de jours après que j'y fus; il s'adonnoit à aller à la chasse; ce qui faisoit qu'il ne s'ennuyoit pas tant que l'autre année. Un jour en se promenant avec moi dans la galerie, il me dit force choses sur son retour à la cour, et sur les mauvais offices que l'on lui rendoit, et que l'on croyoit qu'il avoit de grandes prétentions sur mon bien; qu'il n'y songeoit pas, et que, si je le croyois, je donnerois tout ce qui me restoit à madame de Montespan, pour aller après au comte de Toulouse; que je la ferois appeler

Digitized by Google

madame de Montpensier, afin de ne plus porter le nom de ce vilain homme, qui lui étoit si odieux, et que l'on me donnât une pension plus forte que mon bien; que je n'aurois plus de procès; plus besoin de gens d'affaires; que je saurois ce que j'avois de bien à point nommé, et que je serois fort heureuse. Je lui dis : « Le roi et M. de Colbert ne sont pas immortels; et la garantie? — Si cela arrivoit, n'en seroit-ce pas une bonne que madame de Montespan? — J'ai assez donné; je ne donnerai pas davantage; et vous me donnez un mauvais conseil. » Il appela la comtesse de Fiesque et lui dit : « Comtesse, écoutez ce que je dis à Mademoiselle, et si elle ne devroit pas le faire. » Et recommença ce que je viens de dire, et ajouta : « L'écrit est là; la cour [saura] que j'en use ainsi. »

La cour étoit revenue, on ne parloit que de plaisirs dans toutes les lettres. Un jour que j'avois pris médecine pour finir mes eaux, M. de Lauzun étoit à la chasse; j'avois reçu les lettres de l'ordinaire, qui ne parloient point de la reine. J'entrai dans le cabinet où je suis (1); il faisoit chaud; je n'avois pas fermé la porte; j'entendis quelqu'un derrière moi : je vis un page que j'avois laissé à Paris; je lui demandai : « Qu'est-ce que c'est? » Il me dit : « M. de Jarnac m'envoie vous dire que la reine est morte (2). » Je pris mes lettres sans les ouvrir, et revins dans un salon, où tout le monde étoit étonné, en pleurant. J'envoyai

(1) On voit par ce trait et par quelques autres que Mademoiselle a écrit à Eu cette partie de ses Mémoires.

(2) Marie-Thérèse mourut le 30 juillet 1683.

chercher M. de Lauzun : on le trouva qui revenoit; je courus au-devant de lui, au haut du degré; car on étoit si troublé que l'on ne savoit ce que l'on faisoit. Je lui dis : « Ah! monsieur, que dites-vous de la nouvelle? » Il me répondit : « Je n'en sais point. » Je [la] lui dis. Il me répondit : « Il faudroit faire mettre en prison les gens qui sont assez hardis pour dire de telles fausse-tés; ose-t-on prononcer de telles choses de la reine? » Il fut une heure à parler sur ce ton-là; ce qui nous surprit fort.

A la fin on lui montra les lettres, et il convint que les reines sont mortelles comme les autres. Quand le valet de pied que j'avois envoyé l'aborda pour lui dire cette nouvelle, il lui dit : « Je ne sais à quoi il tient que je ne te donne de mon épée au travers du corps. » Ce pauvre garçon fut fort effrayé, et moi bien étonnée de ce discours. Tout le soir se passa en lamentations; ma médecine me demeura dans le corps, et je partis le lendemain. Je croyois aller en deux jours; mais la médecine m'empêcha de dormir au premier gîte; et comme la première nuit que j'avois appris cette nouvelle je n'avois pas dormi, je ne fus qu'en quatre jours à Paris. M. de Lauzun alla devant; je le trouvai, en arrivant, avec le deuil; on ne parloit que de la mort de la reine.

Je fus le lendemain à Fontainebleau; j'allai descendre chez madame de Montespan, qui étoit à la promenade avec Monsieur. Ils revinrent; Monsieur ne voulut pas que je misse ma mante, parce qu'elle sentoit bon. Monsieur me conta la mort de la reine, et en badinant il tira une boîte de ces senteurs d'Allemagne, et me dit : « Sentez; je l'ai tenue deux heures sous le nez de

la reine, comme elle se mouroit. » Je ne la voulus pas sentir. Madame de Montespan disoit : « Voilà des récits de gens bien affligés. » Il me conta tout ce que l'on faisoit; car il est toujours fort occupé des cérémonies. Je montai en haut; je fus dans le cabinet du roi, qui me parut fort triste; puis on soupa. Il y avoit huit jours qu'elle étoit morte. Je fus quelques jours à Fontainebleau ; puis je me fus reposer à Choisy, ne faisant que quitter mes eaux. Cela me dispensa de lui aller donner de l'eau bénite en cérémonie avec Madame, et d'accompagner son corps, qui fut une longue cérémonie, à ce que j'ai appris. Les mousquetaires chassèrent en le menant dans la plaine de Saint-Denis, et on rit beaucoup dans les carrosses. Madame de Montespan vint à Choisy en s'en retournant à Fontainebleau, qui en étoit fort scandalisée; elle [lui] avoit rendu tous les devoirs dans la maladie, à merveille. Comme c'est une femme d'esprit, elle fait bien ce qu'il faut faire.

Après m'être un peu reposée je retournai à Fontainebleau. Le premier voyage, j'avois vu un moment M. Colbert; il partit pour Versailles; il partit malade. Quand le temps du service fut venu, je m'en retournai à Choisy, et me rendis à Paris le jour que Monseigneur et Madame s'y devoient rendre. Nous fûmes à Saint-Denis ensemble, et nous résolûmes de ne nous pas quitter le temps que nous serions à Paris. En entrant dans l'église de Saint-Denis, Madame et moi, nous nous mîmes fort à pleurer de voir les officiers de la reine qui pleuroient beaucoup; et cela continua tout le service, en voyant cette chapelle ardente au milieu du chœur, qui est un terrible spectacle pour nous, qui étions tous les jours du monde [avec elle]. Les ré-

flexions que l'on fait à Saint-Denis sont toujours fort tristes : c'est dans un lieu où l'on a tous ses parents et où l'on songe que l'on sera et où l'on voit enterrer des gens avec qui on étoit toujours; et j'aimois cette pauvre femme; je n'ai à me reprocher que de ne l'avoir pas assez ménagée; car si j'avois voulu, j'aurois été sa favorite; mais j'ai toujours fort négligé de gouverner personne, ne me pouvant contraindre pour rien que pour mes grandes affaires, à quoi je ne manque pas, ayant l'humeur libertine.

On sort tard de ces lieux-là; on est las : chacun s'en va chez soi. Monseigneur fut pourtant le soir chez Madame; le lendemain il alla à Versailles. je fus chez Madame d'assez bonne heure. Le soir, comme nous allions sortir pour aller aux Tuileries voir Monseigneur, Monsieur qui marchoit devant rentra pour nous dire que le roi étoit tombé, et qu'il s'étoit cassé le bras. C'étoit M. le marquis de Mauni qui étoit parti sur-le-champ pour apporter cette nouvelle, sans que l'on lui eût dit. Je fus chez Monseigneur, et vins chez Monsieur; nous continuâmes notre chemin chez Monseigneur, qui parloit à du Saussoy, écuyer du roi, que le roi avoit envoyé, qui rapporta que le bras du roi n'étoit que démis; son cheval étoit tombé dans un fossé et avoit fait tomber le roi; que l'on lui avoit bandé le bras avec la cravate de Guery, officier des gardes; et qu'il étoit revenu à Fontainebleau, avoit monté le degré à l'ordinaire; que Félix lui avoit fort bien remis le bras, et que ce ne seroit rien; qu'il avoit de la douleur; mais qu'il défendoit à Monseigneur et à Monsieur d'y aller, et [vouloit] que l'on achevât la cérémonie du service qui se devoit faire à Notre-Dame.

Monseigneur devoit voir ce soir-là un cheval qui comptoit et qui faisoit force choses avec le pied, que l'on montroit à la foire Saint-Laurent qui tenoit pour lors, et où le roi nous avoit défendu à tous d'aller, ni au Cours, ni aux Tuileries. On ne jugea point que cela dût empêcher ce médiocre divertissement; que si l'on renvoyoit le cheval, on diroit que le roi seroit plus mal; ainsi on eut cet amusement, aussitôt après que nous y fûmes arrivés. Comme M. de Lauzun faisoit sa cour à Monseigneur, il ne le quitta pas tout ce voyage. Après le service de Notre-Dame, où je dis des nouvelles du roi aux présidents et aux gens du roi, qui étoient proches de moi, en ayant eu à minuit (et Monseigneur n'en avoit pas de plus fraîches), on causa un peu; c'est une assez grande matière pour parler, et on a assez de plaisir, en pareille occasion, de débiter les nouvelles quand elles sont bonnes.

Après le service, Monseigneur et Monsieur partirent, et Monsieur ne voulut pas que Madame partît que le lendemain : je n'osai pas partir sans elle. Le lendemain nous partîmes de fort bonne heure. En arrivant nous fûmes chez le roi, qui étoit dans son lit, qui nous conta son aventure et comme il avoit beaucoup souffert. Nous y retournâmes le soir; il commença à se lever; il venoit des moments chez madame la Dauphine, et on alloit chez lui.

Devant que de passer plus avant à toutes les choses qui arrivèrent en ce temps-là à la cour, où il arriva assez d'affaires, je vous en dirai une remarquable que Madame m'a contée elle-même au sujet du bras du roi. Elle songea un jour ou deux devant (j'étois encore à

Paris) (1); elle me dit : « J'ai songé cette nuit qu'étant à la chasse avec le roi, il est tombé et que j'ai eu une terrible frayeur.» Je lui dis : « Les songes ne signifient rien. » Elle ajouta : « Les miens ne sont pas comme ceux des autres. Cinq ou six jours avant que la reine tombât malade, je lui contai et à madame la Dauphine, que j'avois fait un songe horrible; que j'étois entrée dans une église que je ne connoissois point, qui étoit toute tendue de noir, et que l'on avoit ouvert une cave à un des côtés de l'autel; qu'il y est descendu des gens qui ont dit : *Il n'y a point de place*; qu'ils ont rangé les bières, et qu'ils ont dit qu'ils avoient trouvé le caveau plus long qu'ils ne croyoient, et, détachant quelque chose, qu'ils y avoient mis le corps de Madame. Je me suis éveillée là-dessus, fort étonnée. » La reine dit : « C'est pour moi assurément ce songe; car j'ai été à Saint-Denis au service de la reine d'Angleterre, et le caveau est placé de la même manière. » Madame fut fort fâchée d'avoir dit cela, et il se trouva que le caveau étoit plein, que l'on fit rompre quelque chose, où on mit le corps de ma mère, qui étoit tout au bout, et que l'on le vint dire au roi. Elle dit : « Voilà deux de mes songes arrivés. » Je la suppliai de ne songer jamais à moi.

La nouvelle de la mort de M. Colbert (2) vint, dont je fus fâchée; je dis au roi, en allant à la messe : « Votre Majesté veut bien que je prenne part à la perte qu'elle a faite. » Il donna sa charge de contrôleur

(1) Les mots *à Paris* sont complétement effacés dans le manuscrit; mais ils sont indiqués par le sens général de la phrase.

(2) Jean-Baptiste Colbert mourut le 6 septembre 1683.

général à M. Le Pelletier, conseiller d'État (1). Comme il se levoit dans ce temps-là, il donna un souper dans la chambre de l'Ovale, qui est son cabinet, où il n'y avoit que dix ou douze personnes. Avant souper on fit une loterie de bijoux : le roi avoit partagé avec Monseigneur ses pierreries et ses bijoux. J'en étois; nous les reconnûmes : les pastilles étoient encore dans les boîtes. Avant que le monde fût venu, madame la Dauphine et moi fûmes longtemps avec le roi; il n'y avoit que madame de Richelieu. Il dit qu'il avoit ôté la charge des bâtiments à Blainville (2), et que c'étoit un paresseux qui n'en étoit pas capable. Je lui dis : « Il y a longtemps que je l'ai ouï dire à Votre Majesté, et qu'elle lui ôteroit cette charge, n'en étant pas capable; mais j'aurois souhaité que Votre Majesté l'eût fait du vivant de son père, ou qu'elle eût un peu attendu : je crains que cela ne fasse pas un bon effet dans le monde. Je demande pardon à Votre Majesté de parler si librement; mais je crois qu'elle ne le trouvera pas mauvais. » Il me dit : « La chose étoit résolue, et je l'avois dite à son père; il s'y attendoit et voyoit bien que je ne pouvois faire autrement. » Quand on manda à Bourbon, où étoit madame de Louvois (3), que l'on avoit donné cette charge à son mari, elle dit : « Je ne

(1) Claude Le Pelletier fut contrôleur des finances de 1683 à 1689. Saint-Simon, tout en reconnaissant sa probité, le caractérise sévèrement. Il était, dit-il, *fort court de génie.*

(2) Fils de Colbert, dont il a été question plus haut, p. 484.

(3) Louvois avoit épousé le 19 mars 1662 Anne de Souvré, marquise de Courtenvaux.

ne m'en réjouis point; on en fera un de ces jours autant à mes enfants. »

Quelques jours avant, on eut nouvelle que l'armée, qui n'avoit rien fait cette campagne, avoit assiégé Courtrai (1). M. de Vermandois partit pour s'y en aller; M. de Lauzun partit aussi de Paris pour faire ce voyage. Il y avoit peu que M. de Vermandois étoit revenu à la cour. Le roi n'ayant pas été content de sa conduite (il s'étoit trouvé dans des débauches) ne le vouloit point voir. Il étoit à Versailles sans voir personne, n'allant qu'à l'académie, et le matin à la messe; ceux qui y avoient été avec lui n'étoient pas agréables au roi. Ce sont de ces choses que l'on ne sait point, et que l'on ne voudroit pas savoir. Cela donna beaucoup de chagrin à madame de La Vallière. On le fit fort prêcher; il fit une confession générale, et on croyoit qu'il se fût fait un fort honnête homme.

Après que le roi fut guéri, je vins ici, fatiguée des cérémonies de mort : cela m'avoit donné des vapeurs ; je revins ici après la Notre-Dame de septembre. Madame de Montespan m'envoya un courrier. Elle m'écrivit que M. de Vermandois étoit mort (2), et que le roi avoit donné sa charge d'amiral à M. le comte de Toulouse. Il tomba malade au siége de Courtrai, d'avoir trop bu d'eau-de-vie. On dit qu'il avoit donné de grandes marques de courage, et on parloit de son esprit et de sa conduite, comme l'on a accoutumé, selon que l'on

(1) Le siége fut mis devant Courtrai le 1er novembre 1683.

(2) Louis de France, comte de Vermandois, amiral de France, né le 2 octobre 1667, mourut dans la nuit du 17 au 18 novembre 1683.

aime les gens. Pour moi, je n'en fus point fâchée; car j'étois bien aise que M. du Maine n'eût point un frère devant lui. Quand je retournai à Paris, il étoit assez tard; mais les plaisirs étoient sursis par la mort de la reine; c'étoit la seule chose qui en faisoit souvenir, et le deuil : car sans cela elle étoit fort oubliée. Madame la Dauphine alla à son appartement.

Quand M. de Lauzun revint de l'armée, j'étois ici; il en passa assez près; mais il ne prit pas la peine d'y venir, et me manda de Paris qu'il avoit été étonné de ne m'y pas trouver. Quand j'arrivai, il vint au-devant de moi : je le trouvai à la porte de Pontoise; il me dit qu'il avoit couché à Beaumont, où il me croyoit trouver. Il ne me parla que de la perte que le roi et l'État avoient faite de M. de Vermandois, et le mettoit au-dessus des plus grands hommes qui eussent jamais été. Je lui dis : « Modérez ces louanges pour qu'on les puisse croire; car un homme de cet âge ne peut posséder toutes les qualités que vous lui donnez; elles ne viennent point naturellement. » Après tout ce que l'on avoit dit de madame de La Vallière, il ne lui convenoit point de louer ainsi son fils, et il me sembloit que ce fût pour dépriser M. du Maine, de dire que personne ne l'égaleroit jamais. Je lui en dis mon sentiment aussi inutilement qu'à l'ordinaire; mais je n'étois pas encore tout à fait corrigée (1).

Il se mit plus que jamais dans le grand jeu; il alloit chez le président Robert, où étoit souvent la présidente

(1) Les anciennes éditions font dire à Mademoiselle *il n'étoit pas encore tout à fait corrigé*. Il est inutile d'insister sur de pareils contre-sens.

Le Brun, qui est une femme assez bien faite, mais qui n'est pas trop jeune; il en faisoit l'amoureux, et l'alloit attendre en sortant de la messe des Quinze-Vingts (1), l'accompagnoit à son carrosse avec des respects admirables. On dit qu'elle se moquoit fort de lui. Cette église, quoique de fondation royale, me paroît trop crottée pour qu'il s'y puisse passer des scènes que l'on pût mettre dans un roman de mademoiselle Scudéry. Cette femme a épousé M. de Courtenay. Il (2) étoit fort inquiet de ses affaires et en tourmentoit les autres.

Un jour à l'appartement (3), madame de Montespan me dit qu'elle me vouloit entretenir. Nous allâmes dans la galerie; je la trouvai de fort mauvaise humeur, sans savoir de quoi; je ne comprenois point à qui elle en avoit. Elle me gronda de mille choses que je ne comprenois point et me cita souvent M. de Lauzun. Je crus qu'il avoit tâché de nous brouiller; je m'en allai dans la salle où le roi jouoit au billard; madame de Maintenon y étoit, qui me dit : « Qu'avez-vous? je vous trouve tout étonnée? » Je lui dis : « Ce n'est rien. — D'où venez-vous? — Je viens de me promener dans la galerie avec madame de Montespan. — Ah! je vois bien ce que c'est : elle vous a grondée; vous avez cela de commun avec votre cousin germain : elle l'a souvent grondé,

(1) L'hôpital des Quinze-Vingts avait été fondé par saint Louis pour les aveugles et était situé à l'angle formé par la rue Saint-Honoré et la rue Saint-Nicaise.

(2) Lauzun.

(3) Il y avait *appartement* lorsque le roi recevait le soir la cour dans les grands appartements, où il y avait musique, et jeux de toute espèce; quelquefois la soirée se terminait par un bal.

et il ne s'en est pas vanté. Je vous connois : vous êtes tous faits les uns comme les autres. »

Le lendemain, madame de Montespan me fit froid; je ne savois ce que c'étoit. M. de Lauzun m'écrivit une grande lettre pour demander au roi qu'il le fît servir dans son armée d'aide de camp auprès de sa personne; qu'il feroit tout ce qu'il lui plairoit; mais que, s'il vouloit lui rendre justice, il le feroit servir de lieutenant général devant tous les autres, à prendre du temps qu'il l'a été. Il me piquoit d'honneur de faire son affaire, comme s'il m'eût été honteux que l'on m'eût refusée et que je ne m'en plaignisse pas. Je fus chez madame de Maintenon, à qui je dis : « Je ne sais plus de quel côté me tourner; tout le monde me gronde : voyez la lettre que M. de Lauzun m'écrit. Vous savez si je ne veux pas qu'il vienne et si je m'y oppose; je vous prie tous les jours de vous en vouloir mêler, et vous me refusez. » Elle me dit : « Faites-lui réponse, et me la montrez, je vous supplie. » J'allai écrire à ma chambre et je la lui portai. Il me semble que je lui mandois que je lui avois assez donné de preuves que je souhaitois son élévation et de le voir auprès du roi; que je ne savois point si c'étoit par ma conduite que cela s'étoit défait; mais qu'il songeât d'où cela pouvoit venir, pour tâcher d'y apporter remède. Elle étoit plus étendue; mais en voici le sens. Madame de Maintenon en fut contente. Je les montrai toutes deux à madame de Montespan, qui me dit : « Tout cela, ce sont des paroles qui ne concluent rien. » Ne me paroissant pas de bonne humeur, je fus chez elle à mon ordinaire, mais je ne cherchai pas de me trouver tête à tête avec elle. Enfin le soir, avant le départ du roi, elle me dit : « Mais si M. de Lauzun

s'en va à l'armée, qu'il reste auprès du roi, qu'il le prie de le souffrir, voulez-vous que le roi le chasse, parce que vous ne l'en avez pas prié, et auriez-vous la cruauté de ne pas vouloir qu'il se raccommodât de cette manière, puisque vous ne voulez pas agir ? » Je me fâchai et je lui dis qu'il me sembloit que ce n'étoit pas à elle à parler ainsi; qu'elle savoit quelles instances j'avois faites et combien je l'avois priée, et M. Colbert, de vouloir agir sans qu'ils l'eussent voulu faire; et combien elle m'avoit rebutée, moi qui ne devois avoir d'elle que des agréments, comme elle m'avoit tant de fois dit. » Je m'emportai beaucoup, et elle aussi. Elle me dit : « Voulez-vous que je dise au roi que vous ne voulez pas que M. de Lauzun aille à l'armée ? » Je lui dis : « Au contraire, je demande qu'il y aille; mais que le roi [le] lui accorde à ma très-humble prière. » Je ne compris point ce discours; je ne le comprends pas encore.

Le lendemain je la fus voir, et elle me dit : « J'ai parlé au roi dans le sens que vous avez voulu et je plains fort M. de Lauzun; » et s'en alla. Après que le roi eut dîné, il me parla et me dit : « Madame de Montespan m'a parlé sur M. de Lauzun et m'a dit force choses à quoi je n'ai rien compris. Voulez-vous consentir qu'il aille à l'armée, sans que vous m'en priiez ? Je trouve cela ridicule : j'ai mes raisons pour ne le voir pas; quand je pourrai le faire, je le verrai pour l'amour de vous, et point pour lui. Je ne lui donnerai jamais rien sans votre participation; il doit tout tenir de vous; mais il n'est pas temps. Êtes-vous contente ? » Je répondis : « J'ai fort sujet de l'être des bontés de Votre Majesté. — Voilà mon intention, et je n'y entends point mystère; mais

êtes-vous contente de moi ? — Oui, sire ; cela sera toujours, quand Votre Majesté me parlera avec tant de bonté. »

Le lendemain il s'en alla (1). Je fus à Paris un jour, sans que M. de Lauzun me vînt voir. Je fus à Saint-Joseph ; en arrivant, je trouvai madame de Montespan dans la rue, qui partoit ; nous nous fîmes un adieu assez froid. Monsieur étoit demeuré pour quelques jours à Paris. M. de Lauzun me vint voir ; j'allai à lui avec un air riant et lui dis : « Il faut que vous vous en alliez à Lauzun ou à Saint-Fargeau ; car n'allant point avec le roi ; cela seroit ridicule que vous demeurassiez à Paris, et je serois fort fâchée que l'on crût que c'est moi qui suis cause que vous y demeurez. » Il me dit : « Je m'en vais et je vous dis adieu pour ne vous voir de ma vie. » Je lui répondis : « Elle auroit été bien heureuse, si je ne vous avois jamais vu ; mais il vaut mieux tard que jamais. — Vous avez ruiné ma fortune, me répliqua-t-il ; vous m'avez coupé la gorge ; vous êtes cause que je ne vais point avec le roi ; vous l'en avez prié. — Oh ! pour celui-là, cela est faux ; il peut dire lui-même ce qui en est. » Il s'emporta beaucoup, et moi je demeurai dans un grand sang-froid. Je lui dis : « Adieu donc ; » et j'entrai dans ma petite chambre. J'y fus quelque temps ; je rentrai ; je le trouvai encore. Les dames qui étoient là me dirent : « Ne voulez-vous donc pas jouer ? » J'allai à lui, lui disant : « C'est trop ; tenez votre résolution ; allez-vous-en (2). » Il se retira et fut

(1) Le roi partit de Versailles pour l'armée le 22 avril 1684.

(2) On lit dans le *Journal de Dangeau*, à la date du 4 mai 1684

chez Monsieur lui dire que je l'avois chassé comme un coquin, et se plaignit fort de moi. Quand j'eus conté à Monsieur comme la chose s'étoit passée, il trouva qu'il avoit beaucoup de torts. Les jours qu'il resta à Paris, il joua. Il partit; son équipage étoit tout prêt, et je n'ai jamais su ni compris ce que c'étoit que tout cela.

« On apprit de Paris que Mademoiselle avoit défendu à M. de Lauzun de se présenter devant elle. » Ce passage, qui fixe la date de la scène, prouve en même temps qu'elle avait eu un grand retentissement.

CHAPITRE VI.

(1684—1688.)

Lauzun part pour l'armée et assiste au siége de Luxembourg. — Il critique la conduite du maréchal de Créqui. — Valeur des princes de Conti. — Ils partent pour la Hongrie et sont forcés de revenir en France. — Querelle entre le prince de Conti et le comte de Soissons. — Détails oubliés par Mademoiselle : conversations avec madame de Montespan, avec Seignelay, avec madame de Noailles. — Lauzun cherche à se rapprocher de Louvois, ainsi que madame de Montespan. — Départ des princes de Conti et d'un grand nombre de nobles pour l'Allemagne. — Lettres adressées à ces princes et interceptées. — Exil et emprisonnement de plusieurs seigneurs. — Retour des princes de Conti. — Détails sur la grande-duchesse.— Mademoiselle de Bourbon manque de respect à Mademoiselle, qui veut s'opposer à son mariage avec le duc du Maine. — Mariage de M. le Duc avec mademoiselle de Nantes. — Exil du cardinal de Bouillon. — Le roi fait plusieurs cordons bleus. — Conduite de Lauzun.— Maladie de la duchesse de Bourbon.— Mort du grand Condé.— Troubles en Angleterre.— Lauzun y va et en rapporte des chinoiseries.— Mademoiselle refuse celles qu'il lui envoie à Choisy. — Les sœurs de Mademoiselle recherchent Lauzun. — La grande-duchesse veut aller à Forges ; Mademoiselle refuse de l'y mener. — Emportement de la grande-duchesse. — Madame de Guise veut vendre la partie du Luxembourg qui lui appartenait. — Mademoiselle s'y oppose avec l'approbation du roi. — Seconde tentative faite par madame de Guise sans plus de succès.

Il [Lauzun] fut au siége de Luxembourg (1) que faisoit M. le maréchal de Créqui, qui étoit son meilleur ami et à

(1) Le siége de Luxembourg dura du 8 mai au 4 juin 1684.

qui il avoit beaucoup d'obligations. Vauban, qui a plus de part à tous les siéges que l'on fait présentement, que les généraux d'armée, eut quelque démêlé avec le maréchal. M. de Lauzun prit son parti et décrioit la conduite du maréchal ; enfin il en usoit mal avec tout le monde. Messieurs les princes de Conti y firent des merveilles : l'aîné étoit à la tête de son régiment. N'étant pas plus content qu'à l'ordinaire, il prit résolution de s'en aller en Hongrie ; il partit sans prendre congé du roi. Le comte de Soissons, à qui il en avoit parlé, en avertit le roi ; on courut après ; on le rattrapa en Lorraine il revint. Étant un jour à table, je ne sais qui c'étoit, il dit que ceux qui l'avoient décélé étoient des coquins et de malhonnêtes gens. [M. le comte de Soissons] (1) y étoit. Comme il fut un peu embarrassé et que l'on disoit dans le monde que c'étoit lui qui avoit donné cet avis au roi, ceux qui étoient là rompirent la conversation et on accommoda l'affaire.

J'avois oublié (et j'ai souvent dit cela, ce qui n'est pas bien agréable à répéter souvent, mais je n'écris point pour me faire louer, ni pour faire dire que rien n'est mieux écrit, mais pour moi) ce que madame de Montespan m'a dit vingt fois quand je me mettois en colère et qu'elle s'y mettoit aussi : « Je meurs d'envie de vous rendre cette donation. » Je lui disois : « Cette envie, madame, passez-la ; vous me feriez plaisir. — Et qu'est-ce que cela au prix de ce que le roi lui peut donner ? — Le roi est bien puissant, et il peut donner

(1) Il y a dans le manuscrit *le prince de Conti ;* mais c'est une erreur évidente.

à M. du Maine des charges, des gouvernements; mais cinquante mille écus de rente en souveraineté à un homme à qui cela peut donner un rang, il faudroit bien de l'argent pour faire cette somme, et les rois n'en donnent guère une si grande; car pour des démembrements du domaine, on ne le fait point pour les bâtards. »

Autre oubli : M. de Seignelay (1) venoit assez souvent chez moi, et depuis la mort de son père il a continué de garder de grandes mesures avec moi, et comme M. de Lauzun y venoit tous les jours, on l'y trouvoit; un entre autres, il m'avoit dit qu'il n'étoit pas content de M. de Seignelay, à l'égard de sa charge de bec-de-corbin, qu'il ne vouloit pas faire; M. de Seignelay vint; je lui en parlai; il me répondit : « M. de Lauzun me veut faire une querelle d'allemand, désirant de moi une chose impossible; il fera tout ce qu'il lui plaira; car sans vous, il y auroit longtemps que je lui aurois fait fermer ma porte : c'est un homme de mauvais commerce et où il n'y a nulle sûreté, et Dieu veuille que vous ne vous en aperceviez pas aussi bien que les autres. » Je fus fort fâchée de ce discours. [Il ajouta] : « Je lui veux parler devant vous, Mademoiselle; vous verrez l'embarras où il sera. » J'appelai M. de Lauzun; je lui dis : « Je parlois de vous à M. de Seignelay; mais je

(1) Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay, était fils aîné du contrôleur général Colbert. Il obtint en 1675 la survivance de la charge de secrétaire d'État de la marine qu'avait son père; il la remplit seul après la mort du contrôleur général, et la conserva jusqu'à sa mort, qui arriva le 3 novembre 1690. Voy. à cette date les notes de Saint-Simon sur le *Journal de Dangeau*.

trouve que vous avez tort de vouloir une chose qu'il ne peut faire ; il est assez de mes amis pour avoir de la bonté pour vous; M. Colbert en avoit tant, et vous lui étiez si obligé, que M. de Seignelay ne voudroit pas en mal user avec vous. » Il fut fort embarrassé, et M. de Seignelay lui fit des honnêtetés fort fièrement, disant : « Je sais ce que je dois à Mademoiselle, et par rapport à elle vous verrez comment j'en userai toujours avec vous. » Quand il fut sorti, M. de Lauzun pesta contre lui, et je trouvois que M. de Seignelay n'avoit pas tort de n'en être pas content.

Madame de Noailles, qui témoignoit être des amies de M. de Lauzun, mais qui pourtant en parloit fort librement, un soir me disant qu'elle l'avoit vu, et qu'il étoit au désespoir d'être mal avec moi, mais qu'il ne pouvoit plus, avec honneur, après tous les tours que je lui avois faits, en plusieurs occasions, me voir jamais; qu'il avoit commencé; qu'après qu'il fut arrivé, madame de Savoie avoit écrit au roi pour le demander pour être ambassadeur extraordinaire auprès de son fils, qu'elle ne pouvoit plus tenir et commander l'armée en ce pays-là (je lui dis : « Je ne me suis point mêlée de cela; car je ne l'ai su qu'après; ») que j'avois prié le roi de ne le point faire servir à Luxembourg; que son affaire étoit faite; que le roi lui avoit promis; je lui répondis encore que je ne savois ce que c'étoit; que j'avois parlé au roi pour qu'il servît; qu'il m'avoit refusée. « Pour moi, dit madame de Noailles, [je lui ai dit] : *Après les obligations que vous avez à Mademoiselle, il sera malaisé de vous justifier dans le monde. Quand vous vous plaindrez d'elle, on trouvera toujours que vous avez tort.* » Elle me dit : « Vous croyiez donc

que c'étoit une vision que l'affaire de Savoie? Je m'en vais vous dire ce que M. le chancelier (1) m'en a dit (le chancelier Le Tellier étoit fort de ses amis). En parlant de M. de Lauzun, il me dit : *Mademoiselle me fait pitié; car cet homme en use mal avec elle, et a bien peu de reconnoissance.* (*C'est au commencement qu'il me dit cela.*) *Le jour qu'il vit le roi, il fut jusqu'à minuit avec mon fils; il lui parla du projet de Savoie: que madame de Savoie le souhaitoit passionnément; que c'est le vrai moyen de l'éloigner avec honneur; que M. de Louvois lui avoit répondu : Comment cela se peut-il? Vous sortez par le moyen de Mademoiselle, et vous entreprenez une affaire sans sa participation! Et vous sortez de prison, et voulez commander l'armée du roi, sans titre! Que dira le roi de cette proposition? — Je le veux servir; je ne puis demeurer inutile. Pour Mademoiselle, je lui ai de l'obligation; mais si ç'avoit été de mon choix, elle ne se seroit pas mêlée de mes affaires, et dorénavant elle ne s'en mêlera plus.—Mais, Monsieur, M. Colbert sait-il cette affaire? — Non, la guerre n'est pas de son fait; je veux vous en avoir l'obligation.* »

M. de Louvois fut fort étonné de ce discours et des protestations qu'il lui fit de vouloir être de ses amis, et il se moqua des manières dont il en usoit pour cela. Il l'étoit allé chercher à Meudon, arrivoit à cheval, le manteau sur le nez, et à Paris de même. Il ne disoit pas qu'il se cachoit, mais on le voyoit bien, et tout cela, pour l'amour de M. Colbert et de moi. Madame de

(1) Le chancelier était alors Michel Le Tellier, qui remplit cette fonction de 1677 à 1685.

Montespan y avoit part aussi; car elle n'avoit aucune liaison avec [M. de Louvois] (1); au contraire, elle n'avoit pas été contente de lui : ayant proposé de marier sa fille (2) avec son neveu, M. de Mortemart (3), il avoit répondu que sa fille n'avoit pas assez de bien pour remettre les affaires de cette maison-là, et elle l'avoit marié avec la troisième fille de M. Colbert, qui avoit reçu cette proposition avec grand respect, le tenant à honneur, les deux aînées ayant épousé, [l'une] le duc de Chevreuse (4), fils de M. de Luynes, et l'autre M. de Beauvilliers, fils de M. le duc de Saint-Aignan (5); et M. de Seignelay, en premières noces, mademoiselle d'Alègre, une très-grande héritière d'Auvergne, qui mourut laissant une fille, qui est morte; après, il épousa mademoiselle de Matignon. M. de Matignon n'ayant point de garçons, étant tous morts, il lui resta deux filles, le reste s'étant faites religieuses du vivant des frères; l'aînée épousa le chevalier de Matignon, son

---

(1) Il y a dans le manuscrit : *Car elle n'avoit aucune liaison avec elle;* ce qui est un *lapsus* évident, puisque dans la suite de la phrase on lit : *Elle n'avoit pas été contente de lui.*

(2) Élisabeth-Anne Le Tellier, née le 23 juin 1665; elle épousa le 23 novembre 1679 François de La Rochefoucauld, duc de la Rocheguyon, grand maître de la garde-robe du roi en survivance.

(3) Louis de Rochechouart, duc de Mortemart, épousa le 14 février 1679 Marie-Anne Colbert, fille du contrôleur général, Jean-Baptiste Colbert.

(4) Joséphine-Marie-Thérèse Colbert, mariée au duc de Chevreuse le 2 février 1667.

(5) Henriette-Louise Colbert, mariée le 21 janvier 1671 à Paul de Beauvilliers. Voy. sur mesdames de Chevreuse et de Beauvilliers les *Mémoires de Saint-Simon.*

oncle, et l'autre M. de Seignelay. Elles étoient fort riches, y ayant plus de quarante mille écus de rente dans cette maison, une des plus illustres de France, la grand'mère étant d'Orléans-Longueville, fille d'une Bourbon. Ainsi ils ont l'honneur d'être aussi proches parents du roi que M. le Prince, Marie de Bourbon étant cousine germaine du roi, mon grand-père; cela donna un grand air à M. de Seignelay, qui naturellement avoit assez de vanité.

M. le prince de Conti continuant à vouloir aller en Allemagne, le roi lui permit et à M. son frère. Ils partirent avec un grand équipage (1). Force gens de qualité les accompagnèrent : ce ne fut ni des aînés de maison, ni les gens qui espérassent beaucoup de la cour; mais des noms et un nombre fait un grand effet dans les pays étrangers; ils furent fort bien reçus partout où ils passèrent. M. le prince de Turenne (2) fut avec eux. Il étoit mal à la cour; il avoit été exilé, parce qu'il avoit dit beaucoup de choses désobligeantes de madame la Dauphine à Monseigneur pour l'en dégoûter, et dès lors il commençoit à moins bien vivre avec elle. Pendant qu'il étoit à ce voyage, M. le prince de Conti avoit beaucoup de commerce à Paris; il s'avisa d'envoyer un courrier; c'étoit un page qui s'appeloit

(1) Le *Journal de Dangeau* nous apprend qu'ils partirent le 22 mars 1685. On voit par ce même journal que le roi leur accorda à regret la permission qu'ils avaient sollicitée, et défendit à un grand nombre de seigneurs, qui voulaient les accompagner, de quitter la France.

(2) Louis de La Tour, prince de Turenne. Il mourut d'une blessure reçue à la bataille de Steinkerque, le 5 août 1692.

Mercy. Quand il revint, on eut envie de savoir qui leur écrivoit; on l'arrêta à Strasbourg; on lui prit toutes ses lettres (1), que M. de Louvois porta au roi avec beaucoup de douleur, comme on peut croire, y en ayant de son gendre (2) dans celles de madame la princesse de Conti. Elle rendoit compte à M. son mari d'une fille qu'elle avoit prise fort promptement, de peur qu'on ne lui en bombardât (3) une de Saint-Cyr. On sait assez ce que c'est que cette maison pour que je n'en parle pas davantage (4).

Il y avoit eu une grande fête à Sceaux (5), que M. de Seignelay avoit donnée au roi, où étoit toute la cour. M. de Liancourt (6), fils cadet de M. de La Rochefoucauld, écrivoit une longue lettre à M. le prince de Conti, ou à tous deux ensemble (je ne sais pas précisément), où il faisoit force railleries de tout le monde, et même cela alloit jusqu'au roi et madame de Maintenon; et M. de La Rocheguyon avoit écrit dans cette lettre que son frère ne lui laissant rien à mettre, il ap-

---

(1) Voy. le *Journal de Dangeau* à la date de juillet 1685 et les additions de Saint-Simon.

(2) Le gendre du marquis de Louvois était, comme on l'a vu plus haut, François de La Rochefoucauld, duc de La Rocheguyon.

(3) Cette expression pittoresque, que Saint-Simon emploie assez souvent, a été remplacée dans les anciennes éditions par le mot *donnât*.

(4) Voy. l'*Histoire de la maison royale de Saint-Cyr*, par M. Théoph. Lavallée.

(5) Cette fête eut lieu au mois de juillet 1685. Voy. pour les détails le *Mercure* de juillet 1685, p. 263 à 316.

(6) Henri-Roger de La Rochefoucauld, marquis de Liancourt, né le 14 juin 1665.

Digitized by Google

prouvoit tout et signoit. Le marquis d'Alincourt (1) écrivoit aussi une lettre pleine de beaucoup d'ordures. Le roi le dit à leurs pères : on peut juger de leur désespoir. Ils dirent sur cela tout ce qui se peut dire : les deux enfants de M. de La Rochefoucauld, dont l'un est gendre de M. de Lannoy, et le fils et petit-fils du duc et du maréchal de Villeroy (Quelle douleur pour eux!) M. de La Rocheguyon fut à une de ses terres en Poitou; M. de Liancourt en prison dans une tour de l'île de Rhé, et le marquis d'Alincourt à une terre; enfin cette affaire fit grand bruit, et il y avoit de quoi. MM. les princes de Conti revinrent après avoir été à un siége et à une bataille (2) : l'histoire dira les faits; mais je dirai seulement qu'ils firent merveille. Ils ne furent pas trop bien reçus à la cour. M. le prince de La Roche-sur-Yon n'y fit pas un long séjour : il s'en alla à l'Ile-Adam, et de là à Chantilly avec M. le Prince.

On étoit à Fontainebleau, quand ils revinrent (3); j'y

---

(1) Le marquis d'Alincourt (Louis-Nicolas de Neufville-Villeroy) était fils du duc de Villeroy et petit-fils du vieux maréchal de Villeroy. Ce dernier (Nicolas de Neufville) mourut la même année, le 28 novembre 1685, dans sa quatre-vingt-huitième année. Le duc de Villeroy, son fils, était François de Neufville, qui fut gouverneur de Louis XV. Il est souvent question de ce personnage dans les *Mémoires de Saint-Simon*.

(2) A la bataille de Gran, où les Turcs furent vaincus, et au siége de Neuhausen (août 1685).

(3) Le *Journal de Dangeau* prouve que Mademoiselle s'est trompée. Ce fut à Chartres que le mardi 4 septembre 1685 les princes de Conti vinrent trouver le roi, *se jetèrent à ses pieds et lui demandèrent pardon de lui avoir déplu.*

allai. Madame la princesse de Conti tomba malade; son appartement donnoit sur le jardin de Diane : on alloit savoir de ses nouvelles à la porte. Un soir que j'y voulus entrer, Dodart, son médecin, vint à moi, et me dit: « N'entrez pas; je sais comme vous craignez la petite vérole : on ne sait ce que ce sera. » Elle parut le lendemain, et le roi me l'envoya dire. Je m'en retournai à Choisy; M. son mari la prit et en mourut en peu de temps (1); madame la princesse de Conti fut à l'extrémité. Elle demanda à voir le roi, qui avoit eu du chagrin contre elle depuis ces lettres; elle lui dit qu'elle mourroit contente, pourvu qu'il lui pardonnât. Il lui dit qu'il lui pardonnoit avec beaucoup de tendresse : elle fut fort longtemps sans se montrer, et ce mal la changea beaucoup.

J'écris toutes les choses dont je me souviens, à mesure qu'elles viennent. Ma sœur, la grande duchesse, avec qui je n'avois nul commerce, comme j'ai dit, vint en France (2). Madame de Guise alla au-devant d'elle. J'étois ici; elle comprit bien qu'elle feroit un mauvais personnage si elle ne me voyoit point, et que je n'étois pas d'humeur à la rechercher. Elle s'avisa de m'écrire de Lyon, pour me remercier de quoi les officiers du parlement de Dombes lui étoient allés faire la révérence, et ensuite me témoignoit le plaisir quelle auroit de me voir, comme si elle avoit gardé de grandes mesures avec moi. Je lui fis réponse fort honnêtement, et

(1) Le prince de Conti mourut le 9 novembre 1685. Voy. le *Journal de Dangeau* à cette date.

(2) Voy. plus haut ce que Mademoiselle a dit de la séparation de la grande duchesse et de son mari, p. 351-355.

n'en avançai pas mon voyage d'un moment. Elle alla demeurer à Montmartre, d'où elle ne devoit sortir que pour aller voir le roi, quand il lui commanderoit et l'enverroit querir dans l'un de ses carrosses. On la reçut fort bien, et on la trouva horriblement changée. La comtesse de Fiesque me mandoit : « Madame votre sœur est si à la mode : le roi l'envoie querir fort souvent; il paroît se plaire à sa conversation : enfin cela a un air admirable (1). » Je ne croyois rien de tout cela, et je jugeai bien qu'il en arriveroit ce qui est arrivé, moi qui connois la cour et le roi.

Le lendemain que je fus à Paris, j'allai à Montmartre. Elle me fit des excuses de ne m'être pas venue voir, mais qu'elle ne sortoit point. Son changement m'effraya. Elle me parut une grande gaieté. Nous ne parlâmes de rien que de la joie qu'elle avoit d'être en France. Je m'en allai à Versailles; le roi me demanda : « Vous avez vu votre sœur? — Oui, sire. — Vous l'avez trouvée horriblement changée, mais parlant beaucoup.—Il me paroît, sire, que c'est la mode d'Italie. » Monsieur me dit : « Votre sœur parle furieusement, et s'empresse, veut être de tout; mais elle ne sera de rien; car le grand-duc ne le veut pas. Je ne sais si elle a bien apporté des cabinets et des tables de Florence. » Je lui dis que je n'en savois rien. « Si elle en a, elle nous en donnera. »

Elle vint un jour ou deux après; en dînant, et elle parla beaucoup, et le roi lui répondit peu. Elle lui dit : « Sire,

(1) Voy. la lettre de madame de Sévigné en date du 3 juillet 1675, dont j'ai cité un passage plus haut, p. 352.

je sais où je suis demeurée la dernière fois, afin que Votre Majesté commence par là à me mener; c'est au labyrinthe. » Le roi répondit : « Je vous y mènerai à l'heure de la promenade. » Le roi envoya querir la reine et nous avec elle. On monta en calèche et on descendit au labyrinthe; elle suivit le roi qui marchoit devant la reine. Moi je demeurois après la reine : le roi m'appela; je crois qu'il ne savoit que lui dire. Puis on remonta en calèche, et le roi nous ramena au château, et lui dit : « Il est six heures; il faut rentrer à huit à Montmartre, » et s'en alla prendre les dames et se promener.

En ce temps-là on jouoit au hoca; la reine se mit à y jouer. Après avoir fait collation, le roi revint à neuf heures et dit à ma sœur : « Quoi! vous voilà encore! que dira madame de Montmartre? » Elle se mit à rire et dit : « Je ne viens pas ici tous les jours; quand j'y suis, il faut bien employer mon temps. C'est assez que j'arrive à minuit, quand les religieuses se lèveront pour aller à matines; elles sont couchées présentement, je les aurois réveillées. » Le roi et la reine se regardoient, et Monsieur me regardoit. Quand je vis madame la comtesse de Fiesque, je lui dis : « Comtesse, ma sœur n'a pas si bon air à la cour que vous m'aviez dit, et je crains bien qu'elle ennuie, si elle y va souvent. » Elle trouva M. le prince d'Harcourt et elle le fit mettre dans son carrosse pour l'escorter; ce que l'on trouva fort ridicule, quand on le sut. Madame Du Deffant étoit sa dame d'honneur, qui faisoit tous les jours mille fautes. Elle l'étoit de madame de Guise aussi; mais elle fit venir sa fille, et elle ne parut plus utile; elle mourut et fit bien; car on commençoit à connoître que

toute son habileté n'avoit été qu'à gagner quarante mille écus, tant du grand-duc que du roi, pour avoir fait venir ma sœur en France.

La reine m'a fait l'honneur de me dire que ma sœur n'étoit venue en France, et n'avoit eu tant d'envie d'y venir que sur un horoscope que l'on lui avoit fait par où on lui disoit qu'elle gouverneroit le roi. Cela faisoit que la reine ne la pouvoit souffrir; mais elle n'avoit rien à craindre : car elle ne le vouloit gouverner que pour faire rendre les États à M. de Lorraine et l'épouser. Elle n'avoit que cela dans la tête : dessein assez chimérique [pour] une femme qui a un mari et trois enfants. Elle disoit qu'il y avoit des casuistes à Rome qui avoient dit qu'elle n'étoit pas mariée, n'y ayant jamais consenti. Elle avoit toujours conservé un commerce avec M. de Lorraine, jusqu'à ce qu'il se soit marié avec la sœur de l'Empereur, veuve de ce roi Michel de Pologne; et ce qui est de plus surprenant, c'est que le commerce passoit par les mains de Madame de Lislebonne (1) et que mademoiselle de Guise et madame de Montmartre le savoient. Je ne comprends pas comme des personnes qui ont autant d'esprit et de vertu peuvent la flatter dans une telle chimère. Quand M. de Lorraine se maria, elle eut la jaunisse; et quand il mourut, elle affecta fort de ne le pas regretter; car comme son cousin germain et un homme de ce mérite-là, elle pouvoit en témoigner du regret; elle affecta ce jour-là une grande gaieté.

---

(1) Anne de Lorraine, mariée à François-Marie de Lorraine, comte de Lisbonne.

Depuis que Mademoiselle de Nantes commença à avoir dix ans, M. le Prince songea à la faire épouser à M. le Duc. Madame la Princesse, qui ne venoit quasi jamais à la cour, y fit de longs séjours. Un soir que l'on soupoit chez le roi, j'étois enrhumée, je toussai beaucoup. Mademoiselle de Bourbon (1), qui n'est pas belle, s'avisa de trouver cela plaisant et d'en rire avec madame la princesse de Conti; et à mesure que je toussois, elle rioit et regardoit Monseigneur. Le roi vit que cela me faisoit de la peine; il dit : « Mon fils et la princesse de Conti se sont souvenus, en voyant un homme qui est là, d'une plaisanterie du dernier voyage.» Je toussai encore : cela continua. Je sortis de table et je m'en allai dans la chambre du roi, où je fus un demi-quart d'heure jusqu'à ce que ma toux fût passée, et en rentrant je dis : « J'avois peur que ce ne fût manquer de respect de demeurer avec ma toux. » On sortit de table; la reine demeura peu à l'appartement; je la suivis et lui dis : « Je crois que Votre Majesté aura bien remarqué les ris de madame la princesse de Conti et de mademoiselle de Bourbon. — Oui, dit-elle, cela m'a paru fort impertinent, et vous avez vu que le roi a fait ce qu'il a pu pour les en empêcher, sans y pouvoir réussir. » Le lendemain tout le monde en parla, et quand on m'en parloit, je disois : « Ce sont de jeunes créatures qui ne savent de quoi elles rient : elles

(1) Marie-Thérèse de Bourbon, fille de Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé, et d'Anne de Bavière; elle était née le 1er février 1666, et elle épousa le 29 juin 1688 François-Louis de Bourbon, qui prit le nom de prince de Conti, après la mort de son frère aîné.

ont besoin d'avoir des gouvernantes pour leur apprendre à vivre, et des amis pour leur dire que cela leur sied fort mal : Madame la princesse de Conti rougit trop en riant, et l'autre est encore plus laide. »

M. le Prince et madame la Princesse furent au désespoir; car depuis que M. de Vermandois étoit mort, ils songeoient à la faire épouser à M. du Maine, et ils ne vouloient pas qu'elle me déplût. Cela fit beaucoup de bruit. Mademoiselle de Bourbon avoit le bras droit incommodé : il paroissoit plus court que l'autre et même elle ne l'allongeoit pas aisément. Je me souviens que l'on m'avoit dit qu'elle avoit eu les écrouelles, et que des drogues que l'on lui avoit mises l'avoient estropiée. Je dis à madame de Montespan : « Ce sera un beau couple si M. du Maine l'épouse : un boiteux et une manchote. » Elle me dit fort que l'on n'y songeoit point. En contant à madame de Thianges l'aversion qui m'avoit prise pour mademoiselle de Bourbon sur son rire, et la peur que j'avois que l'on ne songeât à la marier au duc du Maine, et tout ce que j'avois dit, madame de Thianges le dit à M. le Prince, et madame de Montespan le dit au roi. Un jour que j'étois chez madame de Montespan, où j'allois souvent, le roi me parla de cela, et me dit qu'il ne me falloit pas m'inquiéter que l'on mariât le duc du Maine sans ma participation; qu'il m'avoit trop d'obligation; mais qu'il ne falloit pas aussi que je me fâchasse si aisément et que je prisse des aversions pour si peu de chose; que M. le Prince et madame la Princesse étoient au désespoir. Je dis qu'il n'en falloit plus parler, et que, si elle épousoit M. le duc du Maine, je ne les verrois jamais ni l'un ni l'autre. Le roi étoit fort embarrassé, et moi

fort fière. Je les laissai-là. Nous nous parlions chez la reine ou chez madame la Dauphine; car quoique j'aie dit que la reine m'avoit dit en sortant, je ne sais si ce fut elle ou madame la Dauphine, mais cela fut dit; ce fut une des deux.

Le mariage de mademoiselle de Nantes se fit, lorsque j'étois ici (1), sans que personne m'en donnât part que madame de Montespan, qui m'écrivit cela comme elle auroit fait une autre nouvelle. Je ne m'en souciai guère. Avant que de partir, je voyois tous les jours M. le Duc à Clagny, faisant sa cour à mademoiselle de Nantes, qui étoit belle comme les anges, et lui fort laid, petit, gros, la taille gâtée, mais beaucoup d'esprit et qui promettoit beaucoup.

Quand je retournai à Paris, je fus à Fontainebleau où étoit la cour. M. le cardinal de Bouillon fut exilé aux noces de madame la Duchesse, parce qu'il voulut manger à la table du roi; on lui refusa : il ne fit point le mariage. Depuis la mort de M. le prince de Conti, M. son frère n'avoit bougé de Chantilly d'auprès de M. le Prince. Ce séjour-là lui a été fort avantageux pour le rendre le plus honnête homme du monde, M. le Prince l'aimant chèrement.

On fit, au jour de l'an (2), M. le duc de Chartres, M. le duc de Bourbon et M. le prince de Conti cor-

---

(1) Le mariage de Louis III, duc de Bourbon, avec Louise-Françoise de Bourbon, eut lieu le 23 juillet 1685.

(2) De l'année 1686. Il y a erreur dans les *Mémoires de Mademoiselle :* ce fut le dimanche 2 juin 1686, jour de la Pentecôte, qu'eut lieu la cérémonie dont elle parle. Voy. le *Journal de Dangeau* avec les additions de Saint-Simon, t. I, p. 343-344.

dons bleus. Il arriva le matin à Versailles, y dîna et s'en retourna à Chantilly; on admira son bon air, sa bonne mine. M. de Lauzun vivoit à son ordinaire, jouant beaucoup chez Monsieur, voyant moins Monseigneur, faisant le dévot, c'est-à-dire des retraites aux pères de la Doctrine chrétienne. Madame la comtesse de Lauzun vint à Paris et logea chez lui; elle se fit catholique; et l'abbaye de Saintes, qu'avoit madame de Foix, fut vacante par sa mort; le roi donna l'abbaye à madame de Lauzun, sœur de M. de Lauzun, qui étoit religieuse dans cette maison. La conversion de madame de Lauzun lui avoit fait avoir commerce avec le P. de La Chaise, et ce fut par là qu'elle l'eut. Madame de Nogent maria sa fille aînée à un gentilhomme de Gascogne, et un an après la cadette, qu'elle aimoit passionnément, à M. de Biron : elle me fit part de ces deux mariages.

La grande-duchesse couchoit quelquefois à Versailles et à Saint-Germain, dans des appartements d'emprunt; car le roi ne lui en vouloit pas donner. On commença à la négliger : le roi en faisoit peu de cas. On la trouvoit ennuyeuse, parlant beaucoup et peu agréablement, faisant sans cesse des histoires de son domestique, des chevaux qu'elle achetoit, des noms qu'ils avoient, d'où ils venoient; enfin des détails de maquignon ou de demoiselle de campagne qui va aux foires avec son mari, et elle s'habille quasi de même.

Je ne marque année, ni époque : j'écris selon qu'il m'en souvient, et on pourra juger que ces Mémoires ont eu de grands intervalles sans écrire de suite. Madame la duchesse de Bourbon (car elle s'appeloit ainsi pour lors) eut la petite vérole à Fontainebleau; ma-

dame de Montespan s'enferma avec elle et madame sa belle-mère; M. le Prince, qui étoit à Chantilly, s'y enferma aussi. Elle fut à la mort. Le roi voulut l'aller voir : M. le Prince se mit devant la porte et lui dit qu'il l'empêcheroit d'entrer. Il tomba malade et y mourut (1). Ce fut une grande perte pour l'État; car dans les conjonctures présentes, il auroit bien servi le roi. Il paroît que sa tête étoit aussi bonne que son cœur, puisque le plus grand capitaine que l'on ait présentement est son disciple (2), M. de Luxembourg : il a appris sous lui. Il écrivit au roi une fort belle lettre, pour lui demander pardon des choses qu'il avoit faites, qui lui avoient pu déplaire; elle étoit fort chrétienne, aussi bien que sa mort; mais j'aurois voulu qu'il n'eût point prié le roi que madame sa femme demeurât toujours à Châteauroux. J'en fus fort fâchée : je rappelai notre ancienne amitié, et j'oubliai tout ce qu'il m'avoit fait. J'étois malade dans le temps qu'il mourut; j'avois eu une colique qui m'avoit duré quatre jours, pendant lesquels M. de Lauzun venoit tous les jours à ma porte.

Il y eut quelque mouvement en Angleterre que M. de Monmouth causa (3), dont je ne parlerois point sans

---

(1) Le grand Condé, Louis de Bourbon, mourut le 11 décembre 1686.

(2) Henri de Montmorency-Bouteville avait été un des compagnons et des disciples du grand Condé, que l'on désignait sous le nom de *petits-maîtres*. Cette allusion de Mademoiselle aux succès du maréchal de Luxembourg prouve qu'elle a écrit cette partie de ses Mémoires vers 1690. Ce fut en cette année que Luxembourg gagna la bataille de Fleurus (30 juin 1690).

(3) La révolte du duc de Montmouth avoit eu lieu au mois de février 1685; il fut pris et décapité au mois de juillet.

que cela obligea M. de Lauzun à demander permission d'aller en Angleterre chercher la guerre. Ce voyage fut ce que j'ai déjà dit dans d'autres occasions : il fut loué et blâmé. D'abord il réussit bien, mais il n'en revint pas fort content; il rapporta beaucoup de choses. J'étois ici quand il passa à Abbeville; il envoya un gentilhomme me faire ses compliments; je crois qu'il m'écrivit; mais je ne lui fis point de réponse. Il acheta force marchandises de la Chine, il en envoya une grande quantité à Choisy; très-jolies, mais je ne les voulus pas recevoir, et le gentilhomme les étala sur des tables, chez Rollinde, qui y a une maison; je ne pus m'empêcher de les aller voir, mais bien de les recevoir.

Depuis qu'il étoit mal avec moi, mes sœurs, qui s'étoient tant déchaînées contre lui, ne perdoient pas d'occasion d'en dire du bien et de le louer. La grande-duchesse s'accoutuma d'aller à Saint-Mesme tous les étés, et de là à Alençon; et tous les jours elle venoit, quand madame de Guise étoit à Paris, dîner et jouer chez elle. Depuis la mort de ma belle-mère, que ma sœur a eu Alençon, elle y va toujours devant l'Ascension et en revient à la Saint-Martin en été. Il prit fantaisie à la grande-duchesse de me dire : « On m'a ordonné les eaux de Forges pour mon mal de gorge; j'ai envie d'aller à Eu avec vous pour les y prendre. » C'étoit à Verseilles, en nous promenant, qu'elle me fit cette proposition. Je lui répondis : « Je serois bien aise de vous faire ce plaisir, mais vous devez songer que j'ai des mesures à garder avec le grand-duc, qui a toujours parfaitement bien vécu avec moi. — Eh! je vais bien à Alençon. — Ce n'est pas de même : ma-

dame de Guise n'est pas si bien avec lui que moi. — Comment! me dit-elle en colère, ménager ce ridicule! tout le monde s'en moque. Ne me suis-je pas moquée de lui, quand je suis venue ici? Je lui ai fait accroire que je me voulois faire religieuse à l'hôpital de Poitiers; il l'a cru. Je me moque de lui; je ne lui tiendrai rien de tout ce que je lui ai promis. » Elle continua sur ce ton-là à dire force choses dans un grand emportement, que j'écoutai avec pitié; je lui laissai tout dire et ne lui répondis rien. On nous vint appeler que la reine sortoit. Le soir, je demeurai au coucher de la reine, et comme le roi sortit, je le suivis dans le petit salon, et je lui contai ce qui s'étoit passé : il me dit que j'avois bien fait, et que le grand-duc ne vouloit pas qu'elle allât hors de Montmartre; que c'étoit une folle. Elle bouda, et il n'en fut ni plus ni moins.

Madame de Guise me fit deux tours admirables. Depuis la mort de sa mère, elle logea à Luxembourg, s'étant brouillée tout à fait avec mademoiselle de Guise depuis la mort de son mari; mais elle n'étoit pas délogée encore de l'hôtel de Guise.

Je pris l'occasion de me décharger sur elle de la moitié du palais de Luxembourg, que je m'étois obligée de prendre tout entier après la mort de ma belle-mère, par un traité que j'avois signé avec elle, et qui avoit été fait par l'avis de MM. le maréchal d'Estrées, Colbert et Le Pelletier, ministre d'État (1), que le roi avoit commis pour nous régler. Ma sœur vint loger [à

(1) Le Pelletier n'était pas encore ministre à l'époque de la mort de Marguerite de Lorraine; il ne le devint qu'après la mort de Colbert.

Luxembourg, et quelque temps après] (1) elle s'avisa de vouloir vendre la moitié à M. le Prince (2); mais elle ne [le] pouvoit, comme vous avez vu. L'évêque d'Autun, qui est un tracassier, homme de mauvaise foi, bien avec tout le monde, et qui gouverne mademoiselle de Guise, les raccommoda en apparence et fit un marché avec M. le Prince. Il lui donnoit l'hôtel de Condé, Le Raincy et quelque argent, et mademoiselle de Guise devoit vendre l'hôtel de Guise et demeurer avec elle. M. le Prince me vint trouver et me dit : « J'ai, sous votre bon plaisir, fait un traité de Luxembourg, c'est-à-dire de la part de madame de Guise. Je crois que vous aimerez mieux nous avoir logés avec vous qu'elle. » Je lui parus surprise et répondis : « Nous sommes fort bien ensemble; nous y loger, ce seroit le moyen de nous brouiller. » Je lui demandai : « En avez-vous parlé au roi? — Non; car j'attendois votre agrément. » Je lui dis : « Je crois que madame de Guise ne peut le vendre et je crains que nous ne nous accommodions point ensemble; » et je finis répondant comme une Normande.

---

(1) Les mots entre [ ] ne sont pas dans le manuscrit; il y a un espace laissé en blanc. J'ai conservé le texte donné par les anciennes éditions.

(2) Les anciennes éditions ont substitué *M. le duc de Luxembourg* à *M. le Prince*. Il y a *M. le Prince* dans le manuscrit. D'ailleurs, cette histoire a déjà été racontée plus haut (p. 372-375), et on a vu qu'il s'agissait toujours de M. le Prince. Les anciens éditeurs ont cru sans doute que, le prince de Condé étant mort, il fallait remplacer son nom par celui de M. de Luxembourg. Ils ont oublié que Mademoiselle revient sur des événements passés depuis dix ans aux moins, puisqu'ils remontent à l'année 1675.

Le soir je le dis au roi, qui me parut surpris, et qui me dit que j'avois raison de n'y consentir pas, et que M. le Prince ne lui en avoit point parlé. Je lui dis aussi que j'irois le lendemain à Paris pour voir si M. le Prince pouvoit l'acheter; que je croyois que madame de Guise s'étoit embarquée mal à propos, comme elle faisoit souvent avec son bon esprit. Je crois que le roi témoigna ne le pas approuver, car M. le Prince vint le lendemain me voir : je revenois de la messe des Carmes à pied; je le trouvai au bas du degré dans sa chaise, qui avoit la goutte. Il me dit : « En quelque état que je sois, j'ai voulu venir ici pour vous faire les excuses de mon fils, et pour vous dire que je ne savois rien de cette affaire. On ne peut pas en avoir mieux usé que vous avez fait; » et sur cela me fit mille honnêtetés. Je vis l'après-dînée madame de Longueville, qui me dit : « C'est l'évêque d'Autun et Gourville qui mettent cela dans la tête de M. le Duc. Luxembourg est trop grand : il est si petit (1), et toute sa famille! que feroit-il là? M. mon frère on a été fort fâché. »

Quand M. le duc de Bourbon épousa mademoiselle de Nantes, madame de Guise crut qu'après ce mariage on pouvoit accabler tout le monde, et crut la conjoncture d'autant plus favorable que, M. le Prince et moi étant mal ensemble, il seroit bien aise de faire voir des nouvelles marques de sa faveur. Jamais madame de Guise ne s'étoit tant empressée à me faire des amitiés que tout l'hiver, me rendant des soins. J'eus un petit abcès derrière la tête, qu'il fallut ouvrir; elle y vou-

(1) Voy. ce que dit madame de Caylus dans ses *Souvenirs* de la taille de gnome de M. le Duc.

lut être, et elle se mit la tête contre la muraille, pleura quand on y mit une tente, enfin fit des choses qui me furent suspectes, et je dis dans ce temps-là à Rollinde et à d'autres : « Madame de Guise machine quelque chose contre moi; car elle me fait beaucoup d'amitiés, et je la connois. »

Un jour que je revenois de Versailles, je dînai à Paris pour aller coucher à Choisy, où je ne devois être qu'un jour. Il vint un de mes amis, un officier des troupes, qui me demanda si je savois que le marché que madame de Guise avoit fait de Luxembourg avec M. le Prince étoit rompu. Je lui dis : « Je ne sais ce que c'est; contez-moi ce que vous en savez. » Il commença : « Je viens de voir un tel (qu'il me nomma; c'est un homme que je connois), qui m'a dit : « *Savez-vous ce que c'est que l'affaire de madame de Guise avec M. le Prince? et Mademoiselle le sait-elle?* Je lui répondis : *Il y a quelques jours que je n'ai pas vu Mademoiselle; je n'en sais rien, et peut-être ne le sait-elle pas?— Vous lui pouvez dire que, comme j'étois chez M. de Gourville ce matin, M. de Charmoy y est venu, et Gourville est allé à lui, et lui a dit : « Vous pouvez mander à madame de Guise* (car elle étoit partie pour Alençon) *que M. le Prince lui est fort obligé de l'honneur qu'elle lui a fait; mais que c'est une affaire rompue. — Quoi! tout à fait? dit Charmoy. » Gourville dit : « Le roi ne le trouve à propos. » Il s'en alla; Gourville, à qui cet homme demanda ce que c'étoit, lui répondit : « C'est que madame de Guise vouloit vendre sa part de Luxembourg, et le roi ne l'a pas voulu. »* Je fus fort surprise de cela, et fort obligée au roi d'en avoir si bien usé pour moi, sans que je lui en eusse

parlé. Je fus quasi tentée de m'en retourner à Versailles; mais cela auroit paru trop affecté.

Je demeurai le samedi à Choisy; le dimanche j'allai coucher à Versailles et n'en parlai à personne. Le lundi avant que le roi vînt, je me trouvai en tiers avec madame la Dauphine et Madame; je leur [dis] : « Comme vous n'êtes pas dévotes, non plus que moi, mais de bonne foi, qui ne voudriez tromper personne, je m'en vais vous dire un tour que madame de Guise m'a fait.» Elles furent fort surprises et la trouvèrent une grande friponne. J'attendis le roi dans le dernier cabinet. Monsieur, qui alloit devant le roi, me dit : « Que faites-vous là? voulez-vous parler au roi? » Je lui répondis : « Passez votre chemin. » Le roi s'arrêta, et M. de Duras, qui étoit en quartier, passa. Je commençai : « Je rends mes très-humbles grâces à Votre Majesté. — Et de quoi? — De ce que vous avez eu la bonté de ne me pas mettre sur le carreau et être obligée d'aller louer en chambre garnie dans la rue de la Huchette. — Qui vous a dit cela? » Je répondis : « Je n'en demandois pas davantage. — Ah! je sais ce que c'est; je vous assure qu'il n'en est rien. — Je suis charmée des bontés de Votre Majesté; on ne peut pas être plus reconnoissante que je ne suis, ni plus contente que vous connoissiez ma sœur telle qu'elle est, en faisant la dévote. — Vous devez être sûre de mon amitié, ma cousine; mais cela n'est point. — Je sais ce que j'en ai à croire; allez dîner, Sire. » Monsieur étoit en grande curiosité; En sortant de table, il alla chez le roi; je lui dis : « J'irai chez vous vous dire ce que j'ai dit au roi. » J'y fus; il me dit qu'il avoit demandé au roi ce que c'étoit; que le roi lui avoit dit : « Je suis étonné que ma cousine

sache une chose fort secrète, et que j'avois fait tout ce que j'avois pu pour qu'elle ne la sût pas, croyant bien qu'elle la fâcheroit : c'est que sa sœur de Guise a encore voulu vendre sa part de Luxembourg [à M. le Prince], et il m'en est venu parler! « *Et ma cousine! Comment serez-vous unis? Vous n'êtes pas trop bien.* » Il répondit : « *Madame de Guise m'a assuré qu'elle en seroit fort contente. — Et moi je vous assure du contraire, et qu'elle n'y consentira jamais. — Si Votre Majesté ne le veut pas, je n'y songerai point.* » Le roi dit : « Ce n'est pas moi; mais je vous réponds qu'elle n'y consentira pas, et cette affaire vous fera de l'embarras; même il est bon qu'elle n'en sache rien. »

Monsieur ajouta : « Vous êtes fort obligée au roi, car il m'en a parlé avec beaucoup de bonté. » Je me plaignis à quelques amis et amies de madame de Guise de son procédé. Elle écrivit une lettre à l'évêque de Dax de sa main, signée; elle désavouoit l'affaire, comme une chose dont elle n'avoit jamais entendu parler, même avec serment. Je répondis simplement : « Je la connois, il y a longtemps; elle est fille de sa mère : je la reconnois là. » Quand elle revint, elle me fit tout aussi bonne mine que si elle en avoit bien usé avec moi.

M. le Prince fut honteux. Un jour, chez madame de Montespan, il en parla à la comtesse de Fiesque et dit : « Je n'en aurois jamais parlé au roi ni songé [à en parler] sans que madame de Guise m'en pressa fort, m'assurant que Mademoiselle en seroit ravie : car à moins de cela comment y songer? Trouvez moyen de placer cela dans quelque conversation, et que Mademoiselle le sache. » Il s'ennuyoit d'être mal avec moi;

car son humeur inquiète ne lui permet pas de demeurer longtemps dans une même situation (1), et moi je ne leur faisois pas [de] mal. Je voyois que j'avois eu tort dans mon chagrin de dire une chose de mademoiselle de Bourbon, qui avoit fort fâché M. le Prince, qui vivoit encore dans ce temps-là. Je ne laissois pas de voir madame la Princesse. Madame la princesse palatine (2) mourut ; j'y allai et je trouvai M. le Prince, à qui je fis mille amitiés. Il me dit : « Je suis sensible à tout ce que vous me faites de bien et de mal. » Je lui dis : « J'ai toujours les mêmes sentiments pour vous ; et si j'ai fait quelque chose qui vous ait déplu, les gens qui sont prompts doivent pardonner à ceux qui le sont comme eux. » Je crois ne l'avoir pas vu depuis ce jour-là.

M. de Lauzun vivoit à son ordinaire toujours dans l'obscurité, mais faisant parler de lui, et souvent par des choses qui me fâchoient. Quand je revins d'Eu, en 1688 (3), on habilla mes gens de neuf. Un jour, comme je me promenois dans le parc de. . . . . (4).

---

(1) Il s'agit ici d'Henri-Jules de Bourbon, fils du grand Condé, qui porta le nom de *M. le Prince* après la mort de son père. Comme Mademoiselle désigne par ce titre tantôt le père, tantôt le fils, il en résulte un peu de confusion dans cette partie de ses Mémoires.

(2) La princesse palatine était morte le 6 juillet 1684, à l'âge de soixante-huit ans. Tout le monde connaît l'oraison funèbre de cette princesse par Bossuet.

(3) Mademoiselle ne revint d'Eu en 1688 que le 5 décembre. Voy. le *Journal de Dangeau* à cette date.

(4) Le manuscrit s'arrête là. On a ajouté dans les anciennes éditions : « Versailles, je rencontrai le roi ; il s'arrêta pour me parler. »

FIN DES MÉMOIRES DE MADEMOISELLE DE MONTPENSIER.

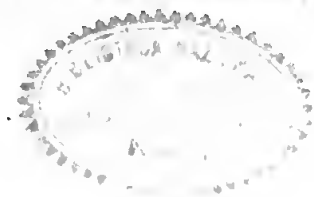

548711

APPENDICE.

I.

DISGRACE DE M. ET DE MADAME DE NAVAILLES.

(*Mémoires de Mademoiselle*, t. IV, p. 2.)

Le *Journal d'Olivier d'Ormesson* fixe la date de la disgrâce de M. et de madame de Navailles, et en indique les causes, du moins celles qui couraient dans le public : « Le samedi 28 juin 1664, je sus la disgrâce de madame de Navailles, et que, mercredi dernier, le roi, étant chez la reine mère, envoya querir M. Le Tellier et lui commanda de dire à M. de Navailles qu'il eût à se défaire et de sa charge de lieutenant des chevau-légers et de son gouvernement du Havre, et que M. Le Tellier lui ayant dit que Sa Majesté ayant pris cette résolution, il croyoit qu'il la devoit tenir secrète durant huit jours, jusqu'à ce qu'il eût choisi des successeurs, afin de se délivrer de beaucoup d'importunités, son dessein étoit de gagner du temps et empêcher l'éclat pour donner moyen à quelque accommodement. Mais le roi lui répondit qu'il n'y avoit point à différer, et que l'on verroit ceux qui se présenteroient. Chacun raisonne sur les causes de cette disgrâce : on dit l'éclat que fit madame de Navailles à Saint-Germain pour fer-

mer au roi l'entrée de la chambre des filles de la reine (1). On dit que depuis quinze jours le roi, ayant voulu assembler toutes les troupes de sa maison, à cause de la venue du légat, M. de Navailles demanda au roi un quartier pour les chevau-légers, et le roi lui ayant dit qu'il n'en donneroit point et qu'ils se logeassent pour leur argent, M. de Navailles répliqua : « Ceux qui sont à V. M. sont bien malheureux d'être ainsi traités. » A quoi le roi ne répondit mot, mais étant monté à la chambre de mademoiselle de la Vallière, se tournant à ceux qui l'avoient suivi, il dit : « Il n'a tenu qu'à moi d'avoir une querelle avec M. de Navailles, si j'avois été si chaud que lui. » Des amis en ayant averti M. de Navailles, il vint attendre le roi et lui fit des excuses de ce qu'il lui avoit dit; mais le roi lui dit qu'il étoit né d'un pays chaud et trop colère; que, pour lui, il étoit plus froid; qu'il avoit un ton et qu'il disoit les choses d'une manière si haute, qu'il avoit toujours raison, et que c'étoit son air, qu'il ne pouvoit changer. On ajoute une troisième cause, et peut-être la plus forte, qui est que le roi a su que madame de Navailles avoit eu part à l'affaire que la reine mère avoit faite à madame de Brancas (2), pour avoir été à la prome-

(1) Cf. les *Mémoires de madame de Motteville*, à l'année 1664, et les *Mémoires de Mademoiselle de Montpensier*, même date, t. III, p. 540.—Saint-Simon, à l'occasion de la mort de madame de Navailles, arrivée le 14 février 1700, revient sur l'histoire de cette dame et sur les causes de sa disgrâce (Voy. *Mémoires*, t. II, p. 371-373; édit. Hachette, in-8°).

(2) Suzanne Garnier, fille de Mathieu Garnier, trésorier des parties casuelles, mariée à Charles, comte de Brancas, chevalier d'honneur de la reine Anne d'Autriche. (Voy. ce qu'en dit madame de Motteville, à l'année 1664.)

nade avec mademoiselle de la Vallière, et qu'il en avoit été fort piqué.

» Le dimanche 29 juin, je fus le matin chez M. Le Tellier, auquel je parlai de l'affaire de madame de Navailles. Il me la confirma et s'étendit fort sur la conduite qu'il falloit avoir avec le roi, qui étoit très-fin et très-habile. De là je fus faire ma cour chez le roi et ensuite chez la reine mère, où je remarquai une grande consternation sur le visage de tous les courtisans épouvantés de l'exemple de M. de Navailles.

» Le mardi 1er juillet, le soir, on me dit que le roi avoit fait l'accommodement de madame de Brancas avec la reine mère; que, pour cet effet, il avoit mandé madame de Brancas chez madame la Comtesse (1), et lui avoit témoigné que cet accommodement étoit son affaire, et que jamais il n'abandonneroit ses amis, et, après vingt ans, seroit ferme pour eux comme le premier jour; qu'il savoit que c'étoit madame de Fleix qui avoit fait cette pièce, et madame de Navailles; qu'il s'en souviendroit; qu'il avoit tâché de gagner la première par mille honnêtetés; qu'il avoit fait pour cela beaucoup de caresses à son fils (2), mais qu'il ne l'avoit su vaincre; que, si les ducs étoient à faire, son fils ne le seroit pas, et enfin convint de parler lui-même à la reine mère, dit à madame de Brancas que cela ne gâteroit pas ses affaires et qu'il en vouloit lui-même prendre le soin, et lui dit mille choses obligeantes. Sur

(1) Cf. les *Mémoires de madame de Motteville*, à l'année 1661.

(2) Gaston de Foix; il avait été nommé duc de Randan en 1663.

cela, les uns disent que c'est par pure générosité; les autres, que sa fille est fort belle et qu'il ne la hait pas. »

II.

FUNÉRAILLES DE LA REINE MÈRE.

(*Mémoires de Mademoiselle*, t. IV, p. 29.)

Mademoiselle renvoie pour la marche du convoi de la reine mère aux gazettes et mémoires du temps. Comme ces ouvrages ne sont pas toujours entre les mains des lecteurs, il m'a paru utile de donner la description des funérailles d'Anne d'Autriche, d'après le *Journal d'Olivier d'Ormesson* (1):

« L'ordre de cette cérémonie étoit que les compagnies des gardes suisses et françoises étoient en haie depuis le Louvre jusqu'à la porte Saint-Denis. La marche étoit de sept ou huit carrosses de deuil à six chevaux blancs, pleins de dames; après, les deux compagnies de mousquetaires, chacun un flambeau de cire blanche à la main, et un crêpe sur le chapeau et sur les tambours et timballes, avec leurs casaques ordinaires; les chevau-légers, de même; les petits officiers de la maison, vêtus de deuil, à pied; les autres officiers à cheval, vêtus aussi de deuil, leurs chevaux

(1) Deuxième partie, f° 128 v° et 129 r°.

Digitized by Google

houssés et caparaçonnés de deuil. Après marchoient deux carrosses de deuil, dont les chevaux étoient couverts de drap noir, avec une croix de tabis blanc; puis le carrosse de M. l'archevêque d'Auch, son grand aumônier; après, cinq carrosses, dans chacun desquels étoit une princesse du sang, remplis de duchesses et princesses étrangères, sans ordre ni préséance entre elles. Les cinq princesses étoient mademoiselle d'Orléans (1), mademoiselle d'Alençon, madame la Princesse, madame de Longueville et madame de Carignan. Puis venoient les pages à cheval aussi vêtus de deuil, et tous les valets de pied autour du chariot, où étoit le corps, attelé de six chevaux caparaçonnés de velours noir avec des croix de toile d'argent; sur le chariot, une représentation fort large et fort haute. Le chariot étoit couvert d'un grand drap de velours, avec la croix de toile d'argent aux quatre coins avec les armes, bordé d'un demi-pied d'hermine. Les quatre coins de ce poële étoient portés par quatre aumôniers en surplis et manteau noir à cheval. Après suivoient les gardes de la reine, vêtus de deuil, leurs chevaux caparaçonnés, leurs carabines renversées et la crosse en haut. Puis venoit la compagnie des gens d'armes du roi, [qui] fermoit le convoi. Tous ceux qui étoient du convoi portoient un flambeau blanc à la main.

» L'ordre n'y fut pas bien observé : car cette pompe marcha à trois fois et non pas d'une seule suite, faute de s'entendre.

» Le corps de la reine mère avoit été gardé dans le

(1) Mademoiselle de Montpensier, qu'Olivier d'Ormesson appelle ordinairement *Mademoiselle d'Orléans*.

Louvre, et toujours il y avoit eu des évêques et des abbés de la part du clergé, deux duchesses et deux dames de la cour, des religieux capucins et feuillants et des ecclésiastiques de la paroisse. Le peuple y avoit été admis pour prier Dieu pour elle, y ayant des gardes pour empêcher la foule. »

III.

MADEMOISELLE DE LA VALLIÈRE.

(*Mémoires de Mademoiselle*, t. IV, p. 48.)

On place au mois de décembre 1663 le premier accouchement de mademoiselle de la Vallière. Il fut enveloppé d'un profond mystère, comme le prouve le passage suivant du *Journal d'Olivier d'Ormesson*, à la date de décembre 1663 : « Je veux écrire ici une histoire qui se débite partout et qui peut être de conséquence. Le mardi 18 décembre 1663, la marquise de Villeroy (1), étant près d'accoucher, pria Boucher de ne pas s'engager ailleurs, ou au moins de faire savoir où il seroit, afin que l'on le pût trouver. L'on dit que Boucher, le mercredi matin, étant arrivé chez madame la marquise de Villeroy, après s'être fait chercher toute la nuit, dit que, cette nuit-là, étant chez lui, on l'étoit

(1) Marguerite de Cossé, fille de Louis, duc de Brissac.

venu querir dans un carrosse; que, y étant entré, on lui avoit bandé les yeux, et que, après demi-quart d'heure de marche fort vite, il étoit entré dans une maison où, ayant monté un escalier, les yeux bandés, il avoit été introduit dans une chambre où, ayant eu les yeux débandés, il vit une dame au lit masquée ayant dix ou douze personnes auprès d'elles démasquées, le lit et les tapisseries couverts de draps, et qu'ayant heureusement délivré cette dame, l'on lui rebanda les yeux, on le mit dans le carrosse et on le ramena chez lui, après avoir été payé honnêtement. On prétend que Boucher fit cette relation chez la marquise de Villeroy, où il arriva assez à temps pour l'accoucher heureusement d'un fils.

» L'on applique cette histoire à mademoiselle de la Vallière, que l'on prétend être accouchée. Voici des circonstances véritables sur lesquelles on se fonde : mademoiselle de la Vallière, depuis longtemps, vit fort retirée, sans sortir, vêtue toujours d'un manteau de chambre. A son retour de Vincennes, le roi l'a fait loger au palais Brion (1), et l'a tirée d'auprès de Madame. Depuis longtemps, feignant d'être incommodée, elle ne sortoit point, et ceux qu'elle recevoit le soir pour jouer ne la voyoient que dans le lit. Il est véritable encore que, dans le temps marqué ci-dessus, on a été quatre jours sans la voir, et, après, on l'a vue au lit comme devant. L'on ajoute que le mercredi matin

(1) On nommait ainsi l'hôtel que le duc de Damville, qui s'appelait d'abord Brion, avait fait bâtir dans la rue de Richelieu. Louis XIV le fit détruire dans la suite, et on le remplaça par une galerie que l'on réunit au Palais-Royal.

M. Colbert entra chez le roi, qui étoit encore au lit, et lui parla longtemps. Voilà le commencement d'un roman.

» A la messe de minuit, mademoiselle de la Vallière parut aux Quinze-Vingts (1) fort pâle, et depuis elle est trouvée fort changée, et personne ne doute plus qu'elle ne soit accouchée d'un fils, que l'on dit être nourri par les soins de madame de Choisy (2). »

IV.

CAMPAGNE DE FRANCHE-COMTÉ EN 1668.

(*Mémoires de Mademoiselle*, t. IV, p. 64 et suiv.)

Olivier d'Ormesson a résumé dans son *Journal*, en précisant les dates, les principaux événements de cette campagne : « Comme cette conquête de la Franche-Comté est fort belle et heureuse, il est bon d'en remarquer les circonstances. M. le Prince, sous le

---

(1) L'hospice des Quinze-Vingts était situé au coin de la rue Saint-Honoré et de la rue Saint-Nicaise. En 1780, il fut transféré au faubourg Saint-Antoine, rue de Charenton; et sur l'emplacement de l'ancien hôpital, on ouvrit les rues de Chartres et de Valois.

(2) Louis XIV eut, en effet, de mademoiselle de la Vallière un fils, nommé Louis de Bourbon, dont Voltaire place la naissance au 27 décembre 1663. Cet événement devrait être reporté, d'après le *Journal d'Olivier d'Ormesson*, au 18 ou 19 décembre 1663. Cet enfant mourut en 1666.

Digitized by Google

prétexte d'être en Bourgogne aux États, avoit pris connoissance exacte que la Franche-Comté étoit sans aucunes troupes et sans défiance, parce qu'ils ne doutoient pas que le roi ne leur accordât la neutralité, comme à la dernière guerre. Les habitants de la Franche-Comté ayant envoyé vers lui pour demander la neutralité, il les a amusés. Cependant le roi a fait marcher son armée, sans découvrir son dessein, et ces habitants se sont vu attaquer, sans avoir su qu'ils le devoient être. Besançon et Salins se sont rendus à la vue des troupes. Le roi en arrivant est allé à Dôle, a fait insulter les contrescarpes et quelques demi-lunes, où il y a eu quatre ou cinq cents hommes tués. Les habitants étonnés, se voyant sans troupes et sans espérance de secours, se sont rendus le mardi gras, 14 février 1668. Le roi a marché en même temps à Gray; le gouverneur a fait mine de se vouloir défendre; mais le marquis de Dien, gouverneur général sous Castel-Rodrigo, qui est du pays et y a tout son bien, s'est venu rendre au roi et étant allé à Gray a persuadé au gouverneur de se rendre; ainsi le roi y est entré le dimanche 19 février et y a fait chanter le *Te Deum*, ayant à sa droite le gouverneur général et à sa gauche le gouverneur particulier de la ville, et le même jour il est parti pour le revenir.

» Ainsi le roi est parti de Saint-Germain le 2 février, est arrivé le 8 à Dijon, a su en arrivant que le 6 Besançon et Salins avoient été pris; il a attaqué Dôle le 12, l'a pris le 14, est allé à Gray et l'a pris le 19, est parti aussitôt et est arrivé à Saint-Germain le 24. Ainsi, en vingt-deux jours du mois de février, il est parti de Saint-Germain, a été en Franche-Comté, l'a prise en-

tièrement et est revenu à Saint-Germain. Cette conquête est grande et admirable dans ses circonstances. »

V.

RÉCEPTION DE DUCS ET PAIRS (2 décembre 1665).

(*Mémoires de Mademoiselle*, t. IV, p. 67.)

Mademoiselle rappelle la réception des ducs et pairs de 1665 sans entrer dans les détails. Voici, d'après le *Journal d'Olivier d'Ormesson*, le récit de cette cérémonie : « Le mercredi 2 décembre 1665, le roi vint au parlement pour la réception des ducs et pairs et faire cesser la contestation des maîtres des requêtes avec la grand'-chambre. J'y étois le quatrième maître des requêtes; M. le chancelier y vint et l'on députa deux conseillers de la grand'chambre à l'ordinaire pour le recevoir sans qu'il eût des masses devant lui, comme aux lits de justice. Tout le parlement étoit en robes noires; sur le banc des présidents, M. le chancelier, le premier président, les présidents de Maisons, de Mesmes, Le Coigneux, Bailleul, Molé et Nesmond, M. l'évêque de Césarée, qui empêcha encore MM. de Morangis, Bellièvre et Bonnelle de prendre place; au-dessous MM. de Montmort, Pinon, Jassault et moi, et au-dessous M. Courtin de la grand'chambre. Le roi étant à la Sainte Chapelle, les quatre anciens présidents et les six conseillers de la grand'chambre allèrent au-devant. Le roi entra

sans tambours, trompettes, ni aucun bruit, à la distinction des lits de justice. M. le duc d'Enghien, M. le Prince, Monsieur, marchant immédiatement devant le roi, passèrent par le milieu du parquet, croisant les présidents. M. le duc d'Enghien n'y auroit pas passé, si le roi n'étoit présent. Le roi étoit en habit et manteau violet, assis sur son trône ordinaire; à sa droite, Monsieur, M. le Prince et M. le duc d'Enghien, MM. les ducs de Chaulnes, de Richelieu, d'Estrées, de Gramont, de Villeroy, de Mortemart, de Créqui, de Saint-Aignan, de Noailles et de Coislin. M. le duc d'Elbœuf s'y étoit présenté; mais à cause de la contestation entre M. de Vendôme et lui pour la préséance, le roi leur ordonna de se retirer. Du côté des pairs ecclésiastiques étoient MM. d'Estrées, duc de Laon, et La Rivière, duc de Langres. Le capitaine des gardes ne suivit le roi que jusqu'au coin du parquet et passa entre les conseillers, par le coin du banc des présidents, près de la Lanterne, pour se mettre debout du côté des pairs ecclésiastiques, et cela contre l'ordre; car M. de Villeroy dit sur cela qu'il devoit demeurer au coin du parquet en dehors et cita l'exemple de Henri II, qui vint au parlement pour faire arrêter plusieurs conseillers pour la religion, Du Bourg et autres.

» Chacun étant en sa place, le roi ôtant son chapeau dit : *Messieurs, je suis venu en mon parlement; M. le chancelier vous dira ma volonté.* M. le chancelier étant ensuite monté au roi et mis à genoux pour recevoir ses ordres, ayant repris sa place sur le banc des présidents, dit que le roi ayant honoré des personnes, illustres par leurs services, de la dignité de duc, il venoit au parlement pour leur réception; et ensuite ayant

dit à M. Ménardeau de parler, il dit que M. de Bouillon présentoit requête pour être reçu duc; que par le contrat d'échange de Bouillon et de Sedan, le roi avoit promis de lui ériger en duché Château-Tierry et Albret, donnés en échange; que, par l'arrêt de vérification de 1652, il étoit dit qu'il n'auroit rang que du jour de l'arrêt; lut le dispositif de l'arrêt et ensuite les lettres d'érection en duché de Château-Tierry et d'Albret, tant en faveur des enfants mâles que femelles, de M. de Bouillon, en ligne directe, même des enfants mâles et femelles de M. de Turenne. Après M. le chancelier lui dit : *Le roi vous ordonne de mettre* LE SOIT MONTRÉ (1), et à l'instant sortirent M. le procureur général et M. Bignon, qui étoient à leurs places ordinaires, pour aller donner leurs conclusions. M. Ménardeau sortit aussi.

» Après M. Tambonneau parla pour M. le maréchal du Plessis; après M. Ferrand, doyen, pour M. le maréchal d'Aumont; puis M. Brillac pour M. de La Ferté, et M. Ferrand pour M. de Montausier, à chacun desquels M. le chancelier dit la même chose pour le *soit montré*. Ces MM. les rapporteurs étant revenus l'un après l'autre, M. Ménardeau lut le commencement des lettres de M. de Bouillon, et puis le dispositif avec l'adresse et ensuite la déposition du curé et celle d'un témoin et les conclusions. Après, M. le chancelier lui demanda son avis et ensuite à tous les conseillers de la grand'chambre l'un après l'autre et finit par le côté des maîtres des requêtes; après, aux présidents des enquêtes, qui étoient sur deux bancs en dedans le parquet de la grand'cham-

(1) Formule par laquelle on renvoyait un rapport à l'examen des gens du roi pour qu'ils donnassent leurs conclusions.

bre, et de suite à tous les conseillers; puis, aux ducs et pairs laïcs, aux pairs ecclésiastiques, et aux présidents de la cour; et ensuite étant monté au roi, Monsieur, M. le Prince, et M. le duc d'Enghien s'approchèrent pour dire ensemble avec le roi leurs avis, et M. le chancelier étant redescendu et ayant fait une grande révérence au roi, s'étant assis et ayant fait entrer M. de Bouillon derrière le barreau, et lui nu-tête, il prononça : *Le roi étant en son parlement a ordonné et ordonne que vous serez reçu en la dignité de duc et pair de France, pour avoir rang et séance conformément à l'arrêt de l'année* 1652, *en prêtant par vous le serment en tel cas requis et accoutumé. Levez la main : vous jurez et promettez de bien et fidèlement conseiller le roi dans ses très-hautes et très-importantes affaires, et séant au parlement garder les ordonnances, rendre la justice au pauvre comme au riche, tenir les délibérations de la cour secrètes, et en tout vous comporter, comme un digne, sage, vertueux et magnanime duc et pair, officier de la couronne et conseiller de la cour doit faire. Ainsi vous le jurez et promettez.* M. de Bouillon ayant répondu que oui, M. le chancelier dit : *Prenez votre place.* Le premier huissier, qui tenoit son épée dans le fourreau, qu'il avoit ôtée entrant au parquet, lui remit dans la ceinture, et M. de Bouillon monta sur le banc, où étoient les ducs et s'assit au-dessus du maréchal d'Estrées, après M. de Richelieu.

» La même cérémonie fut observée à chacun des ducs, et il n'y a [rien] à remarquer sinon que M. Courtin opinant dit qu'il étoit d'avis de vérifier les lettres à charge de réversion du duché à la couronne, en cas de défaut d'hoirs mâles, et répéta la même chose à chaque

fois que l'on lui demanda son avis, dont l'on rit. Il se passa une autre plaisanterie : M. le maréchal d'Estrées étoit l'un des témoins de M. de la Ferté. M. de Brillac rapporteur avoit omis de lire [sa déposition]. Le roi, qui voulut rire, voulut entendre quel âge M. le maréchal d'Estrées s'étoit donné, et l'ayant fait dire à M. le chancelier, M. le chancelier demanda à M. de Brillac si aucun des ducs n'étoit point témoin, afin qu'il ne lui demandât pas son avis. M. de Brillac dit que M. d'Estrées avoit déposé. M. le chancelier lui dit : *Lisez la déposition*; ce qu'ayant fait et ayant omis l'âge, M. le chancelier demanda si l'on n'avoit point mis l'âge et que ce seroit une nullité. Sur ce M. de Brillac lut : *âgé de soixante-quinze ans* (1). Aussitôt le roi se prit à rire et M. le Prince à éclater, et toute la compagnie, comme à la comédie.

» L'ordre des ducs fut M. de Bouillon pour avoir rang de 1652, et puis MM. Du Plessis, d'Aumont, de La Ferté et Montausier. Après la réception des ducs faite, M. le chancelier dit : *Messieurs, le roi m'a commandé de vous dire qu'il n'entend pas que MM. des enquêtes puissent prendre avantage de ce qu'ils sont présents à cette délibération, ne voulant pas que cette séance serve de règle jusqu'à ce qu'il ait décidé sur leurs prétentions, dont il se réserve la connoissance.* Et aussitôt le roi s'en alla sans bruit de tambours ni de trompettes. Les enquêtes (2) furent fort étonnés du discours de M. le chancelier, et

(1) François-Annibal d'Estrées, dont il est ici question, était né en 1573, et avait en 1665 quatre-vingt-douze ans. Il était frère de Gabrielle d'Estrées.

(2) Les conseillers des enquêtes du parlement.

ils dirent que c'étoit du conseil de M. le premier président, et l'effet de la visite qu'il avoit faite la veille au Louvre; et tous les présidents dirent n'en avoir point eu de connoissance, et cela a fait un mauvais effet dans l'esprit des enquêtes contre M. le premier président. »

VI.

(*Mémoires de Mademoiselle*, t. IV, p. 145.)

Je n'ai pu lire le nom des eaux que prenait Louis XIV au moment où il apprit la maladie de sa belle-sœur, Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans. Le seul mot que j'aie pu déchiffrer est *Ancosme* ou *Ancosse*. Il est probable que Mademoiselle a altéré le nom, ce qui lui arrive souvent, et qu'il faut lire *Encause*. Les eaux d'Encause, village de la Haute-Garonne, avaient alors une grande réputation.

VII.

MORT DE MADAME (Henriette d'Angleterre).

(*Mémoires de Mademoiselle*, t. IV, p. 148 et suiv.)

Le récit de la mort de Madame est un des passages les plus intéressants des *Mémoires de Mademoiselle*.

On y remarque plusieurs circonstances qui rendent suspectes les assertions de Saint-Simon sur l'empoisonnement de Henriette d'Angleterre. Notons tout de suite l'endroit où Mademoiselle dit, en racontant une visite de Madame à Versailles, peu de temps avant sa mort : « Elle entra chez la reine comme une morte habillée, à qui on auroit mis du rouge, et comme elle fut partie tout le monde le dit, et la reine et moi nous nous souvînmes que nous avions dit : *Madame a la mort peinte sur le visage* (p. 144). » Nous reviendrons sur ce passage qui prouve combien Saint-Simon s'est trompé en affirmant que Madame *étoit en très-bonne santé* (1), à son retour d'Angleterre.

Il n'est pas étonnant que la mort de cette princesse, enlevée à la fleur de l'âge, ait produit une vive impression et que la plupart des mémoires contemporains en aient parlé. On peut consulter entre autres les Mémoires si connus de madame de la Fayette, ceux de Daniel de Cosnac (2), la relation de la *maladie, mort et ouverture du corps de Madame* par l'abbé Bourdelot (3), l'opinion de Valot sur les causes de la mort de Madame (4), les dépêches du ministre Hugues de Lyonne dans les *Négociations relatives à la succession d'Espagne* publiées par M. Mignet (5), enfin les lettres de Guy-Patin, au-

(1) *Mémoires de Saint-Simon* (édit. Hachette, in-8°, t. III, p. 182.)

(2) Ces mémoires ont été publiés par la *Société de l'histoire de France*. Voy. l'Introduction, t. I, p. XLVII.

(3) Voy. cette relation dans les *Mémoires intéressants pour servir à l'histoire de France* par Poncet de La Grave, t. III, p. 411.

(4) Ms. Conrart, t. XIII, p. 779, à la Bibliothèque de l'Arsenal.

(5) T. III, p. 207 et suiv.

quel ses connaissances médicales et l'indépendance de son caractère donnent une grande autorité en pareille matière. J'ajouterai à ces renseignements la lettre de Bossuet, publiée pour la première fois par M. Floquet (1), et un extrait du journal d'Olivier d'Ormesson.

Tous ces documents repoussent le soupçon d'empoisonnement. Voici comment s'exprime Bossuet dans une lettre adressée probablement à un de ses frères : « Je crois que vous avez su que je fus éveillé, la nuit du dimanche au lundi, par ordre de Monsieur, pour aller assister Madame, qui étoit à l'extrémité à Saint-Cloud, et qui me demandoit avec empressement. Je la trouvai avec une pleine connoissance, parlant et faisant toutes choses sans trouble, sans ostentation, sans effort et sans violence, mais si bien et si à propos, avec tant de courage et de piété que j'en suis encore hors de moi. Elle avoit déjà reçu tous les sacrements, même l'extrême-onction, qu'elle avoit demandée au curé, qui lui avoit apporté le viatique, et qu'elle pressoit toujours, afin de les recevoir avec connoissance. Je fus une heure auprès d'elle, et lui vis rendre les derniers soupirs en baisant le crucifix, qu'elle tint à la main, attaché à la bouche, tant qu'il lui resta de force. Elle ne fut qu'un moment sans connoissance. Tout ce qu'elle a dit au roi, à Monsieur et à tous ceux qui l'environnoient, étoit court, précis et d'un sens admirable. Jamais princesse n'a été plus regrettée ni plus admirée; et ce qui est plus merveilleux est que, se sentant frappée, d'abord elle ne parla que de Dieu, sans témoigner

(1) *Études sur la vie de Bossuet*, t. III, p. 416 et suiv.

le moindre regret. Quoiqu'elle sût que sa mort alloit être assurément très-agréable à Dieu, comme sa vie avoit été très-glorieuse par l'amitié et confiance de deux grands rois, elle s'aida, autant qu'elle put, en prenant tous les remèdes avec cœur; mais elle n'a jamais dit un mot de plainte de ce qu'ils n'opéroient pas, disant seulement *qu'il falloit mourir dans les formes.*

» On a ouvert son corps, avec un grand concours de médecins, de chirurgiens et de toute sorte de gens, à cause qu'ayant commencé à sentir des douleurs extrêmes, en buvant trois gorgées d'eau de chicorée, que lui donna la plus intime et la plus chère de ses femmes, elle avoit dit, *qu'elle étoit empoisonnée.* M. l'ambassadeur et tous les Anglois qui sont ici l'avoient presque cru; mais l'ouverture du corps fut une manifeste conviction du contraire, puisque l'on n'y trouva rien de sain que l'estomac et le cœur qui sont les premières parties attaquées par le poison, joint que Monsieur, qui avoit donné à boire à madame de Meckelbourg (1), qui s'y trouva, acheva le reste de la bouteille, pour rassurer Madame; ce qui fut cause que son esprit se remit aussitôt, et qu'elle ne parla plus de poison que pour dire *qu'elle avoit cru d'abord être empoisonnée par méprise.* Ce sont les propres mots qu'elle dit à M. le maréchal de Gramont. »

Écoutons maintenant un magistrat du caractère le plus sérieux et le plus honorable, qui enregistre jour

(1) Élisabeth-Angélique de Montmorency-Bouteville, dont Mademoiselle a souvent parlé sous le nom de *duchesse de Châtillon*, avait épousé en secondes noces Christian-Louis, duc de Mecklenbourg.

par jour les faits d'une certaine importance. Olivier d'Ormesson écrit à la date du 30 juin 1670 :

« Novion me dit qu'il venoit d'apprendre que Madame étoit morte à Saint-Cloud et que Monsieur étoit revenu à Paris à quatre heures du matin. En effet l'on sut depuis que Madame, étant à Saint-Cloud avec Monsieur, avoit dîné en public, s'étoit amusée avec madame de La Fayette à la décoiffer pour voir les blessures qu'elle avoit eues à la tête d'une chute d'un châssis; qu'elle lui avoit demandé si elle avoit eu peur de la mort; que pour elle, elle ne croyoit pas qu'elle en eût peur; et que, sur les cinq heures, étant allée promener dans les jardins, commençant à se trouver mal, elle se seroit endormie sur des carreaux bien une heure, et que durant son sommeil son visage avoit extrêmement changé, en sorte que les dames, qui étoient autour d'elle, l'avoient remarqué; qu'à son réveil elle avoit senti une grande soif et demandé à boire; que l'on lui avoit présenté un verre d'eau de chicorée, qu'elle avoit accoutumé de boire; qu'aussitôt elle avoit trouvé cette boisson mauvaise et senti de grandes douleurs; *que les dames, qui étoient avec elle, avoient bu de cette même eau et ne l'avoient point trouvée si mauvaise;* que ses douleurs ayant augmenté, elle étoit retournée dans sa chambre et s'étoit couchée; qu'aussitôt elle avoit dit qu'elle étoit empoisonnée, et que son mal croissant elle avoit envoyé querir M. le curé de Saint-Cloud, auquel elle avoit été à confesse; que M. Feuillet, chanoine et homme d'une dévotion fort sévère et assez extraordinaire en ses maximes, en sorte que la prédication lui avoit été défendue, avoit été appelé et l'avoit trouvée disposée à la mort; que le roi y étoit accouru et que

d'abord Madame lui avoit dit qu'elle étoit empoisonnée et dit toutes les honnêtetés possibles avec une fermeté surprenante; que M. l'évêque de Condom y avoit été appelé et l'avoit assistée jusqu'à la mort; qu'elle avoit reçu ses sacrements avec une grande dévotion, et qu'enfin ayant toujours une connoissance entière et une fermeté étonnante elle étoit morte à trois heures du matin, sans avoir pu avoir durant son mal le moindre soulagement. Le roi fut fort affligé de cette mort et dit un mot fort remarquable sur la fermeté de Madame : *Je ne suis pas un grand prêcheur; mais il me semble qu'en l'état où vous êtes, la grande fermeté ne convient pas, et il vaut mieux songer à mourir chrétiennement que fortement.*

» L'on parla aussitôt de poison par toutes les circonstances de la maladie et par le mauvais ménage qui étoit entre Monsieur et elle, dont Monsieur étoit fort offensé et avoit raison. Le soir, le corps fut ouvert en face de l'ambassadeur d'Angleterre et de plusieurs médecins qu'il avoit choisis, quelques-uns Anglois, avec les médecins du roi. Le rapport fut que la formation de son corps étoit très-mauvaise, l'un de ses poumons attaché au côté et gâté, et le foie tout desséché, sans sang, une quantité extraordinaire de bile répandue dans tout le corps et l'estomac entier, d'où l'on conclut que ce n'étoit pas poison; car l'estomac auroit été percé et gâté. »

Ainsi magistrats, évêques, médecins, femmes de la cour, aumôniers de Madame, tous sont d'accord pour déclarer qu'il n'y a pas eu d'empoisonnement. La maladie qui a si rapidement enlevé Madame est connue, c'est un *choléra-morbus;* c'est ainsi que l'appellent et Mademoi-

selle et les médecins. Il faudrait une puissante autorité pour lutter contre tant de témoignages contemporains de personnes éclairées, incapables de chercher à tromper le public et entre lesquelles d'ailleurs tout concert était impossible. Cette unique autorité est celle de Saint-Simon, qui n'étoit pas né à l'époque de la mort de Madame et qui a écrit ses Mémoires près de soixante-dix ans après cet événement. Son récit ne repose que sur des *on dit*. Sans doute il est dramatique et circonstancié; mais parmi ces circonstances, il y en a deux essentielles, dont la fausseté est évidente.

D'abord Saint-Simon soutient que Madame étoit *d'une très-bonne santé*. Je viens de rappeler le témoignage si positif de Mademoiselle qui prouve manifestement le contraire. La déposition des médecins n'est pas moins concluante : Valot dit que, depuis trois ou quatre ans, *elle ne vivoit que par miracle*. Guy-Patin, qui n'est pas un médecin de cour, est encore plus explicite. Dès le 26 septembre 1664, six ans avant la mort de Madame, il écrivait à son ami Falconet : « Madame la duchesse d'Orléans est fluette, délicate et du nombre de ceux qu'Hippocrate dit avoir du penchant à la phthisie. Les Anglois sont sujets à leur maladie de consomption, qui en est une espèce, une phthisie sèche ou un flétrissement de poumon. » Ainsi Saint-Simon a eu tort d'affirmer que Madame étoit en bonne santé.

Il prétend ensuite qu'elle fut empoisonnée avec de l'eau de chicorée, à laquelle le marquis d'Effiat avoit mêlé un poison sûr et prompt, envoyé par le chevalier de Lorraine. On voit par la lettre de Bossuet et par le *Journal d'Olivier d'Ormesson* qu'on avait beaucoup parlé de cette eau de chicorée; mais ils disent, l'un et l'autre,

que les femmes de Madame en burent après elle; Bossuet ajoute même que Monsieur en but également. Comment cette eau empoisonnée aurait-elle agi exclusivement sur Madame? On voit par ces exemples combien le témoignage de Saint-Simon mérite peu de créance. Il faut conclure avec Guy-Patin (1) : «Il y en a qui prétendent par une fausse opinion que Madame a été empoisonnée; mais la cause de sa mort ne vient que d'un mauvais régime de vivre et de la mauvaise constitution de ses entrailles.... Il est certain que le peuple, qui aime à se plaindre et à juger de ce qu'il ne connoît pas, ne doit pas être cru en telle matière. » Saint-Simon, a préféré l'opinion populaire, et s'est laissé tromper par elle.

VIII.

PRÉTENTIONS DE LA MAISON DE CAUMONT.

(*Mémoires de Mademoiselle*, t. IV, p. 213 et 214.)

J'ai fait remarquer (p. 213, note) que l'on avait inséré dans les anciennes éditions des Mémoires de Mademoiselle une note rédigée par quelque généalogiste

(1) Cette lettre, en date du 30 juillet 1670, ne se trouve pas dans l'édition récente des lettres de Guy-Patin, par M. Reveillé-Parise; mais elle a été publiée dans celle de La Haye (1725, 3 vol. in-12).

sur des familles nobles et entre autres sur la famille de Caumont, à laquelle appartenait Lauzun. On l'a trouvée sans doute avec le manuscrit de ses Mémoires, où elle est placée presque en tête du tome I, folio 17, dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale. Cette note n'est pas de la main de Mademoiselle, comme on le croirait d'après les anciennes éditions; elle a été rédigée pour prouver que les princes étrangers et surtout les princes de la maison de Lorraine n'étaient pas d'aussi ancienne noblesse que beaucoup de gentilshommes français. Voici le texte complet de cette note :

« Sans remonter plus loin que le règne de Charles VI qui mourut en 1422, il se prouve par un registre de la chambre des comptes que Charles, duc de Lorraine, qui ne s'étoit pas encore agrandi des dépouilles des évêchés de Metz, Toul et Verdun, et grand oncle de Claude, comte, puis duc de Guise, fut retenu du roi pour commander quatre-vingts hommes d'armes à trois cents livres par mois, pour être à sa suite ou à celle de Louis, duc d'Anjou, régent du royaume.

» Sous Charles VII, Antoine de Lorraine, comte de Vaudemont, bisaïeul du duc de Guise, servit avec trente et un hommes d'armes et trente et un archers, et dans le même temps Jean de Lorraine son fils servit simplement en qualité d'écuyer et capitaine de Granville, petite place en Normandie sous le duc d'Alençon, prince du sang.

» Les seigneurs de Deuilly et de Gondrecourt et les seigneurs de Florange, de la même maison de Lorraine, n'ont tenu rang seulement que d'écuyers, tandis que, comme il se prouve par le même registre, plusieurs gentilshommes particuliers tenoient autant et

plus de rang dans les armées, comme Jean, seigneur de Saint-Py, Hutin, seigneur d'Aumont (d'où les ducs d'Aumont), Bureau, seigneur de La Rivière, Jean, seigneur de Bueil (d'où les comtes de Sancerre), Enguerrand, sire de Coucy, qui avoit épousé Isabelle, fille d'Édouard III, roi d'Angleterre, et qui étoit fils de Catherine d'Autriche, véritable héritière des biens de cette maison, Olivier du Guesclin, frère du connétable, Eude de Melun, ancêtre des princes d'Épinoi, Bertrand de La Tour d'Auvergne, souche des ducs de Bouillon, et le vicomte de Rochechouart, aîné des ducs de Mortemart.

» Ce fut en ce temps que plusieurs seigneurs de France, dont les terres étoient frontières des provinces occupées par les Anglois, servoient avec des corps entiers, tels que les sires d'Albret et de Cominges, auteurs des maréchaux d'Albret et de Gramont, Jean Nompar de Caumont, dont on voit des titres de plus de sept cents ans, qui fut seigneur de Lauzun et qui traita avec Jean de Bourbon, général des armées du roi en Guienne, en 1404, pour entrer dans le parti du roi avec ses terres et forteresses, Guillaume de Chaumont, à qui Charles VII, pour ses services contre les Anglois, rendit, en 1422, la comté du même lieu, ancien partage de ses ancêtres, comtes de Vexin, dont un autre Guillaume fut gendre de Philippe I, Charles de Châtillon-sur-Marne, comte de Blois et de Saint-Paul, les seigneurs de Beauvau, sous la bannière desquels la noblesse d'Anjou, jointe au vicomte de Narbonne, au sire de Montenay, au bâtard de Bourbon, à Jean d'Harcourt, à Ambroise de Loré et autres seigneurs, faisoit la guerre aux mêmes Anglois dans les marches du Maine et de Normandie, dont [étoient] Isabeau de Beauvau, com-

tesse de Vendôme, et les marquis d'Espense, du Rivau et de Beauvau-Rivarennes.

» Il seroit trop long de remonter dans les autres temps pour rapporter plusieurs exemples semblables des autres maisons, comme de celles de Montmorency, Laval, Rohan, Sainte-Maure, source des ducs de Montausier, Bethune, souche des ducs de Sully, Apremont, Longueval, Choiseul et plus de soixante autres, dont la postérité subsiste encore, sans le nombre presque infini de celles qui sont éteintes, lesquelles tenoient rang en France dès l'an 1000, et qui par leurs services avoient bien mérité de l'État pendant plus de cinq cents ans avant que la maison de Lorraine, élevée par la faveur de trois règnes consécutifs, entreprit de se distinguer d'elles, par cette redoutable puissance, qui a pensé être si fatale à la monarchie. »

A la suite de la note se trouve la liste suivante des gentilshommes auxquels on a fait allusion :

Albret
Apremont
Astarac
Acigné
Anglure
Arpajon
Beauvau
Bellay
Bethune
Bueil
Boutillier de Senlis
Briqueville de La Luzerne
Castellane, jadis Adhémar
Caumont
Chaumont
Chabot
Choiseul
Champagne-La-Suze
Châteaubriant
Châtillon
Coligny
Conflans
Clermont en Dauphiné et en Beauvaisis
Créqui-Blanchefort
Crusol
Escars
Foix-Rabat
Gaucourt
Harcourt
Hennin
Islemarivaut

Laval
La Palu-Varambon
La Rochefoucauld
La Tour d'Auvergne
La Roue en Auvergne
Lusignan, comte des Marais
Luxembourg
Longueval
Melun
Montesquiou
Maillé
Mailly
Montmorin
Montmorency
Poitiers-Saint-Valler
Pons
Polignac
Piennes-Moigneville
Rochechouart
Rohan
Rieux
Rosemadec
Roquefeuille
Rouvol-Saint-Simon
Sainte-Maure
Simianne
Talleyrand-Chalais
La Trimouille
Tournemine
Turpin

IX.

MADEMOISELLE ET LAUZUN.

(*Mémoires de Mademoiselle*, t. IV, p. 217 et suiv.)

La nouvelle du mariage de mademoiselle avec de Lauzun produisit une vive sensation à la cour et même dans les classes bourgeoises. Madame de Sévigné, madame de Caylus, La Fare, l'abbé de Choisy, retracent l'impression que ressentit la cour de Louis XIV. Le *Journal d'Olivier d'Ormesson* exprime les sentiments des classes élevées de la bourgeoisie, des parlementaires, des maîtres des requêtes, des conseillers d'État, qui formaient alors une espèce d'aristocratie ou de no-

blesse de robe. Voici comment il raconte ces événements :

« Le 15 décembre 1670, ma femme me dit qu'elle avoit appris de M. le duc de Chaulnes la déclaration du mariage de mademoiselle d'Orléans avec M. de Lauzun; que MM. les ducs de Montausier et de Créqui, maréchal d'Albret et M. de Guitry en avoient fait la demande publique au roi et que le roi avoit dit qu'il ne l'approuvoit pas à cause de la mésalliance; mais qu'il ne pouvoit pas empêcher une fille de quarante-trois ans de faire ce qu'elle vouloit; que le roi avoit fait appeler Monsieur pour [le] lui dire, et que Monsieur s'étoit récrié sur cela et avoit dit qu'il falloit mettre Mademoiselle aux petites maisons et jeter Lauzun par les fenêtres; que cette nouvelle avoit été aussitôt rendue publique et reçue de tout le monde avec un très-grand étonnement. Je dis cette nouvelle chez M. Boucherat (1), qui surprit également toute la compagnie, personne ne la voulant croire.

» Le mardi, les ministres furent voir sur cela Mademoiselle, et tout le monde y alla, personne néanmoins n'approuvant ce qu'elle faisoit. Elle donnoit tout son bien à M. de Lauzun, la souveraineté de Dombes, le duché de Montpensier et le comté d'Eu. Le mercredi la donation en fut faite, afin que, dans le contrat de mariage, M. de Lauzun pût prendre toutes ces qualités, et le jour des noces fut arrêté au vendredi suivant.

---

(1) C'est le même conseiller d'État qui fut chargé, comme on le voit par les *Mémoires de Mademoiselle*, de rédiger le contrat de mariage entre cette princesse et Lauzun.

» Le vendredi 19 décembre, allant à la Mercy, un gentilhomme de l'hôtel de Guise me dit à l'oreille que le mariage étoit rompu et que le roi avoit dit qu'il ne le vouloit point. En effet, l'on sut aussitôt partout cette nouvelle avec bien de la joie et de la surprise en même temps; car l'on ne s'attendoit point à un changement si prompt. Je sus de M. Le Pelletier (1) que Madame (2), la douairière, avoit écrit au roi une grande lettre pour l'empêcher; que M. le Prince avoit aussi parlé fort sagement au roi, et que M. le maréchal de Villeroy avoit aussi parlé de son côté, et que le roi s'étoit rendu à leurs raisons, et cela durant l'après-dînée du jeudi; car le matin il avoit commandé à M. de Lyonne d'écrire ce mariage à tous les ambassadeurs; mais le soir, ayant pris une résolution contraire, il envoya dire à M. de Lauzun et à Mademoiselle, par deux exempts, de venir parler à lui. Leur surprise fut grande; car ils jugèrent bien qu'il y avoit quelque changement. Le roi parla à M. de Lauzun le premier et lui dit qu'il ne vouloit pas que son mariage s'achevât par beaucoup de raisons, et qu'il auroit soin de le faire aussi grand qu'il l'auroit été par ce mariage. L'on dit que M. de Lauzun soutint le coup avec bien de la fermeté et du respect pour le roi, qui en demeura fort content.

» Pour Mademoiselle, elle s'emporta extrêmement et dit au roi tout ce que la colère pouvoit lui faire dire,

---

(1) Claude Le Pelletier qui succéda à J. B. Colbert comme contrôleur général des finances.

(2) Marguerite de Lorraine, belle-mère de Mademoiselle, et duchesse douairière d'Orléans.

Digitized by Google

déclama contre M. Le Tellier, qui étoit son ennemi et celui de M. de Lauzun, et dit contre le roi même mille choses, qu'il étoit un diable, dont le roi ne s'émut point: au contraire, la consola [disant] qu'il partageoit son déplaisir et lui dit tout ce qu'il put pour la satisfaire. M. le Prince étoit derrière une porte (1), où le roi l'avoit mis pour écouter tout ce qu'il diroit. M. Le Pelletier nous dit à M. de Fourcy (2) et à moi toute cette intrigue, comme y ayant eu part et ayant écrit la lettre pour Madame.

» Tout le monde a loué le roi de cette action ; car ce mariage tournoit à sa honte, ne pouvant avoir été entrepris que de son consentement. La négociation en avoit commencé dès le voyage du roi en Flandre, où Mademoiselle avoit dit plusieurs fois à M. de Lauzun qu'elle ne vouloit plus être la victime de l'État ; qu'elle vouloit se marier et faire d'un gentilhomme [son mari] ; qu'enfin M. de Lauzun lui ayant démandé si elle pourroit lui citer quel seroit ce gentilhomme heureux, elle lui avoit dit qu'elle l'écriroit sur un papier, et en effet lui avoit envoyé un papier cacheté, où il avoit trouvé écrit : *c'est vous*. Enfin il y avoit huit mois que ce mariage se négocioit : la mort de Madame et l'espérance d'épouser Monsieur l'avoit interrompu ; mais Monsieur n'ayant pas voulu y penser (3), il s'étoit renoué plus fortement et conduit jusqu'au jour qu'il avoit éclaté.

---

(1) Les *Mémoires de Mademoiselle* font allusion à cette circonstance. Voy. p. 235.

(2) M. de Fourcy était beau-frère d'Olivier d'Ormesson.

(3) Il y a sur ce point opposition complète entre les *Mémoires de Mademoiselle* et le *Journal d'Olivier d'Ormesson*.

» Il y auroit de quoi beaucoup raisonner sur l'intrigue de ce mariage; car l'on dit que M. Colbert y avoit part; qu'il s'étoit rallié avec madame de Montespan, avoit abandonné madame de la Vallière, et que toute cette cabale se formoit contre M. de Louvois, ennemi de M. de Lauzun; ce sont des spéculations peut-être peu véritables; mais chacun raisonne à sa mode. »

Les mémoires de Mademoiselle prouvent que, si Louvois était réellement ennemi de Lauzun, madame de Montespan était loin d'être son amie, lorsque le mariage se rompit. Du reste, on peut reconnaître dans l'ensemble de ce passage qu'Olivier d'Ormesson a été très-bien informé et qu'aucune des circonstances essentielles ne lui a échappé.

On ne doit pas accorder la même confiance à un petit roman des *Amours de Mademoiselle et de M. de Lauzun*, que l'on broda dès l'année 1672 sur les faits connus du public. Il n'y a d'authentique que la lettre adressée par Louis XIV aux ambassadeurs français résidant près les cours étrangères, que l'auteur a placée à la fin de son récit. Je donne néanmoins ce petit roman, quoiqu'il soit souvent plat et d'une fadeur insipide; mais il témoigne du vif intérêt qu'excitaient les aventures de Mademoiselle.

LES AMOURS DE MADEMOISELLE ET DE M. DE LAUZUN.

Vous devez sans doute, cher lecteur, avoir ouï dire qu'il y a environ deux ans ou plus, on parla de marier M. le comte de Saint-Paul à son Altesse Royale Mademoiselle, ce qui donna beaucoup d'occasions à plusieurs personnes de parler, comme vous savez que

l'on fait en de pareilles rencontres, principalement aux gens de cour, lesquels, comme plus savants en ces sortes de choses, en parlent plus pertinemment et plus hardiment.

Il y avoit en ce même temps, une fort célèbre compagnie en un certain lieu de Paris ou ailleurs, je ne sais pas assurément l'endroit, mais je sais bien que c'étoient des intimes de M. le comte de Lauzun, comme vous jugerez par leurs discours; lesquels après avoir longtemps conversé ensemble, tombèrent enfin sur le mariage de Mademoiselle, et après en avoir dit chacun son sentiment, et le peu de cas que Son Altesse royale en avoit fait, un de la compagnie s'adressa à M. de Lauzun et lui dit: « Et vous, monsieur de Lauzun, à quoi songez-vous, et d'où vient qu'un homme d'esprit comme vous êtes, s'oublie dans une occasion si belle et si noble? Quoi! croyez-vous que cette affaire ne mérite pas bien que vous y songiez? Vous pourriez bien plus mal employer votre temps. » Cette harangue si peu attendue surprit si fort M. de Lauzun, qu'un esprit moindre que le sien auroit eu assez de peine à répondre. En effet, après avoir reculé deux ou trois pas: « Quoi! monsieur, répondit-il à celui qui lui avoit parlé, moi, dites-vous, moi songer à Mademoiselle? Ah! monsieur, je connois trop cette princesse, et je me connois trop moi-même pour concevoir un dessein dont le bruit m'épouvante, et dont la seule pensée me rendroit criminel: je n'ai garde d'en oser seulement former le dessein.—Pourquoi non? reprit son ami; vous savez que l'on perd souvent faute de chercher, quel mal y auroit-il, quand vous tenteriez la fortune? Cette princesse n'est pas inaccessible, et à vous surtout; car nous sa-

vons que vous êtes assez bien avec elle, et même qu'elle vous souffre, et qu'elle vous écoute plus volontiers qu'aucun autre ; ainsi quel mal y auroit-il, encore un coup, quand vous la sonderiez un peu ? — Ah ! répondit M. le comte de Lauzun, je n'oserois seulement pas y penser ; la réponse que je suis obligé de faire à vos discours obligeants me met à la torture, tant je vois d'impossibilité à ce que vous me dites. — Vous y songerez si vous voulez, s'écria alors toute la compagnie, nous sommes tous de vos amis, et nous vous le conseillons, parce qu'ayant tant d'esprit et de conduite comme vous avez, et possédant l'oreille, avec les bonnes grâces, de votre roi, comme vous faites, rien ne vous est impossible ; pensez-y, si vous nous croyez : c'est pour vous, et nous aurions tous la dernière joie, si vous pouviez réussir, et vous n'agirez pas sagement si vous ne nous croyez. » M. de Lauzun ayant répondu à tous, comme il avoit fait au premier, et s'en étant défendu par des raisons les plus fortes et les plus apparentes, cette illustre compagnie se sépara. Or comme naturellement nous aimons ce qui nous flatte, quoique la bienséance ne nous permette pas de le témoigner, nous nous défendons souvent d'une chose, et la rejetons avec ardeur lorsque nous la souhaitons le plus, et plus l'esprit de l'homme est capable de connoître la valeur et le mérite d'une chose qu'on lui propose pour son avancement, plus il sent enflammer son désir à la possession.

M. le comte de Lauzun s'étoit retiré chez lui après avoir quitté ses amis, où il ne fut pas plus tôt arrivé, que tout ce dialogue qu'on lui avoit fait sur Mademoiselle, lui repassa dans l'esprit, et ce qu'il avoit rejeté comme

fâcheux par le peu d'apparence qu'il y trouvoit lui parut un peu moins rude et plus facile. Et comme il a infiniment de l'esprit au-dessus du commun, il commença à ne désespérer pas entièrement, il y voyoit à la vérité beaucoup de difficultés ; mais plus la chose lui paroissoit difficile, plus elle excitoit son courage, sachant bien que la plus grande gloire est attachée principalement aux plus grands obstacles. Il voyoit d'un côté une des plus grandes princesses de l'univers, qui avoit méprisé un grand nombre de rois et de souverains, comme si la nature n'avoit pas de quoi lui offrir un cœur digne d'elle. Il trouvoit dans cette princesse l'humeur la plus fière, et le courage le plus grand et le plus élevé qu'on pût imaginer. N'importe, il passa par-dessus toutes ces considérations, après les avoir mûrement pesées pendant un mois, et après avoir très-souvent perdu le repos pour s'appliquer entièrement au grand projet qu'il avoit déjà fait. Il fit ce que faisoient ces grands héros de l'antiquité, lesquels n'entreprenoient jamais que ce qui paroissoit presque impossible, ou du moins très-difficile ; et c'est par là que plusieurs se sont immortalisés, et se sont fait eux-mêmes un tombeau de gloire. Enfin, après avoir repassé mille fois une infinité de pensées qui lui venoient en foule dans l'esprit, et ayant fait réflexion au prix inestimable que lui offroient déjà ses travaux, s'il étoit assez heureux de pouvoir réussir, son grand cœur fait un puissant effort, et prend dès ce moment une forte résolution d'exécuter ce qu'il avoit projeté, voyant bien que, s'il perdoit cette occasion, il ne la recouvreroit de sa vie, et qu'il ne trouveroit jamais de si glorieux moyens pour élever et établir plus heureusement sa fortune. Le voilà donc qui recommence

à redoubler ses soins pour rendre les devoirs à Mademoiselle. Il n'eut pas bien de la peine de trouver accès auprès de cette princesse : son esprit des plus adroits l'avoit depuis longtemps. Il la voyoit tous les jours et n'en sortoit que le plus tard qu'il lui étoit possible ; il ne lui parloit néanmoins que de respects, de devoirs, de nouvelles, et de mille autres gentillesses d'esprit capables d'attirer l'estime de tout le monde, et comme un grand esprit goûte les belles choses bien mieux qu'un moindre, qui à peine les distingue, goûte celles qui sont médiocres, Mademoiselle prenoit grand plaisir à écouter M. de Lauzun avec une application merveilleuse, de manière que notre comte, qui ne jouoit autrement son jeu que couvert, et à l'insu de tout le monde, ne manquoit jamais de nouvelles matières et de nouveaux entretiens, et son esprit éclairé, qui lui faisoit découvrir la façon obligeante avec laquelle il étoit écouté de la princesse, lui fournissoit toujours de quoi satisfaire le plaisir qu'elle témoignoit y prendre. Cependant M. de Lauzun commençoit déjà à concevoir quelque rayon d'espérance, quoique à la vérité foible. Il est vrai qu'il étoit bien reçu ; mais il l'étoit auparavant. Que si la princesse lui témoignoit quelque bonté, ce n'étoit, ou ne pouvoit être qu'un effet de sa générosité ; ainsi il n'avoit pas un grand fondement en ses espérances. D'ailleurs, la grande disproportion qu'il voyoit entre cette princesse et lui, le mettoit au désespoir ; aussi c'étoit son plus grand obstacle ; il poursuivit toutefois son dessein. Quelque temps s'étoit passé de cette façon lorsqu'il lui vint dans la pensée qu'il étoit temps de commencer son jeu un peu plus hardiment. Vous allez voir une leçon bien faite à ceux qui veulent

se faire souffrir auprès d'une maîtresse : c'est qu'il faut surtout étudier à se faire à son humeur ; voilà le seul et véritable chemin par où l'on peut sûrement s'insinuer.

M. le comte de Lauzun voulut, à quelque prix que ce fût, mourir ou s'insinuer dans l'esprit de Mademoiselle ; il avoit besoin de secours pour cela ; il s'étoit fait une règle de ne rien emprunter que de lui seul ; que fait-il ? Son génie s'attache à considérer attentivement cette princesse ; il s'y attache sérieusement pendant quelque temps : et enfin ayant remarqué que cette princesse aimoit et la cour et les beaux esprits, et que naturellement (comme cela est ordinaire à son sexe) elle étoit curieuse, il se résolut de prendre cette route, comme la plus courte et la plus aisée pour arriver à la fin. Il étoit un jour chez cette princesse, où après mille beaux discours, comme à son ordinaire, qui servirent comme de prélude à ce qu'il avoit médité, il tomba merveilleusement bien à propos sur son dessein ; et parlant des affaires de la cour les moins communes : « Eh ! bien, Mademoiselle, lui dit-il, Votre Altesse royale veut-elle être toujours particulière, et ne jamais faire de commerce avec la cour ? Est-il possible que la cour du monde la plus florissante n'ait rien qui vous puisse plaire ? On y voit des gens qui y viennent incessamment des quatre coins de la terre pour voir la majesté et la magnificence du Louvre, et pour y admirer notre incomparable monarque avec toute sa maison royale, qui est sans doute la plus belle et la plus charmante qu'il y ait dans l'univers ; est-il possible encore une fois, Mademoiselle, que tout cela, joint à la délicatesse des esprits qui y sont sans nombre, n'ait pas de quoi attirer Votre Altesse royale ? Il est vrai, Mademoiselle, que Votre Al-

tesse royale a seule l'avantage d'être à la cour sans sortir de chez elle : et vous pouvez en ôtant le plus bel ornement de la cour du Louvre, je veux dire, en la privant de la présence de votre royale personne, vous pouvez en composer seule une tout entière au Luxembourg ou ailleurs, où Votre Altesse royale sera.—Vous voulez donc rire, monsieur de Lauzun, répondit Mademoiselle, et votre esprit toujours galant veut enfin me faire part de ses galanteries.—Ah !Mademoiselle, repartit M. de Lauzun, à Dieu ne plaise que je sorte jamais du respect que je dois à Votre Altesse royale. Je sais trop comme je dois parler à des personnes de votre rang pour manquer jamais à mon devoir, et ce que je prends la liberté de vous dire n'est qu'un foible effet du zèle que j'ai eu toute ma vie, et que je sens augmenter à tous moments pour le service de Votre Altesse royale. Oui, Mademoiselle, poursuivit-il, j'ai un désir que je ne puis exprimer, de vous voir maîtresse de tout l'univers ; et si j'étois assez heureux pour y pouvoir contribuer quelque chose, ma vie seroit le moindre don que je voudrois pouvoir faire pour cela, tant il est vrai, Mademoiselle, que je veux désormais m'attacher aux intérêts de Votre Altesse royale. — Ah ! monsieur de Lauzun, répondit Mademoiselle, vous êtes trop généreux, et vous me comblez de civilités ; je souhaiterois d'être en état de vous témoigner ma reconnoissance ; mais comme mes sentiments sont hors du commun, et très-rares dans le siècle où nous sommes, il faudroit être quelque chose plus que je ne suis pas, pour pouvoir dignement les reconnoître. Mais souvenez-vous au moins que je conserverai toute ma vie le souvenir de vos bons et généreux souhaits.—Ce n'est pas, dit M. de Lauzun, une re-

connoissance intéressée du côté des biens de la fortune, qui me fait parler ainsi, Mademoiselle. Votre royale personne en est le seul motif; et la cause m'en paroît si glorieuse et si juste, que je serai toujours prêt à toutes sortes d'événements pour tenir ma parole.—Mais, monsieur de Lauzun, dit Mademoiselle, que voulez-vous que je fasse pour vous, après une si noble et si généreuse déclaration? Quoi! sera-t-il dit qu'un gentilhomme aura par ses hauts sentiments mis une princesse de ma qualité dans l'impossibilité de lui pouvoir répondre? Ah? de grâce, contentez-vous de ce que je vous ai dit sans me presser davantage; et attendez du temps et de la fortune quelque chose de mieux, et vous souvenez surtout de votre parole, et si vous ne l'oubliez pas, je m'en souviendrai.—Non certainement, Mademoiselle, dit M. le comte de Lauzun, je ne l'oublierai pas, et lorsque Votre Altesse royale me fera la grâce de me demander des preuves, elle verra de quelle manière je sais exécuter ce que j'ai une fois résolu; et pour mieux lui marquer ma sincérité, je vais dès à présent lui donner le moyen de m'éprouver. Vous savez, Mademoiselle, que je suis assez heureux pour être bien dans l'esprit de mon roi, et qu'il se passe peu de choses à la cour que je ne sache des premiers; de façon, Mademoiselle, que je prétends, si vous m'honorez de votre confidence, de vous instruire de tout; je ne vous parle point de secret, votre Altesse Royale n'a jamais manqué de prudence dans les occasions les plus pressantes, ainsi j'ai lieu de m'assurer là-dessus. Enfin, Mademoiselle, vous êtes aimée du roi, et la serez encore davantage, si vous voulez témoigner quelque empressement pour lui, vous serez de sa table et la pre-

mière dans tous ses plaisirs; le roi sera ravi de vous posséder; et vous êtes une princesse à marier; indubitablement Sa Majesté ne manquera point à vous pourvoir selon votre rang, s'il ne peut suivant votre mérite. Pour ce qui est de moi, Mademoiselle, Votre Altesse royale peut compter là-dessus, comme sur une personne qui lui est entièrement dévouée; et je vous proteste, Mademoiselle, que je ne laisserai jamais passer un moment où il s'agira de votre intérêt sans faire tout ce qui me sera possible, soit envers le roi, ou bien ailleurs, et j'espère même que Votre Altesse royale s'apercevra bientôt de mes soins pour elle. »

Cet heureux commencement ne peut promettre à M. le comte de Lauzun qu'une belle et glorieuse fin; il parle à Mademoiselle de savoir des secrets, de confidence, de plaisirs, et enfin il touche en passant la corde du mariage. Ce furent de grands mots pour cette princesse, et celui qui les disoit ajouta tant d'éloquence et d'agrément, qu'elle ne put résister à tant d'ennemis qui l'attaquoient à la fois; de façon qu'ayant écouté fort attentivement M. de Lauzun, cette princesse y prit tant de plaisir qu'enfin elle se rendit à un discours si doux et qui la flattoit si agréablement. Le premier témoignage qu'en a reçu M. le comte de Lauzun fut par sa parole en cette manière : « Eh! bien, comte de Lauzun? que faut-il donc faire, je suis prête à faire ce que vous me dites, mais le moyen? — C'est, Mademoiselle, répondit-il d'abord, qu'il faut qu'auparavant vous fassiez une confidence particulière avec quelqu'un sur qui vous fier. — Mais où prendre, répliqua Mademoiselle en souriant, quelque personne sur qui l'on se puisse assurer? — Ah! Mademoiselle, répondit M. de Lauzun, que je se-

rois heureux si Votre Altesse royale trouvoit en moi sur qui s'assurer ! Ah ! que je serois fidèle ! Oui, Mademoiselle, si ce bonheur m'arrivoit, je me sacrifierois plutôt que de manquer de fidélité ; et de plus, après que Votre Altesse royale auroit commencé à se fier à moi, elle seroit assurée de n'ignorer rien de ce qui se feroit ou diroit jusque dans le cabinet du roi, soit qu'elle fût à la cour ou non. — Eh bien ! monsieur de Lauzun, dit Mademoiselle, continuant à sourire, je suis résolue, puisque vous dites qu'il le faut pour mieux et secrètement faire, de me choisir un confident à qui je découvrirai ma pensée fort ingénument pour l'obliger à en faire de même. Mais aussi il peut bien s'attendre, que si je viens à découvrir qu'il me fourbe il en sera tôt ou tard puni; au contraire, s'il en agit en galant homme il sera mieux récompensé qu'il n'ose peut-être espérer. — Quoi ! Mademoiselle, repartit M. de Lauzun, après la charmante parole que Votre Altesse royale vient de prononcer, se trouveroit-il bien un courage assez lâche pour manquer à son devoir? Ah ! cela ne se peut, Mademoiselle, et le ciel est trop juste pour permettre une si noire injustice. Que si par un malheureux hasard cela arrivoit, la grâce que je demande dès à présent à Votre Altesse royale, c'est qu'elle me permette d'espérer de servir d'instrument pour punir un si horrible crime, ou de mourir dans une si glorieuse entreprise. — Eh bien ! vous serez pleinement satisfait, monsieur de Lauzun, dit Mademoiselle, si cela est capable de vous satisfaire; et vous seul punirez ce coupable, du moins s'il le devient. Mais aussi ne prétendez pas d'avoir lieu de révoquer votre parole, car ce n'est pas à des personnes de mon rang à qui l'on doit promettre plus qu'on n'a des-

sein de tenir. — Oui, Mademoiselle, je vous la tiendrai cette parole, répondit M. de Lauzun, ou j'y finirai la vie. — Mais si dans le choix que je fais pour mon confident, vous y trouviez un véritable ami, ou un parent proche, ou allié, enfin quelqu'un que vous aimassiez plus que vous-même, que feriez-vous en cette rencontre? car il est bon de vous expliquer toutes choses, afin que vous ne prétendiez point de surprise. — Ah! Mademoiselle, Votre Altesse royale fait tort à mon courage, s'il m'est permis de lui parler ainsi avec tout le respect que je lui dois, et mon devoir m'est plus cher que parents et amis, de même que la vie ne m'est rien en comparaison de mon honneur. Mais enfin, Mademoiselle, continua notre incomparable comte, ne m'est-il point permis de demander quel est cet heureux homme contre lequel Votre Altesse royale semble avoir pris plaisir de m'animer, comme si j'avois une armée nombreuse à combattre? — Comme l'ennemi, dit Mademoiselle, que vous aurez en tête, si l'on me trahit, est puissant et fort en effet, quoique petit en apparence, j'ai été bien aise de savoir si vous ne chancelleriez point à m'entendre parler. — Moi, chanceler, Mademoiselle? reprit M. de Lauzun, vous me verrez toujours ferme et inébranlable. — Je suis pourtant assurée, dit Mademoiselle, que son seul nom vous y fera songer plus d'une fois; et peut-être sera-t-il assez fort pour vous faire repentir de tout ce que vous avez avancé sur ce chapitre. — Moi, me repentir, Mademoiselle? répondit M. de Lauzun, toute la terre ni la mort même n'est pas capable de me faire dédire; et quand toutes les puissances s'armeroient pour ma perte, je les verrois venir avec un courage intrépide, sans rien diminuer de mon

généreux dessein. » Sur quoi Mademoiselle lui parla en cette façon : « Préparez-vous donc à deux choses : l'une, ou à m'être fidèle jusqu'à la mort, ou à vous punir vous-même de ce crime si noir que vous voulez punir sur un autre, si vous êtes assez malheureux pour en être jamais coupable, c'est sur vous seul que je veux me confier ; je n'en connois point de plus capable ni qui s'en puisse mieux acquitter : consultez-vous bien avant que de vous engager, et voyez si vous êtes disposé à me servir fidèlement. — Oui, Mademoiselle, dit M. le comte de Lauzun, je suis disposé à tout ce qu'il faudra faire pour votre service ; et puisque Votre Altesse royale me fait l'honneur de me préférer à mille autres qui le méritent mieux que moi, je lui proteste de ne manquer jamais de parole. »

M. le comte de Lauzun n'eut pas plus tôt pris congé de Mademoiselle, qu'il commença à rêver sur l'heureux succès de son entreprise ; enfin il pouvoit se vanter d'avoir assez bien réussi pour une simple tentative : aussi ne manqua-t-il point à exécuter de point en point ce qu'il avoit promis à cette princesse, qui d'ailleurs n'étoit pas peu aise de s'être assurée d'une personne qui seule lui pouvoit donner des nouvelles certaines de tout ce qui se passoit à la cour. Elle voyoit que cette personne s'étoit entièrement attachée à elle, qu'elle prenoit un soin particulier de s'informer de tout ce qu'il y avoit de plus secret ; enfin, cette princesse étoit dans une joie qu'elle ne pouvoit presque contenir.

Quelque temps se passa de cette sorte, et M. de Lauzun, qui poursuivoit toujours sa pointe et qui continuoit toujours à redoubler ses soins auprès d'elle, connut enfin qu'il étoit assez bien dans son esprit pour

espérer d'y pouvoir un jour être mieux, si le sort lui étoit toujours aussi favorable qu'il avoit été, et c'étoit l'espérance du succès qui l'animoit toujours.

Un jour qu'il venoit un peu plus matin qu'à son ordinaire, soit par hasard, ou de dessein formé, ou bien qu'il eût effectivement quelque nouveauté à apprendre à Mademoiselle, il n'eut pas plus tôt monté l'escalier, qu'ayant aussitôt traversé, jusqu'à la chambre de cette princesse, il se prépara pour y entrer comme il avoit accoutumé, et pour cet effet ayant entr'ouvert la porte, il aperçut cette princesse devant son miroir, ayant la gorge découverte. D'abord il se retira, et enfin il referma la porte, le respect ne lui permettant pas d'avancer plus avant. Mademoiselle qui entrevit quelqu'un, et qui entendoit la porte se fermer, cria assez haut, et demanda avec beaucoup d'empressement qui c'étoit, et dans le temps qu'on y vint voir, elle demanda: «n'est-ce point M. de Lauzun?» La personne qui y étoit venu voir lui répondit qu'oui; «qu'il entre», s'écria cette princesse par plusieurs fois. Dans ce même temps M. de Lauzun étant entré, et ayant fait une profonde révérence, Mademoiselle lui dit : « Eh! pourquoi, monsieur, n'entrez-vous pas, sans faire toutes ces cérémonies? Quoi, poursuivit cette princesse en souriant, est-ce par la fuite que l'on fait sa cour auprès des dames? — Mademoiselle, répondit-il, j'ai su jusqu'aujourd'hui ce que l'on doit aux dames du commun; mais je n'ai jamais pu apprendre tout ce que je dois à des princesses, ou si je l'ai su, je l'ai oublié depuis peu. — Mais qu'est-ce que vous voulez dire, lui dit Mademoiselle? — Ce que je veux dire, Mademoiselle? répondit M. de Lauzun; quoi! Votre Altesse royale voudroit-elle bien qu'en perdant le respect que

je lui dois, je vinsse encore m'exposer à un combat, où je prévois ma perte tout entière? — Mais encore une fois, qu'est-ce donc que vous voulez dire, lui dit-elle en souriant? Je ne comprends rien à vos discours, expliquez-vous mieux, si vous voulez que je vous entende. —Ah! Mademoiselle, repartit M. de Lauzun, je crains de ne m'expliquer que trop pour mon malheur; si toutefois Votre Altesse royale feint de ne me point entendre, je m'en expliquerai plus ouvertement, quand elle m'en donnera la permission. — Je serois fort aise que ce fût présentement, reprit Mademoiselle continuant son sourire. — Puisque Votre Altesse royale me le commande, dit M. de Lauzun, il faut lui obéir. A l'ouverture de la porte de votre chambre, commença-t-il, je n'ai pas eu sitôt fait le premier pas, que le premier objet qui s'est présenté à mes yeux a été votre royale personne, mais dans un état si éclatant, que jamais mes yeux n'ont été si surpris, et cette surprise ou la crainte de manquer de respect, ou de faire naufrage, m'ont fait retirer avec la dernière précipitation : j'ai des yeux et un cœur comme un autre, j'aime les belles choses autant que qui ce soit. Ainsi, Mademoiselle, à l'entrée de votre chambre j'ai aperçu, quoique de loin, comme un rayon du brillant éclat de votre royale personne : je veux dire, Mademoiselle, Votre Altesse royale sur qui les grâces et les beautés ensemble faisoient un assemblage de tout ce qui peut flatter la vue. Car quoique vous soyiez charmante toujours, la blancheur des lys que vous cachez sous du fil ou de la soie, cette gorge admirable, ce teint délicat du plus beau sein du monde, ni ce sein de neige, dont vous n'avez pas pu me dérober la vue, tout cela joint à la majesté sans égale de votre taille, auroit

produit sur moi les mêmes effets que sur les plus grands princes du monde; je n'aurois pu voir tant de merveilles ensemble, sans les vouloir considérer attentivement. Je sais que la considération des belles choses donne du plaisir, que le plaisir allume le désir, et enfin que le désir n'aboutit qu'à la jouissance. En un mot je n'aurois jamais pu éviter ce charme, qui par conséquent auroit fait mon malheur. Hélas! je connois bien aujourd'hui, que c'est une belle et avantageuse qualité que celle de roi ou de souverain, puisqu'il n'appartient qu'à eux d'aspirer sans crime à la possession de ces belles choses. Oui, je soutiens, Mademoiselle, que celui qui peut légitimement aspirer après ces beautés de Votre Altesse royale, celui-là est sans doute le plus heureux homme du monde; à plus forte raison le bonheur de celui qui les possédera sera encore plus grand. —Je n'en attendois pas moins de vous, monsieur de Lauzun, dit Mademoiselle, et je m'imaginois bien que la feinte que vous avez faite à la porte de ma chambre, se termineroit enfin par la galanterie du monde la mieux inventée et la mieux conduite. — Ah! Mademoiselle, reprit M. de Lauzun, que Votre Altesse royale juge mal de moi si elle a cette pensée! le respect que je dois avoir pour elle, et le vœu que j'ai fait de finir ma vie pour son service, ne me feront jamais déguiser ma pensée; je publierai à toute la terre, quand il en sera besoin, ce que je viens d'avancer.—Vous croyez donc, monsieur, répondit Mademoiselle, qu'il n'y a que les rois et les souverains qui puissent prétendre légitimement à la possession des belles choses? Quoi! ne savez-vous pas que c'est le seul mérite qui doit avoir cette prétention, et que le sang ni le rang même n'augmentent

point le prix d'une personne, si elle n'a que cela pour partage? Vous savez qu'il y en a une infinité qui sans le secours de la naissance ni du sang, se sont mis en état eux-mêmes de pouvoir aspirer à tout ce qu'il y a de plus grand, et cela par leur propre mérite, et je puis avancer sans feinte, que M. le comte de Lauzun, autrement M. de Péguilin, en est un des premiers, et que sa vertu le distinguant du commun des hommes, cette même vertu le peut élever avec justice à quelque chose d'extraordinaire. Je ne veux pas vous en dire davantage, mais je sais bien que si vous saviez de quelle façon vous êtes dans mon esprit, vous n'auriez pas sujet d'envier un autre rang que celui où vous êtes, s'il est vrai que vous comptiez mon estime pour quelque chose pour vous. — Ah! Mademoiselle, répondit M. de Lauzun, que je suis obligé à Votre Altesse royale, et que je suis heureux d'avoir l'honneur de vous avoir gratifié! Mais que je suis doublement heureux d'avoir quelque part dans votre estime! Oui, Mademoiselle, puisque Votre Altesse royale a eu la bonté de me laisser emporter au doux transport que me cause la joie que je ressens, et que mon âme vous fasse connoître par quelque puissant effort l'extase dans laquelle vos dernières paroles l'ont mise. Car s'il est vrai, comme il n'en faut point douter que votre ame soit sincère, n'ai-je pas raison de m'estimer le plus fortuné de tous les hommes? Et qu'est-ce que je pourrois faire pour reconnoître tant d'obligations que j'ai à Votre Altesse royale, puisque je suis assez malheureux pour ne pouvoir donner que des souhaits, mais des souhaits inutiles, qui ne pourront jamais m'acquitter de la moindre de vos bontés? — Je ne vous demande rien, lui dit Made-

moiselle, sinon la continuation de ces mêmes souhaits, et l'exécution si l'occasion s'en présente. — Oui, Mademoiselle, répondit M. de Lauzun, je souhaiterai, j'entreprendrai, et j'exécuterai tout pour le service de Votre Altesse royale jusqu'au dernier soupir. »

Voilà une belle avance pour notre nouvel amant, et à mon avis, jamais il ne conduisit une entreprise si douteuse et si hardie avec tant de succès. Aussi fut-ce une douce avance pour lui, que cette dernière conversation, où il trouva tout sujet d'espérer, et ce fut ce qui l'enhardit de pousser sa fortune à bout.

Il passa quelque temps dans cet état, à toujours rendre ses soins avec plus d'assiduité qu'à l'ordinaire à Mademoiselle, et s'il remarquoit que cette princesse prît plaisir à le souffrir, il ne manquoit pas aussi de faire tout ce qu'un bel esprit est capable de faire pour se maintenir dans les bonnes grâces d'une princesse; et il en avoit toujours l'occasion en main par cent belles choses que son génie lui fournissoit, et dans tous les entretiens qu'il avoit avec elle, il faisoit paroître tant de respect dans toutes ses actions, et un certain enjouement dans son humeur, qu'enfin tout cela joint à la vivacité de son esprit, et à la force de son raisonnement, tout cela, dis-je, étoit trop puissant pour y résister. Aussi Mademoiselle, qui mieux que qui ce soit avoit un esprit capable de juger de ces choses, y trouvoit trop de quoi plaire pour n'y pas prendre plaisir et par conséquent pour se pouvoir défendre. Elle étoit même ravie quand elle le voyoit entrer chez elle, parce qu'elle le regardoit déjà comme une conquête assurée, et elle auroit quitté toutes choses pour avoir sa conversation, ne trouvant rien, où elle eût un si agréable di-

vertissement. Ils en étoient là, lorsque M. le comte de Lauzun devenant de jour en jour plus hardi et plus familier avec Mademoiselle, à mesure qu'il en devenoit amoureux, il s'avisa d'une invention pour savoir si son bonheur étoit vrai ou faux, s'il en étoit l'ombre ou le corps; et c'est un coup assez extraordinaire, comme vous allez voir, mais qui lui réussit merveilleusement bien, puisqu'il s'assura de son entier bonheur.

Un jour qu'il étoit avec cette princesse (car il ne la quittoit que le moins qu'il pouvoit, et s'il témoignoit de l'empressement pour y demeurer, Mademoiselle n'en faisoit guère moins pour le retenir), il étoit donc un jour avec elle, où, après un assez long entretien, il témoigna à cette princesse qu'il avoit quelque chose de particulier à lui dire. Mademoiselle, qui n'eut pas de peine à le reconnoître, le tira à part, et lui ayant dit qu'elle étoit prête à l'écouter, s'il avoit quelque chose à lui dire : « il est vrai, répondit M. de Lauzun à Mademoiselle, que j'ai une grâce à demander à Votre Altesse royale; mais je n'ose pas le faire sans sa permission. — Il y a longtemps que vous l'avez tout entière, monsieur, dit Mademoiselle, vous n'avez qu'à parler et demander hardiment tout ce qui dépend de moi, et vous assurer en même temps de tout. — Quoique Votre Altesse royale ait assez de bonté pour m'accorder ma demande, poursuivit M. de Lauzun, il n'est pas juste que j'en abuse, et si tout autre motif que celui de vos intérêts me faisoit agir, je serois sans doute moins hardi et plus circonspect. — Que ce soit votre intérêt ou le mien, dit Mademoiselle, tout m'est égal; parlez seulement avec assurance d'obtenir tout ce que vous de-

mandez. » M. le comte de Lauzun répondit à ces discours si obligeants de Mademoiselle par une profonde révérence et poursuivit après en cette manière : « Il y a déjà quelques jours, Mademoiselle, que je me suis mis en tête que Votre Altesse royale doit être bientôt mariée ; et cette pensée s'est si fort imprimée dans mon esprit, que je me la représente comme un présage assuré, ou pour mieux m'exprimer, comme une chose faite, et la créance que j'y donne et la joie que je m'en promets, m'ont forcé à prendre la liberté de vous faire une très-humble prière, c'est, Mademoiselle, que comme c'est une chose infaillible, selon toutes les apparences, puisque les plus grands du monde ont aspiré à ce haut bonheur (votre renommée a publié partout le pouvoir de vos charmes, de manière que parmi tous ceux qui ont appris les merveilles de votre vie, il y en a peu, ou pour mieux dire, il n'y en a point dont l'esprit n'ait été agréablement surpris et qui ne soupire pour vous), ainsi dans cette foule de soupirants, il ne se peut, à moins que le ciel ne se voulût rendre coupable de la dernière injustice, que vous ne soyez un jour à quelqu'un, et je sais que ce sera bientôt ; car enfin je ne saurois faire sortir cette pensée de mon esprit, et mon imagination en est tellement préoccupée, qu'à tous moments, et même dans le peu de repos que je prends, je n'en suis pas exempt. Il y a déjà longtemps que je ne rêve à autre chose ; de façon, Mademoiselle, que la grâce que je demande à Votre Altesse royale, c'est que comme elle m'a si souvent honoré de sa confidence, il me soit permis d'en espérer une seconde. » Alors Mademoiselle, en le regardant d'un air doux et sincère, répondit en ces paroles : « Il est bien

juste, monsieur; depuis qu'on a une fois choisi quelqu'un pour confident en une chose, ce seroit démentir son choix que de ne lui pas confier tout sans réserve. Pour moi, qui ne prétends pas démentir le mien, je veux vous faire l'unique dépositaire de mes pensées les plus secrètes; que si, par hasard, je manque de prudence en parlant, souvenez-vous qu'en qualité d'homme d'honneur comme vous êtes, vous êtes obligé par toutes sortes de raisons à en avoir pour garder le secret, et qu'il n'y a pas moins de science à le savoir taire, qu'il y en a à bien parler. A propos, dites-moi donc ce que vous me demandez. Je ne vous parle point de vos galanteries, je souffre même, pour l'estime que j'ai pour vous, que vous m'en disiez toujours quelqu'une en passant, parce que je sais bien qu'un esprit galant et de cour comme le vôtre ne sauroit s'en passer. Il n'y a qu'un monsieur..... qui soit capable de cajoler de si bonne grâce, jusqu'à vouloir faire passer une simple pensée pour inébranlable et assurée, lors même qu'elle n'est qu'imaginaire. — Mais, Mademoiselle, répliqua M. de Lauzun, de grâce, que dites-vous? Vous croyez donc que je n'ai pas seulement pensé ce que je viens de vous dire? Que si Votre Altesse royale pouvoit pénétrer jusqu'au fond de mon cœur, elle verroit bien la vérité de la chose, et je m'assure qu'elle n'auroit pas lieu de douter de moi comme elle fait, et pour faire voir à Votre Altesse royale que je suis persuadé de ce que je viens d'alléguer, c'est qu'assurément elle en verra bientôt les effets; et si mes vœux sont exaucés, le temps en sera court. Et je demande à Votre Altesse royale, que, comme ce sera une chose que tout le monde saura tôt ou tard, je sois le premier qui ait l'hon-

neur de l'apprendre. — Quoi ? interrompit la princesse. — Celui, poursuivit M. de Lauzun, pour lequel de tous vos soupirants Votre Altesse royale aura plus de penchant, soit de tous ceux de la cour, soit hors du royaume; tout le monde le saura un jour et l'apprendra avec un plaisir extrême ; et comme je suis infiniment plus à vous que le reste des hommes, c'est pour cette seule raison que je demande la préférence à Votre Altesse royale, afin que votre belle bouche m'ayant annoncé celui qu'entre les hommes elle veut rendre le plus heureux, je sois le premier aussi à vous en féliciter, et à vous témoigner la joie que j'aurai quand je verrai approcher le moment qui vous doit donner celui que vous aurez honoré de votre choix, et que vous aurez trouvé digne de votre affection. » Il finit ces derniers mots par un profond soupir, que Mademoiselle ne laissa pas passer sans le remarquer, car elle l'observoit de trop près pour perdre la moindre de ses actions. « Mais M. de Lauzun, dit Mademoiselle, d'où vient que vous soupirez ? Vous me prédites de si belles choses, et cependant vous les finissez par un grand soupir ! Et où est donc cette joie que vous vous en promettez ? Il me semble que ce n'est pas en soupirant que l'on reçoit de la joie et du plaisir. Comment voulez-vous donc, poursuivit cette princesse en souriant, que j'explique ceci ? — Ah ! Mademoiselle, répondit-il, un esprit aussi intelligent comme est le vôtre, n'aura pas bien de la peine à une application juste de cette action, surtout quand elle se souviendra que c'est après ces choses que l'on désire ardemment que l'on soupire. — Il est vrai, répondit Mademoiselle, mais aussi vous n'ignorez pas que les soupirs ne sont pas moins les effets

de la crainte que de la joie et du désir. Ainsi un cœur qui pousse des soupirs, embarrasse fort un esprit à en faire la différence, pour savoir connoître leur véritable cause; car je n'en ai jamais ouï que d'une même façon et sur un même ton. — Je vois bien, Mademoiselle, dit M. de Lauzun, que Votre Altesse royale veut se divertir, mais enfin que répond-elle à ma demande? — Vous seriez bien trompé dans votre attente, interrompit la princesse, si c'étoit le refus. Mais puisque je me suis engagée, je veux vous tenir ma parole; je vous assure que je vous la tiendrai ponctuellement, et je vous dirai au vrai celui que j'aimerois le plus de tous ceux que je croirai pouvoir aspirer à moi. — Mais quand sera-ce, Mademoiselle? » répondit M. de Lauzun, avec un transport et un empressement inconcevable. La princesse qui en devinoit sans doute la cause, quoiqu'elle ne le témoignât pas ouvertement, et qui même faisoit paroître au dehors une partie de la joie qu'elle en avoit au fond du cœur, lui dit toujours en souriant que ce seroit dans trois mois. « Ah! Mademoiselle, que ce temps va être long pour moi, repartit notre amant, et qu'il va mettre ma patience à une rude épreuve! Mais n'importe, continua-t-il; il faut attendre, puisque Votre Altesse royale le veut. »

Voilà le premier progrès de cet expédient qu'il inventa, pour savoir si c'étoit tout de bon qu'il devoit espérer ou non. Vous en verrez la fin par la suite, et par l'effet qui en résulta.

Peu de temps après, l'on parla du voyage de Flandres; M. le comte de Lauzun ne songeoit qu'à plaire à Mademoiselle et ne s'appliquoit qu'à en chercher les moyens, mais tout cela avec honneur, et sans perdre

un moment de ce qu'il devoit au roi son maître. Il étoit presque toujours chez cette princesse, ou avec elle, quand elle étoit au Louvre. Et surtout il ne manquoit jamais de nouvelles, et il les débitoit avec tant de grâce, que, quoiqu'il les dît et qu'il y mêlât des choses sérieuses, là où il falloit une grande présence d'esprit, et une solidité de jugement toute particulière, néanmoins la manière aisée, avec laquelle il racontoit ces nouvelles, et mille choses agréables, leur donnoit un nouveau lustre, et faisoit connoître à cette princesse qu'il n'étoit pas tout à fait indigne de son attention. Aussi peut-on dire qu'il est seul capable d'entretenir agréablement quelque belle compagnie. Que cela soit ainsi, on en peut tirer la conséquence infaillible, puisqu'il subjugua l'esprit du monde le plus fin que l'on voit dans tout son sexe. Comme il n'est point de plus fâcheux obstacle à un amant qui veut s'établir dans l'esprit de l'objet qu'il aime, que l'éloignement et la privation de la vue, cette absence et cet éloignement sont beaucoup plus à craindre, lorsqu'on a quelque heureux commencement, parce qu'il n'est pas seulement besoin de s'insinuer dans un cœur que l'on veut réduire entièrement; mais encore il est nécessaire de ne point lâcher prise que l'on ne s'en voie absolument le maître. Nous en avons même vu qui avoient tous les avantages et qui se les conservoient par leur patience; aussi leur est-il arrivé, que, de paisibles possesseurs qu'ils étoient, par ce moyen, ils ont perdu et l'objet et les espérances, souvent même le souvenir, pour s'être absentés. M. le comte de Lauzun avoit trop de prévoyance pour ignorer toutes ces choses, et il avoit témoigné trop de conduite jusqu'à cet endroit pour en

manquer à l'avenir, aussi trouva-t-il le secret d'éviter un si funeste et dangereux accident.

Notre amant si habile, voyant qu'il étoit obligé de suivre le roi partout où il iroit, et par conséquent contraint de quitter son entreprise qu'il voyoit déjà si avancée, il s'avisa de faire en sorte que Mademoiselle fît le voyage avec la cour, et pour cet effet il se servit de deux moyens qu'il tenoit pour assurés, comme il arriva. C'est du voyage de Flandres que le roi fit l'an 1671 [qu'il s'agit]. Le premier moyen dont il se servit fut envers Mademoiselle, qu'il alla voir un jour. Il ne manqua pas d'abord de dire tout ce qui pouvoit faire tomber la conversation là-dessus. Ayant enfin trouvé l'occasion de parler, il dit à cette princesse : « il ne faut pas demander, Mademoiselle, si Votre Altesse royale sera du voyage de Flandres ; la chose est trop juste et trop raisonnable pour en douter.—Moi, dit Mademoiselle, j'en serai si le roi le veut; autrement je ne m'en soucie pas beaucoup. —Que dites-vous, Mademoiselle? répondit-il ; vraiment le roi ne le désire que de reste, et je suis assuré qu'il s'y attend.—Je n'irai pourtant point sans qu'il me le dise, repartit la princesse. — Je sais bien, poursuivit notre comte, que la cour est partout où vous êtes, et que toute autre vous peut sans injustice paroître indifférente; mais s'il m'est permis de dire ma pensée avec tout le respect que je dois à Votre Altesse royale, vous ne pouvez pas vous dispenser de ce voyage, sans vous opposer en quelque manière au dessein que le roi a de paroître en ces pays-là avec le plus d'éclat qu'il lui sera possible, parce que Votre Altesse royale faisant un des plus beaux et glorieux ornements de la cour, vous ne pouvez vous en séparer sans en diminuer l'éclat. D'ail-

leurs, je sais que Votre Altesse royale est trop considérée du roi, pour vous permettre de vous arrêter à moins que vous ne le vouliez absolument, et je suis persuadé que vous aimez trop le roi pour tromper ses espérances; car assurément il s'y attend.—Vous direz et vous croirez tout ce qu'il vous plaira, monsieur de Lauzun, dit Mademoiselle; mais je puis vous assurer que je n'irai point sans ordre.—Eh bien, Mademoiselle, répondit M. de Lauzun, s'il ne faut que cela, je suis assuré que mes souhaits seront accomplis, et que Votre Altesse royale verra la Flandre.» Il prit congé là-dessus de Mademoiselle, et dit, en souriant, au sortir de la chambre de cette princesse : « je m'en vais demander un ordre du roi; ce n'est pourtant pas celui de Saint-Michel ni du Saint-Esprit. — Que peut-il donc être? dit Mademoiselle avec un sourire; nous n'en avons point d'autre en France, hors celui de Malte; mais je ne crois pas que vous songiez à celui-là.—Votre Altesse royale a raison, dit M. de Lauzun, qui s'étoit arrêté à la porte de la chambre de cette princesse pour lui répondre. L'ordre, poursuivit-il, que je vais demander au roi, m'est infiniment plus cher et plus agréable que tous ceux que Votre Altesse royale vient de nommer. — Mais quel est-il donc? continua Mademoiselle s'approchant de lui, et continuant son sourire; ne peut-on point le savoir? — Et comme je me promets de l'obtenir, dit notre comte, Votre Altesse royale sera la première à qui je le dirai.—Mais vous reverra-t-on bientôt, monsieur? dit Mademoiselle. — Oui, Mademoiselle, plus tôt que vous ne pensez, et avec de bonnes nouvelles.» Et ayant fait une profonde révérence, il s'en alla tout droit vers le roi, à qui il dit, après plusieurs discours, si Mademoi-

Digitized by Google

selle ne seroit point du voyage. Le Roi lui répondit qu'elle en seroit, si elle vouloit. « Ah! sire, poursuivit notre amoureux comte, vous savez que les princes, surtout les princesses du sang ne marchent pas sans ordre; ainsi Mademoiselle n'y songera pas assurément d'elle-même, et puis il est important qu'elle en soit, afin de faire compagnie à la reine : il n'y en a point à la cour qui fasse tant d'honneur à Sa Majesté, comme étant la première princesse du sang, et celle qui est en état et par ses biens, et par toutes sortes de raisons, de paroître avec plus d'éclat et de pompe. Ainsi Votre Majesté aura égard, s'il lui plaît, qu'il est de conséquence que Mademoiselle ne quitte point la reine, qui sans doute ne seroit pas bien aise de faire ce voyage sans avoir avec elle cette princesse. Je sais, sire, que Mademoiselle ne peut rien résoudre d'elle-même, par le profond respect qu'elle a pour Votre Majesté. Il seroit fâcheux que cette princesse fût obligée de partir, sans avoir eu le temps qu'il faut aux personnes de son rang pour se préparer, parce qu'il faudra sans doute faire les choses d'un air proportionné à la qualité et au désir qu'elle a de satisfaire pleinement au dessein de Votre Majesté. Vous n'avez donc, sire, qu'à lui faire savoir vos ordres par quelqu'un, et je suis assuré, que la soumission qu'elle m'a toujours témoignée pour vos volontés les lui fera recevoir avec joie, et j'ose avancer même, que si Votre Majesté partoit sans cette princesse, elle en seroit inconsolable, tant elle est attachée à ses intérêts.—Allez-vous en donc lui dire, dit le roi, que je la prie de se tenir prête pour accompagner la reine à son voyage, et que je lui en témoignerai ma gratitude.» Il ne le fallut pas dire deux fois pour faire partir

M. de Lauzun, qui voyant tous ses desseins si heureusement réussir, si heureusement, dis-je, pour ne s'éloigner pas de Mademoiselle, partit sur l'heure sans s'arrêter un moment, il s'en alla chez cette princesse, qui le voyant entrer dans la chambre avec un visage gai, et qui marquoit un esprit content, lui dit : « Vous voilà donc, monsieur; apparemment vous avez reçu du roi ce que vous lui avez demandé? — Il est vrai, Mademoiselle, répondit M. de Lauzun, après avoir fait une grande révérence, et s'être approché un peu plus près; je viens d'être créé chevalier tout présentement, et je viens exécuter ma promesse dès ce matin, et mon premier ordre. — Nous l'aurons donc, dit Mademoiselle en riant, qui sans doute s'imaginoit bien la vérité de la chose. — Oui, Mademoiselle, répondit-il, et je vais vous l'apprendre en peu de mots. Votre Altesse royale, continua-t-il, peut, s'il lui plaît, se préparer à prendre les armes: le roi ayant dessein de vaincre tous les Flamands, s'est avisé de les attaquer avec des armes auxquelles ils ne puissent pas résister, et c'est pour cela que Sa Majesté veut faire ce voyage, dont j'ai eu l'honneur de vous parler ce matin; et comme dans la dernière campagne qu'il fit dans le pays de ses ennemis, il ne put étendre ses conquêtes que sur quelques provinces, il a résolu de ne les point quitter qu'il n'en soit le maître absolu; et l'ordre que j'ai reçu de Sa Majesté est, qu'elle vous prie de vous disposer à l'accompagner; il n'y a que Votre Altesse royale dont il espère les principales forces. Il m'a commandé à vous exhorter, de sa part, à ne le pas abandonner dans un dessein si grand et si important. » Notre amoureux comte disoit si agréablement toutes ces choses, qu'il n'y avoit rien

de plus charmant que de les lui entendre prononcer, et Mademoiselle qui y prenoit un plaisir singulier l'écoutoit avec une merveilleuse attention. Mais voulant savoir la fin de cette galanterie (car elle prévoyoit bien que c'en étoit une de l'invention de M. de Lauzun), cette princesse impatiente lui demanda : « Que voulez-vous donc dire, monsieur, quand vous me parlez de guerre, et le roi auroit-il besoin de moi, s'il en avoit le dessein? Vous seriez bien plus propre à lui rendre service que moi, puisque c'est votre métier.— Il s'en faut bien, Mademoiselle, répondit M. de Lauzun : ce n'est pas avec des épées et des mousquets que le roi veut attaquer ce peuple, il se veut servir de plus douces, mais de plus dangereuses armes; c'est par le grand éclat et la majesté de sa cour que le roi veut éblouir leurs esprits naturellement curieux des choses extraordinaires, et comme Votre Altesse royale a plus de charmes que tout le reste ensemble, c'est d'elle aussi qu'elle attend le plus grand secours. Oui, Mademoiselle, je puis l'avancer avec justice, vous seule avez de quoi vaincre agréablement non-seulement les esprits les plus grossiers, mais tout le monde ensemble. Enfin c'est assez dire quand le plus grand roi du monde vous choisit pour être comme le plus beau et le principal instrument qui lui doit assurer ses conquêtes, et lui faciliter le moyen pour en faire d'autres plus grandes; et si Votre Altesse royale pouvoit espérer quelque secours étranger et hors d'elle-même pour la faire estimer, cette haute estime que notre glorieux et invincible monarque fait éclater tous les jours pour votre rare mérite, lui donneroit un prix au-dessus de ce qu'on se peut figurer de grand et d'aimable. — C'est-à-

dire, dit Mademoiselle, que M. de Lauzun est toujours l'homme du monde qui a le don d'inventer à tout moment les plus agréables galanteries, et quelques prières que je lui aie faites pour me les épargner, son bel esprit ne peut se faire cette violence. Est-il possible qu'il n'y ait qu'un Lauzun dans le monde, qui soit capable de si rares inventions, et que lui seul se puisse vanter de débiter tout ce qu'il y a de beau et de recherché, pour former un entretien digne des plus beaux esprits du siècle? Pour moi je ne comprends pas, continua-t-elle, où vous prenez tout ce que vous dites, et je ne puis m'empêcher d'être surprise par la nouveauté des choses que vous faites paroître. — Ah! qu'il est aisé de parler et de dire de belles choses, Mademoiselle, reprit M. Lauzun, quand on a l'avantage de les voir éclater sur Votre Altesse avec tant de brillant, et qu'il est aisé et glorieux d'avoir de l'esprit lorsqu'on a l'honneur de converser avec vous. — Taisons-nous là-dessus, car je sais bien que je ne gagnerai rien contre vous, dit Mademoiselle, et sachons ce que vous a dit le roi. — Le roi vous a priée, Mademoiselle, continua M. de Lauzun, de vous disposer à faire le voyage avec la reine; mais il vous en prie très-instamment. Je savois que, s'il ne falloit qu'un ordre pour cela, vous ne resteriez pas ici, poursuivit-il en souriant et d'une façon fort enjouée; car il m'auroit été trop rude, et sans doute impossible de pouvoir trouver de repos, sans être toujours auprès de Votre Altesse royale pour lui rendre mes très-humbles respects, et je bénirai toute ma vie ce premier moment où j'ai été assez heureux pour contribuer en quelque chose à ce que la cour n'allât pas sans vous. Oui, Mademoiselle, j'ai travaillé avec chaleur et avec empresse-

ment, parce que ma charge et les étroites obligations que j'ai à mon roi, m'obligent de le suivre partout, et Votre Altesse royale demeurant ici, c'étoit m'arracher à moi-même que de m'éloigner des lieux où elle seroit demeurée. Je vous demande mille pardons, Mademoiselle, de vous parler si librement, et d'en user ainsi sans votre permission; mais j'ai cru qu'en me servant, je ne vous désobligeois pas, et que vous ne seriez pas fâchée d'aller avec un roi qui vous aime tendrement, et qui me l'a fait connoître par les discours les plus passionnés et les plus sincères du monde.—Non, je n'en suis pas fâchée, reprit cette belle, et bien loin de cela, je veux vous en remercier, comme d'une chose qui m'est fort agréable; et pour vous parler franchement, cette indifférence que je vous ai témoignée ce matin pour ce voyage, a été en partie pour voir si vous étiez aussi fort dans mes intérêts que vous le dites, et si vous pourriez me quitter sans peine; car je savois bien qu'ayant autant d'attache que vous témoignez en avoir pour moi depuis si longtemps, et ayant l'esprit que vous avez, vous ne manqueriez pas de tenter quelque chose pour cela, et je me promettois même que vous y travailleriez sérieusement, et que l'accès libre que vous avez par-dessus tous les autres, auprès du roi, vous feroit agir avec bonheur, et je ne sais pas même, si vous en aviez usé autrement, si j'aurois pu vous le pardonner de ma vie. Enfin je vous remercie, et souvenez-vous que je n'oublierai jamais ce service; vous en verrez des preuves peut-être plus tôt que vous ne l'espérez, et qui vous surprendront assez pour vous faire connoître que vous ne vous êtes pas attaché à une ingrate, mais à une personne qui mérite peut-être les

soins que vous lui donnez. Voyez de grâce ce que c'est: quand une fois le bonheur nous en veut, tout ce que nous faisons et entreprenons réussit à notre avantage.»

M. le comte de Lauzun avoit tellement le vent favorable que non-seulement tout lui réussissoit à merveille, mais encore ce qu'il faisoit pour lui seul faisoit mériter des sentiments de reconnoissance toute extraordinaire; et vous eussiez dit à entendre parler Mademoiselle, qu'elle lui étoit obligée de tout ce qu'il entreprenoit pour son intérêt propre, comme si c'eût été pour elle-même. Le voilà donc content autant que le peut être un homme qui a un grand dessein, et qui se voit en état de tout espérer. Il tenta tous les moyens que son génie lui suggéra, et tout lui fut favorable. Enfin il n'a plus qu'une démarche à faire, encore est-il en trop beau chemin pour s'arrêter; il semble même que n'osant pas se découvrir comme il le souhaitoit, cette princesse pour partager, pour ainsi dire, les peines de cette dure violence, qu'elle est obligée de lui faire souffrir, cette princesse, dis-je, qui voit dans ses yeux et dans toutes ses actions, et qui croit découvrir et pénétrer l'heureux motif qui le fait agir, le met souvent en train pour l'obliger à parler plus hardiment. Mais comme M. de Lauzun ne se croit pas encore assez avancé pour cela, il veut ménager toutes choses, afin de ne point bâtir, comme l'on fait souvent, sur le sable mouvant. Il continue cependant ses soins avec plus d'assiduité que jamais; et cela est assez rare, qu'ayant affaire à une princesse du rang de Mademoiselle, dont l'humeur fière étoit tout à fait à craindre, il n'ait jamais rien perdu du libre accès qu'il trouva d'abord auprès de cette princesse; au contraire il s'y est insinué peu à peu,

mais toujours de mieux en mieux, de sorte qu'elle le souffre, l'estime, et le traite plus obligeamment qu'elle n'a jamais traité les plus grands princes qui ont soupiré pour elle. Elle fait plus; car il ne se met pas sitôt en devoir de prendre congé d'elle, quand il y est, qu'elle lui demande avec empressement, quand elle le reverra. Il n'est point d'heure indue pour lui, et il lui est permis d'entrer chez elle à toute heure et à tous moments, et je crois même, que si, elle eût eu envie de lui faire quelque défense, ç'auroit été de ne sortir d'auprès d'elle que le moins qu'il lui seroit possible.

C'est de cette façon que M. le comte de Lauzun passoit agréablement mille doux moments tous les jours, à donner et à recevoir d'innocents témoignages d'un amour caché, et qu'il n'étoit pas encore temps de découvrir. Cependant le temps que Mademoiselle lui avoit dit qu'elle lui découvriroit sincèrement celui des hommes qu'elle aimeroit le plus étoit fort avancé, et M. de Lauzun comptoit les jours comme autant d'années. Enfin le jour étant venu auquel le terme expiroit, notre comte ne manqua pas d'aller chez Mademoiselle, et son impatience le fit même partir beaucoup plus matin qu'à son ordinaire, et voici ce qu'il dit à cette princesse après l'avoir saluée : « Enfin est arrivé, Mademoiselle, ce jour si désiré et auquel je dois recevoir tant de joie. Je ne pense pas que Votre Altesse royale se dédise de sa parole: elle me l'a promis trop solennellement pour y manquer. » Il prononça ces paroles avec cet agrément, dont il assaisonnoit tous ses discours. Mademoiselle, qui n'étoit pas fâchée du soin qu'il avoit à lui faire tenir sa promesse, fut bien aise de voir l'empressement de M. de Lauzun. Et cette princesse lui

ayant démandé, quoiqu'elle le sût aussi bien que lui, s'il y avoit déjà trois mois? Sur quoi notre amant lui répondit en ces paroles : « Il est bien vrai, Mademoiselle, que j'ai tâché de bien compter, mais quelque exactitude que j'y aie pu apporter, je suis assuré, que je me suis trompé moi-même, et qu'au lieu de trois mois que Votre Altesse royale avoit pris, j'ai laissé passer trois années, et si je voulois compter selon l'ardeur de mon attente, je suis assuré que j'irois jusqu'à l'infini, sans trouver jamais le compte. — Mais, lui dit Mademoiselle, qu'est-ce que vous en ferez de cette confidence, quand je vous l'aurai faite? — Ce que j'en ferai? répliqua M. de Lauzun, je m'en réjouirai, et la joie que j'en attends, me rendra un des plus heureux hommes du monde; et d'autant plus que je serai le premier à qui ce glorieux avantage sera permis. — Eh bien, dit Mademoiselle, je vous le dirai ce soir. — Mais de quelle façon? répondit-il. — Je vous l'écrirai sur une vitre de mes fenêtres, dit la princesse. — Sur une vitre? Mademoiselle, répliqua notre comte, et le premier de votre maison qui s'en approchera le saura plus tôt que moi, et ce n'est que l'honneur de la préférence que j'ai tant demandé à Votre Altesse royale. — Comment voulez-vous que je vous le dise? dit Mademoiselle. — Comme il plaira à Votre Altesse royale, répondit-il, pourvu que je sois le premier qui le sache. »

Enfin Mademoiselle fut bien aise de ne pouvoir pas en quelque façon se dédire, et cette violence que M. de Lauzun lui faisoit pour apprendre ce secret, diminua beaucoup la peine qu'elle avoit à le lui dire; de façon que ce que notre amant souhaitoit savoir, Mademoiselle souhaitoit de le lui dire, quoiqu'elle n'en fît

pas le semblant; et je trouve qu'elle avoit plus à combattre qu'elle n'eût d'envie, et qu'elle ne pouvoit se considérer telle qu'elle étoit, sans consulter ce qu'elle alloit faire. Mais n'importe, elle a quelque chose de plus puissant que le sang qui la fait agir, et elle veut achever ce qu'elle a commencé. Aussi cette princesse prend tout à coup ses résolutions sur la réponse qu'elle avoit à faire à M. de Lauzun, et voyant qu'il la pressoit, mais agréablement, et dans un profond respect, de lui tenir sa parole, puisque le temps étoit écoulé : « Oui, dit-elle, je vous la tiendrai, mais surtout ne pensez pas que je vous le dise; je vous l'écrirai sur du papier, et vous le donnerai ce soir, je vous le promets. » Il fallut encore attendre ce moment, malgré l'impatience de M. de Lauzun. Enfin le soir étant arrivé, Mademoiselle s'en alla au Louvre. M. de Lauzun qui étoit dans une extrême inquiétude ne manqua pas, aussitôt qu'il vit arriver cette princesse, de se rendre auprès d'elle, et de débuter d'abord, par le billet après lequel il soupiroit. « Enfin, Mademoiselle, lui dit-il, voici le soir arrivé; Votre Altesse royale me remettra-t-elle encore ?—Non, dit Mademoiselle, je ne vous remettrai plus; » et en même temps ayant tiré un billet plié et cacheté de son cachet, elle le donna à M. de Lauzun, et lui dit en le lui donnant avec des termes et une action tout à fait touchante : « Voilà, monsieur, le billet dans lequel est ce que vous souhaitez si ardemment, mais ne l'ouvrez pas qu'il ne soit minuit passé, parce que j'ai remarqué souvent, que les jours du vendredi, comme il est aujourd'hui, me sont tout à fait malheureux; ainsi ne me désobligez pas jusque-là, et je verrai si vous avez de la considération pour moi, et si vous m'obligez en ce

rencontre. — O Mademoiselle! répondit notre comte, que ce temps me va être long! et le moyen d'avoir son bonheur entre les mains, sans l'oser goûter?—Je verrai par là, dit Mademoiselle, si vous m'êtes fidèle, et si vous me le refusez, je mettrai sur vous tous les événements qui suivront, s'ils me sont funestes.—Oui, Mademoiselle, je vous obéirai jusqu'à la fin, répondit M. de Lauzun, et je ne manquerai jamais de donner des preuves de ma fidélité et de mon devoir à Votre Altesse royale.» Peu de temps après, onze heures frappèrent : notre comte qui tenoit sa montre dans sa main, ne manqua pas de la montrer à Mademoiselle, et pendant tout ce temps-là, jamais homme ne témoigna plus d'empressement que fit M. de Lauzun. Et tous ces petits emportements qu'il faisoit remarquer à cette princesse, pour le temps qu'elle lui avoit fixé, étoient autant de puissants aiguillons qui la perçoient jusqu'au fond du cœur; elle étoit tellement ravie de le voir! Aussi ce fut ce qui l'acheva d'enflammer, et qui fit déclarer toutes ses actions en faveur de cet heureux soupirant. Enfin le voici encore qu'il vient avec la montre à la main dire à Mademoiselle que minuit étoit passé. «Vous voyez, dit-il, Mademoiselle, que je suis fidèle à vos ordres : minuit vient de sonner, et cependant voilà encore ce billet avec votre cachet dessus tout entier, sans que j'y aie touché. Mais enfin, continua-t-il, plus transporté que jamais, n'est-il pas temps encore que je me réjouisse de mon bonheur? — Attendez encore un quart d'heure, dit Mademoiselle; après je vous permets de l'ouvrir.» Ce quart d'heure étant passé : «Il est donc temps, Mademoiselle, dit-il, que je me serve du privilége que Votre Altesse royale m'a donné, puisqu'il

est presque minuit et demi? — Oui, répondit Mademoiselle, allez, ouvrez-le, et m'en dites demain des nouvelles; adieu, jusqu'à ce temps-là, où nous verrons ce qu'a produit ce billet tant désiré. » M. de Lauzun ayant pris congé de Mademoiselle, se retira chez lui avec une promptitude inconcevable.

La curiosité est comme une chose naturellement attachée à l'esprit de l'homme : cela est si vrai, qu'il n'y a chose au monde que l'homme ne mette en usage pour apprendre ce qu'il s'est mis une fois dans la tête de savoir, et cette curiosité produit des effets différents, suivant les différents sujets qui la causent. Celle de M. de Lauzun étoit très-louable et très-bonne en elle-même, et la fin très-douteuse, car il vouloit savoir s'il se pouvoit faire aimer de Mademoiselle, et les moyens dont il se servit pour cela sont honnêtes et même fort nobles; et quoique jusqu'ici il n'ait eu que de grandes espérances qui ont opéré de bons effets, néanmoins il n'a point encore de véritable certitude de son bonheur. Il n'y a donc que ce billet qu'il tient entre ses mains qui le puisse instruire de tout, et ce sera par la fin qu'il nous sera permis aussi bien qu'à lui de juger certainement de toutes choses.

Il ne fut pas plus tôt arrivé chez lui, où il s'étoit rendu avec la dernière promptitude, que la première chose qu'il fit fut d'ouvrir ce billet, mais il ne fut pas peu surpris de voir son propre nom écrit de la main de Mademoiselle. Je vous laisse à juger de son étonnement, et si cette vue ne lui donna pas bien à penser, car enfin il est certain qu'il y avoit également sujet de craindre et d'espérer. Il est vrai que jusque-là toutes choses lui avoient fort bien réussi selon toutes les apparences;

mais comme le sexe est d'ordinaire fort dissimulé, Mademoiselle pouvoit n'avoir fait tout cela que pour son plaisir et peut-être pour se moquer de lui, et la grande disproportion qu'il y a entre cette princesse et M. de Lauzun lui donnoit une furieuse crainte. Il eut, pendant toute cette nuit, l'esprit agité de mille pensées différentes : tantôt il repassoit dans son souvenir, et il y trouvoit mille bontés et un traitement si favorable et si extraordinaire pour une personne de sa qualité, qu'il se figuroit que toutes les choses ne pouvoient partir que de la sincérité de cette princesse, et la manière obligeante avec laquelle elle avoit agi avec lui, lui disoit à tous moments qu'il y avoit quelque motif secret qui l'avoit poussée à toutes ces choses, mais qu'il étoit aisé de voir qu'assurément elle y alloit de bonne foi, et qu'il devoit espérer une glorieuse fin après un si heureux commencement et des progrès si avantageux. Il n'y avoit donc que l'inégalité de condition qui lui étoit un grand obstacle, et qui le faisoit toujours douter. Il étoit tellement embarrassé sur ce qu'il devoit faire, s'il lâcheroit le pied ou s'il poursuivroit jusqu'au bout, qu'il passa, comme j'ai déjà dit, la nuit entière dans des inquiétudes horribles; et son cœur, qui avoit combattu longtemps entre l'espoir et la crainte, étoit encore dans l'irrésolution sur ce qu'il devoit faire, lorsque le jour parut. Enfin l'un l'emporta sur l'autre, et de tous les divers mouvements entre lesquels ce pauvre cœur flottoit un seul l'emporta sur tous, je veux dire l'espérance, aussi est-elle l'aliment et la nourriture de l'amour.

M. le comte de Lauzun, dont l'âme étoit à la gêne, animé d'un doux et agréable espoir, prend une forte

résolution de voir la fin de son entreprise à quelque prix que ce soit. Pour cet effet, après s'être préparé à toutes sortes d'événements, il veut, comme un autre César, forcer le destin, faisant même voir par là, comme fit ce grand empereur, que son grand cœur n'est pas moins disposé à résister hardiment à toutes les attaques de la mauvaise fortune qu'à recevoir agréablement le fruit d'un heureux succès. Il veut que ce cœur qui se promet un siècle de délices, s'il est victorieux, attende de pied ferme toutes les rigueurs de son infortune, s'il est vaincu; il sait que c'est dans les grands combats et dans les entreprises les plus hardies et douteuses, que l'on trouve une véritable gloire, et qu'il n'est pas même besoin de toujours vaincre pour remporter la victoire; mais qu'il suffit de faire une glorieuse et vigoureuse résistance, et de ne souffrir jamais que notre ennemi ait la moindre prise sur notre courage, s'il a l'avantage sur notre sort.

Cette matinée si désirée étant enfin arrivée, il s'en va sans tarder chez Mademoiselle. Cette princesse ne le vit pas plus tôt dans sa chambre avec un visage pâle, et où l'image de la mort étoit entièrement dépeinte, qu'elle s'approcha de lui, et lui dit : « D'où vient ce changement si prompt? Hier vous étiez le plus gai et le plus joyeux homme du monde, et aujourd'hui vous paroissez tout à fait triste et mélancolique. Quoi! est-ce là cette joie que vous vous promettiez de cette confidence, pour laquelle vous avez témoigné tant d'empressement? Vous me disiez que vous seriez le plus heureux de tous les hommes si je vous découvrois ce secret, et cependant vous êtes plongé dans la tristesse depuis que vous le savez. Voilà justement la conduite de ceux qui font

tant les zélés.—Oh ! Mademoiselle ! répondit alors notre comte, qui jusque-là avoit écouté fort attentivement, je ne l'aurois jamais cru que Votre Altesse royale se fût moquée de moi si ouvertement. Quoi ! Mademoiselle, pour m'être entièrement voué à Votre Altesse royale, la fidélité avec laquelle j'en ai usé méritoit, ce me semble, quelque chose de moins qu'une moquerie si claire et qui me va rendre le jouet et la risée de toute la cour, et vous me demandez encore d'où vient le sujet de ma tristesse ? Vous me mettez, si je l'ose dire, le poignard dans le sein, et vous vous informez de la cause de ma mort; enfin vous me traitez comme le dernier de tous les hommes, et pour me rendre l'affront que vous me faites plus sensible, vous me voulez encore forcer à la cruelle confusion de vous le dire moi-même. Ah ! Mademoiselle, que ce traitement est rude pour une personne qui en a usé si sincèrement avec vous ! je n'ai jamais agi envers Votre Altesse royale que de la manière que je le dois ; je vous connois comme une des plus grandes princesses de toute la terre, et je me connois moi-même comme un simple cadet qui vous doit tout par toutes sortes de raisons ; mais quoique cadet et simple gentilhomme, la nature m'a donné un cœur haut et assez bien placé pour ne souffrir ni faire rien d'indigne. — Mais que voulez-vous dire ? reprit Mademoiselle, il semble, à vous entendre parler, que je vous aie fait quelque grand tort en vous accordant une chose qui m'est de la dernière importance, et dont j'ai fait un secret à toute la terre. Jusques ici vous m'avez paru fort galant; aujourd'hui je vous avoue ce que vous me demandez préférablement à tout autre. Cependant ce qui peut être un sujet de joie à beaucoup

d'autres n'est pour vous qu'un sujet de plaintes. En vérité, je ne sais pas ce qu'il faut faire pour vous satisfaire. — De grâce, Mademoiselle, répondit M. de Lauzun, n'insultez pas davantage un misérable, que Votre Altesse royale se divertisse tant qu'il lui plaira à mes dépens, j'y consens de tout mon cœur; mais je lui demande seulement qu'elle ait la bonté de rétracter une raillerie, qui donneroit lieu à tout le monde après vous de me traiter de fou et de ridicule. Et encore un coup, Mademoiselle, je n'ai reçu toutes ces marques de votre bienveillance dont Votre Altesse royale m'a honoré que comme des effets de votre générosité et d'une bonté toute particulière, et dont je n'ai jamais mérité la moindre partie, et tous les bons accueils ni l'estime que Votre Altesse royale a témoigné avoir pour moi, ne m'ont jamais fait oublier qui vous êtes ni qui je suis. Que si j'en ai usé si librement, ç'a été sans dessein; et je vous demande, Mademoiselle, de m'en punir de toute autre manière qu'il plaira à Votre Altesse royale: je subirai son jugement jusqu'à m'éloigner de sa vue pour jamais, je mourrai même pour expier les fautes que je puis avoir commises, quoiqu'involontairement envers Votre Royale personne, je ne demande seulement à Votre Altesse royale que l'honneur de son souvenir, et qu'elle soit persuadée que jamais elle ne trouvera personne qui soit plus soumis à ses volontés, ni si attaché à ses intérêts que moi. »

Mademoiselle, qui jusque-là avoit feint de ne point entendre ce que vouloit dire M. de Lauzun, et qui même en avoit ri au commencement, voyant qu'il parloit tout de bon, et que la manière dont il avoit exprimé sa douleur, étoit effectivement sincère et sans feinte,

cette princesse en fut effectivement touchée, et cette humeur riante faisant place à la compassion, se changea en un moment en un véritable sérieux. Et comme elle n'avoit fait d'abord tout cela que pour l'éprouver, et que d'ailleurs elle ne souhaitoit rien que de s'assurer du cœur de M. de Lauzun; elle ne s'en crut pas plustôt assurée que cette tendresse, qu'elle avoit pris soin de cacher au fond de son cœur, se découvrit enfin en sa faveur; et cette langueur que Lauzun avoit sur tout son visage l'ayant touchée jusqu'au vif, Mademoiselle le regarda d'un œil plus favorable qu'elle n'avoit pas encore fait, et après avoir longtemps gardé le silence, elle lui dit: « Ah! monsieur, que vous faites un grand tort à la sincérité de mon procédé, et que vous connoissez mal les sentiments que mon cœur a conçus pour vous? Si vous saviez l'injure que vous me faites de me traiter ainsi, vous vous puniriez vous-même de l'affront que vous me faites. Quoi! vous tournez en raillerie la plus grande affection du monde, où j'ai apporté toute la sincérité qu'il m'étoit possible? Je me suis fait violence, avant de faire ce que j'ai fait pour vous; mais enfin la tendresse l'a emporté sur ma fierté; je m'oublie, s'il faut le dire, pour vous donner la plus forte preuve d'amitié que j'aie jamais donnée à personne. J'en ai vu, et vous le savez, d'un rang qui n'étoit pas inférieur au mien, qui ont fait tout ce qu'ils ont pu pour mériter mon estime; cependant ils ont travaillé en vain; et non-seulement je vous donne cette estime, mais je me donne moi-même. Après cela, dites que je me moque de vous, et que je hasarde votre réputation; je me hasarde bien plutôt moi-même. Néanmoins je passe par-dessus toutes ces considérations qui s'y op-

posent, et pourquoi cela? sinon pour vous élever à un rang, où selon toutes les apparences vous ne deviez pas prétendre, quoique vous méritiez davantage. » M. de Lauzun qui n'osoit pas croire encore ce qu'il venoit d'entendre (au moins en faisoit-il semblant), après avoir vu que Mademoiselle ne parloit plus, répondit en ces termes : « Oh! Mademoiselle, que vous êtes ingénieuse à tourmenter un malheureux! et qu'il faut bien avouer que les personnes de votre condition ont bien de l'avantage de pouvoir se divertir si agréablement, mais cruellement pour ceux qui en sont le sujet! Votre Altesse royale me veut rendre heureux en idée et en imagination pour un moment, pour me rendre malheureux en effet le reste de mes jours. Et de grâce, encore une fois, Mademoiselle, faites-moi plutôt mourir tout d'un coup : il me sera bien plus doux que de me voir languir et être la risée de tout le monde; j'ai toujours eu le désir de me sacrifier pour Votre Altesse royale, mais puisqu'elle m'en croit indigne, que du moins elle ait égard à ma bonne volonté. Je le dis encore, Mademoiselle, que je n'ai jamais perdu le souvenir de que ce vous êtes et de ce que je suis; et ainsi je n'ai jamais été assez audacieux pour aspirer à ce bonheur, dont vous prenez plaisir de me flatter, seulement pour vous divertir. » Il prononça ces paroles avec une action qui marquoit effectivement que son âme étoit dans un grand trouble, et que la douleur qu'il souffroit étoit des plus aiguës, et Mademoiselle, qui l'observoit de près, le reconnut aisément, de façon qu'elle souffroit de le voir souffrir, elle le témoigna assez par ces paroles : « Quoi! dit cette princesse, avec une action toute passionnée, que faut-il donc faire, monsieur, pour vous persuader?

Vous prenez autant de soin pour vous tourmenter que j'en prends pour vous procurer du repos. Je vous le dis encore, que je suis une princesse sincère, et ce que je vous ai déjà dit n'est que conformément à mes intentions, et je vous en donnerai telle preuve que vous n'aurez pas lieu d'en douter. Pensez-vous que je vous eusse tenu ce langage, si je n'eusse pas eu pour vous les sentiments d'une véritable tendresse? Non, poursuivit cette princesse, versant quelques larmes qu'elle ne put retenir parce qu'elle voyoit M. de Lauzun dans la dernière affliction, et toujours obstiné à croire qu'elle se moquoit de lui; non, je ne déguise point ma pensée, et puisque mes paroles n'ont pu vous persuader les véritables sentiments de mon cœur, il faut que j'emprunte le secours de mes yeux, et que les larmes que vous me forcez de verser, vous en soient des témoins, auxquels vous ne puissiez rien opposer. Me croyez-vous, monsieur, après vous avoir donné des preuves si fortes de mon amour? Douterez-vous encore de la sincérité de mon procédé, après l'avoir ouï de ma bouche, et que mes yeux mêmes n'ont pas épargné leurs soins et leur pouvoir pour ne vous laisser aucun doute? Répondez-moi donc, s'il vous plaît : cette déclaration si ingénue, et ce me semble assez extraordinaire, mérite-t-elle que vous y ajoutiez foi? M'acquittai-je bien de ma promesse? Il vous peut souvenir sans doute que lorsque vous me disiez qu'il n'y avoit que les rois et les souverains qui pussent justement prétendre à la possession des grandes princesses, je vous répondis que vous vous trompiez, qu'ils n'étoient pas les seuls, et qu'il y en avoit d'autres qui par leur propre mérite et sans le secours du sang y pouvoient prétendre; et que

parmi un grand nombre qu'on en trouvoit, je n'en voyois point qui y eût plus de droit que vous. Je vous parlois alors pour vous animer, et aujourd'hui je vous parle pour vous faire heureux, si la possession d'une personne de mon rang peut vous le rendre. Je veux partager la peine avec vous, travailler de concert à cela. Agissez hardiment et sans crainte, faites tout ce que vous pouvez de votre côté, et assurez-vous, foi de princesse, que je n'oublierai rien du mien. Êtes-vous content, monsieur? Et après ce que je viens de vous dire, douterez-vous encore de ma franchise? — Ah! Mademoiselle, s'écria M. de Lauzun, se jetant à ses pieds, enchanté du discours si tendre et si obligeant que Mademoiselle venoit de prononcer en sa faveur, qu'est-ce que je pourrois faire pour reconnoître l'excès de vos bontés? Quoi, Mademoiselle, sera-t-il dit que celui des hommes que Votre Altesse royale rend le plus heureux, soit le plus ingrat par l'impossibilité de ne pouvoir rien faire qui puisse marquer sa reconnoissance? La plus grande princesse du monde élèvera un misérable jusqu'au plus haut degré du bonheur, et il n'aura rien que des souhaits pour reconnoissance d'un bienfait si extraordinaire? Que vous me rendez heureux, Mademoiselle, par l'excès d'une générosité sans exemple! Mais que ce haut point de gloire me sera rude, tandis que je ne pourrai rien faire pour reconnoître la déclaration que Votre Altesse royale vient de faire en ma faveur! Elle m'est trop avantageuse, et a trop de charmes pour moi pour demeurer sans réponse, et la gratitude me doit obliger de dire aujourd'hui ce qu'un profond respect et le devoir même m'ont fait taire si longtemps. Et puisque je ne puis rien faire pour Votre Altesse

royale pour lui marquer ma gratitude, je dois lui dire du moins et lui découvrir les sentiments de mon cœur. Il est vrai, Mademoiselle, que depuis que j'ai eu l'honneur de m'attacher à Votre Altesse royale, j'ai remarqué tant de charmes, que ce que je faisois autrefois par devoir, je l'ai fait depuis par un motif plus doux et plus agréable. Oui, Mademoiselle, pardonnez, s'il vous plaît, à mes transports si je vous parle si librement, je vous vis, je vous considérai, je vous admirai pendant longtemps, Votre Altesse royale a trop de charmes pour s'en pouvoir défendre. Les beautés de votre âme qui sont jointes à celles de votre corps font un admirable concert de toutes les beautés ensemble; et ainsi, Mademoiselle, j'ai eu des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, un esprit pour admirer, et un cœur pour aimer; j'ai fait tous mes efforts pour me défendre de cette passion lorsqu'elle ne faisait encore que de naître; non pas par quelque sorte de répugnance; car je sais trop qu'outre que vous méritez les adorations de toute la terre, je ne pouvois jamais être embrasé d'une si digne et si glorieuse flamme. Je pourrois ajouter à cela, quoique Votre Altesse royale m'accuse de présomption, que si la nature a mis tant d'inégalités entre votre condition et la mienne, elle m'a donné un cœur assez noble et assez élevé pour n'aspirer qu'à de grandes choses, et qui jusqu'ici n'a pu résoudre à s'attacher qu'à Votre Altesse royale. Oui, Mademoiselle, je l'avoue à vos pieds, après l'aveu sincère que vous venez de faire sur le sujet de vos inclinations, je n'en aurois jamais osé parler, si votre procédé ne m'en avoit donné la liberté, quoique je ne visse point d'autre remède à mon mal que la langueur pendant le reste de

mes jours. J'aimois mieux traîner une vie mourante dans un mortel silence, que de tenter à vous déplaire et à m'attirer pour un seul moment votre disgrâce par la moindre parole qui pût vous faire connoître mon amour. Et comme j'ai fait par le passé, je tâcherai avec soin à composer et mes yeux et toutes mes actions, de peur qu'à l'insu de mon cœur ils ne vous disent quelque chose de ce qu'il ressent pour vous. Car quelle apparence, Mademoiselle, qu'un simple cadet, qui n'a que son épée pour partage, osât aspirer à la possession d'une princesse qui n'a jamais su regarder les têtes couronnées qu'avec indifférence, et qui a refusé les premiers partis de l'Europe! Quelle apparence, dis-je, de me voir si heureux après le refus envers tant de souverains, parmi lesquels il y en a qui, par le rang qu'ils tiennent, pouvoient sans doute prétendre avec quelque justice à la possession de Votre Altesse royale! Néanmoins toute la terre sait qu'elle a eu toujours un cœur inaccessible à toutes ces poursuites, comme si la terre ne portoit pas un homme digne de vous posséder. Ainsi, Mademoiselle, après une connoissance si parfaite de toutes ces choses, tout le monde ne m'auroit-il pas blâmé, s'il avoit su quelque chose des sentiments de mon âme envers Votre Altesse royale? Et n'aurois-je pas lieu de craindre toutes choses de votre ressentiment, si j'avois été assez téméraire pour le découvrir? Oui, Mademoiselle, je vous le dis encore, que de quelque suite affreuse de tourments dont je prévoyois que mon cruel silence alloit être indubitablement suivi, je préparois mon âme à une forte et respectueuse résistance; il m'étoit bien plus avantageux de vous aimer d'un amour caché et à votre insu, que de hasarder une

déclaration capable de vous déplaire et de m'interdire l'accès libre que j'avois auprès de Votre Altesse royale. Il est vrai, Mademoiselle, que dans cet embarras je souffrois véritablement des peines inconcevables, et à parler à cœur ouvert, je ne sais pas si j'aurois pu y résister longtemps sans mourir, mais la crainte d'un plus grand mal modéroit en quelque façon celui que je sentois. » Mademoiselle, qui jusque-là l'avoit écouté fort attentivement sans l'interrompre, prit la parole en cet endroit. « Le choix que j'ai fait, dit cette princesse, n'est pas un choix fait à la hâte, il y a longtemps que j'y travaille, et j'y ai fait réflexion plus que vous n'avez pensé d'abord. Je vous ai observé de près auparavant, et je ne me suis déclarée enfin, qu'après avoir bien songé à ce que j'allois faire. Je n'ai pas choisi seule, afin que vous ajoutassiez plus de foi à l'avis de plusieurs, qu'au mien seul; et ceux que j'ai consultés là-dessus m'ont entièrement confirmée dans mon dessein. C'est de votre esprit, de vos actions, de votre vertu et de vous-même que j'ai voulu prendre conseil, et je vous ai trouvé si raisonnable en tout depuis que je vous observe, que loin de me repentir de ce que je vous viens de dire, au contraire je crains de ne pas faire assez pour vous marquer sensiblement mon estime. Quant à cette inégalité de condition, qui vous fait tant de peine, n'y songez point, je vous prie, et soyez assuré que je ne vous laisserai pas imparfaite une affaire à laquelle j'ai travaillé avec tant de plaisir, et que j'y travaillerai jusqu'à la fin avec soin, et comme à une affaire dont je prétends faire votre fortune et le sujet de mon repos; comptez seulement là-dessus. Ce que l'éclat des couronnes, dont vous venez de parler, n'a pu faire sur mon esprit, votre mé-

rite le fait excellemment, et mon cœur qui jusqu'aujourd'hui s'est conservé dans son entière liberté, malgré toutes les recherches des rois et des souverains, n'a pu cependant éviter de devenir captif d'un simple cadet comme vous dites. Si tous les cadets vous ressembloient, monsieur, il se trouveroit peu d'hommes qui voulussent être les aînés. Je ne prétends pas faire votre panégyrique, mais je suis obligée de donner cela premièrement à la vérité; secondement à vous-même, afin que vous n'ignoriez pas que je vous connois assez pour en juger; troisièmement au choix que j'ai fait pour faire voir à toute la terre que je ne l'ai fait qu'après un long examen, et après l'avoir trouvé digne de moi et à ma propre satisfaction; car il est bien juste, ce me semble, et je vous crois trop raisonnable pour ne me pas permettre la même chose à votre égard, que vous vous êtes permise à mon sujet. Vous avez dit tout ce que votre bel esprit a imaginé de moi, de mes prétentions et de ma qualité, et de cent autres choses les plus belles et les plus obligeantes du monde, sans qu'il ait été en mon pouvoir de vous en empêcher; souffrez que j'aie ma revanche.—Ah! dit M. de Lauzun, que Votre Altesse royale est ingénieuse à se donner du plaisir, et que le prétexte de revanche est agréablement exécuté! Il est vrai, si je l'ose dire, que puisque vous avez, par un effet de votre bonté, et d'une générosité sans exemple, voulu faire un choix si peu digne de vous, il semble qu'il est de votre intérêt de l'élever par des louanges excessives aussi haut que votre belle bouche le pourra, afin que l'approbation particulière qu'en fera votre esprit éclairé fasse naître celle de tout l'univers; et puisque votre royale main me destine à une place dont le

seul souvenir me fait trembler de crainte et de respect, il faut que cette belle main, qui me prépare un si haut honneur, ne soit pas seule à agir dans une action si peu commune ; c'est-à-dire, Mademoiselle, qu'étant assez malheureux pour ne mériter pas seulement que Votre Altesse royale pense à moi, et que nonobstant toutes ces raisons, elle a la bonté de me destiner au suprême degré de bonheur, vous devez, Mademoiselle, non pas pour l'amour de moi, mais pour l'amour de vous-même m'estimer ; car c'est de votre estime seule que le choix que vous avez fait de moi recevra tout son prix : et c'est par là que toute la terre me verra avec moins de peine et de tourment, monté en si peu de temps à ce haut faîte de grandeur, et cette élévation si prompte et cette haute estime me feront trouver l'accès libre chez les personnes mêmes qui en seront d'abord surprises. C'est le seul moyen, Mademoiselle, de trouver de quoi vous satisfaire et de quoi n'avoir pas lieu de vous repentir. »

« S'il ne faut que vous estimer, monsieur, dit Mademoiselle, pour ne me point repentir, je me vante de ne me repentir jamais ; et pour vous tout dire, il suffit de vous aimer tendrement pour être aussi contente de mon choix que je me le promets. Et pour vous obliger à en faire autant, je suis assurée de vivre le reste de mes jours la plus heureuse princesse du monde. Jusqu'ici vous n'avez eu que des paroles qui vous aient flatté ; mais vous verrez bientôt les effets. Et je m'en vais vous faire voir la sincérité de mon cœur d'une manière qui vous ôtera tout scrupule, et je ne veux plus que vous ne croyiez qu'aux effets. Songez seulement à cela, si vous voulez votre fortune, et ne perdez

point le temps, si vous m'aimez. Le roi vous aime; faites en sorte d'avoir son consentement et soyez assuré du mien, et que je m'en vais y faire tout ce que je pourrai. — Oh! Mademoiselle, s'écria alors le comte de Lauzun, se jetant pour une seconde fois à ses pieds, qu'est-ce que je pourrai faire pour reconnoître toutes les étroites obligations que j'ai à Votre Altesse royale, après en avoir reçu des preuves si sensibles? Quoi! la plus grande princesse de la terre en qualité, en biens et en mérite, s'abaissera jusqu'à venir chercher un simple particulier pour l'honneur de ses bonnes grâces; ah! c'est trop! Mais elle lui offre non-seulement ses bonnes grâces, son amitié, mais aussi son cœur préférablement à tout autre, et pour dernier témoignage d'une générosité si inestimable, cette même princesse lui veut donner sa royale main, et généralement ce qui est en son pouvoir. Ah! fortune, que tu m'es aujourd'hui excessivement favorable, et que tu m'es en même temps bien cruelle, puisqu'en me donnant tout, tu me laisses dans l'impossibilité de pouvoir témoigner ma juste reconnoissance que par de seuls désirs! Le présent que tu me fais est d'une valeur infinie, mais il seroit plus conforme et à mes forces et à mon peu de mérite, s'il étoit moindre, parce que je pourrois concevoir quelque sorte d'espérance de m'acquitter. Il est vrai, Mademoiselle, que Votre Altesse royale me met aujourd'hui au-dessus du bonheur même; mais de grâce, souffrez, Mademoiselle, que je me plaigne de l'excès de votre bonté, et que je lui dise que je serois beaucoup plus heureux si je l'étois moins, parce que je goûterois ma fortune avec toute sa douceur si elle étoit médiocre; au lieu que je me vois accablé sous le poids de celle que

Votre Altesse royale m'offre, tant elle est au-dessus de moi et de mes espérances. Agréez, s'il vous plaît, le vœu solennel que je fais à Votre Altesse royale de tous les moments de ma vie. Le don que je vous fais, est peu de chose en comparaison de ce que j'en ai reçu; mais il est sincère, et l'exactitude avec laquelle j'exécuterai ma promesse, persuadera Votre Altesse royale et ne lui laissera jamais le moindre doute sur ce sujet. »

Vous voyez quel admirable progrès, en si peu de temps, M. de Lauzun avoit fait sur l'esprit de Mademoiselle; non-seulement il avoit lieu d'espérer, mais encore il n'avoit rien à craindre, puis qu'il avoit obligé cette princesse à se déclarer d'une manière qui surpassoit beaucoup toutes ses espérances; de façon que se voyant entièrement assuré de ce côté, et ne pouvant plus douter qu'il ne fût véritablement aimé de Mademoiselle, après la déclaration tendre et sincère qu'il en avoit ouï de la propre bouche de cette princesse, il ne songea plus qu'à avoir l'agrément du roi, sans quoi il lui étoit impossible de pouvoir rien conclure. L'occasion s'en présenta peu de temps après, ou pour mieux dire il la fit naître lui-même, voyant qu'il ne manquoit plus que cela à son entier bonheur.

Il étoit, comme j'ai dit, un jour auprès du roi, où après avoir dit beaucoup de choses sur le sujet de Mademoiselle, qui faisoient assez connoître qu'il falloit qu'il se passât quelque chose d'extraordinaire entre cette princesse et lui; le roi, qui a un jugement et un esprit des plus éclairés, se douta de quelque chose : et comme il a toujours fait l'honneur à M. de Lauzun de l'aimer, Sa Majesté lui dit en riant : « mais Lauzun, il semble que tu n'es pas trop mal dans l'esprit de ma cousine, car

à t'entendre parler d'elle, il faut nécessairement que tu aies plus d'accès auprès d'elle que beaucoup d'autres. — Sire, répondit M. de Lauzun, je suis assez heureux pour n'y être pas mal ; et cette princesse me fait l'honneur de me traiter d'une manière à me faire croire, que si Votre Majesté m'est favorable, je puis prétendre à un bonheur qui n'a point de semblable. — Comment, reprit le roi continuant davantage son rire, tu pourrois bien aspirer à devenir mon cousin ? — Ah ! sire, répondit M. de Lauzun, à Dieu ne plaise que j'eusse une pensée au-dessus de ma condition, et qui me rendroit criminel si j'osois de moi-même la mettre au jour, s'il étoit vrai que je l'eusse conçue ; je sais trop mon devoir envers mon roi et toute la maison royale. Et outre ce devoir et ce respect, je sais encore que je ne suis qu'un gueux de cadet qui n'a rien qu'il ne tienne des libéralités de Votre Majesté ; je sais que, sans elle, je ne serois rien. Je n'avois rien quand je me suis voué à son service, et aujourd'hui je puis me vanter d'avoir quelque chose, ou pour parler plus juste, je puis avancer que je suis trop riche, puisque j'ai l'honneur de ne vous pas être indifférent. Tous les bienfaits que je reçois tous les jours de Votre Majesté, me font croire que j'ai le bonheur d'avoir quelque part dans vos bonnes grâces. Aussi, sire, et mon devoir et ma juste reconnoissance, jointes à toutes sortes de raisons, ne veulent pas que je prétende jamais rien sans l'aveu de Votre Majesté. Mais, sire, s'il m'est permis de le redire encore avec tout le respect que je vous dois, si Votre Majesté ne m'est point contraire, je me puis dire le plus heureux de tous les hommes. » Madame de Montespan qui étoit là, qui avoit écouté, sans parler, tout ce dialogue, et qui étoit aussi

bien que le roi ravie d'étonnement de voir la façon passionnée et soumise avec laquelle M. de Lauzun venoit de parler, fut sensiblement touchée, et ce fut ce qui lui fit dire au roi : « Et pourquoi, sire, vous opposeriez-vous à sa fortune? laissez-le faire, il n'y a point de personne qui ait plus de mérite que lui; que cela vous fait-il? — Eh bien, dit le roi, va, Lauzun, je t'assure qu'au lieu de t'être contraire je te serai autant favorable que je le pourrai. — Ah! sire, répondit M. de Lauzun, les rois et les souverains peuvent promettre tout sans qu'ils soient obligés à tenir s'ils ne veulent, puis qu'ils sont au-dessus des lois. — Allez, M. de Lauzun, dit madame de Montespan, le roi le veut bien, poussez votre fortune. — Mais, madame, reprit Lauzun, je ne puis rien que je n'aie la permission du roi, mon maître. » Le roi voyant cet esprit dans une si louable et si soumise ambition, lui dit : « Eh bien! Lauzun, pousse ta fortune, je t'assure ma foi que je t'aiderai de tout mon pouvoir, et tu en verras les effets. »

A votre avis, y eut-il jamais homme plus heureux que Lauzun, ni qui eût fait de si heureux progrès dans une entreprise où toutes les apparences étoient directement contre lui, et ne pouvoit-il pas se promettre un entier bonheur, là où tout autre auroit trouvé sa perte? Le voilà donc qui s'en va porter l'heureuse nouvelle de la parole qu'il avoit du roi. Jamais cette princesse ne témoigna plus de joie que dans cette rencontre. Ils demeurèrent quelques jours dans cet état à se donner mutuellement tous les témoignages innocents d'un véritable amour, ménageant toutes choses, de manière qu'ils pussent achever et finir leurs desseins par un heureux mariage.

Digitized by Google

Or ce fut dans ce temps-là que, la mort de Madame étant survenue, M. de Lauzun s'en alla d'abord chez Mademoiselle, et lui parla ainsi : « Enfin je vois bien, Mademoiselle, que le destin jaloux de mon bonheur, s'est aujourd'hui déclaré contre moi; la mort de Madame va entièrement faire avorter tous les glorieux desseins que Votre Altesse Royale avoit conçus pour moi. La mort de cette princesse vous a laissé une place plus digne de vous et plus sortable à votre condition, que celle que vous vous destiniez. Vous vouliez un cadet, mais il falloit que dans ce cadet vous trouvassiez un grand prince, et votre attente ne pouvoit jamais mieux être remplie que par la personne de Monsieur, frère unique du roi. C'est avec ce grand prince que vous jouirez d'un véritable repos et d'un bonheur solide, et plus proportionné à votre qualité, s'il n'y en a point à votre mérite. Ma chute m'est d'autant plus sensible que je tombe du plus haut degré de gloire où Votre Altesse royale m'avoit élevé, dans la plus grande confusion de me voir si malheureusement frustré du fruit de mes espérances; mais dans cet étrange revers de fortune j'y trouve encore une espèce de consolation, c'est, Mademoiselle, qu'ayant tout reçu de Votre Altesse royale, par le don qu'elle m'avoit déjà fait de sa personne, je lui étois infiniment obligé et redevable, quoique je me fusse donné à elle longtemps auparavant, par l'inégalité du présent qu'elle avoit reçu. Mais aujourd'hui je prétends m'acquitter de tout envers elle. Vous avez fait paroître une générosité sans exemple, quand vous vous êtes donnée à un simple cadet. Ce misérable gentilhomme n'ayant rien à vous offrir pour s'aquitter envers vous de vos libéralités, a enfin résolu de vous rendre

vous-même à vous-même, afin de contribuer par cette généreuse restitution au repos de Votre Altesse royale. Je ne veux pas vous donner la peine de vous dégager vous-même de votre promesse, je vous crois l'âme trop belle pour en avoir la pensée ; mais je veux faire mon devoir en me dégageant moi-même. Ne pensez pas, Mademoiselle, qu'il y ait d'autre motif que celui de votre intérêt qui me fasse agir ainsi ; j'ai un cœur tendre et sensible plus que Votre Altesse royale ne se peut l'imaginer, quoique dans la perte que je vais faire aujourd'hui, je prévois ma ruine. Oui, Mademoiselle, la langueur va succéder à toutes les joies que Votre Altesse Royale avoit causées par ses bontés ; et ce cœur que vous aviez animé par de si hautes et si glorieuses espérances, se va plonger dans la douleur, se va dessécher et consumer à petit feu. Allez donc, grande princesse, allez occuper cette place que Madame vient de vous céder. Après cette grande et vertueuse princesse, il n'y en a point qui la puisse remplir si dignement que vous ; elle vous est due par toutes sortes de raisons, et après la perte que Monsieur vient de faire il ne peut être consolé que par Votre Altesse royale. Il mérite seul vos affections et vous seul êtes digne des siennes. Allez, Mademoiselle, encore un coup, vivre heureuse le reste de vos jours. Que votre mariage avec ce grand prince vous rende tous les deux aussi contents que vous le méritez et que j'ai souhaité ! »

M. de Lauzun, pendant tout ce discours fit paroître tant d'amour, et un si véritable regret de la perte qu'il disoit et croyoit sans doute aller faire, que dans le même instant Mademoiselle lui répondit : « Je n'attendois pas un pareil bonjour de vous, Lauzun, je croyois

que mon repos vous devoit être plus cher, pour ne venir pas l'interrompre. Il me semble que vous ne cherchez qu'à m'inquiéter de plus en plus par des alarmes, qui, malgré leur peu de fondement, me font cependant de la peine. Je ne songe ni ne vis que pour vous, et pour vous mettre en état de n'envier le sort de personne. Ce n'est pas l'éclat ni la qualité que je cherche, vous savez que j'en ai refusé trop souvent pour n'en pas refuser aujourd'hui. Êtes-vous content, monsieur? Et cette déclaration est-elle assez ample pour vous ôter tout soupçon? Je veux encore faire davantage, et vous le verrez bientôt. » A ces mots M. de Lauzun se jetant aux pieds de Mademoiselle. « Je vous demande pardon, lui dit-il, d'une conduite si légère, ne l'imputez, de grâce, qu'à l'amour excessif que j'ai pour Votre Altesse royale. Si j'aimois moins, je craindrois moins et vivrois plus en repos et sans inquiétude, mais la force de mon amour ne me permettra en aucune manière de n'être pas alarmé, que je ne sois parvenu à cet heureux moment, qui me doit assurer paisiblement toutes les promesses de Votre Altesse royale; j'y vais travailler avec ardeur, afin que je vous laisse jouir paisiblement de ce repos, que je vous ai souvent interrompu. »

Peu de jours après Mademoiselle voulant ôter toute apparence de crainte à M. de Lauzun, pria le roi de vouloir prier Monsieur de se désister de sa recherche, et de ne point songer à elle autrement que comme ayant l'honneur d'être sa parente. Ce que le roi fit, dont Monsieur parut un peu fâché, sans savoir d'où cela provenoit. Cependant Mademoiselle ne manqua pas de dire à M. de Lauzun la prière qu'elle avoit faite au

roi; ce qui acheva de le mettre en repos, dont elle eut bien de la joie.

Or voulant enfin mettre fin à leurs désirs, ils demandèrent au roi l'effet de sa parole. Sa Majesté voyant que Mademoiselle le désiroit ardemment y acquiesça volontiers, de sorte qu'il ne restoit plus que la cérémonie du mariage, M. de Lauzun ayant la dispense de M. l'archevêque en sa poche et la parole du roi. Ce qui étoit assuré de sa part, ne se remettoit qu'afin de faire cette cérémonie avec plus d'éclat et de pompe, de manière que cela ayant éclaté ouvertement, les princes et les princesses du sang firent tant auprès du roi qu'ils le firent changer, en sorte que Sa Majesté ayant mandé un soir Mademoiselle au Louvre, il lui en fit ses excuses. La première parole que cette princesse proféra, après avoir ouï ce rude arrêt, fut: « Et que deviendra M. de Lauzun, sire, et que deviendrai-je? — Je ferai en sorte, reprit le roi, qu'il aura lieu d'être satisfait. Mais, ma cousine, me promettez-vous de ne rien faire sans moi? — Je ne promets rien, dit cette princesse affligée, en sortant brusquement de la chambre du roi. » Et pour M. de Lauzun, le roi lui dit pour le consoler qu'il ne songeât point à sa perte, et qu'il le mettroit dans un état où il n'envieroit la fortune de personne.

N'admirez-vous pas ce prompt changement de la fortune, qui jusque-là avoit ri à ces amants, et au point qu'ils se croyoient en sûreté lorsqu'ils firent naufrage? Et par une vicissitude qui n'eut jamais de semblable, tous les plaisirs que ces deux cœurs étoient à la veille de goûter ensemble, se sont changés en des amertumes qui ne finiront qu'avec leur vie. Si vous avez fait ré-

flexion sur cette première parole de Mademoiselle, lorsque le roi lui annonça ce funeste arrêt, elle demandoit quel sera le sort de son amant, et après : *que deviendrai-je moi-même ?* comme si l'union de leurs corps ensemble devoit faire leur mutuel bonheur. Voilà ce me semble ce que l'on doit appeler amour sincère et véritable, et l'on en voit peu de cette trempe, principalement dans ce sexe. Je souhaiterois qu'elles prissent cette leçon pour elles à l'imitation d'une si grande princesse.

N'avouerez-vous pas que voilà tous les soins et les peines de Mademoiselle et de M. de Lauzun bien mal récompensés, et qu'ils ne pouvoient désirer qu'un entier applaudissement de tout ce qu'ils avoient projeté ? Mais lorsqu'ils étoient sur le point d'arriver au port, ils ont fait naufrage.

Peu de jours après, quoique ce mariage fût rompu, le bruit ne laissoit pas de courir parmi le peuple, qu'il se raccommodoit; il est vrai que les uns en parloient d'une façon et les autres d'une autre. L'on se fondoit sur la bonté que le roi auroit pour M. de Lauzun, et que tout ce qui paroissoit au-dehors n'étoit qu'une feinte, que l'on croyoit que Sa Majesté faisoit pour faire cesser les discours que l'on auroit faits sur l'inégalité de Mademoiselle avec M. de Lauzun. Mais pour faire voir que le procédé du roi n'étoit pas une feinte, mais une réalité, il en a voulu donner des preuves écrites de sa propre main, non-seulement aux personnes de la cour, mais à tout le public, par la lettre que je rapporte ici, où il s'explique assez ouvertement.

Lettre du roi (1).

Comme ce qui s'est passé depuis cinq ou six jours par un dessein que ma cousine de Montpensier avoit formé d'épouser le comte de Lauzun, l'un des capitaines des gardes de mon corps, fera sans doute grand éclat partout, et que la conduite que j'y ai tenue pourroit être malignement interprétée et blâmée par ceux qui n'en seroient pas bien informés, j'ai cru en devoir instruire tous mes ministres qui me servent au dehors. Il y a environ dix ou douze jours que ma cousine n'ayant pas encore la hardiesse de me parler elle-même d'une chose qu'elle connoissoit bien me devoir infiniment surprendre, m'écrivit une longue lettre pour me déclarer la résolution qu'elle disoit avoir prise de faire ce mariage, me suppliant par toutes les raisons dont elle put s'aviser, d'y vouloir donner mon consentement, me conjurant cependant jusqu'à ce qu'il m'eût plu de l'agréer, d'avoir la bonté de ne lui en point parler, quand je la rencontrerois chez la reine. Ma réponse, par un billet que je lui écrivis, fut, que je lui demandois d'y mieux penser, surtout de prendre garde de ne rien précipiter dans une affaire de cette nature qui irremédiablement pourroit être suivie de longs repentirs. Je me contentois de ne lui rien dire davantage, espérant de pouvoir mieux de vive voix, et avec tant de bonnes considérations que j'avois à lui représenter, la ramener par la douceur à changer de sentiment. Elle continuoit néanmoins par de nouveaux billets, et par toutes les autres voies qui lui pouvoient tomber dans l'esprit, à me presser

(1) Cette lettre est celle que le roi fit écrire à tous les représentants de la France auprès des puissances étrangères. Elle se trouve dans les mss. de Conrart, t. XI, in-f°, p. 949, Bibl. de l'Arsenal. Il y a de légères différences entre les deux textes.

de donner le consentement qu'elle me demandoit, comme la seule chose qui pouvoit, disoit-elle, faire tout le bonheur et le repos de sa vie, comme mon refus de le donner la rendroit la plus malheureuse qui fût sur la terre. Enfin voyant qu'elle avançoit trop peu à son gré dans sa poursuite, après avoir trouvé moyen d'intéresser dans sa pensée la principale noblesse de mon royaume, elle et le comte de Lauzun me détachèrent quatre personnes de cette première noblesse, qui furent les ducs de Créqui et de Montausier, le maréchal d'Albret et le marquis de Guitry, maître de ma garde-robe, pour me venir représenter, que si après avoir consenti au mariage de ma cousine de Guise, non-seulement sans y faire aucune difficulté, mais avec plaisir, je résistois à celui-ci que sa sœur souhaitoit si ardemment, je ferois connoître évidemment au monde que je mettois une très-grande différence entre les cadets de maison souveraine et les officiers de ma couronne; ce que l'Espagne ne faisoit point; qu'au contraire, elle préféroit les grands à tous princes étrangers, et qu'il étoit impossible que cette différence ne mortifiât extrêmement toute la noblesse de mon royaume. Ils m'alléguèrent ensuite qu'ils avoient en leur faveur plusieurs exemples, non-seulement des princesses du sang royal qui ont fait l'honneur à des gentilshommes de les épouser, mais même des reines douairières de France. Pour conclusion, les instances de ces quatre personnes furent si pressantes et leurs raisons si persuasives sur le principe de ne pas désobliger la noblesse françoise, que je me rendis à la fin de donner un consentement au moins tacite à ce mariage, haussant les épaules d'étonnement sur l'emportement de ma cousine, et disant seulement qu'elle avoit quarante-cinq ans, qu'elle pouvoit faire ce qu'il lui plairoit. Dès ce moment, l'affaire fut tenue pour conclue; on commença à en faire tous les préparatifs; toute la cour fut rendre ses respects à ma cousine, et fit des compliments au comte

de Lauzun. Le jour suivant, il me fut rapporté que ma cousine avoit dit à plusieurs personnes qu'elle faisoit ce mariage parce que je l'avois voulu. Je la fis appeler, et ne lui ayant voulu parler qu'en présence de témoins, qui furent le duc de Montausier, les sieurs Le Tellier, de Lyonne, de Louvois, n'en ayant pu trouver d'autres sous ma main, elle désavoua fortement d'avoir jamais tenu un pareil discours, et m'assura, au contraire, qu'elle avoit témoigné et témoigneroit toujours à tout le monde qu'il n'y avoit rien que je n'eusse fait pour lui ôter son dessein de l'esprit et pour l'obliger à changer de résolution. Mais hier m'étant revenu de divers endroits, que la plupart des gens se mettoient en tête une opinion qui m'étoit fort injurieuse, que toutes les résistances que j'avois faites en cette affaire n'étoient qu'une feinte et une comédie, et qu'en effet j'avois été bien aise de procurer un si grand bien au comte de Lauzun, que chacun croit que j'aime et que j'estime beaucoup, comme il est vrai ; je me résolus d'abord, y voyant ma gloire si intéressée, de rompre ce mariage et de n'avoir plus de considération ni pour la satisfaction de la princesse, ni pour la satisfaction du comte, à qui je puis et veux faire d'autres biens. J'envoyai appeler ma cousine, je lui déclarai que je ne souffrirois pas qu'elle passât outre à faire ce mariage; que je ne consentirois point non plus qu'elle épousât aucun prince de mes sujets, mais qu'elle pouvoit choisir dans toute la noblesse qualifiée de France qui elle voudroit hors le seul comte de Lauzun, et que je la mènerois moi-même à l'église. Il est superflu (1) de vous dire avec quelle douleur elle reçut la chose, combien elle répandit de larmes et de sanglots, et se jeta à genoux, comme si je lui avois donné cent coups de poignard dans le cœur; elle

(1) Il y a *surprenant* dans le ms. Conrart.

vouloit m'émouvoir, je résistai à tout; et après qu'elle fut sortie, je fis entrer le duc de Créqui, le marquis de Guitry, le duc de Montausier; et, le maréchal d'Albret ne s'étant pas trouvé, je leur déclarai mon intention pour la dire au comte de Lauzun, auquel ensuite je la fis entendre, et je puis dire qu'il la reçut avec toute la constance et la soumission que je pouvois désirer.

FIN DE L'APPENDICE.

TABLE DES CHAPITRES.

CHAPITRE VII.

(1664-1666.)

Pages

Disgrâce de M. et de madame de Navailles. — Madame de Montausier est nommée dame d'honneur de la reine, et la maréchale de La Mothe gouvernante du Dauphin. — Conversation de Mademoiselle avec le roi. — Le prince de Condé lui parle du mariage de son fils. — Franchise de Mademoiselle. — Elle quitte Fontainebleau. — Maison religieuse fondée par madame de Saujon. — Elle vend sa charge dans la maison de la duchesse d'Orléans à madame de Poussé. — Mademoiselle prend près d'elle mademoiselle de Prie. — Différends entre Mademoiselle et messieurs de Saint-Sulpice. — Elle obtient d'avoir Saint-Severin pour paroisse. — Accouchement et maladie de la reine. — Retour de Mademoiselle à Paris. — Maladie de la reine mère. — Madame (Henriette d'Angleterre) se blesse et accouche d'un enfant mort. — Sa mère revient en France. — Mademoiselle va à Forges; elle est rappelée à la cour par la nouvelle du danger de la reine mère. — Elle retourne à Forges, puis à Eu. — Fin de ses discussions avec sa belle-mère pour le partage de la succession de Gaston d'Orléans. — La cour va à Villers-Cotterets. — Nouvelle de la mort du roi d'Espagne. — Progrès de la maladie de la reine mère. — Elle reçoit les derniers sacrements. — Sa mort. — On donne lecture de son testament devant toute la famille royale. — Mademoiselle conduit le cœur de la reine mère au Val-de-Grâce, et son corps à Saint-Denis. — État de la cour. — Revue passée par le roi. — Gaieté du roi. — 53.

Pages

Chansons qu'il compose. — Voyage à Versailles. — Attention du roi pour Mademoiselle.—Chanson ridicule de madame de Châtillon.—Caractère de madame de Montespan. — Dames du palais de la reine.—Intrigue pour mademoiselle de Poussé.—Elle échoue.—Mademoiselle obtient pour sa sœur la permission de venir à Versailles. — Conduite de cette dernière, qui se fait exclure des promenades de la reine. — Mariage de mademoiselle de Nemours l'aînée avec le duc de Savoie, et de la cadette avec le roi de Portugal.—Suites de ce dernier mariage.—Le roi de Portugal est déposé, et la reine épouse son frère. 1

CHAPITRE VIII.

(1666—1667.)

Régiment des dragons donné par le roi à Lauzun. — Beauté de ce corps que le roi fait venir à Fontainebleau. — Camp de Moret. — Lauzun est nommé colonel général des dragons.— Mariage de mademoiselle de Prie.— Mademoiselle prend deux filles d'honneur. — Elle revient de Forges à Paris. — Elle va ensuite en Berry, où elle prend une troisième fille d'honneur.—Retour de Mademoiselle à la cour. — Mort du duc de Valois, fils de Monsieur. — Camp d'Ouville près de Saint-Germain. — Mariage de Mademoiselle d'Alençon avec le duc de Guise. — Départ du roi pour la Picardie. — Mademoiselle va rejoindre la cour à Amiens. — Sa conversation avec le roi et madame de Montespan sur le mariage de sa sœur. — Le roi parcourt la frontière de Picardie. — Mademoiselle suit la cour. — Elle revient à Compiègne avec la reine. — La reine quitte Compiègne pour aller rejoindre le roi. — Fille de mademoiselle de La Vallière reconnue par le roi.—La duchesse de La Vallière vient rejoindre la reine. — Chagrin que la reine éprouve de son arrivée. — Étonnement et rumeurs de la cour. — Le roi rejoint la reine à Avesnes. — Relations du roi et de madame de Montespan. — Le Dauphin tombe malade de

Pages

la rougeole. — Prise de Tournay et de Douai. — Le roi vient à Compiègne. — Il fait la cour à Madame de Montespan. — Scène plaisante avec la reine. — Prise de Courtrai. — Monsieur vient rejoindre la cour. — Arrivée au camp. — Mauvais souper que l'on y fait. — Mademoiselle passe la nuit dans une grange. — La cour arrive à Tournay. — Usages des villes de Flandre. — Départ de Tournay. — La reine quitte le roi et va s'établir à Arras. — Le roi assiége Lille. — Intrigues de cour. — La reine est avertie par une lettre de l'amour du roi pour madame de Montespan. — Victoire remportée par le maréchal de Créqui. — Part qu'y eut Lauzun. — Le prince de Vaudemont vient à la cour, ainsi que le duc de Monmouth. — Naissance d'un fils de mademoiselle de La Vallière. 37

CHAPITRE IX.

(1668 — 1669.)

Conquête de la Franche-Comté. — Séjour de la reine à Saint-Germain. — Mademoiselle l'y accompagne. — Séjour à Eu, où elle marie une de ses filles d'honneur. — La princesse de Bade et madame d'Armagnac sont chassées de la cour. — Mademoiselle prend quatre filles d'honneur. — Changements à la cour : Rochefort devient capitaine des gardes, Villequier premier gentilhomme de la chambre et Vivonne général des galères. — Chansons satiriques à la cour. — Camp de Saint-Germain. — Le duc de Mazarin veut se défaire de la charge de grand maître de l'artillerie, et madame de Longueville l'acheter pour son fils le comte de Saint-Paul. — Le roi refuse son agrément pour ce traité et veut donner la charge de grand maître de l'artillerie à Lauzun. — Imprudence de Lauzun qui se fie à un valet de chambre du roi. — La charge de grand maître est donnée au comte du Lude. — Éloge de Lauzun. — Il prend immédiatement possession de la charge de capitaine des gardes du corps. — Le prince de Toscane, beau-frère de Mademoiselle, vient à Paris. — Fêtes qu'on lui donne. — Mariage d'une des filles

Pages

de Mademoiselle avec le comte de Jarnac.—Fête que donne Mademoiselle à cette occasion ; le prince de Toscane y assiste. — Madame de Guise refuse d'y venir. — Détails sur M. et madame de Guise. — Madame du Deffant placée auprès de madame de Guise. — Détails sur madame du Deffant. — Madame d'Aiguillon la met en relation avec Madame. — Madame du Deffant est envoyée en Toscane. — Elle est ensuite attachée à madame de Guise.— Détails sur le prince de Toscane. — Mort de madame de Choisy; différends qu'elle avoit eus avec Mademoiselle à l'occasion du partage du Luxembourg.—Madame de Salut-Chaumont renvoyée de la maison de Monsieur.— Détails sur le couvent des carmélites de la rue du Bouloy.—Il se sépare du grand couvent de la rue Saint-Jacques et forme le troisième couvent des carmélites à Paris. — La reine mère visite souvent les carmélites de la rue du Bouloy, ainsi que la jeune reine.—Celle-ci y apprend l'amour du roi pour La Vallière. — Nature des Mémoires de Mademoiselle, qui n'écrit que pour elle et pour s'amuser. — Utilité qu'elle en retire : vanité des grandeurs humaines. — Le vrai repos ne se trouve que dans le service de Dieu. — L'évêque de Valence, chassé par Monsieur de sa maison, est exilé hors de son diocèse — Mademoiselle passe la plus grande partie de l'hiver à Saint-Germain.—Attrait secret qui l'y retient. — Arrestation du chevalier de Lorraine. — Causes de sa disgrâce. — Le duc d'Orléans se retire à Villers-Cotterets. —Il revient à la cour.—Mademoiselle se lie avec Madame. 63

CHAPITRE X.

(1670.)

Mademoiselle s'aperçoit de son amour pour Lauzun. — Réflexions qu'elle fait sur sa passion. — Elle s'efforce de la faire comprendre à Lauzun. — Sa conversation avec lui à l'occasion d'un projet de mariage entre elle et le prince Charles de Lorraine.— Elle prend Lauzun pour confident. — Conseils qu'il lui donne. — Nouvelle querelle entre

Pages

Monsieur et Madame. — Projet d'un voyage de la cour en Flandre.—Lauzun désigné pour commander le corps d'armée qui accompagnait le roi. — Madame de Puysieux conseille à Mademoiselle d'épouser M. de Longueville. — Madame d'Épernon combat ce projet.—Voyage de la cour. — Elle s'arrête à Senlis. — Lauzun la quitte pour aller se mettre à la tête des troupes. — Il vient au-devant du roi à quelque distance de Saint-Quentin. — La cour s'arrête à Saint-Quentin et visite le camp. — Mademoiselle complimente Lauzun sur la manière dont il s'acquitte des fonctions de général. — Plaisir que ce voyage cause à Mademoiselle. — Mauvais temps. — État déplorable des chemins. — Inquiétude que la reine et Mademoiselle éprouvent près de Landrecies. — La cour est arrêtée par une rivière débordée. — Mauvais souper apporté de Landrecies. —La reine, le roi, Monsieur, les princesses et leurs femmes couchent dans une même chambre. — Incidents comiques de cette nuit. — La cour entre à Landrecies. — Mademoiselle y trouve un logement préparé.—Lauzun lui reproche la frayeur qu'elle avoit montrée. — La cour se rend à Avesnes. — Éloge des dragons et de Lauzun par le roi. — Joie qu'en éprouve Mademoiselle. — Inquiétude que lui inspire la santé de Lauzun.—Séjour à Avesnes.—Conversation de Mademoiselle avec Lauzun, qui déclare qu'il est près de se retirer dans un ermitage. — Sentiments de Lauzun sur le mariage.—Mademoiselle interroge le comte de Rochefort sur Lauzun.— La cour quitte Avesnes et se rend au Quesnoy. 94

CHAPITRE XI.

(1670.)

Suite du voyage de la cour; elle va du Quesnoy à Cateau-Cambrésis, puis au Catelet.—Nouvelle conversation entre Lauzun et Mademoiselle, qui lui déclare qu'elle veut se marier. — Horoscope qui a annoncé à Lauzun qu'il ferait

Pages

une fortune extraordinaire par un mariage. — Conseils que lui donne Mademoiselle. — Plaisanterie de Lauzun. — La cour va à Bapaume et à Arras. — De là à Douai et à Tournay. — Le roi blâme Mademoiselle de s'être assise pendant que l'on adressoit une harangue à la reine.—Elle continue d'avoir Lauzun pour confident.—Mauvaise santé de Madame; dureté de Monsieur à son égard. — Le gouverneur de Flandre envoie son fils saluer le roi.—La cour s'arrête à Courtrai, où l'on apprend que le roi d'Angleterre viendra à Douvres et qu'il y attend Madame.— La cour se rend à Lille, où Madame la quitte pour aller s'embarquer à Dunkerque. — Promenade du roi dans les fossés de Lille.—La femme du gouverneur de Bruxelles, sa sœur et sa fille viennent saluer la reine. — Suite du voyage de la cour, qui va à Saint-Venant, à Bergues-Saint-Vinox et à Dunkerque. — Elle arrive à Calais, où l'ambassadeur de France en Angleterre vient saluer le roi. — Bruit du divorce du roi d'Angleterre et de son mariage avec Mademoiselle. — Conversation à ce sujet dans le carrosse du roi. — La cour arrive à Boulogne. — Mademoiselle entretient Lauzun à l'occasion de ces bruits.— La cour va à Hesdin. — Les troupes sont licenciées. — Mademoiselle, à la fenêtre avec Lauzun, voit passer une partie de la cour et n'y trouve personne qu'il lui convienne d'épouser. — Elle se lie avec madame de Nogent, sœur de Lauzun. — Retour de la cour à Saint-Germain. — Mademoiselle va à Paris, puis à Versailles. — Madame de Thianges engage Mademoiselle à épouser le duc de Longueville. —Madame revient d'Angleterre.— Visite que lui fait Mademoiselle. — Conversation de cette princesse avec Monsieur sur le bruit de son mariage avec le duc de Longueville. — Conversation avec Lauzun sur le même sujet. — Mademoiselle prend la résolution de parler au roi de son désir d'épouser Lauzun. 122

CHAPITRE XII.

(1670.)

Pages

Conversation entre Mademoiselle et madame de Nogent, sœur de Lauzun. — On annonce la mort de Madame. — Détails sur sa maladie. — Elle se croit empoisonnée. — État de Madame à un voyage qu'elle avoit fait peu de temps auparavant à Versailles. — On annonce à la reine qu'elle est à l'extrémité. — La reine hésite à aller à Saint-Cloud. — Elle part enfin avec le roi et Mademoiselle. — Triste état de Madame. — Mademoiselle conseille de faire appeler un confesseur et de lui donner les derniers sacrements. — On choisit Bossuet pour l'assister. — Le roi, la reine et Mademoiselle retournent à Versailles. — Mort de Madame. — Bruits d'empoisonnement. — Ouverture du corps de Madame. — Le roi et la reine vont à Saint-Cloud. — Ils visitent Monsieur au Palais-Royal. — Maladie de madame de Montausier causée par une apparition. — Scène faite par M. de Montespan à madame de Montausier. — Mademoiselle fait ses visites en mante. — Importance que Monsieur attache au cérémonial. — Lauzun engage Mademoiselle à épouser Monsieur. — Mademoiselle conduit le corps de Madame à Saint-Denis. — Nouvelle conversation entre Mademoiselle et Lauzun, qui l'engage fortement à épouser Monsieur. — Elle déclare que ce mariage n'aura pas lieu et se décide à partir pour Forges. — Avant son départ elle a un entretien avec le roi sur ses projets de mariage. — Mademoiselle va à Forges et à Eu; elle en revient promptement. — Souvenir d'une conversation avec La Hillière sur le bruit du mariage de Lauzun avec la duchesse de La Vallière.. 142

CHAPITRE XIII.

(1670.)

Pages

Retour de Mademoiselle à Saint-Germain. — Conversation de Mademoiselle avec le roi sur le projet de mariage avec Monsieur. — Madame de Puysieux la dissuade de ce mariage et l'engage à épouser M. de Longueville. — Conditions que Monsieur met à son mariage; elles achèvent d'en éloigner Mademoiselle. — Le roi et Mademoiselle plaisantent sur tous ces projets et sur les bruits répandus. — Madame de Puysieux insiste de nouveau en faveur du duc de Longueville. — Mademoiselle ne veut prendre aucun engagement. — Conversation entre Mademoiselle et Lauzun. — Voyage de la cour à Chambord. — Le chevalier de Beuvron, un des favoris de Monsieur, parle à Mademoiselle du projet de mariage avec le duc d'Orléans.—Plaisirs et fêtes de Chambord. — Conduite de Lauzun à l'égard de Mademoiselle : il affecte de ne pas lui parler et de se tenir à son égard dans une grande réserve. — On apprend que le Dauphin est malade. — La cour se prépare à revenir. — Mademoiselle déclare au roi qu'elle ne veut pas épouser Monsieur. — Le roi l'annonce à son frère et rend compte à Mademoiselle de sa conversation avec lui. — La cour revient de Chambord à Saint-Germain. — Disposition des gens de Mademoiselle au sujet des projets de mariage. — Elle reprend ses entretiens avec Lauzun. — Embarras de Mademoiselle pour déclarer à Lauzun que c'est lui qu'elle aime. — Elle écrit son nom sur une feuille de papier et le lui donne après lui avoir recommandé d'écrire au bas la réponse. — Lauzun feint de prendre la déclaration de Mademoiselle pour une raillerie. — Réponse qu'il écrit au bas du papier que lui avait remis Mademoiselle.— Lauzun continue de s'éloigner de Mademoiselle. — Elle l'entretient devant Dangeau, qui ne comprend rien à leur langage. — Elle réfute les objections tirées de la position de Lauzun et des défauts de son caractère.—Efforts qu'elle fait pour le persuader. — Lauzun affecte de préférer le service du roi à toute chose. 160

CHAPITRE XIV.

(1670.)

Page

La cour revient à Paris pour l'époque de l'avent. — Dévouement et affection que Lauzun témoigne pour le roi.—Projets formés par Mademoiselle et par Lauzun. —Lettre de Mademoiselle au roi pour lui demander la permission d'épouser Lauzun. —Elle l'envoie par Bontemps. — Réponse du roi. — Lauzun en est plus satisfait que Mademoiselle. — Secret gardé par Mademoiselle.—Elle déclare qu'elle chassera ceux de ses gens qui manqueraient de respect à Lauzun. — Guilloire découvre le projet de mariage et en avertit Louvois. — Mademoiselle veut le renvoyer ; elle en est détournée par Lauzun.—Il lui conseille de parler immédiatement au roi. — Mademoiselle attend le roi jusqu'à deux heures du matin pour lui demander la permission d'épouser Lauzun.—Paroles qu'elle lui adresse. — Louis XIV l'engage à ne pas se décider à la légère et à garder le secret. — Le bruit du mariage de Mademoiselle avec Lauzun commence à se répandre. — Lauzun fait demander à Mademoiselle la permission de continuer à demeurer au Louvre après leur mariage.— Elle y consent. — Intérêt avec lequel elle suit le jeu de Lauzun. — Plaisanterie qu'en fait le roi. — Démarche projetée par plusieurs ducs auprès du roi pour obtenir l'autorisation du mariage de Mademoiselle avec Lauzun. — Propositions de mariage faites à Lauzun par le maréchal de Créqui. — Madame de Thianges engage de nouveau Mademoiselle à épouser le duc de Longueville. — Elle l'entretient aussi d'un projet de mariage entre Lauzun et mademoiselle de Retz. — Lauzun feint d'être jaloux du duc de Longueville. . . . 181

CHAPITRE XV.

(1670.)

Pages

Prédiction faite à Lauzun. — Il avoue que c'était la reine de Portugal (alors mademoiselle de Nemours) qui avait fait tirer son horoscope. — Plusieurs amis de Lauzun viennent le visiter dans la chambre de Mademoiselle. — Mariage de mademoiselle de Thianges avec le duc de Nevers. — Lauzun en est le principal auteur. — Reproches adressés à Mademoiselle par madame d'Épernon sur son assiduité à la cour et sur les projets de mariage qu'on lui prêtait. — Démarche faite par les ducs auprès du roi pour obtenir l'autorisation nécessaire au mariage de Mademoiselle et de Lauzun. — Le duc de Montausier vient en annoncer le succès à Mademoiselle aux Carmélites de la rue du Boulol. — Il lui conseille de ne pas perdre de temps pour faire célébrer le mariage. — Mademoiselle annonce son mariage à la reine, dont elle est fort mal accueillie. — Lauzun ne veut pas que le mariage ait lieu immédiatement. — Sentiments divers qui éclatent à la nouvelle du mariage de Mademoiselle et de Lauzun. — Remerciements adressés à Mademoiselle par le maréchal de Bellefonds pour l'honneur qu'elle faisait à la noblesse. — Elle reçoit aussi les compliments de La Feuillade et de Charost, capitaine des gardes. — La reine boude Mademoiselle. — Elle apprend que Monsieur a dit au roi que l'on racontait que c'était par son conseil que Mademoiselle épousait Lauzun. — Elle donne un démenti formel à ceux qui répandaient ces bruits. — Elle rappelle au roi qu'elle seule a voulu ce mariage. — Elle fait plus de cas des seigneurs français que des princes étrangers. — Réponse du roi. — Digression sur la maison de Caumont. — Lauzun affecte d'attacher peu de prix à l'illustration des ancêtres. 198

CHAPITRE XVI.

(1670.)

Pages

Mademoiselle est complimentée par le comte de Rochefort et le duc de Richelieu. — Mécontentement de la reine. — Conjuration de la maison de Lorraine pour s'opposer au mariage de Mademoiselle.—Lettre écrite par sa belle-mère au roi.—Démarche de M. le Prince, de M. le Duc et de mademoiselle de Guise dans le même but. — On conseille à Mademoiselle de hâter son mariage. — Guilloire lui demande pardon de son emportement contre Lauzun.—Le duc de Montausier presse Mademoiselle et Lauzun de se marier. — Discussion entre Mademoiselle, Lauzun et le duc de Montausier sur le lieu où l'on célébrera le mariage. — Lauzun propose la maison du duc de Richelieu à Conflans.—Objections de Mademoiselle.—Querelle entre Mademoiselle et Lauzun.— Ils conviennent de se marier à Conflans. — Lauzun lui demande pardon de son emportement. — Il lui amène le prince de Marsillac, qu'il lui présente comme un de ses amis. — Compliments que Mademoiselle reçoit des ministres. — Avis inquiétant que lui donne madame Colbert. — Mademoiselle fait à Lauzun donation du duché de Montpensier et de la principauté de Dombes. — Remarques de madame de Rambures sur les dames et demoiselles qui viennent féliciter Mademoiselle. — Impatience que ces observations causent à Lauzun. — Jalousie que témoigne Mademoiselle. — Respect affecté par Lauzun. — Détails sur Barail. — Mademoiselle propose à Lauzun de se marier dans la maison de la maréchale de Créqui, à Charenton. — Ce que dit Lauzun de l'appartement qu'on lui préparait.—Conduite de madame d'Épernon en apprenant le projet de mariage de Mademoiselle. — Guilloire fait mille protestations de service à Lauzun.—Effet que produit sur mademoiselle de Châtillon la nouvelle du mariage de Mademoiselle avec Lauzun. — Conversation entre Mademoiselle et Lauzun, qui l'engage

Pages

à rompre avec lui, si elle éprouve quelque repentir du parti qu'elle a pris. — Réponse de Mademoiselle. — Ils prennent les dernières mesures pour la célébration du mariage. — Triste pressentiment de Mademoiselle. — Louis XIV la fait appeler et lui déclare qu'il ne peut consentir à ce que son mariage avec Lauzun s'accomplisse. — Douleur et prières de Mademoiselle. — Le roi persiste dans sa résolution. 216

CHAPITRE XVII.

(1670-1671.)

Mademoiselle reçoit la visite de MM. de Montausier, de Créqui, de Guitry et de Lauzun. — Le duc de Montausier lui déclare que le roi est satisfait des sentiments qu'elle lui a témoignés. — Désespoir de Mademoiselle. — Le roi vient la voir et cherche à la consoler. — Elle déclare que rien ne pourra faire changer ses sentiments pour Lauzun. — Elle reçoit les visites de la reine, de Monsieur, de mesdames de Montespan et de La Vallière. — Elle fait refuser sa porte à madame de Longueville.—Désintéressement de Lauzun, qui veut rendre à Mademoiselle la donation qu'elle lui avait faite.—Lenteur qu'avait mise Boucherat à dresser les articles du contrat.—Dépérissement de la santé de Mademoiselle. — Profondeur de sa tristesse. — Lettre qu'elle écrit à mademoiselle d'Épernon la carmélite.—Ingratitude de madame d'Épernon envers Mademoiselle.— Cette princesse retourne à la cour sur les instances de Lauzun. — Vive émotion qu'elle y éprouve. —Le roi la partage. — Il l'autorise à continuer de voir Lauzun et à le traiter comme son meilleur ami.—Elle reçoit le soir la visite de Lauzun. — Il la traite en enfant. — Mademoiselle passe les fêtes de Noël dans des couvents, et surtout aux Carmélites de la rue du Bouloi. — Portrait de M. de Lauzun fait par Mademoiselle à madame de Noailles. — Mademoiselle prend seule le deuil du fils de l'électeur de Bavière, afin de ne

Pages

pas porter de couleur. — Elle accompagne le roi et la reine aux Jésuites de la rue Saint-Antoine le premier jour de l'an 1671. — Effet que produit sur elle la vue de Lauzun. — Mort de mademoiselle de Saint-Gelais aux Carmélites de la rue du Boulol.—Le roi défend à la reine d'aller dans ce convent. — Mademoiselle accompagne la reine à l'Opéra. — Cause de son assiduité à la cour. — Le roi exige qu'elle aille à Vincennes, où la cour se livre aux plaisirs. —Tristesse de Mademoiselle au milieu des fêtes.—Ce qu'elle répond quand on lui demande depuis combien de temps elle avait résolu d'épouser Lauzun. — Aventure arrivée dans la maison de M. le Prince. — Madame la Princesse est emprisonnée à Châteauroux. — On blâme la conduite de M. le Duc son fils.—Mademoiselle veut renvoyer Guilloire.—Cabale formée par les gens de Mademoiselle contre Lauzun et en faveur de M. de Longueville.—Brays revient de Normandie. — Mort de l'archevêque de Paris, Hardouin de Péréfixe. 238

CHAPITRE XVIII.

(1671.)

Retraite de mademoiselle de La Vallière à Sainte-Marie de Chaillot. — Elle est ramenée à la cour par Colbert. — Le nouvel archevêque de Paris, Harlay de Chanvallon, visite Mademoiselle et lui fait connaître la conduite de Guilloire et de Segrais à l'égard de Lauzun. — Leurs démarches auprès du P. Ferrier, confesseur du roi. — Il en instruit le roi et Lauzun.—Mademoiselle renvoie Segrais. — Lauzun lui conseille de prendre Rollinde pour remplacer Guilloire. — Efforts de ce dernier pour rester auprès de Mademoiselle.—Elle ne veut pas consentir à le garder. — Le roi donne le gouvernement de Berri à Lauzun. — Mademoiselle obtient du duc de Roquelaure qu'il lui donnera Rollinde. — Sentiments qu'elle exprime sur les faveurs accordées à Lauzun par le roi. — Rollinde entre au

Pages

service de Mademoiselle. — Le roi approuve ce choix. — Aventure de Lauzun avec le duc de Longneville, qui le prend ponr confident de ses projets. — Efforts de la sœnr Anne-Marie de Jésns pour réconcilier Mademoiselle avec madame de Longueville. — Cette réconciliation a lieu an grand couvent des Carmélites. — Mademoiselle se réconcilie également avec le prince de Condé et avec sa famille. — Indisposition de cette princesse. — Voyage de la cour en Flandre. — Conduite de l'abbé de Saint-Léger, confesseur de Mademoiselle. — Elle le renvole. — Séjour de la cour à Chantilly. — Aventure de Vatel. — On croit Mademoiselle hydropique. — Discussion entre cette princesse et Monsieur. — Le roi donne raison à Mademoiselle. — Lauzun à Chantilly. — M. et madame de Verneuil y viennent. — Il est question pour Lauzun d'acheter le gouvernement de Languedoc. — Mademoiselle se rétablit. — *Campagne des brouettes.* — Jen du hoca. — Mademoiselle obtient de Lauzun la grâce de Saint-Germain-Beaupré. — Mademoiselle refuse de recevoir le duc de Guise, qui partait pour l'Angleterre. — Bruits répandus sur un mariage secret entre Mademoiselle et Lauzun, et publiés dans la *Gazette de Hollande.* — Mademoiselle entraîne la reine à une revue où Lauzun paraît avec éclat. — Mort de la duchesse d'York. — Lauzun offre à Mademoiselle de négocier son mariage avec le duc d'York. — Réponse de Mademoiselle, qui déclare qu'elle ne songe qu'à Lauzun. — Elle reçoit la visite de Colbert de Croissy, ambassadeur de France en Angleterre, qui lui dit que son projet de mariage avec Lauzun a été approuvé dans ce pays, et particulièrement par le roi. — La cour va à Tournay, puis à Ath. — Mademoiselle visite un jardin célèbre près d'Enghien. — Ses conversations avec Lauzun. — Larmes qu'elles lui font verser. 259

CHAPITRE XIX.

(1671.)

Pages

Suite du voyage de la cour.—Le roi va à Charleroi.— Voyage de Lauzun en Hollande.— Inquiétude qu'il cause à Mademoiselle.— La reine visite Mariemont. —Mademoiselle obtient du roi permission d'aller à Mons.—Elle fait le voyage incognito avec la maréchale d'Humières et plusieurs autres dames.— Elles sont reçues par le duc d'Arschott.— Chanoinesses de Mons. — Mademoiselle visite dans cette ville le couvent des filles de Sainte-Marie. — Honneurs qu'elle y reçoit. — Elle rend compte de sa conduite au roi, qui en paraît satisfait.—Elle lui fait connaître les forces de la garnison de Mons.—Inquiétude que cause à Mademoiselle l'absence de Lauzun.—Joie qu'elle éprouve de son retour. — Maladie du duc d'Anjou. — Sa mort. — Chagrin qu'en ressent Mademoiselle. — La cour loge à Maisons. — Elle va ensuite à Versailles, où Mademoiselle reçoit et loge madame de Nogent.— Mademoiselle se prépare à aller à Forges ; son chagrin en quittant Lauzun.—Maladie de madame de Guise.—Mort de M. de Guise.—Séjour de Mademoiselle à Eu. — Manières étranges d'un gentilhomme que lui envoie Lauzun.—Retour de Mademoiselle à la cour. — Il est question du mariage de Monsieur avec Charlotte-Élisabeth de Bavière. — Lauzun engage Mademoiselle à aller passer quelque temps à Versailles, sans y rester. — Elle suit à regret ce conseil. — La cour quitte Versailles pour Saint-Germain ; Mademoiselle l'y accompagne. — Elle se décide à visiter la duchesse de Guise, sa sœur. — Paroles qu'elle lui adresse. — Silence de madame de Guise. — Rupture définitive entre Mademoiselle et sa sœur. — Mort de madame de Montausier. — Négociations pour le mariage de Monsieur.—Peu de cérémonie pour le contrat de mariage. — La princesse de Bavière est amenée à Strasbourg par son père et conduite à Metz par la princesse palatine. — Elle embrasse la religion catholique.—Son mariage a lieu

Digitized by Google

Pages

immédiatement. — Le maréchal du Plessis l'épouse par procuration. — Monsieur va à la rencontre de la princesse jusqu'à Châlons. — Voyages de la cour à Versailles et à Saint-Germain. — Tristes pressentiments de Mademoiselle. — Lauzun est arrêté. — Désespoir de Mademoiselle. — Le roi va au-devant de Madame jusqu'à Villers-Cotterets. — Éloge qu'il fait de cette princesse. — Arrivée de Madame à la cour. — Ballet. — Tristes pensées de Mademoiselle au milieu des fêtes de la cour. — Motifs qui la déterminent à y rester. — Artagnan conduit Lauzun à Pignerol. — Mademoiselle retourne à Saint-Germain pour voir Artagnan. 287

CHAPITRE XX.

(1672.)

Mademoiselle retourne à Saint-Germain, où elle n'est occupée que de Lauzun. — Elle cherche vainement à s'entretenir avec le jeune Artagnan. — Souffrances physiques et morales de Mademoiselle pendant cet hiver. — Divertissements de la cour interrompus par la mort de la fille du roi. — La cour va à Versailles. — Mademoiselle entretient le jeune Artagnan, qui lui donne des nouvelles de Lauzun. — Relations antérieures de Lauzun et d'Artagnan. — Éloge de ce dernier. — Détails sur le voyage de Lauzun jusqu'à Pignerol. — Exclamation que lui arrache la vue de Petit-Bourg. — Il témoigne une vive reconnoissance pour les bontés de Mademoiselle. — Douceur de Lauzun à l'égard d'Artagnan et des mousquetaires qui le gardaient. — Ses conversations avec eux. — Plaisir que trouve Mademoiselle à écouter ces récits. — Retour d'Artagnan l'oncle, de Maupertuis et des mousquetaires qui avaient conduit Lauzun à Pignerol. — Entretiens de Mademoiselle avec Artagnan et Maupertuis. — Ouverture des cassettes de Lauzun. — Lettres scandaleuses qu'on y trouve. — Guerre de Hollande. — Le roi part pour l'armée. — Mort de la duchesse d'Orléans, belle-mère de Mademoiselle. — Réconciliation

Pages

entre Mademoiselle et sa sœur, madame de Guise.—Le roi évite de prononcer le nom de Lauzun devant Mademoiselle. — Il le nomme à l'occasion d'un sauteur de corde qui lui avait appartenu. — Accouchement de la reine, qui donne naissance à un fils. — Nouvelles du passage du Rhin. — Éloge du roi. — Douleur de madame de Nogent, dont le mari avait été tué au passage du Rhin. — Réflexions sur la Providence. — Conquêtes rapides de Louis XIV en Hollande. — Négociations pour la paix. — Un des ambassadeurs anglais, le duc de Buckingham, parle à Louis XIV en faveur de Lauzun. — Les ennemis de Lauzun détruisent l'effet de cette recommandation. — On songe à lui enlever sa place de capitaine des gardes. — Retour du roi à Saint-Germain. — Arrestation à Turin d'un serviteur de Lauzun. — Il est conduit à Pignerol, où il se tue. — Mort du duc d'Anjou. 314

CHAPITRE XXI.

(1673—1674.)

La charge de M. de Nogent est donnée au marquis de Tilladet, parent de Louvois. — Le maréchal de Luxembourg obtient la charge de capitaine des gardes qu'avait Lauzun. — Chagrin qu'en éprouve Mademoiselle. — Ouverture de la campagne de 1673. — Siége et prise de Maestricht. — Artagnan y périt.— La reine s'établit à Amiens. — Elle y est souffrante.— Elle va rejoindre le roi.— Voyage de la cour. — Elle passe à Rethel, à Thionville, à Metz et à Nancy.— Mademoiselle renonce à aller à Forges.—Suite du voyage. — La cour passe à Lunéville, à Raon, à Saint-Dié, à Sainte-Marie-aux-Mines. — Mauvaise chère que l'on fait dans ce dernier lieu. — La cour va à Ribeauvilliers.— Mademoiselle couche dans une chambre où l'on avait peu de temps auparavant déposé un mort. — Le souverain de Montbelliard, de la maison de Würtemberg, vient saluer le roi, ainsi que deux chanoines du chapitre de Stras-

Pages

bourg. — Bailli de Chatenoy sert de guide au roi et converse avec lui, ainsi qu'avec Mademoiselle et madame de Montespan. — La cour s'en divertit. — Il interroge le roi sur Lauzun, sans pouvoir obtenir de réponse. — La cour va à Brisach. — Frayeur que cause à Mademoiselle le passage du pont de Brisach. — Aspect de la ville et du château. — L'évêque de Bâle vient visiter la reine. — Le roi reçoit le serment des députés des cantons et des villes de la Suisse. — Le général des capucins entretient la reine. — La cour revient à Nancy, d'où elle va à Laon, puis revient à Paris. — Projets de mariage pour le duc d'York. — Digression sur madame de Würtemberg et sa fille. — Le duc d'York épouse la princesse de Modène. — Cette princesse vient en France. — Ses relations avec Mademoiselle. — La grande-duchesse de Toscane se brouille ouvertement avec son mari. — Le roi envoie l'évêque de Marseille pour les réconcilier. — Digression sur les relations antérieures de Mademoiselle avec le grand-duc de Toscane. — Sentiments que ce prince avait témoignés à l'occasion de la rupture des projets de mariage de Mademoiselle avec Lauzun. — Sa correspondance avec Mademoiselle. — Causes frivoles de la résolution que prend la grande-duchesse de se séparer de son mari. — Lettre qu'elle lui adresse. — Réponse du grand-duc. — Efforts inutiles pour empêcher la séparation. 333

CHAPITRE XXII.

(1674—1676.)

Projets de retraite de la duchesse de La Vallière. — Elle annonce l'intention de se faire carmélite. — Légitimation de trois enfants naturels du roi. — Mademoiselle de La Vallière quitte la cour pour entrer aux Carmélites. — Campagne de 1674. — Séjour de Mademoiselle à Dijon. — Elle va visiter à Beaune le tombeau d'une religieuse, qui avait la réputation de faire des miracles. — Aventure extraordi-

Pages

naire qui y arrive à Mademoiselle. — Elle rejoint la reine à Dijon. — Elles en partent le lendemain pour aller retrouver le roi. — Mademoiselle couche dans un village aux environs d'Auxonne. — Singulier régal que lui envoie la dame du château où avait logé la reine. — La reine rejoint le roi près d'Auxonne. — Mademoiselle refuse d'aller assister au siége de Dôle. — Elle loge avec la reine à Chavan. — Misérable état du logis qu'elle y occupe. — Elle date ses lettres du camp de Chavan. — Prise de Dôle. — Mademoiselle accompagne le roi et la reine au camp de la Loie. — Description de ce camp et de la vie qu'on y menait. — Retour du roi et de la cour. — Mademoiselle va à Forges et à Eu. — Elle apprend que Lauzun a été dangereusement malade. — Bruits répandus sur lui. — Succès de Turenne et de Condé pendant cette campagne. — Mademoiselle écrit au roi en faveur de Lauzun. — Maladie et mort du jeune duc de Guise. — Madame de Guise veut vendre la partie du Luxembourg qu'elle habitait. — Conversation à ce sujet entre Mademoiselle et M. le Duc. — Mademoiselle refuse son consentement à cette vente. — Campagne de 1675. — Mort de Turenne. — Défaite du maréchal de Créqui à Consarbrück. — La grande-duchesse de Toscane revient en France. — Elle se retire à l'abbaye de Montmartre. — Comment elle est accueillie par le roi. — Relations de Mademoiselle avec elle. — Elles vont visiter mademoiselle de La Vallière aux Carmélites. — Le roi ne veut pas que la grande-duchesse sorte souvent de l'abbaye de Montmartre. — Assiduité de Mademoiselle aux sermons de Bourdaloue pendant le carême de 1676. — Nouvelles de Pignerol. — Tentative d'évasion faite par Lauzun. — Elle échoue. — Mademoiselle écrit au roi en sa faveur. . . . 356

TROISIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

(1676—1680.)

Pages

Mademoiselle reprend ses Mémoires après un long intervalle de temps. — Elle revient sur le grand-duc, sur Barail, sur madame de Nogent, sur les causes de la disgrâce de Lauzun, sur la retraite de mademoiselle de La Vallière, sur madame de Longueville et ses fils. — Relations de Mademoiselle avec l'abbé de Rancé.—Elle fonde un hôpital à Eu et un séminaire des sœurs de charité. — Relations de Lauzun et de Fouquet. — Mariage de Marie-Louise d'Orléans avec le roi d'Espagne. — Mariage du Dauphin avec une princesse de Bavière.—Détails sur la mère de cette princesse. — Retraite de madame de Montespan. — Mademoiselle va la visiter à Paris.—Retour de madame de Montespan à la cour. — Le roi et la reine vont au-devant de madame la Dauphine. — Le Dauphin l'épouse à Châlons. — Présents qu'on lui fait. — Caractère de la reine. — Autorité qu'avait sur elle la Molina. — La reine n'aimait que les mets qui venaient de chez cette femme. — La Molina est renvoyée en Espagne. — Autre favorite de la reine, nommée Philippa. 627

CHAPITRE II.

(1680.)

Barail revient de Pignerol. — Ses entretiens avec madame de Montespan, qui paraît favorable à Lauzun. — Maison

Pages

de la Dauphine organisée. — Mécontentement de madame de Soubise. — Elle cherche à indisposer Mademoiselle contre le roi. — Elle s'éloigne pour quelque temps de la cour. — Maladie du Dauphin. — Madame de Montespan devient surintendante de la maison de la reine. — Affaire des empoisonnements. — Intrigues de cour. — On fait entendre à Mademoiselle que pour délivrer Lauzun elle devait faire le duc du Maine son héritier. — Manége de madame de Montespan pour l'y amener. — Mademoiselle parle au roi de ce projet. — Guérison du Dauphin par un remède extraordinaire. — Donation faite par Mademoiselle au duc du Maine. — Mademoiselle achète Choisy.— Description de ce château. — Galerie de portraits de famille. — Digression à l'occasion de ces portraits sur les maisons de Condé, de Guise, sur le prince de Toscane, la maison de Joyeuse, celle de Montpensier. — La nouvelle de la donation faite par Mademoiselle commence à se répandre. — Madame de Montespan déclare à Mademoiselle que le roi ne consentira jamais à son mariage public avec Lauzun. 415

CHAPITRE III.

(1681-1682.)

Madame de Montespan annonce à Mademoiselle que le roi a permis à Lauzun de sortir de Pignerol pour se rendre aux eaux de Bourbon, mais qu'il lui défend de songer à l'épouser. — Plaintes de Mademoiselle, qui a été trompée par madame de Montespan. — Lauzun est conduit à Bourbon par Maupertuis et douze mousquetaires. — Intrigues de madame de Nogent. — Mademoiselle intercepte une lettre écrite par Lauzun à la maréchale d'Humières. — M. de Luxembourg conserve la charge de capitaine des gardes, où Mademoiselle avait espéré que Lauzun rentrerait. — Lauzun va à Châlon-sur-Saône. — Sa mauvaise conduite. — Madame de Montespan va à Bourbon, où meurt une

Pages.

de ses filles. — Lauzun profite de cette circonstance pour faire sa cour à madame de Montespan. — Voyage du roi. — Lauzun transféré à Amboise. — Donation que lui fait Mademoiselle. — Capitulation de Strasbourg. — Instances de madame de Montespan près de Mademoiselle pour qu'elle augmente la donation faite à Lauzun. — La nouvelle de la donation de Mademoiselle en faveur du duc du Maine devient publique. — Félicitations qu'elle en reçoit. — Reconnaissance que lui témoigne en particulier madame de Maintenon. — Le comte de Toulouse et mademoiselle de Blois présentés à la cour. — Mot plaisant de la reine. — Lauzun demande avec instance la permission de quitter Amboise. — Le roi lui permet de venir à Paris, mais sans séjourner à la cour. — Arrivée de Lauzun. — Son costume étrange. — Comment il est accueilli. . . . 441

CHAPITRE IV.

(1682.)

Lauzun vient à Choisy. — Il montre le même esprit critique qu'autrefois. — Mensonges de Lauzun découverts par Mademoiselle. — Sa conduite à l'égard de Fouquet. — Il se réconcilie avec madame Fouquet. — Lauzun se plaint de Mademoiselle en présence de madame de Montespan, qui lui reproche son ingratitude. — Mademoiselle obtient qu'il soit indemnisé de ses charges. — Emportement de Lauzun en présence de Mademoiselle, qui l'en reprend avec fermeté et douceur. — Lettre que Barail écrit à Mademoiselle pour lui annoncer sa retraite. — Chagrin qu'en éprouve cette princesse. — Vains efforts de Lauzun pour ramener Barail. — Mademoiselle découvre quelle a été la conduite de Lauzun à Amboise. — Lauzun désire commander l'armée d'Italie. — La duchesse de Savoie le demande; pour quel motif. — Madame de Montespan refuse d'intervenir dans cette affaire à moins d'en être sollicitée par Mademoiselle. — Elle en instruit cette princesse. — Reproches que Mademoiselle adresse à Lauzun. — Carac-

Pages

tère de Lauzun. — Alternatives de respect et d'emportement avec Mademoiselle. — Son avidité. — Il reproche à Mademoiselle les dépenses faites à Choisy. — Mensonges audacieux et continuels de Lauzun. — Madame Fouquet lui interdit sa maison. 460

CHAPITRE V.

1682—1684.

Mademoiselle va à Forges et à Eu. — Lauzun promet de l'y suivre bientôt et se fait attendre trois semaines. — Sa conduite étrange pendant son séjour à Eu. — Il retourne à Paris, puis va à Lauzun pendant que la cour était à Chambord.—Il revient à l'improviste.—Aventure ridicule qui lui arrive. — Caractère de la princesse d'Harcourt; sa vanité. — Elle est humiliée par madame de Montespan. — Mademoiselle commence à se fatiguer de l'humeur de Lauzun. — Faveur croissante de madame de Maintenon. — M. de Jussac est nommé gouverneur du duc du Maine. — Le roi donne à ce prince le gouvernement du Languedoc. — Caractère du prince de Conti.—Il déplaît au roi.— Voyage de la cour. — Mademoiselle ne la suit pas.— Humeur de Lauzun. — Reproches qu'il adresse à Mademoiselle. — Ses prétentions; ses variations perpétuelles. — Conversation entre Mademoiselle et Colbert relativement à Lauzun. — Mauvais conseil que ce dernier donne à Mademoiselle; elle refuse de le suivre. — Mort de la reine Marie-Thérèse. — Mademoiselle se rend auprès du roi, puis revient à Choisy.—Elle assiste au service de la reine à Saint-Denis. — Réflexions que lui inspire cette cérémonie. — Le roi se démet le bras. — Mademoiselle retourne à Fontainebleau. — Anecdote sur les songes de Madame. — Mort du contrôleur général Colbert. — Souper donné par le roi.— Loterie que l'on y tire. — La charge des bâtiments est ôtée au fils de Colbert. — Franchise de Mademoiselle en parlant au roi. — Cette charge est donnée

Pages

à Louvois. — Siége de Courtrai. — Le comte de Vermandois y prend part. — Mécontentement que sa conduite avait causé au roi. — Mort du comte de Vermandois. — Éloge exagéré qu'en fait Lauzun. — Désordres de ce dernier.—Discussion entre Mademoiselle et madame de Montespan à l'occasion de Lauzun. — Départ du roi pour l'armée.—Scène entre Mademoiselle et Lauzun; elle le chasse de sa présence. 483

CHAPITRE VI.

(1684—1688.)

Lauzun part pour l'armée et assiste au siége de Luxembourg. — Il critique la conduite du maréchal de Créqui. — Valeur des princes de Conti. — Ils partent pour la Hongrie et sont forcés de revenir en France. — Querelle entre le prince de Conti et le comte de Soissons. —Détails oubliés par Mademoiselle : conversations avec madame de Montespan, avec Seignelay, avec madame de Noailles. — Lauzun cherche à se rapprocher de Louvois, ainsi que de madame de Montespan.—Départ des princes de Conti et d'un grand nombre de nobles pour l'Allemagne.—Lettres adressées à ces princes et interceptées. — Exil et emprisonnement de plusieurs seigneurs. — Retour des princes de Conti. — Détails sur la grande-duchesse. — Mademoiselle de Bourbon manque de respect à Mademoiselle, qui veut s'opposer à son mariage avec le duc du Maine. — Mariage de M. le Duc avec mademoiselle de Nantes. — Exil du cardinal de Bouillon. — Le roi fait plusieurs cordons bleus. — Conduite de Lauzun. — Maladie de la duchesse de Bourbon. — Mort du grand Condé. — Troubles en Angleterre.—Lauzun y va et en rapporte des chinoiseries. — Mademoiselle refuse celles qu'il lui envoie à Choisy.—Les sœurs de Mademoiselle recherchent Lauzun.—La grande-duchesse veut aller à Forges ; Mademoiselle refuse de l'y mener.—Emportement de la grande-duchesse. — Ma-

Pages

dame de Guise veut vendre la partie du Luxembourg qui lui appartenait. — Mademoiselle s'y oppose avec l'approbation du roi. — Seconde tentative faite par madame de Guise sans plus de succès. 511

APPENDICE.

I. — Disgrâce de M. et de madame de Navailles. . . 537
II. — Funérailles de la reine mère. 540
III. — Mademoiselle de la Vallière. 542
IV. — Campagne de Franche-Comté en 1668. 544
V. — Réception de ducs et pairs (2 décembre 1665). . . 546
VI. — 551
VII. — Mort de Madame (Henriette d'Angleterre). . . . *ibid.*
VIII. — Prétentions de la maison de Caumont. 558
IX. — Mademoiselle et Lauzun. 562

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES.

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS LES MÉMOIRES DE MADEMOISELLE.

Le chiffre romain indique le volume et le chiffre arabe la page.

A

ABBÉ de Saint-Léger, confesseur de Mademoiselle, renvoyé, IV, 272-273.

ABBESSE de Saint-Pierre de Reims, fille de madame de Guise; Mademoiselle assiste à sa procession à l'abbaye de Jonarre, I, 14.

AGLIÉ (le comte Philippe d'), cité III, 308.

AGNÈS (la mère). — Mademoiselle se recommande aux prières de cette carmélite, IV, 245.

AIGNAN (la comtesse de Saint-), citée, IV, 291.

AIGNAN (le duc de Saint-), achète le gouvernement du Havre, IV, 3.

AIGUILLON (madame d'), nièce du cardinal de Richelieu; haine de mademoiselle de Montpensier contre elle, I, 10; elle reçoit Mademoiselle à Champigny et voit avec peine sa piété pour messieurs de Montpensier enterrés dans la Sainte-Chapelle de ce château, 23; elle reçoit Mademoiselle à Richelieu, 26-27; Sa feinte indisposition à Chavigny, 27; elle prend congé de Mademoiselle, *ibid.*; pourquoi elle se sentait mal à l'aise en sa compagnie, 28; citée, 229; elle engage mademoiselle de Montpensier à épouser le roi d'Angleterre, Charles II, 328; elle fait enlever mademoiselle de Beauvais, et l'envoie en Italie, II, 236; citée, 254; on lui signifie l'arrêt relatif à Champigny, 368; traits de son imprudence, 369; offres généreuses que lui fait Mazarin, III, 38; place madame du Deffant auprès de la duchesse d'Orléans, belle-mère de Mademoiselle, IV, 77.

AINAY ou AISNAY, (abbé d'); I, 194, III, 300.

ALAIS (d'), capitaine dans le régiment d'infanterie de Monsieur, cité, II, 143.

ALBON (d') sollicite contre le comte d'Aubijoux, III, 26.

ALBRET (le maréchal d') est mal avec M. le Prince, III, 271.

ALÈGRE (mademoiselle d'), riche héritière d'Auvergne, IV, 516.

ALENÇON (mademoiselle d'), Élisabeth d'Orléans, sœur de mademoiselle de Montpensier; sa naissance, I, 141; citée, 182; elle assiste au mariage du roi, III, 451 et suiv.; elle obtient

d'aller à Versailles, IV, 33; sa conduite pendant ce voyage, 34; son mariage avec le duc de Guise, 44-46; comment traitée, 74-75; elle perd son fils, 370; sa conduite envers Mademoiselle, 372, 375; elle veut vendre le Luxembourg à M. le Prince, 531-533; le roi s'y oppose, 534-535.

ALESSO (d'), gentilhomme attaché au duc de Guise, IV, 278.

ALET (comtesse d') vient à Saint-Fargeau, II, 269-271.

ALIBERT (d'), est arrêté par ordre du cardinal Mazarin et pourquoi, III, 84-85; mentionné, 326.

ALINCOURT (d') est relégué dans une de ses terres, pourquoi, IV, 519.

ALLIOT, médecin de Bar-le-Duc, donne des soins à la reine mère, IV, 20.

ALLUYE (marquis d'), I, 358; cité, III, 288.

ALLUYE (marquise d'), fille d'honneur de la reine sous le nom de Fouilloux (Bénigne de Meaux du), III, 114 et 613; IV, 475.

ALMÉRIC (prince), second fils du duc de Modène, II, 401.

AMBOISE (d'), cité, I, 32.

AMBOISE (maison d'); son ancien éclat, III, 36.

AMIENS (évêque d'), ancien cordelier. Voy. FAURE (père); éloge de ce prélat, II, 468; confesse la reine de Suède, 476.

AMORETTI (l'abbé) est envoyé à la cour de France pour négocier le mariage de Louis XIV avec la princesse Marguerite de Savoie, III, 284-285.

ANGLETERRE (roi d'), Charles Ier, envoie son fils aîné en France, I, 126; sa mort, 209.

ANGLETERRE (la reine d'), Henriette de France, fille de Henri IV, est contrainte de se réfugier en France, I, 98-99; elle débarque à Brest, 98; elle va d'abord aux eaux de Bourbon par ordre des médecins, *ibid.*; mademoiselle de Montpensier va à sa rencontre jusqu'au Bourg-la-Reine, *ibid.*; le roi et la reine régente viennent la recevoir aux portes de Paris, *ibid.*; elle est logée au Louvre, 99; veut persuader à Mademoiselle que son fils est amoureux d'elle, 127; se lie avec madame et mademoiselle d'Épernon, *ibid.*; ajuste elle-même Mademoiselle, 137; lui reproche son dédain pour son fils, 142; à l'occasion de la mort de son mari, Charles Ier, elle est visitée par mademoiselle de Montpensier, 209-211; ses instances pour le mariage de son fils, Charles II, avec Mademoiselle, 218; va habiter Saint-Germain, *ibid.*; Mademoiselle l'y visite, 232-233; inquiétude que lui cause la nouvelle de la défaite de son fils (Charles II), 319; elle parle de nouveau à mademoiselle de Montpensier d'un projet de mariage avec son fils, 324-325; elle en entretient aussi le duc d'Orléans, 326-327; reproches qu'elle fait à Mademoiselle, 332; ce qu'elle dit de Mademoiselle à l'occasion de l'expédition d'Orléans, II, 60-61; elle s'attache à la cour et en soutient le parti contre les frondeurs, 61; déchaînement des Parisiens contre elle, 82; Monsieur, M. le Prince et Mademoiselle se plaignent d'elle et de son fils, 83-84; Mademoiselle les réconcilie avec Monsieur, 172; elle vient voir Mademoiselle à Chilly, 434; sa conversation avec elle, 436-437; elle cherche à marier sa fille au duc de Savoie, III, 421; elle envoie en Savoie M. des Chapelles pour cette négociation, 421-422; mort de la reine d'Angleterre, IV, 138.

ANGLETERRE (princesse d'), Hen-

riette d'Angleterre, duchesse d'Orléans, désignée ordinairement sous le nom de Madame; vient voir Mademoiselle à Chilly, II, 434; son mariage avec Monsieur, III, 482; elle accouche d'une fille morte, IV, 17; elle tombe dangereusement malade et se croit empoisonnée, 143; sa mort, 148; ouverture de son corps, 150; elle est enterrée à Saint-Denis, 156.

ANGLETERRE (la princesse royale d') meurt de la petite vérole, III, 502.

ANGLETERRE (roi d'), Charles II, envoie en France milord Percy, I, 217; vient à Péronne, 223; la cour va à sa rencontre à une lieue de Compiègne, 224; il ne parle que de choses futiles, *ibid.*; son goût peu délicat, 225; reste trois mois en France, 232; accompagne Mademoiselle à Poissy, 234; prend congé de Mademoiselle, 234-235; passe par la France en allant en Écosse, 319; sa défaite, *ibid.*; se réfugie en France, *ibid.*; récit qu'il fait de sa fuite, 320; visites qu'il fait à Mademoiselle, 321-322; fait toutes les mines des amoureux, 322; sa conversation avec Mademoiselle, 327; se pique contre elle, 331 et 333; vient voir Mademoiselle à son retour d'Orléans, II, 60; déchaînement des Parisiens contre lui, 82; visite Mademoiselle, 172; s'éloigne de la France à l'époque où elle conclut une alliance avec Cromwell, 385; il demande en mariage Hortense Mancini, nièce du cardinal Mazarin, III, 387; éloge qu'il fait de Lauzun, IV, 281.

ANGLETERRE (troubles d'), I, 98, 126.

ANGOULÊME (duc d'), cité, II, 323.

ANGOULÊME (madame d'), conseil qu'elle donne à mademoiselle de Montpensier, IV, 305.

ANGOULÊME (mademoiselle d'), citée, I, 110, 116, 119.

ANJOU (Philippe d'), second fils de Louis XIII, plus tard duc d'Orléans; sa naissance au mois de septembre 1640, I, 49; Mademoiselle aime à jouer avec lui, 75; il est attaqué de la rougeole et ensuite de la dyssenterie, 155; son rétablissement, 156; amitié qu'il témoigne à Mademoiselle, 173; il reçoit la confirmation, 236; ses relations avec Mademoiselle après le retour de cette princesse à la cour, III, 122 et suiv.; il se querelle avec Mademoiselle, 312; démêlé qu'il a avec le roi son frère, 220; plaintes que fait de lui le cardinal Mazarin, 229; il épouse la princesse d'Angleterre, 482; après la mort de cette princesse, il épouse une fille de l'électeur palatin, IV, 306.

ANJOU (duc d'), second fils de Louis XIV, tombe dangereusement malade, IV, 298; sa mort, 299.

ANJOU (duc d'), troisième fils de Louis XIV, meurt peu de temps après sa naissance, IV, 331.

ANJOU (René d'), marquis de Mézières, II, 310.

ANJOU (Nicolas d'), cité, II, 310.

ANJOU (Renée d'), femme de François de Bourbon, II, 310.

AMVILLE, ou Anville (duc d'). — Voy. DAMVILLE.

ANDILLY. — Voy. ARNAULD d'ANDILLY.

ANLESY (chevalier d'), cité, II, 399.

ANNE-MARIE (sœur). — Voy. ÉPERNON (mademoiselle d').

APREMONT (d'), de valet qu'il était il s'érige en gentilhomme, II, 245; ses voyages en Flandre, 313; attaché à la comtesse de Fiesque, 422; il agit contre les

intérêts de Mademoiselle, 422-423; Mademoiselle le chasse de Saint-Fargeau, 481; il obtient une place de lieutenant de vénerie de Gaston d'Orléans, III, 14.

Apremont (madame d'), elle découvre à Mademoiselle tout ce que fait son mari contre les intérêts de cette princesse, II, 422.

Apremont (d'), maréchal de camp dans l'armée royale, II, 51, 52.

Anne d'Autriche, femme de Louis XIII, bonté qu'elle témoigne à Mademoiselle, I, 6; interrogée par le chancelier, 15; ses chagrins; sa confiance en madame de Saint-Georges, *ibid.*; sa grossesse, 37; elle désire que Mademoiselle demeure à Saint-Germain *ibid.*; donne naissance au Dauphin, 42; n'éprouve aucune jalousie contre madame de Hautefort, 43; défiance du roi à son égard, 52; bonne intelligence entre elle et Gaston d'Orléans, 53; le roi la menace de lui ôter ses enfants, *ibid.*; ses espérances à la mort de Richelieu, 60; elles s'évanouissent bientôt, 60-71; dureté du roi en lui annonçant la mort de son frère, le cardinal-Infant, 62; elle devient régente, 75; abandonne le pouvoir à Mazarin, 82; sa conduite dans les premiers temps de son veuvage, 82-83; refuse au duc d'Enghien l'amirauté et la prend pour elle, 123; fait espérer à Mademoiselle qu'elle épousera l'empereur, 140; inquiétude que lui cause la maladie du duc d'Anjou, 156; reproches qu'elle fait à Mademoiselle à l'occasion d'un projet formé par Saujon, 166, 167, 168; sa conduite envers Mademoiselle, 173; discussion entre la reine et Monsieur, 188; Anne d'Autriche prend la résolution de quitter Paris, 194; sa joie en partant, 197; elle manque de tout à Saint-Germain, 204; engage Mademoiselle à épouser le roi d'Angleterre, 217; la plaisante sur son ajustement, 224; fait arrêter le prince de Condé, le prince de Conti et le duc de Longueville, 236-238; va en Normandie avec le roi, 243; part pour la Bourgogne, 247; revient à Paris, 248; va en Guienne, 251; prétend que Monsieur est gouverné par le duc de Beaufort et le coadjuteur, 260; son obstination, 265-266; fait son entrée à Bordeaux, 273; se plaint de Mademoiselle, 274; elle voit à Saintes une dévote, nommée madame Lainé, 280; est malade à Poitiers, 281; ordres qu'elle avait donnés à de Bar, chargé de la garde des princes, 284-288; fait transférer les princes au Havre, malgré Monsieur, 286; envoie Servien à Mademoiselle, 293; conversation de la reine avec cette princesse, 293-294; chagrin que lui cause le départ du cardinal, 296; dépit que lui cause le retour des princes à Paris, 303; sa force et sa vertu, *ibid.*; se décide avec peine à renvoyer les partisans de Mazarin, 312; la reine s'oppose aux promenades du roi avec Mademoiselle, 315-316; elle reste à Saint-Denis pendant le combat de la porte Saint-Antoine, II, 114; donne à Villequier l'ordre de prendre le cardinal de Retz mort ou vif, 235; visite Marguerite de Lorraine pendant ses couches, 237; désapprouve le choix qu'avait fait Mademoiselle de madame de Frontenac pour dame d'honneur, 300; son entrevue avec Mademoiselle, III, 111; ses entretiens avec Mademoiselle, 118; sa maladie IV, 13; on parle d'un cancer, *ibid.*;

elle se met entre les mains du curé de Vauvres, 16; elle se fait traiter par Alliot, médecin de Bar-le-duc, qui entreprend de la guérir, 20; on lui annonce que son mal est sans remède, 23; tranquillité avec laquelle elle reçoit cette nouvelle, *ibid.*; on lui administre l'extrême onction, 26; sa mort, 28; son testament, *ibid.*; on porte son corps à Saint-Denis, 30.

ARBON (madame d'), femme d'un commis de M. Le Tellier; on tient cachés chez elle le comte de Toulouse et sa sœur mademoiselle de Blois, IV, 408

ARDILLIÈRES (Notre-Dame des), lieu renommé par un grand nombre de miracles, I, 30.

ARMAGNAC (madame d'), est choisie par le roi pour conduire mademoiselle de Valois à Turin, III, 370; elle est chassée de la cour et pourquoi, IV, 65.

ARNAULD D'ANDILLY a un grand nombre de filles et de sœurs à Port-Royal-des-Champs, III, 68; sa dévotion, 72.

ARSCHOTT (le duc d'), cité, IV, 282; reçoit Mademoiselle à Mons, 292-296; éloge qu'en fait Louis XIV, 297.

ARSCHOTT (duchesse d') visite Mademoiselle, IV, 293, 295.

ARTAGNAN (d') conduit Lauzun à Pignerol par ordre du roi, IV, 312: sa conversation avec Mademoiselle, 323; il est tué au siége de Maestricht, 336.

ARTAGNAN (d'), neveu du précédent, arrive de Pignerol, IV, 312; fait à mademoiselle de Montpensier le récit de ce qui s'est passé, lorsque M. de Lauzun a été conduit à Pignerol, 319-322; éloge qu'il fait de Lauzun, 320-321.

AUBEVILLE (Séve d'), lettre qu'il remet à Mademoiselle de la part du roi, II, 391; il lui apporte une nouvelle lettre du roi à Forges, 452.

AUBIJOUX (le comte d'), démêlé qu'il a avec un gentilhomme, qui lui fait mettre l'épée à la main, III, 36; suites de ce différend, *ib.*; on sollicite contre lui, *ibid.*; il est obligé de se sauver, 37; le prince de Conti le protége, *ibid.*

AUBUSSON (Georges d'), de la maison de la Feuillade, archevêque d'Embrun, envoyé par l'assemblée du clergé pour demander la liberté du prince de Conti, I, 279; porte à Blois une copie de la lettre adressée à Mademoiselle par Condé, II, 256.

AULNAY (le chevalier d'), lieutenant des gardes de M. de Verneuil, IV, 491.

AUMALE (mademoiselle d'), de la maison d'Hauconrt, vient à Saint-Fargeau et plaît à Mademoiselle, II, 418; reproches que lui adresse Mademoiselle, 424.

AUMALE (mademoiselle d'), de la maison de Savoie, épouse le roi de Portugal, IV, 35-36; ce mariage est rompu, et elle épouse le frère de son premier mari, 36.

AUMONT (le maréchal d'), commande les troupes de Monsieur, I, 333; ménage une entreprise sur Ostende, mais sans succès, III, 247; il est fait prisonnier, *ibid.*; son différend avec le duc d'Elbœuf, 268; il achète du duc de Bournonville le gouvernement de Paris, 573; il assiége et prend Courtrai, IV, 53.

AUTRICHE (don Juan d') vient en France *incognito*, III, 361; son portrait, 362; sa fierté, *ibid.*; folie de ce prince, 364.

AUVERGNE (le comte d'), cité, IV, 486.

AVAUX (comte d'), oncle de ma-

dame de Fouquerolles, I, 254; cité, 262.
AYEN (le comte d') arrête le chevalier de Lorraine, IV, 87; cité, 301.

B

BADE (la princesse de) est chassée de la cour, IV, 65.
BAILLEUL (président de), I, 16-17.
BALBAZÈS (M. de los), son éloge, IV, 404.
BALBAZÈS (madame de los), IV, 404.
BALLET d'enfants, I, 11.
BAPTISTE, Florentin, connu plus tard sous le nom de Lulli, attaché d'abord à mademoiselle de Montpensier, puis au roi, III, 347; son talent à composer des airs, *ibid.*
BAR (de), chargé de la garde des princes, I, 284; ordre qu'on lui donne de ne les mettre en liberté qu'à certaines conditions, *ibid.*
BARAIL, officier de la compagnie de Lauzun, IV, 227; son éloge, *ibid.*; vient voir Mademoiselle, 279-280; sert comme aide de camp du grand maître pendant la campagne de Hollande, 324; son zèle pour les intérêts de Lauzun; quitte le service de Mademoiselle pour ne s'occuper que de son salut; son désintéressement, 470, 472, note 2.
BARDEZIÈRES (Mademoiselle de), chassée du service de Madame; pourquoi, III, 549.
BARLO (baron de) échangé contre l'abbé de Guren, II, 60.
BARLON, officier espagnol, II, 147.
BARTET, attaché au cardinal Mazarin; le parlement décrète contre lui, I, 310; ses relations avec la princesse palatine, 313; vient trouver le duc de Lorraine de la part de Mazarin, II, 180; sa discussion avec le duc de Candale, 372-373; vengeance qu'en tire ce dernier, 373; Bartet est exilé, 400.
BAUDITS; il obtient un régiment à la sollicitation de mademoiselle de Montpensier, II, 108.
BAUME (marquise de la) ou de la Beaume, nièce du maréchal de Villeroy, III, 348; sa beauté, *ibid.*
BAUTRU, cité, II, 130.
BAVIÈRE (la princesse de). —Voy. DAUPHINE.
BAZINIÈRE (Madame de la) donne une fête, III, 210.
BEAUFORT (le duc de) reçoit Monsieur et Mademoiselle à Chenonceau, I, 32; cité, 44, 75, 85; lutte contre Mazarin et est arrêté, 86; fait une sortie à la tête des frondeurs, 205; écrit au duc de Nemours et au duc d'Orléans, 205-206; ne vient pas à Saint-Germain, 212; fait le galant de Mademoiselle de Longueville, 214; donne une sérénade à Mademoiselle, 215-216; son aventure avec Jarzé, 222-223; salue le roi, 226; commande l'armée de Monsieur, 340; presse Monsieur d'aller à Orléans, 345; accompagne Mademoiselle, 351; refuse d'obéir aux ordres de Mademoiselle, 355; agit à sa tête, II, 7; colère de Mademoiselle contre lui, 9; il assiste au conseil de guerre tenu dans le faubourg d'Orléans, 11; sa querelle avec le duc de Nemours, 13; demande pardon à Mademoiselle, *ibid.*; se réconcilie avec le duc de Nemours,

14-15; se distingue au combat de Bleneau, 39; va à Paris, 41; vient au-devant de Mademoiselle, 53; cité, 56; écboue en allant au secours de Saint-Denis occupé par les frondeurs, 62, 63, 64, 65; envoyé à l'Hôtel-de-Ville, au moment du massacre des mazarins, 121; introduit Mademoiselle dans l'Hôtel-de-Ville, 124; cité, 126; discussion avec le duc de Nemours, 129; provoqué par le duc de Nemours, le tue, 133; blâmé par plusieurs, 135; exilé, 235; vient voir Mademoiselle à Orléans, 242; la traite magnifiquement à Chenonceau, 275; lettres qu'il lui écrit, 387 et 388, et au comte de Béthune, 389; vient à Saint-Fargeau, 393; chagrin que lui cause la mort de Madame de Montbazon, III, 47; vient trouver Mademoiselle à Fontainebleau, *ibid.*; revient à la cour, 236.

BEAUMONT (mademoiselle de) accompagne mademoiselle de Montpensier à Paris et à Blois, I, 16; à Richelieu, 27, et à Fontevrault, 29; son caractère, 33; citée, 40, 83, 164; II, 164.

BEAUPRÉ (Saint-Germain).— Voy. SAINT-GERMAIN-BEAUPRÉ.

BEAUVAIS (Madame de), première femme de chambre de la reine, chassée de la cour, I, 236; citée, 237.

BEAUVAIS (Mademoiselle de); son mariage avec le marquis de Richelieu, II, 236; Madame d'Aiguillon l'a fait enlever et envoyer en Italie, 236-237.

BEAUVAIS (la Cropte); cité, II, 301. — Voy. Appendice, 513; ses relations avec la comtesse de Fiesque, 314-315.

BEAUVAU (marquis de), gouverneur du prince Charles de Lorraine, III, 390.

BEAUVILLIERS (duc de), fils du duc de Saint-Aignan, IV, 516.

BECS-DE-CORBIN (gentilshommes au bec de corbin), compagnies de la maison militaire du roi, III, 478.

BELAY ou BELLAY, médecin consultant de Monsieur, III, 414; son habileté, *ibid.*; IV, 370.

BELESBAT, receveur d'Orléans; cité, II, 19.

BELESBAT (abbé de), frère de Madame de Choisy, II, 135; proverbe qu'il propose à Madame de Fiesque, III, 18; il le désavoue, *ibid.*

BELIN (comtesse de), citée, I, 94.

BELLEBRUNE, gouverneur d'Hesdin; sa mort, III, 218.

BELLEFONDS (maréchal de) inspire à Mademoiselle de la Vallière le désir de se faire carmélite, IV, 357 et 395.

BELLEGARDE (duc de); avait fait accommoder Saint-Fargeau, que lui avait donné Monsieur, II, 230.

BELLIÈRE (Madame du Plessis-), amie intime du surintendant Fouquet, III, 311.

BELLIÈVRE (premier président de); sa mort, III, 26.

BELOY (de); cité, II, 351; sa conduite à l'égard de mademoiselle de Montpensier, III, 7, 11; lettre qu'il écrit au comte de Béthune, 21-22; Mademoiselle lui écrit, 51; cité, IV, 267.

BELOY (Madame de) est nommée dame d'honneur de mademoiselle d'Orléans, III, 510.

BELZUNCE, beau-frère de Madame de Nogent, IV, 483.

BENSERADE; bon mot de ce poëte, II, 181.

BERGE (La), tué au siége de Dunkerque, III, 251.

BERINGHEN (Madame de); citée, I, 332.

BERMONT (de), conseiller au Par-

lement de Paris, I, 347; cité, II, 11, 20.

BERTAUT, maître des eaux et forêts de Bourgogne, rompu pour avoir trempé dans un complot contre le cardinal Mazarin, II, 438. — Voy. Appendice, 532.

BERTE (La) donne un coup d'épée par derrière au chevalier de Montrevel, dont celui-ci meurt peu de temps après, III, 34-35; on décrète contre lui, 35.

BERTIER, évêque de Montauban, III, 568.

BERVILLE (gentilhomme), que Mademoiselle trouve à Forges, II, 446; son éloge, *ibid.*; sa mort, 451.

BÉTHUNE (Philippe, comte de), témoigne sa joie de voir à Selles, mademoiselle de Montpensier, I, 18.

BÉTHUNE (Hippolyte, comte de), fils du précédent, son mérite, I, 19; envoyé par Mademoiselle à Monsieur, II, 196; fait mille voyages au moment du combat de la porte Saint-Antoine, 107; reçoit Mademoiselle dans son château de Selles, 260; s'entremet dans les discussions de Monsieur et de Mademoiselle, 333; fait connaître à Mademoiselle le mécontentement et les menaces de son père, 357; écrit à Monsieur pour le calmer, 358; son séjour à Saint-Fargeau, 364, mandé à Blois par Monsieur, 365-366; vient à Saint-Fargeau, 375; raccommode Mademoiselle avec la comtesse de Frontenac, *ibid.*; travaille à réconcilier Mademoiselle avec son père, 393; procuration que lui donne mademoiselle, 402; accompagne Mademoiselle jusqu'à Saint-Cloud, 431-439; arrive à Jouarre, 468; écrit à Mademoiselle pour l'engager à venir à Fontainebleau, III, 38: son entretien avec elle, 40; il lui dit que Monsieur désire se réconcilier avec elle, 40-41; procuration qu'il fait signer à Mademoiselle, 42; vient la trouver à Fontainebleau, 47; se plaint de Mademoiselle, 156; ne se mêle plus de ses affaires et achète la charge de chevalier d'honneur de la reine, 573.

BÉTHUNE (la comtesse de) vient souvent voir Mademoiselle à Blois, I, 18; citée, II, 132, 364; accompagne Mademoiselle jusqu'à Saint-Cloud, 433-439; arrive à Jouarre, 468; chagrin que lui cause la mort d'un de ses chiens, III, 39; est nommée dame d'atour de Marie-Thérèse, 487.

BÉTHUNE (le chevalier de) obtient une compagnie, de mademoiselle de Montpensier, II, 143; sa grande sobriété, III, 12; son différend avec madame de Thianges, III, 12-13; il lui demande pardon, *ibid.*; son amour pour mademoiselle Des Marais, 53; son caractère, 55-56; il enlève mademoiselle Des Marais et l'épouse, 222.

BEUVRON (marquis de), lieutenant de roi en Normandie, I, 237; cité, 240.

BEUVRON (messieurs de), oncles de madame de Flesque, III, 7.

BEUVRON (le chevalier de), un des favoris de Philippe, duc d'Orléans, engage Mademoiselle à épouser ce prince, IV, 165-166.

BIGNON, avocat général, cité, II, 332.

BISCARA se brouille avec M. de Marsillac, et pourquoi, III, 365; le roi l'envoie à la Bastille, *ibid.*; il en sort au bout de quelques jours, 366; on fait des recherches sur sa généalogie, *ibid.*

BITAULT, conseiller au parlement envoyé à Bordeaux pour négocier la paix, I, 260; chargé de

s'opposer à la rentrée de Mazarin en France, 334; est fait prisonnier, *ibid.*

BLAINVILLE, gentilhomme, cité, II, 183.

BLAINVILLE (M. de), fils du contrôleur général Colbert, épouse mademoiselle de Tonnay Charente, IV, 484; le roi lui ôte la direction des bâtiments; pourquoi, 503.

BLANCMÉNIL (le président de) est arrêté, I, 176.

BLOIS (mademoiselle de), fille de Louis XIV et de mademoiselle de la Vallière; elle est reconnue par Louis XIV, IV, 47.

BOIS-LE-VICOMTE, terre échangée par Richelieu contre Champigny pendant la minorité de mademoiselle de Montpensier, I, 21-22; Mademoiselle va à Bois-le-Vicomte, 174.

BONNELLE (madame de), citée, II, 164, 199; exilée, 236; son exil dure peu de temps, 271.

BONTEMS ou BONTEMPS, valet de chambre du roi; il remet au roi de la part de mademoiselle de Montpensier la lettre, par laquelle elle lui demandait la permission d'épouser Lauzun, IV, 185

BONZI (l'abbé de) obtient l'évêché de Béziers, III, 488; négocie le mariage de mademoiselle d'Orléans avec le prince de Toscane, 512; son entrée comme ambassadeur extraordinaire de Toscane, *ibid.*

BOSSU (comte de), meurt des blessures reçues au combat de la porte Saint-Antoine, II, 108.

BOSSU (comtesse de); le duc de Guise veut faire rompre son mariage avec elle, I, 157; vient à Paris, II, 440: se retire dans un couvent de religieuses, *ibid.*; puis à Saint-Germain, *ibid.*; Mademoiselle la visite, *ibid.*; ses malheurs, 441; tente de se réconcilier avec le duc de Guise, *ibid.*; sa conduite scandaleuse en Flandre, 444; elle s'enfuit du couvent de Montmartre, *ibid.*

BOSSUET (l'abbé) nommé à l'évêché de Condom; il assiste Madame à ses derniers moments, IV, 147, 149; cité, 299; est fait précepteur du Dauphin et ensuite évêque de Meaux, 407.

BORDEAUX (la ville de), est assiégée, I, 259; la cour entre dans Bordeaux, 273; beauté de cette ville, 274.

BOUCHAGE (comte du), devenu dans la suite duc de Joyeuse, IV, 435.

BOUILLON (duc de), Frédéric-Maurice de la Tour-d'Auvergne fait son accommodement avec le roi, I, 49; il est arrêté, 15-16; se retire en Limousin, 243; accompagne en Guienne la princesse de Condé, 251; négocie avec Mazarin, 266.

BOUILLON (duchesse de), est arrêtée, I, 243; sa mort, III, 96.

BOUILLON (duc de), fils des précédents, épouse Marie-Anne Mancini, nièce du cardinal Mazarin, III, 529.

BOUILLON (duchesse de). — Voyez MANCINI (Marie-Anne).

BOUILLON (cardinal de); cité, IV, 353; exilé, pourquoi, 526.

BOULAY (seigneur du), attaché à Monsieur, II, 470; panneau qu'il tend à Mademoiselle, *ibid.*

BOULTZ (le), conseiller au parlement; désigné pour arbitre par Monsieur, II, 255; cité, 332; Mademoiselle songe à le prendre pour intendant, 382; son éloge, *ibid.*; Monsieur ne veut pas qu'il entre au service de Mademoiselle, 383.

BOURBON (François de) duc de Montpensier, II, 310.

BOURBON (Anne-Geneviève de) duchesse de Longueville. —

Voy. LONGUEVILLE (duchesse de).
BOURDALOUE (le père) prêche à Saint-Germain le carême de 1676, IV, 379.
BOURDEILLE (mademoiselle de), sœur de M. de Matha, II, 294; citée, 484.
BOURG (du); cité, II, 143.
BOURGMONNÉ (marquis de), de la maison d'Este, gouverneur de Dôle, IV, 364.
BOURNONVILLE (duc de); cité, II, 267; IV, 294.
BOURNONVILLE (prince de); cité, IV, 295.
BOUTHILLIER (Madame) reçoit Mademoiselle à Pont, I, 174; elle l'y reçoit de nouveau après la Fronde, II, 213-214; citée, 300; fête qu'elle donne à Pont à Mademoiselle, 312; citée, 465.
BOUVERIE (de La); sa mort, II, 326.
BRACHET, cité, II, 19.
BRANCAS (comte de), désigné pour commander le régiment de cavalerie levé par Mademoiselle, II, 142-143.
BRASSAC (Madame de) se retire de la cour, I, 35.
BRAYER, médecin célèbre, consulté par Mademoiselle, II, 372.
BRAYS; Mademoiselle le trouve à Forges, II, 449; le comte de Béthune veut détourner Mademoiselle de le prendre à son service, III, 147-149; Brays y entre, 157; Mademoiselle l'envoie à Turin, et pourquoi, 410-412; comment il exécute sa commission, *ibid.*
BRÉAUTÉ (Madame de) accompagne Mademoiselle à Orléans, I, 250; citée, II, 11, 288, 290; son caractère, 291; refuse d'être dame d'honneur de Mademoiselle, *ibid.*; citée, III, 6.
BRÉGY ou BRÉGIS (comte de); son aventure avec le duc de Lorraine, II, 171.
BREUIL (marquis du), de la maison de Damas, III, 339; ses grands biens, *ibid.*; il achète le gouvernement de Dombes, *ibid.*
BREZÉ (Mademoiselle de) Claire-Clémence de Maillé-Brézé, nièce du cardinal de Richelieu, figure à un ballet de petites filles, I, 11; sa frayeur amuse l'assemblée, *ibid.*; son mariage avec le duc d'Enghien, 49; tombe en dansant, 50; son caractère, 51; elle est méprisée de la famille de son mari, *ibid.*; elle s'attache à Mademoiselle, qui en a pitié, *ibid.*; elle est mise aux carmélites de Saint-Denis, pendant l'absence de son mari. — Voy. CONDÉ (princesse de).
BREZÉ (duc de), tué au siége d'Orbitello, I, 122.
BRICMINI, fou de la reine, IV, 299.
BRIENNE (comte de), secrétaire-d'État, III, 471.
BRIENNE (Mademoiselle de) épouse le comte de Gamaches, I, 54
BRIENNE (Madame de); citée, I, 147; engage la reine à voir une dévote nommée Madame Lainé, 280; la reine s'en plaint, 281; suit la reine dans toutes ses dévotions, II, 466; veut marier Mademoiselle avec le frère du roi, 467.
BRIENNE (Madame de), belle-fille de la précédente, vient à Pont, II, 464.
BRIGUEIL (chevalier de), guidon du régiment de Mademoiselle, II, 144; cité, III, 12 et 13.
BRILET ou BRILLET, envoyé à Mademoiselle par Beaufort, II, 9; cité, 133.
BRIOLLES (de), blessé par Beaufort, I, 205.
BRISACH (ville de); proposition faite à Mademoiselle relativement à cette ville, II, 184-185; pont d'une hauteur épouvantable que

l'on y voit, IV, 343; description de cette ville, 345.
Brissac (Mesdemoiselles de), compagnes de Mademoiselle de Montpensier, I, 8.
Brissac (duc de) chassé de Paris avec sa femme, et pourquoi, III, 262.
Brouc (de), sergent de bataille des troupes espagnoles, tué au combat d'Étampes, II, 59.
Brouilly, aide-major des gardes du corps; voit Lauzun avant son départ pour Pignerol, IV, 319.
Broussel, conseiller au parlement, est arrêté, I, 177; est nommé prévôt des marchands, II, 127.
Brulart, premier président du parlement de Dijon, III, 294; harangue qu'il fait au roi, *ibid.*; sa capacité, *ibid.*; compliment qu'il adresse à Mademoiselle, 295.
Brulon (comte de), Breton; ses relations avec le Piémont, III, 311.
Bruris (Des); propositions qu'il fait à Mademoiselle, II, 185.
Buckingham (duc de); il est envoyé en France par le roi d'Angleterre pour négocier la paix, IV, 328; il parle à Louis XIV en faveur de Lauzun, 329; on s'efforce de ruiner le crédit qu'il avait auprès du roi, *ibid.*
Bucquoi (comte de); cité, IV, 289.
Buisson (Du), officier des gendarmes du prince de Condé, II, 65.
Bury (comte de); cité, II, 130; blessé dans un duel, 133; envoyé à Mademoiselle par Monsieur, 293.
Buzanval (de), évêque de Beauvais; son éloge, III, 141.

C

Cadaval (duc de), Portugais, épouse par procureur mademoiselle d'Harcourt, IV, 350.
Caen (abbesse de), se trouve à Forges avec Mademoiselle, II, 448.
Caillet, secrétaire de M. le Prince, II, 272.
Caillières, gentilhomme de Normandie, auteur de la vie du duc de Joyeuse, qui s'était fait capucin, IV, 435.
Calalin (mademoiselle de), fille du gouverneur de Bruxelles, se familiarise avec le roi, IV, 131.
Calvimont (madame de) quitte son mari pour suivre le prince de Conti, III, 138; scandale que cause la conduite de ce prince, *ibid.*
Cambiac (abbé de) se trouve engagé dans les intrigues de madame de Châtillon, II, 438.
Cambout (du); une des filles de Mademoiselle, citée, IV, 291.
Campan, cité, II, 133.
Campion (Alexandre), gentilhomme attaché au comte de Soissons, vient souvent savoir des nouvelles de Mademoiselle, de la part du comte, I, 13.
Candale (duc de), cité, I, 184, 222; affront qu'il fait à Bartet, II, 373; vient à Saint-Fargeau, 373-374; exige que Bartet soit exilé, 400; se concerte avec l'abbé Fouquet pour cerner la maison du président de Champlâtreux, 463; il est attaqué par le chevalier de Montrevel, III, 34; suites fâcheuses de cette affaire, 35; le roi met auprès de lui un de ses

gentilshommes ordinaires, *ibid.*; il meurt à Lyon, 204-205.
CANILLAC-le-Borgne (sieur de), son régiment envoyé dans le pays de Dombes, II, 397.
CARACÈNE (marquis de), général espagnol, I, 122.
CARDINAL-INFANT, cité, I, 43; sa mort, 61.
CARDONNE (duc de), cité, II, 477.
CARIGNAN (madame de), citée, I, 119, 120; liée avec Mademoiselle, 208; son caractère, *ibid.*; sa fille, *ibid.*; se brouille avec la cour, 226; se réconcilie avec elle, 243; chagrin que lui cause la mort du prince Thomas de Savoie, 402; son différend avec la comtesse de Soissons, III, 289 et suiv.
CARMÉLITES de Saint-Denis, I, 51.
CARMÉLITES du grand couvent (rue Saint-Jacques), I, 185-186.
CARMÉLITES de la rue du Boulol ou Bonloy, IV, 81 et suiv.
CASIMIR (prince), frère du roi de Pologne, I, 184.
CASSELNY (Georges de), Espagnol, mis à la Bastille, et pourquoi, I, 101; il est relâché et conduit hors du royaume, *ibid.*
CASTEL-MELHOR (le marquis de), favori du roi de Portugal, III, 557.
ASTELNAU (Jacques de), maréchal de camp, I, 56.
CASTILLE (le connétable de), gouverneur de Flandres, envoie son fils naturel à Louis XIV, IV, 129.
CATILLON, une des filles de Mademoiselle, citée, IV, 291.
CAUMARTIN, conseiller d'État, attaché à Mademoiselle, I, 330.
CAUMONT (maison de), à laquelle appartenait Lauzun, IV, 213-214; Appendice VIII du même volume, 558 et suiv.
CAVOURS (comte de), Piémontais, épouse mademoiselle Treseson, maîtresse du duc de Savoie, III, 566.
CAYLUS (marquise de) est aimée du prince de Savoie, III, 310.
CESY (mademoiselle de), citée, II, 294.
CHABANNES (Antoine de), achète Saint-Fargeau, II, 309; sa disgrâce, *ibid.*
CHABANNES (Jean de) épouse Suzanne de Bourbon, II, 310.
CHABANNES (Antoinette de) épouse Renée d'Anjou, II, 310.
CHABOT cité, I, 27; se fait aimer de mademoiselle de Rohan, 112; met tout en œuvre pour l'obtenir en mariage; personnes qui s'intéressent au succès de son entreprise, 113-114; on lui fait obtenir un brevet de duc, 114; il épouse mademoiselle de Rohan, 115; il prend le titre de duc de Rohan. — Voy. ROHAN (duc de).
CHAISE (marquis de La), tué au combat de Bleneau, II, 39.
CHAISE (chevalier de), cité, II, 133.
CHAISE (le père de La), confesseur de Louis XIV, fait obtenir l'abbaye de Saintes à madame de Lauzun, IV, 527.
CHAISE-PERAULT (la), conseiller de Poitiers, son éloge, III, 181.
CHALANDRÉ ou CHANDRÉ (Fontaine), tué à la prise de Saint-Denis, II, 65.
CHAMBORD, château compris dans l'apanage de Gaston d'Orléans; détails sur ce château, I, 17.
CHAMILLY (le comte de), sa mort, IV, 330.
CHAMILLY (comtesse de); son caractère, IV, 450.
CHAMPIGNY, terre enlevée à Mademoiselle pendant sa minorité par le cardinal de Richelieu, I, 21-22; Mademoiselle la visite et prie dans la Sainte-Chapelle, où étaient enterrés MM. de Montpensier, 22; II, 277; Mademoiselle rentre en possession de cette terre, 359.

CHAMPLATREUX (président de), cité, II, 2; sa maison entourée par des gardes, et pourquoi, II, 463.
CHAMPLATREUX (présidente de) emmène chez elle madame et mademoiselle de Nicolaï, II, 463.
CHANDENIER (l'abbé de), neveu du cardinal de La Rochefoucauld, III, 298.
CHANDRÉ. — Voy. CHALANDRÉ.
CHANTILLY; Mademoiselle y va prendre congé du roi Louis XIII, I, 15.
CHAPELLES (Des). — Voy. DES CHAPELLES.
CHARENTON, attaqué et pris, I, 201-202.
CHARLEROI, détails sur cette ville, IV, 289.
CHARLEVOIX, lieutenant de roi de Brisach, II, 185, 186.
CHARLES (le prince), neveu du duc de Lorraine, vient à Blois, III, 390; il est amoureux de la fille de madame de Raré, *ibid.*; son portrait et son caractère, 498; il recherche en mariage mademoiselle de Nemours l'aînée, 530; on signe le contrat, *ibid.*; il quitte secrètement la cour de France et se retire auprès de l'empereur, 531.
CHARNY (chevalier de), fils naturel de Gaston d'Orléans et de Louison Roger, II, 275; Mademoiselle de Montpensier le prend auprès d'elle, et lui donne le nom de chevalier de Charny, 276; Gaston ne veut pas qu'elle le mène à Blois ni à Orléans, 281; proposition que lui fait mademoiselle de Montpensier, 384; on l'envoie à l'académie, *ibid.*; mauvais service que lui rend la comtesse de Fiesque, III, 12: Mademoiselle lui achète une compagnie dans le régiment de la couronne, 239; cité, IV, 283.
CHAROST (duc de), cité, IV, 298; vend sa charge de capitaine des gardes au duc de Duras, 334; est créé duc, *ibid.*
CHAROST (duc de), fils du précédent, est créé duc, IV, 334; obtient la lieutenance de roi de Picardie, *ibid.*
CHASERON, lieutenant des gardes du corps du roi, IV, 319.
CHATELET (Du) compose de jolis vers, II, 244.
CHATELET (le marquis Du), mestre de camp au régiment de cavalerie de Gaston d'Orléans, cité, II, 267 et 268.
CHATEAUNEUF (marquis de), garde des sceaux, I, 251; de la cabale du coadjuteur, 284; on lui ôte les sceaux, 207; négocie avec le duc de Lorraine, II, 75.
CHATELIER-BARLOT (du), maréchal de camp, I, 256.
CHATENOI, petite ville d'Alsace qui appartenait aux chanoines de Strasbourg, IV, 342; anecdotes sur le bailli de cette ville, 343.
CHATILLON (maréchal de), cité, I, 48.
CHATILLON (duc de), tué au combat de Charenton, I, 202; sa beauté et sa bravoure, 207.
CHATILLON, cité, IV, 297.
CHATILLON (duchesse de), citée, I, 165; paraît affligée de la mort de son mari, 203; pourquoi elle s'en était détachée, 206; cherche à se lier avec Mademoiselle, 324; sa beauté, 336; promet à Mademoiselle la reconnaissance des partisans du prince de Condé, 340; vient trouver le duc de Nemours blessé, II, 40; retourne à Paris, 43; citée, 56; se plaint du prince de Condé, 58; le reçoit en même temps que le duc de Nemours, 72; M. le Prince lui donne Marlou, 72-73; négocie avec la cour, 85; affecte un zèle hypocrite pour la cause des frondeurs, 88; sa conduite après le combat de la porte Saint-Antoine, 104; reproches que lui

adresse Mademoiselle, 105; mépris que montre pour elle le prince de Condé, 108; comédie qu'elle joue après la mort du duc de Nemours, 137; s'efforce de plaire au duc de Lorraine, 181; il la dédaigne, 182; elle est méprisée par M. le Prince, 188; citée, 193; détourne Mademoiselle d'aller à l'Arsenal, 194; citée, 195; voudrait épouser le roi d'Angleterre, 435; vient visiter Mademoiselle, 437-438; ses aventures, 438; elle est obligée de se tenir cachée, et pourquoi, 438; son commerce avec l'abbé Fouquet, 439; sa familiarité avec milord Digby, 438-439; Appendice, 525; se brouille avec l'abbé Fouquet, pourquoi, III, 225; présents qu'elle en reçoit, 227.

CHATILLON, une des filles de Mademoiselle, citée, IV, 291.

CHATTE (marquis de), gouverneur de Dombes; sa mort, I, 344.

CHAULNES (le duc de) achète la charge de colonel des chevau-légers, IV, 3.

CHAVAGNAC, maréchal de camp, II, 57.

CHAVIGNY (comte de), un des ministres reconnus par la déclaration de Louis XIII, I, 59; renverse le ministre de Noyers, de concert avec Mazarin, 60; est emprisonné à Vincennes après les barricades, et ensuite mis en liberté, 307; son esprit et sa capacité, 346; engage Mademoiselle à aller à Orléans, 346-347; rappelle le prince de Condé à Paris, II, 41; cité, 46; son voyage à Saint-Germain pour traiter avec la reine, 67; décide Monsieur à envoyer Mademoiselle à l'Hôtel-de-Ville, 92; cité, 154; négocie avec l'abbé Fouquet, 175; a un différend avec M. le Prince, 188; sa mort, *ibid.*

CHAUMONT (madame de Saint-), sœur du maréchal de Gramont, III, 129; on la propose pour être dame d'honneur de Mademoiselle de Montpensier, *ibid.*; disgrâce qui lui arrive, IV, 80.

CHEMERAULT (mademoiselle de), fille d'honneur de la reine, I, 40; chassée de la cour, 46.

CHENAILLES, trésorier de France, I, 17; écrit à mademoiselle de Montpensier en faveur de madame de Longueville, II, 302, cité, 308.

CHEVREUSE (filles de madame de), à l'abbaye de Jouarre, I, 14.

CHEVREUSE (duchesse de), collation qu'elle veut donner à la reine, I, 83; citée, 84; reçoit l'ordre de quitter la cour, 86; revient de Flandres, 212; son influence sur Monsieur, 282; son intimité avec madame de Longueville, 306; négocie avec le duc de Lorraine, II, 75; citée, 472.

CHEVREUSE (mademoiselle de), va voir Mademoiselle à Montmartre, I, 213; on propose de la marier avec le prince de Conti, II, 306; ce mariage est rompu, 308; mort de mademoiselle de Chevreuse, II, 229.

CHEVREUSE (duc de), cité, IV, 280.

CHEVREUSE (duchesse), fille de J. B. Colbert, citée, IV, 291.

CHIVERNI (mademoiselle de), son mariage avec M. de Monglat, I, 63. — Voy. MONGLAT (madame de).

CHOISY (M. de), chancelier de Gaston d'Orléans; cité, II, 252, 360; Monsieur lui ordonne de terminer ses différends avec Mademoiselle, 397; sa mort, III, 565.

CHOISY (madame de), femme du chancelier de Monsieur, I, 137; citée, 245; blâmée par Mazarin, 246, et accusée par madame de Fouquerolles, 247; ses relations avec la princesse palatine, 313;

conversation entre elle et Mademoiselle, à laquelle elle promet de la faire reine de France, 313, 314, 323; veut engager Mademoiselle à donner deux cent mille écus à la princesse palatine, 330; son caractère versatile, 335-336; reproches que lui adresse Mademoiselle, II, 61; fête qu'elle donne à Mademoiselle, 172-173; craint d'être assommée, 196; se présente devant Mademoiselle, 293; l'engage à prendre madame de Frontenac pour dame d'honneur, 298; est exilée en Normandie, pourquoi, III, 266-267; son caractère, 564-566; sa mort, IV, 79.

Cinq-Mars, favori de Louis XIII, I, 45; son procès et son exécution, 54.

Clanleu, gouverneur de Charentou, I, 202.

Clérambault ou Clérembault, cité, II, 11, 65; IV, 84.

Clérembault (la maréchale de) est gouvernante de Mademoiselle, fille de Philippe d'Orléans, à la place de madame de Saint-Chaumont, IV, 84.

Clinchamp (baron de), commande les troupes que l'Espagne envoie aux frondeurs, I, 250; vient à Paris, 340; visite Mademoiselle, 341; la reçoit à la tête de ses troupes, 352; assiste à un conseil de guerre tenu par Mademoiselle, II, 10, 11, 13; mande à Mademoiselle que les ducs de Beaufort et de Nemours se sont réconciliés, 15; respect qu'il témoigne à Mademoiselle, 24; cité, 49, 50, 51, 71, 84; blessé au combat de la porte Saint-Antoine, 99; cité, 156, 167.

Coadjuteur, Paul de Gondi; ne vient pas à Saint-Germain après la paix de Ruel, I, 212; son influence sur Monsieur, 282; ses relations avec Mademoiselle, 330, 335; est nommé cardinal, 339; sa haine contre le prince de Condé, *ibid.*; détourne Monsieur d'aller à Orléans, 344; cherche à diviser Monsieur et M. le Prince, 353; négocie avec le duc de Lorraine, II, 75; est arrêté, 234; idée qu'en avait Mazarin, III, 131.

Coeur (Jacques); cité, II, 309; avait fait construire Saint-Fargeau, *ibid.*; sa disgrâce, *ibid.*; Saint-Fargeau acheté par Chabannes, *ibid.*

Colbert (J. B.), contrôleur général, ses relations avec Mademoiselle, III, 103 et suiv.; sa mort, IV, 502.

Colbert (madame), femme du contrôleur général, citée, IV, 280.

Colbert (Charles), ambassadeur en Angleterre; sa conversation avec Mademoiselle, IV, 281.

Coligny (Maurice de); cité, I, 44-76; se bat en duel avec le duc de Guise, 90.

Colombier, gentilhomme attaché à Mademoiselle, envoyé par elle pour complimenter Monsieur, II, 397; Monsieur refuse de le recevoir, III, 7.

Colonne (le connétable) épouse Marie Mancini, une des nièces du cardinal Mazarin, III, 506.

Combalet (mademoiselle de), nièce du cardinal de Richelieu, plus tard madame d'Aiguillon; haine de Mademoiselle contre elle, I, 10; citée, 229. — Voy. Aiguillon (madame d').

Comminges; cité, I, 56, 195, 225; arrête le prince de Conti et le duc de Longueville, 239; cité, 246, 247; montre à Mademoiselle qu'elle a eu tort de faire des avances pour le mariage projeté avec l'empereur, 252-253; cité, 459.

Comminges (évêque de), harangue mademoiselle de Montpensier, III, 568.

Comte (M. le). — Voy. Soissons (comte de).
Comtesse (madame la). — Voy. Soissons (comtesse de).
Condé (prince de), Henri de Bourbon; supplie le cardinal de Richelieu de marier son fils, le duc d'Enghien, avec Claire-Clémence de Maillé-Brézé, nièce du cardinal, I, 50; tient son fils relégué à Dijon, 50-51; commande dans Paris en l'absence du roi, 53; marie sa fille au duc de Longueville, *ibid.*; cité, 116; sa mort, 140.
Condé (Louis de Bourbon, prince de), fils du précédent.—Voy. Enghien (duc d') et M. le Prince.
Condé (princesse de), Henriette-Charlotte de Montmorency; aversion de Mademoiselle pour elle, I, 37; fêtes qu'elle donne, 44; exige une rétractation des bruits calomnieux répandus par madame de Montbazon, 78-80; refuse d'assister à une collation où se trouvait madame de Montbazon, 83; citée, 197; paraît favoriser le prince de Conti, qui s'était déclaré pour la Fronde 201; se retire à Chantilly après l'arrestation de ses fils, 240; placée sous la surveillance d'un des gentilshommes ordinaires du roi, 247; elle revient à Paris et présente requête au parlement, 248-249; sa mort, 287.
Condé (princesse de) Claire-Clémence de Maillé-Brezé, désignée d'abord sous le nom de mademoiselle de Brezé. — Voy. Brezé (mademoiselle de).—Elle porte après son mariage le nom de madame la Princesse, I, 197; Saint-Mégrin paraît lui faire la cour, 207; sagesse de cette princesse, 208; son mari s'en soucie peu, *ibid.*; se retire à Chantilly avec son fils après l'arrestation de son mari, 240; s'enfuit à Montrond, 247; va en Guienne, 254; vient trouver la reine avec son fils et les ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld, 268; elle visite Mademoiselle, 269; revient à Paris, 306-307; tombe malade, 308; se retire à Montrond, 315; puis à Bordeaux, 318; tombe dangereusement malade, II, 154; sa guérison, 163; se retire en Flandres après la paix de Bordeaux, 278; est exilée à Châteauroux, et pourquoi, IV, 254-257, et 528.
Conflans (mademoiselle de); citée, IV, 293.
Contarini, ambassadeur de Venise en France; cité, IV, 349.
Conti (prince de), Armand de Bourbon; cité, I, 141, 189, 197; prend parti pour la Fronde, 201; est arrêté, 236-239; transféré de Vincennes à Marcoussis, 261; au Havre, 286; délivré, 303; arrive à Paris, *ibid.*; projet de mariage entre ce prince et mademoiselle de Chevreuse, 306; il est rompu, 308; joie que ce prince en témoigne, *ibid.*; se retire à Bordeaux, 318; cité, II, 23; se sépare des intérêts de son frère, 278; épouse une des nièces de Mazarin, 327; charges qu'il obtient après ce mariage, III, 137; sa conduite scandaleuse à Bordeaux, 138; il obtient le gouvernement du Languedoc après la mort de Gaston d'Orléans, 443; sa mort, IV, 70.
Conti (prince de), fils du précédent, IV, 493; prend la résolution d'aller en Hongrie, 512; son départ, *ibid.*; il revient, *ibid.*; sa querelle avec le comte de Soissons, *ibid.*; son départ pour l'Allemagne, 517; sa mort, 520.
Conti (prince de), frère du précédent, IV, 526.
Contrano (don Louis de), secrétaire d'État d'Espagne, III, 171.

CORDOVA (don Antonio de), est fait prisonnier, IV, 61.
CORNEILLE (Pierre); cité, II, 235.
CORNUEL (mademoiselle) se trouve à Forges avec Mademoiselle, III, 262.
COUDRAY-MONTPENSIER (marquis du), envoyé par Gaston d'Orléans, I, 253; propositions de paix mal reçues, 254; influence que Mademoiselle avait sur lui, *ibid.*; il repart pour Paris avec de fausses nouvelles, 255; renvoyé pour négocier la paix, 260; se laisse gagner par le cardinal, 264; cité, 274; chargé de s'opposer à la rentrée de Mazarin en France, 334; parvient à s'échapper, *ibid.*
COURTENAY-CHEVILLON (madame de); citée, II, 294; son éloge, 475.
COURTIN, seigneur des Menus; cité, IV, 290, 291.
COURTRAI (ville de); assiégée et prise, I, 122.
CRAF; cité, II, 437.
CRAMAIL (comte de); sa fille citée, I, 365.
CRÉQUI (duc de), envoyé en Angleterre vers Cromwell en qualité d'ambassadeur extraordinaire, III, 252; il est chargé de porter à l'infante d'Espagne, de la part du roi, une cassette pleine de bijoux, 455.
CRÉQUI (duchesse de); citée, IV, 291.
CRÉQUI (marquis de) attaque les ennemis qui venaient au secours de Lille et les défait, IV, 60.
CRÉQUI (madame de) est faite dame d'honneur de la reine à la place de madame de Richelieu, IV, 416.
CRÉQUI (mademoiselle de), une des filles d'honneur de Mademoiselle, épouse le marquis de Lisbourg, IV, 65.
CRÉQUI (mademoiselle de), sœur de la précédente, épouse le comte de Jarnac, de la maison de Chabot, IV, 74; elle devient dame d'honneur de Mademoiselle, *ibid.*
CRÉQUI (hôtel de), I, 44.
CROISETTE (La), gentilhomme attaché à M. de Longueville, II, 318.
CROISSY (de), conseiller au parlement de Paris, I, 347; accompagne Mademoiselle à Orléans, 350; cité, II, 11, 20, 193.
CROMWELL (Olivier); la France s'allie avec lui, II, 385.
CRUSSOL (madame de), fille du duc de Montausier; citée, IV, 326, 327.
CUGNAC (marquis de); cité, I, 202.
CUMONT (de), conseiller au parlement, désigné comme arbitre par Monsieur, II, 255; cité, 332; choisi pour arbitre par madame de Guise, 342.
CYRAN (abbé de Saint-), homme savant et vertueux, III, 67; le cardinal de Richelieu le fait mettre en prison, *ibid.*; la reine Anne d'Autriche l'en fait sortir, *ibid.*

D

DAMVILLE (duc de); cité, II, 193, 194, 300; vient à Orléans, 306; loyauté de sa conduite, 307.
D'ANDILLY (Arnauld). — Voy. ARNAULD D'ANDILLY.
DARRÊTS, un des écuyers de Made-

moiselle, II, 481; ordre que lui donne Mademoiselle pour Apremont, *ibid.*; devient amoureux de mademoiselle de Piennes, 484; avis que lui donne la comtesse de Fiesque sur sa coiffure et son habillement, 485.

Dauphin (le), fils de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Autriche; sa naissance, III, 526; joie que cause cet événement, *ibid.*; il a madame de Montausier pour gouvernante, 527; son mariage avec une princesse de Bavière, IV, 408-409; maladie qui le réduit à l'extrémité, 419; comment il en est guéri, 424-425.

Dauphine (madame la), son portrait, IV, 405; impression qu'elle produit, 409; se marie à Châlons, 409-410; présents qu'elle reçoit, 410-411.

Dax (évêque de), sa conversation avec Mademoiselle, IV, 315-316.

Défant ou Deffant (madame Du), son extraction, IV, 76; on l'envoie en Toscane et pourquoi, 78; devient dame d'honneur de madame de Guise, *ibid.*

Des Chapelles (M.), mari de madame de Fienne, III, 421.

Des Landes, capitaine dans le régiment d'infanterie du prince de Condé, II, 62; se défend courageusement dans Saint-Denis, 64.

Des Marais (madame) reçoit Mademoiselle, II, 467.

Des Marais (mademoiselle) est aimée du chevalier de Béthune qui l'enlève, III, 53 et 222.

Despouis, lieutenant colonel du régiment de l'Altesse, II, 59.

Digby (milord), sa passion pour madame de Châtillon, II, 438-439.

Dubuisson. — Voy. Buisson (Du).

Dumont, capitaine suisse, II, 62.

Dunkerque; prise de cette ville, I, 130.

Dunois (le comte de), fils aîné du duc de Longueville, III, 424; il est désigné dans la suite sous le nom d'abbé d'Orléans, *ibid.*; note; se fait jésuite, IV, 70.

Du Plessis-Praslin (maréchal du); cité, I, 56; apaise les troubles de la Guienne, 250; vainqueur à Rhetel, 287-288; conte qu'il fait au sujet de la princesse palatine, III, 266; gouverneur du duc d'Anjou, 267.

Duplessis-Guénégaud (madame) vient voir Mademoiselle, II, 470.

Duras (duc de) commande les troupes à Dunkerque, IV, 277; ennemi de Lauzun, 329; achète une des charges de capitaine des gardes, 330.

E

Effiat (abbé d') donne à dîner à Mademoiselle, II, 106-107.

Elbène (Alphonse d'), évêque d'Orléans, I, 349; cité, II, 54.

Elboeuf (duc d'), dégradé de l'ordre du Saint-Esprit pour avoir suivi Monsieur hors de France, I, 7; maltraité par Monsieur, 294; son différend avec le maréchal d'Aumont, III, 268; veut se battre avec M. de Villequier, *ibidem*; le roi lui donne un enseigne des gardes, *ibid.*; est attaqué par Villequier, 269.

Elboeuf (duchesse d'), bâtarde de Henri IV, III, 450; appelée d'a-

bord mademoiselle de Vendôme, *ibid.*
ELBOEUF (mademoiselle d'); citée, IV, 274.
EMBRUN (archevêque d'). — Voy. AUBUSSON (Georges d').
EMERY (M. d'); cité, II, 194.
ENÈVE (le père), jésuite, III, 336; ses sermons à la mode, suivis par tout le beau monde, 337.
ENGHIEN (duc d'), Louis de Bourbon, épouse Claire-Clémence de Maillé-Brezé, I, 50; chagrin qu'il en éprouve, 51; sa victoire à Rocroy, 78; ses succès en Allemagne, 95, 103; tombe malade, 105; sa passion pour mademoiselle du Vigean, 106-107; seconde Chabot dans ses projets de mariage, 113-114; cité, 120, 122; se signale et est blessé au siége de Mardick, 125-126; s'empare de Furnes et de Dunkerque, 128, 130; revient à Paris, 130; devient prince de Condé par la mort de son père, 140, et est désigné sous le nom de M. le Prince. — Voy. PRINCE (M. le).
ENGHIEN (duc d'), Henri-Jules, fils du précédent, est emmené par sa mère à Montrond, I, 247; contrat de mariage entre ce prince et mademoiselle de Valois, II, 23; quitte Bordeaux, 278; envoyé par son père aux jésuites de Namur, 286; son éducation, III, 487; on veut le marier avec Mademoiselle, 549; elle s'y refuse, 550; portrait de M. le Duc, *ibid.*; il épouse la seconde fille de la princesse palatine, 577; visite Mademoiselle, IV, 271.
ENGHIEN (duchesse d'), seconde fille de la princesse palatine, III, 577; son mariage avec le duc d'Enghien, *ibid.*; magnificence des noces, 578; visite Mademoiselle, IV, 271.
ENGHIEN, petite ville de Belgique, appartenant au duc d'Arschott, IV, 282; beauté du jardin dépendant du château, *ibid.*
ENTRAGUES (M. D'); cité, I, 261; son habileté, III, 77.
EPERNON (duc d'); cité, I, 71; se réconcilie avec Monsieur, 85; avait prêté de l'argent à Charles Ier, 127; cité, 134, 135, 184; soulèvement de Bordeaux contre lui, 250; cité, II, 23; son démêlé avec le comte de Montrevel, III, 34; le roi lui ordonne de quitter Paris, 54; il reçoit le roi à Cadillac, une de ses maisons, 381.
EPERNON (duchesse d'); citée, I, 71, 96, 110, 117; ses relations avec la reine d'Angleterre, 127; citée, 136; revient à Paris, 250; souhaite le mariage de Mademoiselle avec le roi d'Angleterre, 327; son mécontentement contre Mademoiselle, 331; vient au-devant de Mademoiselle à son retour d'Orléans, II, 54; citée, 56, 170, 193, etc.; vient voir Mademoiselle à Chilly, 434; reproches qu'elle adresse à Mademoiselle, IV, 203; sa conduite envers Mademoiselle lorsqu'elle veut épouser Lauzun, 229.
EPERNON (mademoiselle d'), amie particulière de mademoiselle de Montpensier, I, 8; citée, 71, 85; est aimée du chevalier de Guise, 90; tombe malade, 96-97; citée, 110; avertie par Mademoiselle des intrigues de mademoiselle de Guise, 116-117; ses relations avec la reine d'Angleterre, 127; sa dévotion, 133-134; elle annonce à Mademoiselle qu'elle veut se faire carmélite, 134; citée, 136, 183; projets de mariage pour mademoiselle d'Epernon, 184; elle se fait carmélite, 185; mademoiselle d'Epernon, en religion sœur Anne-Marie de Jé-

sus, veut réconcilier Mademoiselle avec madame de Longueville, IV, 267; elle y réussit, 269-271.
Epinay (M. l'), gentilhomme envoyé par Mademoiselle à Monsieur, II, 362; puis au duc de Beaufort, 386; cité, III, 52.
Epinois ou Épinoy (le prince d'); cité, IV, 293.
Epinois ou Epinoy (mademoiselle d'); citée, IV, 292.
Erville (d'), gouverneur de Pignerol, IV, 445.
Escars (le comte d'), fait prisonnier en Flandres, II, 77; s'offre de faire entrer un convoi de poudre dans Étampes, *ibid.*; confiance qu'il inspire à Mademoiselle, II, 365; cité, 418, 420-421, etc.; projets qu'on lui attribue, III, 20; cité, 143-144; 183; va rejoindre le prince de Condé, 215; son retour en France, 313.
Escars (marquis d'); cité, IV, 293.
Escars (mademoiselle d'); citée, I, 40.
Espagne (roi d'), Philippe IV, cité, III, 459 et suiv.
Espagne (roi d'), Charles II, épouse Mademoiselle, fille du duc d'Orléans (Philippe), frère de Louis XIV, IV, 403.
Espagne (reine d'), Elisabeth de France, sa mort, I, 100.
Esselin, maître de la chambre aux deniers, reçoit Mademoiselle à Essone, II, 430.
Estaing (mademoiselle d'), devient madame d'Alet. — Voy. Alet (comtesse d').
Estrades (M. d'), gouverneur de Dunkerque, arrêté, I, 299.
Estranes (madame d') se trouve à Forges avec Mademoiselle, II, 447.
Estrées (cardinal d'), reproches qu'on lui fait, IV, 35-36.
Estrées (comte d'), blessé à Valenciennes, II, 426.
Estrées (marquis d'), tué à Valenciennes, II, 426.
Etampes (maréchal d'); cité, II, 174.
Etampes (Léonor d'), archevêque de Reims, I, 30.
Etampes (madame d'); citée, I, 89.
Eugène (prince Eugène de Savoie), épouse Laure Martinozzi pour le prince de Modène, II, 401; prend le titre de comte de Soissons. — Voy. Soissons (comte de).

F

Fabert (le maréchal) assiége Stenay, II, 321.
Fagon, médecin du roi, IV, 450.
Faisan (île du), ou des Faisans, description de cette île célèbre par les conférences qui s'y tinrent pour la paix des Pyrénées, III, 448-449.
Falconbridge (milord) envoyé en France par Olivier Cromwell, III, 252.
Faure (le père), plus tard évêque de Glandèves et d'Amiens, I, 280.
Faure (M. de), gouverneur de Montargis, II, 26.
Favier, conseiller d'État, un des commissaires chargés de l'administration des biens de mademoiselle de Montpensier, I, 6.
Fénelon (marquis de), sollicite contre le comte d'Aubijoux, III, 36.
Ferrand, conseiller au parlement, tué, II, 122.
Ferrier (le père); cité, IV, 265.

FERTÉ (maréchal de La); cité, I, 354; II, 86, 322.
FERTÉ (maréchale de La), seconde fille du baron de la Loupe, I, 309; note.
FETEAU (madame), veuve d'un officier du parlement de Dombes, III, 334; ses qualités, *ibid.*
FEUILLADE (La), ce qu'il dit à Mademoiselle au sujet de Lauzun, IV, 209.
FIENNE (M. de); cité, I, 332.
FIENNE (madame de); citée, II, 61.
FIESQUE (chevalier de), tué, I, 125.
FIESQUE (comtesse de), Anne Le Veneur, I, 66; devient gouvernante de Mademoiselle, 67; son caractère et sa conduite avec Mademoiselle, 68; elle veut la traiter en enfant; 69; Mademoiselle s'en venge, 69-70; citée, 72, 73, 89; perd un de ses fils, 125; citée, 170, 197, 198; témoigne beaucoup d'amitié pour le roi d'Angleterre, 328; accompagne Mademoiselle à l'Hôtel-de-Ville, II, 92; citée, 198, etc.; abandonne Mademoiselle pour visiter sa belle-mère pendant ses couches, 237; vient à Saint-Fargeau, 239; sa haine contre Préfontaine, 253-254; écrit à la duchesse d'Aiguillon, 254; tombe malade, 288; sa mort, 289.
FIESQUE (comte de), fils de la précédente, cité, I, 47; attaché au parti de M. le Prince, 290; envoyé vers Monsieur, 337; envoyé à Orléans, 342-343; revient à Paris et presse Monsieur d'aller à Orléans, 343-344; cité, II, 10, 27; envoyé par M. le Prince pour demander du secours, 90-91; cité, 127; 254; correspondant de Mademoiselle auprès du prince de Condé, 271; sa mort, III, 413; il laisse sa famille ruinée, *ibid.*
FIESQUE (comtesse de), Gilonne d'Harcourt, femme du précédent; citée, I, 290; accompagne Mademoiselle à Orléans, 347-350; citée, II, 11; *maréchale de camp* dans l'armée de Mademoiselle, 47, 50; citée, 54, 56, 79; accompagne Mademoiselle à l'Hôtel-de-Ville, 92; fête qu'elle donne, 188; citée, 194, 195, 198; exilée, 236; vient à Saint-Fargeau, 245-247; son caractère, 248; cabale qu'elle forme avec madame de Frontenac contre Préfontaine, 252; ses relations avec Beauvais, 313-314; opinion de Mademoiselle sur la comtesse de Fiesque, 315; défiance de Mademoiselle à son égard, 329; elle commence à se déchaîner contre Mademoiselle, 336; se réjouit de la disgrâce de Préfontaine, 364; son insolence à l'égard de Mademoiselle, 365; se sépare de mademoiselle de Vandy, 421; ses intrigues sont découvertes, 422-423; sa jalousie contre la comtesse de Bossu, 445; sa conduite blâmée, 450; son imprudence, 484; bruit répandu contre elle par Vantelet, 486; elle le menace, 486-487; annonce l'intention de partir de Saint-Fargeau, 487; quitte Mademoiselle, III, 1-6; écrit à madame de Frontenac, 7 et 8, et à mademoiselle de Vandy, 10, 14, 15, 17, 18, 19, 21; elle est reçue en grâce par Mademoiselle, III, 584; elle lui annonce l'arrestation de Lauzun, IV, 308.
FLAMARENS ou FLAMARINS (marquis de) envoyé à Orléans, I, 347; vient au-devant de Mademoiselle, 356; cité, II, 3, 11; sa conversation avec Mademoiselle, 90; tué au combat de la porte Saint-Antoine, 113.
FLAVACOURT (M. de), gouverneur de Gisors, II, 445.

FLEIX (comte de), tué, I, 125.
FLEIX (comtesse de), dame d'honneur de la reine, III, 112.
FLEURY (marquis de), favori de madame de Savoie, III, 308-309; son portrait, *ibid.*; indignation du duc de Savoie contre lui, 412.
FLEURY (marquise de), mère du précédent, III, 309.
FOIX (madame de), abbesse de Saintes; sa mort, IV, 527.
FOLLE de don Juan. — Voy. PISTORE.
FOLLES que voit Mademoiselle à Fontevrault, I, 29.
FONTAINE (madame de); citée, I, 89; dame d'atour de Madame, 136.
FONTAINE (mademoiselle de); citée, I, 136.
FONTAINE-CHALANDRÉ, tué à la prise de Saint-Denis, II, 65.
FONTEVRAULT (abbesse de); citée, II, 277.
FONTEVRAULT (abbaye); Mademoiselle la visite, I, 28; dignité de l'abbaye, 29; grandeur des bâtiments, 30.
FONTRAILLES; cité, I, 222; II, 131.
FORCE (maréchal de La); cité, I, 202.
FORGES-LES-EAUX; Mademoiselle prend la résolution d'y aller, II, 428; vie que l'on y mène, 448; Mademoiselle quitte Forges, 453. — Voy. Appendice du t. II, p. 515 et suiv. sur les eaux de Forges.
FOUILLOUX (M. du), enseigne des gardes de la reine, tué au combat de la porte Saint-Antoine, II, 104.
FOUILLOUX (mademoiselle du); citée, III, 114 et 613.
FOUQUEROLLES (madame de), sa liaison avec Mademoiselle, qui écrit sa vie, I, 55; citée, 80, 84, 147, 247, 254; propositions qu'elle fait à Mademoiselle au nom du cardinal Mazarin, 292-293; ses intrigues avec Saujon, II, 33.
FOUQUET (Nicolas), surintendant des finances, reçoit le roi et la reine à Vaux, III, 489; est arrêté à Nantes par ordre du roi, 526; voit Lauzun à Pignerol, IV, 401.
FOUQUET (l'abbé), attaché au cardinal Mazarin, le parlement décrète contre lui, I, 310; vient à Paris, II, 172; lettre de l'abbé Fouquet à Mazarin, 173; est amoureux de madame de Châtillon, 438; ses relations avec elle, 438-439; son audace, 463; est blâmé par Mazarin, *ibid.*; ses liaisons avec la comtesse de Fiesque, III, 7-10; son entrevue avec Mademoiselle, 90-91; ses démêlés avec madame de Châtillon, 225; suscite au prince de Marsillac une querelle qui a des suites, 365 et suiv.
FOUQUET (madame); ses relations avec Lauzun à Pignerol, IV, 401 et à Paris, 465, 473.
FOUQUET (mademoiselle), ses relations avec Lauzun à Pignerol, IV, 401, et à Paris, 473.
FOURILLES (marquis de), lieutenant colonel des gardes, III, 403; ennemi de Lauzun, IV, 329.
FOURILLES (madame de) vient visiter Mademoiselle, I, 21; la reçoit, *ibid.*
FOYE, général du duc de Lorraine, tué, II, 233.
FRETOY (M. du); cité, I, 222.
FRETOY (madame du), confidente du duc de Lorraine, III, 504.
FRETOY (mademoiselle du), fille de la sous-gouvernante des sœurs de Mademoiselle, III, 510.
FRONDE, origine de ce nom, I, 180-181.
FRONTENAC, son arrivée à Saint-Fargeau, II, 265; désespoir de

sa femme, 266; sa discussion avec Préfontaine, 267-268; sa maison à Lisie, 279; son caractère, III, 4, 5, 15, 16, 17.

Frontenac (madame de), accompagne Mademoiselle à Limours, I, 309; citée, 315-316; accompagne Mademoiselle à Orléans, 347-350; citée, II, 11; *maréchale de camp* dans l'armée de Mademoiselle, 47, 50; citée, 54, 56; est fort au gré du duc de Lorraine, 75; citée, 79, 154, 155; écrit au duc de Lorraine pour qu'il revienne en France, 156; citée, 188, 190, 198, 199, 200; accompagne Mademoiselle lorsqu'elle quitte Paris, 209; habite avec elle Saint-Fargeau, 228, 231, etc.; exilée, 236; compose des vers, une *lettre du royaume de la Lune*, 243; conseils que lui donne Mademoiselle pour l'éloigner de la comtesse de Fiesque, 246-247; se lie avec la comtesse de Fiesque et attaque Préfontaine, 252; son désespoir à l'arrivée de son mari, 265-266; est choisie pour dame d'honneur par Mademoiselle, 297-299; son ingratitude, 300, 336; se réjouit de la disgrâce de Préfontaine, 364; son insolence à l'égard de Mademoiselle, 365; se raccommode avec cette princesse et promet de renoncer à tout commerce avec la comtesse de Fiesque, 375; se sépare de mademoiselle de Vandy, 421; sa conduite blâmée, 450; plaisanterie qu'elle fait contre mademoiselle de Vandy, 482; est affligée du départ de la comtesse de Fiesque, III, 4-5; entretient des relations avec elle, 7-8, 14-15; annonce l'intention d'aller à Paris, 15; y loge chez la comtesse de Fiesque, 18; vient trouver Mademoiselle à Juvisy, 44; comment accueillie, 44-45; quitte Mademoiselle, 83.

Fuensaldagne (comte de), gouverneur des Pays-Bas espagnols; sa vénération pour Mademoiselle, II, 184, 218; offre à Mademoiselle une retraite dans son gouvernement, 224.

Fuentes (marquis de), ambassadeur d'Espagne en France, IV, 41.

Furstemberg (comte), tué au combat d'Etampes, II, 59.

Furstemberg (comte Guillaume de), vient à Paris, III, 505; ses qualités, *ibid.*; est emprisonné en Allemagne, 506.

G

Galles (prince de), vanté par sa mère, I, 102; vient en France, 126; sa galanterie pour Mademoiselle, 136, 137, 138, 139; cité, 144, 145, 157; va en Hollande, 181; devient roi d'Angleterre par la mort de son père. — Voy. Angleterre (roi d', Charles II).

Gamaches (marquis de), épouse mademoiselle de Brienne, I, 54.

Gamaches (marquise de); citée, II, 466.

Garo (marquis de), chargé par le chevalier de Montrevel d'appeler en duel le duc de Candale, III, 33.

Gaston d'Orléans. — Voy. Monsieur.

Gaucourt (M. de), placé auprès de Monsieur par M. le Prince, I, 319.

GEDOUIN, enseigne des gendarmes de Monsieur, II, 233-234.
GELAIS (madame de Saint-). — Voy. SAINT-GELAIS.
GENIER, un des commissaires envoyés par le parlement pour s'opposer à la rentrée de Mazarin en France, I, 334.
GEORGES (le père), capucin, grand frondeur, I, 345.
GEORGES (madame de Saint-). — Voy. SAINT-GEORGES.
GERAN (comte de Saint-), ami du prince Charles de Lorraine, III, 510.
GERMAIN (Saint-). — Voy. SAINT-GERMAIN.
GERMAIN (madame de Saint-), dame d'atour de la duchesse de Savoie, III, 307.
GERMIN (milord); cité, I, 217, 218, 220, 225, 226, 326, 328, 331; ses discours blessent Mademoiselle, 332.
GERSÉ (marquis de). — Voy. JARZÉ.
GESVRES (marquis de) a la charge de premier gentilhomme, IV, 71; se défait de celle de capitaine des gardes du corps en faveur de Lauzun, *ibid.*
GESVRES (madame de); citée, IV, 327.
GIVRY, commande les troupes mises en garnison dans le pays de Dombes, II, 399.
GLOCESTER (le duc de); sa mort, III, 492.
GODEAU, évêque de Vence, III, 420.
GODRONS, plis de fraises et collerettes, I, 11.
GONTIER (le président), obligé de vendre sa maison de plaisir à Choisy, IV, 428.
GONNEVILLE, gentilhomme assez riche, épouse mademoiselle de Prie, IV, 41.
GONZAGUE (Anne de). — Voy. PRINCESSE PALATINE.
GONZAGUE (Marie de). — Voy. PRINCESSE MARIE.
GOULAS, secrétaire des commandements de Monsieur, I, 27; cité, 67; envoyé au Havre pour traiter avec les princes, 291; cité, 328; il détourne Mademoiselle d'épouser le roi d'Angleterre, 329; cité, II, 27, 46, 67; écrit à Mademoiselle, 311; avait excédé son pouvoir dans l'affaire de Champigny, 360; rejette sa faute sur Nau et Préfontaine, *ibid.*; sa conduite perfide envers Mademoiselle, 470; sa frayeur, III, 19-20; son aventure avec Mademoiselle pour une lettre qu'il prétend lui avoir été écrite par elle, 49, 50; sa lettre à Mademoiselle pour tâcher de rentrer dans ses bonnes grâces, 50, 51.
GOURVILLE annonce à Mademoiselle que la paix de Bordeaux est faite, II, 278.
GOUVILLE (marquis de), maréchal de bataille de l'armée de M. le Prince, II, 11.
GOVILLE, capitaine du régiment de cavalerie de Condé, arrêté, puis relâché, II, 43.
GRAMONT (filles de M. de), amies particulières de mademoiselle de Montpensier, I, 8.
GRAMONT (M. de), envoyé par Monsieur à Orléans, I, 312; en facilite l'entrée à Mademoiselle, 362; cité, II, 10.
GRAMONT (maréchal de), attaque les troupes du duc de Beaufort, I, 205; va à Blois, II, 311.
GRAMONT (chevalier de); cité, II, 459.
GRAMONT (mademoiselle de); son mariage avec le duc de Valentinois, III, 404; sa beauté, *ibid.*
GRANCÉ ou GRANCEY, un des sous-gouverneurs de Monsieur, frère de Louis XIV, III, 267.
GRAND-DUC de Toscane, épouse

mademoiselle d'Orléans, III, 512; vient en France, IV, 73; son portrait, 78-79; ses relations avec Lauzun et Mademoiselle, 349-352; lettre qu'il adresse à sa femme, 354-355.

GRAND-DUCHESSE. — Voy. ORLÉANS (Mademoiselle d').

GRANDPRÉ (comte de), donne avis à la cour de la prise de Saint-Denis, II, 63, 64; est blessé à Valenciennes, 426; offre asile à Nau et à Préfontaine, III, 23.

GRANDY ou GRANDRY, gentilhomme du Nivernais, II, 474.

GRAS (le). — Voy. LE GRAS.

GRASTEAU, un des commissaires chargés de l'administration des biens de mademoiselle de Montpensier, I, 7.

GRAVELINES (place de), assiégée et prise, I, 93, 94.

GRIGNAN (baron de), tué, I, 125.

GRILLON (marquis de), homme de qualité d'Avignon, loge Mademoiselle, III, 399.

GUÉMÉNÉ (prince de), apporte à la Bastille l'ordre d'obéir à Mademoiselle, II, 106.

GUÉMÉNÉ (princesse de), n'aime pas M. le Prince, I, 238; détermine le duc de Lorraine à se retirer, II, 83.

GUÉNAUT, médecin célèbre consulté par Mademoiselle, II, 372.

GUÉNÉGAUD, trésorier de l'Épargne, II, 115.

GUERCHY (mademoiselle de); citée, I, 108, 145; amour du duc de Châtillon pour elle, 203.

GUERCHY (marquis de); il est question de son mariage avec mademoiselle de Piennes, II, 267; il l'épouse, 324.

GUÉRINIÈRE (La), maître d'hôtel de Mademoiselle, I, 298; cité, II, 208; rend compte à Mademoiselle de sa mission auprès de M. le duc de Lorraine et de M. le Prince, 217-218; sa surprise lorsque Monsieur lui dit que Mademoiselle s'était adressée à lui pour la raccommoder avec Goulas, III, 49; il s'étonne qu'on ait pu ajouter foi à une lettre qui n'était pas de la main de Mademoiselle, 50; il porte à Mademoiselle une lettre de Goulas, *ibid.*; il parle à Mademoiselle des colères et des emportements de Monsieur; il donne les mêmes alarmes à mademoiselle de Vandy, 51, 52.

GUICHE (comte de), son indifférence pour sa femme, III, 202; sa passion pour la fille de madame de Beauvais, *ibid.*; est blessé au siége de Dunkerque, 267; son caractère, *ibid.*; la reine-mère interdit à Monsieur toute relation avec lui, *ibid.*; son insolence avec Monsieur, 335, 336; il fait la cour à madame d'Olonne, 336; ses intrigues, 359; il se fait une affaire à la cour, 360; sa passion pour Madame, 527; colère de Monsieur contre lui, 549; il est envoyé en Pologne, et pourquoi, 552.

GUICHE (comtesse de); citée, III, 202.

GUILLOIRE; Mademoiselle veut le prendre pour secrétaire, II, 380; opposition de Monsieur, *ibid.*; Monsieur y consent, III, 178; il entre en fonctions, 179-180; sa conduite à l'époque où Mademoiselle veut épouser Lauzun, IV, 229; il est renvoyé par Mademoiselle, 265-267; cité, 272, 274.

GUIMENÉ. — Voy. GUÉMÉNÉ.

GUISE (duc de); son duel avec Coligny, I, 90; cité, 101; sa galanterie pour mademoiselle de Pons, 109; son voyage à Rome pour faire rompre son mariage avec la comtesse de Bossu, 157; est arrêté à Naples, 169; sa conduite après la Fronde, II, 221;

manque de reconnaissance envers M. le Prince, *ibid.*; mène Mademoiselle à Chilly, 430; l'attend dans la forêt de Saint-Germain, 440; sa conduite avec la comtesse de Bossu, 440-441; sa colère contre Montrésor, 443; envoyé au-devant de la reine de Suède, 456; visite Mademoiselle à Jouarre, 473; Mademoiselle lui écrit pour se plaindre de la comtesse de Fiesque, III, 11; ordre qu'il donne à celle-ci de la part de Mademoiselle, 14, 15; sa mort, 583.

Guise (duc de), Louis-Joseph de Lorraine, épouse mademoiselle d'Alençon, IV, 45; va en Angleterre, 278; sa mort, 302.

Guise (chevalier); cité, I, 70, 71; son amour pour mademoiselle d'Épernon, 90, 97; Mademoiselle lui écrit, 323; commande l'armée du duc de Lorraine, II, 160; détails sur le chevalier de Guise, 160-161; sa mort, 284.

Guise (madame de), aïeule de Mademoiselle, revient d'Italie, I, 70; citée, 71, 72, 89, 90, 115, 116, 169; tombe malade, 282; citée, II, 132; choisie pour arbitre par Mademoiselle dans ses différends avec son père, 296; propositions qu'elle fait à Mademoiselle, 327; elle demande un plein pouvoir à Mademoiselle, 341; choisit trois arbitres, 342; vient à Orléans pour terminer les affaires, 343; fait signer une transaction à Monsieur et à Mademoiselle, 344; refuse de faire connaître l'avis des arbitres, 347-348; sa maladie et sa mort, 380-381; ouverture de son testament, 382.

Guise (madame de), sœur de Mademoiselle de Montpensier, désignée d'abord sous le nom de mademoiselle d'Alençon. — Voy. Alençon (mademoiselle d'); — accouche avant terme, IV, 302; prétend épouser Monsieur, 303; sa conduite avec Mademoiselle, 305; lui fait demander son amitié, 325; perd son fils, 370; veut vendre la partie du Luxembourg qui lui appartenait, 372-375, et 530-535.

Guise (mademoiselle de); citée, I, 70, 71, 89, 90, 109, 116, 118, 119, 144, 166; II, 66, 348; son emportement, 349; fait faire un compliment à Mademoiselle sur la mort de madame de Guise, 381; sa colère contre Mademoiselle, 432; sa familiarité avec Montrésor, 443; se brouille avec madame de Guise, IV, 303; citée, 306, 326, 372 et suiv.

Guise (hôtel de); cité, I, 66, 70.

Guitaut arrête le duc de Beaufort, I, 86; arrête le prince de Condé, 239.

Guitaut-Puypeyroux, ou le petit Guitaut, neveu du précédent, dévoué au prince de Condé, I, 292, 300; envoyé par le prince de Condé à Mademoiselle, II, 21, 22; cité, 27; blessé au combat de la porte Saint-Antoine, 98; ses relations avec la comtesse de Bossu, II, 445.

Guitry, un des amis particuliers de Lauzun, va avec trois autres gentilshommes remercier le roi de l'honneur qu'il faisait à la noblesse en permettant le mariage de Lauzun avec Mademoiselle, IV, 133 et suiv.; cité, 282, 288; tué au passage du Rhin, 327.

Guron (abbé de), va en Guienne chargé des affaires du roi, II, 41; arrêté par ordre de Mademoiselle, 42; échangé, 60.

Digitized by Google

H

HARANGUES adressées par le premier président du parlement de Dombes au roi, à la reine, au cardinal Mazarin, au chancelier, III, 330 et suiv.
HARCOURT (comte d'), échec qu'il essuie devant Cambrai, I, 221; est chargé de veiller à la translation des princes, de Marcoussis au Havre, 286; est placé à la tête de l'armée opposée à M. le Prince, 318; a le gouvernement de Normandie par commission, II, 23.
HARCOURT (mademoiselle d'), épouse par procureur le duc de Cadaval, IV, 350.
HARLAY de Chanvallon, archevêque de Paris; cité, IV, 265.
HARO (don Louis de), conclut la paix des Pyrénées avec le cardinal Mazarin, III, 449.
HAUCOURT (mesdemoiselles d'), viennent à Saint-Fargeau avec la duchesse de Ventadour, II, 417, 418, 419, 423, 425.
HAUTEFEUILLE (M. de), épouse mademoiselle de Saint-Remy, III, 580.
HAUTEFORT (madame de), amour du roi Louis XIII pour elle, I, 39; elle témoigne beaucoup d'affection à mademoiselle de Montpensier, 42-43; le cardinal de Richelieu cherche à éloigner le roi de madame de Hautefort, 43; elle entretient la bonne intelligence de la reine et de Monsieur, *ibid.*; est éloignée de la cour, 46; elle y est rappelée par Anne d'Autriche, 85.
HENNIN (comte de); cité, II, 167; IV, 294.
HENRI IV, son surnom de Grand, I, 19; son choix seul était capable de faire juger avantageusement d'un homme, *ibid.*
HENRIETTE d'Angleterre. — Voy. ANGLETERRE (princesse d').
HENRIETTE de France.—Voy. ANGLETERRE (reine d').
HERBAULT (M. d'); cité, II, 265, 268.
HERBIGNY (M. d'); cité, II, 268, 269; avait été deux ans intendant de Mademoiselle, 367.
HÉRICOURT (M. de), blessé dans un duel, II, 133; sa mort, *ibid.*
HESSE (landgrave de); cité, I, 295.
HESSIN (M.), frère de madame de la Sablière, IV, 122.
HILLIÈRE (la), s'attache au service de Mademoiselle, II, 397; cité, IV, 289, 297, 299.
HOCA (jeu de), IV, 277.
HOCQUINCOURT (maréchal d'), commande l'armée royale, I, 340; ses troupes sont défaites à Bleneau, II, 39; cité, 43, 46, 49, 182, 183, 187, 322; se retire en Flandres, III, 248; est tué au siége de Dunkerque, 249; on trouve dans sa poche une lettre de madame de Ligneville qui l'avertissait de sa mort prochaine, *ibid.*
HOLAC ou HOLLAC (comte de); Monsieur lui donne un régiment de cavalerie à la sollicitation de Mademoiselle, I, 334; cité, II, 143, 144; sa querelle avec Tavannes, 147, 148, 149; cité, 150, 183, etc.; va rejoindre le prince de Condé, 214; est arrêté par son ordre, 473.
HÔPITAL (maréchal de l'), a le gouvernement de Champagne par commission, II, 23; gouverneur de Paris, 93; est menacé par le peuple qui le traite de mazarin, 96-97; s'échappe de l'Hôtel-

de-Ville, 126; son mariage, III, 203.

Hôpital (maréchale de l'), son portrait, III, 202; ses aventures, 203.

Hortense Mancini. — Voy. Mancini (Hortense).

Hozier (d'), vient à Saint-Fargeau et fait connaître à Mademoiselle sa généalogie, II, 310.

Humières (marquis d'); cité, III, 18.

Humières (maréchale d'); citée, IV, 290; accompagne Mademoiselle à Mons, 291-296; ses relations avec Lauzun, 447, 449.

Hyde, chancelier d'Angleterre, marie sa fille avec le duc d'York, III, 502; son habileté, *ibid.*; il est chassé d'Angleterre et se réfugie en France, *ibid.*

I

Illiers (marquis d'), fils de M. de d'Entragues, est envoyé à Mademoiselle, et pourquoi, III, 574.

Impératrice, sœur d'Anne d'Autriche; sa mort, I, 120.

Importants (cabale des), promptement dissipée, I, 75; ils soutiennent madame de Montbazon contre la princesse de Condé, 78.

Infant (cardinal). — Voy. Cardinal-infant.

Infante d'Espagne, Marie-Thérèse. — Voy. Marie-Thérèse.

Irval (M. d'), conseiller d'État, un des commissaires chargés de l'administration des biens de Mademoiselle, I, 6.

Isabelle (l'infante); citée, I, 213.

J

Jansénistes, d'où est venu ce nom, III, 69.

Jansénius, évêque d'Ypres, III, 67; la Sorbonne condamne quelques-unes de ses propositions, 70; scandale causé par les disputes qu'excitent ces condamnations, 70-71.

Jardin-Renard; cité, I, 83, 222, etc.

Jarnac (comte de), de la maison de Chabot, épouse mademoiselle de Créqui, IV, 74.

Jarnac (comtesse de), est choisie par Mademoiselle pour sa dame d'honneur, IV, 74.

Jarnac (mademoiselle de), amie particulière de mademoiselle de Montpensier, I, 9.

Jars (commandeur de); cité, I, 144-145, 222.

Jarzé, provoque le duc de Beaufort, I, 222; vengeance de ce dernier, *ibid.*; chassé de la cour, 235-236; blessé au combat de la porte Saint-Antoine, II, 93.

Jean-François (le père), propose à Monsieur le mariage de Mademoiselle avec le duc de Neubourg, II, 249; vient à Saint-Fargeau, 258; son entrevue avec Mademoiselle, 263-264.

Jean (saint) de Lyon. — Voy. Saint-Jean.

JOINVILLE (chevalier de); cité, I, 70.
JOUARRE (abbaye); Mademoiselle y assiste à la procession de l'abbesse de Saint-Pierre-de-Reims, I, 14; Mademoiselle y passe les fêtes de la Toussaint, II, 468; remarque faite par les religieuses, *ibid.*
JOUE ou JOUÉ, Génois, loge Monsieur à Lyon, III, 300.
JOURDAN (le père), jésuite, instruit dans la religion catholique la princesse de Bavière, qui allait épouser Monsieur, frère de Louis XIV, IV, 307.
JOUY (baron de), bailli du Beaujolais, prie Mademoiselle d'être marraine d'un de ses enfants, III, 300.
JOYEUSE (duc de), aïeul de Mademoiselle, II, 66; IV, 435.
JOYEUSE (maréchal de); cité, IV, 435.
JOYEUSE (duc de) se fait capucin, IV, 435.
JOYEUSE (duc de), Louis de Lorraine; cité, I, 70, 85, 86, 108, 109, 116, 119; sa mort, II, 323 — Voy. EPERNON (mademoiselle d').
JOYEUSE (chevalier de); cité, II, 64.
JOYEUSE (cardinal de); ancienneté de sa maison, III, 383 et 384; ce qu'il fit avant sa mort, 384; son éloge, *ibid.*; cité, IV, 435.
JUSSAC (M. de), est nommé gouverneur du duc du Maine, IV, 490.

K

KINSKI. — Voy. QUINSKI.

L

LA CROIX (de), maître des comptes, offre sa maison à Mademoiselle, II, 99.
LA FERTÉ. — Voy. FERTÉ.
LA FORCE. — Voy. FORCE (maréchal de La).
LAINÉ (madame), dévote de Saintes, visitée par la reine, I, 280-281.
LAJONIS, lieutenant-colonel, escorte Mademoiselle, II, 52, 53; elle le retrouve à Montargis, 429.
LA LONDE (marquis de), tué au siége d'Étampes, II, 77.
LA LOUPE (mesdemoiselles de) accompagnent Mademoiselle à Limours, I, 309; citées, II, 79. — Voy. FERTÉ (maréchale de La), et OLONNE (madame d').
LA MOTTE. — Voy. MOTTE (LA).
LA MOTHE. — Voy. MOTHE (LA).
LAMY servait d'aide de camp à Lauzun, IV, 60.
LANDES (Des). — Voy. DES LANDES.
LANGERON (madame de) est faite gouvernante des filles de Gaston d'Orléans et de Marguerite de Lorraine, III, 489; son caractère, *ibidem*; ses relations avec mademoiselle d'Orléans, 490; elle la quitte, 510.
LANGLÉE (madame de), ses relations avec Lauzun, IV, 462.
LANGLÉE (M. de), cité, II, 288.
LANGRES (évêque de) vient voir Mademoiselle à Juvisy, III, 46; prétendu testament par lequel

il donne Petit-Bourg à Mademoiselle, IV, 320.
LANGUE (baron de), maréchal de camp, II, 87.
LANGUEY, cité, II, 11.
LANNOI ou LANNOY (mesdemoiselles de), amies particulières de mademoiselle de Montpensier, I, 8.
LANSAC (madamede), gouvernanto des enfants de France, I, 52; renvoyée, 85.
LAON (M. de)—Voy. ESTRÉES (cardinal d').
LARTIGE, conseiller au parlement, envoyé par Monsieur à Bordeaux pour négocier la paix, I, 260.
LA TOUR.— Voy. TOUR (La).
LAUNAY-GRAVÉ (madamo de), reçoit Mademoiselle à Saint-Cloud, II, 453.
LAUZUN (duc de), désigné d'abord sous le nom de Péguilin ; commande une des compagnies des Becs-de-Corbin, III, 478; son différend avec le marquis d'Humières, *ibidem* ; il est envoyé à la Bastille, 542; ses qualités, *ibid.*; il commande un régiment de dragons, IV, 38 ; combien il se distingue des autres officiers, 40, note; est fait colonel général des dragons, *ibid.* ; belle action qu'il fit au siége de Courtrai, 53; et à celui de Lille, 59, 60, 61 ; il prend le nom de Lauzun, 70-71 ; il manque la charge de grand-maître de l'artillerie, 71; il devient capitaine des gardes du corps, 72; son désintéressement et son zèle pour le roi, *ibid.* ; conseils qu'il donne à Mademoiselle, 97, 100; il évite de la rencontrer 106, et de s'expliquer avec elle, *ibid.* ; il est fait lieutenant général, 107; ses sentiments sur le mariage, 119; il conseille à Mademoiselle d'épouser Monsieur, 155-156; il la supplie de ne plus lui parler, 157 ; joue l'indifférence à son égard, 167, 171 ; il en reçoit un billet qui lui apprend que c'est lui qu'elle aime, 172-173; il feint de n'y pas ajouter foi, 174; sa réponse au billet, *ibid.* ; il a sur ce sujet un entretien avec Mademoiselle, 177, 180 ; il consent qu'elle communique sa résolution au roi et qu'elle demande son consentement pour le mariage, 183; le roi l'accorde, 190-191 ; opposition de Monsieur et de la reine, 204-205 ; on lui conseille de hâter la cérémonie du mariage, 221 ; on dresse le contrat, 225 ; le roi s'oppose au mariage, 234 ; Lauzun va remercier Mademoiselle, 238 ; son désintéressement, 242 ; Lauzun recommande Rollinde à Mademoiselle, 265 ; est nommé gouverneur du Berri, 266; engage Mademoiselle à se réconcilier avec madame de Longueville, 267-268 ; son aventure avec M. de Longueville, 268-269; va à Chantilly, 275; pardonne à Saint-Germain-Beaupré, à la sollicitation de Mademoiselle, 278 ; va à Bruxelles, 282-283 ; ses entretiens avec Mademoiselle, 283, 286; va en Hollande, 288-289 ; revient de ce voyage, 298 ; est grondé par Mademoiselle, *ibid.*; est envoyé par le roi à Maisons, 300; conversations de Lauzun avec Mademoiselle, 304 ; est arrêté, 308, et conduit à Pignerol, 312; bruit de sa maladie faussement répandu, 313; sa conduite pendant qu'on le menait à Pignerol, 319, 322 ; lettres et portraits trouvés dans ses cassettes, 323-324 ; le roi prononce pour la première fois son nom devant Mademoiselle, 326 ; Buckingham parle vainement en sa faveur, 329 ; tentative pour le délivrer faite par des gens ridicules, 330-331 ;

sa charge de capitaine des gardes est donnée au duc de Luxembourg, 335; bruit répandu de la maladie de Lauzun, 312-313; il est sur le point de se sauver, 379-380; ses relations avec Fouquet, sa femme et sa fille, 401; il trouve moyen d'écrire sans que ses gardes s'en aperçoivent, 402; sort de Pignerol pour aller à Bourbon, 442; plaintes de Mademoiselle sur sa conduite à Châlon-sur-Saône et à Amboise, 449, 455; le roi lui permet de revenir, à quelles conditions, 455; il voit le roi, 457; et vient remercier Mademoiselle, 457-458; son ingratitude à son égard, 466; ses emportements, 466, 480; veut aller commander l'armée du roi en Savoie, 476; joue gros jeu, 505; Mademoiselle le chasse de sa présence, 509, 510; il va au siége de Luxembourg, 511; puis en Angleterre, 539.

Lauzun (comtesse de), elle vient à Paris, chez M. de Lauzun et se fait catholique, IV, 527; le roi lui donne l'abbaye de Saintes, *ib.*

Lauzun (mademoiselle de), fille de la précédente, entre au service de la jeune reine, III, 486.

Laval (madame de), citée, II, 231, 242.

Lavardin (madame de), vient voir Mademoiselle à Saint-Fargeau, II, 357.

Lefèvre, prévôt des marchands de Paris, II, 93; sauvé par Mademoiselle, 125, 126; donne sa démission, 127.

Lefèvre, maître d'hôtel, cité, II, 12.

Le Gras, intendant d'Orléans, I, 343.

Le Herte, fou célèbre, III, 70.

Lenet (Pierre), dévoué au prince de Condé, I, 270; cité, 272, 278.

Léon (le père), carme mitigé, I, 229.

Léopold (archiduc); cité, I, 120.

Lésigny (château) visité par Mademoiselle, II, 371.

Lésin, gentilhomme attaché au roi, II, 481.

Le Tellier (Michel). — Voy. Tellier (Le).

Lettres trouvées par madame de Montbazon et attribuées à madame de Longueville, I, 76-70; leur origine, 87.

Le Roi (M.), frère de Préfontaine, II, 363.

Le Vau, architecte, appelé par Mademoiselle à Saint-Fargeau, II, 308.

Lévi (marquise de); discours qu'elle tient à mademoiselle de Montpensier au sujet de Lauzun, IV, 472, 473.

Liancourt (marquis de); cité, I, 125.

Liancourt (le jeune marquis de) enfermé dans une tour de l'île de Rhé, et pourquoi, IV, 519.

Liche (le marquis de), fils de don Louis de Haro, III, 462.

Lisbourg (marquis de), épouse mademoiselle de Crequi, IV, 65.

Lisbourg (madame de) avait été attachée à la personne de Mademoiselle, IV, 65.

Ligneville (madame de); elle prédit sa mort et celle du maréchal d'Hocquincourt, III, 249.

Limours, maison appartenant à Gaston d'Orléans; Mademoiselle y va au-devant de Monsieur, I, 10.

Lionne. — Voy. Lyonne.

Lixein (princesse de), voit Mademoiselle à Essone, II, 430; sa chute dans le parc, 430-431; témoigne le désir de réconcilier Mademoiselle avec son père, 431.

Lomelino, commandant des armes du pape à Avignon, III, 399.

Londe (marquis de La) — Voy. La Londe (marquis de).

Longueville (duc de), Henri d'Or-

Bas, 189; quitte Paris, 191; est arrêté par les Espagnols, 301; vient à Paris sans équipage, III, 497; devient amoureux de la fille d'un apothicaire, *ibid.*; vie étrange qu'il mène, *ibid.*; veut marier le prince Charles, son neveu, avec mademoiselle de Montpensier, 504-505; veut épouser Marianne Pajot, 530-531; le roi la fait enfermer, 531; désespoir du duc de Lorraine à cette nouvelle, 579; il devient amoureux de mademoiselle de Saint-Remy, *ibid.*; retourne dans ses États, fait la cour à une chanoinesse et la veut épouser, 580.

Lorraine (François de); cité, I, 256; vient voir Mademoiselle, III, 45.

Lorraine (Charles de). — Voy. Charles (prince).

Lorraine (chevalier de), un des favoris de Monsieur, frère de Louis XIV, est arrêté, III, 85; son démêlé avec le prince de Conti, IV, 493.

Lorraine (Marguerite de), appelée ordinairement Madame; son mariage avec Gaston d'Orléans, I, 34; son arrivée en France, 87; sa jalousie contre mademoiselle de Saint-Mégrin, 95-96; accouche d'une fille, 108; tombe malade, 127; Mademoiselle gagne son amitié en faisant des reproches à mademoiselle de Saujon, 154; quitte Paris, 182; Madame accouche encore d'une fille, 188; citée, 199, 200; accouche d'un fils, 255; détails sur sa fuite de Nancy et son arrivée à Bruxelles, 255-258; Mademoiselle en est assez bien reçue à son retour d'Orléans, II, 55; Madame est visitée par le duc de Lorraine, son frère, 74; Mademoiselle lui reproche la retraite de son frère, 81; accouche d'une fille, 237; va rejoindre Monsieur à Blois, 248; accueille bien Mademoiselle, 274; refuse de mettre une de ses filles à Fontevrault, 282; ce qu'elle avait apporté en dot, 366; sa conduite à la mort de son mari, III, 425, 431, 432; s'oppose au mariage de Mademoiselle avec Lauzun, IV, 219 et 564, Appendice; ne veut pas que sa fille voie Mademoiselle, 306; sa mort, 325.

Losandière (de), employé par Mademoiselle dans ses affaires, III, 174; cité, IV, 266.

Louis XIII, traite Mademoiselle avec bonté, I, 6; son amour pour mademoiselle de Hautefort, 40; souffre qu'on attaque devant lui le cardinal de Richelieu, *ibid.*; compose des airs pour madame de Hautefort, *ibid.*; ses occupations, 41; il marche sur Mézières pour dissiper les restes de l'armée du comte de Soissons, 47-48; part pour le Roussillon, 52; sa défiance contre Anne d'Autriche et Gaston d'Orléans, *ibid.*; se décide avec peine à sacrifier Troisville au cardinal de Richelieu, 57; visite qu'il fait à son ministre mourant, 58; son indifférence en apprenant sa mort, *ibid*; fait enregistrer au parlement une déclaration contre son frère, *ibid.*; remet le gouvernement à Mazarin, 59; maladie et mort de Louis XIII, 73-74.

Louis XIV, sa naissance, I, 42; manque de tout à Saint-Germain, 204; rentre à Paris, 227; confirmé, 236; va en Normandie avec sa mère, 243; part pour la Bourgogne, 247; fait son entrée à Bordeaux, 273; précautions prises par les frondeurs pour empêcher qu'il ne s'enfuie de Paris, 300-301; sa majorité, 315; se plaît aux promenades

avec Mademoiselle et madame de Fronteuac, 315-316; soumet Bourges, 318; assiste au siége d'Étampes, II, 71; rentre dans Paris, 199; signe l'ordre d'arrêter le cardinal de Retz, mort ou vif, 235; sacre du roi, 320-321; le roi se plaît dans la conversation de Marie Mancini, 400; son amour pour mademoiselle de la Motte-d'Argoncourt, III, 195-196; il y renonce tout à coup, 196; sa familiarité avec la comtesse de Soissons, 189; démêlé qu'il a avec son frère, 220; il tombe dangereusement malade, 253-255; voyage de Lyon et projets de mariage avec la princesse Marguerite de Savoie, 283, 303; il voit cette princesse, 303; son entretien avec elle, 304-305; propositions de paix et de mariage faites par l'Espagne, 305-306; on renonce au mariage de Savoie, 317; départ de Lyon, 349; le roi se rend à Saint-Jean-de-Luz, où se négocie son mariage avec l'infante d'Espagne, 374-447; la paix des Pyrénées est signée, 471; son retour à Paris, 482-494; son amour pour mademoiselle de La Vallière, 527, 541; il fait la cour à mademoiselle de La Mothe-Houdancourt, 540-541; après la mort de la reine-mère, son amour pour mademoiselle de La Vallière devient public, IV, 30; commencement de ses relations avec madame de Montespan, 50, 52, 55 et suiv.; conquête rapide de la Franche-Comté, 64; permet, puis défend le mariage de Mademoiselle avec Lauzun, 190-236; ce qu'il dit à Monsieur à l'occasion du gouvernement de Languedoc, 276; visite Boulogne, Dunkerque, 278-282; Tournay, 282-283; Charleroi, 288; loue le duc d'Arschott, 296-297; est affligé de la mort du duc d'Anjou, 299; fait arrêter Lauzun, 308; va voir Monsieur et Madame à Villers-Cotterets, 310; part pour l'armée, 324; rapidité de ses conquêtes en Hollande, *ibid.*; éloge de Louis XIV, 327; refuse au duc de Buckingham la grâce de Lauzun, 329; revient de Hollande, 330; va au secours de Charleroi, 332; part pour la campagne de Maestricht, 335; voyage d'Alsace, 338-346; seconde conquête de la Franche-Comté, 362-368; revient à Versailles, 367-368; s'oppose à ce que le Luxembourg soit vendu à M. le Prince, 373; va au-devant de la Dauphine, 408; remercie Mademoiselle d'avoir fait une donation au duc du Maine, 423; consent à ce que Lauzun sorte de prison, 442; part pour l'Allemagne, 451; reçoit Lauzun, 457; donne le gouvernement de Languedoc au duc du Maine, 490; se casse le bras, 500; ôte la charge des bâtiments à Blainville, fils de Colbert, 503; refuse de rien accorder à Lauzun sans le consentement de Mademoiselle, 508; est mécontent des princes de Conti, 518; comment il traite la grande duchesse de Toscane, 521-522; s'oppose à toute injustice envers Mademoiselle, 534-535.

LOUISE DE VAUDEMONT, reine de France; citée, I, 31.

LOUISE (princesse), amie de Mademoiselle, I, 208, 215. — Voy. BADE (princesse de).

LOUISON ROGER, amour qu'elle inspire à Monsieur, I, 20; relations de Mademoiselle avec Louison Roger, 20 et 21; citée, II, 276.

LOUPE (mesdemoiselles de La.) — Voy. LA LOUPE (mesdemoiselles de).

LOUVIÈRE, fils de Broussel, gou-

verneur de la Bastille, II, 106.
Louvois (marquis de), ministre de Louis XIV, est hostile à Lauzun; l'empêche d'obtenir la charge de grand maître de l'artillerie, IV, 71; rend compte au roi de l'état des troupes, IV, 277; recherché par Lauzun et madame de Montespan, 515-516.
Loyne (marquis de), dangereusement blessé au combat de la porte Saint-Antoine, II, 108.
Lude (comte du), est fait grand maître de l'artillerie, IV, 71; son éloge, *ibid.*; donne sa charge de premier gentilhomme de la chambre au marquis de Gesvres, *ibid.*
Lude (mesdemoiselles du), amies particulières de mademoiselle de Montpensier, I, 9.
Luserche; cité, II, 133.
Lussan (comte de), sous-lieutenant des gendarmes de Mademoiselle, II, 144; envoyé à la Bastille, 147.
Luxembourg (maréchal duc de), son humeur raillense, IV, 175-176; il commande l'armée française en Hollande, 330; obtient la charge de capitaine des gardes qu'avait Lauzun, 335; il est compromis dans l'affaire des empoisonnements, est arrêté et mis à la Bastille; 419; disciple de Condé et le plus grand capitaine de la France à la fin du dix-septième siècle, 528.
Luxembourg (saint Pierre de), en grande vénération à Avignon, III, 401; pourquoi il n'a pas été canonisé, *ibid.*; fait un grand nombre de miracles, *ibid.*
Lyonne (Hugues de); cité, I, 242, 262, 286; envoyé au Havre pour traiter avec les princes, 291; négocie avec les Frondeurs contre le prince de Condé, 311; renvoyé, 312; reçoit le roi et la cour dans sa maison de Berny, III, 372-373.

M

Madame, Marguerite de Lorraine, femme de Gaston d'Orléans. — Voy. Lorraine (Marguerite de).
Madame, Henriette d'Angleterre, femme de Philippe de France, frère de Louis XIV. — Voy. Angleterre (princesse d').
Madame, Charlotte-Élisabeth de Bavière, seconde femme de Philippe de France, frère de Louis XIV; se fait catholique, IV, 307; son mariage, *ibid.*; son arrivée à Metz, 310; elle vient à Saint-Germain, *ibid.*; accouche d'un fils, 337.
Madame, Marie-Thérèse de France, fille du roi Louis XIV; sa mort, IV, 317.
Madelaine ou Magdelaine (M.), conseiller au parlement de Paris, chargé de l'évaluation des sommes dues à Mademoiselle pour Champigny, II, 359; il s'y rend, III, 174, et procède à l'évaluation, 175, 182.
Mademoiselle, fille de Gaston d'Orléans. — Voy. Montpensier (mademoiselle de).
Mademoiselle, fille de Philippe de France, frère de Louis XIV, accompagne le corps de Marguerite de Lorraine à Saint-Denis, IV, 325; elle épouse Charles II, roi d'Espagne, 403.
Maigrin (Saint-). — Voy. Mégrin (Saint-).
Maillé (Claire-Clémence de). — Voy. Condé (princesse de).

MAINE (duc du), fils naturel de Louis XIV et de madame de Montespan, IV, 393; madame Scarron placée près de lui, *ibid.*; il est boiteux et on le mène en Hollande pour le guérir, 421; on engage Mademoiselle à le faire son héritier, et à quelles conditions, 421 et suiv.; il en remercie Mademoiselle, 424; le roi lui donne le gouvernement de Languedoc, 490.

MAINTENON (madame de), connue d'abord sous le nom de madame Scarron, IV, 393; est chargée de l'éducation du duc du Maine, *ibid.*; ses qualités, *ibid.*; prend le nom de madame de Maintenon, 407; elle est faite seconde dame d'atour de la Dauphine, 415; Louis XIV commence à l'aller visiter, sa faveur augmente, et celle de madame de Montespan diminue, 490.

MAITRE (M. le), se retire à Port-Royal-des-Champs, III, 68.

MAITRE d'hôtel de M. le Prince, se tue. — Voy. VATEL.

MALANDRI, gouverneur de Montmédy, est tué au siége de cette ville, III, 119.

MALEPIQUE (le marquis de), grand maître des cérémonies du roi d'Espagne, Philippe IV, III, 471.

MANCINI, beau-frère de Mazarin, grand astrologue, sa prédiction relative à la mort de sa femme et de sa fille, III, 26; il annonce au cardinal qu'un grand danger le menace, *ibid.*

MANCINI (Paul), neveu du cardinal Mazarin, tué au combat de la porte Saint-Antoine, II, 114.

MANCINI (Alphonse), autre neveu du cardinal Mazarin, a la tête brisée dans une chute, III, 192; vivacité de son esprit, *ibid.*; regrets que sa mort cause au cardinal, *ibid.*

MANCINI (madame), sœur du cardinal Mazarin; son arrivée en France, II, 402; sa mort, III, 25; conseil qu'elle donne au cardinal, relativement à sa fille Marie, 26.

MANCINI (Marie), citée, II, 335, 400; amour qu'elle inspire au roi, III, 377 et appendice IV, p. 609 du même volume; elle épouse le connétable Colonne, 506.

MANCINI (Olympe), son mariage avec le comte de Soissons, III, 26; elle vient visiter Mademoiselle à Saint-Cloud, 81; elle accouche d'un fils, 190-191; sa familiarité avec le roi, 199; sa fuite de France, IV, 419.

MANCINI (Laure), citée, I, 226; épouse le duc de Mercœur, 310; sa mort, III, 25.

MANCINI (Hortense), son arrivée en France, II, 402; mariée au fils du maréchal de la Meilleraye, III, 506; qui prend le titre de duc de Mazarin, *ibid.*

MANCINI (Marie-Anne), vient en France, II, 402; mariée au duc de Bouillon, III, 529.

MANDAT, frère d'un conseiller au parlement, guérit le Dauphin d'un dévoiement qui l'avait réduit à l'extrémité, IV, 425.

MANDRECHEQUE (comte de), doyen du chapitre de Strasbourg, vient saluer le roi, IV, 342.

MANICAMP, plaisanteries qu'il se permet en présence de Monsieur frère de Louis XIV, III, 335.

MANINE (prince de), cité, IV, 293. — Voy. note 3, *ibid.*

MANTOUE (duc de), vient en France, II, 401; offre de vendre à Mademoiselle le duché de Nevers, 474.

MARDICK (ville de), prise, I, 102; reprise par les Espagnols et assiégée de nouveau, 125.

MARAIS (madame et mademoiselle des). — Voy. DES MARAIS.

MARCHAND, trésorier de Mademoiselle, I, 14.
MARÉ (comte de), attaché à Monsieur, I, 334; blessé au combat de Bleneau, II, 39.
MAREUIL (Gabrielle de), femme de Nicolas d'Anjou, II, 310.
MARGUERITE DE LORRAINE.—Voy. LORRAINE (Marguerite de).
MARGUERITE DE SAVOIE (princesse), fille de Madame royale, duchesse de Savoie, III, 283; on négocie son mariage avec Louis XIV, 283, 303; elle vient à Lyon, 303; sa première entrevue avec le roi, 303-304; entretien qu'elle a avec lui, 304; rupture des projets de mariage, 317; elle la supporte avec fermeté, 323; son mariage avec le duc de Parme, 451; sa mort, 452.
MARCK (Robert de La), cité, II, 186.
MARIANNE (mademoiselle).—Voy. MANCINI (Marie-Anne).
MARIANNE (mademoiselle).—Voy. BLOIS (mademoiselle de), fille de Louis XIV, et de mademoiselle de La Vallière.
MARIANNE PAJOT. — Voy. PAJOT.
MARIE (princesse), de Gonzague-Nevers, demandée en mariage, par le roi de Pologne, I, 129, 130, 131; le mariage est célébré, 132; difficultés d'étiquette, 132, 133.
MARIE DE BOURBON, mère de mademoiselle de Montpensier, meurt en lui donnant naissance, I, 2.
MARIE DE MÉDICIS, grand'mère de Mademoiselle de Montpensier, I, 4; son affection pour elle, *ibid.*; est forcée de quitter la France, *ibid.*
MARIE-THÉRÈSE, infante d'Espagne; le maréchal de Gramont se rend à Madrid pour la demander en mariage, au nom du roi Louis XIV, III, 380; présent magnifique que lui fait le roi avant son mariage, 455-456; cérémonie du mariage, 460; elle donne naissance au dauphin, 526; on l'avertit par une lettre de la passion du roi pour mademoiselle de La Vallière, 552; elle a la rougeole, 575; elle apprend que le roi est amoureux de madame de Montespan, IV, 58-59; s'oppose au mariage de Mademoiselle avec Lauzun, 205, 208, 209; est entraînée par Mademoiselle à une revue où figurait Lauzun, 280; va se promener à une maison du comte de Bucquoi, 289; est affligée de la mort de son fils le duc d'Anjou, 299; et de sa fille, 317; donne naissance à un fils, 324; va à Tournay, 335; a des vapeurs, 336; son caractère, 411; sa mort, 497.
MARIEMONT, maison de plaisance du roi d'Espagne, IV, 289-290.
MARIGNY (de), lettre qu'il écrit à Monsieur, II, 334.
MARION, avocat célèbre, III, 70.
MARS (Saint).—Voy. SAINT-MARS.
MARSILLAC (prince de), sa passion pour madame d'Olonne, III, 337; son mariage avec la petite-fille de M. de Liancourt, 353-359; ses démêlés avec l'abbé Fouquet et avec Biscara, 365; il est mis à la Bastille et en sort bientôt, 365-366.
MARSILLY (madame de), citée, II, 214.
MARSIN inspire une entière confiance au prince de Condé, II, 278.
MARTEL (madame), son caractère, I, 71; vient voir Mademoiselle, II, 470.
MARTINOZZI (madame), sœur du cardinal Mazarin, accompagne sa fille Laure à Modène, et ne revient pas en France, II, 401.
MARTINOZZI (Anne-Marie), nièce du cardinal Mazarin; son ma-

riage avec le prince de Conti, II, 324; détails sur cette princesse, III, 137; sa dévotion, 138.

MARTINOZZI (Laure), nièce du cardinal Mazarin, mariée au prince de Modène, II, 401.

MASCARANI, secrétaire des commandements de Monsieur, II, 403; III, 84.

MASI, écuyer de mademoiselle de Montpensier est envoyé par elle à Blois pour faire des compliments de condoléance à Madame sur la mort de Gaston d'Orléans, III, 421.

MATHA (de), attaché à M. le Prince, II, 294; cité, 326; devient amoureux de madame de Frontenac, 357; vient voir Mademoiselle à Corbeil, 433.

MATHA (madame de), citée, II, 326.

MATIGNON (M. de), une de ses filles est mariée à M. de Selgnelay, IV, 516-517.

MATOMESNIL (M. de), ou MATOMENIS, gentilhomme du comté d'Eu, III, 576; IV, 261.

MAULEVRIER, lettres que lui écrit madame de Fonquerolles, I, 84; plaisanterie qu'il fait sur mademoiselle de Vandy, II, 482.

MAUNI (marquis de), premier écuyer de Monsieur, I, 324.

MAUNI (marquise de), sa femme, I, 324; vient à Saint-Fargeau, II, 422; cité, IV, 500.

MAUPERTUIS, un des monsquetaires chargés de conduire Lauzun à Pignerol, IV, 312; sa conversation avec Mademoiselle, 322; éloge qu'il fait de Lauzun, 323; il est chargé de conduire Lauzun de Pignerol à Bourbon, 444.

MAURE (la comtesse de) vient voir Mademoiselle à Saint-Fargeau, II, 356, 419; son mot sur les comtesses de Fiesque et de Frontenac, 421; elle reçoit chez elle une cour de beaux esprits, III, 360.

MAURE (le comte de), oncle de madame de Thianges, III, 8; cité, 18.

MAZARIN (Jules), reconnu pour principal ministre, I, 59; comment jugé par Mademoiselle, 82; fait arrêter le duc de Beaufort, 86; sa mauvaise foi à l'égard de Mademoiselle, 100; accusé par elle d'incapacité, 103-104; d'imprévoyance, 122; amuse Mademoiselle d'un projet de mariage avec l'empereur, 142; sa conduite envers M. le Prince, 150; assiste à la scène que la reine fait à Mademoiselle, 166, 169; visite Mademoiselle, 173-174; accusé de fourberie, 189; conseille à la reine de quitter Paris, 193; plaintes contre lui à l'occasion de l'échec essuyé devant Cambrai, 221-222; donne une preuve de son courage en traversant seul Paris, 228; engage Mademoiselle à accompagner la cour en Bourgogne, 246; assiste au siége de Bordeaux, 259; est mécontent de Monsieur, 263; cherche à gagner Mademoiselle, 269; est pendu en effigie à Paris, 284; cherche à gagner Monsieur, 286; va en Champagne, 287; s'attribue la victoire de Rhetel, 283; revient triomphant à Paris, 289; Monsieur déclare qu'il ne veut plus avoir de relations avec lui, 291; Mazarin quitte Paris, 295; se rend au Havre, où il délivre les princes, 302; puis sort de France, 302; il y rentre, 333-334; négocie à Saint-Germain avec les frondeurs, II, 67; mène le roi au siége d'Étampes, 71; amuse les princes par des négociations, 85; retourne en Allemagne, 192; rentre en France, 249; accuse madame de Longueville d'être en relation avec M. le Prince, son frère, 319; blâme la conduite de l'abbé Fouquet, 463; chagrin que

lui cause la mort de sa sœur et de sa nièce, Laure Mancini, III, 26; fait venir ses nièces à la cour, *ibid.*; douleur que lui cause la mort de son neveu Alphonse Mancini, 192; magnificence de sa maison, 234; sa galante libéralité, *ibid.*; il tombe dangereusement malade, 503; sa mort, 505; il n'est pas fort regretté, 506.

MAZARIN (duc de), fils du maréchal de La Meilleraye: son mariage avec Hortense Mancini, nièce du cardinal Mazarin, III, 506; grands biens que lui laissa le cardinal, *ibid.*; il devient fort dévot après la mort de son père, IV, 69.

MAZARIN (duchesse de). — Voy. MANCINI (Hortense).

MAZARINS, nom donné aux partisans du cardinal Mazarin, I, 303.

MAZIN (le comte de), gouverne la duchesse de Savoie, IV, 479.

MECKLENBOURG (madame de). — Voy. CHATILLON (madame de).

MEGRIN (Saint-); cité, I, 44; demande en mariage mademoiselle Du Vigean qui se fait carmélite, 107-108; passe pour amoureux de la princesse de Condé, 207; il cesse de lui faire la cour, 208; chargé de reprendre Saint-Denis occupé par les Frondeurs, II, 63; tué au combat de la porte Saint-Antoine, 114.

MÉGRIN (mademoiselle de Saint-); citée, I, 90; Monsieur en est amoureux, 95; Mademoiselle se brouille avec elle, 97.

MEILLE (comte de), est blessé et fait prisonnier au siége de Dunkerque, III, 251; il meurt des suites de ses blessures, *ibid.*

MEILLERAYE (Charles de La Porte, maréchal de France, duc de La); cité, I, 61; commande l'armée royale en Guienne, 251; assiége Bordeaux, 259.

MEILLERAYE (maréchale de La), femme du précédent; citée, I, 266.

MEILLERAYE (duc de La), fils des précédents, épouse Hortense Mancini. — Voy. MAZARIN (duc de).

MENOU, gouverneur de Saint-Fargeau, II, 290.

MERCOEUR (duc de), Philippe-Emmanuel de Lorraine, frère de la reine Louise, I, 31.

MERCOEUR (duc de); cité, I, 116; on parle de son mariage avec une nièce de Mazarin, 212, 226, 290; il déclare son mariage avec Laure Mancini, 310.

MERCOEUR (duchesse de), Laure Mancini; sa mort, III, 25.

MERLIN, un des prétendants à la cure de Saint-Eustache, I, 92-93.

MESME (comte de Saint-), premier écuyer de Madame, belle-mère de Mademoiselle, porte la queue de mademoiselle d'Alençon, III, 467.

MESME (président de), oncle de madame de Fouquerolles, I, 254.

MESSIMIEUX, chevalier d'honneur du parlement de Dombes, III, 340-341; Mademoiselle lui donne le gouvernement d'une *Ile invisible*, *ibid.*; elle écrit à cette occasion la relation de l'*Ile invisible*, 342.

MEULEN (van der), peintre de batailles fort habile, IV, 430.

MIGEN (baron de); cité, II, 139.

MIGNOT (madame), femme du lieutenant général de Villefranche, en Beaujolais, III, 334.

MILANDON (mademoiselle de), du pays de Liége, entre au service de mademoiselle de Montpensier, IV, 66; citée, 291.

MIOSSENS, conduit les princes à

Vincennes après leur arrestation, I, 240; chargé de reprendre Saint-Denis, II, 63.
MIRON, maître des comptes, tué, II, 122.
MONÈME (prince de), vient en France et épouse une nièce du cardinal Mazarin, II, 401.
MOLÉ (Mathieu), premier président du parlement de Paris, est nommé garde des sceaux, I, 307.
MOLINA (la), femme de chambre de la reine Marie-Thérèse, IV, 411; son crédit auprès de la reine, 412; on la renvoie en Espagne comblée de biens et de présents, 413.
MONALDESCHI, grand écuyer de la reine de Suède, III, 189; mauvais offices qu'il rend au comte Sentinelli, *ibid.*; la reine de Suède le fait tuer dans la galerie de Fontainebleau, *ibid.*
MONDEVERGUE, envoyé par Anne d'Autriche à l'empereur, pour lui faire ses compliments de condoléance à l'occasion de la mort de l'impératrice, I, 139-140; cité, 147, 228, 232, 249; vient à Saint-Fargeau, III, 12.
MONDREVILLE, gentilhomme attaché au cardinal Mazarin, II, 26.
MONGLAT (madame de), mère de madame de Saint-Georges, avait été gouvernante de Louis XIII, de Gaston d'Orléans et des autres enfants de Henri IV, I, 4; ses qualités, *ibid.*
MONGLAT (marquis de), a laissé des mémoires, I, 3, note; son mariage, 63; reçoit Mademoiselle à Monglat, II, 313.
MONGLAT (marquise de), d'abord connue sous le nom de mademoiselle de Chiverny (voy. ce mot); citée, II, 313; vient voir Mademoiselle à Saint-Fargeau, 357; citée, 459.
MONSIEUR (Gaston d'Orléans), père de mademoiselle de Montpensier, le plus chéri des enfants de Marie de Médicis, I, 4; se brouille avec le roi et sort de France, 6; affection de la reine Anne d'Autriche pour Monsieur, 8; conditions honteuses que le cardinal de Richelieu veut lui imposer pour son retour en France, 9; retour de Monsieur en France, 10; il est reconnu par Mademoiselle, qui n'avait que quatre ou cinq ans à son départ de France, 11; joie qu'il en éprouve, *ibid.*; se retire à Blois, 13; il ordonne à Mademoiselle de l'y aller trouver, *ibid.*; va à sa rencontre jusqu'à Chambord, 17; plaisir que lui cause l'arrivée de Mademoiselle, et part qu'il prend à ses jeux, 18; il va à Tours, 20; et dans une maison appelée La Bourdaisière, située près de Tours, *ibid.*; consent à l'échange de Champigny pour Bois-le-Vicomte, 22; affection qu'il témoigne à sa fille, 33; raconte son mariage avec Marguerite de Lorraine, 34, 35, 36; défiance du roi à son égard, 52; est en bonne intelligence avec la reine, Anne d'Autriche, 53; est mêlé dans la conspiration de Cinq-Mars et de Thou, 54; on l'accuse d'être cause de leur mort, *ibid*; son accommodement avec la cour, 62; nomme madame de Fiesque gouvernante de Mademoiselle, pourquoi, 67-68; ses favoris l'irritent contre Mademoiselle, 87; assiége Gravelines et s'en empare, 93-94; son amour pour mademoiselle de Saint-Megrin, 95; prend Mardick et Bourbourg, 102; Béthune, 103; assiége et prend Courtrai, 122; se plaint de Mazarin, *ibid.*; assiége de nouveau Mardick, 125; revient à la cour, 128; son amour pour Mademoiselle de Saujon, 135; assiste aux reproches que la reine adresse

à Mademoiselle, 166-169; sa conduite envers Mademoiselle est blâmée, 171; discussion entre Monsieur et la reine, 188; consent à quitter Paris, 194; envoie à Mademoiselle l'ordre de suivre la cour, 195; réconcilie Beaufort avec plusieurs seigneurs qu'il avait insultés, 223; ses relations avec mademoiselle de Saujon, 230-231; reste à Paris pendant que le roi et la reine vont en Normandie et en Bourgogne, 243, 247; reste à Paris pendant que la cour se rend dans la Guienne, 251; envoie des députés pour négocier la paix avec les Bordelais, 260; entame des négociations avec les Espagnols, 262; est entouré par la cabale des Frondeurs, 282; vient au-devant de la cour à Fontainebleau, 284; ses plaintes à l'occasion de la translation des princes, 284-285; son mécontentement, 286; il quitte la cour, 287; se lie avec les amis de M. le Prince et avec les Frondeurs, 287-290; il presse la reine de rendre la liberté aux princes prisonniers, 290-291; déclare qu'il ne veut plus avoir de relations avec Mazarin, 291; se retire à Limours, mais pour peu de temps, 312; sa réponse à la reine d'Angleterre, qui lui parlait du mariage de son fils avec mademoiselle de Montpensier, 326-327; rappelle ses troupes de l'armée du roi, 333; signe un traité avec M. le Prince, 337; envoie son armée au secours d'Angers, 340; envoie à Orléans MM. de Fiesque et de Gramont pour rassurer les habitants, 342; prend la résolution d'y aller lui-même, 344; ses hésitations, 346; y envoie sa fille, 347; lui donne ses instructions, 349.

Monsieur adresse à Mademoiselle une lettre de félicitation, II, 16-17; lui envoie un plein pouvoir, 27-28; comment il l'accueille à son retour, 55; négocie avec la cour, 67; rompt les négociations, *ibid.*; a peu de confiance dans Mademoiselle, 68; va visiter l'armée du duc de Lorraine, 78-79; refuse d'aller au secours de M. le Prince, 91; y envoie Mademoiselle, 92; vient la rejoindre, 108; lui témoigne sa satisfaction, 112; ne veut pas aller à l'Hôtel-de-Ville, malgré les instances de M. le Prince, 118; ne s'y décide que fort tard, 119; Monsieur devait y être déclaré lieutenant général, *ibid.*; blâmé pour le massacre de l'Hôtel-de-Ville, 128; souffre l'indiscipline des troupes, 152; négocie avec l'abbé Fouquet, 174-175; ne s'oppose pas au départ des capitaines des quartiers pour Saint-Germain, 192; assure le parlement qu'il ne séparera pas ses intérêts de ceux de ce corps, 196; sa discussion avec Mademoiselle, 196-197; quitte Paris et ordonne à sa fille d'en faire autant, 204-205; ne veut pas que Mademoiselle l'accompagne, 205; détails sur sa retraite de Paris, 220; reçoit Mademoiselle à Blois, 239-240; la conduit à Chambord, 240; accueille bien Mademoiselle à un nouveau voyage qu'elle fait à Blois, 274; fait signifier un exploit à Mademoiselle, 294; accepte madame de Guise pour arbitre, 296; refuse de recevoir un envoyé du prince de Condé, 305; veut envoyer à la cour une lettre de ce prince que lui avait donnée sa fille, 307; mande Mademoiselle à Blois, 311; discussion entre Monsieur et Mademoiselle pour les comptes de

tutelle, 331-332; questions captieuses qu'il adresse à Mademoiselle, 334; ses craintes, ses projets, 335; ses tristes prévisions, 336; discussion avec Mademoiselle à l'occasion de la transaction pour les comptes de tutelle, 350-352; Monsieur veut éloigner Nau de Mademoiselle, 360; le même ordre est donné à Préfontaine avec plus de ménagement, 363; son emportement contre Mademoiselle, 366; il se réconcilie avec la cour, 378; abandonne ses amis, 379; refuse de recevoir Mademoiselle, 390-391; ses plaintes contre elle, 395-396; sa lettre à M. de Choisy, 403-404; sa colère contre Mademoiselle, 427; comment il est accueilli à la cour, 483; refuse de recevoir Colombier que lui avait envoyé Mademoiselle, III, 7; va à Paris pour soutenir son procès relatif à Champigny contre le duc de Richelieu, 26-27; il le gagne, 30; ne peut protéger ses serviteurs, 37; dit à La Guérinière que sa fille s'était adressée à lui pour la raccommoder avec Goulas, 49; il charge La Guérinière de porter à Mademoiselle la lettre de Goulas, 50; ses emportements contre Mademoiselle, 51-52; il dit avoir gagné quelqu'un des gens de sa fille, 51; il écoute le discours de Goulas sur la conduite qu'il doit tenir envers Mademoiselle, 55; il fait supplier le roi de ne pas accorder la demande de sa fille, par rapport au chevalier de Charny, qu'elle voulait faire entrer dans les mousquetaires, 57; il reçoit Mademoiselle à Blois, 59; lui dit qu'il est bien aise de la voir, *ibid.*; son embarras, *ib.*; il va saluer madame la comtesse de Béthune et mademoiselle de Vaudy, *ibid.*; il ne savait que dire; il caresse les chiens de Mademoiselle, 60; va la trouver dans la chambre de Madame, s'entretient avec elle comme si rien ne s'était passé; il traite assez bien Mademoiselle tant qu'elle est à Blois; lui dit qu'elle recevrait toutes sortes de marques de son affection, 60-61; va chez Mademoiselle lui parler de madame de Manni; écrit au cardinal Mazarin pour lui dire qu'il est raccommodé avec Mademoiselle, 63; reçoit la cour à Blois, 375 et suiv.; est attaqué d'une violente maladie, 414; sa mort, 417-418; dispositions où il se trouve avant de mourir, 418-419; son oraison funèbre faite par un récollet, 498-499.

MONSIEUR, frère de Louis XIV. — Voy. ANJOU (duc d') et ORLÉANS (duc d').

MONTAIGU (milord), veut engager Mademoiselle à épouser le roi d'Angleterre, I, 328.

MONTAL, premier capitaine du régiment de Condé, infanterie, II, 60; puis gouverneur de Sainte-Menehould, 286; gouverneur de Charleroi, IV, 331.

MONTALAIS (mademoiselle de), entre au service de Madame, Henriette d'Angleterre, III, 528; elle en est chassée, et pourquoi, 549.

MONTAULIEU ou MONTOLIEU, capitaine du régiment de Turenne, II, 168.

MONTAUSIER (duc de), gouverneur de Saintonge et d'Angoumois, III, 380; il est nommé gouverneur du dauphin, IV, 154; son mérite, *ibid*; est favorable aux projets de Lauzun et de Mademoiselle, 193; conseil qu'il donne à Mademoiselle, 204; défend Segrais, que Mademoiselle voulait chasser, 265.

MONTAUSIER (madame de), femme de beaucoup d'esprit et de mérite, III, 380; est faite gouvernante du dauphin, 527; elle achète une charge de dame d'honneur de la reine, IV, 3; son éloge, *ibid.*; elle tombe malade de la peur que lui avait causée une apparition, 152; scène violente que lui fait M. de Montespan, 153; sa mort indiquée, 193 et 306.

MONTBAZON (madame de), aimée du comte de Soissons, I, 46; bruits calomnieux répandus par elle contre madame de Longueville, 76-78; elle est forcée de lire une rétractation, 79-80; exilée, 83; gouverne le duc de Beaufort, 215; son influence sur Monsieur, 282; citée, II, 76; exilée, 235; sa mort, III, 38-39.

MONTBRUN, avis qu'il donne à mademoiselle de Montpensier, III, 256.

MONTCHEVREUIL, gouverneur du duc du Maine, se casse un bras, IV, 490.

MONTDEJEU, plus tard maréchal de Schulemberg. — Voy. SCHULEMBERG (maréchal de).

MONTESPAN (M. de), son caractère, IV, 152; discours qu'il veut adresser au roi, 153; il insulte madame de Montausier, *ibid.*

MONTESPAN (madame de), ce qu'elle dit de mademoiselle de La Vallière, IV, 49; elle est aimée de Louis XIV, 50, 52; elle accouche du duc du Maine, et quelques années après de mademoiselle de Nantes, 393; sa retraite, 406-408; elle est nommée surintendante de la maison de la reine, 419; conseil qu'elle donne à mademoiselle de Montpensier, 420 et suiv., sa faveur diminue à mesure que celle de madame de Maintenon augmente, 490.

MONTGLAT. — Voy. MONGLAT.

MONTIGNY, capitaine d'une compagnie des gardes françaises, I, 52; ordre que lui donne Louis XIII en partant pour le Roussillon, *ibid.*

MONTMORENCY (madame de), personne d'une extrême vertu, II, 317; religieuse aux filles Sainte-Marie de Moulins, est visitée par la reine Anne d'Autriche, III, 349; aventure extraordinaire qui lui arrive, 349-350; elle pardonne au cardinal de Richelieu qu'elle regarde comme la cause de la mort de son mari, 350; elle dispose de son bien, *ibid.*; ses infirmités, *ibid.*; son éloge, 351.

MONTMORT (madame de), cache Mademoiselle chez elle, II, 200-202.

MONTMOUTH, fils du roi d'Angleterre, Charles II, vient en France, IV, 62; il est cause de la rupture entre Monsieur et Madame, 66; il vient en France pour négocier la paix, 327; mouvements qu'il excite en Angleterre, 528.

MONTPENSIER (MM. de), enterrés à la Sainte-Chapelle de Champigny, II, 22; piété avec laquelle Mademoiselle y prie pour ses prédécesseurs, *ibid.*

MONTPENSIER (François de Bourbon, duc de); cité, II, 310.

MONTPENSIER (Monsieur de), souvenir de ses bienfaits resté dans la mémoire des habitants de Champigny, I, 22; cité, II, 186, 432.

MONTPENSIER (mademoiselle de), pourquoi elle se décide à écrire ses mémoires, I, 1-2, commencement des malheurs de sa maison, 2; mort de sa mère, Marie de Bourbon, 2; biens considérables qu'elle lui laissa, 3; grand

équipage de mademoiselle de Montpensier, *ibid.*; elle a pour gouvernante madame de Saint-Georges, *ibid*; elle est logée aux Tuileries, 4; elle est aimée de sa grand'mère, Marie de Médicis, *ibid.*; mais elle en est bientôt privée, 4-5; on la nourrit dans des sentiments de vanité, 5-6; chagrin que lui cause l'éloignement de Monsieur, *ibid.*; elle est bien traitée par le roi et la reine, *ibid.*; commissaires établis pour l'administration de son bien, *ibid.*; Mademoiselle se rappelle avoir vu la cérémonie des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit faite à Fontainebleau en 1638, 7; chagrin que lui cause la dégradation des chevaliers, qui avaient suivi Monsieur, *ibid.*; elle se plaît à Fontainebleau, et dans les fêtes de la cour; amies particulières de mademoiselle de Montpensier, 8-9; haine qu'elle ressent contre le cardinal de Richelieu, 9-10; elle prend en affection Marguerite de Lorraine, que Monsieur avait épousée pendant son exil, *ibid.*; elle va au-devant de son père jusqu'à Limours et le reconnaît immédiatement, quoiqu'elle n'eût que quatre ou cinq ans à son départ de France, 10; ballet de petites filles, où figure Mademoiselle, 11; chagrin que lui cause la mort de Puylaurens, favori de Monsieur, 12; soins assidus que lui rend le comte de Soissons (Louis de Bourbon), 13; elle demande au roi la permission d'aller rejoindre son père à Blois, *ibidem*; elle va d'abord prendre congé du roi à Chantilly, *ibid.*; voyage de Mademoiselle, 14; elle va à Monglat, de là à Jouarre, puis à Chantilly, 15; elle assiste aux entretiens particuliers de la reine et de madame de Saint Georges, *ibid.*; elle en garde fidèlement le secret, 15-16; elle va à Blois, 17; Monsieur vient à sa rencontre jusqu'à Chambord, *ibid.*; elle est saluée par le corps de ville de Blois, 18; ses plaisirs auxquels prend part son père, *ibid.*; elle reçoit la visite de M. de Vendôme et de ses enfants, *ibid.*; de la comtesse de Béthune, *ibid.*; elle va à Selles, où elle est bien accueillie par le comte et la comtesse de Béthune, 19, elle a un peu de fièvre, 20; va à Tours et à la Bourdaisière, *ibid.*; Monsieur lui présente Louison Roger, *ibid.*; Mademoiselle déclare qu'elle ne veut la voir que si elle est sage, 21; divertissements que Mademoiselle trouve à Tours comme à Blois, *ibid.*; elle va à Champigny, terre que lui avait enlevée le cardinal Richelieu, 22; visite la Sainte-Chapelle, où étaient enterrés MM. de Montpensier, et y prie avec ferveur, 22-23; elle va à Richelieu, 23-24; magnificence de ce château, 24-25: elle est y reçue par madame d'Aiguillon, 26; étonnement que lui cause la conduite de madame du Vigean à l'égard de son mari, 26-27; elle va à Chavigny, puis à Fontevrault, *ibid.*; ennui que lui causent les façons de madame du Vigean et de madame d'Aiguillon, 28; elle est accueillie avec empressement par l'abbesse de Fontevrault, Jeanne-Baptiste de Bourbon, *ibid*; amitiés dont elle est accablée pas toute la communauté, *ibid.*; elle y voit deux folles, 29; elle va à Saumur, puis à Notre-Dame des Ardillières, où elle assiste à la chasse du cerf, 30; elle retourne à Tours, 31; passe par Chenonceau, qui appartenait à la maison de Vendôme, *ibid.*; elle revient à Blois,

31; accompagne Monsieur à Amboise, 32; verse des larmes en se séparant de lui, 33; va à Paris, en passant par La Motte où elle fait mauvaise chère, 35; arrivée de Mademoiselle à Paris; elle va sur-le-champ saluer Leurs Majestés à Saint-Germain, 36; elle passe l'hiver à Paris et va aux assemblées de la comtesse de Soissons, à l'hôtel de Brissac, 36-37; s'y lie avec mademoiselle de Longueville; elles se moquent de tout le monde, et leurs gouvernantes sont obligées de les séparer, *ibid.*; Mademoiselle va à Saint-Germain pendant la grossesse de la reine, 38; joie qu'elle en témoigne; aspect de la cour à cette époque, 39-41; joie que lui cause la naissance de Louis XIV, qu'elle appelle *son petit mari*, 42; son chagrin lorsqu'elle est renvoyée de la cour, *ibid.*; réprimande que lui fait le cardinal de Richelieu, *ibid.*; rivalité des hôtels de Créqui et de Ventadour, 44; part qu'y prend Mademoiselle, 44-45; son aversion pour le duc d'Enghien, 45; douleur que lui cause la mort du comte de Soissons, 46; et celle de Cinq-Mars et de de Thou, 54; son deuil rigoureux pour la mort de Marie de Médicis, 55; tente inutilement d'inspirer à Louis XIII des dispositions plus favorables à Monsieur, 58; chagrin que lui cause la mort du cardinal-infant, et pourquoi, 62; se plaint de l'abbé de La Rivière, 63; chagrin que lui cause la mort de madame de Saint-Georges, 64; habite l'hôtel de Guise, 65-66; puis le couvent des carmélites de Saint-Denis, 66; son père lui donne pour gouvernante la comtesse de Fiesque, avec laquelle elle ne peut s'entendre, 67, 70; son affection pour madame et mademoiselle de Guise, ainsi que pour madame et mademoiselle d'Épernon, 70-72; va souvent au Louvre jouer avec le duc d'Anjou, 75; mauvais offices que lui rend l'abbé de La Rivière auprès de Monsieur, 87; elle va au-devant de Madame, 88; son affection pour elle, 89; joie que lui cause la prise de Gravelines par Monsieur, 94; son aversion pour le duc d'Enghien, 95; sa rupture avec mesdemoiselles de Saint-Mégrin et de Neuillant, 97; et avec mademoiselle de Longueville, 97-98; leurrée par Mazarin du projet d'épouser le roi d'Espagne, 100; son assiduité auprès de la reine d'Angleterre, 102; avertit madame et mademoiselle d'Épernon des intrigues de Montrésor et de mademoiselle de Guise, 116-117; va à Chantilly et à Liancourt, 118; elle parle à Mazarin en faveur de Montrésor, 118-119; projet de mariage dont l'abbé de La Rivière l'entretient, 120; elle suit la cour en Normandie, 121; refuse d'assister au mariage de la princesse Marie de Gonzague-Nevers avec le roi de Pologne, 132; mécontentement de la reine et de Monsieur, *ibid.*; s'efforce vainement d'empêcher mademoiselle d'Épernon de se faire carmélite, 134-135; galanterie du prince de Galles pour Mademoiselle; 137-138; magnificence et orgueil de cette princesse, 138-139; elle veut épouser l'empereur, 139-140; et dédaigne le prince de Galles, 140; son père cherche vainement à la détourner du projet d'épouser l'empereur, 142-143; accès de dévotion de Mademoiselle, 145-146; elle veut se faire religieuse et en parle à Monsieur, 146-147; elle renonce à ce projet, 147; réforme dans sa manière de vivre, 153; son dépit

d'avoir été trompée par Mazarin, 158-159; projet formé par Saujon pour la marier avec l'archiduc Léopold, 160; arrestation et interrogatoire de Saujon, 161-164; reproches que lui adressent la reine et Monsieur, 166-168; réponse de Mademoiselle, 168-169; chagrin et maladie que lui cause cette scène, 169-170; nombreuses visites qu'elle reçoit, 171; elle visite Monsieur et Madame, 172; puis la reine, 173; voyage de Mademoiselle, 174-175; chagrin que lui causent les succès de M. le Prince, 175; elle revient à Paris, 176; elle sollicite la liberté de Saujon, *ibid.*; elle apprend que l'on fait des barricades, *ibid.*; le peuple laisse passer sa voiture, 177; elle va au Palais-Royal, *ibidem*; s'amuse à voir les barricades, 178; va à Ruel, 183; douleur qu'elle ressent en apprenant que mademoiselle d'Epernon s'est faite carmélite, 185-186; elle la visite au couvent du faubourg Saint-Jacques, 186-187; reçoit l'ordre de quitter Paris, 195; elle obéit immédiatement, 197; détresse de la cour et en particulier de Mademoiselle à Saint-Germain, 198; elle y couche dans une chambre dorée, sans vitres ni fenêtres, 199; son étonnement en voyant sa chambre remplie de gens à coliets de buffle, *ibid.*; elle conserve sa gaieté, et finit par recevoir ses équipages, 200; elle se rapproche de la cour par haine contre madame la Princesse, 201; page de Mademoiselle envoyé par elle à Paris; il est bien accueilli, et on lui permet d'emmener un chariot rempli de bardes et meubles pour cette princesse, 204-205; Mademoiselle n'aime pas les longues prières, 208; elle voit souvent la princesse de Carignan, *ibid.*; Mademoiselle va à Paris aussitôt après la signature de la paix de Ruel, 209; elle visite la reine d'Angleterre à l'occasion de la mort de son mari, 209-211; nombreuses visites qu'elle reçoit, 211; ses promenades au Cours, *ibid.*; elle retourne à Saint-Germain, 212; puis revient à Paris, *ibid.*; voit mademoiselle de Chevreuse à Montmartre, 213; sérénade que lui donne le duc de Beaufort, 215-216; elle retourne à Saint-Germain, 216; pressée d'épouser le roi d'Angleterre, elle s'en remet à la décision de son père, 217, 219; nouvelles instances de milord Germin, 220; Mademoiselle allègue la différence de religion, 220-221; prend la résolution de ne pas épouser le roi d'Angleterre, 214; la reine et Mazarin promettent de s'occuper de la marier à l'empereur, 228; elle va prendre congé du roi d'Angleterre, 232; visite l'abbaye de Poissy, 233-234; a la petite vérole, 235; elle excite Monsieur à faire arrêter le prince de Condé, 238; joie que lui cause l'arrestation des princes, 239; accompagne la cour en Normandie, où l'on reste quinze jours, 244; ne veut pas accompagner la cour en Bourgogne, 245-246; ni en Guienne, 251; joie que lui cause la naissance d'un fils de Monsieur, 255; défend la conduite de Monsieur, 263; désire vivement la conclusion de la paix, 264-265; se plaint de Mazarin, 268, 270; loge à Bordeaux chez madame de Pontac, 273; nombreuses visites qu'elle reçoit, 275, 277; plaintes de Mazarin contre elle, 279; nature de ses mémoires, 285; voit avec plaisir Gaston d'Orléans se déclarer

contre Mazarin, 291-292; surmonte sa haine contre M. le Prince, 292; démarches de madame de Fouqueroilles et de Servien auprès de Mademoiselle, 292-293; sa conversation avec la reine, 293-294; assiste à une séance du parlement, 295-296; fait arrêter, au moment où Mazarin quitte Paris, Roncherolles et d'Estrades, qui sont bientôt relâchés, 298-300; elle-même est arrêtée par des troupes qui craignaient que le roi ne s'échappât de Paris, 300; sa conversation avec M. le Prince, 303-304; se réconcilie avec madame de Longueville, 306; bruits de mariage entre elle et le prince de Condé, dont la femme était dangereusement malade, 308; elle va à Limours, 309; madame de Choisy lui promet de la faire reine de France, 314; promenades de Mademoiselle avec le roi, 315; visites que lui fait le roi d'Angleterre, 321-322; conversation secrète avec la princesse palatine, 323; Mademoiselle affecte du zèle pour la cause royale, 323-324; la reine d'Angleterre lui parle de projets de mariage avec son fils, 324-326; Mademoiselle refuse de donner de l'argent à la princesse palatine, 330; rompt avec elle, 335; lettre qu'elle reçoit du prince de Condé, 338; fête qu'elle donne au baron de Clinchamp, 341; reçoit avec joie l'ordre d'aller à Orléans, 347; les partisans de Condé lui promettent de la faire reine de France, 348; elle prend congé de Monsieur, 349-350; part pour Orléans, 350; son voyage, 350-352; assiste au conseil des chefs de l'armée, 352; donne l'ordre aux ducs de Beaufort et de Nemours de faire diriger leurs troupes vers Orléans, 355; continue sa marche, 356; arrive à la porte Bannier, 358; fait rompre la porte Brûlée et pénètre ainsi dans Orléans, 361-362; est portée en triomphe, 362-363; Mademoiselle se rend maîtresse d'Orléans, 364.

Elle empêche le garde des sceaux d'entrer dans Orléans, II, 2; elle va à l'hôtel-de-ville, 3; discours qu'elle y prononce, 4-5; elle va trouver les ducs de Beaufort et de Nemours dans un faubourg d'Orléans, 10; elle y tient un conseil de guerre, 11 et suiv.; querelle des ducs de Beaufort et de Nemours, 13-14; Mademoiselle rentre dans Orléans, 15; rétablit l'ordre aux environs, 17, respecte l'argent du roi, 18; envoie complimenter M. le Prince, 27; veut contraindre les bourgeois d'Orléans à recevoir M. le Prince, 30; elle triomphe de leur résistance, 31-32; ne peut faire enregistrer au présidial d'Orléans le plein pouvoir que lui avait envoyé Monsieur, 32, 35; reçoit la nouvelle du combat de Bleneau, sans en connaître le résultat, 37-38; elle l'apprend par une lettre de M. le Prince, 38-39; fait arrêter l'abbé de Guron et Le Ralle, 42; rend la liberté à ce dernier, 43; fait saisir les lettres qui passaient par Orléans, 44; quitte Orléans, 47; honneurs qui lui sont rendus par l'armée des princes, 47-48; passe-port qu'elle reçoit de Turenne, 49; tient un conseil de guerre, à la suite duquel on décide qu'on ne livrera pas bataille, 51; le prince de Condé et plusieurs autres princes viennent à sa rencontre, 53-54; elle va visiter Monsieur, 55; puis Madame, *ibid.*; va se promener au Cours, où elle est accueillie avec enthousiasme, 56; sa tristesse en apprenant la dé-

faite de l'armée des princes à Étampes, 59; relations de Mademoiselle avec les officiers suisses, 65; cause de la confiance qu'elle leur inspire, 66; elle est considérée comme la reine de Paris, 67; Monsieur a peu de confiance en elle, 68; conduite du duc de Lorraine avec Mademoiselle, 74-75; elle va visiter l'armée de ce prince, 78-79; maltraite Madame à cause de la retraite de son frère, 81; se plaint du roi et de la reine d'Angleterre, 83; s'indigne contre les princes qui négocient avec la cour, 88-89; presse vainement Monsieur de secourir le prince de Condé, 91-92; va à l'Hôtel-de-Ville, 92, 93; elle arrache au gouverneur et au prévôt des marchands l'ordre de recevoir dans Paris l'armée des princes, 96; triste spectacle que présentent les blessés de l'armée des princes, 97-98; elle parcourt la rue Saint-Antoine et reçoit M. le Prince, 99-100; elle sauve l'armée des princes, 101, 109; fait pointer et tirer les canons de la Bastille contre l'armée royale, 109, 111; propose d'aller apaiser les troubles de l'Hôtel-de-Ville, 121; revient au Luxembourg, 123; se dirige de nouveau vers l'Hôtel-de-Ville, *ibid.*; sauve le prévôt des marchands, 126; sollicite en faveur du duc de Rohan, 140-142; lève un régiment de cavalerie, 142; chagrin que lui cause la mort de son frère, le duc de Valois, 145; discussion de Mademoiselle avec M. le Prince à l'occasion de Hollac, 147-148; elle écrit au duc de Lorraine pour le faire revenir en France, 156; visite ses compagnies, 157; va visiter l'armée du duc de Lorraine, 164; dames qu'elle y mène avec elle, 164, 165; accueil qu'elle reçoit, 166, 167; donne le mot d'ordre à l'armée, 169; revient à Paris, 170; propose de s'opposer au mouvement en faveur de la cour, appelé *sédition du papier*, 179; négociations de Mademoiselle avec le maréchal d'Hocquincourt, 183-184; proposition relative à Brisach, 185, 187; le duc de Lorraine veut la marier, 189-190; le duc de Lorraine et M. le Prince prennent congé de Mademoiselle, 191-192; regret qu'elle éprouve de leur départ, 192; reçoit ordre du roi de sortir des Tuileries, 192-193; ne sait où se loger, 193-194; va coucher chez la comtesse de Fiesque la jeune, 195; sa discussion avec son père, 196-197; elle se tient cachée chez madame de Montmort, 200, 203; sort de Paris, 208; sa conversation avec un jacobin, 210, 213; elle arrive à Pont chez madame Bouthillier, qui l'accueille avec joie, 213; elle s'y tient cachée sous le nom de madame Dupré, 214; reçoit un envoyé du prince de Condé, 218, 223; va à Saint-Fargeau, 225, 227; se retire à Dannery, 228-229; revient à Saint-Fargeau, 229; demande à Monsieur la permission de l'aller visiter à Blois, 238; elle y va, 239; puis à Chambord, 240; à Orléans, 241; revient à Saint-Fargeau, 242; embellissements qu'elle y fait, 243; fait imprimer secrètement la *vie de madame de Fouquerolles*, et une lettre du *royaume de la Lune*, par madame de Frontenac, 243-244; sa correspondance avec M. le Prince, avec Hollac et d'Escars, 244, 245; conseils qu'elle donne à madame de Frontenac, 246-247; commence ses mémoires, 248; vient voir Monsieur et Madame à Orléans, 249; refuse les pro-

positions qui lui sont faites pour un mariage avec le duc de Neubourg, *ibid.*; fait préparer une salle de spectacle à Saint-Fargeau, 250; jeux d'exercice, *ibid.*; s'occupe de ses comptes de tutelle, 250-251; des détails de sa maison, 251; découvre les fraudes de ses gens, 251-252; maltraite à tort Préfontaine, 252; cabale formée contre ce dernier, 252-253; Mademoiselle y résiste, 253-254; elle demande des arbitres pour son compte de tutelle, 255; lettre de Condé à Mademoiselle interceptée, 255-256; on veut la priver de l'administration de son bien, *ibid.*; on détourne Mademoiselle d'aller à Blois, 257; elle refuse d'y aller, 258; son entrevue avec le père Jean-François, envoyé par le duc de Neubourg pour négocier son mariage avec elle, 263-264; elle resiste aux insinuations de la comtesse d'Alet, 269, 271; ne veut pas se rendre à Blois, 272; finit par s'y décider, 273; est bien accueillie par Monsieur et Madame, 274; va en Touraine, 274-275; visite Champigny, 277; apprend avec peine que la paix de Bordeaux est conclue, 278; elle continue son voyage, 279, 281; revient à Blois, 281; galerie de tableaux à Saint-Fargeau, 283; va à Pont, 287; commence à aimer les chevaux, 288; quitte Saint-Fargeau, pour quelques jours, à la mort de la comtesse de Fiesque, 290; demande madame de Bréauté pour dame d'honneur, 291; va à Orléans rejoindre Monsieur et Madame, 293; reçoit un exploit au nom de Monsieur, 294; se plaint vivement de son père, 295; choisit madame de Guise pour arbitre, 296; prend madame de Frontenac pour dame d'honneur, 297, 299; reçoit Saler envoyé de M. le Prince, 302-304, veut le présenter à Monsieur, qui refuse de le voir, 305; elle donne à son père une lettre de Condé, 306; fait travailler à Saint-Fargeau, 308; de qui lui venait ce château, 309-310; Mademoiselle mandée à Blois s'excuse d'y aller, 311; va à Pont, 312; continue ses relations avec Condé, 315-316; est affligée de la défaite de Condé, devant Arras, 322-323; va à Blois, puis à Orléans, 323; se plaint de la comtesse de Fiesque, 329; discussion entre Monsieur et Mademoiselle pour les comptes de tutelle, 331-332; cabale que forment contre Mademoiselle, les comtesses de Fiesque et de Frontenac, 336; chagrin qu'en éprouve Mademoiselle, 337; elle forme le projet de se retirer aux Carmélites, 339; signe la transaction apportée par madame de Guise sans la voir, 344; se plaint ensuite de cette transaction, 345; la déclare nulle à cause d'une erreur de calcul, 348; ce qu'elle en dit à madame de Guise, 349; elle tombe de cheval en retournant à Saint-Fargeau et se blesse, 353; gagne son procès contre le duc de Richelieu et rentre en possession de Champigny, 359; Monsieur veut la forcer de renvoyer Nau, 360, 362; chagrin qu'elle en éprouve, 362; on veut aussi lui enlever Préfontaine, 363; elle prend la résolution de résister, *ibid.*; Préfontaine l'en détourne, 364; vie qu'elle mène à Saint-Fargeau, 365; état de ses affaires, 368; va à Lésigny, 371; consulte d'habiles médecins pour ses maux de gorge, 372; écrit à M. le Prince, 374; se plaint au comte de Béthune de mesdames de Fiesque et de Frontenac, 375; promet de re-

noncer à tout commerce avec M. le Prince, 376; va à Fontainebleau, 381; perd sa grand'mère, madame de Guise, *ibid.*; est déshéritée par elle, 382; envoie le chevalier de Charny à l'académie, 384; protestation de Mademoiselle contre tout ce qu'on pourrait l'obliger à faire par force contre ses intérêts, 386; ses différends avec Monsieur sont renvoyés au conseil du roi, 391; se plaint de son père au duc de Beaufort et au comte de Béthune, 394-395; ses actes comme souveraine de Dombes, 398-399; Mademoiselle est blessée d'une lettre écrite par Monsieur à M. de Choisy, 407; elle y répond dans une lettre au comte de Béthune, 408, 414; songe à la possibilité d'un mariage avec le duc de Savoie, 416-417; s'attache à mademoiselle de Vandy, 420; découvre les intrigues de la comtesse de Fiesque, 422-423; reproches qu'elle adresse à mademoiselle d'Aumale-d'Haucourt, 424-425; reçoit le duc de Candale à Saint-Fargeau, 425; se décide à aller à Forges, 427; en demande la permission à Monsieur. *ibid.*; voyage de Mademoiselle, 428; elle s'arrête à Essone, 430, 432; puis à Chilly, 432, 439, elle continue son voyage jusqu'à Forges, 439, 446; vie qu'elle y mène, 448, 452; quitte Forges, 453; voit le chancelier à Saint-Cloud, 454-455; visite la reine de Suède à Chilly, 457, 462; va à Pont, 464; guerre domestique chez Mademoiselle, 466; elle s'arrête aux Marais, 467; va à Jouarre, 468; puis à Nanteuil, 469; à Meaux, 471: revient à Jouarre, où elle tombe malade, 472-473; son mécontentement en apprenant l'arrestation de Hollac, 473; va à Monglat, *ibid.*; se plaint vivement de l'arrestation de Hollac, 473-474; revient à Saint-Fargeau, 475; reçoit un arrêt du conseil qui confirme la transaction de madame de Guise, 488.

Effort que fait sur elle Mademoiselle pour supporter l'insolence de la comtesse de Fiesque, III, 4; colère que lui inspire une lettre de cette dame; 11; elle écrit à trente-cinq juges, 25; inquiétude que lui cause le procès de Champigny, 26, 29; joie qu'elle ressent du gain de ce procès, 30; se rend à Fontainebleau sur l'invitation du comte de Béthune, 39; lui donne une procuration pour terminer ses différends avec Monsieur, 42; chagrin qu'elle éprouve, *ibid.*; elle va à Juvisy, 44; affecte de la joie de son accommodement avec Monsieur pour affliger les comtesses de Fiesque et de Frontenac, 46; retourne à Fontainebleau, 47; elle y trouve le duc de Beaufort et le comte de Béthune chargés de terminer ses affaires avec Monsieur, *ibid.*; lettres que lui envoient Monsieur et Madame, *ibid.*; Mademoiselle se plaint vivement d'être lésée par cette transaction, 48; elle se plaint surtout que l'on n'ait rien stipulé en faveur de Nau et de Préfontaine, 48-49; elle leur parle de son aventure avec Goulas; lettre qu'on lui impute à tort; lettre de Goulas, 49, 50; elle écrit à Beloy, à M. de Beaufort et au comte de Béthune à ce sujet, 51; sa réponse à La Guérinière, qui lui parle des colères et des emportements de Monsieur, 51; elle écrit à Blois; elle sait que Son Altesse royale a gagné quelqu'un de ses gens, en qui elle a confiance; elle le dit à Colom-

bier et à l'Épinal, 52; elle séjourne deux jours à Fontainebleau, s'entretient avec M. Saint-Romain toujours attaché à M. le Prince, 53; elle retourne avec joie à Saint-Fargeau, et y reçoit M. de Candale, qui s'en allait en Catalogne, 56; pendant son séjour à Saint-Fargeau, elle chasse un valet de pied qui avait été porter à madame la comtesse de Fiesque une des lettres, qu'elle écrivait à M. de Béthune, ainsi qu'un valet de garde-robe qui rendait compte de tout ce qu'elle faisait aux comtesses de Fiesque et de Frontenac, 57; elle ne peut faire entrer le chevalier de Charny dans les mousquetaires du roi, et le recommande au maréchal de Turenne et à M. de La Ferté, 58; elle signe sans la lire la transaction qui lui est envoyée par le comte de Béthune *ibid.*; elle se rend à Orléans, où elle trouve M. de Beaufort et le comte de Béthune, *ib.*; elle va à Blois, 59; rencontre ses sœurs venues au-devant d'elle; son saisissement en arrivant à Blois; réception de Monsieur; accueil civil de Madame; l'un et l'autre la traitent assez bien pendant son séjour à Blois; elle répond à M. de Béthune, qui l'entretient de son mariage avec M. le duc de Savoie, 60-61; ses sentiments à l'égard du mariage de sa sœur avec le roi, 62; elle donne un de ses gens à M. de Béthune chargé par Son Altesse royale d'une dépêche pour annoncer au roi sa réconciliation avec sa fille, 63; elle part pour Limours; reste un jour indisposée à Blois, 64; arrivée à Limours, elle y est rejointe par madame de Frontenac, qui lui parle de madame de Fiesque comme étant la personne du monde qui l'honore le plus; réponse assez aigre de Mademoiselle, 65; lettre de Frontenac trouvée par madame Des Marais; elle était adressée à mademoiselle de Mortemart, dont il était amoureux, *ib.*; Mademoiselle ne veut pas mener madame de Frontenac à la cour, malgré les sollicitations de madame Bouthillier, 67; sa visite à Port-Royal-des-Champs; elle en est fort satisfaite, 72-73; on lui attribue un testament par lequel elle donne tout son bien à M. le Prince, 77; son démêlé avec l'abbé Fouquet, 85 et suiv.; elle part pour se rendre à la cour, qui allait à Sedan, 97; son arrivée à Sedan, 111; ce qui se passe à son arrivée à la cour, 111 et suiv.; on lui propose plusieurs dames d'honneur, 129; elle gagne un diamant de quatre mille livres à la loterie du cardinal Mazarin, 234; elle accompagne la cour à Lyon, 285 et suiv.; séjourne à Dijon, 288; est haranguée par le premier président, 294, 295; reçoit une députation du pays de Dombes, 295, 296; va le visiter, 337 et suiv.; revient à Lyon, 343; va à Saint-Fargeau, 353; suit la cour à Saint-Jean-de-Luz, 374; se brouille avec M. de Turenne, et à quelle occasion, 378-379; compose un mémoire pour mademoiselle de Vandy, origine de l'*histoire de la princesse de Paphlagonie*, 381; proposition que lui fait le cardinal Mazarin d'épouser le roi d'Angleterre, 387; son refus et pourquoi, 387 et suiv.; son mépris pour M. de Savoie, 412; elle apprend la mort de son père, 418; combien elle fut sensible à cette perte, 418 et suiv.; on lui pro-

pose de nouveau d'épouser le roi d'Angleterre, 495; elle ne veut pas y consentir, 495-496; M. le duc de Lorraine lui fait proposer d'épouser le prince Charles, son neveu, 504; réponse qu'elle fait à cette proposition, *ib.*; promesses que lui fait le duc, 505; le maréchal de Turenne tâche de l'engager à épouser le roi de Portugal, 534; elle refuse encore ce parti, 534 et suiv.; écrit au roi à ce sujet, 539; prie le roi de ménager son mariage avec le duc de Savoie, 543; réponse de Louis XIV, 543; le roi mécontent d'elle lui donne l'ordre d'aller à Saint-Fargeau, 545; à quoi elle s'occupa dans cette solitude, 547; M. le Prince veut la marier avec son fils le duc d'Enghien, 549; elle ne veut pas y consentir, et pourquoi, 550; lettre qu'elle reçoit de M. de Turenne, qui fait de nouvelles instances pour qu'elle épouse le roi de Portugal, 555; réponse de cette princesse au maréchal, 563; elle demande au roi la permission de quitter Saint-Fargeau, 572 et suiv.; elle se rend à Vernon, et de là à Eu, 575 et suiv.; elle reçoit du roi la permission de retourner à la cour, 583; accueil qu'on lui fait, 584.

Mademoiselle commence à rechercher les occasions d'entretenir M. de Lauzun, IV, 18, 73; elle forme la résolution de se marier, et jette les yeux sur M. de Lauzun, 92; raisons qui l'engagent à faire choix de ce seigneur, 93 et suiv.; embarras où elle se trouve à cette occasion, 94, 95; entretien qu'elle a avec lui sur le mariage, 96, 97 et suiv.; elle lui déclare qu'elle veut se marier, 125; elle lui donne à deviner avec qui, 125; on veut la marier avec Monsieur, frère du roi, 159; elle refuse ce parti, 167; elle n'ose nommer à M. de Lauzun la personne qu'elle aime, 172; elle lui donne un billet dans lequel elle avait écrit, *c'est vous*, *ibid.*; réponse de M. de Lauzun à ce billet, 174; long entretien qu'elle a avec lui à ce sujet, 170 et suiv.; elle écrit au roi pour lui demander la permission de conclure ce mariage, 183 et suiv.; réponse de Louis XIV à la lettre de Mademoiselle, 185; elle parle elle-même au roi, 189 et suiv.; elle envoie faire cette demande au roi par les ducs de Créqui et de Montausier, le maréchal d'Albret et M. de Guitry, 204; le roi accorde son consentement, 204; conseil que donne M. de Montausier à Mademoiselle de hâter son mariage, 204; Monsieur et la reine s'opposent à ce mariage, 204, 205; le roi se fâche contre l'un et l'autre à ce sujet, 209; Mademoiselle porte ses plaintes au roi contre Monsieur, 211; le roi lui répond d'une manière qui la satisfait, 213; exemples qu'elle allègue pour prouver qu'elle pouvait faire ce mariage sans blesser sa gloire, note, 213, 214; Substance du contrat de mariage, 225; le roi lui donne ordre, la veille du mariage, de venir le trouver, 233; il lui déclare qu'il ne veut pas donner les mains à son mariage, et pourquoi, 233; son désespoir en apprenant cette nouvelle, 234; discours qu'elle tient à Sa Majesté à cette occasion; elle se retire tout en pleurs, 235, 236; elle reçoit la visite de M. de Lauzun qui vient la remercier de l'honneur qu'elle lui avait voulu faire, 238; belles promesses que lui fait le roi

pour la consoler, 241; elle donne son bien par contrat à M. de Lauzun, 242, 243; lettre qu'elle écrit à madame d'Épernon dans le temps de sa plus grande affliction, 244; elle commence à reparaître à la cour, 246; obtient du roi la permission de voir et d'entretenir M. de Lauzun, 247; Louis XIV écrit à tous les ambassadeurs étrangers pour leur donner part des raisons qu'il a eues de rompre ce mariage, 254; Mademoiselle prend Rollinde à son service, 265-267; se réconcilie avec madame de Longueville, 270, 271; renvoie son confesseur, 271, 272; elle est souffrante, 273, 274; le voyage de Dunkerque la guérit, 277; elle obtient la grâce de Saint-Germain-Beaupré, 278; refuse de voir le duc de Guise, 279; son entretien avec Barail, 279-280; elle détermine la reine à assister à une revue où figurait Lauzun, 280; bruits répandus de son mariage avec le duc d'York, 280, 281; sa conversation avec Colbert, ambassadeur de France en Angleterre, 281, 282; elle visite un jardin célèbre à Enghien, 282; ses entretiens avec Lauzun, 283-286; inquiétude que lui cause le voyage de Lauzun en Hollande, 289; elle accompagne la reine dans une visite à la maison du comte de Bucquoi, *ibid.*, va à Mons incognito, 291-294; y visite un couvent des filles de Sainte-Marie, 294-296; honneurs qu'elle y reçoit, 296; rend compte au roi des forces de la garnison de Mons, 297; on lui annonce le retour de Lauzun, 298; visite le roi et la reine, après la mort du duc d'Anjou, 299-300; loge à Maisons, avec la cour, 300; visite madame de Guise après la mort de son mari et est blessée de son silence, 305; son désespoir à l'arrestation de Lauzun, 308; reste à la cour, 309; pourquoi, 311; elle est souffrante, 313; sa conversation avec l'évêque de Dax, 315, 316; le jeune Artagnan lui donne des détails sur Lauzun, 318-322; elle s'entretient aussi avec Artagnan l'oncle, 323; elle est malade, 324; apprend la mort de sa belle-mère, 325; va visiter madame de Nogent, 328; accompagne le roi, 332; ses chagrins, 334, 335; accompagne la reine à Tournay, 335; en Lorraine, 337, 338; en Alsace, 339-346; ses relations avec le grand-duc de Toscane, 351; elle accompagne la reine en Bourgogne, 358; aventure singulière qui lui arrive à Beaune, 360; elle accompagne le roi et la reine à Dôle, 365; M. le Duc lui propose de lui vendre le Luxembourg, 372; elle s'y refuse, 374; elle écrit au roi en faveur de Lauzun, 380; elle reprend ses Mémoires après une longue interruption, 386; madame de Longueville lui fait proposer d'épouser son fils, 398; sa réponse à cette proposition, 398; elle fait bâtir un hôpital à Eu, 400; elle prend la résolution de faire le duc du Maine son héritier, à quelles conditions, 424; elle en fait faire la proposition à madame de Montespan, 421, 422; elle fait en faveur de ce prince une donation de la souveraineté de Dombes et un contrat de vente du comté d'Eu, 426; elle achète une maison près de Paris, à Choisy, 428; donation qu'elle fait à Lauzun, 451, 452; le roi la prie de déclarer la donation qu'elle a faite en faveur du duc du Maine, 452; elle chasse Lauzun de sa présence, 509, 510; fait man-

quer le mariage du duc du Maine avec mademoiselle de Bourbon, 524, 525; remercie le roi de s'être opposé à ce que madame de Guise vendît, malgré elle, une partie du Luxembourg, 533-535.

MONTPEZAT (le marquis de), gouverneur d'Arras, IV, 57.

MONTRÉSOR, sa fourberie pour rompre les projets de mariage du chevalier de Guise avec mademoiselle d'Épernon, I, 115, 116; cité, 118, 119; s'unit avec le parti de Mazarin contre Condé, 310; sa familiarité avec mademoiselle de Guise, II, 443.

MONTREVEL (comte de), lieutenant de roi en Bresse, III, 33; son démêlé avec le duc d'Épernon, *ibid.*

MONTREVEL (chevalier de), fils du précédent, envoie provoquer le duc de Candale, III, 33; l'attaque et est tué, 34, 35.

MORANGÉ, défend Pont-sur-Yonne, I, 334.

MOREAU, premier valet de la garde-robe du roi, IV, 275.

MORESAN (madame de La), sœur de madame Du Frénoy, IV, 391; paroles qu'elles adresse à madame de Nogent, 392.

MORET (comte de), frère naturel de Gaston d'Orléans; cité, I, 34; blessé à Valenciennes, II, 426.

MORTEMART (Gabrielle de); citée, II, 170. — Voy. THIANGES (madame de).

MOTHE-HOUDANCOURT (maréchal de La), reçoit la reine de Suède et la cour dans sa maison du Fayel, II, 477; magnificence de cette maison, *ibid.*

MOTHE-HOUDANCOURT (madame la maréchale de La), son éloge, II, 477; succède à madame de Montausier comme gouvernante du Dauphin, IV, 3; citée, 331.

MOTHE-HOUDANCOURT (mademoiselle de La), excite la jalousie de la reine, III, 540-541; refuse les présents du roi, parce qu'il ne voulait pas quitter La Vallière, *ibid.*

MOTTE-ARGENCOURT (mademoiselle de La), amour qu'elle inspire au roi, III, 195, 196; se retire aux filles de Sainte-Marie de Chaillot, IV, 357; amie de mademoiselle de La Vallière, 396.

MOTTE (chevalier de La), cornette des chevau-légers de Mademoiselle, II, 157.

MOTTE (La), exempt des gardes du corps, IV, 329.

MOTTE (la), en Sologne; mauvaise chère qu'y fait Mademoiselle, I, 85.

MOTTEVILLE (madame de), entretiens qu'elle a avec mademoiselle de Montpensier, III, 452, 453; lettres qu'elles s'écrivent sur la vie solitaire, 453, 454.

MOUSSAYE (marquis de La); cité, I, 149.

N

NANTES (mademoiselle de), fille de Louis XIV et de madame de Montespan, IV, 358 et 393; sa naissance, *ibid.*; elle est légitimée, 358; M. le Prince pense à la marier à M. le Duc, 525; ce mariage a lieu, 526.

NANTEUIL (Marie de); citée, II, 310.

NANTOUILLET (marquis de), tué au

combat de la porte Saint-Antoine, II, 114.

NASSAU (Guill. de).—Voy. ORANGE (prince d').

NAU, un des hommes d'affaires de Mademoiselle, II, 342; fait connaître à Mademoiselle la mauvaise foi avec laquelle avait été faite la transaction pour les comptes de tutelle, 356; est accusé par Goulas, 360; son caractère, 361; son seul tort était de ne pas plaire à Goulas, 370; achète une charge, 376; est menacé d'une lettre de cachet, III, 23; aime qu'on lui offre *ibid.*; se décide à rester à Paris, 24.

NAVAILLES (duc de), est disgracié, IV, 2. — Voy. Appendice I du même volume, p. 557.

NAVAILLES (duchesse de), sa disgrâce, IV, 2; ses qualités, *ibid.*

NEMOURS (duc de), Charles-Amédée de Savoie; son mariage avec mademoiselle de Vendôme, I, 76; blessé, 125; reçoit une lettre de Beaufort, 205-206; son amour pour madame de Châtillon, 206; tente de délivrer le prince de Condé, 271; accompagne madame de Longueville à Bordeaux, 318; adorateur de madame de Châtillon, 324; va chercher en Flandres des auxiliaires pour l'armée des princes, 336; les amène en France, 338; fait à Mademoiselle des protestations de service, 349; est un des chefs de l'armée des princes, 352-353; reçoit de Mademoiselle l'ordre de faire marcher son armée vers Orléans, 355; assiste au conseil de guerre tenu dans un faubourg d'Orléans, II, 11; sa querelle avec le duc de Beaufort, 13; son emportement, *ibid.*; obéit avec peine à Mademoiselle qui lui ordonne de se réconcilier avec Beaufort, 14; est blessé au combat de Bleneau, 37-39; sa conversation avec Mademoiselle, 56, 57; négocie avec la cour, 85; est blessé au combat de la porte Saint-Antoine, 98; se querelle avec le duc de Beaufort, 129; provoque le duc de Beaufort qui le tue, 133; caractère du duc de Nemours, 135, 136.

NEMOURS (duc de), Henri de Savoie, frère cadet du précédent, appelé d'abord *M. de Reims*, II, 132; il épouse mademoiselle de Longueville, III, 94-95.

NEMOURS (duchesse de), Élisabeth de Vendôme; citée, I, 87; veut faire épouser mademoiselle de Longueville au duc de Beaufort, son frère, 215; veut accompagner son mari à Orléans, 349; vient rejoindre son mari blessé, II, 40; mène Mademoiselle au Cours dans son carrosse, 56; son inquiétude au moment du combat de la porte Saint-Antoine, 91; accompagne Mademoiselle à l'Hôtel-de-Ville, 92-95; va rejoindre son mari blessé, 98; désespoir de madame de Nemours à la nouvelle de la mort de son mari, 132; mène ses filles en Savoie, III, 581, 582.

NEMOURS (mesdemoiselles de); l'aînée épouse le duc de Savoie, IV, 35, et la seconde le roi de Portugal, 36.

NERLIEU. — Voy. NOIRLIEU.

NESMOND (président de), vient à Orléans, II, 19, 20; cité, 27; Mademoiselle lui écrit à l'occasion du procès de Champigny, III, 29.

NEUBOURG (duc de); proposition de mariage faite de sa part à Mademoiselle, II, 249; lettre qu'il écrit à Mademoiselle, 260-261.

NEUILLANT (mademoiselle de), fille d'honneur de la reine, son caractère, I, 75; amie de Mademoiselle, 90, 95, 97, mariée au ma-

réchal de Navailles. — Voy. Navailles (madame de).
Neuville (M. de); cité, II, 269.
Neuville (mademoiselle de), I, 175, plus tard madame de Frontenac. — Voyez Frontenac (madame de).
Neuvillette (madame de La), gouvernante de la princesse Marguerite de Lorraine, I, 34.
Nevers (duc de), de la maison de Gonzague; cité, I, 129.
Nevers (duc de), Philippe-Julien-Mazarini-Mancini, épouse mademoiselle de Thianges, IV, 201.
Nicolaï (madame de); elle est conduite chez le président de Champlâtreux, II, 463.
Nicolaï (mademoiselle de); son mariage avec Vardes, II, 463.
Noailles (comte de) conduit Laure Martinozzi à Modène, II, 401.
Noailles (comtesse de), conduit Laure Martinozzi à Modène, II, 401; se trouve à Forges avec Mademoiselle, 441; questionne Mademoiselle sur Lauzun, IV, 249.
Noé (marquis de), enseigne du régiment de Mademoiselle, II, 144.
Nogent (marquis de), est tué au passage du Rhin, IV, 327; comment il s'était conduit envers sa femme, 385.
Nogent (marquise de), sœur de Lauzun, IV, 136; déclaration que lui fait Mademoiselle, 143; citée, 274, 291, 301, 303; sa douleur à l'arrestation de Lauzun, 308; tombe malade, 317; son désespoir à la nouvelle de la mort de son mari, 328; perte qu'elle éprouve par la vente de la charge de son mari, 334; Mademoiselle découvre qu'elle était la plus grande comédienne du monde, 385; opinion de Lauzun sur sa sœur, 386.
Noirlieu (marquis) tué au combat de Juvisy, I, 205.
Noirmoutier (marquis de); cité, II, 472.
Nôtre (Le), conseil qu'il donne à Mademoiselle pour sa maison de Choisy, IV, 428.
Noyers (de), secrétaire d'État, annonce au cardinal de Richelieu la mort du comte de Soissons, I, 48; est un des ministres reconnus par la déclaration de Louis XIII, 59; demande et obtient son congé, 60; cité, II, 194.
Nyert, premier valet de chambre du roi, IV, 275.

O

Olonne (madame d') va avec Mademoiselle visiter l'armée du duc de Lorraine, II, 79; sa beauté commence à faire du bruit, 430; citée, III, 214.
Oppède, premier président du parlement de Provence, se fait haïr et pourquoi, III, 403; sa puissance dans cette province, 403, 404.
Orange (prince d'), capitaine général ou Stathouder des Hollandais, I, 123; son caractère, *ibid.* épouse une des filles de Charles I, 124.
Orange (princesse d'), Marie d'Angleterre, I, 124; vient à Paris, II, 385; visite Mademoiselle à Chilly, 434; amitié qu'elle lui témoigne, 435.

Orléans (duc d'), frère de Louis XIII. — Voy. Monsieur.
Orléans (duc d'), frère de Louis XIV. — Voy. Anjou (duc).
Orléans (abbé d'), fils aîné du duc de Longueville, désigné d'abord sous le nom de comte de Dunois, III, 424.
Orléans (mademoiselle d'), Marguerite-Louise, sœur de mademoiselle de Montpensier; sa naissance, I, 108; citée, 182; citée, II, 45; elle est aimée du prince Charles de Lorraine, III, 510; elle hait sa gouvernante madame de Langeron, *ibid*; elle épouse le duc de Toscane, et prend le titre de grande-duchesse, 512; sa lettre au grand-duc, IV, 353, 354; elle quitte son mari et vient en France, 376; détails sur cette princesse, 520-523.
Oublieurs, nom donné à ceux qui allaient en cachette du Palais-Royal au palais d'Orléans, et pourquoi, I, 189, note.
Ouches (M. des), capitaine de la garde suisse de Gaston d'Orléans, I, 300-301; cité, II, 252, 254.
Outrelaise (mademoiselle d'), de Normandie; madame de Fiesque veut l'amener à Saint-Fargeau, II, 246; Mademoiselle s'y oppose, *ibidem*.

P

Paille, signe de ralliement des frondeurs, II, 117.
Pajot (Marianne), fille de l'apothicaire de mademoiselle de Montpensier, III, 497; le duc de Lorraine en devient amoureux, *ibid.*; veut l'épouser, 530-531; elle est enlevée et emprisonnée par ordre du roi, 531.
Palais-Cardinal, cité, I, 50, 58.
Palatine (princesse), Anne de Gonzague. — Voy. Princesse Palatine.
Palatine (princesse), Charlotte-Élisabeth de Bavière. — Voy. Madame.
Palue (La); ses manières étranges, IV, 303.
Paluau, visite Mademoiselle à Bordeaux, I, 277.
Paphlagonie (princesse de), nom donné à mademoiselle de Vandy, par mademoiselle de Scudéry, III, 380.
Papier (sédition du), mouvement contre les Frondeurs, II, 178, 179.
Paquier, bedeau de Saint-Jacques la Boucherie, II, 124.
Parme (duc de) recherche et épouse la princesse Marguerite de Savoie, III, 451; en quoi consistait son mérite, 452.
Particelli. — Voy. Thoré (président de).
Pastranne (duc de), ambassadeur d'Espagne en France, IV, 404; ses discours imprudents contribuent aux malheurs de la reine d'Espagne, Marie-Louise d'Orléans, *ibid.*
Patris, capitaine de Limoura, III, 64.
Paul (comte de Saint-). — Voy. Longueville (duc de).
Péguilin. — Voy. Lauzun.
Pelletier (Claude le), conseiller d'Etat, obtient la charge de contrôleur général, vacante à la mort de Colbert, IV, 503.

PERCY (milord), envoyé en France par Charles II, I, 217;
PÉRÉFIXE (Hardouin de), archevêque de Paris, sa mort, IV, 258.
PERROT (président), dévoué au prince de Condé, I, 237.
PERTUIS (de), ami de Lauzun; cité, IV, 266, 283.
PETIT-PIED, avocat, III, 28.
PHALSBOURG (madame de), citée, I, 33; devient la princesse de Lixein. — V. LIXEIN (princesse de).
PHILIPPA, favorite de la reine Marie-Thérère, devient madame de Visé, IV, 414.
PIANESSE, ou Pianessi, premier ministre de Savoie, III, 308.
PICCOLOMINI (duc d'Amalfi); cité, I, 148.
PIENNES (marquis de), gouverneur de Pignerol, IV, 330.
PIENNES (marquise de), I, 113.
PIENNES (mademoiselle de) vient avec sa mère, la comtesse de Fiesque à Saint-Fargeau, II, 247; il est question de son mariage avec le marquis de Guerchy, 287; présent que lui fait Mademoiselle à l'occasion de son mariage, 324, est aimée avant son mariage par Darrêts, écuyer de Mademoiselle, 484.
PIMENTEL, est envoyé par le roi d'Espagne à la cour de France, pour proposer la paix et le mariage de l'Infante avec Louis XIV, III, 320.
PITORE (La), ou Pitorra, folle de Don Juan, III, 364.
PLEIGO (comtesse), camérière de la reine, III, 479.
PLESSIS-BELLIÈRE. — Voy. BELLIÈRE (madame du Plessis).
PLESSIS-PRASLIN (maréchal du). — Voy. DU PLESSIS-PRASLIN.
POISSY (abbaye de); Mademoiselle la visite, I, 233-234.
PONCET, un des prétendants à la cure de Saint-Eustache, I, 92.
PONS (madame de) se fait épouser par le duc de Richelieu, I, 230, son ingratitude envers madame d'Aiguillon, II, 237, note 2.
PONS (mademoiselle de), sa galanterie, I, 109; citée, 157.
PONT (M. de); Armand le Bouthillier, II, 466.
PONTAC (madame de), sœur de M. de Thou, I, 373.
PONT-CHATEAU (comte de), de la maison de Canillac, son régiment envoyé dans le pays de Dombes, II, 399.
PONTCHATEAU (mademoiselle de), mariée à Puylaurens, I, 11.
PORDÉAC (madame de), mère de la maréchale de Roquelaure, IV, 435.
PORT-ROYAL-DES-CHAMPS (abbaye de), Mademoiselle va la visiter, III, 67; éloge de plusieurs savants qui s'y étaient retirés, 68-69; on défend d'y recevoir des écoliers, 71; vie édifiante des religieuses, 72-73.
PORTUGAL (Alphonse VI, roi de); son caractère, III, 554 et 562; épouse mademoiselle d'Aumale, IV, 36; est déposé, *ibid.*
PORTUGAL (reine de) fait déposer son mari, IV, 36, et épouse son beau-frère, *ibid.*
POUSSÉ (madame de), belle-sœur du curé de Saint-Sulpice, achète la charge de dame d'atour de Madame, IV, 6.
PRADELLES (de); cité, II, 179, 180.
PRADINE, lieutenant des gardes du duc d'Orléans, I, 350; cité, II, 11.
PRÉFONTAINE, attaché à la maison de Mademoiselle; cité, I, 300, 244; cité, II, 11, 28, 30, 31, 89, 198, 204, 205, 207, etc.; chargé de mettre au net les mémoires de Mademoiselle, 248; est satisfait de voir Mademoiselle s'oc-

enper de sa maison, 261; est maltraité par Mademoiselle, 252; cabale formée contre lui, 252-253; est accusé dans une prétendue lettre de Condé, 271; cette lettre est démentie, 272; conseil qu'il donne à Mademoiselle de prendre madame de Guise pour arbitre dans ses différends avec son père, 296; conseille à Mademoiselle de prendre madame de Frontenac pour dame d'honneur, 299; la détourne d'entrer aux Carmélites, 340-341; exploit qui lui est signifié au nom de Monsieur, 355-356; accusé par Goulas, 360; reçoit une lettre de son frère, par laquelle on lui mandait que Monsieur voulait qu'il quittât le service de Mademoiselle, 363; cité, 366, 366, 366; reproche que lui fait Mademoiselle, 370; son désintéressement, 376; menacé d'une lettre de cachet, III, 23; cité, 51; cité, 53; vient rejoindre Mademoiselle à Toulouse, 446.

Président (premier) du parlement de Rouen meurt subitement, I, 121.

Prêtre (M. Le), grand joueur, se trouve avec Mademoiselle, aux eaux de Forges, III, 262.

Prie (mademoiselle de) quitte le service de la belle-mère de Mademoiselle, III, 528; sa qualité, *ibid.*; elle se retire dans un couvent, *ibid.*; elle va à Rome avec madame de Créqui, IV, 7; entre chez Mademoiselle, *ibid.*; son mariage avec M. de Gonneville, 41.

Prince (M. le), Louis de Bourbon, prince de Condé, désigné d'abord sous le nom de duc d'Enghien (Voy. Enghien), prend le nom de M. le Prince, à la mort de son père, I, 141; va dans son gouvernement de Bourgogne et de là en Catalogne, 142; lève le siége de Lérida, 150; éloge de sa conduite, 151, 152; vainqueur à Lens, 175; se déclare en faveur de la reine et de Mazarin, 189; consent à quitter Paris, 193, 194; suspect à la cour, 201, 202; crainte qu'il inspire à Mazarin, 226; n'envoie pas savoir des nouvelles de Mademoiselle pendant sa maladie, 235; tout-puissant à la cour, 236; est arrêté, 236-239; déclaration contre lui lue au parlement, 242; transféré à Marcoussis, 261; au Havre, 286; délivré de prison, 302; arrive à Paris, 302, 303; détails qu'il donne sur sa délivrance, 304, 305; se brouille avec la cour, 307; puis avec les frondeurs, et sort de Paris, 311; demande le renvoi de Servien, Le Tellier et Lyonne, 312; revient à Paris, *ibid.*; soutient la guerre contre l'armée royale, 318; signe un traité avec Monsieur, 337; lettre qu'il adresse à Mademoiselle, 338; arrive à l'armée des princes, II, 20; lettre qu'il adresse à Mademoiselle, 21; périls qu'il avait courus, 22; éloge de M. le Prince, 22, 28; approuve les résolutions prises par Mademoiselle, 25; est vainqueur à Bleneau, 37-39; sa lettre à Mademoiselle, 38, 39; pourquoi il ne poursuit pas sa victoire, 40, 41; va à Paris, 41; vient au-devant de Mademoiselle, 53; félicite mesdames de Fiesque et de Frontenac, 54; cité, 56; sa conversation avec Mademoiselle, 57-58; prend Saint-Denis, qui est bientôt repris par l'armée royale, 62, 63; négocie avec la cour, 67; sa confiance en Mademoiselle, 68; ses relations avec madame de Châtillon, 72; il lui donne la terre de Marlou, 72, 73; se plaint de la lenteur du duc de Lorraine, 75; va visiter

l'armée de ce prince, 78; négocie avec la cour, 85; attaqué par l'armée royale envoie demander du secours à Monsieur, 90-91; état de M. le Prince après le combat du faubourg Saint-Antoine, 99-100; détails sur ce combat, 102-104; sa conversation avec Mademoiselle, 107; mépris qu'il témoigne à madame de Châtillon, 108; compliments qu'il fait à Mademoiselle, 112; donne la paille aux frondeurs comme signe de ralliement, 117; veut entraîner Monsieur à l'Hôtel de ville, 118, blâmé pour le massacre de l'Hôtel de ville, 128; chagrin que lui cause la mort du duc de Nemours, 136; sa querelle avec le comte de Rieux, 138, 139; sa discussion avec Mademoiselle à l'occasion de Hollac, 147, 148; veut punir l'indiscipline de l'armée des princes, 151; se plaint de la conduite de Monsieur, 152; on lui attribue le projet d'épouser Mademoiselle en cas de mort de sa femme, 155; accompagne Mademoiselle à l'armée du duc de Lorraine, 165; est fort ajusté contre son ordinaire, 165, 166; tombe malade, 180, 187, 188, 189; quitte Paris, 191; lettre qu'il écrit à Mademoiselle, 219; prend plusieurs places, 233; entretient une correspondance suivie avec Mademoiselle, 244, 245; prétendue lettre de M. le Prince à Mademoiselle contre Préfontaine, 271; elle se trouve fausse, 272; M. le Prince envahit la France, 285; prend Rocroy, 287; se justifie d'avoir pris part à l'arrestation du duc de Lorraine, 301, 302; est défait à Arras, 322; son succès à Valenciennes, 425; fait arrêter Hollac, 473; se réconcilie avec la cour, III, 408; vient à Aix et est bien accueilli par le roi, *ibid.*; s'oppose au mariage de Mademoiselle avec Lauzun, IV, 235; vient visiter Mademoiselle, 271; reçoit la cour à Chantilly, 273; aventure d'un de ses maîtres d'hôtel (Vatel), 274; sa politesse envers Lauzun, 275; est blessé au passage du Rhin, 327; gagne la bataille de Senef, 369; songe à acheter une partie du Luxembourg, 372-375; ses relations avec Lauzun, 485, 486; sa mort, 528; son éloge, *ibid.*

PRINCE (M. le), fils du précédent, son humeur inquiète, IV, 536.

PRINCESSE (madame la), Charlotte de Montmorency, mère du grand Condé.—Voy. CONDÉ (princesse de).

PRINCESSE (madame la), Claire-Clémence de Maillé-Brezé. — Voy. BREZÉ (mademoiselle de) et CONDÉ (princesse de).

PRINCESSE PALATINE (Anne de Gonzague), son influence pendant la Fronde, I, 282; ses amours avec le duc de Guise, 283; son mariage avec le prince palatin, *ibid.*; sa rupture avec le prince de Condé, 313; son influence, 317; promesses qu'elle fait à Mademoiselle, 323; part pour Poitiers, 329; ses relations avec Monsieur, frère de Louis XIV, III, 266; conte qu'en fait le maréchal Du Plessis, *ibid.*; mortification qu'elle reçoit, 477; elle marie sa seconde fille avec le duc d'Enghien (Henri-Jules de Bourbon), 577; négocie le second mariage du frère de Louis XIV, IV, 306.

PUISIEUX ou PUYSIEUX (madame de), son caractère, II, 338; citée, 369; veut marier Mademoiselle avec le duc de Longueville, IV, 104, 105.

PUYLAURENS (Antoine de Lasage, duc de), favori de Gaston d'Or-

léans, récompensé pour avoir amené Monsieur en France, I, 11; épouse mademoiselle de Pontchâteau, parente du cardinal de Richelieu, *ibid.*; est arrêté peu de temps après et enfermé à Vincennes, où il meurt, 12; quelle avait été sa conduite à l'égard de Mademoiselle, *ibid.*; comment il était devenu amoureux de madame de Phalsbourg, 33; cité, 34.

Q

Quincey (comte de), cité, II, 169.

Quinski, colonel allemand, neveu de Wallenstein, II, 47; est fait prisonnier au combat de la porte Saint-Denis, 116.

R

Rache (le comte de), épouse la sœur de mademoiselle de Milandon, IV, 66.

Rache (comtesse de), écrit à Mademoiselle, IV, 66.

Ralle (Le), arrêté avec l'abbé de Guron, II, 42; puis relâché à la prière du maréchal d'Hocquincourt, 43; cité, 64.

Rambouillet (mademoiselle de), I, 26; devient madame de Montausier.—Voy. Montausier (madame de).

Rancé (mesdemoiselles de), amies particulières de mademoiselle de Montpensier, I, 9.

Rancé (abbé de), premier aumônier de Gaston d'Orléans, III, 426; l'assiste à sa mort, *ibid.*; éloge de l'abbé de Rancé, *ibid.*; il réforme la Trappe, 426, 427; on dit à tort qu'il veut engager Mademoiselle à se faire carmélite, IV, 399, 400.

Ranche ou Ranché (Du), est fait prisonnier à Ostende, III, 248.

Ranes ou Rannes (baron de); cité, I, 97.

Rantzau, un des lieutenants généraux de Monsieur, I, 102; devient maréchal de France, 103.

Ranré (madame de) gouvernante des filles de Gaston d'Orléans et de Marguerite de Lorraine, citée, I, 230; accompagne Mademoiselle, II, 274.

Raucourt, gentilhomme Lorrain, obtient les bonnes grâces de Madame Royale, III, 52; on l'élève au-dessus de son mérite et de sa naissance, *ibid.*, on lui ôte ses biens, *ibid.*; il se retire en Suisse, *ibid.*

Regnard, conseiller au parlement de Paris, choisi pour arbitre par madame de Guise, II, 342.

Reine (la), Marie de Médicis. — Voy. Marie de Médicis.

Reine (la), Anne d'Autriche. — Voy. Anne d'Autriche.

Reine (la) Marie-Thérèse.—Voy. Marie Thérèse.

Remecourt ou Remenecourt, fille d'honneur de Madame, I, 310; se fait carmélite, *ibid.*; citée, IV, 292.

Remiremont (madame de), sœur du prince de Vaudemont; citée I, 34.

Remy (Saint-), premier maître d'hôtel de Madame (Marguerite de Lorraine), III, 496.

Remy (mademoiselle de Saint-), sœur de mademoiselle de La Vallière ; sa beauté, III, 496 ; le duc de Lorraine en devient amoureux et veut l'épouser, 579; Madame s'y oppose, *ibid.*; elle épouse M. d'Hautefeuille, 580.

Renard (Jardin de). — Voy. Jardin-Renard.

Rennebourg (marquise de), femme du gouverneur de Bruxelles, IV, 130.

Renneville, cité, II, 64.

Retz (cardinal de). — Voy. Coadjuteur.

Rhodes (M. de), grand maître des cérémonies, III, 476.

Rhodes (madame de), on la propose pour être dame d'honneur de Mademoiselle, III, 129.

Ribeaupierre (comte de), cité, IV, 340.

Richardière (M. de La), gentilhomme de Normandie, III, 555; représentations qu'il fait à Mademoiselle de la part du maréchal de Turenne, 557-559 ; détails qu'il donne à Mademoiselle sur le Portugal, 561-562.

Riche (madame), vendeuse de rubans, II, 124.

Richebourg (marquis de), cité, IV, 293.

Richelieu (cardinal de), maître absolu des affaires sous Louis XIII; conditions qu'il veut imposer pour le retour de Monsieur, I, 9; haine de mademoiselle de Montpensier contre lui, 10; fait épouser sa parente à Puylaurens, 11; qui est ensuite emprisonné à Vincennes, où il meurt, 12; force Monsieur à échanger la terre de Champigny, qui appartenait à Mademoiselle pour Bois-le-Vicomte, 22; veut faire détruire la Sainte-Chapelle de Champigny, 22-23; magnifiques constructions qu'il fait faire au château de Richelieu, 24, 25; le cardinal de Richelieu veut éloigner mademoiselle de Montpensier de la reine Anne d'Autriche, 37, 38; il force Mademoiselle de quitter Saint-Germain, 42; réprimande qu'il lui adresse, *ibid.*; place Cinq-Mars auprès de Louis XIII, 45; marie sa nièce de Brézé au duc d'Enghien, 50; revient malade du Roussillon, 56; fait chasser de la cour Troisville, Tilladet et La Salle, 57; sa mort, 58; sa puissance même après sa mort, 61.

Richelieu (duc de), entretient souvent mademoiselle de Saujon, I, 230; se laisse prendre par madame de Pons et l'épouse, *ibid.*; perd son procès contre Mademoiselle pour la terre de Champigny, II, 359; a un recours contre Monsieur par suite d'une faute commise par Goulas, 360; perd son procès contre Monsieur III, 27-30; mauvaise raison alléguée par son avocat, 31.

Richelieu (marquis de), épouse mademoiselle de Beauvais, II, 236-237.

Richelieu (duchesse de) est faite dame d'honneur de madame la Dauphine, IV, 416; son caractère, *ibid.*

Ricous, ou Ricousse, roué pour des menées contre l'État, II, 438 et 536.

Ricous (madame de), attachée à la duchesse de Châtillon, II, 437.

Rieux (comte de), fils du duc d'Elbœuf, sa querelle avec M. le Prince, II, 138; est mis à la Bastille, 139.

Ris (de), meurt de blessures reçues en duel, II, 133.

Rivière (abbé de La), cité, I, 60; ménage l'accommodement de Monsieur avec le roi, 62; mau-

vais office qu'il rend à Mademoiselle, 87; cité, 120, 132, 142; il cherche à gagner Mademoiselle, 154, 156; cité, 159, 162, 163, 165, 166, 169, 170, 171, 172, 183; prétend au chapeau de cardinal, 188, 189; fait à Mademoiselle des propositions de mariage avec le roi d'Angleterre, 217, 218, 223, 225; cité, 230; n'est pas instruit du projet d'arrêter les princes, 239; mauvais signe pour lui, *ibid.*; sa frayeur, *ibid.*; il demande son congé à Monsieur et se retire à Petitbourg, 2; prétendu testament de l'abbé de la Rivière, IV, 319, 320.

Robert (prince), cité, I, 111, 138, 145.

Robert, intendant de Dunkerque, offre son logement à Mademoiselle, IV, 278.

Robert, président, IV, 505.

Rochefort (comte de), fils de madame de Montbazon, III, 43.

Rochefort, protégé par Le Tellier et Louvois, IV, 66-67; est nommé capitaine des gardes, 67-68; arrête Lauzun, IV, 308.

Rochefort (maréchale de), femme du précédent, est faite dame d'atour de la Dauphine, IV, 416.

Rochefoucauld (cardinal de La) possède l'abbaye de Tournus, pendant soixante ans, III, 298.

Rochefoucauld (duc de La) accompagne en Guienne la princesse de Condé, I, 251; sa conduite au combat de Bleneau, II, 39; négocie avec la cour, 85; est blessé au combat de la porte Saint-Antoine, 97.

Roche-Giffard (marquis de La), blessé au combat de la porte Saint-Antoine, II, 106.

Roche-sur-Yon (prince de La), cité, IV, 381, 519.

Rocheguyon (comte de la), tué, I, 125.

Rocheguyon, est relégué dans une de ses terres, pourquoi, IV, 519.

Rohan (duc de), connu d'abord sous le nom de Chabot (Voyez Chabot), épouse mademoiselle de Rohan, 110, 112; et prend le nom de Rohan, cité, I, 295; sa conduite à Angers, 340-341; apporte à Mademoiselle l'ordre d'aller à Orléans 347; l'accompagne, 350; déplaît à Mademoiselle, 352-353; cité, II, 11, 46; vient au-devant de Mademoiselle, 53; négocie avec la cour, 67; cité, 92; pense s'évanouir par suite de fatigue, 107; obtient la vérification au parlement de ses lettres patentes de duc, 140-142; cité, 192; accusé de trahir les princes, 196.

Rohan (madame de) s'oppose vainement au mariage de sa fille avec Chabot, I, 114; cherche à s'en venger, 115.

Rohan (mademoiselle de); son mariage avec Chabot, I, 110, 112.

Rolin, chancelier de Bourgogne, fondateur d'un hôpital, III, 296-297.

Rollinde, vanté à Mademoiselle par Lauzun comme honnête et habile, IV, 265; elle le demande au duc de Roquelaure, qui promet de le lui amener, 266; il entre au service de Mademoiselle, 267; cité, 302, 308, etc.; annonce à Mademoiselle le départ de Barail, 470-471; est attaqué par Lauzun, 480.

Romain (saint-), cité, III, 53.

Romecourt, lieutenant des gardes du roi, III, 541; arrête par ordre du roi Madelaine Pajot, que le duc de Lorraine voulait épouser, *ibid.*

Ronchérolles, gouverneur de Bellegarde ou Seurre, I, 298; est fait prisonnier, puis relâché, *ibid.*

Rospigliosi (chevalier) ; aventure qui lui arrive, III, 399.
Rouvière (La) ; avis qu'il donne sur une discussion survenue entre les aumôniers du roi et les chanoines de Lyon, III, 345 ; il avait appelé le comte de Mansfeld en duel, *ibid.*
Roquelaure (duc), cité, IV, 265 ; grand diseur de riens, 266; amène Rollinde à Mademoiselle, 267.
Roquelaure (duchesse de) ; sa beauté, II, 434 ; III, 45 ; sa mort, 185.
Roquette (l'abbé) assiste le duc de Candale à sa mort, III, 204.
Rubel, capitaine, tué au combat d'Étampes, II, 59.
Ruvigny, cité, I, 222.

S

Sablière (madame de La), citée, IV, 121.
Saint-Amour (comte de), cité, II, 167.
Saint-Frique, envoyé à Mademoiselle par Monsieur, II, 360-362.
Saint-Gelais (mademoiselle de), fille de la reine qui s'était faite carmélite au couvent de la rue du Bouloi, sa mort, IV, 249, 251.
Saint-Georges (madame de), est gouvernante de mademoiselle de Montpensier, I, 3 ; ses qualités, 5; elle conduit Mademoiselle à Monglat, 14; sentiments de piété qu'elle cherche à lui inspirer, 15 ; s'efforce d'adoucir les chagrins de la reine, Anne d'Autriche, *ibid.* ; sert d'intermédiaire entre cette princesse et Monsieur, *ibid.* et 53 ; sa bonne humeur, 27 ; sa mort, 65.
Saint-Germain, mandé par Mademoiselle à Saint-Fargeau, III, 20.
Saint-Germain-Beaupré, commande une brigade de la compagnie de Lauzun, IV, 277 ; est sur le point d'être cassé et ne doit sa grâce qu'à Mademoiselle, 277-278.
Saint-Jean (chanoines de) de Lyon, III, 299 ; portent le titre de comtes, 300 ; ont de grands privilèges, *ibid.* ; discussion entre les chanoines de Lyon et le premier aumônier du roi, 344, 345.
Saint-Louis (mademoiselle de), une des filles d'honneur de la reine ; Mademoiselle l'emmène à Paris et à Blois, I, 16 ; à Champigny, 27 ; et à Fontevrault, 29 ; citée, 40, 66.
Saint-Mars, cité, II, 218, 219, 220.
Saint-Mégrin (monsieur et mademoiselle de). — Voy. Mégrin.
Saint-Quentin, lieutenant de roi de Dunkerque, I, 299-300.
Saint-Simon (duc), ancien favori de Louis XIII, relégué à Blaye, I, 46.
Saint-Taurin, capitaine d'un régiment d'infanterie, II, 77 ; sa conversation avec le duc de Lorraine, *ibid.*
Sainte-Maure, ne manque le prince de Condé que d'un quart d'heure, II, 22.
Saler, attaché au parti du prince de Condé, perd son frère au siége de Rocroy, II, 286 ; est envoyé par M. le Prince à Mademoiselle, 302 ; se tient caché à Saint-Fargeau, 303, 304 ; vient à Orléans, 305.
Saligny (comte de), tué à l'attaque de Charenton, I, 202.

SALLE (La), chassé de la cour, I, 57; cité, II, 252.
SALUCE (mademoiselle), amour qu'elle inspire à Louvois, IV, 389.
SANGUIN, maître d'hôtel du roi, remet à Mademoiselle une lettre du roi, II, 192-193.
SAUJON (M. de), premières relations de Mademoiselle avec lui, I, 96; s'attache à Mademoiselle, 135; projet qu'il forme pour le mariage de Mademoiselle, 147, 149; vient à Paris, 155; est arrêté, 160-161; et emprisonné chez le prévôt de l'Ile de France, 162; est interrogé par le lieutenant criminel et par Mazarin, 163-164; est transféré à Pierre-Encise, 182; délivré, 189; vient rejoindre la cour, 200; est nommé gouverneur de Dombes, 244; se vante de gouverner Mademoiselle, 246; est envoyé en Allemagne, 250; son retour, 305; ses intrigues avec madame de Fouquerolles, II, 33; favorise les ennemis de la Fronde, 180; vient à Saint-Fargeau, 357.
SAUJON (mademoiselle de), devient fille d'honneur de Marguerite de Lorraine, I, 135; Monsieur en est amoureux, *ibid.*; citée, 136; reproches que lui adresse Mademoiselle, 154, 156; douleur que lui cause l'arrestation de son frère, 162; entre au grand couvent des carmélites, 228; arrêt du parlement pour l'en faire sortir, 228-229; devient dame d'atour de Madame, *ibid.*; elle reste dévote, 229-230; son caractère, 230-231; est appelée *Madame de Saujon*, depuis qu'elle fut devenue dame d'atour, 231; sert Mazarin pendant la Fronde, II, 45; vend sa charge de dame d'atour à madame de Poussé, IV, 6.
SAUMERY, cité, II, 11; ce qu'il dit de Vilandry et du comte d'Escars, III, 20-21.
SAVEUSE (de), conseiller-clerc au parlement de Paris, choisi pour arbitre par madame de Guise, II, 342.
SAVOIE (prince Thomas de); sa mort, II, 402.
SAVOIE (prince Eugène de).—Voy. EUGÈNE (prince).
SAVOIE (duc), fait demander en mariage la fille de Gaston d'Orléans, III, 216; réponse qu'il en reçoit, 237; son amour pour la marquise de Caylus, et pour mademoiselle de Treseson, 310 et 311; vient à Lyon, où se trouvait la cour de France, 312; son portrait, 313; épouse mademoiselle de Valois, troisième fille de Gaston d'Orléans et de Marguerite de Lorraine, 566; lettre qu'il écrit à cette princesse, 569, 570; épouse mademoiselle de Nemours, IV, 35.
SAVOIE (madame la duchesse de), ou Madame royale, envoie son portrait à Mademoiselle, II, 283; tombe malade, 415; elle arrive à Lyon, où se trouvait la cour, III, 302; son portrait, 306; son caractère, 307; elle visite Mademoiselle, 316; son mécontentement, 320-321; présents qu'on lui fait, 321; son départ de Lyon, sa mort, 580.
SAVOIE (duchesse de), Anne-Elisabeth de France, mademoiselle de Valois, belle-fille de la précédente, son mariage avec le duc de Savoie, III, 566; sa mort, 582.
SAVOIE (duchesse de), Marie-Jeanne-Baptiste de Nemours, mariée au duc de Savoie, IV, 35; demande Lauzun pour aller commander l'armée française en Savoie, 477; est gouvernée par le comte Mazin, 479.

Digitized by Google

SAVOIE (princesse Marguerite de), — Voy. MARGUERITE DE SAVOIE.
SCARRON (madame).—Voy. MAINTENON (Madame de).
SCUDÉRY (mademoiselle de), nom qu'elle donne à mademoiselle de Vandy, III, 380.
SCHULEMBERG (maréchal de), asile qu'il offre à Nau et à Préfontaine, III, 23; cité, IV, 266.
SECAR (le père), carme déchaussé, engage mademoiselle de La Vallière, à se faire carmélite, III, 395.
SEGRAIS, attaché à la maison de Mademoiselle, III, 2; chassé par Mademoiselle pour s'être opposé à son mariage avec Lauzun, IV, 263-264; cité, IV, 265, 273, 274.
SEGUIER (chancelier), contraint de se sauver à l'hôtel de Luynes, I, 179; exilé, 251; rappelé, 307; exilé de nouveau, 317; voit Mademoiselle à Saint-Cloud, II, 454.
SEGUIER (Charlotte), amie particulière de Mademoiselle, I, 9.
SÉGUR (mademoiselle de), accompagne Mademoiselle, II, 457.
SEIGNELAY (marquis de), plaintes qu'il fait à Mademoiselle sur Lauzun, IV, 513-514; ses deux mariages, 516-517.
SELLES, château du comte de Béthune, I, 18-19; II, 280.
SENECEY (madame de), dame d'honneur de la reine, I, 84; gouvernante du roi, 85; citée, 125, 197.
SENTINELLI (comte), attaché à la reine de Suède, II, 481; faveur dont il jouit auprès d'elle, III, 188-189.
SENTINELLI (chevalier), tue Monaldeschi par ordre de la reine de Suède, III, 189.
SÉRIÉ ou SIRIÉ (marquise de), dame d'honneur de la princesse Louise de Savoie, III, 308.
SERVIEN, chargé de traiter avec les députés de Bordeaux, I, 260; suspect au peuple, 262; s'oppose à la conclusion de la paix avec les Bordelais, 265; démarche qu'il fait au nom de la reine auprès de Mademoiselle, 293; traite avec les frondeurs contre le prince de Condé, 311; renvoyé, 312; cité, 459.
SESTER, neveu du maréchal de Rantzau, I, 334; tué au combat de la porte Saint-Antoine, II, 108.
SÉVIGNÉ (madame de) vient voir Mademoiselle à Saint-Fargeau, II, 357.
SILLERY (marquis de), cité, II, 279.
SIMON. — Voy. SAINT-SIMON.
SIRIÉ ou SÉRIÉ (marquise de) dame d'honneur de la princesse Louise de Savoie, III, 308.
SIRON, attaché à Mazarin, I, 310.
SIRON (abbé de), ramène le prince de Conti à des sentiments religieux, III, 138.
SIROT (baron de), blessé à Jargeau, II, 7; sa mort, 8.
SOISSONS (comte de), Louis de Bourbon, prétend à la main de Mademoiselle, I, 13; cité, 43; mauvais état de ses affaires, 46; sa mort, *ibid.*; son éloge, 47.
SOISSONS (comte de), Eugène de Savoie, autorisé à rechercher en mariage Olympe Mancini, III, 25; il l'épouse, 26.
SOISSONS (comtesse de), Anne de Montafié; fêtes qu'elle donne à l'hôtel de Brissac, I, 36, 37, et ensuite à l'hôtel de Créqui, 44; sa conduite après la mort de son fils, 48.
SOISSONS (comtesse de), Olympe Mancini. — Voy. MANCINI (Olympe).
SOUBISE (madame de), se plaint de n'avoir pas été nommée dame d'honneur de la Dauphine, IV, 416; le roi augmente sa pension

416, 417; il prévient la reine contre elle, 418.
Sourdis (marquis de), gouverneur de l'Orléanais, I, 343; peu considéré dans Orléans, 355; sa conduite équivoque, II, 28, 29, 32, 33; son démêlé avec Mademoiselle, 33, 34; il se réconcilie avec elle, 35; collation qu'il donne à Mademoiselle, 54.
Sourdis (chevalier de) obtient une compagnie de mademoiselle de Montpensier, II, 143.
Souvré (commandeur de), cité, I, 222.
Suède (reine de), séjourne à Fontainebleau, II, 455; visite que lui fait Mademoiselle à Chilly, 457; son costume, 457, 458; son portrait, 458; sa conversation avec Mademoiselle, 450; ses étranges postures 460; son entrée à Paris, 475; son séjour à Paris, 475, 476; voit le cardinal Mazarin, *ibid.*; arrive au Fayel où la cour l'attendait, 477; son séjour à Compiègne, 477, 478; voit Mademoiselle à Montargis, 479; manque de civilité, 480; ses discours contre le mariage, *ibid.*, son départ, 481; elle fait tuer Monaldeschi à Fontainebleau, III, 189.
Sully (duc de), Maximilien de Béthune, seconde les projets de mariage de Chabot avec mademoiselle de Rohan, I, 114, 115; service qu'il rend à l'armée des Princes, 338.
Sully (madame de), citée, I, 94; vient au-devant de Mademoiselle à son retour d'Orléans, II, 54; citée, 231; engage Mademoiselle à acheter la terre de Châteauneuf, 242; citée, 268, 269; vient à Saint-Fargeau, 489.
Sully (duc de), fils de madame de Verneuil, cité, IV, 276.

T

Talon, avocat général fait merveilles dans le procès de Champigny, III, 29.
Tambonneau (président), cité, IV, 342.
Tambonneau (madame), citée, IV, 206, 208.
Tarente (prince de), fils du duc de la Trémouille, se declare contre M. le Prince, I, 295; cité, II, 42, 53; sa discussion avec le comte de Rieux, 138.
Tarente (princesse de), fille de la Landgrave de Hesse, I, 295.
Tavannes (comte de); cité, I, 95; partisan du prince de Condé, 290; avertit Mademoiselle qu'elle ira à Orléans, 347; assiste au conseil de guerre tenu dans le faubourg d'Orléans, II, 10; cité, 39, 49, 50, 71; sa discussion avec Hollac, 147, 148.
Tellier (Michel le), remplace de Noyers au ministère, I, 60; laissé par la cour auprès de Monsieur, 251; vient au-devant de la cour jusqu'à Pithiviers, 284; homme de mérite, 365; écrit aux intendants en faveur de l'abbé de Guron, II, 41; cité, 235; cite, IV, 320, 515.
Tellier (madame Le) citée, I, 365; femme de mérite, *ibid.*
Terrail (Le), tué, I, 125.
Themines (marquis de), tué, I, 125.
Thermes ou Termes, premier gentilhomme de la chambre de Gaston d'Orléans, III, 153.

THIANGES (M. de), perd son équipage à l'armée, II, 464.
THIANGES (madame de), vient voir Mademoiselle, II, 433; vient à Pont, 464; ses habitudes, 465; vie étrange qu'elle mène à Saint-Fargeau, III, 8; sa querelle avec le chevalier de Béthune, 12, 18; ses accès de dévotion, 13; citée, IV, 291, 294, 295.
THIANGES (mademoiselle de), épouse le duc de Nevers, IV, 201.
THORÉ (président de), Particelli, fils du surintendant d'Emery, devient amoureux de Madame de Savoie, III, 321-322.
THOU (de), sa condamnation et sa mort, I, 54.
THOU (président de), tient le scrutin pour l'élection d'un prévôt des marchands, II, 127.
TILLADET, chassé de la cour, I, 57.
TILLADET (marquis de), cousin germain de Louvois, IV, 334.
TILLIÈRE (comte de), frère de la comtesse de Fiesque la mère, sa mort, II, 164.
TILLIÈRE (comtesse de), I, 67.
TOISÉ (sédition pour le), I, 91.
TOLÈDE (don Gabriel de), cité, I, 262.
TONNAY-CHARENTE (mademoiselle de), épouse le marquis de Blainville, fils de J.-B. Colbert, IV, 484.
TORTE, sauteur de corde, IV, 326.
TOSCANE (Cosme de Médicis, d'abord prince, puis grand-duc de), épouse mademoiselle d'Orléans, III, 512.— Voy. GRAND-DUC.
TOSCANE (grande-duchesse de). — Voy. ORLÉANS (mademoiselle d').
TOULOUSE (comte de), fils de Louis XIV et de madame de Montespan, IV, 408; son portrait, 432; ce que dit la reine, lorsqu'elle le vit, 454, 455.
TOUR (de La), lieutenant-colonel du régiment de Languedoc, tué au combat de Bleneau, II, 39.
TOUR (de La), écuyer de Mademoiselle, cité, I, 160; cité, II, 11; entre dans la cabale contre Préfontaine, 252-253; quitte Saint-Fargeau, 254; y revient, 300; cité, 311-312.
TOURS (mademoiselle de); sa mort, IV, 450.
TRÉBON, lieutenant de roi de Montpellier, III, 36.
TRÉMOUILLE (duc de La), cité, I, 295; II, 42.
TRESESON (mademoiselle de), Bretonne, maîtresse du duc de Savoie, III, 311; épouse le comte de Cavours, 566.
TRESMES (comte de), cité, I, 94.
TRÉVILLE.— Voy. TROISVILLE.
TRIMOUILLE ou TRÉMOUILLE (mademoiselle de La), reçoit Mademoiselle près de Thouars, III, 176; va à Champigny, 181.
TRIMOUILLE (madame de La), parente de Mademoiselle, III, 177-178; son éloge, 178.
TROISVILLE, capitaine des mousquetaires est chassé de la cour, I, 57.
TURENNE (vicomte de) se retire à Stenay, I, 213; commande l'armée des princes, 249; pénètre en France, 261; est voisin à Rethel, 287-288; cité, II, 38, 43, 46, 48, 49; assiége Etampes, 70-71; forcé de lever le siége, 80, 81; vainqueur au combat de la porte Saint-Antoine, 103, 104; exécute habilement une retraite, 189; opposé à M. le Prince, 255; prend Sainte-Menehould, 287; vainqueur à Arras, 322; sa retraite à Valenciennes, 426; assiége Dunkerque, III, 249-250; remporte la victoire des Dunes, 250-251; tâche d'engager mademoiselle de Montpensier à épouser le roi de Portugal, 533 et suiv.; ses succès en Allemagne, IV, 369; sa mort, 376.

TURENNE (prince de), neveu du précédent, est exilé, IV, 429.

TURENNE (madame de); sa douceur, III, 252.

U

UXELLES (marquis d'), est tué au siége de Gravelines, III, 279.

UXELLES (marquise d'), citée, III, 297.

V

VAIR (du), belle maison qu'il avait fait bâtir, IV,

VALAVOIR (abbé de), lettre de cet abbé interceptée et envoyée à Monsieur et à M. le Prince, II, 44-45.

VALENÇAY (M. de), cité, II, 280.

VALENÇAY (madame de), accompagne Mademoiselle, II, 375.

VALENÇAY (maison de), citée, I, 30; II, 279-280.

VALENTINOIS (duc de), épouse mademoiselle de Gramont, III, 404; cité, IV, 283.

VALENTINOIS (duchesse de). — Voy. GRAMONT (mademoiselle de).

VALLIÈRE (duchesse de La), fille de madame de Saint-Remy, III, 496; elle entre au service de Madame (Henriette d'Angleterre), 512; est aimée du roi, 527; entre dans un couvent, d'où elle est ramenée par le roi, 529; accouche d'une fille, qui est reconnue par le roi, IV, 47; chagrin qu'elle cause à la reine, 48; donne naissance à un fils, 62; se retire dans un couvent, 260; Lauzun et Colbert l'en ramènent par ordre du roi, *ibid.*; elle quitte définitivement la cour et se retire aux carmélites, 357, 394, 395, 396.

VALLIÈRE (marquise de La), citée, IV, 48.

VALOIS (duc de), frère de Mademoiselle, cité, I, 334; sa mort, II, 144.

VALOIS (mademoiselle de), sa naissance, I, 188; elle épouse le duc de Savoie, III, 566; sa mort, 582.

VALON (de), maréchal de camp dans l'armée de Monsieur, I, 351; cité, II, 11, 39, 49, 50, 71; blessé au combat de la porte Saint-Antoine, 98-99; sa querelle avec M. le Prince, 150, 152; Mademoiselle le menace de la Bastille, 153; il lui demande pardon, 154.

VALOT, premier médecin du roi; on blâme le traitement qu'il fait suivre à la reine-mère, IV, 15; cité, 146.

VANDY (M. de), amoureux de la comtesse de Bossu, II, 445; cité, III, 11; menace l'auteur d'une plaisanterie contre sa sœur, 18; cité, 19.

VANDY (mademoiselle de), vient voir Mademoiselle à Saint-Fargeau, II, 356; citée, 417; s'arrête à Saint-Fargeau, 419-420; se sépare des comtesses de Fiesque et de Frontenac, 421; conduite de mademoiselle d'Haucourt à son égard, 423-424; accompagne Mademoiselle à Forges, 428; connue particulièrement de madame de Longueville, 452; citée, III, 6; sa pruderie, 9.

VANTELET, un des écuyers de Mademoiselle, I, 261; bruit qu'il répand contre la comtesse de Fiesque, II, 486; Mademoiselle lui défend de faire courir de pareils bruits, *ibid.*
VARDES (marquis de), vient à Saint-Fargeau, II, 462; son mariage, 463.
VARSIN (mademoiselle de), sœur de la marquise de Rennebourg, IV, 131.
VASSÉ, mestre-de-camp du régiment de Bourgogne, II, 60.
VAUBECOUR, cité, I, 354.
VAUBOURG, neveu de J.-B. Colbert, IV, 426.
VAUBRUN, beau-frère de madame de Nogent, tué en Allemagne, IV, 385.
VAUDEMUNT (prince de), père de Marguerite de Lorraine, I, 34.
VELASQUE (don F.), fils naturel du gouverneur de Flandre, IV, 129,
VENDÔME (duc de) vient à Blois, I, 18; visite Mademoiselle, *ibid.*; 30; habite Saint-Germain avec la cour, 212; on veut lui donner la charge d'amiral, 226; a le gouvernement de Bourgogne par commission, II, 23; son démêlé avec M. d'Épernon, reçoit l'ordre de sortir de Paris, est envoyé à la Bastille, et y couche une nuit, 53, 54.
VENDÔME (mademoiselle de) vient voir Mademoiselle à Blois, I, 18, 111; son mariage avec le duc de Nemours, 76.
VENTADOUR (Anne de Lévi de), archevêque de Bourges, cité, I, 35.
VENTADOUR (duchesse de) vient à Saint-Fargeau, II, 417.
VENTADOUR (hôtel de), I, 44.
VERDERONNE (baron de) chargé de négocier avec les Espagnols, I, 262.
VERMANDOIS (comte de), fils de Louis XIV et de mademoiselle de La Vallière, IV, 62; le roi est mécontent de sa conduite, 504; il meurt au siége de Courtrai, *ibid.*
VERMOY, cité, II, 469.
VERNEUIL (duc de), fils naturel de Henri IV, vient à Chantilly, IV, 275; cité, 276; sa mort, 490.
VERNEUIL (duchesse de), Charlotte Séguier, vient à Chantilly, IV, 275; sa conversation avec Mademoiselle, 276.
VÉRUE (comte de), gentilhomme Piémontais, envoyé en France, III, 216.
VÉRUE (abbé de), cité, III, 216.
VÉRUE (comtesse de), dame d'honneur de madame de Savoie, III, 307.
VERTUS (mademoiselle de), écrit à Mademoiselle, II, 317-318; va trouver madame de Longueville à Moulins et contribue à la réconcilier avec son mari, 318; citée, 319.
VESTREIN, colonel allemand, II, 25.
VIARSET (de), chanoine de Liége, confesse la Dauphine, IV, 410.
VIEUVILLE (marquis de La) dégradé de l'ordre du Saint-Esprit pour avoir suivi Monsieur hors de France, I, 7; est nommé surintendant des finances, 317.
VIEUVILLE (chevalier de La), fils du précédent, galant de la princesse palatine, I, 317; blessé au siége d'Étampes, II, 71; meurt des suites de ses blessures, *ibid.*
VIEUXBOURG (vicomte de), capitaine aux gardes, est fait prisonnier, III, 248.
VIGEAN (M. du), mal accueilli par sa femme, qu'il vient rejoindre au château de Richelieu, I, 26; cité, 106.
VIGEAN (madame du), est embarrassée de la présence de son mari au château de Richelieu, I, 26; ses étranges façons cau-

sent de l'ennui à Mademoiselle, 28; elle n'était qu'une sorte de femme de charge chez la duchesse d'Aiguillon, II, 237.

VIGEAN (mademoiselle du); amour qu'elle inspire au duc d'Enghien, 106-107; elle se fait carmélite, 108.

VIGNACOURT (marquis de), cité, II, 182-183.

VIGNEROD.— Voy. WIGNERON.

VILAINE ou VILÈNE (marquis de), prédiction qu'il fait à Mademoiselle, I, 359.

VILANDRY, cité, III, 20; sa frayeur, 20-21.

VILERMONT, capitaine aux gardes; projet qu'il forme avec Saujon, I, 148-149; cité, 155, 161, 162.

VILLACERF, premier maître d'hôtel de la reine, IV, 412.

VILLARS-ORONDATE (marquis de), cité, II, 11, 132, 133.

VILLARS-ORONDATE (marquise de), II, 120.

VILLE-AUX-CLERCS (mademoiselle de La), amie particulière de mademoiselle de Montpensier, I, 9.

VILLE (marquise), une des plus considérables de Savoie, III, 308.

VILLEMAREUIL, maison d'un surintendant des finances de Monsieur, I, 14; Mademoiselle y est fort bien reçue, *ibidem*; madame Fouquet, seconde femme du surintendant Nicolas Fouquet, était petite-fille de ce Villemareuil, IV, 465.

VILLEMONTÉE, se fait d'Église par suite du mauvais état de ses affaires et devient évêque de Saint-Malo, III, 430.

VILLEMONTÉE, intendant de Poitiers, IV, 76.

VILLENEUVE (le chevalier de), est fait prisonnier, IV, 61.

VILLEQUIER, capitaine des gardes du corps, arrête le cardinal de Retz, II, 234; est en faveur auprès de Monsieur, frère de Louis XIV, III, 267; son différend avec le duc d'Elbœuf, 268; est obligé de se retirer en Hollande, 269; obtient la charge de premier gentilhomme de la chambre, IV, 67, et cède celle de capitaine des gardes du corps à Rochefort, 67-68.

VILLEROY (maréchal de), cité, I, 191; chargé de traiter avec les députés de Bordeaux, 260; cité, II, 115; cité, IV, 283.

VILLEROY (duc de); cité, IV, 519.

VINEUIL avertit le prince de Condé du projet formé contre lui, I, 237; est arrêté, II, 255; voit Mademoiselle, 338.

VIOLE (le président), du parti des princes, II, 104, 105, 193; cité, 473.

VITRY (madame de), citée, I, 66; vient voir Mademoiselle à Saint-Fargeau, II, 245; citée, 481.

VITRY (François-Marie de l'Hôpital, duc de), cité, III, 54.

VIVONNE (duc de) obtient la charge de général des galères, IV, 67.

VISÉ (de), un des exempts de Monsieur, I, 361.

VISÉ (de), porte-manteau de la reine, IV, 414.

VISÉ (madame de), favorite de la reine Marie-Thérèse, désignée d'abord sous le nom de Philippa, IV, 414.

VOULDY (du), gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, chargé de veiller sur les princesses de Condé, I, 247.

VRILLIÈRE (M. de La), secrétaire d'Etat, IV, 417.

W

WALSTEIN, WALDSTEIN OU WALLENSTEIN, cité, II, 47.
WEIMAR (duc de), cité, I, 111.
WIGNEROD (Marie-Madeleine), appelée successivement mademoiselle de Combalet et madame d'Aiguillon.— Voy. AIGUILLON.
WILMOT (milord), cité, I, 320.
WILTZ (comte de) gouverneur de Thionville, I, 257.
WURTEMBERG (Ulrich de), cité, II, 59, 167; se marie avec la fille du prince de Barbançon, après s'être fait catholique, IV, 347; il abandonne sa femme et reprend sa première religion, *ibid.*
WURTEMBERG (prince de), de la maison de Montbelliard, vient saluer Louis XIV, avec un pauvre équipage, IV, 341.
WURTEMBERG (madame de), fille du prince de Barbançon, IV, 347: se marie en secondes noces au prince Ulrich de Wurtemberg; elle quitte son mari, et pourquoi, *ibid.*; elle cherche à marier sa fille avec le duc d'York, mais sans succès, *ibid.*

Y

YÈRES (abbesse d'), II, 133.
YOLET, tué au siége d'Étampes, II, 77.
YORK (duc d'), second fils de Charles Ier, vient de Hollande à Paris, I, 211; accompagne Mademoiselle à Poissy, 234; on parle de le marier à mademoiselle de Longueville, 332; sert comme volontaire dans l'armée de Turenne, II, 60; vient voir Mademoiselle à Chilly, 429 et 434; la visite à Saint-Cloud, 455; va en Hollande, 456; son mariage avec la fille du chancelier Hyde, III, 502; devient veuf, IV, 280; il est question de son mariage avec Mademoiselle, 280-281.
YORK (duchesse d'), fille du chanlier Hyde, III, 502; sa mort, IV, 280.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

Paris. — Imprimé par E. Thunot et Cie, rue Racine, 26.

Google

Digitized by Google

Digitized by Google